



HAL
open science

Analyse des représentations sociales de la notion de “ vivre- ensemble ” à La Réunion dans les milieux religieux, interreligieux et associatifs

Zahir Liang-Ko-Yao

► **To cite this version:**

Zahir Liang-Ko-Yao. Analyse des représentations sociales de la notion de “ vivre- ensemble ” à La Réunion dans les milieux religieux, interreligieux et associatifs. Sociologie. Université de la Réunion, 2023. Français. NNT : 2023LARE0015 . tel-04709370

HAL Id: tel-04709370

<https://theses.hal.science/tel-04709370v1>

Submitted on 25 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION
École doctorale sciences humaines et sociales — ED 541
Laboratoire LCF EA 7390

THÈSE

Analyse des représentations sociales de la notion de « vivre-ensemble » à La Réunion dans les milieux religieux, interreligieux et associatifs

Thèse de Doctorat présentée par

Zahir LIANG-KO-YAO

Soutenue publiquement à l'Université de La Réunion, le 30 juin 2023
En vue de l'obtention du grade de Docteur en Anthropologie de l'Université de La Réunion

Sous la direction du Professeur Thierry MALBERT

Composition du Jury :

Rapporteurs	Serge PAUGAM	Directeur de recherche, CNRS
	Laurence TIBÈRE	Professeure, Université Toulouse Jean Jaurès
Prés. du Jury	Chantal CRENN	Professeure, Université de Montpellier 3
Examineur	Rachid OULAHAL	Maitre de conférences, Université de La Réunion
Dir. de thèse	Thierry MALBERT	Professeur, Université de La Réunion

Engagement de non plagiat

Je soussigné(e), N° carte d'étudiant :

déclare être conscient(e) que le plagiat est un acte délictueux passible de sanctions disciplinaires. Aussi, dans le respect de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur, je m'engage à systématiquement citer mes sources, quelle qu'en soit la forme (textes, images, audiovisuel, internet), dans le cadre de la rédaction de tout travail universitaire, sachant que l'établissement est susceptible de soumettre mon texte à un logiciel anti-plagiat.

Fait le

Signature

LIANG-KO-YAO Zahir


Extrait du Règlement intérieur de l'Université de La Réunion
(validé par le Conseil d'Administration en date du 11 décembre 2014)

Article 9 - Protection de la propriété intellectuelle – Faux et usage de faux, contrefaçon, plagiat

L'utilisation des ressources informatiques de l'Université implique le respect de ses droits de propriété intellectuelle ainsi que ceux de ses partenaires et plus généralement, de tous tiers titulaires de tels droits.

En conséquence, chaque utilisateur doit :

- Utiliser les logiciels dans les conditions des licences souscrites ;
- Ne pas reproduire, copier, diffuser, modifier ou utiliser les logiciels, bases de données, pages Web, textes, images, photographies ou autres créations protégées par le droit d'auteur ou un droit privatif, sans avoir obtenu préalablement l'autorisation des titulaires de ces droits.

La contrefaçon et le faux

Conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une œuvre de l'esprit faite sans le consentement de son auteur est illicite et constitue un délit pénal.

L'article 441-1 du code pénal dispose : « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques ».

L'article L335-3 du code de la propriété intellectuelle précise que : « Est également un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi. Est également un délit de contrefaçon la violation de l'un des droits de l'auteur d'un logiciel (...) ».

Le plagiat est constitué par la copie, totale ou partielle d'un travail réalisé par autrui, lorsque la source empruntée n'est pas citée, quel que soit le moyen utilisé. Le plagiat constitue une violation du droit d'auteur (au sens des articles L 335-2 et L 335-3 du code de la propriété intellectuelle). Il peut être assimilé à un délit de contrefaçon. C'est aussi une faute disciplinaire, susceptible d'entraîner une sanction.

Les sources et les références utilisées dans le cadre de travaux (préparations, devoirs, mémoires, thèses, rapports de stage...) doivent être clairement citées. Des citations intégrales peuvent figurer dans les documents rendus, si elles sont assorties de leur référence (nom d'auteur, publication, date, éditeur...) et identifiées comme telles par des guillemets ou des italiques.

Les délits de contrefaçon, de plagiat et d'usage de faux peuvent donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre de poursuites pénales

**Analyse des représentations sociales de la notion de « vivre-ensemble » à La Réunion
dans les milieux religieux, interreligieux et associatifs**

Résumé

Cette thèse en anthropologie a pour objet d'étude l'analyse de la notion de « vivre-ensemble » à l'île de La Réunion dans les milieux religieux, interreligieux et associatifs. Elle propose, à travers l'analyse de contenu des entretiens retranscrits, de mettre en lumière les représentations sociales de la notion de « vivre-ensemble » dans les discours, les avis, les opinions et les préjugés. Notre démarche anthropologique compréhensive nous a permis de proposer un modèle de représentation à travers les concepts de l'altérité et de l'interactionnisme symbolique appliqués dans les milieux religieux, interreligieux et associatifs à La Réunion.

La notion de « vivre-ensemble » est aujourd'hui banalisée sans que sa définition soit vraiment posée. Terme souvent employé par les sphères politiques et médiatiques pour mettre en avant une « nécessité » de cohésion sociale. Ce terme apparaît polysémique tant les définitions et les contextes sont nombreux. Dans le contexte réunionnais, le « vivre-ensemble » est habituellement mis en avant comme « modèle » harmonieux de la diversité ethnique, culturelle et religieuse, mais est-ce réellement le cas ? Que représente le « vivre-ensemble » pour les réunionnais ? Est-ce une réalité vécue ou bien une utopie à atteindre ? Quelle représentation porte cette notion aussi polysémique que populaire ?

Mots-clés : vivre-ensemble, lien social, cohésion sociale, interreligieux, altérité

Laboratoire de recherche des espaces créoles et francophones (LCF) UR-7390

CS 92003, 15 Av. René Cassin, Saint-Denis Cedex 9 97400, La Réunion

An Analysis of the social representations of the Reunionese notion of “togetherness” in religious, interreligious and associative circles.

Abstract

This thesis aims at studying the concept of “togetherness” in Reunion Island in religious, interreligious and associative circles. It offers, through the analysis of the content of transcribed interviews, to highlight the social representations of the concept of “togetherness” in discourses, opinions, points of views and prejudices. Our anthropologic comprehensive approach allowed us to suggest a model of representation through the concept of alterity as proposed by Symbolic Interactionism in religious, interreligious and associative circles in Reunion Island.

The concept of “togetherness” is commonly used by everyone, without questioning its purpose or meaning. A concept which is often used by politics and medias to push forward the “need” of social cohesion. Its purpose appears to be layered as the meanings and contexts are numerous. In the context of Reunion Island, “togetherness” is often presented as a harmonious “model” of ethnic, cultural and religious diversity, but is it really the case? What does “togetherness” mean for Réunionese people? Is it reality or a longed utopia? How do we represent a concept as layered as it is popular?

Keywords: *togetherness, social link, social cohesion, interreligious, alterity*

Laboratoire de recherche des espaces créoles et francophones (LCF) UR-7390

CS 92003, 15 Av. René Cassin, Saint-Denis Cedex 9 97400, La Réunion

*À la rencontre du soleil et de la lune sous ce même ciel étoilé,
à toutes ces rencontres passées et futures...*

Remerciements

Cette thèse est avant tout une aventure humaine qui ne s'est pas accomplie seule. De l'élaboration du projet de thèse à la soutenance, j'ai eu l'occasion de faire beaucoup de rencontres avec des personnes aussi différentes les unes que les autres.

Je tiens à remercier mon directeur de thèse MALBERT Thierry pour son engagement et sa bienveillance à mon égard ainsi que sa patience envers mes nombreuses lacunes.

Je remercie M. WATBLED Jean Philippe et Mme EYQUEM Mylène pour m'avoir permis de rejoindre l'aventure doctorale.

Je remercie tous mes collègues du département des sciences sociales pour m'avoir encouragé dans la poursuite de cette aventure.

Je remercie le Département de La Réunion d'avoir financé trois années de la thèse.

Je tiens à remercier tous les acteurs associatifs et toutes les personnes qui m'ont accordé de leur temps et de leur patience lors des différents entretiens. Je remercie également les différents représentants religieux qui ont pris la peine de m'accueillir dans leur établissement religieux avec une grande bienveillance et gentillesse. Je remercie les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux de la Réunion pour m'avoir donné du temps, je remercie son ancien président ISSOP BANIAN Idriss ainsi que MINIENPOULÉ Daniel en tant que président actuel.

Je n'oublie pas les étudiants des sciences sociales de l'Université de La Réunion qui ont participé généreusement à l'étude sur le vivre-ensemble avec beaucoup d'enthousiasme et d'implication.

Je remercie mes amies de l'association Trait-D'Union pour leur soutien indéfectible dans des moments de grandes difficultés psychologiques.

Je remercie les quelques amis sincères qui m'ont toujours poussé au-devant de la scène.

Je remercie SÉRAPHIN Maxelle, collègue et amie qui a pu relire cette recherche, toujours avec le sourire et une grande patience.

Enfin, je remercie celle qui a toujours été mon plus grand soutien, dans le bonheur comme dans l'adversité. Sans elle, je n'aurais sans doute pas accepté cette aventure qui demande un grand sacrifice en termes de vie sociale, amicale, familiale et sentimentale. Merci à mon épouse KAZI Houmayra pour m'avoir soutenu dans l'ombre avec beaucoup de bienveillance.

Sommaire

Introduction

Première partie : Cadre théorique, conceptuel, revue de littérature et contexte de l'étude

1	CADRE THEORIQUE, DEFINITION DES CONCEPTS RELATIFS A L'ETUDE DU « VIVRE-ENSEMBLE »	16
1.1	NOTION OU CONCEPT ?.....	16
1.2	LE CONCEPT D'ALTERITE : ALTERITE, ALTERNATION, ALIENATION, ALTERATION	18
1.3	LE CONCEPT DE PLURALITE ET DE DIVERSITE.....	21
1.4	LE CONCEPT DE LIEN SOCIAL.....	23
1.5	LE CONCEPT DE COHESION SOCIALE.....	24
1.6	LE CONCEPT DE PLURIVERSALISME.....	26
1.7	LE CONCEPT DES VALEURS, HUMAINES, MORALES ET SPIRITUELLES	28
1.8	LES LOGIQUES DE RENCONTRE	31
2	LE VIVRE ENSEMBLE A DIFFERENTES PERIODES HISTORIQUES ET DIVERSES ERES CULTURELLES	36
3	CONTEXTUALISATION DE LA RECHERCHE SUR LE VIVRE-ENSEMBLE DANS LA SOCIETE QUEBECOISE	43
3.1	APERÇU HISTORIQUE DU CANADA	43
3.2	BREF HISTORIQUE DE LA GENESE DE LA SOCIETE QUEBECOISE.....	45
3.3	« NOTION » ET « CONCEPT » DE « VIVRE-ENSEMBLE » AU QUEBEC.....	47
4	GENESE DES CONCEPTS ET NOTIONS SUR LE VIVRE-ENSEMBLE EN FRANCE HEXAGONALE	64
4.1	BREF HISTORIQUE DE LA SOCIETE FRANÇAISE.....	64
4.2	« NOTION » ET « CONCEPT » DE « VIVRE-ENSEMBLE » EN FRANCE	67
4.3	SYNTHESE	78
5	CONTEXTUALISATION DE L'OBJET D'ETUDE : LE VIVRE-ENSEMBLE A L'ILE DE LA REUNION	79
5.1	GENESE DE LA SOCIETE CREOLE.....	79
5.2	MIGRATIONS, CULTES, CULTURE ET IDENTITE.....	84
5.3	LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX A LA REUNION.....	96
5.4	LE « VIVRE-ENSEMBLE » DANS LA CULTURE REUNIONNAISE.....	99
5.5	SYNTHESE	103

Deuxième partie : Problématique et hypothèses

6	DU PROBLEME DE RECHERCHE A LA QUESTION DE RECHERCHE	104
7	APPROCHES ET CONCEPTS RETENUS	105
7.1	REVUE DE LITTERATURE DE LA DEFINITION DU « VIVRE-ENSEMBLE »	105
7.2	LES CONCEPTS RETENUS : L'ALTERITE ET LA PLURALITE	109
8	HYPOTHESES	114

Troisième partie : Méthodologie

9	ÉTHIQUE DU CHERCHEUR	116
9.1	POSITION DU CHERCHEUR	116
9.2	FINANCEMENTS.....	118

10	CADRE METHODOLOGIQUE.....	119
10.1	LE RECUEIL DES DONNEES.....	119
10.2	LE TRAITEMENT DU CORPUS.....	123
10.3	DU QUALITATIF AU QUANTITATIF	128
11	PRESENTATION DES TERRAINS CONCERNANT L'ENQUETE QUALITATIVE	130
11.1	LE TERRAIN DU RELIGIEUX ET DE L'INTERRELIGIEUX	130
11.2	LE TERRAIN ASSOCIATIF.....	138
11.3	LE TERRAIN UNIVERSITAIRE.....	143

Quatrième partie : Résultats et analyse des données

12	ANALYSE DES DONNEES DU TERRAIN ASSOCIATIF.....	147
12.1	PRESENTATION DU TERRAIN DES ASSOCIATIONS.....	148
12.2	REPRESENTATIONS DU « VIVRE-ENSEMBLE » PAR LES MEMBRES DES ASSOCIATIONS.....	149
12.3	LA VIE ASSOCIATIVE ET LE « VIVRE-ENSEMBLE »	162
12.4	LE BENEVOLE ET LE « VIVRE-ENSEMBLE ».....	169
12.5	CONCLUSION DE L'ANALYSE DU TERRAIN ASSOCIATIF	173
13	ANALYSE DES DONNEES DU TERRAIN RELIGIEUX ET INTERRELIGIEUX	175
13.1	LES CROYANTS REUNIONNAIS	175
13.2	LE PUBLIC OFFICIAIT	220
13.3	LES MEMBRES DU GROUPE DE DIALOGUE INTERRELIGIEUX DE LA REUNION	270
13.4	LES REPRESENTATIONS DES MEMBRES DU GROUPE DE DIALOGUE INTERRELIGIEUX SUR LA LAÏCITE	295
13.5	SYNTHESE DU TERRAIN RELIGIEUX (CROYANTS, OFFICIANTS ET MEMBRES DU GDIR)	300
13.6	POINTS COMMUNS AUX TROIS PUBLICS SUR LES REPRESENTATIONS DU « VIVRE-ENSEMBLE » REUNIONNAIS.....	300
13.7	POINTS COMMUNS AUX TROIS PUBLICS SUR LA RELIGION ET LE « VIVRE-ENSEMBLE »	309
13.8	POINTS COMMUNS AUX TROIS PUBLICS SUR LE ROLE DE L'ÉTAT DANS LE « VIVRE-ENSEMBLE »	312
13.9	LE GROUPE DE DIALOGUE INTERRELIGIEUX DE LA REUNION	316
13.10	CONCLUSION	318
14	LE TERRAIN DE LA JEUNESSE.....	321
14.1	INTRODUCTION	321
14.2	PRESENTATION DU PUBLIC QUESTIONNE.....	322
14.3	POINT DE VUE DES ETUDIANTS SUR LE ROLE DES ASSOCIATIONS DANS LA CONSTRUCTION DU « VIVRE-ENSEMBLE ».....	329
14.4	POINT DE VUE DES ETUDIANTS SUR LE ROLE DES RELIGIONS DANS LE « VIVRE-ENSEMBLE ».....	333
14.5	LE POINT DE VUE DES ETUDIANTS SUR LE « VIVRE-ENSEMBLE ».....	339
14.6	SYNTHESE DU TERRAIN DE LA JEUNESSE.....	345

Conclusion

15	CONCLUSION.....	347
15.1	REPONSE A LA QUESTION DE RECHERCHE.....	347
15.2	REPONSES AUX HYPOTHESES GENERALES	349
15.3	UNE DEFINITION DU « VIVRE-ENSEMBLE » REUNIONNAIS ?	351
15.4	REPRESENTATION DU « VIVRE-ENSEMBLE » A LA REUNION DU POINT DE VUE DU CHERCHEUR	355
15.5	NOMENCLATURE DE L'ARBRE DU « VIVRE-ENSEMBLE ».....	356
15.6	LIMITES ET PERSPECTIVES	362
16	BIBLIOGRAPHIE.....	363
17	ANNEXES.....	387
18	TABLE DES MATIERES	488

Introduction

a) A l'initiative de la thèse, un contexte anthropologique, celui de l'île de La Réunion.

Notre siècle, celui de la révolution numérique et technologique, nos sociétés modernes vivent un bouleversement dans leurs normes et leurs repères. Avec la mondialisation et la globalisation des marchés, les frontières séparant les pays et les « cultures » deviennent de plus en plus floues. Par le biais d'internet, les sociétés humaines se sont à la fois rapprochées les unes des autres, mais se sont aussi éloignées. Dans son ouvrage publié en 2011, Sherry Turkle montre « l'illusion du rassemblement de l'humanité par-delà les frontières », alors qu'en réalité, les réseaux sociaux ont tendance à isoler les personnes. Ce phénomène observé a été conceptualisé sous l'appellation « Alone together » par Turkle S. (2011). Nous vivons l'époque de l'hyper-communication et l'accélération du partage des savoirs et des connaissances. Cette mondialisation et globalisation du marché a facilité la circulation des marchandises, des biens et... des personnes. C'est dans ce contexte mondial d'hyperactivité qu'un intérêt réflexif pour la notion de « vivre-ensemble » est pour la première fois mise en valeur par Alain Touraine en 1997, avec une question provocatrice « Pourrons-nous vivre-ensemble ? Égaux et différents. ». Cet auteur met en lumière la cassure provoquée par la globalisation du marché et l'identité sociale de l'individu. Le citoyen est davantage l'Homme de la cité¹ avec des normes définies par une société de production. Cependant, la société est devenue une société de consommation, ce qui entraîne une redéfinition de la norme et des repères. C'est ainsi qu'il met en avant la difficulté de l'État français à gérer une économie capitaliste à la fois sauvage et vorace et du repli identitaire. Depuis la fin du XXe siècle, les flux migratoires se sont également accélérés, provoquant au passage une crispation « identitaire » dans les pays d'accueil. Comme l'explique Laplantine (2015), cette crispation est due à la crainte et à la peur de ne plus exister. Qu'il s'agisse du groupe « majoritaire » qui a peur de perdre ses valeurs et « privilèges » où des groupes « minoritaires » qui ont peur d'être assimilés par la majorité. Cette peur de l'autre peut se retrouver également dans la théorie du choc des civilisations de Samuel Huntington (2000), bien que, toute proportion gardée, une civilisation ne se réduit pas à une vision essentialiste, mais à l'idée fondamentale que pour exister toute civilisation cohabite avec les autres.

¹ « Plus de la moitié de la population mondiale vit désormais dans des villes. Légèrement inférieur à 30 % en 1950, le taux d'urbanisation franchit en 2007, la « barre » de 50 %. D'après les Nations unies, il devrait se situer un peu au-dessus de 60 % en 2030. » (Véron, 2007, p.1)

Aujourd'hui, ce phénomène observé par Tourraine (1997) s'est exacerbé et le repli identitaire, provoqué par la peur de la perte des valeurs et des repères, se transforme parfois en extrémisme radical. Les attentats provoqués sur le sol français en 2015 ont renforcé la peur de l'Autre et provoquer la mise à distance des identités par un communautarisme exacerbé. Ces phénomènes de mise à distance et de repli sur soi montrent que la question du « vivre-ensemble » est toujours d'actualité. À chaque événement anxigène, la cohésion sociale est remise en cause.

Malgré les différentes lois pour essayer d'atteindre « l'unité sociale » et faire en sorte que la République française soit « une et indivisible », la France est toujours à la recherche d'un modèle de « vivre-ensemble ». Cette quête apparaît déjà dans le concept de « faire société » à travers l'idéologie de la nation. Ceci se vérifie dans la constitution même de la République française et dans la Déclaration Universelle de l'Homme et du Citoyen. L'accent est mis sur le mot « citoyenneté », car c'est ce statut qui permet au français de vivre le triptyque républicain : Liberté, Égalité, Fraternité. Enfin, cette égalité se manifeste par la loi sur la laïcité du 9 décembre 1905, en assurant une égalité de traitement à tous les citoyens, indifféremment de l'appartenance ethnique, religieuse, sexuelle, permettant ainsi de « faire société » par la création d'espaces et de représentations idéologiques communes.

L'application d'un tel modèle de société sera tributaire des contextes socioculturels plus ou moins favorables dans lesquels il va s'implanter.

La France ne se limite pas à son territoire hexagonal, elle s'étend sur ses territoires d'Outre-mer. Parmi les espaces ultramarins, le département de La Réunion semble être loué pour son « vivre-ensemble » : « La Réunion est un modèle de vivre-ensemble, terres des religions, aux mille visages et aux mille paysages »². Cette phrase est très souvent utilisée par les sites de voyages et les sites touristiques pour décrire La Réunion. Ce propos, qui entonne une mélodie décrivant une société réconciliée, est visible dans la réalité au quotidien.

L'île est jeune dans l'histoire géologique de la Terre et l'histoire de son peuplement l'est tout autant. Le contexte anthropologique de l'île de La Réunion est particulièrement intéressant à étudier, surtout dans le cadre du « vivre-ensemble ». Cette île géographiquement isolée a connu différentes vagues migratoires (Africains, Européens, Malgaches, Comoriens, Indiens, tamouls et musulmans, Chinois) qui ont à leur arrivée enrichie la société réunionnaise par des apports culturels, culturels et ethniques, façonnant ainsi la culture réunionnaise. Cette société qui n'a que 357 ans d'existence, a connu et connaît toujours différentes logiques de rencontre sur son petit territoire de 2 512 km². De l'assimilation en passant par l'intégration, du multiculturel à

² <https://www.lesflamboyants-dumee.com/lile-intense-vivre-ensemble-unique/>
<http://www.terra-mundi.com/decouvrez-nos-sejours/itinerances/7774-la-reunion-l-ile-aux-mille-visages.html>

l'interculturel, la société réunionnais est riche en interaction et plurielle dans la diversité quotidienne en contact. Son histoire est douloureuse, puisque l'île a connu l'esclavage, l'engagisme, la misère, la famine, les épidémies et les différentes catastrophes naturelles. Pour autant, la société réunionnais est perçue de l'extérieur comme une société solidaire et un modèle pour son « vivre-ensemble ». Ces représentations nous ont amené à nous intéresser à cette notion de « vivre ensemble » dans ce contexte « d'île intense » en raison de son intensité géologique et de son développement sociologique. Les mécanismes qui produisent du lien social, d'après Goffman (2013), reposent sur des règles encrées sur l'ordre social. Ce « vivre-ensemble » obéirait à des règles d'interaction entre les individus portant chacun une « culture » unique et un rapport unique à l'autre. Qu'en est-il de ces mécanismes dans la société réunionnais ? Que signifie « vivre-ensemble » dans le contexte réunionnais ? Existe-t-il un modèle réunionnais du « vivre-ensemble » ? Si oui, peut-il être répliquable ? Ce questionnement, relatif à notre quotidien en tant que réunionnais, est le départ de notre étude sur le « vivre-ensemble » dans le contexte réunionnais.

b) Mon rapport à mon objet d'étude

En tant que réunionnais, le terrain de cette recherche est donc mon lieu vie depuis ma naissance. Si c'est en tant que chercheur en anthropologie que j'investigue le terrain, il ne faut pas oublier qu'avant tout, je suis réunionnais, faisant partie de ce que l'on nomme les Zarabs³, bien que je sois métis, né d'un père « yab »⁴ et d'une mère « malbaraise »⁵, tous deux ayant embrassé l'islam. Ce qui fait que je suis un réunionnais, métis et musulman. Le métissage est un fait culturel à la Réunion. S'il fut longtemps décrié par les pouvoirs publics et les populations, renvoyant l'enfant métis à l'enfant bâtard⁶, il est considéré de manière générale depuis 30 ans comme une plus-value, comme nous le rappelle Ardoino (2012),

[...] le métissage devient une valeur et non pas un manque à gagner. D'ailleurs, quand on se balade dans les terres de métissage comme le Brésil, le Mexique, La Réunion, etc., on s'aperçoit que les produits visibles du métissage ne sont pas horribles ! Il y a au contraire des trouvailles extrêmement belles et intéressantes. (Ardoino, 2012, p.71).

³ Communauté indo-musulmane de La Réunion issue de la région du Gujarat en Inde

⁴ Appellation des petits colons blancs pauvres, en opposition aux « gros blancs » (propriétaires terriens).

⁵ Communauté indienne de la Réunion, originaire de Calcutta, des côtes de Malabar, etc.

⁶ Ici nous faisons référence à la « batarsité », mot créé par le chanteur réunionnais Danyèl Waro. « *La batarsité est une conceptualisation de l'identité réunionnais par Daniel Waro. Il rattache les racines de l'identité réunionnais au mélange des cultures qui fit naître à la fois la langue créole et l'homme réunionnais.* » (Marie Redon, Saint-Martin, une petite île divisée pour des grands enjeux in Les cahiers d'outre-mer, n°234, avril-juin 2006)

Cependant, le métissage n'est jamais une synthèse, ni une fusion. C'est une culture spécifique qui ne peut être réduite aux deux pôles qui l'ont constitué. En ce sens, Ardoino (2012) précise exactement notre situation : « Le problème du métis est qu'il a terriblement souffert du rejet des deux communautés : son impureté le condamne. Mais ceux qui ont de la chance et vont plus loin se retrouvent pluriels. » (Ibid., p.71). En effet, mon entourage m'associe physiquement aux indo-musulmans dits « Zarabs » et je suis musulman, mais je n'ai pas de filiation indo-musulmane. Je porte un nom à consonance chinoise, mais je ne suis pas « sinois »⁷, et je n'ai strictement rien à voir avec la culture tamoule et la religion hindoue dont sont issus mes grands-parents maternels, puisque ma mère a embrassé l'islam. Concrètement, si je ne fais partie d'aucune communauté ethnique de la Réunion, mes multiples appartenances filiales et culturelles, par les métissages biologiques, culturels et culturels de mes aïeux, me permettent de faire un certain pas de côté vis-à-vis de mon milieu de vie. Cependant, toute étude anthropologique a un impact sur la façon de penser du chercheur, car « [...] la différence entre le penseur de chambre et le chercheur de terrain, c'est que ce dernier s'est senti personnellement modifié par cette expérience » (Augé & Colleyn, 2018, p.86). Effectivement, le contact avec l'altérité, la découverte de lieux qui jusque-là étaient cachés par le voile de mon enculturation, m'ont fait prendre conscience d'une autre réalité que mon quotidien et m'ont permis d'entrer progressivement dans un processus de décontextualisation. Cette recherche m'a permis de questionner de nouveau mes aprioris sur la relation à l'Autre et de penser la notion de « vivre-ensemble » comme un réunionnais redécouvrant son environnement. Bachelard (1934) résume exactement ma démarche lorsqu'il affirme que :

Face au réel, ce qu'on croit savoir clairement offusque ce qu'on devrait savoir. Quand il se présente à la culture scientifique, l'esprit n'est jamais jeune. Il est même très vieux, car il a l'âge de ses préjugés. Accéder à la science, c'est, spirituellement, rajeunir, c'est accepter une mutation brusque qui doit contredire un passé. (Bachelard, 1934, p.17).

La distanciation est donc nécessaire pour aborder un sujet. En tant que natif de La Réunion, j'ai travaillé cette mise à distance, même si la part de subjectivité est parfois difficile à contrôler.

⁷ Communauté chinoise de la Réunion.

Enfin, j'ai décidé d'entreprendre ce travail de thèse pour deux raisons, l'une est personnelle et l'autre professionnelle.

Concernant les raisons personnelles, je me suis toujours posé la question de ma place au sein de la société réunionnaise. Ma curiosité à comprendre les mécanismes sociaux m'a amené à choisir la filière Sciences de l'éducation en 2015. Bien que cette voie soit axée sur l'éducation et les apprentissages, elle m'a permis d'apprendre des notions telles que la psychologie sociale, l'anthropologie sociale et culturelle et la sociologie. Une fois la licence obtenue, j'ai continué mon parcours en master MEEF Recherche en Sciences de l'Éducation. Ces deux années de master m'ont donné le goût de la recherche en anthropologie par la production de mon mémoire ethnographique⁸. L'idée d'étudier la notion de « vivre-ensemble » a commencé à faire son chemin lorsque j'ai remporté le concours sur la laïcité et le vivre-ensemble, organisé par l'université de La Réunion en 2015⁹. En parallèle, j'ai suivi la formation République et Religions, délivré sous la forme d'un Diplôme Universitaire par la formation continue de l'Université de La Réunion. C'est dans cette formation que l'intérêt pour l'étude du « vivre-ensemble » à La Réunion est réellement né en tant que tel. Pour donner suite à l'obtention du diplôme de Master 2 et du diplôme universitaire République et Religions, j'ai rejoint l'association Trait-d'union¹⁰. Le but de cette association est de promouvoir le principe de la laïcité auprès de la population réunionnaise pour ancrer les valeurs républicaines, morales et humaines. En ce sens, après maintes réflexions et observations sur le terrain, j'ai créé le jeu : « Sauvons Laïcité © ». Ce jeu permet de comprendre la laïcité de manière ludique, il est à la portée de tous. Cet outil pédagogique a remporté le concours national de la laïcité en 2021¹¹.

Enfin, les raisons professionnelles qui m'ont permis de concrétiser cette volonté d'étudier la notion de « vivre-ensemble » à La Réunion reposent sur plusieurs expériences vécues en tant qu'apprenant. Le premier milieu professionnel dans lequel j'ai été formé est celui de l'artisanat et du bâtiment. En tant qu'apprenti, j'ai appris à apprécier l'atmosphère fraternelle qui rassemblait les ouvriers du bâtiment. Cette bonne ambiance était indispensable pour supporter certains travaux pénibles. Sur les chantiers, des amitiés sont nées, des camarades d'infortune qui passaient près de 8 h par jour côte à côte, finissaient forcément par se parler et confier les petits problèmes de la vie,

⁸ Zahir Liang-Ko-Yao. L'effet maître : L' influence de l'implication professionnelle de l'enseignant sur la mobilisation scolaire de l'élève. Education. 2017. (dumas-02469102)

⁹ Le poème que nous avons écrit a remporté le concours dans la catégorie poème. Ce poème est visible dans la salle du conseil de l'Université de La Réunion et dans l'espace EVE. (Voir annexe F)

¹⁰ Cette association fût créée par les étudiants sortant de la première promotion du D.U République et Religions en 2016.

¹¹ Je suis le concepteur du jeu « Sauvons Laïcité » ©Liang-ko-yao zahir

et ceci indépendamment de la religion ou de l'ethnie de chacun, créant ainsi du lien social propice à mener une vie ensemble.

J'ai, par la suite, continué mon parcours professionnel dans le milieu éducatif, et j'ai découvert d'autres réalités et atmosphères de travail. Afin de faire cours aux élèves, il fallait d'abord obtenir « une paix sociale », ce qui n'était pas toujours le cas. Or, cette paix sociale, je l'avais connue sur les chantiers. Les collègues et les autres membres du personnel enseignant parlaient souvent du vivre-ensemble et avaient chacun leur avis. Tous ces points de vue, entendus, ressentis, vécus m'ont donné envie de comprendre ce que recouvrait finalement ce terme « vivre-ensemble ».

c) L'axe de recherche

Le thème de notre recherche porte sur le « vivre-ensemble » réunionnais, un objet à la fois contemporain et complexe qui questionne avant tout le concept d'altérité. La discipline la mieux adaptée pour interroger cet objet de recherche est l'anthropologie sociale. Son fondement repose sur la problématique suivante : « Comment, en un lieu donné, la relation entre les uns et les autres est-elle conçue par les uns et les autres ? » (Augé & Colleyn, 2018, p.15), c'est la question même du rapport à l'autre qui fait référence par analogie aux liens sociaux, qui permet de faire exister des formes de « vivre-ensemble ». Par ailleurs : « L'anthropologie étudie les rapports intersubjectifs entre nos contemporains [...]. Ces rapports d'altérité et d'identité ne sont pas donnés une fois pour toutes, ils sont en constante recomposition. » (Ibid., p.14). Ceci pose les bases de notre objet, sur la question de l'évolution de la qualité des interactions, et donc du vivre-ensemble à La Réunion.

Afin de saisir une réalité dans l'immense complexité du social, nous nous concentrerons d'abord, non pas sur les mots « vivre » et « ensemble », mais sur la typographie entre ces deux mots, le « trait d'union ». Ce trait d'union doit être perçu comme une passerelle constituée de plusieurs liens. Nous nous intéresserons à deux de ces « liens sociaux » qui sont à la fois visibles dans l'espace public et privé, faisant partie intégrante du décor de la société réunionnaise. C'est à travers les religions et les associations que nous essaierons de comprendre ce qu'est le « vivre-ensemble Réunionnais », plus précisément dans les représentations de ces « acteurs » (religieux et associatifs) que nous allons tenter une description de ce fait social. De ce point de vue phénoménologique, et par notre choix d'aborder cette recherche sur ce thème par l'étude des représentations, l'axe anthropologique est privilégié car « [...] la spécificité du point de vue anthropologique réside dans cet intérêt pour l'étude de la relation à l'autre tel qu'il se construit dans son contexte social. La question du sens, c'est-à-dire des moyens grâce auxquels les êtres humains qui habitent un espace social s'accordent sur la manière de la représenter et d'y agir, est

la démarche anthropologique. » (Ibid., p.15). En effet, c'est bien le souci du sens et de la symbolique de la représentation du « vivre-ensemble » à La Réunion qui est ici en évidence.

Dans la première partie de notre étude, afin de faciliter la compréhension des autres chapitres, nous nous attarderons sur les différents concepts qui gravitent autour du terme « vivre-ensemble ». Puis, nous établirons une revue de littérature des principaux auteurs ayant travaillé sur la notion de « vivre-ensemble », notamment dans des contextes historiques et sociaux propres à diverses sociétés. En effet, certaines sociétés comme le Canada et le Québec sont considérées comme pionnières en matière d'étude portant sur la notion de vivre-ensemble. Il est donc pertinent de s'intéresser à la construction de ce terme dans ces sociétés contemporaines. Enfin, nous contextualiserons l'objet de recherche dans notre terrain d'étude, à savoir la société réunionnaise.

Dans la seconde et la troisième partie de notre étude, nous développerons la problématique de recherche ainsi que les différentes hypothèses fonctionnelles retenues pour les différents terrains de recherche : le milieu religieux, interreligieux et associatif. Nous expliquerons la méthodologie de recherche ainsi que les méthodes d'analyse retenues.

Dans la dernière partie, nous analyserons le corpus recueilli et présenterons les résultats obtenus pour chacun des terrains.

Afin de rendre la lecture plus souple, des synthèses reprendront les propos entre chaque partie.

Enfin, la conclusion abordera les limites de ce sujet de recherche.

Première partie : Cadre théorique, conceptuel, revue de littérature et contexte de l'étude

1 Cadre théorique, définition des concepts relatifs à l'étude du « vivre-ensemble »

1.1 Notion ou concept ?

En s'interrogeant sur la question du « vivre-ensemble », il est pertinent de s'interroger sur sa nature épistémologique dans un souci de rigueur méthodologique. Parle-t-on alors de concept ou bien de notion ?

En premier lieu, nous nous sommes intéressés à l'émergence d'un « concept » dans le milieu scientifique. Dans la plupart des recherches qualitatives, ce qui est le cas pour cette thèse, les chercheurs essaient d'inventer des concepts ou élaborer de nouvelles théories dans le but de faire progresser le savoir. Mais, comment définit-on un concept ? Pour Dumas H. (2011), un concept est construit à partir de trois éléments : la dénomination, la dimension de compréhension et enfin la dimension de l'extension. Il existe plusieurs stratégies pour nommer un concept, notamment le choix d'un mot dans le vocabulaire courant et lui donner un sens particulier. Par exemple, le mot « basique » était uniquement utilisé pour définir le taux d'acidité dans une solution. On disait qu'une solution était « basique » (le Ph est élevé, supérieur à 7) ou bien « acide » (Ph faible, inférieur à 7). Aujourd'hui, le mot « basique » est utilisé pour définir « un principe élémentaire ». Autre stratégie, l'invention d'un mot, c'est-à-dire un néologisme qui entre dans le dictionnaire par son utilisation récurrente. Le mot « malaisant » qui désigne une situation qui provoque de la gêne en est un bon exemple. Et enfin, l'hybridation qui consiste à combiner des mots entre eux, parfois dans des langues différentes.

Le second élément permettant de définir un concept est la dimension de compréhension. Elle permet de délimiter à la fois la structure interne et externe du concept. Il ne s'agit pas de donner une simple définition que l'on pourrait trouver dans le dictionnaire, mais bien une analyse minutieuse de tous les paramètres qui spécifient le concept. Enfin, la dimension de l'extension, qui n'est autre que l'application ou non du concept dans le réel. « Autrement dit, il n'y a pas de concept sans repérage d'un domaine empirique de validité. Certains concepts ne renvoient pas directement à une réalité observable. » (Dumas, p.69, 2011). Un concept devrait être appréhendé à partir d'un domaine de réflexion et de paradigme défini, afin d'éviter ce que l'on pourrait appeler un « flou épistémologique ». Cependant, il ne faut pas réduire le concept à une définition trop simpliste et qui correspond à un exemple bien défini. Pour valider si le concept en est un, Dumas

(2011) insiste sur le fait que s'il y a bien interaction entre les trois dimensions citées ci-dessus, alors il y a concept, lorsque que « [...] la dénomination doit s'accompagner d'une tentative de définition et d'un renvoi à une classe de faits empiriques » (Ibid., p.76). Ce qui nous amène à nous poser la question suivante sur notre objet d'étude : Est-ce que le vivre-ensemble est un concept ? Ou bien est-il autre chose ? Pour y répondre, il est nécessaire de se pencher sur une définition épistémologique de la notion.

Concernant la notion, la définition la plus élémentaire serait : « La connaissance immédiate, intuitive de quelque chose. ».¹² Autrement dit, il n'y a pas besoin de recherche de la dimension de compréhension, contrairement au concept. On peut considérer la notion comme une vérité générale, ou encore une idée reconnue et admise de tous car elle fait partie du bon sens commun. C'est donc à partir d'une notion que l'on peut penser et construire une représentation d'un objet ou d'une situation. Peut-on donc dire que le vivre-ensemble possède les contours d'une notion ? Une idée reconnue et admise de tous car son sens est évident, voire unanime pour le commun des mortels ? Ou bien un concept délimité dans les trois dimensions proposées par Dumas (2011) ?

Même si tout un chacun connaît la dénomination « vivre-ensemble », il est parfois, voire souvent difficile, de la définir, tant les définitions sont aussi nombreuses que les sociétés ou les personnes. La dimension de la compréhension est donc incomplète et pas suffisamment précise dans ce cadre. Lorsque l'on parle de « vivre-ensemble » ou « vivre ensemble », peut-on savoir de quoi l'on parle ? À partir de quel point de vue ? De quelle société ? Parler de ce terme qui reste encore à conceptualiser, c'est non seulement s'intéresser au mode de fonctionnement d'une société, mais c'est aussi s'intéresser à son histoire et à son peuplement. Si sa compréhension est confuse, malgré les différentes études anglophones et francophones menées sur sa graphie et sur ses possibles définitions (Fall, 2015), sa dimension pratique est également difficilement observable. Comment reconnaît-on lorsqu'il y a « vivre-ensemble » ou « non vivre-ensemble » ? À partir de combien de marqueurs ou critères observables, peut-on dire qu'il y a vivre-ensemble ? Par sa difficulté à appréhender scientifiquement et précisément ce que recouvre ce terme, peut-on le placer dans la catégorie des concepts pragmatiques, ou bien de concept en acte ? Toutes ces questions font que le « vivre-ensemble réunionnais » est un sujet d'étude intéressant, car il s'agit d'un domaine à explorer dans toute sa complexité.

¹² Définition du CNRTL. <https://cnrtl.fr/definition/notion>

À la suite des différentes lectures, nous avons remarqué que certains concepts reviennent de manière récurrente lorsque l'on essaie de définir et de comprendre le vivre-ensemble. À ce niveau, il est évident de dire « [...] qu'il n'y a pas un vivre ensemble, celui des injonctions au pluralisme, mais bien des " vivre ensemble ", que traduisent des sociétés réelles et leurs interprétants » (Saillant, 2015, p.4). En revanche, il existe d'autres concepts plus stables et déjà éprouvés scientifiquement qui sont liés au vivre-ensemble et qui servent d'ailleurs à l'expliquer en partie. Afin de saisir l'objet de notre étude, il serait pertinent de définir ces concepts et de les affiner pour rendre plus clair notre étude sans enlever toute la complexité de l'objet.

1.2 Le concept d'altérité : altérité, alternation, aliénation, altération

Ce concept se retrouve à la fois dans notre axe de recherche, et dans notre propre implication en tant que chercheur en anthropologie. En effet, l'altérité est au cœur de l'anthropologie, pour ne pas dire la base sur laquelle elle repose. Le paradigme anthropologique repose toujours sur la même question fondamentale : « Comment, en un lieu donné, la relation entre les uns et les autres est-elle conçue par les uns et les autres ? » (Augé & Colleyn, 2018, p.15). La question de l'autre, d'Autrui, la relation à l'autre dans son contexte social relève de la spécificité de l'anthropologie. De plus, cette altérité est une attitude mentale propre à l'anthropologue, car il doit sans cesse questionner ses aprioris et ses préjugés. Nous pouvons donc dire que l'altérité est à la fois la base de l'anthropologie, mais aussi un outil pour l'anthropologue.

L'altérité n'est pas uniquement le fait de l'anthropologie, qui est une science de la fin du XIXe siècle, mais remonte à plus loin dans l'Antiquité. « L'altérité est l'antonyme du même, on réserve la majuscule à l'Autre pour désigner une position, une place dans une structure. » (Ferréol & Jucquois, 2003, p.4). L'alter désigne le caractère de ce qui est autre en entretenant une relation fondamentale avec la « mêmété ». Ce concept se retrouve chez Platon pour expliquer la différence entre le « je » par rapport au « nous » pour identifier l'étranger, celui qui ne parle pas la même langue, qui définit étymologiquement le « barbare ». D'ailleurs Jodelet (2005) précise que ce type d'altérité fait référence à « l'altérité du dehors », cette identification au lointain, à l'« exotique » qui est établie en fonction d'une culture propre. En complément de cette altérité extérieure, elle ajoute une « altérité du dedans » qui concerne essentiellement nos sociétés contemporaines par leur caractère foncièrement pluriel :

[...] marqués du sceau de la différence qu'elle soit d'ordre physique ou corporel, du registre des mœurs ou liée à une appartenance de groupe se distinguant à l'intérieur d'un même ensemble

social ou culturel et pouvant être considérés comme source de malaise ou de menace. (Jodelet D., 2005, p.26)

L'altérité est issue d'un double processus de construction de l'identité par l'identification du « moi » et du « non-moi », et par la même occasion, elle crée de l'exclusion sociale par une mise en altérité radicale qui peut se retrouver sous plusieurs formes comme le communautarisme ou encore le racisme. De plus : « C'est toujours la réflexion sur l'altérité qui précède et permet toute définition identitaire. » (Augé & Colleyn, 1994, p.84). Cette construction du soi par rapport à l'autre se manifeste souvent dans des manichéismes comme l'autochtone et l'étranger, le proche et le lointain, l'ami et l'ennemi, la majorité et la minorité. Il s'agit là d'un rapport de domination basé sur la logique des différences qui est elle-même basée sur la différenciation des sexes. Cette différenciation « de base » entraîne la reproduction de la domination sociale du principe masculin que l'on retrouve dans tous les contextes historiques et sociaux. Le jeu de l'altérité repose donc sur l'identité, mais aussi sur la différence, puisque le besoin de différenciation l'emporte sur le besoin d'affirmation d'une ressemblance (Abrams & Hogg, 1990). C'est dans la nature humaine de vouloir être à la fois comme les autres, et en même temps différent, le principe de la conformité et de la sur-conformité en psychologie sociale en est un parfait exemple.

Aujourd'hui, la définition de l'altérité ne fait plus mention de l'autre comme ennemi, un aliéné, terme que nous développerons plus loin, mais qui incorpore la dimension de l'acceptation de l'autre en tant qu'être différent, et se base sur la reconnaissance et la rencontre d'autrui. Ici, autrui est vu comme le prochain, et qui est défini dans les religions monothéistes.

Par extension, le lointain devient le prochain, à côté de l'étranger, c'est le pauvre, la veuve et l'orphelin. Dans cette perspective aussi bien religieuse qu'anthropologique, l'accent est mis sur la vulnérabilité d'autrui et tout ce qu'elle convoque : accueil, soin, protection, solidarité. (Ferréol & Jucquois, 2003, p.5)

Autrui n'est plus considéré comme une menace, mais comme une richesse et un plus pour la société. C'est ce que démontre Abdallah-Preteille (1999) en démontrant que l'autre m'apporte ce que je ne peux me donner à moi-même, ou encore Ricœur (1990) qui explique que nous avons besoin de l'Autre pour exister et savoir qu'on est soi. L'emphase est mise sur la relation à l'Autre et au même dans une situation sociale déterminée. De plus, tous les termes qui ont pour racine le mot « alter » sont souvent associés aux idées de changement d'état, qu'il soit bon ou mauvais.

C'est le contact avec l'autre qui permet ce changement, cette transformation de soi et de son environnement.

Cette altérité, perçue comme bénéfique, peut donc changer d'état en passant par ce que Vulbeau (2006) appelle « l'alternation », lorsque le soi veut devenir l'Autre. Il s'agit d'un changement radical qui permet d'oublier sa socialisation primaire pour adopter une socialisation secondaire afin d'oublier et de nier la vie d'avant, exactement comme une seconde naissance. Ce fait s'observe généralement dans les phénomènes de conversions religieuses, militantes ou communautaires. En embrassant une religion, on se plie à ses nouvelles règles parfois opposées à son ancienne vie. Ce phénomène d'alternation peut se produire de manière inverse, lorsqu'on rejette sa socialisation secondaire et que l'on recherche sa socialisation primaire. Un exemple bien connu à la Réunion est celui des enfants de la Creuse, où certains, après 60 ans de vie dans la Creuse, finissent par retrouver le berceau réunionnais et renouer avec leur socialisation primaire en abandonnant leur socialisation secondaire. Si cet Autre change, il peut aussi devenir étranger par le processus d'aliénation : « L'aliéné est incarcéré dans une altérité qu'il n'a pas choisie et qui s'impose à lui. » (Ibid., p.62). Cette aliénation peut être provoquée par des raisons intrinsèques à l'individu. On entre donc dans le champ de la psychiatrie et plus précisément dans le domaine de la folie. Ou encore, par une société capitaliste qui est perçue par le marxisme comme un système déraisonnable et contradictoire qui pousse l'individu à une forme d'aliénation. Dans ce cas, cette altérité qui s'impose à soi est perçue comme un désordre, une menace et un mal absolu.

Jusqu'à présent, le concept d'altérité est toujours sujet à discussion et à débat. L'altérité reste toujours un concept pensé dans les sphères intellectuelles. En réalité, le fait de penser l'altérité n'est pas dérangeant en soi, ce qui l'est en revanche, c'est le fait de le vivre au quotidien. Ardoino J. (2012) transforme cette « altérité » en « altération », qu'il définit par : « [...] le mouvement de l'autre, c'est l'action de l'autre, c'est la présence de l'autre, c'est elle qui ronfle, qui sent et qui me pose problème [...] c'est l'effet et l'action que l'autre exerce sur moi, et réciproquement. » (Ardoino, 2012, p.71). Pour dépasser cette altération qui semble gênante, Vulbeau (2006) et Ardoino (2012) pensent l'altérité en termes de métissage. Si le métissage est très bien connu sur le plan biologique, il est moins connu sous le plan de la pensée métisse, qui est à la fois processus et résultat de l'altérité. C'est le résultat de l'altération de deux éléments, l'un par l'autre, créant un nouvel élément qui ne peut pas être réduit aux deux éléments précédents. Ce métissage à la fois intellectuel et biologique est la forme de l'altérité recherchée dans nos sociétés contemporaines, puisqu'il est une valeur ajoutée sans être un manque à gagner. Ardoino (2012) fait même l'éloge du métissage biologique en citant le Brésil, le Mexique et La Réunion en exemple par « [...] des belles trouvailles extrêmement belles et intéressantes. » (Ardoino, 2012, p.71) et Vulbeau, sur le

plan de la pensée, voit « [...] le métissage comme une conversation infinie qui fait de soi et de l'autre, encore quelqu'un d'autre, même si c'est moi. » (Vulbeau, 2006, p.67). En d'autres termes, l'altérité reste une construction permanente, une négociation de tous les moments, un dialogue de la diversité dans une société fondamentalement plurielle.

1.3 Le concept de pluralité et de diversité

Le concept de « vivre-ensemble » s'intéressant à la relation à l'Autre, au rapport à Autrui, à l'altérité, englobe deux autres concepts qui lui sont très étroitement liés, le concept de diversité et celui de pluralité. Ces deux concepts peuvent se confondre et dans certaines définitions, ils peuvent être synonymes. Cependant, les deux termes revêtent deux réalités bien distinctes en sciences humaines.

L'origine du terme diversité provient du latin « diversus » qui signifie « divers », « différent » et marque bien le sens de la dualité qui s'exprime dans l'alter et l'ego, entre le « Je » et « l'Autre ». Cette binarité se retrouve également dans son utilisation première dans le domaine de la biologie. Le concept est utilisé pour faire l'inventaire des ressources naturelles, et donc catégoriser les espèces et les races, avant d'être un objet d'étude en sciences humaines. Le concept de « diversité » se retrouve surtout dans le domaine politique pour aborder le « vivre-ensemble ». Il fait partie de la démocratie en tant que principe, puisque la démocratie est une élaboration reposant sur le divers, et le multiple. Il s'agit là d'une réalité en mouvement, inscrite dans un changement perpétuel et la nécessité d'une ouverture, à l'autre, au débat, à l'échange (Brahya & Dumont, 2015). La diversité est avant tout une construction sociale et n'existe qu'à partir du moment où elle est perçue. Lorsqu'elle ne passe plus inaperçue et que les individus cherchent à être représentés et veulent que leur situation singulière soit perçue et comprise, les politiques sociales mettent en place des politiques de « gestion de la diversité ». Les caractéristiques de la diversité sont basées sur : le physique visible, le physique fonctionnel (handicap), sur les caractéristiques individuelles relevant de l'histoire de l'individu, sur les caractéristiques sociales et organisationnelles. Cette gestion de base sur les principes d'égalité des chances et de traitement, et de lutter contre toutes formes de discrimination, car,

[...] la gestion de la diversité s'articulerait aussi autour de valeurs telles que le respect des différences dans les valeurs, les attitudes, les comportements, les styles de vie. Ainsi que le rejet de tout comportement d'exclusion, de repli et de jugement. (Brahya & Dumont, 2015, p.35)

Cependant, la diversité porte en elle la racine de la différence et de la différenciation qui est un terrain propice à l'exclusion et à la ségrégation :

Ce fameux vivre ensemble peut être une simple juxtaposition nimbée de tolérance bienveillante ou se pervertir en confrontations communautaires sur la base de replis identitaires ou encore s'épanouir dans " le construire ensemble " impliquant la connaissance de l'autre, l'intérêt pour l'autre, le respect de l'autre et le débat des idées. (Ibid., p.37)

Ce concept est donc essentiel dans la compréhension du « vivre-ensemble » mais reste incomplet et ne présente pas l'aspect du multiple et du pluriel. La diversité permet d'identifier les différences, de les classer et de les « gérer », mais les différences restent chez les autres. Or, dans notre époque contemporaine, nos sociétés sont foncièrement plurielles, l'individu est pluriel dans son identité, sa culture, ses comportements et ses relations à l'Autre.

Le concept de pluralité est utilisé dans un grand nombre de champs comme la pluralité religieuse, ethnique, culturelle, culturelle, identitaire ou encore linguistique. Cette pluralité reconnaît le multiple et la différence à la fois chez l'autre et chez soi, et se réfère entre autres au principe « hologrammatique » d'Edgar Morin (2000). Ce principe repose sur le fait que chaque être vivant possède, à l'intérieur de lui, toutes les parties, et toutes les pluralités du monde. L'être humain comme la société revêt une « multidimensionnalité ». « Les unités complexes, comme l'être humain ou la société, sont multidimensionnelles : ainsi l'être humain est à la fois biologique, psychique, social, affectif, rationnel. La société comporte des dimensions historiques, économiques, sociologiques, religieuses. » (Morin, 2000, p.38). Ces éléments ne sont pas séparés en entités distinctes, mais sont liés entre eux, car ce sont des entités complexes, au sens de « complexus » signifiant « tisser ensemble ». La pluralité peut s'exprimer de plusieurs manières, pour Ardoino (2012), elle peut être homogène ou hétérogène. Le principe de l'homogénéité repose sur l'idée de l'uniformité de la pensée, de religion et même d'ethnie. La pluralité dans ce contexte se trouve dans le fait que plusieurs individus partagent cette uniformité, ce qui mène généralement à de l'exclusion, du communautarisme et de la ségrégation exprimant l'altérité sous sa forme radicale. Alors que le principe d'hétérogénéité conçoit le pluriel à la fois entre individu et chez l'individu. La pluralité hétérogène entraîne la pensée métisse et le métissage, qui n'est ni un

melting pot¹³, ni un salad bowl¹⁴, mais une nouvelle forme de pensée, de culture et d'identité. Deux entités plurielles qui se rencontrent vont former une nouvelle entité plurielle qui n'est pas réductible aux deux autres. C'est pour cela qu'il est pertinent de parler de pluralité hétérogène lorsque nous abordons l'étude du « vivre-ensemble » dans le contexte réunionnais et non de diversité.

1.4 Le concept de lien social

L'interrogation du « vivre-ensemble » dans nos sociétés contemporaines recouvre un ensemble de questionnements sur d'autres concepts tels que le lien social. Ce concept fait partie intégrante du « vivre-ensemble » car, posée comme objet, cette thématique revient à « prendre la température de la société ». C'est en observant l'état du lien social qu'on peut s'enquérir de l'état du « vivre-ensemble ». Paugam (2008) résume bien son usage en affirmant que : « L'expression “ lien social ” est aujourd'hui employée pour désigner tout à la fois le désir de vivre ensemble, la volonté de relier les individus dispersés, l'ambition d'une cohésion plus profonde de la société dans son ensemble. » (Paugam, 2008, p.4). Ce lien exprime donc une forme de solidarité entre les individus et entre les individus et les institutions, ainsi qu'une volonté d'unir au-delà des différences. C'est la principale fonction du lien social, celle « [...] d'unir les individus et les groupes sociaux et de leur garantir, par des règles communément partagées, une coexistence pacifique. » (Ibid., p.6). Cette solidarité est étudiée par Durkheim (1893) qui lui donne un sens sociologique en parlant de solidarité mécanique et de solidarité organique. La différence fondamentale entre ces deux types de solidarité se trouve dans les caractéristiques des sociétés étudiées.

La solidarité mécanique concerne les sociétés traditionnelles et repose sur une homogénéité des valeurs et des croyances qui se renforcent par de nombreux rituels. Les individus de cette société sont assez similaires et ont plus ou moins la même fonction, ce qui les amène à avoir une conscience collective forte, commandée par des impératifs et des interdits sociaux. Et, si les lois sont enfreintes, le système juridique sanctionne les fautes et les crimes de manière répressive. Ce type de société existait avant la départementalisation et pendant les périodes esclavagistes à la

¹³ Melting pot : aux États-Unis, brassage et assimilation d'éléments démographiques divers. (Définition Larousse)

¹⁴ Salad bowl : un saladier ou une salade verte est une métaphore de la façon dont une société multiculturelle peut intégrer différentes cultures tout en conservant leurs identités distinctes, contrastant avec un creuset, qui met l'accent sur la combinaison des parties en un seul tout. (Définition Wikipédia)

Réunion. C'était un fonctionnement typique des petits villages, où le curé, le maire et l'instituteur étaient des figures d'autorité.

La solidarité organique se réfère aux sociétés modernes ayant connu l'industrialisation et la post-industrialisation. Cette forme de solidarité repose sur la diversité des croyances et des valeurs, et crée une forme d'interdépendance qui est la conséquence de la division du travail. Il n'y a plus de similitudes entre les individus et leurs fonctions, mais une pluralité et une complémentarité des fonctions générant divers liens sociaux qui peuvent varier en intensité en fonction de chaque individu. La conscience collective est moins présente et beaucoup plus diffuse, car il n'y a plus d'interprétations uniques des impératifs sociaux. Lorsque les lois sont enfreintes, le système juridique n'est plus répressif, mais repressif et coopératif, le but étant de réparer les fautes et de favoriser la coopération des individus. C'est plus ou moins le cas de nos sociétés contemporaines et notamment la société réunionnaise. Il faut également noter que tout n'est pas manichéisme, dans certaines situations ou certains événements, la conscience collective peut se renforcer ou bien diminuer.

Le lien social repose donc sur cette solidarité qui est exprimée dans les interactions quotidiennes, on peut dire que : « [...] le lien social n'est finalement rien d'autre que la relation à l'autre. » (Lebot, 2002, p.131) et que cette relation implique un échange à tous les niveaux.

Tous les contacts physiques et psychiques, les échanges de plaisir et douleur, les conversations et les silences, les manifestations d'intérêts communs ou opposés qui se produisent sans cesse, voilà d'abord ce qui fait la prodigieuse solidité du tissu social, sa vie fluctuante, avec laquelle ses éléments trouvent, perdent, déplacent sans cesse leur équilibre. (Simmel,1999, p.56)

Ce lien est donc une construction permanente, au même titre que l'altérité et le « vivre-ensemble », ce qui fait de ce concept un élément essentiel pour comprendre la structure de notre objet d'étude.

1.5 Le concept de cohésion sociale

Souvent confondu avec le concept de lien social, le concept de cohésion sociale tire son origine de la sociologie Durkheimienne (Filloux, 1977) qui considère la cohésion sociale comme un fait structurant la société et la définit comme l'interdépendance entre les membres d'une société ainsi qu'en référence aux loyautés partagées et à la solidarité. Ce concept peut être abordé sous deux

angles, l'holistique s'intéressant à la société en elle-même, et l'individuel se concentrant sur les individus de cette société.

Avant que le concept ne soit abordé d'un point de vue des sciences humaines, « la cohésion sociale » apparaît surtout dans le domaine politique en tant que principe essentiel dans le rapport Delors en 1996. Le but étant de renforcer la cohésion politique, économique et sociale face à une mondialisation des marchés et de l'économie, mettant en difficulté les États providences. Ces difficultés se manifestent par des inégalités économiques et des crises sociales sporadiques associant la cohésion sociale à l'identification d'un ensemble de problèmes (difficultés d'intégration de certains groupes sociaux, chômage, délinquance, échec scolaire, problèmes des banlieues, délocalisations, immigration, incertitude économique, etc.). C'est sur ces problèmes identifiés que les politiques depuis les années 1990 se basent pour reconstruire le « lien social ». Ce concept ne peut être défini de façon unique, mais il est généralement abordé sous deux angles, l'un est individuel, et l'autre sociétal.

Sous l'angle sociétal, on peut retrouver la cohésion sociale sous forme de contrat, au sens de Rousseau, 1762, où « [...] l'accord politique entre les individus est alors envisagé comme étant au fondement de l'organisation sociopolitique » (Guibet Lafaye, 2009, p.399). Ce contrat social repose essentiellement sur « [...] la somme de toutes les volontés individuelles de coopérer les uns avec les autres, sans contrainte, dans un ensemble de relations sociales, nécessaires aux individus pour survivre, mener leur existence et prospérer » (Ibid., p.415). C'est le cas de la France, notamment, qui fonde son principe de cohésion sociale sur les principes durkheimiens, c'est-à-dire sur la conscience collective républicaine et de la citoyenneté. L'intégration de l'individu en tant que citoyen se fait par l'intermédiaire de l'État. L'apparition des contrats aidés, dits « contrats d'insertion », et un bon exemple de contrat entre l'État et le citoyen. Le but étant de « faire société », ici le collectif prime sur l'individualité. Ce contrat social ne s'arrête pas à la relation entre citoyen et État, mais également entre les citoyens par la création d'un « pacte social » ou « pacte républicain » basé sur « [...] l'adoption de dispositifs de protection sociale (chômage, maladie, vieillesse) ou de transferts de ressources (allocation familiale, allocation logement) » (Ibid., p.400).

Un autre concept se référant à une approche holistique de la cohésion sociale est le concept de capital social. Souvent utilisé en sociologie, notamment par Bourdieu (1980), qui fait référence à ce principe en tant qu'appartenance à un groupe dont les agents sont unis par des liaisons permanentes et utiles. Cette utilisation reste du domaine de l'individuel, ici nous parlerons de capital social en terme structurel. Le capital social fait référence à l'organisation sociale comme les réseaux et inclut [...] les institutions, les relations, les attitudes et les valeurs qui contribuent au développement économique et social. Il fait tenir l'ensemble de la société. Il comprend les

valeurs partagées et les règles d'une conduite sociale exprimées dans les relations interpersonnelles, la confiance et le sens partagé d'une responsabilité " civique ", qui fait que la société est davantage qu'une collection d'individus. Sans un degré d'identification commune avec les formes de gouvernance, les normes culturelles, les règles sociales, il est difficile d'imaginer une société qui fonctionne. (Social Capital Initiative, 1998, p.1)

La cohésion sociale peut également être abordée sous l'angle individualiste qui ne la voit plus comme une caractéristique sociétale, mais plutôt comme une expérience et un ressenti subjectif. Cet individualisme peut s'exprimer de façon communautaire, où le sentiment d'appartenance que nourrit l'individu par rapport à la communauté est plus fort que le sentiment d'individualité. John Franck (1957) définit la cohésion sociale comme le sens que donnent les membres appartenant à un même groupe. Ce fut le cas dans les années 70 en France où le sentiment d'appartenance à une classe était un vecteur d'intégration et de cohésion sociale. Cet individualisme peut également s'exprimer de manière libérale, où la cohésion s'opère sous une forme minimale, car elle est limitée aux comportements privés. L'activité et les institutions économiques sont étroitement liées à cette cohésion, créant par la même occasion une stratification, « le statut du médecin est supérieur à celui d'un employé », les rémunérations sont donc inégales en fonction du statut et de la difficulté d'apprentissage. La définition libérale de la cohésion sociale ne repose plus sur l'État, mais sur les valeurs partagées par les individus.

1.6 Le concept de Pluriversalisme

Dans la logique d'utilisation des concepts précédents que sont l'altérité et la pluralité, le « vivre-ensemble réunionnais » que nous tenterons de comprendre, s'oriente dans une logique pluriversaliste. Pour comprendre cette expression, il serait intéressant de s'attarder sur le concept d'universalisme. Il s'agit là d'un réel problème épistémique, puisque l'universalisme humaniste est construit sur un modèle de domination : « La culture moderne dominante prétend être fondée sur l'universalisme humanisme. En vérité, dans sa version eurocentrique, elle s'inscrit contre lui, car l'eurocentrisme implique la destruction des peuples et des civilisations qui résistent à l'expansion de ce modèle. » (Amir, 1989, p.109). Cet universalisme humaniste issu du Siècle des Lumières repose sur un mythe de la modernité occultant l'Autre. D'une part, par son eurocentrisme et d'autre part, par une tromperie du développement. « La culture occidentale s'autoqualifie de supérieure, de plus " développée ", l'autre culture étant qualifiée d'inférieur, de grossière, de barbare, de sujette à une " immaturité " coupable. L'autre est nié, obligé de suivre un processus de

“ modernisation ”. » (Hutado Lopez, 2017, p.40). Ce concept fait référence à une autre forme de colonialisme, celui de « colonialité globale » de l’être et du savoir.

L’universalisme se confond également avec l’uniformité, même si son but est de rassembler, il a tendance à niveler les particularités. Le juste équilibre entre particularité et universalité se trouve dans une position médiane, celle de la pluriversalité. L’un des précurseurs de ce concept, Césaire (1994), en avait déjà esquissé les grandes lignes dans son livre :

Provincialisme ? Non pas. Je ne m’enterre pas dans un particularisme étroit. Mais, je ne veux pas non plus me perdre dans un universalisme décharné. Il y a deux manières de se perdre : par ségrégation murée dans le particulier ou par dilution dans “ l’universel ”. Ma conception de l’universel est celle d’un universel riche de tout le particulier, de tous les particuliers, approfondissement et coexistence de tous les particuliers. (Césaire, 1994, p.141)

Cette conception est reprise par Dussel (2009) sous l’appellation de « pluriversalisme transmoderne » pour viser un universalisme plus authentique, libéré de sa prétention hégémonique, et surtout pluriversel. D’autres auteurs comme Bernabé et Chamoiseau expérimentent ce même concept dans les milieux créoles, et préfèrent parler de diversité se définissant comme : « [...] la chance du monde diffracté, mais recomposé, où l’harmonisation consciente des diversités sont préservés. » (Bernabé et al., 1993, p.54).

Bien que cette logique se soit formée sur une « lutte » contre « la colonialité », elle est surtout basée sur une philosophie de la libération centrée sur l’altérité. Le principe étant de reconnaître l’altérité qui a été niée par la « modernisation » et l’esprit « civilisateur » de l’Occident. Le but est que ces philosophies et cultures niées puissent développer leurs potentialités. La Réunion est elle-même un exemple de culture niée, mais il faut dire que des efforts politiques ont été faits pour que les Réunionnais puissent retrouver leurs racines. Cette logique pluriversaliste est pertinente dans le contexte réunionnais, puisqu’elle exprime la logique de rencontre des milieux créoles. C’est à partir de la diversité des origines, des religions et des cultures que le commun a été créé. Par commun, nous entendons la langue, la culture, la cuisine réunionnaise et ses croyances populaires. C’est bien de la diversité que sont nés la pluralité, la pensée métisse et le métissage.

1.7 Le concept des valeurs, humaines, morales et spirituelles

Il s'agit probablement du concept où l'on accorde le moins de crédits scientifique, puisque ces valeurs, comme la solidarité, le partage ou encore la bienveillance, sont souvent d'ordre moral, voire religieux. Dans d'autres cas, il appartient au champ de la philosophie, notamment grâce aux philosophes de l'Antiquité grecque comme Platon ou Socrate. Ces valeurs se retrouvent cependant dans une grande majorité des tentatives de définition du « vivre-ensemble ». Elles se retrouvent également dans le concept d'altérité qui est porteur d'un ensemble de valeurs constituant une morale et une éthique. Quant aux valeurs humanistes, nous les retrouvons dans la plupart des sociétés, et dont la constitution repose sur elles. L'exemple le plus proche serait les valeurs de la République française formant le triptyque « Liberté, Égalité, Fraternité », présent dans toutes les institutions publiques. C'est pour cela que nous accordons de l'importance à définir le concept des valeurs sociales, individuelles et morales puisque nos terrains portent sur le domaine religieux et associatifs.

Le concept de valeur d'un point philosophique est un critère qui guide le jugement moral des individus et des sociétés : « Les valeurs morales sont nécessaires à l'homme pour tempérer ses appétits, pour garantir l'harmonie dans la vie sociale et politique. Elles assurent la bonne entente entre le “ je ” et les autres. » (Groux & Porcher, 2003, p.201). Ces valeurs peuvent se décliner à l'infini, et pour rester fidèle au concept d'altérité, nous avons choisi des valeurs se référant directement ou indirectement au rapport à l'autre, à autrui :

- **L'altruisme** fait référence à la capacité à préférer l'intérêt commun au détriment de son intérêt individuel. Cette valeur rejoint le principe de citoyen digne d'estime participant activement à la société par l'expression d'une solidarité envers la cité. « L'altruiste fait sien les valeurs d'amour, de générosité, de solidarité qui doivent être défendues par l'institution scolaire, pour contrecarrer les valeurs dominantes dans notre société où l'on a trop considéré que l'intérêt personnel, le profit et l'argent. » (Ibid., p.13). Cette définition fait référence à la crise des valeurs que connaît notre époque, bien résumé par Malraux : « Le XXIe siècle sera spirituel ou ne sera pas ? » (Malraux, 1972).
- **L'amitié**, qui incarne l'altérité dans sa forme la plus évidente. « Elle incarne le respect, l'acceptation de l'autre dans sa différence, source incontestable d'enrichissement mutuel. » (Groux & Porcher, 2003, p.15). Il s'agit bien d'une condition essentielle afin de pouvoir dialoguer de manière constructive dans une relation interculturelle.
- **La générosité**, est une valeur qui est connotée religieusement. Souvent associée à la charité et à l'idée de partage, elle permet de tisser le lien entre les individus d'une même société.

On peut reprendre l'exemple du Bon samaritain dans l'Évangile : « C'est parce que je vis l'altérité de façon altruiste et non égoïste que je me tourne vers l'autre et que je lui donne ce que je peux lui donner. » (Ibid., p.119) et est résumé par la morale kantienne : « Ne fais jamais à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit ».

- **Le partage** se différencie de la charité de par la rencontre entre deux egos dans une relation d'égalité. Alors que la charité se trouve être une relation de sauveur-sauvé, pour ne pas dire que l'un est en position d'infériorité par rapport à l'autre : « Le partage affirme à la fois l'identité séparée de deux protagonistes et leur compréhension puissante, leur pleine acceptation mutuelle. » (Ibid., p.165). La compréhension a une place importante dans le partage puisqu'elle permet de faire preuve de bienveillance envers autrui, de faire preuve d'empathie. Comme je me mets à la place de l'autre, je peux partager avec lui en évitant un maximum d'impair.
- **La solidarité**, valeur souvent employée dans les différents écrits sur le « vivre-ensemble » réunionnais, mais aussi employée dans différents noms d'associations relativement nombreux à la Réunion relevant de l'entraide sociale. D'ailleurs, la plupart d'entre elles ont pour objectif même la définition de solidarité, c'est-à-dire que : [...] les hommes ont un devoir de solidarité entre eux : les nouvelles générations ont une dette par rapport aux anciennes, et les peuples nantis ont un devoir d'humanité par rapport aux peuples démunis. C'est une notion morale qui est centrée autour de valeurs comme la justice, l'égalité, la générosité. La solidarité est en fait un devoir moral d'assistance entre les membres d'une même société. (Ibid. p.189)

Cette définition résume à elle seule la raison d'être des associations présentes sur le territoire réunionnais. L'histoire particulière de l'île fait que l'entraide et la solidarité étaient plus qu'un devoir moral, mais bel et bien une question de survie. Cette solidarité ne s'est pas faite sans heurts, comme dans toutes sociétés plurielles, les tensions entre différentes ethnies et classes sociales sont présentes.

- **La tolérance**, à la fois concept et valeur, est la moins évidente à définir, tant son utilisation est dévoyée. Nous nous contenterons de donner trois sens utilisés par la plupart des gens. Le premier porte une connotation négative et utilisée, le plus souvent, « la tolérance condescendante ». Ce sens met en évidence une relation de force qui est la plupart du temps inégalitaire, où le rapport dominant-dominé est évident. L'exemple le plus marquant serait l'immigrant dans un pays d'accueil. L'autochtone va « tolérer » sa présence puisqu'il a « le pouvoir de tolérer » et reste en position de supériorité pour à tout moment « l'exclure » s'il est hostile, où ne se plie pas à la majorité dominante. Le second sens est également

péjoratif, dans la mesure où il est un extrême de la tolérance condescendante. Si la première se montre hostile à « l'altérité », la seconde, « la tolérance angélique ou démagogique » autorise toutes les formes d'altérité, y compris les aliénations. Dans cette forme de tolérance, la limite des libertés est floue, il n'y a plus de contrôle, et les extrêmes peuvent agir comme bon leur semble, car il faut « tolérer leurs intolérances ». Enfin, la dernière est celle qui nous intéresse, « la tolérance pragmatique » de John Locke. Celle qui a permis la réalisation de la laïcité française et qui défend l'idée que personne ne détient la vérité, mais que chacun possède un morceau de vérité. C'est ce qu'explique Voltaire lorsqu'il mène sa réflexion philosophique sur ce concept :

Qu'est-ce que la tolérance ? C'est l'apanage de l'humanité. Nous sommes tous pétris de faiblesses et d'erreurs ; pardonnons-nous réciproquement nos sottises, c'est la première loi de la nature. [...] La discorde est le plus grand mal du genre humain et la tolérance en est le seul remède. (Stenger, 2010, p. 503)

L'emphase est mise sur le fait que l'Homme de manière générale est porteur de faiblesse, et qu'il ne faut pas se placer en accusateur, juge et bourreau envers son prochain. L'altérité se trouve d'abord dans la capacité à tolérer nos propres faiblesses et tolérer celles des autres afin d'éviter de tomber dans des pensées extrêmes. Voltaire le résume bien par cet exemple, [...] il est clair que nous devons nous tolérer mutuellement, parce que nous sommes tous faibles, inconséquentes, sujet à la mutation, à l'erreur. Un roseau couché par le vent dans la fange dira-t-il au roseau voisin couché dans un sens contraire : Rampe à ma façon, misérable, ou je te présenterai requête pour qu'on t'arrache et qu'on te brûle. (Ibid. p.510)

Ce genre de raisonnement intolérant a engendré de grandes pertes pour l'humanité, et continue aujourd'hui sous d'autres formes à engendrer des drames.

Enfin, les valeurs sont des composantes essentielles dans la relation à l'Autre et dans le rapport à l'Altérité. C'est ce que démontre Schwartz (2006) en expliquant à travers la théorie des valeurs que :

Les valeurs ont joué un rôle important, non seulement en sociologie, mais aussi en psychologie, en anthropologie et dans l'ensemble des disciplines connexes. On les utilise pour caractériser les

individus ou les sociétés, pour suivre le changement au cours du temps, et pour expliquer les motivations de base qui sous-tendent attitudes et comportements. (Schwartz, 2006, p.929)

Selon l'auteur, ces valeurs sont considérées comme universelles dans la mesure où elles se retrouvent dans trois nécessités de l'existence humaine : les besoins biologiques, l'interaction sociale et la survie du groupe. La conception chez l'humain des valeurs énumérées ci-dessus sont liées à six caractéristiques principales :

- Les valeurs sont des croyances associées de manière indissociable aux affects.
- Les valeurs ont trait à des objectifs désirables (ces valeurs importantes sont motivées pour poursuivre ces objectifs)
- Les valeurs transcendent les actions et les situations spécifiques, permettent de distinguer les valeurs de concepts plus restreints comme les normes ou les attitudes.
- Les valeurs servent d'étalon ou de critères. Les valeurs guident la sélection ou l'évaluation des actions, des politiques, des personnes et des événements.
- Les valeurs sont classées par ordre d'importance les unes par rapport aux autres
- L'importance relative de multiples valeurs guide l'action. Toute attitude, tout comportement, implique nécessairement plus d'une valeur (Schwartz, 2006).

L'interaction entre les individus ainsi que la rencontre avec l'Altérité sont donc motivées par plusieurs valeurs. Ces valeurs se retrouvent avant, pendant et après l'interaction. Il est donc pertinent de s'intéresser aux valeurs dans le cadre de l'étude du vivre-ensemble réunionnais.

Les concepts que nous avons définis et expliqués dans ce chapitre sont étroitement liés à la notion du « vivre-ensemble ». Les définitions de la notion du vivre-ensemble varient en fonction du contexte et de la situation. C'est ce que nous tenterons de démontrer dans la partie suivante sur la manifestation et les représentations de cette notion à travers les différentes ères civilisationnelles.

1.8 Les logiques de rencontre

L'altérité, la pluralité, la diversité, le lien social, la cohésion sociale, le pluriversalisme et les valeurs humaines, morales et universelles s'inscrivent tous dans ce que l'on appelle les « logiques de rencontre ». En effet, c'est à travers les rencontres et les interactions entre les individus qu'émergent ces différents concepts. Il est donc pertinent de décrire ces différentes logiques de

rencontre qui apparaissent dans les sociétés étudiées dans cette thèse et plus précisément le contexte réunionnais.

Quatre logiques de rencontre apparaissent régulièrement lorsque l'on étudie la société réunionnaise : l'assimilation, l'intégration, le multiculturalisme et l'interculturalisme. Ces logiques de rencontre peuvent être comparées en binôme assimilation / intégration et multiculturalisme / interculturalisme. Il est possible de faire la comparaison de ces logiques de rencontre puisqu'elles ne sont pas nécessairement antinomiques. En effet, ces quatre logiques de rencontre peuvent se retrouver sur un même territoire sans rejet de l'une par l'autre.

1.8.1 Assimilation / Intégration

Le terme assimilation vient de deux mots latins « *assimulatio* » qui signifie « feinte », « contrefaçon », « dissimulation », et du mot « *assimilation* » qui signifie « imitation », « comparaison », « ressemblance ». À travers l'histoire, seule la signification du second terme « *assimilation* » a survécu. Le mot « *assimilation* » apparaît d'abord dans le champ lexical religieux chrétien dès 1374. Il prend le sens de « communion avec Dieu ». L'assimilation parfaite s'obtient donc par la conformité des croyants à l'esprit de Dieu. Ainsi, l'assimilation est à la fois une croyance religieuse et une volonté d'appartenance à une communauté de croyants (Hajjat, 2011).

Ce terme change de champ lexical pour apparaître dans celui des sciences profanes grâce à la sécularisation des sociétés. La notion d'assimilation apparaît dans les sciences naturelles à partir du XVIII^e siècle ainsi que dans les discours coloniaux, britanniques et français. Son utilisation dans les domaines des sciences naturelles lui donne le sens de « ressemblance ». « *Assimilation* s.f. Terme physique. Action par laquelle les choses sont rendues semblables. L'assimilation se fait par le mouvement. » (Dictionnaire de l'Académie Française, 1762)

Diderot utilise la définition physique de l'Assimilation, qui véhicule les idées d'unité, de fusion, d'homogénéité et de disparition d'un élément naturel dans un autre au domaine des relations humaines. Pour lui, ce concept concerne surtout « les grands » qui peuvent imiter le luxe et l'opulence de la cour, alors que les « petits » vivent dans la misère. L'assimilation ne suppose pas la disparition de l'élément assimilé, puisqu'il considère que cette assimilation n'est que le masque de la misère du reste de la population parisienne, marquant ainsi la limite de l'assimilation.

C'est à partir du XVIII^e siècle et surtout du contexte politique international que la notion d'assimilation change de signification et rentre au service des discours coloniaux. Ce terme désigne la comparaison entre différents peuples.

Cet usage attribue une qualité essentielle à toute une collectivité, mais il a la particularité de définir l'assimilation négativement. La « non-assimilation » signifie l'irréductibilité ou la différence totale des deux peuples qui, pour cette raison, ne peuvent vivre ensemble. (Hajjat, 2011, p.12).

Dans le cadre de la politique coloniale française, la notion d'assimilation est plus nuancée en fonction des colonies. Aux Antilles, elle ne revêt pas la même signification que celle du Québec. Pour l'empire colonial français, assimiler les libres de couleur et les noirs aux Antilles en tant que Français était une hantise pour les blancs qui y étaient installés. La notion d'assimilation est donc redéfinie en fonction des catégories raciales propres au système esclavagiste. Le règlement de 1779 propose une définition de l'assimilation « [...] comme la tendance chez les gens de couleur à adopter des signes extérieurs de distinction sociale et raciale spécifique aux blancs. ». Dans la société esclavagiste, la hiérarchie sociale s'articule avec la hiérarchie raciale. S'habiller comme un riche, c'est passer pour un blanc, s'habiller comme un pauvre, c'est passer pour un noir (Ibid.). Alors qu'au Québec, l'assimilation des Amérindiens était une nécessité pour augmenter la population de la colonie. Il n'était plus fait mention d'assimilation, mais de francisation et de métissage.

Dans les deux cas, qu'il s'agisse des Antilles et du Québec, nous retrouvons un autre concept lié à celui d'assimilation, il s'agit du concept d'imitation. L'assimilation passe par l'imitation des comportements, de la culture et des administrations des colonisateurs par les autochtones. Pour Tarde (1993), l'une des grandes lois de l'imitation implique une relation de pouvoir et une ascendance du supérieur sur l'inférieur. À partir de la III^e république, la notion d'assimilation recouvre plusieurs significations : « [...] la notion renvoie à la fois à l'application intégrale des lois françaises aux colonies, à une forme de centralisation administrative et enfin, plus globalement, à une œuvre de transformation sociale et culturelle. » (Saada, 2005, p.7). Pour ainsi dire, la notion d'assimilation se mêle aux différentes missions civilisatrices (éduquer, civiliser, franciser les indigènes) de l'empire colonial français.

La notion d'assimilation restera marquée par son héritage colonial jusque dans les années 70 en France. Les politiques opteront pour une autre notion, celle de l'intégration. Si l'assimilation

est marquée par une relation de domination entre le civilisateur et le civilisé, l'intégration quant à elle opte pour le maintien des identités culturelles, favorisant les interactions avec les membres de la société d'accueil et participant à la vie sociale.

Le concept d'intégration est très souvent rattaché dans la littérature scientifique à la notion d'immigration, surtout dans le contexte français. L'intégration dans le système français relève de l'universalisme républicain basé lui-même sur le principe d'égalité. Il ne s'agit plus d'une relation de domination, mais bien d'une politique d'intégration visant par la citoyenneté commune de résoudre les tensions entre les différentes identités culturelles et l'unité politique (Schnapper, 2007). Les manifestations culturelles sont libres tant qu'elles ne troublent pas l'ordre public et ne remettent pas en cause les valeurs d'égalité et de liberté de tous les êtres humains (Ibid.). Le concept d'intégration devient donc une politique d'intégration sociale pour les migrants. Cette politique d'intégration sociale repose sur le principe de la dignité humaine et le respect de l'identité et de la « discrimination positive ». Enfin, ce concept d'intégration est un élément clé dans la compréhension du multiculturalisme et de l'interculturalisme.

1.8.2 Multiculturalisme / Interculturalisme

La notion de multiculturalisme apparaît essentiellement dans les politiques anglo-saxonnes en matière de gestion de la pluralité ethnoculturelle. La politique du multiculturalisme est basée sur le principe des libertés individuelles, du respect des différences tout en conservant les principes démocratiques. Beaucoup de sociétés contemporaines fonctionnent sur le principe du multiculturalisme. Par exemple, en Inde, la constitution de 1950 s'efforce de prendre en compte la diversité culturelle et l'apport des démocraties occidentales sur son territoire (Le Coadic, 2005). L'Union Indienne reconnaît les diversités linguistiques et les diversités religieuses en accordant officiellement des jours fériés à celles-ci. Elle assure également un pluralisme juridique en accord avec les instances judiciaires des communautés (Ibid.). Singapour pratique la « discrimination positive ». Le gouvernement singapourien a adopté des quotas pour gérer les inégalités économiques et sociales entre les communautés présentes sur son territoire. Enfin, le cas politique le plus explicite est celui du Canada, qui sera développé plus longuement dans la partie historique de cette thèse. Cette politique multiculturelle vise ainsi l'intégration de groupes marqués par une quelconque altérité dans une société majoritaire (Alaoui & Lenoir, 2020). Le multiculturalisme est également un instrument qui permet aux minorités de faire valoir leurs spécificités aux groupes majoritaires. Cependant, cette politique peut se révéler limitée, voire dangereuse. En effet, cette politique pourrait ne rien changer au niveau des inégalités sociales, mais profiteraient aux « leaders communautaires » (Le Coadic, 2005) entraînant encore plus de communautarismes, de replis sur

soi et de crispation entre les identités présentes dans une société donnée. Un exemple de dérive communautariste serait le mouvement « woke » qui est né aux États-Unis. Ce mouvement insiste sur les inégalités et les injustices subies par les afro-américains dans le but de réclamer la réparation des dommages subis à cause de ce statut minoritaire et d'exiger des bénéfices socio-économiques, culturels ou moraux. Ce mouvement met en péril le principe même d'égalité par une revendication identitaire trop forte au détriment de la cohésion et de l'unité sociale. Pourtant, ce modèle de gestion de la diversité et des identités qu'est le multiculturalisme est toujours d'actualité. À cela s'ajoute un autre modèle, celui de l'interculturalisme.

La notion d'interculturalisme apparaît vers la fin du XX^e dans les sociétés européennes et en Outre-Atlantique, notamment au Québec. L'interculturalisme est la forme officielle de l'interculturel en matière de politique publique permettant la gestion de l'hétérogénéité culturelle croissante dans les sociétés contemporaines (Alaoui & Lenoir, 2020). Contrairement au multiculturalisme qui s'appuie sur la reconnaissance de la diversité et sur les instruments de revendication des identités, l'interculturalisme se concentre sur la réorganisation des institutions afin de produire des interactions durables et paisibles entre les individus. Un des outils de la politique interculturaliste est l'apprentissage des dispositions relationnelles par l'acquisition des « compétences interculturelles ». « L'interculturel conduit vers l'interculturalisme au travers d'interactions ou d'activités communes et grâce à la conscientisation d'individus de leur interculturalité de fait, c'est-à-dire de nature métisse. » (Alaoui & Lenoir, 2020, p.135). Les auteurs insistent donc sur la volonté des minorités et de la majorité à construire du commun à travers les interactions entre les individus tout en préservant les différences.

Ainsi, ces logiques de rencontre sont présentes à travers les sociétés contemporaines, et à fortiori dans le contexte réunionnais. Elles peuvent influencer sur la représentation du « vivre-ensemble ». « Vivre-ensemble » dans le cadre du multiculturalisme relève plutôt d'une cohabitation, de la coexistence sans interaction entre les individus. Alors que dans le cadre de l'interculturalisme, « vivre-ensemble » prend la signification de créer du commun à travers les différences. C'est pour cela qu'il est important de prendre en compte et de définir ces logiques de rencontre.

2 Le vivre ensemble à différentes périodes historiques et diverses ères culturelles

L'humain est un animal social possédant un puissant instinct grégaire. Les différentes recherches anthropologiques, ethnologiques et archéologiques ont mis à jour cette particularité dans les différentes sociétés humaines, et cela, depuis l'histoire de l'humanité. De la préhistoire, en passant par nos ancêtres communs, de l'Homo erectus jusqu'au Neandertal à notre histoire contemporaine, l'homme a toujours eu besoin de ses semblables. Qu'il s'agisse de protection, puisque l'homme est apparu nu sur Terre si l'on suit la théorie de l'évolution, et qui concorde également avec les écrits des grandes religions monothéistes où la mère et le père de l'humanité étaient nus dans le jardin d'Éden avant de descendre sur Terre. L'union fait la force, être au milieu d'un groupe est plus rassurant. Qu'il s'agisse d'éducation, puisque l'homme possède une grande plasticité et la capacité à apprendre et à utiliser son environnement à son avantage. Ces savoirs et savoir-faire sont consignés au début de l'humanité dans la mémoire des anciens qui les transmettaient aux plus jeunes afin qu'ils puissent apprivoiser leur environnement et évoluer sans avoir à redécouvrir ce qui avait déjà été découvert par les générations précédentes. Ces savoirs furent ensuite consignés dans des livres, afin qu'ils puissent continuer à voyager à travers les âges et les civilisations. Enfin, qu'il s'agisse du bien-être de l'être humain tout simplement, l'assurance de faire partie d'une race, celle de la race humaine. Nous verrons dans cette partie, que le vivre-ensemble, bien que le terme ne soit pas utilisé, existait dans différentes ères culturelles à diverses périodes historiques. Faire l'examen de toutes les sociétés serait un travail faramineux, c'est pour cela que nous brosserons sans rentrer dans les complexités de chaque société un tableau de l'histoire de l'humanité.

L'Antiquité, l'époque des cités grecques où l'amour de la sagesse a vu le jour, est un exemple intéressant pour comprendre le « vivre-ensemble ». Cette notion est à la fois observée de manière politique et philosophique. Le mot « polis » provenant du grec ancien « pólis » signifiant « cité » désigne :

[...] une communauté de citoyens libres et autonomes, le corps social lui-même. [...] Selon la formule d'Aristote dans le Politique, la cité est une communauté « d'animaux politiques » réunis par le choix non pas seulement de vivre ensemble, mais de « bien vivre ». (Wikipédia)¹⁵

¹⁵ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Polis>

L'intention première était donc de rassembler les hommes dans une langue commune et une histoire partagée, sous la vertu de la justice, vertu politique par excellence. Ces vertus seront discutées, disputées et enseignées par les philosophes de l'époque, tels qu'Aristote ou Platon, recherchant la sagesse et développant par la même occasion les théories philosophiques qui sont toujours enseignées dans les lycées. La vie politique était l'affaire de tous et discutée sur la place publique, les théâtres servaient de tribunal où la justice était rendue par un jury de citoyen tiré au sort. Ainsi le « vivre-ensemble » de la cité athénienne, par exemple passe avant tout par un pouvoir démocratique directe, laissant une grande place au peuple. Cette forme de « vivre-ensemble » ne se manifeste pas uniquement à l'intérieur des cités, mais également dans les relations entre différentes cités, notamment les relations des cités grecques de la côte sud de la mer Noire : la cité de Héraclée du Pont et Sinope du VIIe au IIIe s. AD. Ces deux cités ont fait alliance commune pour éloigner le passage de Xénophon et l'armée des Dix-mille en proposant « [...] des bateaux aux mercenaires grecs afin qu'ils s'éloignent le plus vite possible de leurs possessions. Les deux cités avaient aussi évité d'ouvrir leur porte aux Dix-Mille » (Barat, 2012, p. 217-244). Ce traité prend en compte la nature défensive de l'alliance entre les deux cités et la possibilité d'agression de l'une des deux parties avec l'accord du roi de Perse. Il a un arrangement financier et des dédommagements, mais il assure surtout la préservation des formes de gouvernance, démocratie pour Synope et tyrannie pour Héraclée avec la garantie d'assistance en cas de danger (Ibid.). Ce traité n'est qu'un exemple parmi d'autres de bonne entente et de respect dans la période de l'Antiquité. C'est sur ces vestiges que les sociétés suivantes ont pris appui pour se construire.

Pour changer de bassin civilisationnel, d'époque et de continent, rendons-nous au VIIe siècle dans la péninsule arabique afin d'aborder un traité, connue sous le nom « Charte de Médine » rédigé en l'an 622. Il s'agissait d'un pacte de paix qui définissait les droits et les devoirs des musulmans, des juifs et des autres communautés arabes tribales vivant à Médine pendant la guerre qui les opposait aux Quraysh de la Mecque (Badawi, 2006). La charte était composée d'un préambule et de quarante-sept articles, qui organisaient la vie en « ummah » et qui reconnaissait les croyants comme une seule communauté. Elle garantissait la défense et la sécurité de la communauté par un degré de solidarité très élevé, par l'assistance mutuelle des différentes tribus et communautés religieuses en cas d'attaque.¹⁶ Pour certains historiens, il ne s'agissait que d'une manœuvre tactique et stratégique pour éviter l'épuisement de l'islam, mais pour d'autres, il s'agissait bien d'une forme de tolérance et de vivre en harmonie. Faire en sorte qu'il n'y ait qu'une communauté orientée vers un objectif commun est l'expression même d'une forme de « vivre-

¹⁶ https://global-initiativ.weebly.com/uploads/4/8/0/4/48042567/charte_de_m%C3%A9dine.pdf

ensemble ». Cette charte est le précurseur de la charte internationale de Genève régissant les droits et les devoirs durant les guerres et conflits.

Cette volonté d'unir les peuples et les personnes n'est pas spécifique au vieux continent. Bien avant la découverte ou redécouverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492, le nouveau continent était déjà peuplé par les Amérindiens ayant déjà développé une grande culture de la tolérance et vivant en harmonie avec leur environnement. Toutes les tribus présentes sur le territoire se réunirent afin de rédiger, en 1142, la grande loi des Iroquois appelée la « Grande loi qui lie », qui donnera naissance à la première constitution démocratique confédérale de l'histoire de l'humanité. Il s'agit d'un ensemble de cent dix-sept articles qui encadre et définit les fonctions des cinquante chefs qui siégeaient au Conseil des Nations¹⁷. Le but était de mettre un terme aux querelles et conflits incessants entre les différentes tribus. Benjamin Franklin va s'en inspirer pour rédiger la déclaration d'indépendance des États-Unis. Même si le mot « vivre-ensemble » n'est pas cité, l'idée générale qui en ressort en a la teneur, celle de l'union des « peuples » dans un but commun, l'harmonie et la paix.

Pour revenir sur le continent Européen tout en restant dans l'Europe médiévale, nous découvrons un autre exemple de « vivre-ensemble » qui s'est manifesté dans L'Espagne musulmane.

Al-Andalous (Péninsule ibérique – Espagne et Portugal actuels – sous domination musulmane de 711 à 1492) a marqué l'histoire de l'humanité de manière indélébile. C'est l'époque où les trois religions monothéistes se sont rencontrées en paix pendant quelques siècles afin de vivre un épanouissement général qui s'est étendu à tous les domaines de la vie et de la culture ; c'est alors le règne de « l'esprit de Cordoue ». (Boulzemat A., 2017, p.19)

C'est sous le règne de 'Abd-Arrahman an Naçir (912 – 1031) qu'Al-Andalous connut son âge d'or, sous le Califat de Cordoue. Dans toute l'Europe et même dans le Moyen-Orient, il est reconnu comme étant le « joyau de l'humanité ». Bien que le pays soit sous un régime théocratique, pour religion l'islam, il reconnaît « [...] les autres croyances, refuse toute ingérence dans les affaires des autres cultes. À Cordoue, on respecte le verset coranique : “À vous votre religion, à moi la mienne” » (Ibid., p.56). Cette tolérance vis-à-vis des autres religions, et notamment par rapport au judaïsme, permettra aux membres de cette communauté de perpétuer et d'étendre leurs héritages religieux et de participer à la vie politique et économique, alors que dans le reste de l'Europe, ils

¹⁷ https://www.fileane.com/docpartie1/grande_loi_qui_lie.htm

sont réprimés et décimés. Heinrich Graëtz (1893) note à propos de cette période que « [...] à ce moment, la vie intellectuelle et religieuse des Juifs était tellement intense en Andalousie que cette contrée devint le centre du judaïsme et apparaissait aux communautés du dehors comme sous l'aspect d'un État juif. » (1893, p.42). Les chrétiens appelés Mozarabes participaient également à la politique du pays et s'intéressaient par la même occasion à la langue, la littérature, la poésie et la culture arabe. Le statut des femmes va également s'améliorer, puisqu'elles joueront un rôle important dans l'histoire du pays. Certaines seront conseillères et influenceront sur le pouvoir politique. D'autres deviendront de grandes intellectuelles et poétesses telles que Umm al-Kiram à Almería, Butayna à Séville, qui marqueront la sensibilité culturelle du monde (Boulzemat, 2017). Al-Andalous était également le centre intellectuel de l'humanité, rivalisant avec Bagdad à l'époque. « Dans le domaine du savoir, on n'est pas avare de moyens ; on emploie une armée de copistes, de chercheurs chargés de retrouver des livres dont on a besoin, et des éditeurs. La recherche scientifique est née. » (Boulzemat, 2017, p.59). Les confrontations entre les différents savants de différentes cultures et religions sont monnaie courante et permettent la culture de l'esprit critique. « Nous sommes donc au cœur d'une coexistence pacifique qui permet à tout un chacun d'apprendre de l'autre et de mieux se comprendre afin de mieux saisir sa propre tradition. Chrétiens et juifs connaissent le Coran et les musulmans lisent la Bible. » (Ibid., p.59). Al-Andalous laissera son empreinte à l'humanité en matière de savoir-vivre, et par sa prospérité, mais surtout par son hygiène. L'islam comporte déjà les cinq ablutions quotidiennes, ce qui fait que le rapport à l'eau est important en tant que symbole purificateur. La médina de Cordoue est alimentée en eau par des centaines de fontaines dans chaque secteur, sans compter les bains publics et les différents hammams. En ce temps, circulait un proverbe qui faisait l'éloge de la propreté : « À Cordoue, un mendiant préfère dépenser sa dernière pièce de monnaie dans un savon pour se laver, plutôt que dans un morceau de pain pour se nourrir... » (Ibid., p. 61). Ce joyau de l'humanité appartient maintenant au passé, mais il a posé les bases d'un vivre ensemble dans l'Europe médiévale.

L'époque suivante n'a rien à envier au Moyen Âge, puisqu'elle connaît un siècle ayant affecté le monde avec des résultats toujours visibles à notre époque contemporaine, il s'agit du mouvement des Lumières. Ce mouvement du « progrès » commence en France puis s'étend à toute l'Europe. Après la révocation de l'édit de Nantes en 1685 par Louis XIV, près de 300 000 protestants sont exilés de la France, engendrant des conséquences économiques et intellectuelles. L'idée de tolérance gagne du terrain, la raison devient « [...] la notion centrale du siècle des Lumières » (Darbeau, 2007, p.45). Les philosophes de ce mouvement se placent en opposition à l'obscurantisme et au fanatisme religieux de l'église qui légitiment le pouvoir monarchique absolu dit de « droit divin ». La raison devient alors le véritable moteur du progrès et un outil de lutte

contre les abus de l'époque. La métaphore « Les lumières » porte une justification symbolique, le verbe « éclairer » s'emploie au XIII^e siècle pour désigner ce qui est « clair et compréhensible », et l'adjectif lucide a pour racine « lux » qui signifie « lumière ». Le but de ces philosophes était donc d'apporter un éclairage sur la condition humaine de l'homme par la littérature et la formation à l'esprit critique de tout être humain, en d'autres termes, faire des hommes éclairés par la raison. Cette entreprise fut réalisée par l'édition de la première encyclopédie sous la direction de Diderot et d'Alembert. L'écriture commença en 1745 et s'acheva en 1772 tout en traversant plusieurs périodes de censure et d'interdiction de publication par décret royal. L'encyclopédie avait pour but de « [...] proposer un exposé de l'ensemble des connaissances disponibles dans tous les domaines, de les soumettre à l'examen de la raison et de les diffuser les plus largement possible. » (Ibid. p.49) tout en s'assurant que leurs travaux passeront à la postérité. Pour cela, l'éducation était un enjeu considérable pour leur projet de réforme de la société. Pour Kant (1776-1777), l'apprentissage de la raison commence dès le plus jeune âge, puisque l'homme ne peut pas uniquement se fier à son instinct comme l'animal, il doit être rationnel et cela nécessite un long apprentissage. Alors que Rousseau (1762) préconise de « laisser mûrir l'enfance des enfants » et ne pas les inculquer directement ce qui est bien ou mal, ce qui est vérité ou mensonge, mais plutôt de renforcer les organes et les sens, et laisser l'âme oisive jusqu'à l'âge de raison. Concernant l'éducation des femmes, même si Condorcet plaidait pour l'égalité homme-femme en matière d'éducation, l'objectif n'était pas de promouvoir la femme, mais d'établir une égalité dans la sphère privée, car c'est la source du bonheur selon l'auteur. De plus, l'intérêt d'instruire les femmes se trouvait dans le fait qu'elles pouvaient servir de préceptrice pour leurs propres enfants (Condorcet, 1792). Pour en revenir aux intentions de ces philosophes, le but poursuivi à travers les différentes œuvres littéraires et formes d'expression était d'engendrer une société plus juste et plus humaine. L'histoire retiendra d'eux leur littérature de combat, comme Voltaire (1759) et ses œuvres tels que Candide, Traité sur la tolérance, dénonçant l'intolérance manifeste de l'église et leurs méthodes obscurantistes et archaïques, desservant le peuple. Montesquieu (1748), dénonçant l'absurdité de l'esclavage par l'ironie et le satyre, ou en s'insurgeant de manière habile contre la monarchie de droit divin, incarnation même de l'autorité politique (Montesquieu, 1721). Ou encore Diderot qui s'attaque frontalement à l'église en montrant son anticléricalisme dans Le Discours d'un philosophe à un roi, appelant à une laïcité séparent l'Église de l'État, voire faire disparaître l'influence du clergé. C'est dans le creuset des Lumières que la morale laïque républicaine française voit le jour, et c'est dans ces textes fondateurs que les inégalités sociales et structurelles ont été révélées au grand jour. Le Siècle des lumières a permis de poser certaines bases du vivre ensemble en Europe, en apportant le principe de tolérance, d'humanisme et de progrès, ces héritages sont toujours visibles dans notre époque contemporaine.

En parcourant l'histoire de l'humanité, de l'Antiquité à l'époque moderne, tout en visitant plusieurs continents et sociétés, nous pouvons déjà constater que chaque civilisation est conçue sur une ingénierie sociale ayant pour but de vivre, de bien vivre et de faire société ensemble. Chaque époque, chaque société avait sa manière propre de fonctionner en incluant leur culture, leur religion, leurs rites et leurs fêtes. Incluant également les relations qu'entretenaient les différentes sociétés entre elles. Bien que l'expression « vivre-ensemble » ne soit pas utilisée pour décrire les fonctionnements de certaines civilisations, il est indéniable de noter la volonté et l'effort d'ouverture à l'altérité. Nous pouvons citer de nombreux exemples révélateurs de cette ouverture : l'Espagne musulmane, mais également la ville de Jérusalem avant l'époque des Croisades où vivaient en paix les communautés des trois grandes religions monothéistes, ou encore le fonctionnement de l'empire Ottoman, cela malgré deux inégalités fondamentales, l'inégalité entre musulman et non-musulman et celle entre le maître et l'esclave. Les règles de l'empire n'étaient pas strictement inégalitaires pour autant. Les non-musulmans devaient payer la « djizya » qui était une capitation, ils n'avaient pas le droit de porter des couleurs réservées aux musulmans et portaient des vêtements distinctifs. Ils avaient l'obligation de discrétion dans leurs cérémonies religieuses. En contrepartie, ils disposaient de libertés administratives et judiciaires. Au niveau économique, les non-musulmans occupaient une position élevée, les Grecs d'Istanbul étaient les spécialistes de la mer, les Arméniens contrôlaient le marché de la soie, les Juifs étaient pour la plupart bijoutiers, orfèvres ou médecins et les Chrétiens étaient banquiers (Hitzel, 2001). Au-delà des religions et des différences, c'était le savoir-faire qui donnait légitimité et permettait aux musulmans et non-musulmans de se côtoyer. L'esclave, quant à lui, est à la fois un bien et une personne, puisqu'il est une « possession » mais possède les droits d'un musulman libre, tout en étant exclu des activités juridiques et religieuses. Ce qui est assez paradoxale dans le statut d'esclave, c'est qu'il assure des rôles importants dans l'empire, tels que confident, intendant à la cour impériale ; gardien de mosquées et de mausolées, eunuques pour les harems, agriculteurs, etc. Il est mieux traité que les esclaves grecs ou romains et peut s'affranchir de l'esclavage par la conversion à l'islam. Les inégalités en apparence fondamentales sont donc compensées de manière à stabiliser la société ottomane et à la faire prospérer. Cette altérité et forme de tolérance va également apparaître dans L'Europe catholique. Elle va changer par l'apport des Lumières et par leurs écrits sur les valeurs humaines et celles du progrès. La tolérance est érigée en tant que valeur suprême, et est présente dans presque toutes les littératures de ces philosophes. Le précurseur des Lumières, John Locke l'a posée avec force dans sa lettre sur la tolérance en 1689, car il craignait un renouveau catholique dans L'Angleterre protestante et leurs pratiques brutales de conversion forcée. Il a dessiné les lignes directrices de la loi du 9 décembre 1905 instituant la séparation entre l'État et l'Église. Le thème de la tolérance est repris par Montesquieu dans ses Lettres Persanes,

par Voltaire dans sa pièce satyrique « Mahomet le Prophète » qui dénonçait et condamnait le fanatisme ou encore par Diderot dans son encyclopédie à l'Index « Intolérance » qui incrimine la religion comme violente de nature. Le Traité sur la tolérance de Voltaire contribuera également quelques années plus tard à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen. D'autant qu'il dénonce l'intolérance et l'archaïsme que fait preuve l'Église catholique envers les protestants.

Le Traité sur la tolérance s'inscrit donc dans une longue tradition du réquisitoire contre le fanatisme et illustre les thématiques majeures du courant des Lumières. Cette tradition va enfanter la liberté de conscience et d'opinion qui, en 1789, sera inscrite à l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. (Schumacher, 2016, p.15)

Dans la grande majorité des sociétés, le chemin pour bien « vivre-ensemble » n'est jamais emprunté avec aisance, bien au contraire, il est souvent pavé de combats souvent rudes et parfois sanglants. On pourrait continuer à multiplier les exemples de sociétés à travers les âges et les ères civilisationnelles et il serait intéressant de comparer les différentes formes de « vivre-ensemble » à différentes sociétés existantes ou disparues. Cependant, nous devons faire l'économie de cette étude par manque de temps et de moyens. Nous nous concentrerons sur quelques sociétés contemporaines en particulier, où l'émergence du mot « vivre-ensemble » dans l'espace politique, médiatique et publique a pris une place prépondérante dans les discours. C'est le cas de la société québécoise contemporaine où les études sur la notion de vivre ensemble ont commencé très tôt. Notamment depuis le rapport Delors en 1996 à l'UNESCO, où le vivre ensemble apparaît comme une compétence à acquérir. L'expression du vivre ensemble devient par la suite un objet d'étude pour la société scientifique québécoise du fait que le Québec est une terre à forte composante migratoire.

Notre objet d'étude se porte sur le « vivre-ensemble » dans le contexte réunionnais. Cependant, il est nécessaire de comprendre l'apparition de la notion de « vivre-ensemble » dans le contexte historique, politique et médiatique de la société française pour les raisons suivantes :

L'île de La Réunion est un DROM (Département et région d'outre-mer français). L'histoire de la société réunionnaise est donc intimement liée à l'histoire de la société française. Il est également pertinent d'avoir des points de comparaison entre deux territoires appartenant à une même république. C'est pour ces différentes raisons que nous abordons le « vivre-ensemble » en France hexagonale avant de contextualiser notre objet d'étude à travers l'histoire de la société réunionnaise et des différentes études qui ont porté sur la notion.

3 Contextualisation de la recherche sur le vivre-ensemble dans la société québécoise.

Avant de s'intéresser à l'étude du Québec, il serait pertinent de comprendre l'histoire du Canada. En effet, le Québec est une nation faisant partie du Canada, et son histoire ainsi que sa vision du vivre-ensemble sont liées directement à la relation entre ces deux territoires.

3.1 Aperçu historique du Canada

Le Canada se situe sur le continent de l'Amérique du Nord et s'étend sur une distance de 5 514 km, avec une superficie de 9 975 139 km², faisant du Canada le deuxième plus grand pays du monde. L'Amérique du Nord est le dernier continent à être peuplé dans l'histoire de l'humanité. Son premier peuplement remonte à environ 15 000 ans avant J.-C. La population se situant sur le continent asiatique traversa le détroit de Béring pour rejoindre ce qui sera nommé plus tard le Canada. Cette population sera nommée à tort « indiens » par les Européens, car ils pensaient avoir découvert une voie vers l'Inde en naviguant par le Pacifique. Les Amérindiens étaient environ 300 000 avant l'arrivée des Européens et étaient répartis en plusieurs nations. D'un côté les Amérindiens de l'Est, qui regroupaient les nations iroquoiennes et algonquiennes, qui seront les plus impactés par le contact initial avec les Européens. Leur organisation sociale était de type confédération – voir la Grande loi qui lie – « [...] les familles se réclament d'un même ancêtre formant un clan sous la direction d'un chef. Le conseil du village est constitué de tous les chefs de clan et de quelques anciens » (Lintau, 2014, p.6). Il s'agit là d'une des premières formes de démocratie. De l'autre côté, les Amérindiens de l'Ouest, composés des Pieds Noirs et des Sioux. À la différence de leurs congénères de l'est, il n'y avait pas de conseil de village, ils étaient organisés en bande d'une cinquantaine de personnes, sous la conduite d'un chef (Ibid., p.8). Enfin, les Amérindiens du Pacifique, séparés géographiquement de leurs semblables par une grande chaîne montagneuse, avaient choisi le sédentarisme, contrairement aux Amérindiens de l'Est et de l'Ouest. Ils vivaient en clans familiaux sous la direction de chefs héréditaires, et avaient développé un sens aigu de la propriété et de l'accumulation des richesses en protégeant féroce ment leurs territoires. D'ailleurs, leur organisation sociale est plus rigide et hiérarchique. Mais dans l'ensemble, les différentes nations amérindiennes se côtoyaient et entretenaient des relations commerciales par le biais du troc. « De façon générale, il règne un sens poussé du partage et de la responsabilité envers ceux qui ont été frappés par le malheur. » (Ibid., p.4).

Ce qui allait changer dans leur fonctionnement, ce fut la fièvre de l'exploration par les Européens pour les grandes découvertes. Après la découverte ou la redécouverte de Christophe

Colomb de l'Amérique en 1492, marquant ainsi une nouvelle ère. Jean Cabot, au service de l'Angleterre, aborda la Terre-Neuve en 1497, suivit de Corté Real en 1500, Fagundes en 1520, Gomez en 1524, tous les trois au service de l'Espagne, et l'Italien Verrazano en 1524 au service de la France. Mais, c'est Jacques Cartier, un navigateur de Saint-Malo, qui en 1534 entama un premier voyage d'exploration et prit le pays au nom du roi de France. Il fit une seconde expédition en 1535, se rendant jusqu'au village iroquien Stadaconé (Québec) puis à Hochelaga (Montréal). C'est dans sa troisième expédition en 1541 qu'il décida d'établir une colonie et de découvrir une voie vers l'Asie. Cela se solda par un échec qui fit que la couronne de France se désintéressa du Canada. Cependant, les contacts entre la France et les terres canadiennes continuèrent par la pêche sur les Grands Bancs de Terre-Neuve et les zones côtières. Petit à petit l'intérêt pour le Canada finit par grandir lorsque les Nations européennes exploitèrent les deux grandes richesses du Canada, le poisson et la fourrure.

Ces richesses naturelles ne pouvaient être entièrement exploitées par les Européens. Ils avaient besoin de l'aide des autochtones qui connaissaient bien le territoire, surtout pour les fourrures. Ces contacts entre Européens et Amérindiens ne furent pas sans heurts. Certains pêcheurs embarquaient de force des Amérindiens et les ramenaient dans leur pays pour en faire « des curiosités ». L'installation des pêcheurs européens sur le territoire pour le séchage de poisson provoquaient parfois des conflits armés. Le commerce avec les Européens provoquait également des conflits intertribaux. Mais, ce sont les épidémies rapportées par les Blancs qui ont décimé une grande partie des Amérindiens, réduisant drastiquement leurs effectifs, provoquant au passage d'autres conflits intertribaux, car « [...] plusieurs groupes chercheront à refaire leurs forces en intégrant des captifs » (Ibid., p.12). Tous ces conflits et ces violences n'étaient pas uniquement dus à l'exploitation des ressources naturelles, mais ils étaient surtout liés à une certaine incompréhension culturelle du côté Amérindiens et ethnocentrique pour les Européens qui ont eu « [...] de la difficulté à comprendre les mentalités amérindiennes, considérant la civilisation autochtone comme inférieure et voulant à tout prix « civiliser » ceux qu'ils appelaient les sauvages » (Ibid., p.13).

Cette mission civilisatrice est présente, lorsqu'en 1608, Champlain fonde le Québec et installe le premier établissement permanent de la France au Canada qui marque le début d'une véritable colonisation. En 1627, le Cardinal de Richelieu crée la compagnie des cents-associés et réussit à ramener des migrants pour former la société agricole qui prend souche au Québec. L'Église catholique joue un rôle important dans le développement de la colonie avec l'ouverture d'un collège en 1635 par les Jésuites. Concernant la mission civilisatrice, c'est la « Société de Notre-Dame de Montréal pour la conversion des sauvages » qui envoie Maisonneuve fonder Montréal (Ville-Marie) en 1642. Il faudra attendre 1663 pour que la couronne française s'intéresse

véritablement à sa colonie outre atlantique, en dissolvant la compagnie de Richelieu et en déclarant la Nouvelle-France comme colonie royale. Ce nouveau statut permettra l'accélération de la migration, faisant passer la population de 2500 habitants en 1663 à 10 000 vingt ans plus tard. La France n'est alors pas la seule à s'intéresser aux ressources naturelles, les Britanniques le sont également, et cette concurrence engendre une reprise de conflits avec les Iroquois. En 1701, les conflits s'arrêtent avec la signature de la Grande paix de Montréal, signés par le gouverneur français, la confédération Iroquoise et les alliés de la France. C'est grâce à cette paix, appelée la paix de Trente Ans, que le Canada connaît un nouvel essor. Mais, cela ne dure pas longtemps, la guerre de Sept Ans (1756 -1763) avec les Anglais qui se solde par une défaite française, met fin au règne de la France sur la Nouvelle-France. Le traité de Paris (1763) confirme la cession du Canada à l'Angleterre.

3.2 Bref historique de la genèse de la société Québécoise.

C'est en sachant d'où l'on vient que l'on sait où l'on va... Un cliché, mais qui a toute son importance. C'est ce que démontre Fernand Dumond dans son livre, Genèse de la société québécoise, en 1993. Il explique que le Québec est né de deux utopies, l'une religieuse et l'autre politique. Il est le résultat d'une aventure coloniale dont les rapports de force entre la France et l'Angleterre sont au centre d'un développement endogène de la société. Avant de devenir Le Québec actuel, il est connu en premier lieu sous l'appellation de Nouvelle-France qui est d'abord la matérialisation d'une utopie, celle de l'Europe renaissante et de son élan civilisateur (Dumas et al., 1995). L'organisation sociale de cette Nouvelle-France est basée sur le rang, la famille, le voisinage, reposant sur trois institutions : l'administration, l'église et le régime seigneurial. Il s'agit là d'une organisation sociale qui s'est structurée sur des solidarités élémentaires, d'où un fort traditionalisme persistant (Ibid.). Cette utopie, pourtant voué à l'échec, pose les bases de l'identité collective. C'est avec la conquête des Anglais que la Nouvelle-France fera l'expérience de l'Autre et provoquera par la même occasion le « sentiment national » et l'éveil d'une conscience politique. Après la conquête, on observe une concentration de « l'entrepreneurship » du côté anglais et une consolidation d'une société traditionnelle du côté français. Il y a également la création d'une assemblée à la demande des loyalistes américains. C'est dans ce nouveau Parlement que la bourgeoisie française prend la parole et exprime son désir conservateur et sa conscience nationale. À l'inverse, les Anglais prônent une assimilation à la fois politique et culturelle, car ils considéraient les Canadiens français comme inférieurs et ignares en matière de business : « [...] il faut assimiler les Canadiens à la race anglaise pour les faire bénéficier des institutions britanniques » (Dumas, 1995, p.79). Les bourgeois français solidaires entre eux sont en sursis et

essayent de démontrer que leurs institutions sont indispensables au fonctionnement de la société et que les Britanniques peuvent en tirer avantage. C'est avec l'acte de Québec de 1791, qui accorde la sauvegarde de la religion et du droit de façon formelle, que naît véritablement le peuple québécois. Il divise donc le Canada en deux régimes institutionnels. Même si l'héritage français est despotique, il n'est pas imperméable aux Lumières et aux révolutions française et américaine. Malgré la reconnaissance du Québec, « [...] les Canadiens français de la première moitié du XIXe siècle apprennent à se voir d'un point de vue défavorable de l'anglophone » (Ibid., p.84). Ce qui en résulterait d'un certain complexe d'infériorité dont les traces pourraient être encore perceptibles aujourd'hui.

On comprend bien que la genèse de la société québécoise s'est formée sous l'inspiration d'une dépendance extérieure (la conquête par les Anglais) et d'une solidarité primaire (celle de la base par le peuple) : « La genèse s'est faite sous le signe de la résistance. Cette dernière la met en marge des événements éclatants de l'histoire » (Ibid., p.84). Cette rencontre « négative » de l'altérité par la colonisation anglaise a fait naître un puissant sentiment de nationalisme chez les québécois. Ce nationalisme a du mal à s'ouvrir aux autres cultures, car il a été forgé sur la base du conservatisme et de la défense de l'héritage dans l'histoire canadienne-française. Même si le Québec resta en marge de l'histoire, il n'a pas échappé à la révolution industrielle et à la mondialisation. C'est à partir des années 1960 que le Québec connaît un rapide changement, et que les idées conservatrices traditionnelles sont vite dépassées. Ce brusque changement est appelé la « Révolution tranquille » et apporte un grand nombre de changements en peu de temps dans le système politique du pays sous le gouvernement Lesage. À commencer par les réformes publiques et sociales en mettant sur pied un système d'hôpitaux public en 1961, la création des ministères des Affaires culturelles et des Affaires fédérales provinciales et la fondation de la Société générale de financement en 1962. L'investissement de l'état dans la vie sociale, économique et culturelle a diminué considérablement le rôle de l'Église catholique dans la société et génère donc de nouveaux questionnements sur l'identité nationale et collective pour la population francophone du Québec (Durocher & René, 2015). Le gouvernement continue ses réformes en s'attaquant également au centre névralgique du pays, le système éducatif. Par la création d'un ministère de l'Éducation, le gouvernement remet en question le rôle de l'église dans les écoles francophones. Malgré la forte opposition de cette dernière, le gouvernement parvient à créer un système scolaire unifié, démocratique, moderne et accessible à tous (Ibid.).

Dans la continuité de sa révolution et de son évolution par rapport au monde, le gouvernement que Québec cherche à créer des liens diplomatiques à l'étranger. Mais, comme le Québec fait partie du Canada, le gouvernement canadien s'offusque en clamant qu'il ne peut y avoir qu'un seul interlocuteur avec les pays étrangers. Le nationalisme canadien-français se

retrouve de nouveau exacerbé. La place des Canadiens français est de nouveau remise en question, ainsi que la question du bilinguisme. Afin d'éviter les mouvements trop nationalistes et indépendantistes, le gouvernement Trudeau propose une stratégie en deux temps vers la fin des années 1960 pour améliorer les relations entre le Canada et le Québec. En 1969, la loi sur les langues officielles est adoptée, mettant en valeur le bilinguisme (franco-anglais) encourageant la participation des Canadiens francophones dans les institutions nationales. En 1982, la loi constitutionnelle est actée, incluant une Charte des droits et libertés qui permet de formuler des amendements avec l'accord de sept provinces représentant plus de 50% de la population (Ibid.).

L'histoire du Québec est donc empreinte, comme toute société, de ses mythes fondateurs, de ses traditions, de ses rencontres avec autrui et de la transformation de sa culture d'origine. Dans son histoire, la rencontre avec les Anglais s'est faite par la conquête suivant une logique assimilationniste, réveillant au passage le sentiment d'identité nationale. La blessure est encore récente si on la mesure sur l'échelle de l'humanité et des sociétés. Entre temps, le Québec n'échappe pas à la révolution industrielle et à la mondialisation qui entraînent les mouvements des populations et des cultures, ce qui amène nécessairement la question de l'altérité et de la gestion de la diversité. Comment aujourd'hui la société québécoise s'interroge-t-elle sur la diversité culturelle ? Et, quelles sont les stratégies mises en place ? De ces interrogations découle la question du « vivre-ensemble » et de ses concepts associés. Que recouvre le « concept » et/ou la « notion » du « vivre-ensemble » ? Dans quel contexte et situation le mot « vivre-ensemble » trouve-t-il sa place ?

3.3 « Notion » et « concept » de « vivre-ensemble » au Québec.

3.3.1 L'interculturel Québécois dans le multiculturalisme Canadien

Comme vu précédemment, le Québec a une histoire particulière. Même si elle se revendique comme nation, elle n'en reste pas moins une province du Canada. Avant de s'intéresser à la « notion/concept » du « vivre-ensemble », il faut d'abord comprendre les logiques de rencontre, et les politiques de gestion de la diversité de ces deux « États ».

Le multiculturalisme canadien est une politique de bilinguisme « anglais-français » qui a fait l'objet d'une législation et qui apparaît dans la Charte des droits et des libertés en 1982. Mais, c'est en 1971 que commence l'histoire du multiculturalisme par son introduction dans la politique par le ministre Trudeau. L'objectif était de faire du pluralisme culturel, l'essence de l'identité canadienne en mettant l'accent sur les droits des individus dans une vision libérale classique de la

société. Ce multiculturalisme « [...] est né à un moment historique marqué par de vives tensions entre les “deux peuples fondateurs”. » (Rocher & White, 2014, p.6), ici en l’occurrence, on parle des Français et des Britanniques, et non pas du peuple autochtone. Cette politique, dessinée en 1971, repose sur quatre objectifs :

- Aider à la préservation et l’affirmation de l’identité des différents groupes culturels ;
- Favoriser leur participation à la société canadienne ;
- Promouvoir les échanges entre tous les groupes culturels ;
- Aider les nouveaux arrivants dans l’apprentissage d’au moins une des langues officielles du Canada (Chambre des communes, 1971, p.8584).

Mais, ce n’est qu’en 1988 que le Canada adopte la Loi sur le Multiculturalisme Canadien ou (LMC). Cette nouvelle loi vient renforcer la politique mise en place en 1971 par la valorisation et la préservation du patrimoine multiculturel Canadien dans une perspective d’égalité des chances. De cette loi, naissent des programmes et des actions incluant la participation civique, la compréhension interculturelle, l’intégration sociale et économique et, en 2005, un plan axé sur la lutte contre le racisme. La loi continue de se renforcer en 2008, par l’ajout de quatre objectifs visant à protéger le droit des migrants et des minorités visibles. Les objectifs comprennent :

- La participation des minorités ethnoculturelles à la prise de décision sur les sujets de société,
- La participation des différentes collectivités à un dialogue en vue de combattre le racisme, et les discours ou crimes haineux et favoriser la compréhension mutuelle,
- D’éliminer les obstacles à l’intégration dans les systèmes institutionnels,
- De prendre en compte la diversité dans l’ensemble des politiques.

En 2009, le gouvernement Canadien ajoute trois nouveaux objectifs qui concernent cette fois-ci la société canadienne de manière générale, bâtissant une société intégrée sur le plan social, augmentant la sensibilité des institutions pour mieux répondre aux besoins de la population diversifiée du Canada et participent activement aux discussions sur le multiculturalisme et la diversité à l’échelle nationale et internationale (Citoyenneté et immigration Canada, 2012, p.IV).

Dans son application, la Loi sur le Multiculturalisme Canadien est surtout utilisée de manière judiciaire avec les accommodements raisonnables qui portent essentiellement sur la protection de la liberté de religion (Bosset, 2007 et 2010 ; Bernatchez, 2007). En 1985, la Cour Suprême du Canada a invalidé la loi sur le dimanche de l’Alberta qui interdisait le travail ou l’activité commerciale. En 2006, la CSC s’est prononcée sur l’interdiction, pour un élève, de porter le

kirpan¹⁸ à l'école, en statuant que la prohibition était une atteinte à la liberté de religion. En 2012, la CSC a dû déterminer si une femme qui portait un niqab pour des motifs religieux devait le retirer afin de témoigner à visage découvert devant le tribunal, dans une affaire d'agression sexuelle. Le CSC a statué en faveur de la plaignante, en invoquant l'atteinte à la liberté de religion. On voit clairement que le particularisme identitaire l'emporte sur le principe de compréhension, d'échange, de participation et de rapprochement. En effet, « [...] la plupart, sinon, tous les jugements dans lesquels les tribunaux ont invoqué à la fois le multiculturalisme et les accommodements raisonnables portaient sur l'interprétation à donner à la liberté religieuse. » (Rocher & White, 2014, p.10). Il s'agit d'un dévoiement des objectifs politiques du multiculturalisme par l'entretien d'une confusion entre la diversité ethnoculturelle et la diversité religieuse qui s'est accrue par l'immigration.

Si le Canada a opté pour le multiculturalisme, le Québec quant à lui s'oriente vers l'interculturalisme qui se manifeste plus par une politique d'immigration et qui ne possède pas de statut juridique contrairement à son homologue. Avant d'explicitier ce que recouvre cette politique québécoise, il serait intéressant de savoir dans quel registre est utilisé le terme « interculturel ».

Tout d'abord, il est utilisé en tant que réalité sociologique décrivant un fait social, elle peut être observée dans l'espace urbain, où la présence des minorités ethniques est de plus en plus visible et importante, même si cette diversité n'est pas vraiment une preuve d'interculturalité en soi. L'interculturalité renvoie plutôt aux situations de communication qui se vivent de façon variable selon le contexte d'interaction et selon les marqueurs identitaires des personnes impliquées (Ibid., p.4). Il renvoie à la tradition de pensée communément appelée « courant interculturel ». Ce courant ne possède pas d'ancrage disciplinaire ou institutionnel, mais ceux qui se réclament de cette tradition œuvrent souvent en dehors des paradigmes reconnus et des sentiers battus (Ibid., p.5). Le terme interculturel est aussi utilisé dans le cadre de la gestion de la diversité, et s'oppose au multiculturalisme canadien, au melting pot américain et au républicanisme français (Rocher et al., 2007 ; Bouchard, 2011 et 2012). De même, l'interculturalisme est utilisé en tant qu'orientation politique correspondant aux besoins spécifiques de la société québécoise. Il s'agit plus d'une série de propositions normatives, qui accordent la primauté à la langue française face au bilinguisme canadien, et de l'allégeance aux valeurs symboliques françaises, tout en prônant l'échange, l'ouverture et la réciprocité envers les « autres » cultures. En d'autres termes, l'interculturalisme québécois se situe entre deux logiques de rencontre, l'assimilationnisme et le multiculturalisme car « [...] l'interculturalisme québécois est lui-même le résultat d'une longue série de rencontres interculturelles, d'abord entre autochtones, ensuite entre francophones et

¹⁸ Turban porté par les hommes de la communauté sikh.

autochtones, plus tard entre anglophones et francophones, et, finalement, entre tous ces groupes et les groupes de diverses origines issus de l'immigration récente » (Rocher & White, 2014, p.6).

D'ailleurs, ce terme est d'abord utilisé par les communautés vivant au Québec puis dans plusieurs secteurs du gouvernement afin de promouvoir l'intégration de l'immigration récente. C'est par ce mouvement migratoire lors de la Révolution Tranquille que le gouvernement québécois prend conscience de sa politique de gestion de la diversité. Lors de la Commission Parent (1961-1966), les commissaires constatent que la majorité des enfants issus de l'immigration s'inscrivent dans des écoles anglo-protestantes au lieu des écoles québécoises. Les raisons évoquées sont d'abord stratégiques, car la langue anglaise est la langue de l'économie mondiale, puis d'ordre plus personnel. La religion est plus marquée et plus présente dans les écoles québécoises, car c'est l'Église catholique qui organise l'éducation et du fait que les québécois de « souche » sont assez méfiants de la présence d'immigrés. Les choses évoluent lorsque le français devient la langue officielle en 1974 et lorsqu'en 1977, elle s'inscrit dans la Charte de la langue française appelée communément la Loi 101, cette loi n'a d'autre objectif que de franciser les enfants issus de l'immigration, afin que la culture française soit perçue comme « [...] un foyer de convergence pour les diverses communautés qui continueront par ailleurs de manifester ici leur présence et leurs valeurs propres » (Ministère d'État au Développement culturel, 1978, p.46). En 1980, un plan d'action, de documentation et de réflexion est mis en place pour gérer la diversité ethnoculturelle reposant sur les principes de rapprochement culturel par le dialogue, l'échange, la réciprocité et sur la capacité des communautés présentes à conserver et à développer leur culture d'origine. Ce plan d'action va déboucher sur l'établissement d'un contrat moral en 1990, entre la société d'accueil et les migrants, il repose sur trois aspects en plus des principes du plan d'action. Ces trois principes sont l'utilisation de la langue française comme langue commune, une société démocratique et participative, et une société pluraliste dans les limites des valeurs démocratiques. On peut y voir une petite ressemblance avec le républicanisme français, dans la mesure où l'identité civique est utilisée comme un élément d'intégration. Afin de formaliser l'interculturalisme québécois et de fixer une compréhension commune, la Commission Bouchard-Taylor de 2008 définit l'interculturalisme québécois comme suit :

- a) Institue le français comme langue commune des rapports interculturels ;
- b) Cultive une orientation pluraliste soucieuse de la protection des droits ;
- c) Préserve la nécessaire tension créatrice entre, d'une part, la diversité et, d'autre part, la continuité du noyau francophone et le lien social ;
- d) Met un accent particulier sur l'intégration et la participation ;
- e) Préconise la pratique des interactions (Bouchard et Taylor, 2008, p.121)

Il s'agit là d'une tentative de définition, de préconisation et d'orientation pour la politique québécoise sur la gestion de la diversité. Il est à noter que l'interculturalisme n'est pas un pilier de l'identité québécoise à la différence du Canada qui fait du multiculturalisme la pierre angulaire de l'identité canadienne. Mais dans tous les cas, les deux politiques (interculturalisme et multiculturalisme) vont dans la même direction, celle du renforcement de la cohésion sociale et de la gestion de la diversité.

Ces modèles de diversité ne sont pas sans défaut pour autant. Plusieurs choses peuvent être reprochées au multiculturalisme. D'abord, le fait qu'il fait une dissociation entre la langue et la culture, là où la langue française au Québec est inscrite dans son histoire et sa culture, qui est également française. Puis une banalisation du fond « historique » de l'histoire du Canada en rendant égales toutes les minorités (le Québec est une minorité aux yeux du gouvernement Canadien), car

[...] l'imposition du modèle multiculturalisme et l'effort de forger une identité mosaïque pour le Canada avait pour effet de placer symboliquement les Canadiens Français sur le même pied d'égalité que « les groupes ethniques » du pays et de sacrifier le bilinguisme au pluralisme. En ce sens, les politiques liées au multiculturalisme continuent d'être une grande source d'irritation pour beaucoup de Canadien Français et pour cette raison, le multiculturalisme est souvent balayé du revers de la main au profit de l'interculturalisme. (White, 2015, p.32)

Ensuite, ce multiculturalisme encourage de manière indirecte les replis communautaires, le renforcement des stéréotypes et la judiciarisation des rapports sociaux (voir les exemples des procédures judiciaires de la Cour Suprême du Canada cités plus hauts). Enfin, la conséquence de l'accentuation sur le particularisme serait l'atomisation de l'identité citoyenne chère aux québécois.

Quant à l'interculturalisme québécois, les critiques peuvent être classées dans quatre grands courants, en commençant par les monistes qui soulignent que l'interculturalisme québécois reprend la vision pluraliste anglo-saxonne pour en faire une version provençale du multiculturalisme canadien, par la négligence des besoins de la société d'accueil et insistant sur les droits individuels. De plus, les pluralistes soulèvent le problème de l'instrumentalisation de la majorité et des minorités, par la distinction hiérarchique entre le « nous », Québécois de « souche » et les autres, créant ainsi des catégories sociales qui s'opposent. Ajoutons à cela les différentialistes qui pointent la négligence de la politique québécoise sur les facteurs structurels d'exclusion tels

que la segmentation des marchés qui tendent à reproduire des inégalités. Ces politiques dites interculturelles seraient conçues pour légitimer l'hégémonie des populations euro-descendants. Enfin, les interactionnistes reprochent l'instrumentalisation de l'orientation interculturelle en tant que tradition de pensée, et en instrumentalisant les migrants en tant que ressources. Pour eux, l'interculturalisme québécois est pris au piège dans un passé fantasmé entre le sentiment national et le sacré.

Ces critiques sont également suivies de préconisation pour structurer un interculturalisme qui ne s'identifie pas au multiculturalisme canadien. Les monistes préconisent de préserver et de renforcer la cohésion sociale sans toucher à la culture québécoise. Les pluralistes optent pour une définition des conditions nécessaires pour permettre aux individus et aux communautés d'établir des relations sociales harmonieuses dans une société libérale et démocratique. Les différentialistes proposent de traiter en priorité de la reproduction des rapports de pouvoir et de domination. Enfin, les interactionnistes soulignent que les relations entre les citoyens doivent s'inscrire dans une attitude d'écoute et d'apprentissage mutuel. (Rocher & White, 2014)

Ces préconisations peuvent paraître utopiques, sachant que les grandes sociétés contemporaines sont structurées par trois grands systèmes de domination : le capitalisme, le sexisme et le racisme qui produisent à eux trois des injustices sociales comme l'exploitation, la marginalisation, la réduction à l'impuissance, l'impérialisme culturel et de la violence (Lamoureux, 2015). Mais, des efforts politiques sont faits pour améliorer la gestion de la diversité. La ville de Montréal est reconnue comme cité interculturelle en 2011 par la commission de l'Europe, prouvant par la même occasion que cette politique interculturelle n'est pas creuse.

En résumé, c'est dans ce contexte interculturel québécois, s'opposant au multiculturalisme canadien, que va prendre forme la notion du « vivre-ensemble ». Mais, à quel moment parle-t-on du vivre-ensemble ? À quoi fait-il référence ? Et, que recouvre-t-il ?

3.3.2 *Interculturalité, Interculturel, Interculturalisme et « vivre-ensemble »*

Avant d'être l'objet d'étude par les différentes sciences humaines, le « vivre-ensemble » est avant tout une démarche politique. Au niveau de l'organisation mondiale de l'UNESCO, on retrouve cet objectif dans le rapport Delors de 1996, préconisant « [...] une vision de l'éducation autour de quatre piliers : “ Apprendre à connaître ”, “ Apprendre à faire ”, “ Apprendre à être ”, et “ Apprendre à vivre-ensemble ” » (Saillant, 2015, p.10). Pour en revenir au Québec, c'est en février 2007 que Taylor et Chasnet en tant que premier ministre libéral du Québec, utilise l'expression « vivre-ensemble » sur la scène médiatique pour désigner sa mission sur les accommodements

raisonnables. C'est dans le cadre de cette commission que l'expression « vivre-ensemble » va s'ancrer dans le champ lexical québécois, dans la catégorie des mots qui conceptualisent les formes du lien social. Ce sont surtout les conflits liés à l'immigration, et en particulier la visibilité de quelques religions, l'islam étant la plus visée, qui ont donné naissance à cette commission. Ce qui amène Fall (2015) à dire que :

[...] l'irruption de l'expression « le vivre-ensemble » dans le discours politique québécois véhiculait une démarche marketing politique à travers laquelle ce même politique voulait marquer le pas, soulignant l'urgence au Québec de relever un tel défi de société et de répondre aux inquiétudes croissantes de la communauté francophone de vieille ascendance. (2015, p. 24)

Il s'agit d'un argument sonnante à la fois comme une injonction à la cohésion sociale, mais aussi comme un argument sécuritaire pour la protection de la culture québécoise face à cette nouvelle altérité, visible par ses signes dans l'espace public. C'est également à partir de 2007 que les productions scientifiques sur la notion de « vivre-ensemble » apparaissent, afin de la clarifier et de la définir. L'utilisation de la notion s'est intégrée dans le discours social de la vie quotidienne également. Dans une étude de Fall (2013) portant sur l'utilisation de la notion, il remarque que sur 120 locuteurs, près de 88 % considèrent que l'expression « le vivre-ensemble » décrit mieux les aspirations de la société québécoise et que « [...] le mot n'est pas remis en question, on ne discute pas de son applicabilité référentielle, bref, c'est un mot qui n'a pas besoin d'être défini » (Ibid., p.25). Cela fait référence aux concepts pragmatiques qui peuvent être utilisés tous les jours, sans pour autant avoir besoin de les définir, « on sait que ça marche, mais on n'a pas vraiment besoin de savoir comment cela fonctionne ». Que ce soient les politiciens, les journalistes, les universitaires ou les citoyens ordinaires, ils utilisent ce mot comme un signe, un symbole partagé. Si le terme « vivre-ensemble » fait référence à la visibilité des minorités à intégrer, il ne faut pas le prendre comme un terme Islamophobe, même si dans le discours social, politique et médiatique québécois, l'islam se pose comme un problème majeur dans la construction du commun, du fait qu'il n'a pas encore fait sa « révolution », et dans la sécurisation de l'identité du groupe majoritaire. Ce phénomène est expliqué par Laplantine (2015), lorsqu'il parle de « peur face à l'altérité ». Il explique qu'il existe deux sortes de peur, celle de la majorité et celle des minorités. La majorité a peur de perdre ses « privilèges », et la minorité a peur d'être dissolue dans un grand tout. Ces peurs ont une origine commune, celle de la peur de perdre son identité. Elles s'entretiennent mutuellement en produisant diverses réactions comme de l'hostilité sociale (xénophobie, Islamophobie, etc.) de l'incivilité, et de l'indifférence par l'évitement du regard.

Comme dit précédemment, le vivre-ensemble est pensé à partir d'une logique interculturelle, White (2015) nous propose une vision du « vivre-ensemble » comme un scénario de l'interculturel au Québec, en définissant d'abord trois visages du terme interculturel. D'abord, l'interculturalité comme une réalité sociale, de l'interculturalisme comme un modèle de la gestion de la diversité, et enfin de l'interculturel comme courant de pensée (Rocher et White, 2014).

D'un point de vue interculturel, il est évident que les individus sont porteurs de plusieurs identités et que l'identité est à la fois dynamique et situationnelle ; mais ce constat, aussi nécessaire qu'il soit, ne permet pas d'expliquer le fonctionnement des codes socio-culturels qui caractérisent la communication en contexte pluriethnique. (White, 2015, p.43)

Afin de faire la connexion entre le vivre-ensemble et l'interculturel, et d'expliquer cette communication en contexte pluriethnique, White nous propose une éthique relationnelle à adopter dans ces interactions interculturelles, qui passe par plusieurs étapes. Accepter que l'humain a besoin de sentiment d'appartenance et qu'il possède plusieurs liens (la famille, les amis, la communauté, le quartier, le pays, etc.). Reconnaître qu'il existe différents niveaux de « nous », mais que cette reconnaissance de la diversité n'est pas suffisante, même si elle est nécessaire. Qu'il n'y ait pas d'interaction sans rapport de force, car les sociétés contemporaines sont basées sur des systèmes de domination comme le rappelle Lamoureux (2015), mais que « [...] la recherche des conditions favorisant la communication en contexte interculturel permet la délibération malgré les différences de rôle et de statut (White, 2011 ; Habermas, 1991). » (Lamoureux, 2015, p.50). Qu'il faille éviter les procès d'intention, car on peut très vite tomber dans les préjugés en se focalisant sur l'individu et non sur la situation de manière générale. Et enfin, accepter et reconnaître que le dialogue ne commence pas par la reconnaissance de l'autre, mais par la centration et la connaissance de soi. Pour compléter son scénario interculturel, White propose trois aspects pour réduire le cycle du mépris-repli afin d'encourager le « vivre-ensemble » par la création d'espaces d'interaction au-delà de la simple cohabitation, par la création d'outils d'encadrement conçus par les citoyens après une consultation publique et par l'emphasis sur l'acquisition des compétences interculturelles. Cette vision interculturelle permet de comprendre que « [...] la promotion du vivre-ensemble doit se construire à partir de trois piliers : la reconnaissance de la diversité, la lutte pour l'égalité des chances et le rapprochement par les interactions » (White, Gratton et Rocher, 2015, p.55).

Du point de vue interculturel, le « vivre-ensemble » n'est donc pas perçu comme une cohabitation paisible où les différences sont tolérées, où les différences sociales sont évacuées par une construction artificielle d'une culture commune ou par la reconnaissance unique de la citoyenneté, « [...] mais par le regard critique des spécificités des groupes comme quelque chose d'universel » (Ibid., p.58). En d'autres termes, il faut penser l'interculturel et le « vivre-ensemble » dans une logique pluriversaliste, c'est-à-dire que c'est à partir du particularisme qu'on arrive à du commun, plutôt qu'une logique universaliste où l'on cherche du commun dans la différence pour arriver à l'unité. White (2015) définit donc le « vivre-ensemble » comme « une cohabitation harmonieuse qui permet l'émergence d'un projet de société commun entre personnes d'origines diverses qui partagent un même territoire. » (p.58). Sa définition reprend une partie de l'idée d'Hannah Arendt (1983) qui considère que le « vivre-ensemble » passe par un projet commun pour la cité et que chaque citoyen doit activement participer à ce destin commun.

En résumé, sa vision du « vivre-ensemble » se situe à trois niveaux. Le premier niveau se trouve dans un « **vivre-ensemble territorial** », le second dans un « **vivre-ensemble social** » par le partage d'un projet commun, et le dernier niveau se trouve dans un « **vivre-ensemble culturel** ». Cette définition est pertinente, mais pas suffisamment complète, car elle omet la dimension religieuse et spirituelle des individus qui composent la société québécoise. Surtout que la notion de « vivre-ensemble » est apparue dans le discours politique en réponse à une immigration massive et par la présence des signes (religieux) visibles des minorités dans l'espace public québécois.

3.3.3 Religions et vivre-ensemble dans la société québécoise.

La religion au sens large du terme est perçue dans les sociétés contemporaines comme source de divergences et de conflits, pouvant impacter la cohésion sociale et le vivre-ensemble. Cette idée fait référence à la « grande noirceur » survenue au Québec juste avant la période de la Révolution tranquille. Cette expression fait référence à l'héritage obscurantiste et moyenâgeux du premier ministre Duplessis. En d'autres termes, la religion est également perçue comme de l'obscurantisme, surtout face aux idées des Lumières et du Progrès. La question de la religion est sous-jacente à celle de l'immigration, puisqu'il s'agit avant tout de gérer la diversité. Pendant la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables, la question de la laïcité a été soulevée, puisqu'il s'agit d'un héritage du républicanisme français qui considère que le rôle de la religion dans la vie collective est de s'effacer le plus possible dans la vie publique. D'ailleurs le parti québécois observant la version rigoriste de la laïcité a proposé en 2013 « La charte des

valeurs »¹⁹ qui a été abandonnée depuis. Des chercheurs comme Meintel (2015) proposent au contraire une vision plus conciliatrice en plaçant la religion comme un facteur d'intégration sociale et générateur de liens entre les groupes. Pour dire autrement, les groupes religieux participent de diverses façons au vivre-ensemble québécois. Il s'appuie sur ses recherches ethnographiques réalisées entre 2007 et 2014, menées en collaboration avec cinq autres chercheurs.²⁰ La recherche portait sur une population de 232 groupes religieux et avait pour objectif de se documenter sur la diversité religieuse du Québec et de comprendre la signification du religieux dans la vie quotidienne des québécois. Les résultats observés dans un premier temps sont le phénomène de subjectivation et d'individualisation de l'individu, même si les collectivités religieuses demeurent importantes, que ce soit pour la majorité comme pour les minorités. Il en ressort une invisibilité physique et sociale d'une grande partie du religieux. La plupart des édifices sont construits dans des espaces semi-privés ou espaces naturels. Selon Meintel (2015), le fait que la marque physique des religions ne soit pas fortement visible dans l'espace public jouerait sur la perception du rôle et de l'influence de la religion dans la société. La plupart des québécois ont tendance à divulguer leur croyance à leur entourage pour des raisons personnelles et professionnelles. Mais si le mot « religion » n'a pas autant d'influence sur le quotidien des québécois, c'est parce qu'il est facilement remplacé par le mot « spiritualité » qui est privilégié, car beaucoup moins connoté. Dans ses recherches, il constate « [...] plusieurs phénomènes qui témoignent d'une convivialité interethnique au sein de congrégations religieuses. De plus, on constate des liens de collaboration entre des groupes de foi issus de traditions différentes. » (Meintel, 2015, p.176).

Meintel traduit ce phénomène de « vivre-ensemble » par du cosmopolitisme religieux en le définissant comme : « [...] le dépassement des différences des origines nationales ou ethniques par le biais d'une solidarité basée sur des croyances et de pratiques religieuses communes (Meintel et Mossière, 2013). » (Meintel, 2015, p.178). Pour certains auteurs comme Letourneau (2009), il estime que la religion est obsolète dans la construction du « vivre-ensemble » dans l'espace public québécois, même si elle est considérée comme une instance importante du « vivre-ensemble » dans

¹⁹ La Charte des valeurs québécoises était un projet de charte de la laïcité (projet de loi 60) visant à établir des règles communes pour vivre dans un État laïc et pour baliser les demandes d'accommodement¹. Le projet de loi a été déposé le 7 novembre 2013 à l'Assemblée nationale du Québec sous le nom de *Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes, et encadrant les demandes d'accommodement*. (Source Wikipédia)

²⁰ Les chercheurs sont Claude Gélinas, Josiane Le Gall, Khadiyatou Fall, François Gauthier et Géraldine Mossière. La recherche a été financée par une subvention d'équipe du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) et par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH). Raymond Lemieux, Gilles Routhier, Sylvie Fortin et John Leavitt ont été collaborateurs.

l'histoire du Québec. Pourtant, les résultats de la recherche de Meintel tendent à démontrer le contraire, les groupes religieux ont un rôle à jouer dans le vivre-ensemble contemporain du Québec. Plusieurs éléments permettent de comprendre l'intérêt des groupes religieux, à commencer par le fait que ces groupes revêtent souvent un caractère pluriethnique. Il prend en exemple des congrégations hispanophones qui incluent des ressortissants latino-américains et des québécois de « souche » qui ont appris la langue espagnole en raison du mariage mixte. On peut déjà observer une raison pertinente à ces groupes par l'incitation directe ou indirecte au métissage qui est, selon Laplantine (2015), une des clés du « vivre-ensemble ». Ces groupes ne sont pas suffisamment nombreux pour former un groupe linguistique et rejoignent les groupes religieux plus importants, et malgré quelques tensions linguistiques, il y a une « solidarité des croyances » qui prime sur les solidarités ethniques (Schiller et al., 2011). Ces groupes deviennent donc des lieux de rencontres interethniques où règne un rapport d'égalité entre immigrants et natifs partageant la même foi. Par exemple, le cas atypique d'une église évangélique de Saint-Jérôme où les ouailles sont Sénégalais, Congolais, Bhoutanais où le pasteur québécois fait la messe en français, spontanément traduite par des Bhoutanais bilingues. Cela montre que « [...] les groupes religieux contribuent au vivre-ensemble de la société de maintes manières, notamment en ce qui concerne la diversité ethnique et religieuse. » (Meintel, 2015, p.182), mais ils possèdent également une fonction d'intégration agissant pour le bien commun de la société.

En effet, les groupes religieux s'occupent des nouveaux arrivants en leur apportant un confort matériel, moral et social dans un premier temps. C'est le cas des mourides (Soufis sénégalais) qui accueillent leurs confrères et consœurs en leur proposant le gîte et le couvert, et en les aidant à trouver un emploi. Ces congrégations partagent également des informations et des ressources nécessaires sur les services gouvernementaux, et deviennent parfois une communauté de substitution pour les immigrants, voire pour les mineurs non accompagnés des familles d'accueil. Hormis le côté humain, les congrégations s'occupent de l'aspect social par la transmission des langues et des cultures patrimoniales aux nouveaux arrivants, et pour faciliter leur intégration, les responsables religieux jouent un rôle de médiateur culturel entre les cultures des immigrants et la culture locale québécoise. Elles encouragent les arrivants à ne pas dépendre de l'aide sociale, et prônent le travail, la stabilité familiale et l'abstinence de substances nocives, c'est le cas notamment des églises évangéliques. Les groupes religieux proposent également des activités valorisantes répondant à des détresses psychologiques éprouvées par les immigrants lorsqu'ils font face aux diverses formes d'exclusion, par exemple, le bénévolat envers la société d'accueil. On peut donc dire que « [...] l'élaboration communautaire des groupes religieux immigrants représentent un point d'insertion des nouveaux arrivants dans la société hôte et non pas un repli communautaire » (Ibid., p.183). Le bénévolat en dehors du cadre religieux est également

encouragé pour permettre aux immigrants de participer à la société en tant que bon citoyen. Enfin, ces groupes religieux ont une attitude assez progressiste sur l'idée du « vivre-ensemble » ethnoculturel et religieux par la mise en place d'action pour la lutte contre les inégalités économiques, de genre et autres... Mais aussi par de nombreuses initiatives en faveur d'un dialogue et d'une collaboration interreligieuse se manifestant par le partage d'espace pour la pratique des cultes, mais aussi des actions qui promeuvent le civisme et la citoyenneté. Mais, de manière générale, les actions interreligieuses se manifestent surtout lors d'incidents tragiques et violents à l'encontre des religions. Pour ne citer que quelques exemples, la veille de solidarité organisée entre juifs et musulmans en réponse à l'assassinat d'un gardien de synagogue au Danemark en 2015, ou encore la solidarité entre divers groupes religieux (catholiques, musulmans et juifs) à l'égard des Coptes français lorsqu'ils étaient la cible d'attentats terroristes.

En résumé, les groupes religieux étudiés par Meintel, qu'ils appartiennent à la majorité ou à la minorité, participent à la société et à son avancement, pour ne pas dire qu'il s'agit d'un engrenage à part entière, essentiel dans la gestion de la diversité. Même si la religion et en particulier l'islam est perçu comme un frein à la cohésion sociale et au « vivre-ensemble », accentué par l'augmentation des attentats terroristes Islamistes dans le monde, elle doit aussi être perçue comme une force unificatrice et génératrice de liens sociaux. On peut observer à travers la recherche menée par Meintel que la religion fait partie du « vivre-ensemble » d'un point de vue humain, social et sociétal, car les religions partagent les mêmes valeurs et la foi peut être vue comme un dénominateur commun. C'est le cas des églises évangéliques qui rassemblent une pluralité ethnique par la relation fraternelle du Christ. Elles jouent un rôle de substitut et de refuge pour les immigrants ayant quitté leur nation d'origine dans l'espoir d'une vie meilleure. Les religions font également fonction d'amortisseur en servant de médiateur culturel entre la culture du pays d'accueil et celles des nouveaux arrivants. Même s'il ne propose pas de définition du « vivre-ensemble », il se rapproche du « vivre-ensemble » de l'universalisme définit par Fall (2015) qui énonce que le vivre-ensemble serait un

[...] idéal à atteindre pour toutes les sociétés humaines, car il est un constituant de la nature humaine et de la vie sociale. « Le vivre-ensemble » serait une catégorie cognitive présente dans toutes les cultures et renverrait aux aspirations communes de l'humanité. Tout individu serait habité par des principes universels qui servent de références morales. Cette actualisation interpelle différents objets de discours : solidarité, commun, partage, valeurs universelles, dignité humaine, éthique, droits de l'homme, égalité, équité. La production discursive qui en découle est

principalement le fruit de théologiens, de quelques philosophes, de représentants de groupes communautaires et d'enseignants des écoles primaires et secondaires. (Fall, 2015, p.28)

Cette notion de « vivre-ensemble » peut être abordée sous plusieurs angles, dont l'angle de la religion et des valeurs, comme l'a bien démontré Meintel et Fall. Pour être à la fois complet et concis en même temps, il serait pertinent d'aborder le « vivre-ensemble » sous l'angle de l'éducation et de la transmission. Pourquoi ce choix ? Parce que l'objet d'étude de cette thèse porte sur les représentations du « vivre-ensemble » dans les discours religieux, interreligieux et associatifs. Ce « vivre-ensemble », comme nous l'a fait remarquer ces auteurs, se vit au quotidien, se construit, se déconstruit et se reconstruit autant de fois qu'il y a d'interactions entre individus. Ce savoir-vivre, ce savoir-être et ce savoir « vivre-ensemble » fait donc partie intégrante de l'éducation de tout citoyen. Entre le culturel et le cultuel, l'éducation et la transmission trouvent toute leur place.

3.3.4 L'éducation au vivre-ensemble au Québec.

Dans toutes les sociétés contemporaines, l'école est la représentation d'un microcosme de la société. Autrement dit, elle est le baromètre de l'état d'une société (Rossinot, 2006) car l'école permet de reproduire la culture et les structures sociales par l'intériorisation des valeurs, des principes moraux, idéaux et sociaux de la société d'accueil. « L'école participe au modelage social de l'individu, à la fabrique du sujet, en lui imposant les valeurs centrales de cohésion de sa société. » (Boukhari, 2020, p.126), et participe donc à la légitimation du système.

Concernant le système éducatif au Québec, il a longtemps été pris en charge par l'Église. L'état arrive à créer un ministère de l'Éducation en 1964, mais les églises conservent un statut privilégié sur ces instances. Il faudra attendre 1997 pour enclencher le processus de laïcisation par l'amendement de l'article 93 de la Loi qui redéfinit les commissions scolaires sur une base linguistique plutôt que confessionnelle. Cette laïcisation progressive se poursuivra par l'adoption de projet de loi en 2000 et en 2005, déconfessionnalisant les structures publiques. C'est en 2008 que le cours unique d'éthique et de culture religieuse voit le jour afin de répondre à un objectif, celui de vivre-ensemble dans une société démocratique et pluraliste. Afin de répondre à cette demande, deux documents d'orientation sont édités, le MEQ²¹ (2000) qui met l'emphase sur la citoyenneté et la conscience commune en proposant trois repères : le devoir de mémoire de la tradition judéo-chrétienne aux origines du Québec, le respect des droits humains fondamentaux,

²¹ MEQ : Ministère de l'Éducation québécoise

et le respect de la temporalité par l'adoption d'une démarche progressive dans l'évolution socioreligieuse du Québec (Bouchard, 2017). Le but étant de donner « [...] des points de référence éthique qui favorisent l'exercice d'une liberté responsable et la capacité de vivre ensemble » (MEQ, 2000, p.10). Le second document d'orientation, le MELS²² (2005), rend l'enseignement éthique et la culture religieuse obligatoire dans tous les cycles d'enseignement, en préconisant un apprentissage progressif et durable de la culture québécoise en respectant la liberté de conscience et de religion pour favoriser le vivre ensemble (MELS, 2005). En d'autres termes, c'est donc bien le « vivre-ensemble » qui a motivé la création de l'ÉCR²³ qui devra apporter des compétences interculturelles aux jeunes québécois telles que « [...] la capacité à agir avec les autres dans le respect des différences culturelles, sociales et religieuses, les attitudes de respect et de tolérance envers les personnes de toute conviction, religieuse ou séculière [...] » (Bouchard, 2017, p.120). Ce programme se divise en deux thèmes, d'abord la partie éthique qui concerne avant tout l'esprit critique par le questionnement des normes et des valeurs de manière concrète, car enraciné dans la vie quotidienne. Cela permet aux « [...] êtres sujets de découvrir, de façon critique, comment ils vivent dans le monde avec lequel et dans lequel ils sont » (Freire, 1974, p.66). Ce questionnement ethnique repose sur deux éléments essentiels. D'abord, la compétence de communication car « [...] plus les êtres sujets font l'expérience des différences (de point de vue), plus ils refusent les positions dogmatiques et ils deviennent critiques par rapport à eux-mêmes et ne s'érigent pas en détenteur de la vérité » (Bouchard, 2017, p.121). Puis, par la culture qui enveloppe l'éthique, l'enfant est un être social dès la naissance, il est donc soumis à une culture primaire renvoyant à l'ethos d'une communauté, puis à une culture seconde renvoyant à une responsabilité commune. De là, la culture est perçue comme un facteur de jugement, car elle se situe dans un rapport intime entre le sujet et ce qu'il sait, au même titre que l'éthique. Le second thème est la partie religieuse qui comprend trois objectifs : se familiariser avec l'héritage religieux du Québec, s'ouvrir à la diversité religieuse et être capable de se situer par rapport aux religions et aux mouvements religieux. Ce programme répond à deux finalités : la reconnaissance de l'autre et la poursuite du bien commun pour favoriser le vivre-ensemble dans la diversité. L'ensemble de l'ÉCR développe au fil du cycle primaire et du secondaire trois compétences. La compétence de réflexion sur des questions éthiques, la compétence de compréhension du phénomène religieux et la pratique du dialogue. Cependant, Bouchard note une utilisation limitée de ce cours. Dans les faits, l'approche éthique se limite au questionnement sur la signification des conduites, sur les valeurs et normes servant à réguler leurs actions, au lieu d'élargir la réflexion sur les codes et les significations que se donnent les membres d'une religion (Ibid.). Concernant l'approche culturelle

²² MELS : Ministère de l'Éducation des loisirs et du sport

²³ ÉCR : éthique et culture religieuse

et religieuse, elle se limite aux représentations religieuses, faisant rappeler la pédagogie « couscous », nommée par M. Abdallah-Preteille (1999), décrivant non pas une culture de la diversité, mais une culture des différences. De plus, la prise de décision réfléchie concernant les religions reste absente dans l'application du programme, alors que la dimension critique et réflexive sur ces sujets permet le dépassement de cette culture des différences. Et, c'est dans le dialogue qui, selon Bouchard, n'est pas suffisamment exploité que se trouve la clé du « vivre-ensemble » car il permet un apprentissage de l'autre par le questionnement, en développement, une ouverture et une écoute à l'autre, par le respect mutuel de la libre expression dans un climat apaisé. C'est ce que résume Leroux (2010) lorsqu'il dit :

Le dialogue nous donne accès aux finalités les plus ultimes de l'éducation que sont les finalités kantienne : devenir une personne rationnelle et respectueuse. Rationalité et respect deviennent dès lors l'expression ultime de tout dialogue, dans la mesure où la réflexion éthique et la culture religieuse sont cultivés tout au long du curriculum. (Leroux, 2010, p.183)

On peut donc dire que la religion garde une place importante dans le système éducatif québécois au regard de leur laïcité.

La laïcité québécoise a des points communs avec son homologue français, sur le fait que toutes les deux traduisent la séparation des Églises et de l'État, de la neutralité religieuse de l'État, s'inscrivent toutes les deux dans leur réalité juridique. Là où diffère la laïcité québécoise de la laïcité française, c'est l'emphase sur la liberté de religions des individus. La commission Bouchard – Taylor a considéré le fait qu'une laïcité ouverte devait autoriser le port de signes religieux afin de ne pas entraver cette liberté de culte, et que « l'attribution à l'école d'une mission émancipatrice dirigée contre la religion n'est pas compatible avec le principe de la neutralité de l'État entre religion et non-religion ». Contrairement à la France métropolitaine, le Québec prône un modèle de laïcité ouverte à l'expression religieuse qui se traduit par le port des signes religieux, et par l'emphase sur la liberté individuelle et la liberté de culte. « La plus récente politique d'intégration du gouvernement québécois annonce clairement l'interculturalisme québécois comme étant le modèle du pluralisme et du vivre-ensemble » qu'on retrouve également à l'école.

3.3.5 Synthèse

Le Canada est un territoire qui a connu plusieurs logiques de rencontre. D'abord, une logique clanique par une organisation territoriale spécifique et par la création de « la Grande loi qui lie », preuve physique de la première grande démocratie. La seconde logique de rencontre se fera entre les « explorateurs européens » et les autochtones et tournera essentiellement autour de l'exploitant et de l'exploité et inversement.

La naissance du Québec, et la montée du nationalisme, tire toutes leurs forces de la logique assimilationniste des Britanniques, et créent par la même occasion une forte conscience collective chez les Canadiens Français. La politique assimilationniste ayant échoué, le Canada, à majorité anglaise, propose une politique de multiculturalisme, ayant pour but d'intégrer toutes les minorités de manière égale. La politique canadienne considère également la culture québécoise comme une minorité alors qu'elle fait partie des deux peuples fondateurs. De là, Le Québec oppose une autre politique, celle de l'interculturalisme qui se situe entre une forme assimilationniste et le multiculturalisme.

L'interculturalisme québécois s'intéresse d'abord à la préservation de l'identité culturelle québécoise, mais aussi à la gestion de la diversité depuis la Révolution Tranquille et l'arrivée en masse de migrants. Dans un premier temps, le gouvernement québécois voulait rassembler la diversité sous un même chapeau, celui de la citoyenneté, exactement comme le républicanisme français. Cependant, la laïcité française, comme elle est appliquée, ne correspond pas aux attentes de la politique interculturelle québécoise. En effet, cette dernière protège et encourage, par ses lois sur la liberté des religions, le développement de la diversité culturelle, perçue comme une richesse et non un problème. Malgré les différents troubles causés par des extrémistes, les religions et courants spirituels présents sur son territoire participent au « vivre-ensemble » par la régularisation des migrants et leur intégration à la société civile. De plus, elles permettent de rassembler plusieurs communautés ethniques et de créer un brassage ethnique qui est l'une des clefs de la cohésion sociale. Une autre clé du vivre-ensemble québécois se trouve dans l'éducation que le gouvernement dispense à ses jeunes. Dans un souci de cohésion et d'entente, le cours d'Éthique Culturelle et Religieuse a vu le jour en 2008. Il répond à un objectif précis, celui de « vivre-ensemble » dans une société démocratique et pluraliste. C'est dans la diversité qu'évoluent les jeunes québécois, et c'est dans cette diversité qu'ils pourront développer un esprit critique, avisé et tolérant.

Nous venons de brosser un tableau du vivre-ensemble dans la société québécoise, qui reste une société assez jeune en comparaison de son homologue français qui lui a une histoire beaucoup plus ancienne et qui n'est pas forcément empreinte des mêmes logiques de rencontre. Nous avons

replacé, le « vivre-ensemble » québécois dans son contexte, dans son histoire et dans l'évolution du monde. Nous allons en faire de même avec le contexte français qui se rapproche de notre étude. Il faut d'abord comprendre la logique du « vivre-ensemble » français avant de s'intéresser au « vivre-ensemble » réunionnais, car la Réunion est « un enfant » de la République si l'on peut la qualifier ainsi.

4 Genèse des concepts et notions sur le vivre-ensemble en France Hexagonale.

4.1 Bref historique de la société française

La France, territoire hexagonale de 643 801 km², fait partie du continent européen appelé également vieux continent. Les origines de la société française sont anciennes comparées à la société québécoise ou à la société réunionnaise. La société française tire ses origines du Moyen – Âge, les Français, en plus d’avoir une langue commune, le latin, sont également sujets du roi de France. La Monarchie est donc le système de gouvernance du pays jusqu’en 1789 avec la Révolution française qui donnera naissance à la première République. La Monarchie s’organise autour de féodalités, où le pouvoir est concentré autour de la personne du roi. Cet Ancien régime, de par sa mauvaise gestion politique et économique, finira par tomber en août 1789, laissant place au nouveau régime, celle de la République française. La souveraineté n’est plus aux mains du roi, mais dans les mains du peuple.

Le 26 août 1789, le tiers état se déclare Assemblée nationale et rédige la Déclaration de l’Homme et du Citoyen. La République ne voit pas tout de suite le jour et passe d’abord par un régime transitoire appelé la première monarchie constitutionnelle qui ne dura que onze mois. Il faudra attendre 1792 pour que la monarchie soit réellement abolie et qu’elle laisse place à la 1^{re} République. Cette première république est marquée par une période de répression sanglante appelée « La Terreur », qui visait à éliminer les ennemis de l’intérieur, « les contre-révolutionnaires » qui voulaient un retour de la monarchie. Cette instabilité politique entraîne la fin de la première république en octobre 1804, laissant place à un retour de la monarchie sous Napoléon Bonaparte. Le système de république va donc s’effacer du paysage politique pendant près d’un demi-siècle, laissant les partisans de la monarchie se disputer le trône jusqu’en 1848. Après la défaite de Napoléon 1^{er} à Waterloo en 1815, il laisse la place à Louis XVIII qui sera, lui aussi, écarté du trône par la révolution des Trois Glorieuses dès 27, 28, 29 juillet 1830. Les Orléans prennent le trône et le nouveau roi, Louis-Philippe, va tenter en vain d’incarner la synthèse entre les prémices de la république et l’institution royale. Les concessions faites par la monarchie à la Révolution française s’arrêtent aux symboles, notamment le fameux bonnet phrygien. Au-delà de ces concessions, le pouvoir monarchique se durcit et se renforce, mais ne peut empêcher l’apparition d’une opposition dynastique, en plus de l’opposition républicaine. C’est la révolution industrielle et l’économie libérale qui va provoquer la chute de la monarchie. Les ouvriers travaillaient plus de 14 heures par jour, sans aucun droit de congé, et depuis l’âge de huit ans. Suite à la crise économique de 1847, le prix du pain explose, le peuple est en colère, le roi, alors âgé de 75 ans, tente de réprimer le régime en interdisant la liberté de réunion qui sera contournée par

l'organisation de banquets. Guizot, alors premier ministre, interdira les réunions sous forme de banquets, c'est l'interdiction de trop qui signera la fin de la monarchie.

Le 25 février 1848, Alphonse de Lamartine, Adolphe Crémieux et François-Vincent Raspail proclame la Seconde République. Cette seconde République est insufflée par une révolution frappant toute l'Europe, « le Printemps des peuples » qui sera à l'origine de grands changements sociaux, d'aspiration nationale et du concept de « nation » (concept fondamental dans la compréhension du « vivre-ensemble » en France et qui sera développé plus loin). Ce gouvernement agira rapidement et de manière profonde sur la Nation française, en instaurant le suffrage universel masculin, alors qu'auparavant le suffrage était censitaire. Le droit de réunion est instauré, le droit de timbre est supprimé au grand soulagement de la presse, les titres de noblesse sont abolis, la justice est rendue au nom du peuple français et l'esclavage est aboli dans tous les territoires de la République le 27 avril 1848 par la signature du décret par Victor Schœlcher. La Seconde République se veut sociale et pour lutter contre le chômage et la pauvreté, des ateliers nationaux destinés à exécuter des travaux publics sont créés, la durée légale du travail est fixée à dix heures par jour. L'Assemblée Nationale adopte en mai 1848 le triptyque « Liberté, Égalité, Fraternité ». Mais, ce dispositif social cesse d'exister en juin sous prétexte d'abus. Cela provoque un soulèvement populaire de la part des ouvriers, provoquant la mort de 4000 insurgés et environ 1500 militaires. Après les journées de juin, le mouvement social progressiste de la II^e République s'essouffle et laisse place à une montée des conservatismes. C'est le neveu de Napoléon I^{er}, Louis-Napoléon Bonaparte qui devient président de la République par le suffrage universel. Sachant que la constitution interdit ce dernier de se représenter, il organise un coup d'État et remonte sur le trône un an plus tard. La République est remise une nouvelle fois aux accessoires de l'histoire. La chute du régime impérial arrivera par la capture de Napoléon III sur le champ de bataille de Sedan.

La troisième république est donc proclamée bien qu'elle ne durera que 75 ans avant de s'effondrer en 1940 par l'invasion allemande. Cette république agira pour la mise en place d'un système politique nouveau, le républicanisme, avec les lois constitutionnelles de 1875. Deux autres mesures phares sont prises avec des conséquences – positives ou négatives selon les points de vue – sur le fonctionnement actuel de la société française : la loi de 1882 décrétant l'école laïque gratuite et obligatoire pour l'ensemble des enfants de 6 à 13 ans et la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Églises et de l'État (loi qui sera détaillée plus loin). C'est également l'avènement du Code du Travail sous l'impulsion de Groussier Arthur, et des protections sociales. Ces mesures de solidarité, le fait que l'école devienne gratuite et obligatoire, font partie intégrante du pacte républicain visant à promouvoir l'émancipation du citoyen et le liant à la nation. Cette période est également marquée par la naissance des premiers partis politique, la gauche qui se veut socialiste

et communiste et la droite qui se veut nationaliste et monarchiste. Cette troisième république ne résiste pas à la grande dépression économique affaiblissant l'économie du pays, laissant les questions sociales à vif. Deux crises majeures mettent la jeune république à l'épreuve, le boulangisme qui va générer un mouvement antirépublicain et l'affaire Dreyfus, affaire qui reste gravée dans la mémoire française encore aujourd'hui. La troisième république s'arrête le 11 juillet 1940 par la proclamation du gouvernement de Vichy, la France participera à la déportation des Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

C'est le Général de Gaulle qui mettra fin à ce régime en le déclarant nul et non avenue en août 1944, laissant place au Gouvernement Provisoire de la République française. Il instaure le droit de vote des femmes, rendant alors le suffrage réellement universel. L'instauration de la Sécurité sociale, déjà préexistante sous la troisième république, prendra toute son ampleur dans la quatrième république, et les nationalisations seront le fondement d'une république solidaire. La constitution de 1946 s'ajoute aux déclarations universelles des droits de l'homme et du citoyen et l'enrichit en matière d'égalité homme-femme, sur les questions sociales et économiques, notamment sur le droit d'asile, le droit et la liberté syndicale, le droit de grève ou encore le droit à l'emploi. Ce texte est la clé de voûte du pacte républicain et solidaire qui existe toujours à l'heure actuelle. Quant à l'empire colonial français, il s'effondre lentement après la Seconde Guerre mondiale. Les colonies demandent progressivement leur émancipation jusqu'à l'indépendance pour certains en accord avec « l'autodétermination des peuples ». Certains pays obtiennent leur indépendance de manière pacifique alors que d'autres l'obtiendront par les armes. L'incapacité à résoudre le conflit opposant la France à l'Algérie mettra fin à la IV^e République par l'adoption d'une nouvelle constitution en 1958 qui annoncera la république actuelle, celle de la V^e République. La France n'est plus seule dans l'échiquier économique et social devenu international après la Seconde Guerre mondiale...

4.2 « Notion » et « concept » de « vivre-ensemble » en France

4.2.1 *Le concept de nation*

La République française, et donc la société française, s'est construite autour du concept de « Nation ». Le terme vient du latin « nascio » qui veut dire « naître ». Ce mot est apparu au XIII^e siècle pour désigner des individus de même origine. C'est également à ce moment-là que la royauté prend conscience du destin national du territoire en devenant les rois des Français. Ce concept tire ses origines non pas dans les tentatives d'unification du royaume, mais souvent face à l'union contre les agressions extérieures. Même si le pouvoir se centralise et s'organise véritablement en État national, ce n'est qu'à la Révolution française et sous l'impulsion des Lumières que le concept de « nation » évolue et prend sens, celle de la lutte contre les privilèges de l'aristocratie et de la monarchie absolue.

Le concept de « nation », pour la France notamment, repose sur celui de la citoyenneté, élaboré par Rousseau dans *Le Contrat Social*, 1762. Il s'agit d'un pacte social établissant l'égalité entre tous et dont les citoyens s'engagent à jouir des mêmes droits et devoirs. Le but étant que chaque citoyen participe activement à la vie de l'État. « Le “ vivre ensemble ” que Rousseau appelle le “ pacte ” liant les citoyens repose sur l'exercice collectif de la souveraineté » (Noirel, 2015, p.12). Afin d'exercer cette souveraineté, les individus constituant la nation sont égaux entre eux, c'est-à-dire que les citoyens ne sont pas discriminés selon leurs diversités sociologiques, ni de leur détermination biologique ou de leur filiation. Ces différences ne sont pas niées, mais c'est le principe de l'unité, une nation « une et indivisible » qui prime dans la sphère publique. « Le modèle républicain de “ vivre ensemble ”, dans son épure, repose donc sur un principe de séparation stricte de la sphère publique et de la sphère privée » (Gauchon & Huissoud, 2010, p.78). Cette définition républicaine de la nation est hostile au catholicisme en raison de la légitimation des rois de droit divin, et insiste sur le principe « d'égalité » dans l'article premier de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux de droits ». Précisons cependant que seuls les hommes sont égaux et non pas les femmes au moment de la rédaction de la déclaration. Au XVII^e et XIX^e siècle, les intellectuels français constatent que l'universalisme républicain n'est qu'un particularisme qui s'ignore et que le concept de nation est une réalité vague. En effet, sur quels principes nous appuyons-nous pour distinguer les nations ? Qu'est-ce qui différencie un Allemand d'un Français ? La définition française de la nation se base sur la citoyenneté alors que la définition allemande repose sur des critères ethnoculturels, alors qu'en réalité les deux définitions vont de pair, car dans la conception moderne du terme, la nation est toujours définie politiquement et culturellement (Thiesse, 1999). C'est en Allemagne que les

travaux sur le concept de nation sont plus poussés, en 1820, le mot « Volkstum » apparaît et sera traduit plus tard en français pour désigner la « nationalité ». L'historien Jules Michelet quant à lui compare la Nation Française à une personne. Pour exister, une personne a besoin d'une identité qu'elle se forge grâce à une mémoire – entendons par là un héritage – et de l'opposition, celui qui n'est pas moi. Cette personnification de la nation occulte la diversité des personnes résidant en France. Ce qui est en soit contradictoire puisque la France a toujours été un pays frontalier en contact permanent avec la diversité et :

C'est néanmoins une des grandeurs de la France que, sur toutes ses frontières, elle ait des provinces qui mêlent au génie national quelque chose du génie étranger. À l'Allemagne, elle oppose une France allemande, à l'Espagne une France espagnole, à l'Italie une France Italienne. (Noiriel, 2015, p.20).

Cette notion sera reprise par Ernest Renan en 1882, dans son discours à la Sorbonne, intitulé « Qu'est-ce qu'une nation ? » lorsqu'il défendra l'annexion de l'Alsace par le Reich Allemand. Sa vision de la nation est assez conservatrice et se base sur les ancêtres. Pour lui, le passé doit également se retrouver dans le présent. Sa définition influencera fortement la politique scolaire de la III^e République, notamment dans les livres d'histoire par des expressions connues : « Nos ancêtres les Gaulois ! ». Afin de consolider la nation, l'éducation prend une place importante avec les lois Ferry, rendant l'école laïque, gratuite et obligatoire, pour but de renforcer la mémoire commune par l'apprentissage d'une langue commune, le français. Cette entreprise nécessitera un bon siècle avant que la plupart des Français adoptent la langue nationale. De plus, le service militaire est devenu obligatoire pour tous, car à ce moment de l'histoire, la III^e République perd la guerre contre la Prusse, et les prémices de la Seconde Guerre mondiale se profile à l'horizon. Le prix à payer pour « vivre ensemble », c'est-à-dire de garder la souveraineté du peuple par le peuple, c'est d'accepter de mourir pour sauver la nation.

Ce qui va perturber ce principe de Nation « une et indivisible » de par sa langue et surtout sa culture commune, ce sont les apports migratoires causés par la crise économique et la nouvelle industrie qui demande de la main d'œuvre pas chère et servile. Les immigrants ne partagent pas le sentiment d'appartenance et n'étant enregistré nulle part, ils engendrent par leur présence la peur de « l'ennemi de l'intérieur » de la Nation. Le décret de 1888 et la loi de 1893 obligeront les étrangers à s'enregistrer dans leur commune de résidence. Cette loi aboutira à l'élaboration de la carte nationale d'identité et du permis de séjour. Cette évolution technique favorisera jusqu'aujourd'hui la chasse aux clandestins et aux sans-papiers au nom d'un protectionnisme

national. Cette peur de l'ennemi de l'intérieur éclatera au grand jour avec l'affaire Dreyfus, accusé de trahison et d'espionnage en raison de son nom allemand et de ses origines juives.

Le modèle français de nation repose en définitif sur le principe de citoyenneté et le partage d'une culture et d'une langue commune. Cette forme de « vivre ensemble » qu'est la nation repose sur le principe d'égalité et de souveraineté du peuple. Par le principe d'égalité, « [...] Il en résulte une exigence forte vis-à-vis de ces individus, sommés de reléguer tout particularisme et toute manifestation d'appartenance autre que nationale dans la seule sphère privée » (Gauchon & Huissoud, 2015, p.79). Ce qui induira une autre forme de vivre ensemble qui se manifestera sous forme de loi, celle de la loi du 9 décembre 1905, appelée également loi de la Laïcité.

4.2.2 La laïcité

Le principe de laïcité se situe entre mémoire et histoire de la France. Ce concept est indissociable de la République. Elle, la laïcité, représente l'affranchissement civil des institutions religieuses. Ce principe n'apparaît qu'au XIXe siècle, et dans la langue française, seul le vocable « laïc » existait et servait à différencier les civils croyants des clercs. En revanche, son application se fait dès la Révolution par la Constitution de 1791 et dans la DUCH garantissant la liberté de conscience. Très vite, la Nation rompt les liens avec Sa Sainteté et Rome. Mais, c'est davantage dans la III^e république qu'on retrouvera les fondements de la laïcité. C'est dans le milieu scolaire que ce principe voit le jour officiellement par les lois Ferry de 1881-1882. « Pour assurer la “ neutralité confessionnelle des écoles ”, elle supprimera toute référence à Dieu dans les programmes et inscrira en tête des matières obligatoires une “ instruction morale et civique ” dégagée du magistère religieux » (Machelon, 2012, p.17). Cette loi est renforcée par l'adoption de la Loi Goblet de 1886 par la laïcisation du personnel enseignant. Pour Ferdinand Buisson, l'État laïque se définit comme étant « [...] neutre entre tous les cultes, indépendant de tous les clergés, dégagé de toute conception théologique. », autrement dit l'autonomie complète de la souveraineté de l'État. La laïcisation des services publics ne se fait pas immédiatement, la relation entre le Saint-Siège et la France est toujours régie par un concordat. C'est la loi du 9 décembre 1905 qui bouleversera l'histoire de la France et de l'ensemble des institutions catholiques. Même si cette loi se veut pacificatrice et bénéfique à la fois pour les institutions religieuses et pour la société délivrée des servitudes ancestrales, elle ne se fait pas sans heurts. « Le monde catholique se souvenait que la République, en lutte contre les congrégations, avait envoyé l'armée française dans les couvents ; il n'oublia pas facilement qu'il y eut mort d'homme lors des inventaires dans les sacristies, au début de l'année 1906 » (Machelon, 2012, p.19). La laïcité est également associée au terme anticlérical jusqu'à la fin du XIXe siècle. Pour faciliter la transition, l'État arrive à des

accommodements raisonnables, bien qu'elle impose la neutralité confessionnelle, comme la prise en charge de l'État dans la création d'aumônerie. Cette ambivalence entre une laïcité « intégrale » et une laïcité de « compromis » fait que la laïcité sous la IIIe République peut être un instrument au service de la liberté religieuse ou une arme pointée contre elle. C'est durant la guerre des tranchées que les deux parties adverses, la religion et l'État, trouvent des compromis au nom d'un pragmatisme de bonne intelligence, par exemple le fait de trouver des solutions pour la construction d'édifice religieux par l'instrument juridique du « bail emphytéotique » en échange d'un loyer symbolique. Bien qu'en inscrivant la laïcité dans le préambule de la Constitution de 1946, ce principe ne fera que diviser la classe politique entre d'un côté les partisans de la tradition républicaine et de l'autre côté leurs détracteurs. C'est dans la constitution de 1958 sous la Ve République que la laïcité est accolée à la République pour la qualifier de laïque. Ce qui change dans la formulation est l'ajout de deux phrases qui donnera une direction nouvelle au concept. « Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ». Cette phrase rejette définitivement le laïcisme de combat pour une laïcité ouverte et respectueuse de la diversité.

La laïcité va être ravivée par la transformation du paysage religieux en France. En effet, après la reconstruction de l'après-guerre, beaucoup de migrants venus des pays nord-africains vont changer petit à petit le paysage religieux. La question de l'islam est abordée par les incidents scolaires de 1989, où trois filles portant le « foulard islamique » refusaient de quitter la salle de classe. Cet événement engendra d'autres conséquences et le rapport Baroin de 2003 remis au premier ministre de l'époque signalait la remise en cause des règles communes qui avaient déjà été acceptées. L'École, l'institution sacrée et chasse-gardée de l'État, sera le théâtre de mises en œuvre politique. Avec la Commission Stasi de 2004, le foulard ainsi que les signes religieux ostentatoires et ostensibles sont bannis de l'École pour les fonctionnaires et les usagers. L'argument défendu dans cette interdiction est la protection des enfants contre les discriminations et le prosélytisme.

Aujourd'hui, la laïcité est encore un cheval de bataille dans l'arène politique, les attentats à l'encontre de Charlie Hebdo en 2015, et aux plus récents, remettent en question les fondements de la loi du 9 décembre 1905. Cette loi qui, à l'origine, est censée rassembler tous les citoyens à titre égal, tend au contraire à fabriquer de la division à cause de son utilisation souvent confuse et inquisitrice de la part de certains courants politiques.

4.2.3 Les logiques de rencontre en France Métropolitaine « entre assimilation et intégration »

Afin de comprendre les logiques de rencontre en France, il faut reprendre le concept de « nation ». Ce terme est fortement ancré à l'histoire française comme vu précédemment. Le but de la nation était, rappelons-le, de créer une politique nationale et une unité culturelle, par le biais d'une culture et d'une langue communes. Cependant, la France, en tant que pays frontalier, abrite depuis longtemps des diversités culturelles. C'est pour cela que toute nation, quelle qu'elle soit, est construite sur l'inévitable rapport entre la diversité sociale, régionale ou religieuse et un projet politique commun, national, soutenu par une idéologie. Ce qui fait que la volonté politique d'unité nationale n'est jamais atteinte, car il est impossible d'avoir une unité culturelle, voire une uniformisation culturelle. Ce qui explique qu'un État-nation comme la France aura toujours des tensions inévitables entre l'affirmation nationale et les identités particulières. Cette volonté d'unité culturelle est un instrument de l'intégration nationale, mais pas une réalité dans les faits. Avant les années 70, le fait de devenir français était perçu comme une chance et un honneur. « À l'époque des nationalismes triomphants et du patriotisme, personne ne doutait de la supériorité du génie français et du bonheur que les étrangers connaîtraient en devenant français » (Roy, 1991, p.82) mais les particularismes qui étaient les plus discrets possibles dans l'espace public, se manifestaient très bien dans la sphère privée.

Cette politique dite « d'assimilation » est critiquée à partir des années 70, en référence à la politique colonialiste menée par l'État-Nation et toutes les formes de domination européenne de l'époque. La politique libérale et socialiste arrive à leurs fins, la société industrielle n'arrive pas à satisfaire les progrès économiques qu'elle suscite. La fin de ses idéaux entraîne un retour vers le particulier comme valeur et comme argument dans la vie sociale et politique. L'unité culturelle se retire doucement pour laisser place au respect de l'identité comme valeur essentielle. Les discours politiques changent également et font l'éloge du pluriel, notamment dans le discours du président Valéry Giscard d'Estaing en 1977, lorsqu'il disait :

Le temps est venu d'affirmer qu'il n'y a pas de contradiction entre le fait d'être pleinement français et de continuer à vivre des traditions, des coutumes et une culture régionale ou locale. L'unité française n'a aucun besoin d'étouffer ou de niveler la diversité naturelle de notre nation. (Giscard d'Estaing, 1977)

Il met ainsi en évidence que la France a toujours été diverse et plurielle et que l'idée d'une uniformisation culturelle ferait perdre sa richesse à la nation. C'est également avec un peu d'humour que François Mitterrand en 1987 plaide pour la reconnaissance des Arabes dans la culture française dans un article du Monde : « Nous sommes tous un peu romains, un peu germains, un peu juifs, un peu italiens, un peu espagnols et de plus en plus portugais. Je me demande si déjà nous ne sommes pas un peu arabes » (Le Monde, 20 mai 1987). Pendant une dizaine d'années, la France célébrera sa multiculturalité et le mot « assimilation » deviendra tabou au profit de « l'intégration » ou « l'insertion », termes qui sont beaucoup plus neutres et moins marqués que l'assimilation, portant les stigmates de l'époque coloniale.

Cependant, dans les faits, cette politique pluraliste est un échec reconnu, et la politique d'intégration nationale reste inévitable. « L'école française a gardé, de fait, la même fonction de socialisation et d'intégration des enfants d'origine étrangère, que l'idéologie dominante d'assimilation ou de l'intégration » (Roy, 1991, p.85). Étant donné que la France est un pays d'immigration et de migration qui s'ignore, comment définit-on alors l'intégration à la française ? Sachant que cette intégration concerne dans un premier temps les spécificités régionales et locales, puis dans un second temps la migration des pays frontières et enfin les migrations internationales. La population française est construite par des vagues successives d'immigration, car la France est un pays européen où le taux de fécondité était bas contrairement aux autres pays, d'où la nécessité de recruter hors des frontières. Cette faiblesse démographique pose problème à la Nation française qui a pour projet politique, à prétention universelle, de créer le citoyen de la République. Les particularismes des diversités présentes sur le territoire sont perçus comme une menace pour l'unité nationale. C'est donc par la transmission d'une culture et d'une langue communes, par le biais de l'école et du service militaire, que les citoyens, indépendamment de leur origine, ethnie ou religion, partagent les mêmes valeurs patriotiques. Le caractère libéral de la législation nationale et le caractère autoritaire et parfois « brutal » de l'enseignement primaire, destiné à socialiser de manière efficace les étrangers, sont alors perçus dans les régions et dans les colonies comme une politique « assimilationniste » chargée de violence symbolique. Comme s'il existait une essence du Français devant laquelle toutes spécificités devaient disparaître, alors qu'il s'agit du processus « normal » de l'élaboration nationale à la française. Ce processus fut à la fois destructeur et aussi créateur. Le fait de vouloir rassembler dans un grand ensemble nécessite d'absorber des entités plus étroites. Et, cela ne se fait pas sans heurts. Prenons l'exemple des langues régionales, quand les écoles luttèrent contre l'utilisation des patois en classe ou dans la cour de récréation. Aujourd'hui, ces langues régionales font partie du patrimoine culturel de la France. Il en va de même pour l'intégration des populations d'immigrés des années 1880 à 1930, soit juste après la Première Guerre mondiale, quand la France avait besoin d'être reconstruite.

L'intégration des populations ne s'est pas faite sans drame : la violence xénophobe, les massacres commis au nom d'une peur injustifiée. En effet, « [...] il est plus facile d'admettre l'altérité quand elle se pare d'exotisme et qu'elle est destinée à rester étrangère » (*Ibid.*, p.103). Même si ce processus d'intégration nationale peut être perçu comme destructeur des différentes cultures, elle a permis aussi à tous les citoyens de participer à la modernité économique et sociale. Mais, elle a également offert, la possibilité de participer à un ensemble mondial plus vaste et de ne pas rester enfermé dans des particularismes définis pour s'ouvrir au monde.

Aujourd'hui encore, la question de l'intégration nationale est toujours d'actualité. Elle n'apparaît plus sous cette forme, puisque le mot « national » porte une couleur politique, mais se pose sous la forme du vivre ensemble. Ce concept plus neutre et politiquement correct apparaît dans les discours politiques, dans les médias français et enfin dans les sciences humaines. Mais, que recouvre cette idée de vivre ensemble en France ? Comment agit-il dans la société ? Et, pourquoi est-il devenu un enjeu pour l'avenir de la société française, comme pour celui des sociétés contemporaines ?

4.2.4 Le concept de vivre ensemble en France

L'idée de Nation et de Laïcité font partie intégrante du concept de « vivre-ensemble » français. Elle recouvre l'idée de vivre dans une société où les citoyens partagent un bien commun, celui de la culture et de la langue française, ainsi que ses droits et ses devoirs. L'impression actuelle laissée par ce concept de vivre ensemble peut paraître négative. Comme s'il s'agissait d'un impératif imposé aux étrangers et aux immigrants, comme une injonction à vivre en accord avec la société française, avec les Français, comme s'ils ne savaient pas « vivre-ensemble ». Or, ce concept en France recouvre déjà une autre dimension depuis la Révolution de 1789. Pour Tocqueville, il s'agit alors d'établir une relation entre la bourgeoisie et le tiers-état et de réduire une fracture à la fois économique et sociétale afin d'éviter le chancellement de la république. Ce concept est repris, en 1997, par Alain Tourraine qui pose la question du vivre-ensemble d'un point de vue holistique : « comment vivre-ensemble dans une société divisée en deux continents, celui des communautés et celui de la globalisation ? ». Il met en évidence la déchirure de L'État, entre d'une part, une globalisation économique brutale, matérialiste et capitaliste vorace qui détruit les solidarités et d'autre part, un repli identitaire et communautaire qui, parfois poussé à l'extrême, entraîne des formes de radicalité. Pour Tourraine, la réponse à cette fracture sociale et économique est le retour vers le sujet car :

[...] l'appel au Sujet est la seule réponse à la dissociation de l'économie et de la culture, et il est aussi la seule source possible des mouvements sociaux qui s'opposent aux maîtres du changement économique ou aux dictateurs communautaires. [...] D'abord la transformation de l'individu en sujet n'est possible qu'à travers la reconnaissance de l'Autre comme Sujet qui travaille, lui aussi, à sa manière, à combiner une mémoire culturelle avec un projet instrumental. (Tourraine,1997, p.28).

Cette idée de reconnaissance de l'autre et de sa culture se retrouve également dans les travaux d'Abdallah-Preteceille (1999) sur l'éducation interculturelle. Un enseignement basé sur la rencontre de soi et la rencontre avec l'autre. L'accent n'est pas uniquement mis sur l'apprentissage de la culture de l'Autre, car cela se limiterait à une éducation à la différence et non à une véritable rencontre avec l'Autre et de l'Autre. La nécessaire reconnaissance de la diversité et de la pluralité passe également par la capacité à préserver l'individu de toute aliénation et de garantir les libertés de l'individu dans une société foncièrement plurielle. C'est ce que Barthes (2002) soutenait lors de ses cours de pédagogie et de didactique dans la formation des enseignants.

Ce concept émerge dans les discours politiques en France dans les années 2000, peu après les attentats du 11 septembre 2001. Le président de la République de l'époque, Jacques Chirac, fait référence au vivre ensemble en rapport au thème de la fracture sociale de nature culturelle et socio-économique présentée en cinq parties : « Fracture entre jeune et vieux, entre citoyen français et population immigré, entre riche et pauvre, entre citoyen à statut privilégié et citoyen exposé à la précarité, entre individu vivant ou non à l'abri de l'insécurité » (Caune, 2015, p.210). C'est par la connaissance et la prise de conscience politique et par l'amplification de ces fractures que l'injonction au « vivre ensemble » apparaît dans le discours politique et médiatique. Ce concept de vivre ensemble trouve appui dans l'allocution du président de la République Jacques Chirac, sur la laïcité le 3 juillet 2003. Durant son discours, il réaffirme la diversité des origines, des confessions, des appartenances idéologiques et des sensibilités politiques des Français, présentée comme une richesse, une chance pour le futur. Il insiste sur le fait que :

La volonté de vivre ensemble doit demeurer le ciment de notre cohésion nationale. La République est un pacte, un art de vivre ensemble, un accord de toute la Nation rassemblée

solennellement et fraternellement autour de principes fondamentaux en dehors desquels il n'y aurait plus d'État de droit. (Chirac, 2003)²⁴

Cette allocution fait suite au rapport Baroin sur le fait que les règles communes de la République ne sont pas appliquées uniformément sur le territoire. Et, surtout, le fait que l'islam devient de plus en plus visible dans le paysage français. Les crispations identitaires du côté des « français de souches » et des « français issus de l'immigration » fragilisent l'unité nationale. D'un côté les « penseurs, philosophes, essayistes, écrivains » qui prônent un retour à une identité et une culture française « fantasmée ou fantasmagorique » et de l'autre, des militants se positionnant en tant que victime d'un système assimilationniste et structurellement xénophobe. Alors que le président Chirac est « le » président du dialogue social et politiquement de gauche, cela ne suffira pas à apaiser les tensions. Celui qui succèdera au président, Nicolas Sarkozy, est alors encore ministre de l'Intérieur lorsqu'il reprend le thème du vivre-ensemble pendant sa campagne présidentielle. Lors de son discours à Nîmes en 2006, il affirme sa position favorable à l'Europe et le fait que la France n'appartient à personne et reste souveraine et encore moins à ceux qui la critiquent et souhaitent voir son déclin. Nicolas Sarkozy confirme l'allocution de Chirac en rappelant la diversité « originelle » de la France :

La France n'avait rien pour être un ensemble uni et stable. Elle est faite de cent peuples qui ont chacun leur art de vivre, leur culture et leur langue. Elle est faite de cent pays qui ont chacun leurs paysages, leurs traditions, leur architecture. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, « chacun des pays de France à sa façon de naître, de vivre, de mourir ». [...] Et, pourtant, malgré toutes ces réalités la France a décidé de vivre ensemble. (Sarkozy, 2006)²⁵

Tout en insérant l'unité nationale par le rappel de la langue, de la culture commune et du génie français qu'il résume par « La France a inventé son idée de la nation en la fondant sur le sentiment d'appartenance plus que sur la naissance » (Ibid.). Il revient exactement sur le problème de l'État-nation qui est à l'origine des tensions lorsqu'il présente la France comme : « [...] d'un monde où les peuples vont chercher à concilier identité nationale et valeurs universelles : c'est ce que fait la

²⁴ Allocution de M. Jacques Chirac, président de la République, sur la laïcité aujourd'hui et les missions de la commission de réflexion sur l'application du principe de laïcité, Paris, Le 3 juillet 2003

²⁵ Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur et de l'aménagement du territoire et président de l'UMP, sur les enjeux politiques et électoraux de l'UMP, Nîmes, le 9 mai 2006

France depuis deux siècles » (Ibid.), et elle continue de le faire sans pour autant apaiser les tensions menaçant le modèle de « vivre-ensemble » français qui, rappelons-le, est basée sur la transmission d'une valeur commune. Cela fait de l'État le seul garant de l'intérêt général nécessitant de la part des individus de réguler tous les particularismes et toutes manifestations d'appartenance autre que nationale et citoyenne. Ces tensions seront exacerbées par des évènements internationaux, notamment par l'organisation Al-Qaïda et l'apparition de l'État Islamique imposé par Daesh, un groupe terroriste, militaire et politique ayant proclamé le 29 juin 2014 l'instauration d'un califat sur les territoires dont il a le contrôle. Cette organisation a commis des attentats un peu partout en Europe et également en France. L'attentat qui marqua les esprits des Français fut celui contre le comité de rédaction du journal Charlie Hebdo du 7 au 9 janvier 2015, mettant le feu aux poudres et fragilisant au passage encore plus le « vivre-ensemble ». L'attentat est vécu comme une atteinte à la liberté d'expression française. Les musulmans de France se retrouvent alors pointés du doigt, car pour certains courants de pensée, l'islam n'est pas compatible avec la république. Le président de l'époque, François Hollande, rappelle dans sa déclaration du 11 janvier 2016, que les Français ont une volonté de « vivre-ensemble » : « Nous étions des millions partout en France pour manifester notre attachement à la liberté, à la République et montrer notre volonté de vivre ensemble, tous ensemble. » (Hollande, 2016)²⁶.

Le président compile dans son discours les différents attentats ayant marqué l'année de 2015, et principalement les attentats meurtriers de novembre et celui du Bataclan, pour rappeler :

Qu'il y a eu d'autres drames, d'autres tragédies au mois de novembre, où des Français ont été tués parce qu'ils étaient Français. Il n'y avait plus de distinction d'origine, de parcours, de couleur ; il y avait simplement l'horreur. [...] Vous en avez tiré une conclusion, de manière très différente les uns et les autres, c'est qu'il fallait être ensemble. (Hollande, 2016)

L'unité du peuple français dépasse donc les différences. Les actes terroristes continuent cependant avec les attentats du 14 juillet 2016 à Nice sur la promenade des Anglais, faisant 86 morts et 413 blessés, relançant à nouveau les débats sur la laïcité et sur la place de l'islam en France.

Dans ce contexte tendu, le président Hollande et le ministère de l'Intérieur mettent en place le diplôme universitaire République et Religions dans le but de cadrer les aumôniers et plus précisément les imams financés par des états étrangers. Le but étant de sensibiliser les futurs

²⁶ Déclaration de M. François Hollande, président de la République, sur les efforts du gouvernement en faveur des jeunes et de l'engagement citoyen, à Paris, le 11 janvier.

« guides spirituelles » aux valeurs de la République française et plus particulièrement le cadre juridico-politique qu'est la laïcité. Les cours de ce diplôme universitaire se font actuellement dans plus de seize universités dont l'Université de La Réunion. Malgré les efforts fournis pour enrayer le terrorisme, les attentats continuent sur le territoire français. Sous la présidence actuelle d'Emmanuel Macron, la liberté d'expression « à la française » est de nouveau attaquée, par l'assassinat d'un professeur qui montrait dans son cours une caricature de prophète Mohammad, caricature issue du journal Charlie Hebdo. Cette énième attaque contre les valeurs de la République continue de provoquer la séparation entre les musulmans de France et la société française. Dans son discours sur la lutte contre le séparatisme, le président rappelle que la laïcité n'est pas le problème, elle représente le ciment d'une France unie. Le problème, c'est le séparatisme islamiste. Il expose ses mesures phares pour lutter contre la radicalisation, notamment dans les écoles :

Face à ces dérives qui excluent des milliers d'enfants de l'éducation à la citoyenneté, de l'accès à la culture, à notre Histoire, à nos valeurs, à l'expérience de l'altérité qui est le cœur de l'école républicaine [...]. (Macron, 2020)²⁷

Dans son discours, c'est bien l'islam qui est visé, car le président souhaite un islam des Lumières, un islam de France, de pouvoir : « [...] former et promouvoir en France une génération d'imams et d'intellectuels qui défendent un islam pleinement compatible avec les valeurs de la République » (Ibid.), ce qui sous-tend le fait que l'islam pratiqué par tous les musulmans français actuellement ne serait pas compatible avec la république. Comme si la solution à tous les problèmes du vivre ensemble en France serait de pratiquer un islam républicain. Or, la laïcité organise la séparation des Églises et de l'État, ce qui veut dire que l'Église ne peut pas faire d'ingérence dans les affaires de l'État et l'inverse est tout aussi vrai. On en revient alors au concept même du « vivre-ensemble » à la française, basée sur sa contradiction profonde : comment obtenir l'unité et la cohésion nationale sans écraser les particularismes et sans pour autant qu'elles ne prennent trop de place dans l'espace public ? Cette question reste toujours d'actualité encore aujourd'hui.

²⁷ La République en actes : discours du président de la République sur le thème de la lutte contre les séparatismes. Le 2 octobre 2020.

4.3 Synthèse

L'histoire de la société française, de la Révolution de 1789 jusqu'à nos jours, est imprégnée de l'idée de Nation, construite sur la citoyenneté et l'égalité pour tous les Français. L'émancipation de l'État vis-à-vis de l'Église permet d'accéder à cette égalité et à cette liberté de conscience, de croire ou de ne pas croire, de changer de religion ou de ne pas en avoir, de pouvoir pratiquer son culte. Cette loi est connue sous la loi du 9 décembre 1905 dite Loi de la Laïcité. Cette volonté de neutralité de la part de l'État et de la non-reconnaissance des cultes facilite l'égalité pour tous et marginalise les particularismes. L'unité nationale passe d'abord par la transmission d'un bien commun que sont la langue et la culture française. Cependant, cette politique pourtant nécessaire est perçue dans les années 70 comme étant une politique assimilationniste accompagnée de relents colonialiste. Les particularismes qui existaient bien auparavant, mais qui ne s'exprimaient pas ouvertement dans l'espace public deviennent maintenant une revendication allant jusqu'au repli identitaire. La tension entre particularisme et volonté politique, une unité nationale va s'intensifier avec les événements internationaux, et les différents attentats commis en France revendiqués par des groupes terroristes islamiques. Ce climat délétère entraîne des courants de pensée pourtant minoritaire à augmenter la fracture entre ceux qu'ils considèrent comme français « de souche » et des Français issus de l'immigration. L'image dépeinte du « vivre-ensemble » français actuel, est « écornée ». Sur le plan international, la France est perçue comme étant un état islamophobe, bien qu'en réalité, il y a une surenchère et que la pensée d'une minorité est vue comme une généralité, cela dénote une méconnaissance du territoire français où nous des exemples de « vivre-ensemble » en paix.

La France ne se limite pas à son territoire hexagonal, elle s'étend à ses territoires d'outre-mer. Connue pour sa grande diversité religieuse et culturelle, pour son « vivre-ensemble » et parfois citée en exemple, nous parlons ici de l'île de La Réunion. C'est dans cette insularité que le vivre-ensemble est reconnu par la majorité des représentants du gouvernement français de passage sur l'île. La question récurrente posée aux élus locaux et aux différents représentants religieux de La Réunion est : comment se fait-il qu'il y ait du « vivre-ensemble ? Comment se fait-il qu'il y ait une harmonie entre les religions ? Comment se fait-il que les différences ethniques, religieuses, sociales, culturelles ne sont pas facteurs de division, mais sources de richesse ? C'est en cela que le contexte réunionnais est intéressant dans l'étude d'un « modèle », « exemple » de « vivre-ensemble ».

5 Contextualisation de l'objet d'étude : le vivre-ensemble à l'île de La Réunion.

C'est à l'île de La Réunion que nous avons décidé d'étudier la notion du « vivre-ensemble ». Comme le Canada, le Québec et La France, l'île de La Réunion fait partie des sociétés contemporaines et modernes. Bien qu'étant jeune comparée aux autres sociétés décrites dans les chapitres précédents, sa géographie et son histoire restent des éléments essentiels dans la compréhension du vivre-ensemble. Dans ce chapitre, nous entrerons plus en détail dans l'histoire du peuplement de l'île et les différents apports qui font de la société réunionnaise ce qu'elle est aujourd'hui. Enfin, nous aborderons les différentes études faites à La Réunion sur la notion du vivre-ensemble.

5.1 Genèse de la société créole

5.1.1 D'une île vierge à une société d'habitation

L'île est géologiquement jeune sur l'histoire du quaternaire, et également jeune dans l'histoire des civilisations humaines. Découverte au XVI^e siècle par un marin inconnu, elle aura été plusieurs fois baptisée : Sainte Apollonia, puis Mascarenhas en 1516, England's Forest par le capitaine Castelton, puis Bourbon en l'honneur du roi de France. L'histoire de l'île de la Réunion est étroitement liée à celle de Madagascar, puisque la grande île est restée la convoitise des conquêtes européennes jusqu'à son indépendance. Les premiers habitants de l'île sont venus de force, condamnés à l'exil et abandonnés pour mutinerie dans la grande île (Madagascar) en 1646 puis en 1654. La récupération de ces mutins fut le déclencheur du peuplement de l'île. Leur état de santé fort plaisant incita les colons de Madagascar à tenter leurs chances sur cette île au bon air. Le premier groupe d'habitants venus cette fois-ci de leur plein gré en 1663 fut composé de sept hommes et trois femmes malgaches sous les ordres de Louis Payen.

Dès le peuplement de l'île, on peut déjà observer un élément qui sera perçu comme une des grandes faiblesses de la société réunionnaise, mais qui constituera aussi sa plus grande force. Le manque de femmes sur l'île provoquera la colère des hommes malgaches qui finiront par fuir dans les montagnes avec les femmes et donneront naissance au premier natif de l'île. Ce manque de femmes sera récurrent dans l'histoire de l'île, et engendra parfois des histoires heureuses, dans d'autres cas des histoires tragiques ou encore des abus. Le résultat de ce manque de femmes est considéré comme une spécificité de l'île : le métissage. On peut affirmer avec certitude que le « réunionnais » pur n'existe pas, il ne s'agit là que d'un fantasme identitaire.

L'intention de faire de l'île une véritable colonie débutera en 1665 sous la houlette du commis Étienne Regnault, alors commandant de la Compagnie des Indes. L'infériorité numérique des femmes engendrera des unions mixtes, « [...] dont les enfants métis se mêleront à d'autres célibataires pour faire, dès l'origine, une île pluriethnique » (Vaxelaire et al., 2003, p.74). « On retrouvera régulièrement le phénomène du métissage des "pionniers" (en majorité mâles) avec des femmes créoles de couleur : les premiers chinois, Indo-musulmanes puis... "Zoreils" du XX^e siècle répéteront l'expérience des premiers colons. » (Ibid., p.81). Ce métissage n'existe pas dans les autres colonies comme les Antilles où la distinction raciale est très hiérarchisée. Peut-on alors parler de naissance du vivre-ensemble à ce moment du peuplement ? Il serait difficile de se prononcer puisque ce « mélange » n'est pas vu d'un bon œil par le Roi de France. Le gouverneur Fleurimond nommé par ce dernier s'empressera de rédiger un règlement interdisant les mariages interraciaux qui ne sera guère respecté. L'ordre établi de l'époque, dans l'Europe en tout cas, était basé sur un système hiérarchique et esclavagiste. L'île Bourbon n'allait pas échapper à ce mode de pensée et de faire société.

5.1.2 Société d'habitation à une société de plantation

L'économie réunionnaise est basée sur l'agriculture du café principalement. Les vivres comme le manioc, le maïs et les racines sont également produits sur place, alors que la viande est importée en grande partie par bateau. Le café de Bourbon, connaissant un succès fou en France, cela engendre une forte demande de production. La culture du café nécessite alors une importante main d'œuvre, et donc une importation massive d'esclaves pour une production accélérée, créant ainsi une société esclavagiste à plusieurs vitesses. D'un côté les esclaves, d'un autre côté les riches colons propriétaires et de l'autre des petits blancs pauvres et les hommes libres de couleur. Cette société d'habitation prend fin en 1715 au profit d'une société hiérarchisée et lancée dans une production effrénée de produits à forte valeur ajoutée. Les esclaves sont bien identifiés et ont interdiction de pratiquer leurs langues maternelles, leurs cultures et leurs religions. Afin d'éviter tout rassemblement, et donc toute tentative de rébellion, les esclaves qui débarquent sur l'île sont éparpillés et dispersés sur les lieux de plantation.

L'histoire de la société réunionnaise est liée à l'histoire de France, en tant que colonie. Les lois et les décrets votés, la Révolution de 1789, les différents soulèvements, et les aléas de l'histoire politique de la France arriveront toujours avec un décalage de 6 mois à 1 an à cause de la route maritime et de la technologie de l'époque. Alors qu'on proclame en France la Déclaration universelle des droits de l'homme et du Citoyen et que l'esclavage est alors aboli quelques années plus tard, Bourbon fait un tout autre choix pour préserver la paix sociale et l'économie de l'île. La

société en place dans l'île retardera au maximum l'abolition de l'esclavage jusqu'au 20 décembre 1848. Entre-temps, suite à la perte de Saint Domingues en 1815, la France perd sa production sucrière. Bourbon, qui fait du café, doit maintenant produire de la canne à sucre, et en grande quantité pour être compétitive aux yeux du monde. En plus de la coupe dans les champs, le traitement et la transformation de la canne nécessitent des ouvriers qualifiés, et des machines de plus en plus sophistiquées qui ne sont pas à la portée de tous les colons, limitant ainsi les profits qu'à une petite élite. L'abolition de l'esclavage n'arrange pas les affaires des petits colons, et les compensations sont maigres, augmentant ainsi la proportion des petits blancs pauvres. Pour Benoist (1985), cette paupérisation accélérée des petits blancs va également accélérer le métissage et par conséquent le décloisonnement entre les différentes communautés présentes à la Réunion. Les nouveaux affranchis retournent pour certains travailler avec leurs anciens maîtres tandis que d'autres préfèrent faire d'autres activités. La baisse de main d'œuvre serviable et docile provoque une autre vague d'immigration avec l'arrivée des engagistes. Ces personnes venant à 70 % de l'Inde sont engagées pour cinq ans, avec rémunération, et la garantie de pouvoir pratiquer leur culte et vivre leur culture, en tout cas en théorie. En pratique, c'est tout autre chose, les colons ayant gardé la mentalité esclavagiste, ils reproduisent les mêmes schémas avec les engagées. Ce qui change en revanche avec leur arrivée, ce sont les habitudes alimentaires. Gros consommateur de riz, l'île de La Réunion va devoir importer sa nourriture puisqu'elle produit très peu de vivres sur place. Cette situation de dépendance alimentaire est toujours une question et un fait d'actualité. Cette politique d'engagisme entraîne La Réunion dans des heures sombres, ajoutant des pauvres aux pauvres. Les différentes maladies importées par bateau, la misère et les difficultés subies par la population réunionnaise, indépendamment des communautés, feront naître des formes solidarités : « Dans les rues se multiplient les sans-abris, les "becqueurs de clés"²⁸ et les petits métiers. » (Vaxelaire et al.,2003, p.465).

Cette société de plantation est marquée par de fortes inégalités économiques, entre les « gros blancs » et le reste de la population composée des autres ethnies. L'inégalité se retrouve aussi dans la culture, puisqu'il y a un rapport de dominant / dominé entre la culture française considérée comme supérieure et propre, et la culture créole qui est dévalorisée et considérée comme malpropre, héritage de l'esclave, du noir (Pourchez, 2005). La Réunion, encore sous le régime colonial français, va connaître un changement politique après la Seconde Guerre mondiale. Reconnue en tant que « France » dans l'Outre-mer, elle devient département français en 1946. Ce

²⁸ Ce terme utilisé par Vaxelaire est toujours présent dans la langue créole, et désigne une économie de survie. On l'assimile au travail non déclaré, « le travail au noir ». Pour autant, le becqueur de clé n'est pas mal vu et n'est pas un terme péjoratif à La Réunion, puisqu'il symbolise dans l'imaginaire Réunionnais une forme de dignité. Le becqueur préfère travailler plutôt que de rester assis à attendre les aides sociales.

changement de régime va accentuer les inégalités culturelles et économiques déjà présentes dans cette société coloniale.

5.1.3 D'une société coloniale à une société post-coloniale.

La loi de la départementalisation est votée le 19 mars 1946, La Réunion va connaître des transformations rapides, structurelles, massives et généralisées dans la période de 1960-1980, sur ses aspects sociaux, culturels et économiques (Wolf et al., 2010). Le premier grand changement du paysage réunionnais se traduit par une occidentalisation brutale avec l'imposition des lois calquant le mode de vie occidentale sur le mode de vie réunionnais. Une politique de rattrapage est entamée dans les années 60, connue sous l'appellation des années Debré. Les institutions sortent de terre, des écoles et des hôpitaux sont construits et les grands chantiers d'urbanisation et d'infrastructures « Eau et EDF » sont en route. Les conditions de l'île s'améliorent grandement, mais ce changement brutal provoque également des résistances et des effets pervers. L'île qui, jusqu'à présent, était un système agricole, se retrouve sur un système de salariat, forçant la population à un exode rural massif, entraînant la création de bidonvilles. Le modèle métropolitain est valorisé et considéré comme une réussite sociale alors que le modèle créole est nié et dévalorisé.

L'imposition des normes de construction, au nom d'un hygiénisme social et d'une démographie galopante, modifie la sociabilité et les pratiques sociales de la société réunionnaise. Les maisons créoles sont conçues de manière à recevoir les gens, le « kartié » est un espace géographique où tout le monde se connaît et partage une même vision du monde (Watin, 2002). Les années 60 provoqueront une rupture de ce modèle avec la création du logement social et de la villa, modifiant les relations sociales et les liens familiaux, passant d'une vision du monde commune à un repli sur soi individualiste.

Le modèle économique imposé par la France ne va pas aller dans le sens des populations défavorisées. La modernisation agricole et l'évolution technologique par la coupe mécanisée vont réduire considérablement le nombre des ouvriers agricoles, passant de 43% de la population active en 1961 à 5,56% en 1990 (Le Gall & Roinsard, 2010). Face à cette montée de chômage, et donc de précarité, un mode de survie s'organise et s'articule en trois temps : travailler, chômer et s'entraider (Ibid.). Comme dit plus haut, le modèle salarial se base sur une politique de rattrapage économique, mais aussi et surtout scolaire. Les emplois demandent des qualifications et des diplômes que ne possèdent pas les populations défavorisées. Pour pallier à ce manque d'effectif qualifié, l'État décide une importation massive de cadres métropolitains dans les années 60. Les postes de professeurs, médecins, et autres emplois de la fonction publique sont occupés

majoritairement par les métropolitains et par le créole qualifié. Ces emplois sont garantis et bien rémunérés au contraire des autres emplois non qualifiés, peu rémunérés et précaires, occupés par le reste de la population et cela crée un salariat à deux vitesses, creusant ainsi l'écart entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas. Cette politique de rattrapage économique et sociale s'illustre par l'arrivée des aides sociales, avec les contrats aidés et le revenu minimum d'insertion en 1989.

Tout en demeurant un signe de reproduction de la pauvreté et des relations de dépendance au sein de la société créole, le recours cyclique au RMI, aux emplois aidés et aux revenus de l'assurance chômage a permis aux populations défavorisées d'obtenir un minimum de garanties économiques qu'elles n'avaient pas par le passé. (Roinsard, 2010, p.25)

Le travail non déclaré ou « bek la clé » est valorisé dans la société réunionnaise (Maison, 1986). Ce modèle de survie s'appuie sur la culture réunionnaise basée sur le réseau associatif, amical et familial. « La société réunionnaise est réputée pour être une société relativement solidaire » (Ibid. p.37), une solidarité qui puise ses origines dans l'héritage social de la société de plantation et d'une forme de résilience réunionnaise correspondant à un échange de bons procédés basé sur des liens de confiance. Ce cycle, travailler, chômer et s'entraider, fait partie de la culture de la pauvreté, où il est préférable d'avoir un revenu faible, mais garanti, car la population est habituée à vivre avec peu de ressources. L'entraide familiale est le moteur le plus important de ce schéma, puisqu'elle assure une fonction de filet de sécurité :

Dans ces sociétés créoles, où la protection sociale publique a longtemps été déficitaire, l'entraide familiale reposait, et repose encore, sur de fortes traditions et de prégnantes obligations qui interdisent d'abandonner un proche et permettant ainsi de préserver un filet minimum de sécurité, même dans des situations de grand dénuement. (Attias-Donfut, Lapierre, 1997, p.132)

L'apport métropolitain en matière de culture et de mode de pensée va affecter les représentations du réunionnais sur sa culture. Tout ce qui vient de la Métropole est plus avenant, savoir parler français « correctement » est un gage de réussite sociale, la musique réunionnaise comme le Maloya est interdite, car trop revendicatrice. La résistance se renforce vers la fin des années 70, les revendications se font plus nombreuses et des parties politiques prennent la langue

et la culture réunionnaise comme fer de lance. Cette négation de l'identité et de la culture va entretenir des préjugés coriaces :

La pression occidentale, métropolitaine, est telle qu'un clivage a vu le jour dans les représentations populaires, entre individus instruits, ceux qui parlent français et ceux qui, illettrés ou ayant peu fréquenté l'école de la République, sont restés créolophone et affichent un mode de vie traditionnel. La dévalorisation de la culture créole est telle que par une crainte de "faire honte" à leurs enfants, certains aînés avouent ne rien avoir transmis de leur savoir. (Pourchez, 2010, p.93).

Jusqu'à présent, la culture réunionnaise a été mentionnée sans pour autant avoir été définie. Nous avons pris connaissance de son point d'origine, elle est le mélange de plusieurs cultures issues de différents continents, mais on ne sait pas encore ce qui fait sa spécificité ou son originalité. Poser la question de la culture, c'est aussi poser la question de l'histoire et de la construction de la société réunionnaise. La culture n'a pas de corps physique en soi, on ne peut pas l'interroger. En revanche, ceux qui sont venus habiter l'île de gré ou de force sont des porteurs de culture et de mémoire. Il serait donc pertinent de détailler un peu plus les différentes vagues migratoires, ce qu'elles ont apporté et ce qu'elles ont créé et rendu endémiques à l'île.

5.2 Migrations, cultes, culture et identité

5.2.1 Les grandes vagues migratoires

La première migration, connue sous l'appellation « origine du peuplement » est composée de français venus de Fort-Dauphin et de Malgaches dans le but de prendre possession de l'île au nom du roi de France et qu'il baptise l'île Bourbon. La seconde vague de migration arrive autour de 1720 avec l'importation massive de Malgaches en tant que population servile. Après la rétrocession de Bourbon à la Compagnie des Indes, une troisième vague de migration amènera une grande majorité d'esclaves venus d'Afrique de l'Est. Après 1830, la quatrième vague migratoire se fait par l'importation d'engagés indiens jusqu'en 1882, modifiant la composition de la population. Au début du XX^e siècle, l'immigration chinoise et indomusulmane fait son arrivée dans l'île. Après la départementalisation, c'est au tour des métropolitains et enfin après l'indépendance des Comores en 1975, ce sont les mahorais et comoriens qui sont les derniers arrivés. Fontaine (2017) met bien évidence que la spécificité et l'originalité du peuplement de la Réunion se caractérise par « [...] son renouvellement

permanent. Il n'est pas figé et se modifie continuellement par l'apport de nouveaux arrivants [...] » (Ibid., p.30), engendrant souvent des conflits entre ceux qui étaient déjà là, et ceux qui arrivaient. On peut retrouver dans d'anciens journaux locaux, le rejet évident et la xénophobie envers les Chinois, lors de leur arrivée, ou bien des événements xénophobes comme le pillage et l'incendie des commerces indo-musulmans à Saint-Joseph lors du rationnement pendant la période de guerre.

Ces hommes et femmes, qui franchissent la mer pour rejoindre le bout du monde pour certains, amènent avec eux leurs traditions, leur art de vivre, leur culte et leurs rituels. Ces différentes pratiques religieuses et culturelles façonneront petit à petit La Réunion dans son quotidien. Ce brassage religieux donnera naissance à une religion populaire endémique, et une pratique assez spécifique à l'île, le syncrétisme²⁹. Pour comprendre la culture réunionnaise d'une part, et comprendre la manière de vivre à la réunionnaise d'autre part, il faut s'intéresser à la ferveur religieuse présente dans l'île ainsi que son expression dans la vie de tous les jours. D'ailleurs Mourrégot et al. (2010) après leur étude sur l'islam à La Réunion affirment que :

La Réunion est une terre de croyances et de superstitions, une terre de métissage et de contrastes où les ethnies qui l'ont peuplée ont apporté avec elles la culture de leurs ancêtres. La créolisation a fait le reste, donnant un syncrétisme magico-religieux populaire qui est une donnée majeure de la société, qui se donne à voir et se vit au quotidien. (Ibid., p.21)

5.2.2 Cultes et vivre-ensemble

Comment expliquer la prégnance religieuse à l'île de la Réunion ? Quels sont les facteurs de son ancrage au sein de la population ? Pour Ève (1985), les conditions économiques, sociales et sanitaires de l'île ont joué un rôle majeur dans la fabrication d'une religion populaire réunionnaise. Une religion populaire, entourée de superstitions magico-religieuses et de miracles.

En effet, les conditions sanitaires à La Réunion durant le XVIIIe et XIXe siècle, et les faibles moyens pour lutter contre les épidémies arrivant par bateau ont poussé les habitants à se tourner vers le monde de l'invisible et espérer un sauvetage. C'est le cas de Notre Dame de la Salette qui a été érigée en 1859, car la ville a été épargnée par « miracle » de l'épidémie de choléra qui sévissait à ce moment-là dans les autres coins de l'île. Lorsque les malades ne

²⁹ Le syncrétisme est une pratique mélangeant deux religions. À La Réunion, le syncrétisme est pratiqué essentiellement par la communauté hindoue qui pratique à la fois l'hindouisme et le christianisme.

trouvaient pas guérison auprès de la médecine de l'époque, ils se tournaient vers tous les saints qu'ils pouvaient trouver afin d'espérer un miracle. Le culte des saints était très présent. Or, bien que l'Église catholique qui était dominante et n'approuvait pas cette pratique des saints, elle finit par céder et l'intégrer dans ses rites. Les dévots réunionnais ont donné naissance à de nombreux saints, notamment Saint-Expédit, Frère Scubilion, Scolastique ou encore le Père Léopold, pour leur pouvoir de guérison et les miracles qui leur sont attribués.

La religion populaire a aussi une dimension économique et touche toute la population, qu'elle soit catholique ou non. Les cultes catholiques, hindous et autres cultes dédiés aux ancêtres, utilisent des offrandes physiques. Cela entraîne de facto un commerce plutôt lucratif sur la marchandise destinée aux rituels. Même s'il existait à l'époque des tensions entre l'Église catholique et les pratiquants hindouistes : « [...] plusieurs plaintes des prêtres envers les maires et directeur de l'intérieur pour empêcher l'érection d'édifices et de temples, et également pour empêcher les processions religieuses souvent assourdissantes » (Ève, 1985, p.141), lorsqu'il s'agissait d'argent, les rivalités et tensions cessaient temporairement. « [...] Tout le monde pouvait tirer un bénéfice sur les différentes ventes de bougies et d'huile, et l'église pouvait remplir sa trésorerie avec les dons » (Ibid., p.22), il en allait de même avec la vente des fleurs pour les commémorations funéraires.

Enfin, l'ancrage de la religion populaire et des religions à La Réunion relève d'une réalité sociale, puisque les religions étaient avant tout un repère, un signe d'appartenance à une communauté à laquelle on pouvait se référer. En effet, la religion n'est pas une affaire individuelle, mais bien d'une affaire collective où les liens tissés par la famille et la localité d'origine sont déterminants (Wong et al., 1996). La religion populaire et les cultes présents à La Réunion étaient à la fois un lien entre les différentes ethnies, puisque la masse populaire et même les bourgeois allaient consulter les sorciers, hommes du magico-religieux par excellence, pour obtenir des grâces et des bienfaits du monde de l'invisible. Les cultes quant à eux étaient à la fois un marqueur identitaire, mais aussi un moyen de vivre en société et un espoir dans l'avenir. Comme le dit Ève (1985) :

Toute la peur de l'avenir, la peur du chômage, toute la misère du monde des hauts, y sont inscrites. Dans ce contexte, si ces cultes n'existaient pas, il faudrait les inventer... Qu'on l'accepte ou non, cette religion populaire porte l'empreinte de chaque groupe ethnique qui compose la société réunionnaise, à l'exception de ces Indiens musulmans. (Ibid., p.141)

L'histoire des religions de la Réunion du XVIIIe, XIXe et début XXe siècle tournent principalement autour de trois religions, le catholicisme, l'hindouisme et l'islam, qui sont des religions à forte visibilité dans l'espace public à travers la présence des églises, des temples hindous, des mosquées, de même pour leurs fêtes et les différentes processions religieuses. Il serait donc pertinent de s'attarder un peu sur l'impact de ces trois courants religieux sur la société réunionnaise.

5.2.3 La place du catholicisme à la Réunion

5.2.3.1 La période esclavagiste

Contrairement aux idées reçues, la religion catholique est présente au peuplement de l'île, mais son impact sur les habitants reste très limité. Les premiers habitants sont recrutés parmi les marginaux, les aventuriers et les laissés pour compte. La plupart d'entre eux sont, « [...] allergique à toute contrainte, profondément individualiste » (Prudhomme, 1984, p.11). De plus, Bourbon est une île éloignée de la France et du siège pontifical, rendant la christianisation plus difficile par l'absence de volonté chez les ecclésiastiques. En plus de l'éloignement géographique, les différentes congrégations qui s'installent sur l'île éprouvent des difficultés avec l'ordre colonial et les colons.

Bien que la mission des congrégations soit d'évangéliser les colons et les esclaves, les colons sont ceux qui font le plus d'obstacles à la mission évangélique. Le mode de vie à Bourbon n'est pas le même que celui de la France. L'île connaît une inégalité des sexes dès le peuplement, les femmes étant minoritaires, elles sont les plus convoitées. Dans ce contexte, le mariage est perçu comme un frein aux « libertinages » pour les officiers et soldats qui prennent des maîtresses noires (Ibid.) et aux « abus » des maîtres sur leurs esclaves femmes.

Depuis la fondation de la colonie, les rapports dénoncent le « libertinage » des colons. [...] la licence sexuelle constitue un des lieux communs régulièrement utilisés pour décrire la société locale. Il est vrai que l'exemple funeste du « commerce des femmes » vient de haut : le gouverneur Parat est au premier rang des accusés au début du XVIIIe siècle. La compagnie se plaint en 1711 de « la débauche scandaleuse des chefs » qui « authorize [sic] celle des habitants » [...] « L'ivrognerie, la prostitution et les autres crimes n'ont point de contradicteurs. » Jusqu'à la

Révolution, les mémoires déplorent l'immoralité, voire les perversions sexuelles des Blancs³⁰. (Ibid., p.25-26)

Le clergé se trouve donc en position d'infériorité et l'évangélisation de la population blanche étant très compliquée, la population esclave l'est d'autant plus.

L'évangélisation de la population blanche passe par le baptême et le mariage, il en va de même pour les esclaves. Cependant, le baptême nécessite un apprentissage de la religion chrétienne par le catéchisme. Pour les propriétaires d'esclaves, le catéchisme est perçu comme du temps perdu et irrécupérable. Les allers-retours entre les églises et les plantations sont des pertes de gains et ils ne voient pas l'utilité de l'instruction religieuse aux noirs. Ces propriétaires ne veulent pas non plus de chapelle sur leur plantation, ne facilitant pas la tâche aux ecclésiastiques.

De plus, le mariage entre esclaves baptisés n'était pas dans l'intérêt des colons. « [...] Il n'est pas acceptable pour les maîtres de renoncer à leur droit de propriété et à leur autorité en permettant à une esclave de quitter l'habitation pour suivre son mari » (Ibid., p.23). En effet, cela représentait une perte financière pour le propriétaire, mais aussi une femme en moins dans sa plantation, et donc un manque de renouvellement de main d'œuvre.

Durant la période esclavagiste, les ecclésiastiques iront dans le sens de l'ordre colonial et le consensus afin d'éviter des soulèvements :

D'une manière générale, les prêtres évitent de mécontenter les colons. [...] Ils renoncent à exiger des esclaves l'assiduité au culte pour les demi-fêtes, car ceux-ci « tirent si bien en longueur pour leur retour que la journée se trouve totalement perdue pour leur maître ». (Ibid., p.31)

Il faudra attendre l'abolition de l'esclavage pour que la religion catholique puisse s'implanter réellement « dans le sol » de Bourbon. Il n'y aura pas de clergé fortement établi jusqu'en 1840, même si la famille Desbassyns joue un rôle important dans l'implantation de l'Église Catholique. Certains prêtres célèbres comme le père Lafosse participeront à l'abolition de l'esclavage par ses prises de positions allant à l'encontre de l'ordre colonial. Cela démontre également un manque de

³⁰ L'impiété apparaît donc un comportement largement répandu, et elle n'est pas l'apanage d'une minorité influencée par les idées voltairiennes de la métropole. Le comportement des Blancs, riches ou pauvres, est décrit selon des traits uniformes. Vivant dans une sorte d'isolat racial, les Blancs pratiquent le mariage consanguin entre cousins germains, ou entre oncles et nièces, « les lieux étant si renfermés et les passions si vives ». Exigeant que le prêtre les marie tout de suite, ils se préoccupent peu d'un éventuel refus ; ils s'engagent devant l'officier d'état civil et ne reviennent plus à l'église. (Prudhomme, 1984, p.65)

solidarité dans les positions de l'église à Bourbon qui est elle-même fragilisée par des luttes intestines pour le pouvoir.

L'Église catholique jouera un rôle fondamental dans la transition pacifique de la période esclavagiste à la période engagiste. L'émancipation des esclaves est nécessaire pour la christianisation, et c'est pour cela que la mission des noirs sera mise en place par le père Monnet, connu sous l'épithète « père des noirs ». L'Église, à travers cette mission, montrera le côté social de la religion par la mise en place d'une ébauche d'entraide, sorte de secours mutuel des nègres alimenté par les quêtes faites dans les catéchismes. « Le produit de ces quêtes servait moitié aux frais du culte, puisque leurs offices avaient lieu à part et que les fabriques n'y contribuaient en rien, et l'autre moitié était consacrée aux Noirs pauvres et malades » (Ibid., p.84). C'est ainsi qu'une forme de solidarité sociale apparaîtra et continuera à se renforcer avec l'arrivée des autres congrégations et des autres missions, comme la mission des pères du saint-cœur de Marie. Le père Monnet rencontrera des obstacles avec l'ordre colonial et les colons, pourtant conscients que l'abolition n'est qu'une question de temps et que le seul moyen pour éviter la révolte des affranchis est la religion.

L'Église catholique redoublera d'effort pour montrer à quel point son implication dans l'affranchissement pacifique est importante. En effet, l'Église s'est fait l'agent moralisateur et pacificateur des futurs affranchis en demandant aux esclaves d'attendre patiemment jusqu'au 20 décembre, le moindre trouble à l'ordre public engendrant un retard. Sarda Gariga utilise le halo de l'Église pour renforcer cette transition en rappelant aux esclaves que c'est à Dieu qu'il doit leur liberté. Le 20 décembre est célébré par une messe de libération conjointe entre l'État et l'Église. L'abolition se fait dans une joie religieuse et sans élan (Ibid.) car « [...] le calme des noirs est le fruit de l'action moralisatrice de l'Église qui a bien mérité de la colonie » (Ibid., p.111), démontrant ainsi la nécessité de la présence des congrégations religieuses dans le maintien de la paix et de l'ordre social.

5.2.3.2 La période post-esclavagiste et le rôle social de l'Église

Le rôle social de l'église se manifeste essentiellement à travers les différentes congrégations religieuses. Les Jésuites se concentrent sur la formation d'une élite bourbonnaise et aristocratique et les Frères des Écoles chrétiennes qui assurent l'enseignement catholique primaire selon leurs méthodes. Ils défendent le droit pour les enfants pauvres créoles d'accéder à l'enseignement (Ibid.) convaincus que c'est par l'instruction que vient le progrès social. Malheureusement, leurs méthodes ne conviennent pas à l'ordre colonial et les écoles des Frères des écoles chrétiennes finissent par fermer.

Les Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny s'occupent quant à elles de l'instruction des jeunes filles de Bourbon. Qu'il s'agisse de moralisation ou d'apprentissage de la lecture, de l'écriture et surtout de travaux domestiques, les sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny se retrouvent dans des difficultés au niveau de l'organisation. La distinction entre classe payante et classe gratuite instaure une distinction raciale entre les filles, mais aussi une différence de traitement. La classe payante bénéficie de meilleures maîtresses instruites, tandis que la classe gratuite se contente de l'enseignement des bonnes mœurs et des travaux domestiques.

Une congrégation en particulier va démontrer son utilité dans le contexte socio-économique difficile de Bourbon, il s'agit de la congrégation des Filles de Marie. Le traitement est beaucoup plus égalitaire que chez les Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny, puisque cette congrégation va réunir des sœurs issues de la localité, donc des créoles habituées à ce mode de vie difficile. Les filles de Marie s'occupent des œuvres les plus basses et les plus abandonnées (léproserie, hospice des vieillards...) (Ibid.), mettant ainsi toutes les ethnies (blanches, mulâtresses et citoyennes) sur un même pied d'égalité.

Enfin, les congrégations arrivées plus tard, comme la congrégation de Saint-Vincent de Paul, participent aux œuvres charitables et à la propagation de la foi. La simplification du message et l'exemplarité du modèle de vie comme le frère Scubilion permettent de transmettre le message catholique en convainquant les cœurs plutôt que l'intelligence. Le catholicisme y gagne un prestige social qui contribue puissamment à attirer les affranchis de 1848. Il y acquiert la conviction de cimenter une population caractérisée par la diversité de ses origines ethniques et l'inégalité de ses catégories sociales. Il y puise la certitude d'atteindre son but civilisateur et de s'identifier totalement à la population, selon l'affirmation du vicaire général Fava :

Regardez autour de vous mes enfants, et vous verrez que ceux qui n'entrent pas dans la religion restent toujours sauvages. Ceux-là seuls qui se font chrétiens sont comptés comme étant du pays ; les autres sont toujours des étrangers. (Ibid., p.179)

Ainsi, il crée le mythe de la religion catholique participant à la fois à l'histoire et à la construction de l'identité réunionnaise, puisque l'Église catholique est considérée comme un lieu de vie rassemblant tous les habitants :

[...] les églises sont les vrais foyers de la civilisation. Sans elles, il n'y aurait pas de vie possible dans les écarts. « L'église est presque généralement le seul endroit où les habitants se réunissent,

se voient, et renouent ces liens de famille et de société, sans lesquels les populations de nos ravines et nos montagnes resteraient voisines de la sauvagerie. » [...] Pour le pauvre, l'église joue le rôle des salons, des banquets et des spectacles pour le riche. (Ibid., p.187)

5.2.4 La place de l'hindouisme à La Réunion

5.2.4.1 Période engagiste

L'hindouisme est arrivé à La Réunion avec les premiers engagés indiens au XVIII^e siècle, mais ils n'étaient pas autorisés à pratiquer leurs religions. Cependant, il existait une forme de tolérance religieuse ou plutôt une impuissance de l'Église catholique à évangéliser ces engagés (Lacpatia, 1990). Pourtant, au XIX^e siècle, après l'abolition de l'esclavage, la condition de la libre pratique religieuse des Indiens était fondamentale pour la signature des contrats d'engagés. Les futurs propriétaires avaient conscience de l'attachement des Indiens à leurs pratiques religieuses et à leurs coutumes (Ibid.). La religion est considérée comme un patrimoine immatériel et a permis aux engagés de recréer leur terre d'origine afin de mieux accepter l'exil. La religion sert donc pour ces nouveaux arrivants de valeur refuge et de repère communautaire. La place de la religion compte beaucoup dans la vie collective des hindous, notamment à travers les cérémonies de culte et les chants sacrés.

Certains propriétaires, ayant compris l'importance de la pratique religieuse, profiteront de cela pour encourager la productivité dans les champs par la construction d'un temple indien connu sous le nom de pagode (Ibid.). D'autres, au contraire, se montrent hostiles, surtout dans les longues processions « bruyantes et trop visibles » (Ibid.). Face aux plaintes des colons et des curés, le maire de l'époque de la commune de Saint-Benoît, Patu de Rosemont, interdit aux indiens de battre du tambour sur les routes, démontrant ainsi une tolérance limitée de la pratique religieuse non catholique dans l'espace public. L'implantation de petits coïlous³¹ ne posait pas de problèmes aux engagistes, mais l'édification de temples plus grands fut beaucoup plus difficile, et les cérémonies indiennes furent constamment entravées par des agents de la municipalité (Ibid.). Ces entraves et ces conflits trouvaient leurs sources essentiellement dans la cohabitation difficile entre l'Église catholique et les temples hindous.

La mission de l'Église catholique est claire : évangéliser les Indiens et les détacher de leurs fausses pratiques religieuses. Cependant, aucune des actions d'évangélisation et des dispositifs

³¹ Petit temple de paille hindou

mis en place ne fonctionneront, tant la résistance des Indiens à la conversion est forte. L'effort est donc mis sur l'arrêt de la propagation de l'hindouisme par l'interdiction de faire entrer des prêtres hindous dans la colonie, bloquant par la même occasion la venue des ministres du culte protestant (Ibid.). Puis la pression est mise sur les propriétaires d'engagés, qui feront la sourde oreille puisque pour eux, la tolérance religieuse est le garant d'une paix sociale et d'une réussite agricole. Finalement, la forte résistance des Indiens à la conversion, la tolérance religieuse des propriétaires et le laxisme des autorités coloniales ont fait que l'évangélisation des Indiens est un échec. « Les assauts de l'Église se maintiendront pendant tout le XIXe siècle » (Ibid. p.58), à travers de nombreuses lettres adressées par les curés aux maires, au procureur ou encore au ministère de l'Intérieur à l'encontre des pratiques religieuses hindoues. Nous pouvons dire que s'il y avait une relative tolérance religieuse, cela ne voulait pas dire qu'il y avait cohabitation harmonieuse, mais plutôt une relation verticale entre religion majoritaire et religion minoritaire n'incitant pas au « vivre-ensemble ».

5.2.4.2 Fêtes religieuses

L'une des fêtes célébrées par l'ensemble des hindous, indépendamment de leurs origines géographiques, est la fête de Pongol. Cette fête est célébrée après la coupe des cannes et correspond à la « fête des moissons » en Inde. Ce jour, les engagés ne travaillent pas avec l'accord de leur maître.

Les origines des engagés étant diverses, cette procession du Pongol est faite d'une cohabitation de différents apports culturels car « nos Malabars ne pratiquent pas tous la même religion. Les uns sont, ou se disent chrétiens, mais leurs croyances sont toujours très vagues ; d'autres sont plus ou moins fidèles aux dogmes mahométans, enfin un grand nombre d'Indiens observent les rites du Brahmanisme. (Lacpatia, 1990, p.37)

L'auteur insiste sur le fait que cette fête permettait de rassembler les individus issus d'un même espace géographique (l'Inde) mais avec des croyances différentes. Dans la citation de l'auteur, la cohabitation se fait entre hindous et tamouls islamisés. Nous retrouvons cette cohabitation par la présence du Nargoulan³² dans les temples d'usine. Ces derniers dissocient

³² Le Nargoulan est un mât au bout duquel se trouve un pavillon attaché sur lequel est dessiné la main de Fatima ainsi qu'un croissant de lune et une étoile, symbole de l'islam. Ce mat se retrouve également dans la cour des mosquées chiïtes.

cependant leur procession à celle des hindous qu'ils appellent Gouhn (Ibid.). Cette procession est similaire à la procession des musulmans chiites lors de la fête d'Achoura³³ symbolisant le martyr de Hussein.

Ces fêtes religieuses (Pongol et Gouhn) bien que reconnues par les autorités sont toujours décrites négativement : « L'intolérance est de règle dans les journaux de la colonie [...] » (Ibid., p.41). Elles sont décriées tantôt comme bruyantes, horrifiantes, tantôt avec sarcasme « fête parfois étrangement calme ». Ces critiques cesseront après la départementalisation.

Bien que les Indiens se convertissent peu au christianisme, certains finissent par recevoir le baptême. Ce baptême n'est pas une volonté de conversion, mais plus un phénomène d'adaptation à la situation socio-culturelle dominante (Ibid.). Il est donc un moyen de s'adapter à la société créole. À travers les cultes des Saints et de la religion populaire, les hindous retrouvent une similarité avec leur culte d'origine, créant ainsi des ponts et un ancrage entre les Hindous et la société d'accueil.

5.2.5 La place de l'islam à La Réunion

5.2.5.1 Origines

C'est avec la migration des indo-musulmans venus du Gujarat en tant que « free passengers » que l'islam s'implantera à La Réunion dans la seconde moitié du XIXe siècle. Bien que parmi les esclaves se trouvaient des musulmans issus des Comores, l'islam ne se pratiquera qu'après l'arrivée des « zarabes ». Ces immigrés indo-musulmans sont une minorité sur l'île, pourtant grâce à leurs influences sur le monde du commerce et par leurs fortes revendications à leur appartenance à leur foi, ils vont intégrer l'islam dans la société réunionnaise (Mourrégot et al., 2010). Pour l'auteure, le choix du commerce est lié à une raison religieuse, puisque dans l'islam le commerce est une façon privilégiée de gagner sa vie, car les marchands de confiance sont parmi les prophètes, ainsi : « Le rôle du marchand a donc une légitimation religieuse et la prospérité économique de la communauté est un devoir pour les dirigeants » (Ibid., p.20).

Les indo-musulmans ne s'arrêtent pas au commerce et créent différentes associations pour accompagner leurs coreligionnaires et semblables dans les difficultés quotidiennes³⁴. De plus,

³³ La fête de Achoura se fait le 10^e jour du premier mois du calendrier Islamique, soit le 10 Muharram. Cette date est significative chez les musulmans chiites, par le martyr de l'imam Hussein, neveu du prophète de l'islam Muhammad.

³⁴ Association Bourbon Kholvad Anjuman Islam : B.K.A.I. créée en 1910. Son objectif : mener, dans le cadre de sa foi, une action sociale, mohabbat en faveur des familles kholvadias nécessiteuses de La Réunion, mais aussi de Kholvad.

Association philanthropique musulmane Kathor-Réunion créée en 1954. Son objectif : « L'entraide sous toutes ses formes entre musulman de la secte sunnite établie à La Réunion, originaire de Kathor (Hindoustan) et en faveur de

certaines trajectoires de vie chez les indo-musulmans participeront à l'histoire collective de La Réunion. L'auteure cite quelques bibliographies comme celle de Joseph Ibrahim Cadjee dit « Cadjee Sahab » : « [...] médaillé au titre de la Solidarité nationale et devenu président d'honneur de l'AFM, il a été élevé au grade de Chevalier dans l'ordre national du Mérite en 1992 » (Ibid., p.49). Cette distinction est due à son investissement dans l'association qu'il a fondé pour lutter contre la myopathie dont ses trois filles sont atteintes. Les indo-musulmans, conscients du fait qu'ils sont minoritaires sur le territoire, agissent de manière intelligente pour s'intégrer à la société.

5.2.5.2 Une intégration originale

C'est avant tout sur la discrétion que se sont basés les Gujaratis pour s'intégrer à la société en évitant pendant longtemps d'acheter des maisons dans les plus belles rues de Saint Denis. Lorsqu'ils formulent une demande de construction de mosquée, ils s'assurent de ménager les différentes susceptibilités (Ibid.).

En 1905, le groupe musulman invite tous les habitants de la colonie à visiter la mosquée et distribue 1 000 francs à destination des indigents. Ce geste philanthropique est un moyen de calmer la frustration des négociants créoles qui perdent petit à petit le commerce. Face à leur réussite, les initiatives philanthropiques se multiplient. Au moment de la Première Guerre mondiale, la pénurie de vivre provoque des tensions entre les musulmans et les créoles, en viennent parfois au vandalisme et au pillage de magasins. Ce n'est qu'à partir de la Seconde Guerre mondiale que les Gujaratis deviendront des réunionnais à part entière, « [...] les indo-musulmans vont mettre toute leur intelligence des situations au service de leurs compatriotes. Vivre ensemble les difficultés de la guerre a contribué à créer des liens » (Ibid., p.65).

Leur intégration s'est faite par l'apprentissage de la langue créole et par les mariages exogames, montrant ainsi leur volonté de vivre dans une société qu'ils ont choisie. L'intégration de la religion dans l'espace public réunionnais se fait à l'occasion des fêtes religieuses comme la fin du Ramadan ou le sacrifice d'Abraham. Ces deux fêtes sont vécues comme des moments de partage entre les membres de la communauté, mais aussi entre réunionnais. Qu'il s'agisse de partage de nourriture ou de moments conviviaux, le but est de raffermir le sentiment d'appartenance chez le musulman d'une part, mais aussi de renforcer le lien social au sens large d'autre part.

leurs descendants et notamment l'assistance aux déshérités et aux nécessiteux, ainsi qu'aux vieillards et infirmes de la même origine, la contribution à l'éducation et à l'instruction des enfants compatriotes. »

Association Panoli-Réunion créée en 2004 avec pour objectif de renforcer l'attachement aux racines indiennes.

L'intégration de l'islam dans le paysage réunionnais continue à travers l'implantation des mosquées au centre des villes, car la plupart des magasins sont occupés par les musulmans et ces derniers accordent une importance particulière à l'accomplissement de leurs cinq prières quotidiennes. À la construction des mosquées s'adossent la construction des médersas qui sont des écoles religieuses « nécessaires » à la transmission intergénérationnelle de cet héritage religieux. Aujourd'hui encore, la présence des indo-musulmans dans l'économie à travers les marchands, dans la politique par des élus aux mairies et au département³⁵, ainsi que dans l'associatif entérine la présence de l'islam à La Réunion. Concernant les associations à vocation sociale, nous pouvons citer le V.E.M.D qui a pour objectif l'entraide entre les musulmans, mais dont l'action s'étend à toute la ville de Saint-Denis et à tous les réunionnais dans le besoin. Il en va de même pour l'association UNIR.OI qui propose différents services à toute la population, mais qui conserve son appartenance religieuse.

Le dimanche 28 septembre 2008, à quelques jours de la fin du Ramadan, sous une tente géante frappé du logo de la Croix-Rouge, installée rue Maréchal-Leclerc à Saint-Denis, trois cents repas ont été offerts aux plus démunis par l'AISD, l'AMR, Fraternité Islamique, le Centre culturel de l'océan Indien, le Centre communal d'action sociale de Saint-Denis et la Croix Rouge locale. (Ibid., p.457)

Ces actions sociales en partenariat avec les autres associations et la commune ne font que renforcer l'appartenance des Zarabes à la société réunionnaise et mettent en valeur l'islam pratiquée à La Réunion. Un islam exemplaire, qui s'est fondu dans la société réunionnaise, compatible avec la République française et acteur du « vivre-ensemble » réunionnais.

En résumé, ces trois religions historiques du peuplement de l'île (le catholicisme, l'hindouisme et l'islam) ont permis de renforcer le lien social qui existait entre les individus d'une même communauté. Par ailleurs, ces religions ont modelé le paysage réunionnais le rendant à la fois pluriel et métissé. Meintel (2015) affirme, à travers son étude sur les religions au Québec, que ces dernières servent de repère, de refuge et d'outil d'intégration à la société québécoise pour les immigrants. À travers l'historique de ces religions et de leur implantation sur le territoire, nous

³⁵ Nassimah Dindar fut une figure indo-musulmane emblématique dans la politique locale. Elle fut président du département de 2004 à 2017. Elle a contribué au renforcement culturel par la mise en place des retours aux racines pour les différentes communautés ethniques et religieuses de l'île.

constatons les similarités au niveau des valeurs refuges, de repère et d'outil d'intégration à La Réunion. Concernant la religion catholique, nous retrouvons ce principe d'intégration à la société réunionnaise. Son rôle social à travers ses différentes associations de solidarité ont permis de renforcer le lien social entre les individus, et de réunir différentes ethnies sous un même toit d'Église. L'hindouisme et l'islam sont vus comme des repères pour les Indiens ayant quitté leur terre natale. Ces religions sont également perçues comme un héritage à la fois cultuel et culturel marquant l'attachement fort avec le pays d'origine.

Il existe bien d'autres religions présentes sur le territoire réunionnais qui répondent aux critères de rassemblement, de valeurs refuges et de repères. Toutes les religions présentes à La Réunion cohabitent en paix les unes à côté des autres et il n'existe pas de conflits interreligieux et interethniques. Cette affirmation est renforcée par la présence du Groupe de Dialogue Interreligieux à La Réunion.

5.3 Le dialogue interreligieux à La Réunion

Le concept de dialogue interreligieux est étroitement lié à celui de laïcité dans le cadre de la société réunionnaise. Avant de s'intéresser au GDIR, il est pertinent de définir ce qu'est un dialogue interreligieux. Michel Reeber (2009) définit le concept « [...] comme la recherche et l'organisation de contacts entre croyants de différentes appartenances religieuses sur la base d'échanges constructifs, en vue de faire évoluer leur appartenance mutuelle et d'œuvrer en commun pour plus de justice et de paix. » (p.46). Cette définition insiste sur le « faire » ensemble, sur l'agir en commun pour une société, à travers un dialogue au quotidien pour l'acceptation des différences religieuses, culturelles ou sociales.

Le dialogue inter-religieux n'est pas un fait nouveau et n'a pas attendu les événements mondiaux récents pour exister. Des religieux orientaux se sont rencontrés pour discuter et dialoguer lors de rencontres discrètes au III^e siècle avant Jésus-Christ. Les chrétiens d'Orient et d'Occident, les musulmans et les juifs se rencontraient souvent pour ce genre de dialogue. Et, cela a continué au fil des siècles, mais toujours grâce à des initiatives individuelles. L'empereur Ashoka, après sa tyrannie, a décidé de répandre l'amour et la paix en préservant les temples bouddhistes et tamouls. Les personnalités prônant le dialogue interreligieux sont légion, pour ne citer que quelques-uns : Matteo Ricci en Chine, ou du Catalan Raymond Lull en Espagne, se sont profondément impliqués. C'est ainsi que le Parlement Mondial des Religions fut créé et s'est réuni le 11 et le 27 septembre 1893 afin d'unir les religions contre toute forme d'irréligion. « Un partenariat entre des centres universitaires a même été créé en 2006, formant le réseau des "Chaires Unesco de dialogue interreligieux pour la compréhension interculturelle" » (Ferrere, 2012, p.27),

et ce dialogue est également impulsé sous le concile du Vatican II appelant à la reconnaissance des autres religions par l'Église, notamment le judaïsme.

Ce dialogue existe déjà à la Réunion de manière assez informelle dans les relations du quotidien entre les croyants, dans le voisinage ou dans le travail. Le côtoiement des diverses religions présentes dans un même espace (mosquée, église, temple tamoul, pagode) et les fêtes religieuses qui rythment l'année et les saisons de l'île font que la religion au sens large du terme fait partie de la culture réunionnaise. Ces fêtes mobilisent l'économie par l'achat des ustensiles et différentes nourritures dans les magasins où l'on peut trouver dans une même échoppe des produits religieux tamouls sur une étagère et sur l'étagère d'en face des produits religieux Islamiques³⁶. Elles mobilisent les acteurs des différentes religions interdépendantes les uns les autres. Pour exemple, pour la fête de la Eid-al-adha, le sacrifice d'Abraham, nombre de musulmans de la communauté indo-musulmane se tournent vers les éleveurs de bœufs / cabris, en majorité de confessions tamoule. C'est dans ce contexte de grande tolérance religieuse que le Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion voit le jour. Comme pour toute volonté de dialogue, ce sont des volontés individuelles, celles d'Idriss Issop Banian et de l'évêque Monseigneur Gilbert Aubry, qui ont permis cette entreprise. Cette association se fera entendre et reconnaître lors d'un événement tragique, celui du 11 septembre 2001. Le GDIR organise alors une marche pour la paix en partenariat avec le collectif « Donne la main pour un monde en paix », réunissant près de 15000 réunionnais afin de mettre en avant le « modèle réunionnais ». Suite à ces manifestations, le terme « vivre ensemble » apparaît timidement dans les médias réunionnais, notamment dans le JIR, où l'on peut voir dans la rubrique « dialogue » équivalente aux lettres des lecteurs, le collectif des ulémas de la Réunion écrire :

Pour que perdure la paix, nous croyons également que si le dialogue et la découverte de l'Autre sont nécessaires, d'autres éléments sont aussi importants. En effet, nos sources nous appellent également à travailler sur nous-même pour davantage de foi, de spiritualité, de raisonnement et d'actes de bien. Et, en ce qui nous concerne, nous voulons le faire en alliant authenticité et contemporanéité. Alors que la foi nourrit les cœurs, les esprits et les êtres, fera renaître cette sagesse dont nous avons tous tant besoin pour vivre ensemble. (Collectif d'ulémas, 2001, Notre attachement à la paix, Le JIR)

³⁶ La boutique REMEX en ville de Saint-Denis est une échoppe spécialisée en épices indiennes. Elle possède également des étales avec des objets religieux islamiques en face des étales avec des objets religieux hindous (annexe F).

Les hommages au « modèle réunionnais » se multiplient dans les différentes presses quotidiennes, en mettant en avant le métissage ou encore la mixité religieuse dans les couples. Le GDIR prend alors une place considérable dans la représentation de la diversité religieuse auprès des instances officielles. Il réunit en son sein une grande diversité religieuse, la plupart des religions sont présentes comme la religion catholique, le protestantisme, le judaïsme, l'hindouisme, l'islam, le bouddhisme, la foi bahaïe. Ce rassemblement autour d'une volonté commune exprimée dans leur « manifeste pour un dialogue spirituel » en constitue la ligne directrice en énonçant que :

[...] que tous les hommes et toutes les femmes sont habités par la lumière de Dieu. Par-delà nos voies spirituelles différentes, nous sommes appelés à nous rencontrer, nous comprendre et nous aimer pour bâtir une société et un monde fraternels. Au seuil d'un nouveau millénaire, grâce à nos richesses religieuses et culturelles différentes, nous sommes convaincus que le temps est advenu d'un dialogue authentique, respectueux et serein au sein de notre communauté réunionnaise. Ainsi enracinés dans nos fidélités respectives à nos traditions et à nos croyances, ouvertes aux autres, nous vivons notre diversité religieuse dans un équilibre harmonieux pour la recherche et le partage de valeurs communes. Nous appelons nos compatriotes, hommes et femmes de bonne volonté, à partager notre dynamique d'espérance pour construire une société réunionnaise dans le dialogue, la responsabilité et la fraternité. (Extrait de la brochure du GDIR)

Cette ligne directrice accompagne le Groupe de Dialogue Interreligieux dans chacune de leurs actions. Comme les différentes marches pour la paix et la tolérance, les réunions régulières entre les membres pour dialoguer sur différents thèmes communs aux religions, ou encore des actions à destination du grand public comme la journée de la Fraternité. Cette journée se déroule le dernier dimanche du mois de septembre, dans une commune différente chaque année, le but étant de rassembler un maximum de personnes autour d'une journée de fraternité et de partage.

De plus, les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux ont écrit une prière commune³⁷ respectant toutes les religions. Cette prière est dite avant chaque réunion et chaque début d'évènement afin de marquer cette volonté d'union et de fraternité.

³⁷ Voir annexe D prière commune du GDIR

Cette fraternité s'étend au-delà de l'île, puisque le GDIR est en relation avec les autres groupes interreligieux. De l'Indianocéanie comme l'île Maurice avec son Council of Religions ou bien à l'international avec Religion for Peace. Le but reste celui de la recherche de l'harmonie et de la paix entre les religions d'une part et entre les croyants d'autre part. Les activités du Groupe de Dialogue Interreligieux ne se limitent pas à la connaissance et au dialogue entre les croyants, il joue surtout un rôle de prévention. À travers ses interventions auprès des différentes institutions, le GDIR maintient ce « vivre-ensemble ». Parmi ces interventions se trouve la formation des nouveaux gendarmes et forces de l'ordre qui arrivent sur le territoire réunionnais et qui ne sont pas habitués aux spécificités de l'île. Parmi ces spécificités se trouve l'application de la laïcité sur ce territoire. En effet, Ève (2005) parle d'une laïcité réunionnaise originale appliquée différemment de la France hexagonale. Cette laïcité est considérée dans sa pratique comme étant souple et non contraignante, mais surtout respectueuse de la diversité religieuse et de la République. Enfin, le dernier rôle accordé par Rafidinarivo & Malbert (2015) au Groupe de Dialogue Interreligieux de la Réunion est celui de médiateur. La médiation se fait souvent dans les familles, surtout lorsqu'il y a des couples mixtes dont les familles restent ancrées dans leurs croyances. Cette activité de médiation reste minoritaire dans le contexte réunionnais. Ce qui n'est pas le cas à l'île Maurice, par exemple, où le rôle de médiateur du Council of Religions est fondamental tant le risque de conflits interethniques et interreligieux est élevé (Asgarally, 2012).

En d'autres termes, le Groupe de Dialogue Interreligieux peut être considéré comme étant l'un des précurseurs de l'utilisation de l'expression « vivre-ensemble » à La Réunion. Il peut aussi être considéré comme vecteur et promoteur de ce terme à la fois dans la sphère médiatique et politique. Ce terme sera par la suite repris dans des articles scientifiques traitant de la société et de la culture réunionnaise.

5.4 Le « vivre-ensemble » dans la culture réunionnaise

La notion de « vivre-ensemble » réunionnais apparaît progressivement dans la littérature scientifique à peu près au même moment que son apparition médiatique. Les différents auteurs commencent à mentionner le « vivre-ensemble » comme Vergès (2008) qui interroge la notion de « vivre-ensemble » à La Réunion en tant que modèle. La question du métissage culturel et de la créolisation est au cœur de sa réflexion. L'auteure définit le métissage comme « [...] un processus dynamique de pertes et d'emprunts dans une situation de pouvoir inégal. » (2008, p.22) et reprend la définition de Gruzinski (2008) : « La contrainte façonne chez les survivants une réceptivité particulière, une flexibilité dans la pratique sociale, une mobilité du regard et de la perception, une

aptitude à combiner les fragments les plus épars » (p.77), pour évoquer par la suite la plasticité de la société réunionnaise, sa capacité à vivre ensemble. Cette plasticité réunionnaise renvoie à la notion de créolisation qui permet l'emprunt des pratiques, des croyances, des idées lointaines tout en maintenant la familiarité du monde (Vergès F., 2008). La créolisation est perçue chez l'auteur comme des échanges qui permettent une forme de coexistence et des formes nouvelles : « La langue créole est un exemple, comme l'est le maloya, les rites afro-malgaches, ou le rite de Saint-Expédit. » (p.23).

D'ailleurs, Jourdan (2008) affirme dans son étude sur les sociétés créoles que :

[...] la genèse de langue créole est le résultat linguistique d'efforts faits, pour vivre-ensemble, par des groupes de travailleurs (souvent d'origines ethniques différentes), des contremaîtres et des propriétaires de plantations (partageant souvent la même langue, mais pas toujours le même dialecte). (Jourdan, 2015, p.122).

L'auteure reprend l'idée de la créolisation pour définir l'expression du vivre-ensemble qui impliquerait la nécessité de trouver « [...] des accommodements pour vivre en harmonie avec des gens différents, choisis ou non, et qui ne nous ressemble pas » (Ibid., p.124). La genèse des langues créoles n'est possible pour l'auteure que lorsque le « vivre-ensemble » est une interaction dans l'espace social entre des gens différents. Ce qui revient à dire que les cultures créoles où ces langues sont parlées incluent inévitablement une forme de « vivre-ensemble » où il n'y a plus de coexistences ignorantes de l'autre, mais une transformation mutuelle dans les interactions. Ainsi Jourdan (2015) résume les variantes de la langue créole dans deux situations de « vivre-ensemble » :

[...] Celui qui existait entre les planteurs / contremaîtres et les travailleurs et celui qui existait entre les travailleurs eux-mêmes. Dans le premier, il s'agissait d'un vivre-ensemble hiérarchique. Dans le second, d'un vivre-ensemble complexe, où la collaboration et la rivalité entre groupes de locuteurs différents étaient présents. Le vivre-ensemble n'est pas, loin s'en faut toujours harmonieux. Il est le lieu de négociation, de pouvoir, d'occupation de l'espace public, de réclamation du droit de parole, autant que de collaboration et d'acceptation de l'autre. (Ibid., p,129).

Ces situations se retrouvent dans la vie quotidienne des sociétés créoles et à plus forte raison à La Réunion. Parler c'est vivre et exister dans la société, puisque parler revient à la production d'un message et à la transmission de ce dernier d'un émetteur à un récepteur. C'est la question du sens et de l'appropriation de la langue et de la culture réunionnaise dont il est question.

Vergès (2008) insiste sur la plasticité culturelle de la population réunionnaise à absorber de nouvelles pratiques et de les faire siennes. En plus de cette plasticité, l'auteure ajoute deux autres valeurs qui caractérisent l'histoire du peuplement de La Réunion, celui de tolérance et de solidarité. Ainsi, ces deux valeurs permettent de construire un « vivre-ensemble » bâti sur le respect des identités et des traditions.

Lorsque l'on parle de culture et de tradition, il est difficilement possible de faire l'impasse sur l'identité réunionnaise. La question de l'identité n'est pas séparable du concept d'altérité. De plus, à La Réunion, l'histoire du peuplement fait que les réunionnais sont issus des vagues de migrations successives des grands continents. Cette affirmation permet de dire qu'il n'existe pas de « Réunionnais de souche », mais pose aussi la question de l'identité réunionnaise : « qu'est-ce qu'un réunionnais ? ». Tibère (2009) s'interroge sur le « vivre-ensemble » à travers l'alimentation dans la culture réunionnaise. Son étude met en évidence l'aspect identitaire et multiculturel de l'île. En effet, elle démontre que les personnes enquêtées avaient tendance à définir leur appartenance communautaire (ethnique ou religieuse) en fonction des plats traditionnels que l'on retrouvait dans la cuisine créole. Il s'agit ici d'une expression de la différence et de la réappropriation des origines. Cette différence passe par des « dégoûts » significatifs posant ainsi des barrières ethnoculturelles. L'exemple du porc pour les « zarabes » ou encore du tangué (*tenrec ecaudatus*) sont des manifestations de ce multiculturalisme dans une société créole interculturelle. Ainsi pour l'auteure :

Les Réunionnais mobilisent le manger créole dans les démonstrations identitaires autour de la créolité, parce qu'il est imaginé comme le résultat des influences réciproques qui ont formé un patrimoine commun que chaque composante aurait contribué à nourrir. Un territoire qui marque l'intégration et l'enracinement dans l'île tout en laissant s'exprimer les distances entre les univers culturels, notamment à travers les interdits, les dégoûts, les rejets de tels ou tels ingrédients ou préparations. (Tibère, 2013, p.39).

La Réunion serait donc à l'image d'une table créole où toutes les spécificités culinaires sont présentes, mais aucune ne se mélange. Labache (2002), quant à elle, parle d'ethnicité lorsqu'elle fait référence à l'identité et le définit comme :

[...] une conscience d'appartenance vécue ou reconnue, d'appartenance collective en relation avec un passé historique qui peut être projetée dans un devenir commun possible ou utopique qui s'exprime à travers des indicateurs de participation ou de reconnaissance qui peuvent être biogénétiques, territoriaux, linguistique, économique, religieux, culture et politique. (Ibid., p.458)

Cette ethnicité pose les bases d'une conscience ethnique servant à la fois de tri et d'étiquetage. Les Cafres, Chinois, Gros-Blancs, Malbars, Petits-Blancs, Z'arabes, Z'oreils et Créoles métis sont les ethnies retenues par Labache pour qualifier les composantes de la société réunionnaise. Pour l'auteure, ces identités originelles contiennent une charge affective et certaines personnes peuvent accepter ou rejeter ces filiations en fonction de leurs choix personnels ou de la pression de leur groupe d'appartenance (Ibid.). Ces jeux d'alliance et de mésalliance font également partie du vivre-ensemble réunionnais à travers les mariages mixtes de nature religieuse. Pothin (2018) met en exergue dans sa thèse sur les couples mixtes à La Réunion, les différentes stratégies utilisées par ces couples mixtes pour « vivre-ensemble ». Stratégie de prosélytisme, d'évitement, d'adaptation ou de conversion, le but étant finalement que le couple puisse continuer à vivre-ensemble tout en révélant l'engagement religieux des deux parties.

L'identité et la culture sont liées par le principe d'altérité, car ces deux notions se construisent toujours par rapport à l'Autre. C'est donc dans l'interaction avec la diversité ethnique et culturelle que se pose la question du vivre-ensemble. Nous retrouvons ainsi le concept de pluralité hétérogène telle que défini par Ardoino (2012) lorsqu'il insiste sur le principe de la pensée métisse et plurielle comme élément clé du vivre-ensemble.

La société réunionnaise est un exemple de pluralité hétérogène du fait des diverses vagues migratoires qui ont apporté les différentes cultures et religions des différents continents. D'ailleurs, certains journaux comme AJ+ ont réalisé des reportages sur l'île de La Réunion en tant qu'exemple du vivre ensemble³⁸, ou encore un film documentaire réalisé en 2022 par Maxime Conjard intitulé le Laboratoire du monde, mettant en avant le principe de cohésion sociale et de lien social à travers le Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion. Bien que la notion de « vivre-ensemble » soit utilisée par tous, il est curieux de constater que dans les différentes littératures scientifiques

³⁸ <https://www.youtube.com/watch?v=TvsaHROXnm0> « La Réunion, île du vivre ensemble ? »
<https://www.facebook.com/watch/?v=590316668106770> « L'harmonie religieuse de La Réunion »

abordant le sujet du « vivre-ensemble » à La Réunion, il n'existe aucun travail sur sa définition. Peut-être parce qu'il s'agit d'une notion qui fait partie du quotidien et de l'inconscient collectif ? Ou encore peut-être que, comme l'étude de Fall (2015) au Québec, le vivre-ensemble n'a pas besoin d'être défini puisqu'il représente bien le mode de vie à La Réunion ? Pourtant, c'est à cause de ce flou sémantique qu'il est difficile d'observer le rapport qu'entretiennent les réunionnais avec cette notion. D'où l'intérêt de comprendre les différentes représentations sociales de ce terme afin de pouvoir l'utiliser efficacement et pleinement.

5.5 Synthèse

La Réunion est connue sous l'appellation « île intense » étant donné son environnement tropical, ses paysages et son volcan, mais également du fait que la population est intense par le métissage, les différentes ethnies, cultes et cultures présentes sur le territoire réunionnais. Dans l'histoire de son peuplement, la société réunionnaise a connu et connaît toujours différentes logiques de rencontre. De l'assimilation à l'intégration en passant par le multiculturalisme à l'interculturalité, La Réunion mérite son titre de « laboratoire du monde ». Historiquement parlant, l'île a été baptisée plusieurs fois, mais elle prend le nom de La Réunion en 1794, en référence à « La réunion des États généraux ». Ce nom aujourd'hui prend un autre sens, celui de la réunion des peuples, des cultures, des croyances et des religions. « La Réunion, terre du vivre-ensemble » est une expression utilisée par le président d'honneur du Groupe de Dialogue Interreligieux, Idriss Issop Baniyan pour désigner une réalité réunionnaise. « Le vivre-ensemble, la manière réunionnaise » est l'expression utilisée par Paul Hoareau pour désigner le vivre-ensemble en tant que manière de faire société à La Réunion.

Toutes ces expressions sont des manières de percevoir un aspect de la réalité réunionnaise. Cependant, il n'existe pas encore de travaux scientifiques suffisamment importants pour ancrer solidement l'expression du vivre-ensemble à La Réunion.

6 Du problème de recherche à la question de recherche

« Face au réel, ce qu'on croit savoir clairement offusque ce qu'on devrait savoir. Quand il se présente à la culture scientifique, l'esprit n'est jamais jeune. Il est même très vieux, car il a l'âge de ses préjugés » (Bachelard, 1938, p.14). C'est du constat fait par Bachelard que démarre cette étude. Les questions de départ de cette recherche sont le produit de l'observation et de l'expérience vécue dans la société réunionnaise en tant que natif réunionnais. De nombreux discours portent le « vivre-ensemble » comme une évidente réalité du contexte sociétal réunionnais, l'examen de cette évidence subjective nécessite une interrogation scientifique. Notre questionnement de départ est le suivant : Peut-on parler de « vivre-ensemble » à la Réunion ? Qu'est-ce que le « vivre-ensemble » à la Réunion aujourd'hui ? Comment se manifeste-t-il ? L'analyse de ces questions peut apparaître complexe, car elles nécessitent une approche pluridisciplinaire tant le domaine de l'objet « vivre-ensemble » est vaste. Pourtant, cette expression est utilisée aujourd'hui à travers les médias, la politique, dans le marketing et dans l'économie. Ce terme est devenu, un mot valise pour justifier des actes ou des idées. La notion de « vivre-ensemble » est polymorphe puisqu'elle ne possède pas de définition universelle, mais un ensemble de définitions en fonction de la situation et de l'ère civilisationnel. C'est exactement ce que dit Saillant (2015) : « Il n'y a pas un vivre ensemble, celui des injonctions au pluralisme, mais bien des "vivre ensemble", que traduisent des sociétés réelles et leurs interprétants. » (p.4), en fonction des besoins de sociétés contemporaines.

La question de la définition et de la représentation scientifique du « vivre-ensemble » réunionnais en tant qu'objet d'étude n'a jamais été posée dans la littérature scientifique. La nécessité de comprendre cette notion utilisée de plus en plus fréquemment s'impose aujourd'hui. Des littératures abordent et effleurent la notion de « vivre-ensemble » mais sans jamais prendre le temps de l'étudier en tant qu'objet d'étude spécifique. Cette notion sert parfois de justificatif ou de complément à d'autres concepts comme le multiculturalisme, abordé par Tibère (2009), dans sa thèse sur l'alimentation réunionnaise, sur la mixité religieuse dans les couples réunionnais (Pothin, 2018), sur l'identité (Médéa, 2003) sur la manière d'être réunionnais (Hoareau, 2019), sur l'absorption des flux migratoires dans la société réunionnaise (Vergès, 2008), et sur les représentations de l'héritage et du dialogue inter-religieux (Malbert, 2006 et 2016). Ce manque de littérature sur l'étude du « vivre-ensemble » réunionnais et le fait que cette notion est de plus en plus utilisée, nous ont poussé à réfléchir sur le sens et la représentation de ce « vivre-ensemble »

par les réunionnais. À partir de notre recherche exploratoire sur le terrain de La Réunion et de l'examen de la littérature, deux indicateurs majeurs sont à la base de la notion de « vivre-ensemble » : l'harmonie entre les religions et la solidarité entre les réunionnais. Ces deux aspects de la vie réunionnaise sont axés sur la relation et l'interaction. En d'autres termes, l'élément central de ce « vivre-ensemble » se traduit par le rapport à l'altérité. Ce premier constat nous permet d'orienter notre recherche sur la question des représentations de l'altérité à La Réunion : sont-elles perceptibles à travers la notion de « vivre-ensemble » ?

Dans le cadre de notre étude et afin de ne pas nous éloigner de notre objet de recherche, nous nous limiterons à l'aspect social du « vivre-ensemble », même si nous avons constaté à travers l'état des connaissances que cette notion est transversale et concerne tous les pans de nos sociétés contemporaines.

7 Approches et concepts retenus

7.1 Revue de littérature de la définition du « vivre-ensemble »

Le mot « vivre-ensemble » a fait l'objet de plusieurs études dans plusieurs champs disciplinaires, comme la sociologie (Arendt, 1972, 1983 ; Tourraine, 1997), l'éducation (Barthes, 2002) ou encore de l'anthropologie (Fall, 2015). Ces tentatives de définition peuvent être classées en catégorie. Néanmoins, cette notion reste difficile à saisir et continue à être éprouvée par les chercheurs

En premier lieu, la notion de « vivre-ensemble » n'a pas de stabilité graphique. Certains l'écrivent sans le trait d'union, d'autres utilisent à chaque fois une majuscule pour « Vivre » et « Ensemble », parfois, on le retrouve entre guillemets, de temps à autre avec le trait d'union et dans certaines occasions, toutes les typographies sont réunies. Pour notre étude, nous choisissons l'infinitif substantivé et les guillemets « vivre-ensemble ». Ce choix nous paraît pertinent pour plusieurs raisons. Si nous l'écrivions sans guillemets, cela voudrait dire que cette notion est acquise dans la langue courante et recouvre un même sens et une même signification pour le commun et serait donc acceptée de tous. Or, il se trouve que, lorsque qu'on parle de « vivre-ensemble », sa signification et son interprétation varient en fonction du cadre de référence de celui qui l'énonce et de celui qui reçoit le message. De plus, chaque locuteur s'insère dans un contexte social particulier, dans une histoire particulière et dans une temporalité particulière. Nous écrirons donc « vivre-ensemble » avec un trait d'union, comme le propose (Caune, 2015), à travers le titre de son article : Tisser le trait d'union du vivre-ensemble. L'enjeu de la médiation culturelle. Cet auteur défend l'idée qu'à travers la notion de culture, et par extension, la médiation culturelle, il

existe une possibilité de renouer les liens entre le subjectif et le collectif. « Le verbe “vivre” concerne l’expérience vécue de la personne, qui implique la capacité à dire Je et à se nommer. Ce Je qui, pour s’énoncer, doit s’adresser à l’autre » (Ibid., p.217). Le terme « ensemble » fait référence au groupe, au collectif ou à la société de manière générale, « [...] c'est-à-dire ce qui est mis en partage et qui permet de “faire société” » (Ibid, p.218). Sans aborder la médiation culturelle dans notre étude, à partir de ces références, nous orienterons notre recherche sur l’étude des liens tissés entre les individus et la société à travers des structures physiques et psychiques que sont les religions et les associations. C’est finalement là, tout l’intérêt d’écrire la notion du « vivre-ensemble » réunionnais avec un trait d’union. Selon les contextes sociétaux, les graphies continueront à évoluer, le trait d’union est ici perçu comme le lien qui fait société.

Les différentes approches d’une définition du « vivre-ensemble » découvertes dans notre revue de littérature sont ici réparties en sept catégories :

- La première catégorie la plus souvent citée dans les travaux sur le « vivre-ensemble » est « **le vivre-ensemble territorial** ». On retrouve souvent des adjectifs avec le préfixe « co », comme co-habiter, co-exister, co-construire, faisant référence à un espace à partager, de préférence dans l’harmonie et la paix (White, 2015).
- La seconde correspond à un « **vivre-ensemble politique** », elle se base sur le principe de projet commun pour la société, de participation collective pour « faire-société » ou encore du traitement de la diversité par les différents organes politiques. (Arendt, 1983)
- La troisième catégorie concerne « **le vivre-ensemble économique** ». Il est question des liens dans le fonctionnement de la société en matière de gestion économique, d’infrastructures et de la gestion de la « diversité » dans les entreprises (Barth et al. 2007).
- La quatrième catégorie repose sur « **le vivre-ensemble social** » se référant aux conditions sociales de l’individu, notamment dans les rapports avec autrui, qu’il s’agit de domination ou d’exploitation, ou bien de collaboration et de coopération. Cette catégorie s’attache généralement aux inégalités structurelles et à leurs reproductions ainsi qu’à la relation entre individus dans un contexte social précis (Lamoureux, 2015).
- La cinquième catégorie s’attarde sur « **le vivre-ensemble culturel** » et plus précisément sur la rencontre des « différentes » cultures sur un même territoire. On définit la gestion de la diversité en concevant plusieurs théories et outils, comme le dialogue interculturel, ou encore l’éducation à la diversité culturelle (Abdallah Pretceille, 1999).

- La sixième catégorie met l'emphasis sur « **le vivre-ensemble culturel** » qui est en grande partie sur les relations qu'entretiennent les communautés religieuses entre elles, leurs impacts et leurs effets sur la société ainsi que leur capacité à rassembler (Meintel, 2015).
- Enfin, la dernière catégorie est celui du « **le vivre-ensemble philosophique / morale / spirituel** », qui se retrouve dans les idées et dans les hautes aspirations. Il s'agit là d'idéaux à atteindre, des utopies qui peuvent paraître à la fois proches et lointaines. Elles sont associées à de hautes valeurs morales, voire d'une perfection humaine. Les définitions de cette catégorie servent surtout de guide, de repères essentiels dans la structuration d'une société. Elles font de l'éthique et de la morale, nécessaires dans la vie de la cité (Laviolette, 2012 ; Marsolais & Brossard, 2000).

Ces sept catégories de définition du « vivre-ensemble » ne sont pas imperméables, bien au contraire. Il est plutôt commun de retrouver des définitions qui rassemblent plusieurs des catégories que nous venons de lister. L'exemple le plus simple serait la définition que nous retrouvons dans le dictionnaire du Larousse :

« **Cohabitation harmonieuse entre individus ou entre communautés** : La fête des voisins se veut une initiative propre à favoriser le vivre-ensemble. » (Larousse, 2021)

- Dans cette définition, nous retrouvons la première catégorie de définition, celle du « **vivre-ensemble territorial** » par l'utilisation du terme « cohabitation ». Ce terme renvoie au partage de territoire.
- Nous retrouvons ensuite la dernière catégorie, celle du « **vivre-ensemble philosophique / morale et spirituelle** » par l'utilisation du terme « harmonieuse » qui renvoie à la valeur « harmonie ».
- Enfin, nous retrouvons la quatrième catégorie de définition, celle du « **vivre-ensemble social** », par l'utilisation de l'expression « entre individus ou entre communautés ». Cette expression insiste bien sur le principe d'interaction humaine, et donc d'altérité.

Il est important de noter que toutes les sociétés contemporaines, quelles qu'elles soient, répondent a minima à une catégorie de définition que nous avons énuméré ci-dessus. Le « vivre-ensemble » apparaît dès lors comme un mode de fonctionnement dans toutes les sociétés. Cependant, les avis ne sont pas unanimes quant à l'existence d'un « vivre-ensemble » dans chaque société. D'un côté, les défenseurs du « vivre-ensemble » arguent qu'il est une réalité. Et, de l'autre,

les détracteurs considèrent qu'il n'y a pas de « vivre-ensemble » à cause des différents conflits existant dans le monde, de la présence du racisme dans les sociétés contemporaines et autres comportements violents. Par souci de scientificité, et afin d'approfondir l'étude des représentations sociales sur la question du « vivre-ensemble réunionnais », il nous paraît important d'aborder la question du « non-vivre-ensemble ».

Est-ce que le contraire du « vivre-ensemble » serait la guerre ou le conflit ?

Si la guerre repose sur un principe d'exclusion et oppose deux ou plusieurs camps, le concept même d'exclusion sociale permet paradoxalement de créer un groupe solidaire, et donc du « vivre-ensemble » (Musette, 2001). Ce fut le cas de la Révolution française, ou encore de l'Apartheid en Afrique du Sud, et l'on revient donc sur le principe d'altérité radicale (Augé & Colleyn, 1994). Les guerres entre communautés ou nations peuvent donc susciter des formes de « vivre-ensemble ». Quant au conflit, il est nécessaire au développement de la psyché de l'individu, et surtout, il n'est pas évitable lorsque l'on vit en société. C'est ce que nous démontre Charlot (2020) lorsqu'il insiste sur le fait que l'individu est entre le désir et la norme, et que les désirs humains se confrontent et se concourent par des situations conflictuelles et cela dans toutes les sociétés. Les interactions peuvent être à la fois consensuelles et conflictuelles. Dans les deux cas, ces interactions peuvent aboutir à une forme de solidarité, d'entraide et de faire ensemble, ou bien des tensions exacerbées pouvant entraîner des formes de violence. D'ailleurs Simmel et al. (1995) considèrent les conflits comme une socialisation positive, car le conflit permet la conscience interculturelle. Pour Ardoino (1998), le caractère conflictuel des relations, apparaît tout autant constitutif et créateur du sujet, de son identité, qu'une occasion pour son développement, ainsi qu'une expression des désordres individuels ou sociaux. Pour l'auteur, les relations conflictuelles participent pleinement à la construction du sujet et de l'identité. Dans les conflits, on peut s'affirmer en défendant ses intérêts. Cette relation conflictuelle, qu'on le veuille ou non, interroge l'ordre établi.

De toute évidence, il a été prouvé que « [...] le petit homme est un être social dès la naissance » (Not, 1987, p.135-136), qu'il est le seul mammifère à avoir autant besoin de soin et de protection d'autrui pendant une longue période, à la différence du lionceau, par exemple qui est exclu de sa meute dès l'âge de deux ans. L'être humain, quant à lui, a besoin du groupe pour apprendre à vivre en société par l'acquisition des divers codes sociaux, à la fois explicite et implicite. Cet apprentissage ne peut se faire que dans l'interaction avec ses pairs et avec autrui, qu'elles soient consensuelles ou conflictuelles. D'ailleurs, Simmel (1999) résume bien cet instinct

grégaire quasi tout-puissant chez l'homme, quand il dit qu'il y a société partout où il y a interaction entre individus.

Finalement, comment définir le « non-vivre ensemble » ? La réponse la plus évidente se trouve dans une définition appartenant aux « sciences dures », la définition de la vie : « Un organisme est dit vivant lorsqu'il échange de la matière et de l'énergie avec son environnement en conservant son autonomie, lorsqu'il se reproduit et évolue par sélection naturelle. »³⁹. Dans cette simple définition, il est important de noter le mot « échange » avec l'environnement. Il s'agit bien d'une interaction au niveau cellulaire, interaction que l'on retrouve dans la société comme mentionné dans la définition de société de Simmel (1999), lorsqu'il nous parle d'interaction entre les individus. La vie en elle-même est basée sur le principe de l'échange, ce qui voudrait dire que le non-vivre par effet de miroir inversé, serait basé sur le principe du non-échange. Cependant, échange, la cellule finit irrémédiablement par mourir et disparaître. Appliqué à la société, cela voudrait dire que s'il n'y a aucun échange entre individu, que ce soit d'ordre intellectuel, culturel, matériel ou sexuel, il n'y a pas de société. Pourtant l'humanité pourrait continuer à vivre même si les communautarismes ethno culturels se renforçaient. Cette affirmation peut être réfutée, car la pluralité hétérogène (Ardoino, 2012) n'est pas une obligation pour qu'il y ait du « vivre-ensemble ». C'est pour cela que nous pouvons affirmer qu'il existe du « vivre-ensemble » dans chaque société, le contraire serait un non-sens.

7.2 Les concepts retenus : l'altérité et la pluralité

Pour étudier un concept aussi large et vague que le « vivre-ensemble », nous avons décidé de partir de deux concepts centraux que sont l'altérité et la pluralité.

7.2.1 Le concept d'altérité

L'altérité est l'élément fondateur qui construit l'intérêt même du « vivre-ensemble ». Il rassemble tous les concepts que nous avons définis au préalable et traduits en grande partie le contexte réunionnais. Nous gardons l'idée d'Ardoino (2012) et sa définition de l'altération, et surtout sa façon de penser l'altérité en termes de métissage. L'altérité ne s'arrête pas uniquement à la manière dont je vais rencontrer l'Autre, celui qui n'est pas « nous », mais c'est également la manière dont l'Autre fait partie du quotidien, que cet Autre n'est pas un « non-moi », mais un semblable qui n'est pas moi et qui fait partie de moi. Notre définition de l'altérité repose donc sur

³⁹ <https://www.futura-sciences.com/sante/dossiers/genetique-quest-ce-vie-490/page/2/>

« l'acceptation et la rencontre de l'autre en tant qu'être pluriel, basée sur la reconnaissance de ses droits et de ses libertés. ». Pour compléter la définition, nous dirons que l'altérité est le principe fondamental du « vivre-ensemble », et tous deux sont des concepts qui apparaissent comme les éléments d'une construction permanente et se négocient dans les interactions de tous les jours. L'altérité revêt plusieurs formes et significations en fonction des approches et de son utilisation.

7.2.2 *Le concept de pluralité*

La pluralité est privilégiée par rapport à celui de la diversité pour plusieurs raisons épistémologiques. La première est que l'utilisation du concept de diversité trouve son origine dans la biologie et servait principalement à classer la « diversité » animale et végétale. Ce concept s'est ensuite retrouvé dans le domaine des sciences humaines, mais toujours dans une optique de classification des « différentes races ». Aujourd'hui, son sens revêt une autre dimension et une autre perception, plus positive, et on fait même l'éloge de la « diversité », essentielle à l'humanité, qu'elle soit culturelle, culturelle, ethnique, etc. La reconnaissance de la diversité serait porteuse d'un avenir plus serein et prospère. Le concept de diversité est fortement politisé, par exemple dans le cinéma, où des efforts sont faits pour intégrer « la diversité », qu'il y ait plus de héros « noirs », garant de la « représentation de la diversité ». L'autre inconvénient se trouve dans son étymologie même. Provenant du latin « diversus », qui signifie « divers », « contradictoire », « différent », il renvoie à une dualité entre alter et ego. Or, dans notre vision de l'altérité, l'alter et l'égo sont à la fois égo et en même temps alter, soit une mêmeté, un semblable qui ne me ressemble pas. Le préfixe « di- » renvoie à cette dualité qui ne va pas dans le sens de « ensemble », mais explique bien un rapport entre deux entités différentes. Le concept de la diversité a toute sa place dans l'étude des logiques de rencontre des peuples qui ont constitué la société réunionnaise. C'est bien à partir de la diversité que la société réunionnaise a accédé à la pluralité et s'organise autour d'une logique pluriversaliste. Cette logique est différente de celle de l'universalisme, car ce dernier va chercher une mêmeté dans chaque diversité pour en faire un tronc commun. Alors que le pluriversalisme va, à partir des différences, créer du commun. C'est le cas de la société réunionnaise où une des manifestations de cette logique se retrouve dans la langue créole et dans l'art culinaire entre autres. Nous choisissons ce concept de pluralité en accord avec l'explication donnée par Ardoino (2012) sur la différence entre pluralité homogène et pluralité hétérogène. C'est cette dernière, la pluralité hétérogène qui mène à la réflexion sur le métissage et la pensée métisse. Cette pluralité recouvre à la fois le semblable et le différent, le particulier et l'universel nous ramenant à la logique pluriversaliste.

7.2.3 *Les représentations sociales et l'approche interactionniste*

7.2.3.1 **Les représentations sociales**

L'angle d'approche qui nous semble le plus pertinent pour observer le « vivre-ensemble » dans le contexte réunionnais, se trouve être un outil propre à la psychologie sociale qui est une discipline voisine de l'anthropologie sociale. D'ailleurs, Moscovici (1993) le souligne très bien en expliquant que la psychologie sociale est l'étude des sociétés modernes, au même titre que l'anthropologie. Ce concept et outil que sont les représentations sociales sont des éléments importants dans la vie courante, car :

[...] elles nous guident dans la façon de nommer et de définir ensemble les différents aspects de notre réalité de tous les jours, dans la façon de les interpréter, statuer sur eux et le cas échéant, prendre une position à leur égard et la défendre. (Moscovici, 1993, p.31)

Jodelet (1993) explique qu'il n'y a pas de représentations sans objet et sans contexte social. Ici, notre objet d'étude est le « vivre-ensemble » réunionnais, et ce que nous voulons savoir, c'est ce que représente cette notion dans ce contexte, ou plus précisément la connaissance que le Réunionnais a d'elle ou se fait d'elle. D'ailleurs, la représentation sociale est :

[...] une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourante à la construction d'une réalité commune à un ensemble social. Également désignée comme « savoir de sens commun » [...] elle apporte un éclairage sur les processus cognitifs et les interactions sociales. (Jodelet, 1993, p.36)

C'est en ce sens que nous considérons l'objet « vivre-ensemble » comme un savoir de sens commun partagé par l'ensemble de la société réunionnaise. Il s'agit bien d'une réalité et d'une expérience visibles et vécues par l'ensemble de la population. On pourrait presque dire qu'il s'agit d'un fait social total au sens de Mauss (1994) et que ce fait social est le résultat de toutes ces activités humaines. Les représentations sociales du vivre-ensemble peuvent être observées dans les interactions quotidiennes, et également « [...] dans les discours, qui sont portées par les mots, véhiculées dans les messages et images médiatiques, cristallisées dans les conduites et les agencements matériels et spatiaux » (Jodelet, 1993, p.32). L'étude des représentations sociales

permet d'aborder la réalité telle qu'elle est vécue par l'individu à travers le filtre de ses appartenances sociales, culturelles, ethniques et religieuses, mais aussi par rapport à ses expériences vécues et de son modèle de conduite hérité de manière consciente et inconsciente de ses différents milieux. En d'autres termes,

[...] les représentations sociales doivent être étudiées en articulant éléments affectifs, mentaux et sociaux et en intégrant à côté de la cognition, du langage et de la communication, la prise en compte des rapports sociaux qui affectent les représentations et la réalité matérielle, sociale et idéelle sur laquelle elles ont à intervenir. (Ibid. p.41)

L'étude se porte sur deux aspects présents dans le quotidien réunionnais, à savoir la religion et les associations. Dans ces deux institutions, les interactions sociales sont à la fois intenses et intimes. Le domaine religieux touche à la fois le registre affectif, mental et social. Nous ne pouvons affirmer qu'une grande majorité des Réunionnais sont croyants (Rafidinarivo & Malbert, 2015) et que le nombre de religions présentes et ses diverses ramifications, ainsi que le grand nombre d'édifices qui parsèment cette petite île de 2 521 km² renforcent ces affirmations. Les festivités religieuses comme le Dipavali, le nouvel An chinois, l'Eid, Noël et toutes les fêtes chrétiennes qui ponctuent la vie des Réunionnais tout au long de l'année valident ce constat. C'est dans ce cadre religieux que nous allons questionner les représentations du « vivre-ensemble », en s'intéressant aux discours que tiennent les religieux, les laïcs, ainsi que les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux sur l'objet d'étude qu'est « le vivre-ensemble ».

Quant à l'aspect associatif, il est tout aussi important que le domaine du religieux. Avec près de 37000 associations présentes sur le territoire réunionnais, elles sont une force sociale et économique non négligeable. D'ailleurs, un tiers de ces associations sont considérées d'utilité publique par leurs actions humanitaires et sociales. C'est dans ce cadre associatif que nous allons questionner les représentations du vivre-ensemble à travers les différentes actions menées par ces associations.

7.2.3.2 L'approche interactionniste symbolique

Couplé aux représentations sociales issues de la psychologie sociale, nous avons choisi l'approche interactionniste symbolique de Blumer (1969). Ce paradigme est issu de l'École de Chicago et perçoit le rapport entre individu et société comme un processus. Cette approche complète les représentations sociales, car elles sont le produit de l'interaction entre le sujet et l'objet. Le « vivre-ensemble » est produit par l'interaction des individus dans des situations quotidiennes et dans le cadre de notre étude ces situations sont les milieux religieux et associatifs. La clé de voûte de l'interactionnisme symbolique se trouve dans la définition de la situation, puisque la réalité est faite de situations et « [...] si les hommes définissent une situation comme réelle, elle le sera dans ses conséquences » (W.I Thomas & D.S. Thomas, 1928, p.584). Il s'agit de la théorie de Thomas, appelé également Self Fulfilling prophecy ou prédiction créatrice. En d'autres termes, si le vivre-ensemble réunionnais est défini comme réel, alors il le sera dans les conséquences. Cette approche est basée sur trois axiomes :

[...] les êtres humains agissent envers les choses sur la base du sens qu'elles ont pour eux. La signification de ces choses dérive et émerge de l'interaction avec autrui. Le sens est traité et modifié par un processus d'interprétation auquel a recours la personne qui a affaire à celles-ci. (Blumer,1969)

Ce qui permet de dire que la dimension du sens se trouve au cœur de l'association humaine. L'interactionnisme symbolique ne considère pas l'individu comme passif, subissant les contraintes de la réalité des actions des autres, mais il prend en compte ces contraintes dans la construction de ses lignes d'action.

L'approche interactionniste ainsi que les représentations sociales nous semblent pertinentes, pour rechercher le sens, la compréhension et les représentations du « vivre-ensemble » dans le contexte réunionnais.

8 Hypothèses

Afin d'analyser la question du vivre-ensemble à travers les représentations de l'altérité dans la société réunionnaise, nous avons choisi trois terrains :

- Le terrain du religieux et de l'interreligieux par la spécificité de l'histoire réunionnaise, de ses multiples religions et spiritualités présentes sur l'île. Les lieux de cultes sont les lieux de reliance par excellence et propice à l'interaction. Le domaine de l'interreligieux est quant à lui spécifique, puisqu'il concerne une entité particulière qu'est le Groupe de Dialogue Interreligieux de la Réunion.
- Le terrain associatif, plus précisément les associations d'utilité publique, humanitaires et culturelles. Ce sont les associations qui ont le plus d'interactions avec le corps social, elles interrogent la question du vivre-ensemble au quotidien. Quant aux associations culturelles, elles permettent une rencontre avec l'autre, avec une culture différente et des perceptions différentes. Elles participent au principe d'éducation sans le savoir.
- Le terrain de la jeunesse universitaire réunionnaise. Il s'agit également d'un lieu de reliance par excellence. Ce terrain complète les deux premiers terrains pour deux raisons principales : l'université comme les lieux de cultes et les associations sont des lieux d'échanges et d'interactions, et donc un lieu propice à l'altérité. La seconde raison se trouve dans sa population. Dans le terrain du religieux et de l'interreligieux, l'âge médian de la population est de 50 ans, soit une population relativement âgée. Dans les terrains associatifs, l'âge médian de la population est de 30 ans, soit une population active. Enfin, la population du terrain de l'université a un âge médian de 19 ans, soit une population en devenir. L'intérêt de ce terrain et de comparer les représentations selon les tranches d'âges de la jeunesse afin de voir s'il y a concordance ou bien divergence.

De ces trois terrains, et par rapport à la pertinence de l'étude, nous émettons les hypothèses suivantes :

- **Les représentations sociales du « vivre-ensemble » à La Réunion se construisent à partir des valeurs d'appartenance aux milieux religieux, interreligieux et associatifs.**
- **Les milieux religieux, interreligieux et associatif contribuent à l'élaboration et à la construction de la représentation sociale du « vivre-ensemble » chez les Réunionnais.**

Pour répondre à ces hypothèses générales, nous avons émis des sous hypothèses en fonction des terrains.

Hypothèses fonctionnelles pour le terrain religieux et interreligieux :

- Le « vivre-ensemble » réunionnais passe par le dialogue inter-religieux et les relations interculturelles présentes sur le territoire.
- La religion a une place importante dans la vie du Réunionnais, et donc une part importante dans son rapport à l'altérité.
- Les religions présentes à la Réunion jouent un rôle d'apaisement et de cohésion sociale sur le territoire.

Hypothèses fonctionnelles pour le terrain associatif

- Les associations qui œuvrent sur le champ humanitaire et social participent par leurs actions sur le terrain à la construction et au maintien du tissu social, et de ce fait au « vivre-ensemble » réunionnais.
- Les associations à caractère culturel permettent l'apaisement, la cohésion et la bonne entente entre les différentes ethnies et communautés religieuses présentes dans un même quartier.
- Les associations d'utilité publique (culturelles, humanitaires ou sociales) permettent le maintien de la solidarité réunionnaise.

Hypothèses fonctionnelles pour le terrain de la jeunesse

- La jeunesse universitaire réunionnaise considère dans sa représentation du vivre-ensemble que la diversité religieuse a une place importante dans la société.
- La jeunesse universitaire réunionnaise considère dans sa représentation du vivre ensemble que les associations ont un rôle important dans le maintien du lien social.

9 Éthique du chercheur

9.1 Position du chercheur

Les études anthropologiques sont souvent décriées par les autres sciences comme étant une science floue. De Sardan (2013) explique que :

Du fait de ce caractère souvent opaque ou mystérieux de la production de données de terrain, l'anthropologie est, vu de l'extérieur, à la fois la plus méconnue, la plus fascinante et la plus contestée des sciences humaines. On crédite souvent l'anthropologie de son empathie et l'anthropologue de son vécu. Inversement, on condamne tout aussi souvent l'une comme l'autre pour péché d'impressionnisme et de subjectivisme. (Ibid., p.1).

Afin de poser un critère de scientificité à notre étude, nous souhaitons donner clairement notre position vis-à-vis de la question de la subjectivité, quant à notre appartenance à notre terrain d'enquête et au financement de notre étude.

Étant réunionnais de naissance et ayant choisi de travailler sur la question du « vivre-ensemble », il nous paraît important de prendre en considération le biais de l'intersubjectivité du chercheur vis-à-vis de son sujet et de son terrain. Le rapport intime entre le chercheur et son sujet peut parfois faciliter la rencontre avec les acteurs du terrain tels que les communautés religieuses réunionnaises. Dans un contexte de rupture et de post colonisation, le connu et le su s'opposant ici à l'étranger, comme le décrit Ottino (1974), constituent à La Réunion une réflexion nouvelle dans la démarche de l'approche de terrain. En effet, il est important de le rappeler que la production du discours des enquêtés varie en fonction de la personne qui les interroge. De Sardan (2013) explique d'ailleurs que l'entretien est perçu par l'enquêteur et l'enquêté comme une « négociation invisible » où « [...] chacun, en un certain sens, essaye de « manipuler » l'autre. » (Ibid., p.9). L'enquêté ne se privera pas d'utiliser,

[...] des stratégies actives visant à tirer profit de l'entretien (gain en prestige, reconnaissance sociale, rétribution financière, espoir d'appui ultérieur, légitimation de son point de vue particulier) ou des stratégies défensives visant à minimiser les risques de la parole (donner peu d'information

ou des informations erronées, se débarrasser au plus vite d'un gêneur, faire plaisir en répondant ce qu'on croit que l'enquêteur attend...). (Ibid., p.9)

Ces différentes stratégies mises en place par les enquêtés sont des biais que nous avons pris en compte, ainsi que le biais de subjectivité. Durant nos différentes enquêtes de terrain, une large partie de nos enquêtés se sont en effet davantage focalisés sur notre appartenance religieuse plutôt que sur le fait que nous soyons chercheurs. Notre phénotype laisse apparaître aux premiers abords une appartenance à la communauté indo-musulmane de La Réunion. C'est donc en tant qu'indo-musulman réunionnais dit « zarab » que nous avons été perçus durant les enquêtes de terrain. Bien que nous nous soyons présentés en tant que chercheur, les réponses fournies par les enquêtés furent orientées sur la représentation de notre phénotype, directement en lien avec notre appartenance religieuse (Malbert, 2006). C'est donc en connaissance de notre situation que nous essayons de trouver un juste milieu entre notre position du chercheur et son « objectivation » sans rejeter la subjectivité du « réunionnais » que nous sommes. Comme l'affirme De Sardan (2013) :

Le rôle personnel du chercheur est une ressource, [...] qui lui donne accès peu à peu aux codes et normes locales, mais c'est aussi un biais. La plupart des données sont produites à travers ses propres interactions avec les autres, à travers la mobilisation de sa propre subjectivité, à travers sa propre « mise en scène ». Ces données incorporent donc un « facteur personnel » non négligeable. Ce biais est inévitable : il ne doit être ni nié (attitude positiviste) ni exalté (attitude subjectiviste). Il ne peut qu'être contrôlé, parfois utilisé, parfois minimisé. » (Ibid., p.21).

9.2 Financements

Depuis plusieurs années, le thème du vivre-ensemble à La Réunion est entré dans les discours des politiques publiques, cette thèse étant en grande partie financée par le Conseil Départemental de La Réunion, il est donc pertinent de justifier notre position vis-à-vis des financements et des résultats attendus de l'étude. L'objectif du Conseil départemental est de valoriser la recherche doctorale dans le domaine social. Son but est aussi de promouvoir la culture et la société réunionnaise. Les politiques mises en place par le Conseil départemental ont pour objectif de renforcer le lien et la cohésion sociale dans l'île. Si cette collectivité finance notre thèse, elle reste neutre dans l'orientation de notre recherche et dans l'analyse de nos résultats. Nous ne sommes pas dans le cadre défini par l'anthropologue Chérubini (1994) d'une anthropologie appliquée dans laquelle le chercheur répond à une commande d'un commanditaire.

Le département reste neutre sur le contenu de la production de la thèse. La seule injonction de leur part ne concerne pas le thème de la recherche, mais le suivi administratif. Il se concrétise par la production d'un rapport d'étape annuel, ainsi que par une audition à la fin des deux ans du financement. Le financement octroyé par cette instance ne couvrant pas totalement les frais engagés, nous avons été contraints de travailler par ailleurs, notamment en tant qu'enseignant contractuel au département des Sciences Sociales à l'Université de La Réunion.

10 Cadre méthodologique

10.1 Le recueil des données

10.1.1 *L'enquête qualitative*

10.1.1.1 L'observation participante

Dans le cadre de notre étude sur les représentations du vivre-ensemble dans les milieux religieux et associatifs, nous avons eu recours à une méthodologie de la recherche propre aux sciences humaines issus de l'ethnographie et de l'anthropologie. La première méthode utilisée pour aborder le terrain du religieux et de l'interreligieux fut l'observation participante périphérique (Adler P., & Adler P., 1987) ou par imprégnation. Cette méthode permet une implication modérée sur le terrain à la différence d'une observation participante complète en immersion au sens de Malinowski. Ainsi, nous nous sommes progressivement familiarisés avec les différents terrains religieux sans grandement influencer sur le comportement des personnes. Cette observation ne s'est pas faite à couvert ou de manière clandestine (Abercrombie et al., 2000), mais de manière ouverte, en annonçant notre volonté et notre position de chercheur. Notre implication dans les différentes communautés religieuses s'est limitée à la participation aux différents offices, ainsi qu'aux événements festifs en lien avec les cultes : partage de nourriture. Cette implication s'est également faite dans le domaine associatif, où nous avons participé aux différentes activités proposées par les associations culturelles et d'utilité publique ainsi qu'aux moments de partage autour de repas collectifs. Au cours de ces différentes observations participantes, nous avons reçu divers présents (voir annexe A) tels que des livres religieux ou des pamphlets retraçant l'origine et le but des associations.

D'ailleurs, De Sardan (2013) insiste sur l'importance de l'observation par imprégnation. Pour lui,

Le chercheur de terrain observe et interagit aussi sans y prêter attention, sans avoir l'impression de travailler, et donc sans prendre des notes, ni pendant, ni après. (...) Il mange, bavarde, papote, plaisante, drague, joue, regarde, écoute, aime, déteste. En vivant, il observe, malgré lui en quelque sorte, et ces observations-là sont « enregistrées » dans son inconscient, son subconscient, sa subjectivité, son « je » ou ce que vous voudrez. (Ibid., p.6)

Cet auteur insiste sur ces temps morts nécessaires pour accéder au terrain et se faire accepter par la population étudiée. De plus, le chercheur gagne à se rapprocher du réel, permettant ainsi l'enrichissement de sa grille de lecture. Ce sont ces allers-retours entre le terrain et nos hypothèses de recherches qui nous ont permis d'affiner nos grilles d'entretien et notre langage.

C'est là toute la différence, particulièrement sensible dans les travaux descriptifs, entre un chercheur de terrain, qui a de ce dont il parle une connaissance sensible (par imprégnation), et un chercheur de cabinet travaillant sur des données recueillies par d'autres. Cette maîtrise qu'un chercheur acquiert du système de sens du groupe auprès de qui il enquête s'acquiert pour une grande part inconsciemment comme une langue, par la pratique. (Ibid. p.6)

10.1.1.2 L'entretien semi-directif

La méthode utilisée pour recueillir des données sur les représentations du vivre-ensemble dans les milieux religieux et associatifs est l'entretien semi-directif. Cet outil est utilisé le plus fréquemment dans des enquêtes ethnographiques et sociologiques. Cette méthode repose sur une interaction avec une personne physique, enquêteur et enquêté dans un cadre généralement neutre et calme. Le lieu est souvent choisi par l'enquêté en fonction de sa mobilité et de sa disponibilité. Nous avons choisi cet outil pour les raisons suivantes :

- L'objectif de la recherche qualitative « [...] est de saisir le sens d'un phénomène complexe tel qu'il est perçu par les participants et le chercheur dans une dynamique de coconstruction du sens » (Imbert, 2010, p.25), ce qui est effectivement le cas, puisque nous cherchons à comprendre la représentation du terme « vivre-ensemble » du point de vue des personnes enquêtées.
- La particularité de notre terrain ainsi que les critères de sélection de nos enquêtés font que l'enquête menée par entretien semi-directif s'imposait d'elle-même. En effet, en France, il est interdit de faire la distinction des religions dans le registre de l'État civil en accord avec la loi du 9 décembre 1905 régissant la séparation de l'État et des Églises. Les appartenances religieuses n'apparaissent donc pas sur les titres d'identité tels que la carte nationale d'identité ou le passeport. Ainsi, afin de poursuivre un objectif de représentativité de la diversité religieuse à La Réunion, nous avons opté pour une approche qualitative passant nécessairement par une observation à la fois exploratoire et participante dans les différents lieux de cultes des différentes communautés. Il en est de même pour les associations

d'utilité publiques et culturelles. Sachant que la majorité des objets et objectifs de ces associations répondent à un même but, celui d'aider la population réunionnaise, il n'était pas pertinent de notre point de vue de récolter des informations par questionnaire de type quantitatif, l'intérêt est surtout de comprendre le sens que les parties prenantes de l'association donnent au « vivre-ensemble ».

10.1.1.3 Avantages et limites de l'entretien semi-directif

Dans le cadre de notre étude, l'entretien semi-directif permet de construire un discours, faisant appel au prolongement d'une expérience concrète ou imaginaire (Blanchet & Gotman, 1992). L'expérience du « vivre-ensemble » dans la vie quotidienne du Réunionnais peut être saisie par ce type de méthode. On peut également recueillir des données riches et pertinentes dans un laps de temps modéré. Ce facteur temps est important compte tenu du temps restreint accordé pour une thèse et des conditions sanitaires actuelles⁴⁰ contraignant fortement nos actions sur le terrain. « L'entretien reste un moyen privilégié, souvent le plus économique, pour produire des données discursives donnant accès aux représentations émiques (emic), autochtones, indigènes, locales » (De Sardan, 2013, p.6). Le dernier avantage de l'entretien semi-directif et l'inférence modérée du chercheur dans l'orientation du discours de l'interviewé qui permet de rester dans le sujet et permet à l'enquêté de s'exprimer assez librement, à la différence d'un questionnaire où l'inférence est assez forte et oriente le questionné sans possibilité de comprendre le contexte et l'état psychique dans lequel il répond. Ce procédé possède également quelques inconvénients non négligeables :

L'entrevue implique une dynamique conversationnelle au cours de laquelle le chercheur et le répondant sont en interaction susceptible de générer trois biais : les biais liés au dispositif de l'enquête, les biais associés à leur situation sociale respective et les biais qui sont rattachés au contexte de l'enquête. (Poupart, 1997, p.200)

Ces biais ont été pris en compte lors de l'élaboration du guide d'entretien. La subjectivité n'est cependant pas écartée puisqu'elle fait partie intégrante du processus d'objectivation de la recherche. De plus, l'utilisation de la technique d'entretien semi-directif permet d'aborder les différents thèmes sans restreindre l'apparition d'autres sujets de la part de l'enquêté au cours de l'entretien.

⁴⁰ Les enquêtes de terrain ont été réalisées durant la période COVID 2019-2021.

10.1.2 L'enquête quantitative

10.1.2.1 Le questionnaire

Nous avons décidé de mener une enquête quantitative par questionnaire auprès des étudiants en Sciences Sociales de l'Université de la Réunion. L'avantage du questionnaire est la récolte rapide des données et leurs analyses graphiques permettent de dégager des tendances. De manière générale, les questionnaires ont pour vocation de décrire des faits (Lavrakas, 1993). Dans notre étude, il s'agit de savoir si les religions, la diversité religieuse et les associations ont un rôle à jouer dans le « vivre-ensemble » réunionnais du point de vue de la jeunesse réunionnaise. Ce questionnaire a aussi une visée explicative, il ne s'agit pas seulement de savoir si les religions, la diversité religieuse et les associations jouent un rôle, mais aussi de comprendre quels rôles elles tiennent dans le « vivre-ensemble ». Enfin, nous nous sommes penchés sur la représentation du « vivre-ensemble » chez la jeunesse en questionnant leur définition et leur perception du terme « vivre-ensemble » dans leur environnement quotidien.

Pour notre dernier terrain, celui de la jeunesse, l'approche par questionnaire quantitative a été privilégiée pour les raisons suivantes :

- Le questionnaire permet une forme d'objectivation de l'objet d'étude permettant une cartographie de ce dernier.
- Les questions ouvertes permettent d'obtenir des réponses spontanées et plus approfondies. Elles assurent une grande diversité des réponses sans que les enquêtés soient influencés par la question.
- Elles permettent de récolter rapidement un grand nombre d'informations dans un temps relativement limité.

C'est en lien avec cette dernière raison que nous avons choisi l'utilisation du questionnaire. La limite de temps qui est imposée pour réaliser une thèse et les contraintes liées à la crise sanitaire du COVID-19 ont fait que nous avons dû trouver un moyen de récolter les données assez rapidement, dans des conditions peu faciles. Nous avons donc opté pour des questions fermées de type « oui/non » suivies de questions ouvertes telles que « Pourquoi ? Comment ? Pour quelles raisons ». Nous avons de même limité notre questionnaire à dix questions, pour inciter le public visé à répondre en régulant le temps de réponse. En effet, la durée du questionnaire joue un rôle important dans l'attention portée aux questions par les enquêtés.

Les désavantages d'un questionnaire comportant en grande partie des questions ouvertes sont cependant non négligeables. Les questions ouvertes peuvent amener des non-réponses, des réponses superficielles ou hors sujet, par économie cognitive du questionné. Elles sont également très compliquées à coder pour les traiter et les regroupements sont souvent difficiles et longs. Pourtant, c'est le choix que nous avons fait, dans la mesure où ce questionnaire est un prolongement de l'enquête qualitative par entretien semi-directif. Malgré ces désavantages, il nous a paru nécessaire d'utiliser des questions ouvertes dans un souci de liberté de parole vis-à-vis des enquêtés.

10.2 Le traitement du corpus

10.2.1 La retranscription des entretiens semi-directifs

Les différents entretiens menés dans les terrains associatifs et religieux ont été enregistrés à l'aide d'un dictaphone et d'un micro-cravate. Nous avons également pris des notes qui nous paraissaient pertinentes au cours des interviews. La transcription de ces entretiens respecte trois règles : la fidélité du propos de l'interviewé, l'intelligibilité de la transcription et le respect de l'interviewé dans ses droits présentés dans le formulaire de consentement (Rioufreyt, 2016).

Nous avons transcrit les entretiens à l'aide du logiciel Express Scribe en version libre. Il s'agit d'un logiciel d'aide à la retranscription, bien que les retranscriptions restent toutes manuelles. Nous avons fait également le choix de transcrire les enregistrements audios dans leur intégralité, même si cela reste laborieux et que ces « frappes au kilomètre » puissent nous faire perdre de vue notre objectif de recherche. Nous trouvons cela pertinent, car un entretien retranscrit à « l'essentiel » pourrait nous faire passer à côté de certains détails non négligeables et nous faire perdre quelques clés de compréhension.

10.2.2 Le classement des données du questionnaire

Toutes les questions ont fait l'objet d'un classement sur un fichier de type Excel. Les réponses ont été saisies manuellement une à une. Nous avons classé les réponses par sexe, et par la pratique religieuse ou spirituelle (personnes croyantes et non-croyantes). Nous n'avons pas utilisé de logiciel spécialisé pour l'élaboration du questionnaire, mais privilégié un format plus classique sur la suite OFFICE.

10.2.3 L'analyse des données

10.2.3.1 L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales

Afin d'analyser les transcriptions d'entretien, nous avons choisi l'analyse thématique afin de mettre en avant les représentations sociales du vivre-ensemble à la Réunion dans les milieux religieux et associatifs. Nous privilégions la thématisation et le découpage en sous-thèmes pour mieux se repérer et mieux visualiser les réponses à notre question de recherche et à nos hypothèses (Paillé & Mucchielli, 2016). L'analyse catégorielle qui est la technique la plus ancienne parmi les techniques d'analyse thématiques est donc privilégiée (Bardin, 2013). En effet, l'auteure souligne que « [...] à la limite, toute communication, c'est-à-dire tout transport de signification d'un émetteur à un récepteur, contrôlé ou non par celui-là, devrait pouvoir être décrite et déchiffrée par les techniques d'analyses de contenu » (L. Bardin, 1977, p.36). Les entretiens menés sont essentiellement dialogiques. Pour Moscovici (1976), la communication, et donc le dialogue, sont au cœur du processus de formation des représentations sociales. Ainsi, la technique d'analyse de contenu apparaît pertinente dans l'analyse des représentations sociales avec les entretiens pour support (Negura, 2006). Pour l'auteure, la théorie des représentations sociales est liée historiquement à l'analyse de contenu puisque :

L'objet de l'analyse de contenu est la communication, qui est le processus fondamental de la formation de la représentation sociale, selon Moscovici. [...] Deuxièmement, les représentations sociales fournissent le matériel pour alimenter la communication sociale. [...] Le support de l'analyse de contenu est le discours produit dans le processus de communication. [...] les représentations sociales enracinent le discours dans un contexte symbolique familier pour les deux participants classiques de la communication. (Negura, 2006, p.2)

L'analyse de contenu des représentations sociales est variée, et pour Moscovici (1976), le contenu d'une représentation sociale est constitué de l'opinion, de l'attitude et des stéréotypes. Dans le cadre de notre étude, l'opinion, l'attitude et les stéréotypes apparaissent tous dans les différents entretiens. C'est pour cela que nous avons choisi l'analyse thématique afin de traiter toutes les retranscriptions.

10.2.3.2 Le protocole d'analyse des données qualitatives

Dans le cadre de notre étude, nous avons suivi le protocole de l'analyse thématique. Les deux premières étapes sont le repérage des idées significatives et ensuite leur catégorisation. Pour cela, nous avons utilisé un logiciel d'assistance à l'analyse de type CAQDAS. Il s'agit du logiciel NVIVO, un software payant qui facilite le découpage des entretiens. Chaque entretien, pour chaque public, a été découpé numériquement ligne par ligne. Puis, nous avons, ensuite, rassemblé les idées significatives, afin de les encoder avec le logiciel.

Tableau 1 : Grille d'encodage des verbatims pour le terrain du religieux (Codebook NVIVO)

Nom	Description	Fichiers	Références
Altération	Rencontre physique avec l'altérité au quotidien	9	45
Altérité dans la religion	Discours sur l'altérité dans la religion des enquêtés	10	26
Apprentissage de l'inter-religieux (Positif)	Les enquêtés mentionnent l'interreligieux dans leurs apprentissages religieux	6	6
Apprentissage de l'interreligieux (négatif)	Les enquêtés ne mentionnent pas l'interreligieux dans leurs apprentissages religieux	7	7
Avantage du dialogue interreligieux	Représentations avantageuses du GDIR	8	17
Discours sur la religion d'autrui	Opinions des enquêtés sur la religion d'autrui	9	19
Discours sur sa religion	Explication de l'interviewé, de sa propre religion, foi ou spiritualité	8	16
Discussion de la religion	Fréquence et lieux de discussion sur la religion avec des membres qui ne font pas partie de la même obédience que l'enquêté	9	17
Définition de la notion du vivre-ensemble	Mot ou expression qui qualifie le « vivre-ensemble »	9	21
Enseignement religieux	Apprentissage de la religion étant enfant.	10	14
Entente entre les religions	Opinions des enquêtés sur l'harmonie entre les religions	9	10
État du vivre-ensemble (négatif)	Opinions négatives sur la qualité du « vivre-ensemble » réunionnais	4	5
État du vivre-ensemble (Positif)	Opinions positives sur la qualité du « vivre-ensemble » réunionnais	7	14
Justification du V.E. à la Réunion	Éléments qui justifieraient l'émergence du « vivre-ensemble » à la Réunion	10	33

Nom	Description	Fichiers	Références
Limites du GDIR et de l'interreligieux	Opinions négatives du GDIR et de l'interreligieux	8	25
Limites du V.E. (extérieures)	Les freins au « vivre-ensemble » provenant de l'extérieur de la société réunionnaise	2	2
Limites du V.E. (internes)	Les freins au « vivre-ensemble » provenant de la société réunionnaise	7	28
Motivations des pratiques culturelles	Les raisons qui ont poussé les enquêtés à être croyant	9	25
Outils pour le V.E.	Proposition de la part des enquêtés pour améliorer le « vivre-ensemble » à la Réunion	10	21
Religion (négatif)	Opinions négatives du rôle de la religion dans le « vivre-ensemble »	3	6
Religion (positif)	Opinions positives du rôle de la religion dans le « vivre-ensemble »	9	19
Rôle de l'État (négatif)	Opinions négatives du rôle de l'État dans le « vivre-ensemble »	8	21
Rôle de l'état (positif)	Opinions positives du rôle de l'État dans le « vivre-ensemble »	9	20
Valeurs	Valeurs universelles dans la définition du « vivre-ensemble » données par les enquêtés	10	18
Valeurs religieuses	Valeurs traditionnelles et religieuses	9	32

Dans ce tableau de codage, nous retrouvons les opinions des enquêtés sur la notion du vivre-ensemble. Ces opinions seront par la suite commentées dans la partie résultat. Nous retrouvons également les attitudes des enquêtés vis-à-vis de l'altérité et de l'altérité religieuse. Pour analyser les attitudes, nous avons utilisé l'un des principes de la technique d'analyse de Osgood (1959), à savoir l'échelle de mesure d'intensité.

La direction d'une attitude est déterminée par le sens occupé par celle-ci sur une échelle bipolaire. Elle peut être ainsi positive ou négative et est notée par les signes + ou -. Le point 0, qui sépare ces deux directions opposées, indique la neutralité. Il y a donc trois catégories d'attitude marquant la direction : la favorable, la défavorable et la neutre. L'intensité d'une attitude, qui constitue la force avec laquelle elle s'exprime, est évalué sur une échelle de sept points. Le codage est réalisé par l'interprétation de la signification du texte (le verbatim), associé à la catégorie thématique analysée. (Negura, 2006, p.5)

Dans le cadre de notre étude, nous utiliserons l'échelle (+ 0 -) pour classer les attitudes des enquêtés concernant leurs propos sur l'altérité et la présence des autres religions sur le territoire. Afin de comprendre les représentations sociales dans sa complexité, nous avons eu recours à l'analyse de l'ancrage sociologique de Doise (1992) afin de nous représenter les liens entre les représentations de l'individu sur le « vivre-ensemble » et son environnement, qu'il soit religieux ou associatif. En effet,

Dans l'analyse, il est important de ne pas oublier que les représentations sociales ne sont pas des entités isolées, des phénomènes en soi, mais qu'elles évoluent dans des contextes sociaux distincts. [...] les représentations sociales apparaissent et agissent sur une base symbolique déjà en place. En effet, les caractéristiques sociologiques des individus indiquent des expériences spécifiques qui mettent inévitablement une empreinte propre à l'appropriation des représentations sociales. (Negura, 2006, p.10).

C'est pour cela que nous avons répartie la lecture et l'analyse des résultats en quatre grandes parties pour le terrain du religieux : la dialogie entre la représentation du « vivre-ensemble » et la religion, la dialogie entre la relation entre le « vivre-ensemble » et le rôle de l'État et la relation entre le « vivre-ensemble » et l'interreligieux. Pour le terrain associatif, nous avons recherché les liens qui existaient entre les représentations sociales des enquêtés sur le vivre-ensemble dans leur milieu associatif. La lecture des résultats du terrain associatif se fait en trois grandes parties : la représentation du « vivre-ensemble », la vie associative et le « vivre-ensemble » et le bénévolat et le « vivre-ensemble ».

10.2.3.3 L'analyse quantitative

Notre questionnaire est composé de deux types de données : le premier se trouvant dans le talon sociologique produisant des variables nominales. Le second type est composé essentiellement de questions ouvertes.

Concernant les variables nominales comme le sexe, pour l'état civil, l'appartenance religieuse, etc., nous avons choisi de les traiter en utilisant la technique du tri à plat ou de l'analyse univariée : « Il s'agit d'un tableau à une entrée donnant les effectifs ou les pourcentages pour chaque modalité de la variable » (Bugeja-Bloch & Couto, 2021, p.78-104). Nous avons également opté pour la technique du tri croisé ou analyse bivariée qui « [...] permet d'analyser des relations

entre les variables. Il s'agit souvent d'expliquer un phénomène précis par des déterminants sociaux, culturels ou économiques. » (Ibid., p.78-104).

Pour le second type de données recueillies à travers les questions ouvertes, nous avons dans un premier temps procédé à un encodage des phrases pour les rassembler dans une même catégorie. À travers ce processus d'encodage, nous avons créé de nouvelles catégories permettant ainsi de procéder à une analyse univariée et bivariée. Certaines variables ont été enlevées par recodage puisque leurs récurrences sont trop faibles et certaines aberrantes.

Nous avons choisi de procéder d'abord par un tri à plat des données dans un tableau de type Excel. Le tri à plat est pertinent puisqu'il permet de donner une tendance globale d'une variable. C'est le cas de la question sur l'âge et sur le sexe. Puis, nous avons procédé à un tri croisé en liant une variable indépendante, ici le fait que ce soit une personne croyante ou non et le fait qu'elle soit un homme et une femme, avec une variable dépendante, notamment les questions 1 à 8 posées dans le questionnaire. Ce type d'analyse est plus explicatif sur la teneur des réponses des enquêtés que le tri à plat qui est descriptif.

10.3 Du qualitatif au quantitatif

En tenant compte de l'analyse de l'ancrage sociologique des représentations sociales, nous avons enrichi nos enquêtes qualitatives par une enquête quantitative en prenant en compte la variable (âge). En effet, l'ensemble des publics enquêtés dans les terrains du religieux et associatifs ont une moyenne d'âge de plus de 40 ans. Selon Doise (1992),

[...] les caractéristiques sociologiques des individus cachent souvent des dynamiques identitaires qui se traduisent par des rapports sociaux, symboliques, de pouvoir par exemple, ayant un certain effet sur la façon dont la représentation sociale organise le discours. Par exemple, le fait d'être jeune n'est pas neutre, car ce groupe social revendique une place distincte dans les dynamiques sociales, notamment par rapport à d'autres groupes de références, à savoir les adultes. (Negura, 2006, p.10).

Ainsi, afin d'approcher la jeunesse réunionnaise, nous avons choisi de mener cette recherche auprès des étudiants de l'université de La Réunion.

La seconde raison de notre choix de ce public est en rapport avec l'appartenance religieuse. Comme nous l'avons expliqué dans le début de ce chapitre, il n'existe pas d'études statistiques officielles sur l'appartenance religieuse en France. Cela en vertu de la loi de 1905, celle de la séparation de l'Église et de l'État. Ce qui s'applique aux croyants se rapporte également aux non-croyants, puisqu'ils sont tous citoyens de La République française. Dans le cadre d'une enquête, il est presque impossible de savoir qui est croyant et qui ne l'est pas. Cependant, le fait d'interroger un public étudiant nous a permis de cibler plus facilement un échantillon de personnes non-croyantes, permettant ainsi de limiter le biais de confirmation⁴¹.

La troisième raison de notre choix pour approcher de ce public est le fait que l'université de la Réunion est un microcosme représentatif de la société réunionnaise. En effet, plus de 40% de la population de la société réunionnaise vit en dessous du seuil de pauvreté, et 65% des étudiants sont boursiers. Toutes proportions gardées, nous pouvons affirmer que les étudiants du département des sciences sociales répondent à cette répartition, puisque deux étudiants sur quatre sont boursiers à différents échelons. Cette répartition se rapproche de la situation économique globale de la société réunionnaise qui bénéficie en grande partie de l'économie de transfert.

Enfin, la dernière raison concernant le choix de ce public repose sur le principe de facilité de l'accès au terrain. En effet, il nous a été facile d'accéder aux étudiants puisque nous enseignons en tant que contractuel à l'Université de La Réunion.

Pour ces diverses raisons, nous avons opté pour une approche des méthodes mixtes à travers le paradigme dialectique (Greene & Hall, 2010). Ce paradigme nous permet de souligner les différences et les convergences entre les données. L'implication de ce paradigme pour les approches qualitatives est de « [...] collecter, analyser et rapporter des données de manière à promouvoir le dialogue, en particulier entre les ensembles de données quantitatives et qualitatives. » (Anadon, 2019, p.116). Nous avons donc construit notre questionnaire à partir des données qualitatives que nous avons recueillies sur le terrain du religieux et associatif. Le but de ce questionnaire est de savoir si, du point de vue de la jeunesse réunionnaise, les sphères des religions et des associations ont une place importante dans la représentation d'un « vivre-ensemble ».

⁴¹ « Le biais de confirmation, est la **tendance instinctive de l'esprit humain à rechercher en priorité les informations qui confirment sa manière de penser**, et à négliger tout ce qui pourrait la remettre en cause. En somme, il s'agit d'une altération de la lucidité, voire de la mauvaise foi plus ou moins assumée. » Source : <https://ifcen.com/2021/07/06/le-biais-de-confirmation/>

11 Présentation des terrains concernant l'enquête qualitative

11.1 Le terrain du religieux et de l'interreligieux

11.1.1 Population

Nous avons au préalable identifié les religions « historiques » présentes à La Réunion et celles rassemblant un grand nombre de fidèles. Parmi celles-ci se trouvent la religion chrétienne catholique, étant la plus ancienne sur l'île, elle a participé de manière directe à l'histoire de l'île, elle réunit une grande majorité des Réunionnais. La religion hindoue qui est également une religion présente très tôt dans l'histoire de la Réunion et particulièrement lors de la période de l'engagisme. Cette religion modifie considérablement la culture réunionnaise, notamment dans son alimentation. L'Islam, arrive peu après l'Hindouisme au XIXe siècle et façonne également le paysage culturel et culturel réunionnais.

Nous avons également intégré à notre terrain d'autres religions et courants religieux présents à La Réunion qui se sont développés plus tardivement, et qui rassemblent tout autant de fidèles que les religions « historiques » de l'île. Parmi eux, nous retrouvons le confucianisme ou « religion sinois » qui arrive dans l'île en même temps que les engagés et les volontaires chinois. Ce culte reste discret. Le protestantisme, plus précisément le courant « Mission salut et guérison » qui regrouperait aujourd'hui près de 30 000 fidèles (Boutter, 2001).

Enfin, dans un souci de représentativité, nous avons souhaité intégrer les courants religieux et spiritualités minoritaires cependant bien présents à la Réunion. Parmi eux, nous trouvons : les témoins de Jéhovah, une minorité très visible dans les espaces publics, l'Église des Saints des Derniers Jours connue sous l'appellation « Mormons » et la foi bahá'í.

Au total, nous avons interviewé 38 personnes appartenant à ces différentes religions et spiritualités et réparties dans les différentes zones géographiques de l'île (Saint-Denis, Le Port, Saint-Paul, Saint-André, Sainte-Suzanne, Saint-Pierre). Cet échantillon est divisé en trois groupes : les officiants, les simples fidèles et les fidèles membres du groupe de dialogue interreligieux. (Voir tableau 1)

Tableau 1

Religions ou courants spirituels	Branches	Officiants	Fidèles	Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion	
Catholique		1	1	4	
Hindouisme		2	2	2	
Islam	Sunnite	3	1	3	
	Chiite	1	1	1	
Bouddhisme/Confucianisme		1	2	1	
Protestantisme	Mission Salut et Guérison	2	3		
	Témoin de Jehovah		1		
	Église des Saints des Derniers Jours	2	1		
Foi baha'i				1	
Judaïsme		1	1		
		13	13	12	Total : 38

11.1.2 La prise de contact

L'observation participante a été le premier outil utilisé pour prendre contact avec les différents enquêtés. Le but de cette action était de supprimer l'un des biais de la méthode d'enquête, posant une frontière entre enquêteur et enquêtés, et enfermant chacun dans leurs statuts, ce qui freine considérablement la dynamique conversationnelle. L'observation participante dans les différents lieux de culte nous a permis de nous familiariser avec les différentes pratiques culturelles. Nous avons eu l'occasion de faire des visites guidées personnalisées de la part de nos enquêtés ou par un guide spécialisé dans le domaine. Lors des différents entretiens, notamment avec les officiants, nous avons reçu certaines brochures, voire certains livres concernant leur foi (annexe A). Le second « outil » utilisé dans l'approche de nos enquêtés fut « l'informateur » qui possédait un grand nombre de contacts dans les différents milieux religieux et qui connaissait la plupart de ces

milieux. Cette personne, Saraspadee Pachamotoo Baïchoo dit Peggy Baïchou est une des fondatrices du Groupe de Dialogue Interreligieux de la Réunion et membre de la foi bahá'í. La seconde personne « facilitatrice » a été M. Malbert Thierry, notamment lors de la prise de rendez-vous auprès des enquêtés. Les premiers enquêtés ont été les dignitaires religieux qui, après entretien, nous ont permis de nous orienter vers les fidèles aptes à nous répondre.

11.1.3 Condition des entretiens

La majorité des entretiens s'est déroulé de manière individuelle, soit dans des espaces clos comme les lieux de culte, soit chez la personne, soit dans un milieu neutre : parc, restaurant... Avant de commencer l'entretien, une présentation du thème et de l'objectif de l'interview est faite à l'enquêté. Un contrat de confiance oral résumant les différentes garanties et protections des données est énoncé (annexe B). Si l'enquêté désire un contrat écrit, un formulaire de consentement lui est également proposé (annexe C). Ces préconisations correspondent aux nouvelles normes RGPD en vigueur pour tous les travaux de recherche universitaire. L'entretien suit le fil de la grille d'entretien en respectant les thématiques. L'entretien est enregistré sur dictaphone afin de faciliter la retranscription. La prise de notes vient en appui pour enregistrer des situations ou des expressions non verbales porteuses de sens.

11.1.4 Les difficultés rencontrées

La première difficulté rencontrée mérite une méta-analyse sur notre position de chercheur et notre position en tant que Réunionnais. Partant du postulat que les communautés religieuses présentes à la Réunion s'entendent, et donc à plus forte raison se fréquentent et interagissent entre elles, l'accès aux différents lieux de culte ne devait pas nous poser un problème. Cette représentation commune dans laquelle nous avons grandi, repose sur le fait que les différentes communautés de l'île se connaissent suffisamment pour s'apprécier, ce sens commun a d'ailleurs été une des motivations à interroger notre objet de recherche sur le « vivre ensemble ». Pour autant, à la lecture de notre questionnaire de départ, nous faisons le constat personnel qu'en tant que Réunionnais nous n'avons jamais fréquenté d'autres lieux de cultes que le nôtre. Nous n'avons jamais eu la curiosité de nous intéresser aux autres religions présentes sur le territoire et encore moins de découvrir les pratiques religieuses à l'œuvre sur le territoire. Cette approche qui nous a paru simple et évidente au début de notre recherche, notamment dans le fait d'entrer dans les différentes communautés religieuses d'une part, et interroger les représentants religieux d'autre part, s'est avéré beaucoup plus complexe et délicate qu'on ne le pensait.

La seconde difficulté concerne l'arrivée d'un étranger, donc d'un inconnu, dans un monde communautaire dans lequel tous les individus se connaissent entre eux. L'enquêteur que nous sommes, porteur d'une apparence phénotypique propre au groupe indo-musulman nommé « Zarab » en créole, donc forcément musulman dans la représentation symbolique de l'imaginaire Réunionnais, ne passe pas inaperçu dans les autres communautés, bien au contraire. La grande majorité des fidèles présents lors de nos observations participantes se sont interrogés sur la raison de notre présence, puisqu'il est rare de voir un membre d'une autre communauté que la sienne assistant à des cérémonies religieuses autres que les enterrements et les mariages. Cette appréhension finit par disparaître assez rapidement après quelques jours d'immersion au sein de chaque communauté. À titre d'exemple, nous sommes considérés comme un « ami de l'église » chez les chrétiens des Saints des Derniers Jours où nous avons partagé le repas collectif, en prenant en compte nos spécificités alimentaires. En revanche, dans d'autres communautés, la crainte et la méfiance de « l'espion » prévalaient. Il a été plus difficile d'obtenir des renseignements et encore plus des rendez-vous pour mener des entretiens.

La dernière difficulté n'est pas liée à la particularité du terrain, mais au contexte mondial. Nous effectuons notre thèse pendant la crise sanitaire COVID-19. Les décisions successives de confinement, couvre-feu et autres mesures de restrictions ont retardé et même annulé certains entretiens. D'ailleurs, certains entretiens ont été menés peu avant la crise sanitaire et d'autres pendant la crise. Ce facteur non contrôlé a également influé sur la mentalité et sur la représentation du « vivre-ensemble » réunionnais chez certains enquêtés.

11.1.5 La grille d'entretien

La grille d'entretien a été élaborée en sept grandes thématiques. Chacune d'elle aborde les différentes questions sur la représentation symbolique du « vivre-ensemble » à La Réunion, sur le lien qui existe entre « vivre-ensemble » et religion et enfin sur les représentations religieuses des fidèles et des officiants sur l'altérité réunionnaise. Les sept thèmes sont les suivants : Caractéristiques identitaires ; Vivre ensemble, définitions et représentations ; Les religions et vous ; Votre pratique religieuse ; Votre religion et les autres ; Interreligieux et laïcité, Le Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion. La durée des entretiens varie entre 45 minutes à 1 h 30 selon la disponibilité et l'aisance de l'enquêté à se livrer.

THÈMES	QUESTIONS
Caractéristiques identitaires	Quel est votre nom ?
	Quel est votre prénom ?
	Quel est votre âge ?
	À quelle religion / foi appartenez-vous ?
Vivre ensemble, définitions et représentations	Si la notion du vivre ensemble devrait être résumée en un mot, ce serait lequel ? Pourquoi ?
	Si vous deviez ajouter « une valeur » au « vivre ensemble », ce serait laquelle ? Pourquoi ?
	Selon vous existe-t-il une forme de « vivre - ensemble » à la Réunion ? Si oui, sous quelles formes ? Sinon, pourquoi ?
	Si oui, à la réponse 3, dans quel état se trouve le « vivre-ensemble » actuellement ?
	Sinon à la réponse 3, Comment faire pour créer un « vivre-ensemble » ? Comment faire pour améliorer ce « vivre-ensemble » qui n'a pas encore pris forme ?
Diriez-vous que le « vivre-ensemble » fait partie de l'identité et de la culture réunionnaise ?	

	<p>Pour vous, où commence l'apprentissage du « vivre-ensemble » ? À quel moment de la vie ?</p>
<p>Les religions et vous...</p>	<p>Depuis combien de temps pratiquez-vous votre culte ?</p>
	<p>Sur une échelle de 0 à 10, 0 étant sans importance et 10 la priorité absolue, quelle importance accordez-vous à votre religion ?</p>
	<p>Quelle opinion avez-vous des autres cultes présents à la Réunion ?</p>
	<p>Pensez-vous que les religions présentes sur le territoire font partie de la culture réunionnaise ?</p>
	<p>Quelles sont les valeurs transmises dans votre culte ?</p>
	<p>Est-ce que votre culte interdit d'aller vers les autres cultes ?</p>
	<p>Selon les textes de votre culte, quelle serait la définition du « vivre-ensemble » ?</p>
	<p>En quoi la religion peut-elle promouvoir le « vivre-ensemble » ?</p>
<p>Votre pratique religieuse...</p>	<p>Est-ce que votre pratique religieuse prône l'ouverture vers autrui ? Si, oui, de quelles manières ? Sinon, pourquoi ?</p>
	<p>Diriez-vous que votre pratique quotidienne participe au vivre-ensemble de la Réunion ? Si oui, comment ? Sinon, pourquoi ?</p>
	<p>Êtes-vous allés dans une école d'enseignement religieux (catéchisme, médresa) durant votre enfance ou votre adolescence ? Si oui, combien de temps avez-vous participé ? Sinon, pourquoi ?</p>
	<p>Si oui, à la question 3, y a-t-il des enseignements spécifiques à l'interreligieux dans vos enseignements religieux ? Si oui, lesquels ? Sinon, pourquoi ?</p>

<p>Votre religion et les autres...</p>	<p>Avez-vous déjà vu des croyants d'autres religions assister à l'office de votre culte ?</p>
	<p>Avez-vous déjà participé à une office religieuse différente de la vôtre ? Si oui, pour quelles raisons ? Sinon, pourquoi ?</p>
	<p>Avez-vous déjà participé à une fête religieuse différente de la vôtre ? Si oui, pour quelles raisons ? Sinon pourquoi ?</p>
	<p>Avez-vous des connaissances qui ne sont pas de la même croyance que vous ? Si oui, combien ? Sinon, pourquoi ?</p>
	<p>Si oui, à la question 4, cela vous arrive-t-il de discuter religion avec eux ? Si oui, à quelle fréquence et dans quel contexte ? Sinon, pourquoi ?</p>
	<p>Pensez-vous que les communautés religieuses s'entendent bien à la Réunion ? Au niveau des dirigeants, au niveau des pratiquants ? Si oui, comment ? Sinon, pourquoi ?</p>
	<p>Pensez-vous que toutes les religions présentes à la Réunion ont un rôle indispensable dans le « vivre-ensemble » réunionnais ? Si oui, comment ? Sinon, pourquoi ?</p>
<p>Laïcité et interreligieux</p>	<p>Quelle définition donneriez-vous au mot « inter-religieux » ?</p>
	<p>Que pensez-vous d'un dialogue interreligieux ?</p>
	<p>Pensez-vous qu'un Groupe de Dialogue Interreligieux est nécessaire à La Réunion ? Si oui, pour quelles raisons ? Sinon, pourquoi ?</p>
	<p>Qu'avez-vous entendu de la laïcité ? Et, quel est votre avis sur laïcité ?</p>
	<p>La laïcité, contribue-t-elle à rassembler ou à diviser les gens ?</p>

	Pensez-vous que l'école de la République a contribué au « vivre-ensemble » ?
Groupe de Dialogue Interreligieux	Pour quelles raisons êtes-vous devenus membre du GDIR ?
	Pourquoi un dialogue interreligieux est nécessaire à La Réunion ?
	En quoi le dialogue interreligieux participe au vivre ensemble ?
	Est-ce que toutes les sensibilités religieuses sont représentées dans le GDIR ?
	Peut-on considérer que le GDIR parle au nom de toutes les religions présentes à La Réunion ?
	Est-ce que le GDIR a un impact sur les Réunionnais ? Si oui, lequel d'après vous ?

11.2 Le terrain associatif

11.2.1 La population

L'île de la Réunion compte actuellement entre 13 000 à 15 000 associations⁴² de toutes tailles et dans tous les domaines d'activités sur un territoire de 2 512 km². Le nombre de bénévoles est estimé entre 127 000 et 137 000, soit 1/8 de la population réunionnaise. Le type d'association loi 1901 participe largement au développement de la société réunionnaise et ne peut être mis de côté dans l'étude du « vivre-ensemble ». L'association est le lieu privilégié de l'interaction, et donc le lieu de tension et de négociation du lien social que l'on retrouve dans l'expression « vivre-ensemble ». Parmi les multiples secteurs investis par le monde associatif, certains regroupements ont déjà été identifiés tels que la culture, le sport, les loisirs, le social, la santé, l'éducation et la formation, l'économie et l'environnement.⁴³

Dans le cadre de notre étude, nous avons limité le champ des associations à deux types de secteurs : celui du social et de la culture. Ils représentent à eux seuls presque la moitié des associations réunionnaises. Nous avons par la suite sélectionné cinq associations sociales d'utilité publique sur l'île (trois à Saint-Denis, deux à Saint-Pierre) et cinq associations culturelles (trois à Saint-Denis, un au Port, un à Sainte-Suzanne). Enfin, nous avons séparé les enquêtés en deux catégories, les dirigeants et les bénévoles de l'association. Cette distinction nous permet d'obtenir une vision plus élargie du « vivre-ensemble » dans une même association. (Voir tableau 2)

Tableau 2

Types d'association	Nom des associations	Dirigeants	Bénévoles
Utilité publique (sociale)	UNIR.OI	1	1
	Volontaire Entraide Musulmane Dionysienne (V.E.M.D)	1	1
	Aid à Zot	1	1

⁴² <https://www.reunionbenevolat.re/wp-content/uploads/2018/11/Vie-associative-de-La-R%C3%A9union-2017.pdf>

⁴³ Source : Journal officiel Associations. Traitement R&S.

	Solidarité Sainte Thérèse	1	3
	Père Favron	1	
Culturelle	Les leaders de Dzaoudzi	1	
	Association Solidarité Familiale Dyonisienne (ASFD)	1	
	Association Franco-mauricien	1	
	Rasin Kaf	1	
	Comité Servir Ensemble (COSE)	1	
	Total	10 associations	10

11.2.2 La prise de contact

Le début de l'enquête a démarré à la Réunion peu après le déconfinement. Pendant la période de confinement, la plupart des associations d'utilité publique ou non ont été mobilisées dans le cadre d'action de solidarité pour les familles les plus vulnérables. Il a fallu attendre un « retour à la normale » pour démarrer les enquêtes de terrain. Dans la grande majorité des cas, la prise de contact s'est faite auprès des dirigeants associatifs par entretien téléphonique, par envoi de mail et par le réseau social Facebook.

11.2.3 Conditions d'entretien

Contrairement au terrain du religieux, nous n'avons pas eu recours à l'observation participante et exploratoire. La majorité des entretiens se sont déroulés individuellement et en face à face, dans les locaux des différentes associations. Avant de commencer l'entretien, une présentation du thème et de l'objectif de la recherche est faite à l'enquêté. Un formulaire de consentement lui est présenté (annexe C) afin qu'il puisse prendre connaissance des modalités et des garanties dont il dispose. L'entretien suit le fil de la grille d'entretien en respectant les thématiques et il est enregistré sur dictaphone afin de faciliter la retranscription. La prise de notes vient en appui pour enregistrer des situations ou des expressions non verbales porteuses de sens.

11.2.4 Les difficultés rencontrées

Ne faisant partie d'aucune association sociale ou culturelle, il a fallu parcourir le Journal Officiel des associations de la Réunion puis s'appuyer sur différents sites tels que Bénévolat Réunion. En effet, même s'il existe plus de 13 000 associations sur l'île, toutes les associations ne sont pas actives et ne comptent pas de bénévoles en son sein. Certaines sont inscrites au Journal Officiel, mais ont des activités fantômes ou des adresses fantômes. Nous avons privilégié des associations avec des locaux afin de faciliter nos investigations, et non des associations utilisant des adresses personnelles comme siège social.

La seconde difficulté résidait dans la disponibilité des dirigeants et des bénévoles d'associations. L'économie locale a ralenti fortement pendant le confinement, les associations d'utilité publique ont d'autant plus été sollicitées. Il ne s'agissait pas ici de la mauvaise volonté des parties prenantes qui, bien au contraire, nous ont fait un accueil chaleureux et étaient disposées à répondre à toutes nos questions. Nous avons eu l'occasion de partager le déjeuner avec tous les membres de l'association solidarité Sainte-Thérèse et de passer une journée dans leurs activités quotidiennes.

11.2.5 La grille d'entretien

La grille d'entretien a été élaborée en quatre grandes thématiques abordant les différentes questions sur la représentation symbolique du « vivre-ensemble » à La Réunion, puis le lien existant entre « vivre-ensemble » et les associations. Les quatre thèmes sont les suivants : « Vivre-ensemble », définitions et représentations, la vie de l'association, les motivations des dirigeants, l'engagement des bénévoles. La durée de l'entretien fut estimée entre 20 minutes à 1h selon la disponibilité et l'aisance de l'enquêté à se livrer.

THÈMES	QUESTIONS
« Vivre-ensemble », définitions et représentations	Si la notion du « vivre-ensemble » devait être résumé en un mot, ce serait lequel ? Pourquoi ?
	Si vous deviez ajouter « une valeur » sur le « vivre-ensemble », ce serait laquelle ? Pourquoi ?

	<p>Selon vous, existe-t-il une forme de « vivre-ensemble » à La Réunion ? Si oui, sous quelles formes se manifeste-t-elle ? Sinon, pourquoi ?</p>
	<p>Si oui, à la réponse 3, dans quel état se trouve le « vivre-ensemble » actuellement ?</p>
	<p>Sinon à la réponse 3, comment faire pour créer un vivre-ensemble ? Comment faire pour améliorer ce vivre - ensemble ?</p>
	<p>Diriez-vous que « le vivre-ensemble » fait partie de l'identité de la culture réunionnaise ?</p>
	<p>Selon vous, où commence l'apprentissage du vivre ensemble ? À quel moment de la vie ?</p>
La vie de l'association	<p>Quel est le statut de votre association ?</p>
	<p>Quel est l'objectif de votre association ?</p>
	<p>L'association emploie-t-elle des personnes ? Si oui, combien ?</p>
	<p>Quelles valeurs sont véhiculées à travers les actions / services menés dans votre association ?</p>
	<p>Pensez-vous que votre association contribue au « vivre-ensemble » réunionnais ? Si oui, de quelles manières ? Sinon, pourquoi ?</p>
	<p>Pensez-vous que votre association a un impact sur la vie des Réunionnais ?</p>
	<p>Pensez-vous que votre association est une école pour l'apprentissage du vivre ensemble ? Si oui, comment ? Sinon pourquoi ?</p>
	<p>En quoi l'engagement association représente le « vivre-ensemble » ?</p>
	<p>Est-ce que les associations s'entraident ?</p>

Les motivations des dirigeants	Depuis combien de temps êtes-vous dirigeant de l'association ?
	Qu'est-ce qui vous a poussé à devenir dirigeant de l'association ?
	Y a-t-il d'autres membres de votre famille dans des associations ? Si oui, pour quelles raisons ? Sinon, pourquoi ?
	Quelles sont les valeurs qui comptent le plus à vos yeux ?
	Sont-elles en adéquation avec les valeurs de votre association ?
	Pensez-vous que votre participation à cette association contribue au « vivre-ensemble » ?
	Pensez-vous que cette association contribue à l'économie de l'île ? Si oui, comment ? Sinon, pourquoi ?
	Pensez-vous que les associations de manière générale sont indispensables dans le maintien du « vivre-ensemble » ? Si oui, comment ? Sinon, pourquoi ?
L'engagement des bénévoles	Depuis combien de temps êtes-vous bénévole de l'association ?
	Qu'est-ce qui vous a poussé à devenir bénévole ?
	Qu'est-ce que cela vous apporte ?
	Y a-t-il d'autres membres de votre famille qui sont dans des associations ? Si oui, pour quelles raisons ? Sinon, pourquoi ?
	Quelles sont les valeurs qui comptent le plus à vos yeux ?
	Sont-elles en adéquation avec les valeurs de votre association ?

	Pensez-vous que votre participation à cette association contribue au « Vivre-ensemble » Réunionnais ?
	Pensez-vous que les associations de manière générale sont indispensables dans le maintien du « vivre-ensemble » ? Si oui, comment ? Sinon, Pourquoi ?

11.3 Le terrain universitaire

11.3.1 La population

L'université de la Réunion a vu le jour en 1982, elle accueille en 2022 près de 19 200 étudiants sur ces différents campus nord et sud. Nous avons choisi notre échantillon à la faculté des Lettres et des Sciences humaines et plus précisément en première année de la licence en Sciences sociales. Ce niveau de formation comprenant 410 inscrits pour l'année 2020-2021.⁴⁴ Parmi eux, nous avons administré le questionnaire à 150 étudiants de la licence Sciences sociales dans le cadre de notre vacation pour le cours intitulé « Introduction à la psychologie sociale ».

11.3.2 Conditions de passation du questionnaire

La passation du questionnaire s'est faite lors d'un cours que nous menons auprès d'eux en tant que contractuel. Nous nous sommes présentés en tant que doctorant en 3^e année en anthropologie et chargé de TD pour le cours intitulé « Introduction à la psychologie sociale ». Après une courte explication sur le statut de doctorant, nous avons introduit le contexte de notre recherche et l'intérêt du questionnaire. Nous avons alors expliqué les conditions de passation en insistant sur la clause d'anonymat du questionnaire ainsi que la non-obligation de réponse. Le questionnaire fut administré en début de cours, afin d'éviter une inférence dans leurs opinions enrichies à partir du contenu de la séance sur la notion de « vivre-ensemble ». La durée du questionnaire était estimée entre 10 à 20 min en fonction de la rapidité des étudiants et pour laisser aux éventuels retardataires l'occasion de répondre au questionnaire. Puis 15 à 20 minutes avant la fin du cours, les étudiants

⁴⁴ <https://www.univ-reunion.fr/fileadmin/Fichiers/scolarite/statscol/StatsDsvelaPrincipales.pdf>

avaient l'occasion de faire des retours sur le questionnaire et interroger la notion de « vivre-ensemble ».

11.3.3 Le questionnaire

Bien qu'il s'agisse d'un questionnaire quantitatif, nous avons fait le choix de limiter nos questions à dix, dont deux ouvertes, et huit questions fermées avec justification. Il s'agit bien d'une enquête quantitative puisque le nombre d'enquêtés dépasse les soixante personnes, mais elle reste empreinte d'une démarche qualitative puisque le questionnaire est centré sur la perception, la représentation et l'opinion des personnes qui vont répondre au questionnaire.

Enquête sur la thématique du vivre-ensemble à la Réunion

Dans le cadre de la thèse : *Analyse de la construction du vivre-ensemble dans l'espace réunionnais : entre mythes et réalités, entre tradition et modernité, quel devenir ?* Nous sollicitons votre participation afin de répondre à un questionnaire. Cette enquête est anonyme et les données récoltées seront utilisées dans une partie de la thèse et/ou dans un article. Pour toutes éventuelles questions, veuillez prendre contact à l'adresse mail suivante : zahir.liang-ko-yao@univ-reunion.fr. "Votre participation n'est pas obligatoire : vous pouvez décliner et ne pas répondre à ce questionnaire sans que cela n'ait de conséquences".

Je consens volontairement à répondre au questionnaire :

OUI	NON
-----	-----

Le vivre ensemble à la Réunion d'un point de vue étudiant

- 1) Que signifie « vivre-ensemble » pour vous ?
- 2) Quelles valeurs humaines, morales ou spirituelles associez-vous au « vivre-ensemble » et pourquoi ?
- 3) Y a-t-il du « vivre-ensemble » à la Réunion ? Si oui, comment ? Sinon Pourquoi ?

- 4) Est-ce que les religions présentes à la Réunion ont un rôle à jouer dans le « vivre-ensemble » ? Si oui, comment ? Sinon Pourquoi ?
- 5) Est-ce que la diversité religieuse présente à la Réunion joue un rôle dans le « vivre-ensemble » ? Si oui, comment ? Sinon, pourquoi ?
- 6) Est-ce que les associations présentes à la Réunion ont un rôle à jouer dans le « vivre-ensemble » ? Si oui, comment ? Sinon, pourquoi ?
- 7) En tant que Réunionnais, ou personne vivant à la Réunion, participez-vous au « vivre-ensemble » ? Si oui, comment ? Sinon, pourquoi ?
- 8) Êtes-vous croyant.e. ? Si oui, de quelles confessions ?
- 9) Quel âge avez-vous ?
- 10) Êtes-vous : *

Un homme	Une femme
----------	-----------

**Le but n'est pas de déterminer l'orientation sexuelle, ni de faire de discrimination. C'est pour cela que le questionnaire ne comporte pas de catégorie « autres ». Sexe pour l'état civil.*

Merci de votre participation !!!

Quatrième partie : Résultats et analyse des données

Protocole de recherche

Analyse des représentations sociales de la notion du vivre-ensemble dans le contexte réunionnais: terrain interreligieux, religieux, associatifs et de la jeunesse

Terrains	Interreligieux / religieux	Associations	Jeunesse
Publics	<p>Entretiens semi-directifs avec des croyants / des officiants / membres du Groupe de Dialogue interreligieux</p> <p>Nb croyants: 13 Nb Officiants: 13 Nb membres GDIR : 12</p> <p>Total: 38 entretiens semi-directifs</p>	<p>Entretiens semi-directifs avec des bénévoles d'associations</p> <p>Nb associations d'utilités publiques: 11 Nb bénévoles associations culturelles: 5 Total: 16 entretiens semi-directifs</p>	<p>Passation de questionnaire auprès d'étudiants de l'Université de La Réunion</p> <p>Nb questionnaire: 150</p>
Méthodes	<p>Prise de note et enregistrement audio Analyse de contenu Bardin L., (2013) Negura L., (2006) . Logiciel NVIVO</p>	<p>Prise de note et enregistrement audio Analyse de contenu Bardin L., (2013), Negura L. (2006). Logiciel NVIVO</p>	<p>Analyse univariée et bivariée. Tri à plat, et tri croisé (Bujega-Bloch F., Couto M-P, 2021) Logiciel Numbers</p>
Hypothèses	<ul style="list-style-type: none">- Les religions présentes à la Réunion jouent un rôle d'apaisement et de cohésion sociale sur le territoire.- La religion a une place importante dans la vie du Réunionnais, et donc une part importante dans son rapport à l'altérité.- Le « vivre-ensemble » réunionnais passe par le dialogue interreligieux présent sur le territoire.	<ul style="list-style-type: none">- Les associations de type solidaire (humanitaire et sociale) participent à la construction et au maintien du tissu social et donc au « vivre-ensemble » réunionnais.- Les associations à caractère culturel, permettent l'apaisement, la cohésion et la bonne entente des cultures à La Réunion.- Les associations d'utilité publique: culturelles, humanitaires ou sociales, permettent le maintien de la solidarité réunionnais.	<ul style="list-style-type: none">- La jeunesse universitaire réunionnais considère dans sa représentation du vivre-ensemble que la diversité religieuse a une place importante dans la société.- La jeunesse universitaire réunionnais considère dans sa représentation du vivre ensemble que les associations ont un rôle important dans le maintien du lien social.

12 Analyse des données du terrain associatif

Hypothèses fonctionnelles :

- Les associations qui œuvrent sur le champ humanitaire et social participent par leurs actions sur le terrain à la construction et au maintien du tissu social, et de ce fait au « vivre-ensemble » réunionnais.
- Les associations à caractère culturel permettent l'apaisement, la cohésion et la bonne entente entre les différentes ethnies et communautés religieuses présentes dans un même quartier.
- Les associations d'utilité publique (culturelles, humanitaires ou sociales) permettent le maintien de la solidarité réunionnaise.

Bien que nous ayons réalisé ce terrain en deux parties distinctes, en interrogeant les dirigeants puis les bénévoles, il se trouve que dans les faits, la plupart des dirigeants sont également des bénévoles. Pour plus de clarté et de compréhension dans l'analyse, nous avons décidé de regrouper les analyses de ces deux publics.

L'analyse des résultats se fera en trois parties :

- La définition et la représentation du « vivre-ensemble » par les bénévoles. Cette partie répond à quatre questions : Qu'est-ce que le « vivre-ensemble » ? Comment se manifeste-t-il ? Dans quel état se trouve-t-il aujourd'hui ? Où apprend-on à « vivre-ensemble » ?
- La vie associative et le « vivre-ensemble ». Cette partie répond à trois questions : Quelles sont les actions mises en place pour améliorer le vivre ensemble des réunionnais ? En quoi ces actions participent-elles au « vivre-ensemble » ? En quoi l'engagement associatif permet le « vivre-ensemble » ?
- Le bénévole et le « vivre-ensemble ». Elle répond à la question essentielle : En quoi l'engagement du bénévole participe-t-il au « vivre-ensemble » ? Le fait-il de manière directe ou indirecte ?

12.1 Présentation du terrain des associations

À travers les dix associations à vocation humanitaire, sociale et culturelle que nous avons rencontrées, ce sont seize entretiens qui ont été réalisés auprès des bénévoles et des dirigeants de ces structures réunionnaises.

Présentation des associations

Type d'association	Nom des associations	Dirigeants enquêtés*	Bénévoles enquêtés*
Utilité publique (sociale et humanitaire)	UNIR OI	1	1
	V.E.M.D ⁴⁵	1	1
	Aid à Zot	1	1
	Solidarité Sainte Thérèse	1	3
	Fondation Père Favron	1	
Culturelle	Les leaders de Dzaoudzi	1	
	Association Solidarité Familiale Dyonisienne (ASFD)	1	
	Association Franco- mauricienne	1	
	Rasin Kaf	1	
	C.O.S.E ⁴⁶	1	

*Il nous semble nécessaire de préciser par précaution que les dirigeants sont également des bénévoles pour la plupart, bien que quelques-uns soient salariés (deux dirigeants et un bénévole)

⁴⁵ V.E.M.D. : Volontaire Entraide Musulmans Dionysiens

⁴⁶ C.O.S.E : Comité d'Organisation pour Servir Ensemble

12.2 Représentations du « vivre-ensemble » par les membres des associations

- Qu'est-ce que le « vivre-ensemble » ?

Lorsque nous avons demandé aux membres des associations de définir le « vivre-ensemble », nous avons obtenu des définitions assez hétéroclites. La raison de ces différences se trouve en lien avec leur propre histoire de vie. Si l'on devait classer ces définitions par ordre de récurrence, on constate trois explications qui prédominent. Ainsi la notion de « vivre-ensemble » est d'abord en lien avec le principe de la liberté d'expression culturelle, la diversité religieuse et le mélange culturel.

Bien que la plupart des associations mènent des actions sociales auprès des personnes dans le besoin, et cela, indifféremment de l'appartenance religieuse ou ethnique, il est intéressant de noter que le rapport à la culture et au culte arrive premier. La diversité religieuse et ethnique reste le fruit de l'histoire, elle symbolise pour ces bénévoles le socle et l'unité de la société réunionnaise pour laquelle ils s'engagent.

« Pour moi, c'est le mélange des cultures. Pour moi, ici, c'est exceptionnel, tout le monde cohabite avec et c'était comme ça depuis le début. Dans d'autres endroits, je ne pense pas qu'on puisse trouver ce « vivre-ensemble » là. » (Dirigeante, ASFD).

« Le vrai « vivre-ensemble » pour moi, c'est la religion, toutes religions confondues. Et c'est ce qu'on a ici, tu vois par exemple seulement dans le quartier des lataniers, c'est ça qui nous sauve à la Réunion. » (Dirigeant, VEMD)

Cette vision du vivre-ensemble est fortement liée à la notion de cohabitation, d'habitation, et donc en lien direct avec le vivre-ensemble territorial qui est la fondation même d'une société. Par ailleurs, lorsque les bénévoles définissent le « vivre-ensemble », les valeurs humaines et morales s'intègrent dans leurs discours naturellement. Par ordre d'occurrence, les bénévoles mettent en premier lieu la solidarité qui est le pilier même de leur association pour la grande majorité d'entre eux. En second lieu vient la tolérance, la fraternité et l'humanisme qui sont toutes des valeurs universelles, humaines, morales et surtout cardinales dans le « vivre-ensemble ».

« La solidarité. Parce que j'ai remarqué que dans les cultures, il y a beaucoup d'entraide, aider son prochain, son voisin, partager. » (Dirigeante, ASFD)

« C'est la tolérance. Tant qu'on ne nuit pas à son prochain » (Bénévole, Association Sainte Thérèse)

« C'est la fraternité. C'est obligé, c'est au-dessus de tout » (Dirigeant, VEMD)

« Je pense que la valeur fondamentale et fondatrice que j'ai évoquée, on va dire que c'est l'humanisme » (Dirigeant, Père Favron.)

Qui dit cohabitation, dit également acceptation de l'Autre dans ses différences, et sans imposer sa culture à l'Autre. Nous retrouvons la pensée de Laplantine (2015) lorsqu'il fait référence aux différents temps et aux différents espaces qui permettent le maintien du « vivre-ensemble ».

Les seuls enquêtés qui ont fait référence au fait de ne pas imposer leur culture d'origine à la société réunionnaise, qui est leur société d'accueil, sont originaires de l'île Maurice. On relève là la considération de ces bénévoles pour le pays d'accueil d'une part et le souci de bien s'intégrer à la société réunionnaise d'autre part.

« Sachant qu'on vient d'ailleurs, il faut déjà se mettre dans la peau des gens qui vivent ici (La Réunion) avant nous. C'est-à-dire ne pas imposer nos coutumes, moi, je prends ça comme ça. » (Dirigeant, Association Franco-Mauricienne)

Ces affirmations confirment en partie la pensée de Meintel (2015) sur l'utilité des religions et des associations dans le cadre de l'intégration des migrants et immigrants dans la société d'accueil.

« Pour moi, le vivre-ensemble c'est la tolérance, le respect des religions et des cultures, l'adaptation à la population, aux règles de l'endroit où le pays où l'on vit, pour moi c'est ça le vivre-ensemble. Accepter ce que l'autre pense, accepter qu'on puisse avoir des idées différentes. » (Bénévole, Aid à zot).

« Vivre ensemble, c'est accepter l'autre telle qu'elle est, ses qualités, ses défauts. Chacun a sa façon de vivre, mais ça doit se faire dans l'harmonie. » (Bénévole, Solidarité Sainte Thérèse).

« Pour nous le vivre ensemble, c'est vivre avec les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes en grande exclusion et en grande difficulté sociale. C'est comment ces personnes qui sont en marge de la société, on arrive à les faire entrer dans la société ? Pour nous, le vivre ensemble, c'est vivre avec ces personnes-là, ce public qu'on accompagne et qu'on accueille, c'est comment les personnes les plus fragiles et les plus exclues reviennent dans la société » (Dirigeant, Père Favron).

À travers ces définitions, apparaît l'importance de rassembler, de réunir et de faire société avec l'ensemble des individus dans toutes leurs singularités. L'idée de cohabitation reste très

prégnante, mais ne semble pas suffisante pour exprimer le « vivre-ensemble », puisqu'il existe toujours des inégalités bien réelles sur le territoire.

Enfin, le « vivre-ensemble » reste un concept à construire puisque cohabiter ne veut pas forcément dire se connaître. Pourtant, dans les différentes définitions proposées par les enquêtés, nous voyons que le « vivre-ensemble » est avant tout une pratique, une volonté d'aller vers l'autre et de l'aider à « faire société ». C'est ce que nous rappellent deux dirigeants d'association sur le fait que ces actions ne doivent pas être ponctuelles, mais bien durables dans le temps.

« Pour « vivre-ensemble », il faut déjà se connaître. Je pense qu'à La Réunion, on vit à côté, c'est-à-dire qu'on cohabite, mais qu'on ne vit pas ensemble. C'est un concept qui est à construire. [...] Parce que le « vivre-ensemble » n'est pas un concept, c'est une pratique. C'est vraiment se donner la main et dire que nous sommes frères et sœurs. Moi, je suis contente qu'on fasse la Eid, qu'on fasse les services. » (Dirigeante, Rasin Kaf)

« L'idée, c'est de transmettre, et là, je suis dans la philosophie de dire à Vanille, commence à transmettre. J'aimerais bien que dans 15 ou 20 ans, l'association Aid à zot...Je suis sûr que l'association existera encore, puisqu'il y aura toujours des besoins, mais on pourra emmener d'autres personnes. Là, on va embaucher deux autres personnes en CDI, au mois de mai. » (Dirigeant, Aid à zot).

Pour en revenir à la définition du « vivre-ensemble », selon les bénévoles enquêtés, on pourrait la résumer de la façon suivante : il s'agit avant tout d'une cohabitation entre individus issus de différentes ethnies, communautés religieuses et de niveaux sociaux différents dont les interactions sont entourées de respect, de tolérance et de fraternité. Ce vivre-ensemble est une pratique populaire de tous les jours, mais qui reste encore et toujours à consolider face aux différents aléas de la vie.

Il est intéressant de vérifier si cette définition des membres des associations correspond aux représentations sociales de la manifestation de ce vivre-ensemble dans le quotidien des réunionnais.

- Comment le « vivre-ensemble » se manifeste-t-il à La Réunion ?

Les enquêtés interrogés ont sensiblement rapproché leur définition du « vivre-ensemble » à la manière dont le « vivre-ensemble » se manifestait. En ce sens, nous retrouvons trois points essentiels dans cette mise en pratique : le respect des religions, le métissage et la solidarité familiale fortement présente sur l'île.

Le respect des religions mis en avant peut être approché selon deux plans :

Le premier plan est celui de l'acceptation de la diversité par l'individu lui-même. Cette diversité religieuse présente sur l'île est acceptée en privé comme dans l'espace public. Ce qui n'est pas le cas du Québec où la plupart des monuments religieux non-chrétiens sont plutôt dans une invisibilité dans l'espace public.

« La majorité des gens acceptent la différence. Déjà au niveau religion, que tu sois musulman ou tamoul, on ne fait pas cas de ça. [...] Vivre-ensemble, tu vois ici quand il y a la fête, que chacun fait son truc sans trop d'amalgame. Pour la Eïd par exemple, personne ne va parler en mal de la communauté, contrairement à d'autres endroits ». (Dirigeant, Association Franco-Mauricienne)

« Je fréquente beaucoup de personnes, surtout dans les parages, d'autres religions qui ne me disent pas le « bonjour », on me le dit en tamoul, que je le suis, que je ne le suis pas, je réponds quand même, sans forcément entrer dans cette religion. Moi, j'appelle ça le respect des autres, des religions. On ne me force pas à entrer dans une religion, je ne vais pas le faire de toute façon, je ne force personne à entrer dans ma religion. ». (Bénévole, Aid à zot)

Sans pour autant en faire mention, ces bénévoles plébiscitent l'application de la loi du 9 décembre 1905 garantissant le libre exercice du culte et la liberté de croire ou de ne pas croire.

L'acceptation de la diversité religieuse par les individus est renforcée par le principe de la laïcité. On peut affirmer à travers les propos de ces bénévoles que la laïcité telle qu'elle est appliquée à La Réunion est une partie indissociable du vivre-ensemble sur l'île.

Le second plan se trouve au niveau collectif et politique. Certains bénévoles ont conscience que la politique en matière de gestion de la diversité culturelle et culturelle est assez favorable, voire encouragée à La Réunion. D'ailleurs, nous retrouvons la plupart des fêtes religieuses et culturelles célébrées par les différentes mairies de l'île.

« Ici, même si c'est hypocrite, la politique essaie directement ou indirectement de faire en sorte qu'il n'y ait pas de problème au niveau des communautés. ». (Dirigeant Association Franco-Mauricienne).

« Par exemple, les différentes religions qui sont mises en avant, le Dipavali, le Guandi, qui est à la fois une philosophie et en même temps une religion, la Eid, c'est vrai que lorsqu'il y a ces festivités, tout le monde est invité. Mais, est-ce qu'il y a vraiment un travail de fait pour que ces communautés qui mettent en avant leur culture et facilité par les institutions ? Est-ce qu'ils parlent et font connaître, c'est quoi la religion malbar, la religion musulmane, la philosophie de Guandi ? Il faut faire un travail là-dessus, ce n'est pas un secret, on vit avec les mosquées, avec les temples, les pagodes. » (Dirigeante, Rasin Kaf).

Bien que ces bénévoles soulignent que ce « vivre-ensemble » reste superficiel et surtout à construire, ils n'en démentent pas moins qu'il existe et que les politiques font en sorte que cette diversité religieuse puisse se manifester dans l'espace public. Dans l'ensemble des propos tenus par les membres des différentes associations, nous retrouvons souvent la présence du religieux et plus précisément le fait que l'expression libre du fait religieux reste un marqueur du « vivre-ensemble ». Ces références nombreuses aux faits religieux de la part des bénévoles permettent de légitimer nos investigations sur le terrain du religieux et de l'interreligieux.

Le métissage (biologique, culturel et cultuel) et le mariage mixte sont également une manifestation visible du « vivre-ensemble » à La Réunion. Bien que ces phénomènes soient intimement liés à l'histoire du peuplement de l'île, il n'en reste pas moins que le mariage mixte et le métissage servent de rempart contre le racisme et de liant ou de « reliance » entre les différentes communautés ethniques et religieuses.

La question d'une identité « pure souche réunionnaise » est peu présente, car la majorité des réunionnais sont métissés à un moment donné dans leurs arbres généalogiques. D'ailleurs, il est intéressant de noter que la question de l'identité réunionnaise est toujours en cours de définition, tant la notion est complexe pour un réunionnais. Est-on réunionnais parce qu'on habite sur l'île ? Ou bien lorsqu'on naît sur l'île ? Ou encore simplement parce que l'on vit et qu'on aime la culture réunionnaise ? Enfin, est-on réunionnais lorsque l'on parle ou que l'on comprend le créole réunionnais ? Tout cela reste compliqué, car l'île de La Réunion est une terre de peuplement, où les premiers réunionnais, et ceux qui sont suivis, sont tous issus de la migration.

« Quand je suis revenu de métropole, ici, on parlait de : ça, c'est un zarab, ça c'est un kaf, mais ici ce n'est pas du racisme. Alors qu'en métropole quand tu dis ça c'est un zarab c'est un peu raciste puisque je fais allusion à sa race. Moi dans les années 70 c'était comme ça. À La Réunion, un zarab c'est un zarab, point. Ce n'est pas des intentions racistes, puisque c'est quoi un réunionnais ? Comment on le définit, et il est de quelle origine ? Il y a de toutes les couleurs et de tous les continents, notre vivre ensemble c'est ça. » (Bénévole, Solidarité Sainte Thérèse)

« Pour moi c'est ça le bonheur, c'est dire qu'on a réussi à fonder un pays avec toutes nos nations et que toutes nos nations forment une seule nation. » (Dirigeant, Rasin Kaf.)

« C'est la coexistence, la cohabitation, toutes les religions sont là, toutes les ethnies sont mélangées. [...] Mais c'est aussi ça qui nous sauve à La Réunion, c'est le mariage mixte qui a fait qu'on s'aime encore. Et du coup il est maintenant difficile de critiquer, l'un et l'autre. Parce qu'avant, il y a près de 40 ans de cela, on

critiquait violemment, par exemple : zarab la peur cochon. Quand les zarabs jouaient au football, certains lâchaient des cochons sur le terrain. Mais ça n'existe plus aujourd'hui. » (Dirigeant, VEMD).

Dans les discours des enquêtés, nous comprenons, que ce vivre-ensemble ne s'est pas fait sans embûches et que des frictions entre certaines communautés étaient bien présentes. De manière synthétique, on pourrait dire que ce sont souvent les derniers arrivés qui sont sujets à des formes de rejet et de racisme. On peut retrouver dans les archives départementales les lettres de maires adressées au directeur de l'intérieur contenant des plaintes vis-à-vis des cérémonies hindoues⁴⁷, ou bien encore certains journaux de l'époque ouvertement xénophobes accusant le « sinois et le zarab » de venir « voler le travail du bon créole »⁴⁸.

Enfin, d'après les membres des associations, le « vivre-ensemble » se manifeste par la forte solidarité familiale et intrafamiliale. Cette forme de solidarité est issue de la cohésion des membres d'une famille est en lien avec l'histoire coloniale de l'île et de sa société de plantation. La religion dominante de l'époque et d'aujourd'hui (le catholicisme) a également joué un rôle important dans l'élaboration de l'image de la famille. Considéré comme un pilier fondateur et fondamentale dans toutes les religions monothéistes et dans la grande majorité des traditions culturelles et pensées philosophiques présentes à La Réunion, la famille reste une des valeurs sacrées au sein de la population. Bien qu'avec la mondialisation et les changements brutaux dans les habitudes de consommation, il n'en demeure pas moins que la solidarité familiale reste le plus grand facteur de protection pour l'individu dans l'île juste après la religion.

⁴⁷ « Vous ne sauriez croire, Mr le Directeur de l'Intérieur, combien les Bals d'Engagés sont nuisibles au bon ordre, à la discipline des ateliers, à la Santé des engages et à la Société toute entière. D'abord ils n'avaient lieu que les samedis soir et le dimanche dans la journée, puis les Jeudi, Samedi et dimanche, ensuite presque toutes les nuits. Ces bals sont dispendieux pour ceux qui les fréquentent : non seulement chaque contredanse se paie 25 centimes, mais les rafraichissements, les liqueurs fortes [...] nécessitent une dépense supérieure à leurs salaires mensuels. » Lettre (extrait) adressée au Directeur de l'Intérieur, le 17 juin 1849, par le maire de Saint-Benoît, Mr Hubert de Lisle (ADLR).

« Des bandes nombreuses d'Indiens, ordinairement autorisés par leurs engagistes, parcourent fréquemment les grandes routes, afin d'accomplir ce qu'ils appellent leurs cérémonies religieuses. Il est rare qu'ils commettent des désordres pendant ces longues processions, composées quelquefois de plusieurs centaines d'individus. Mais le bruit du tambour qui est l'accessoire indispensable du cortège effraye les chevaux des voitures et des cavaliers, et peut occasionner des graves accidents. Des plaintes m'ont été portées au sujet de ces processions d'Indiens. [...] Dans tous les cas, il devrait être interdit aux Indiens de battre le tambour sur la route impériale ou sur les routes communales, et les propriétaires devraient être astreints à prévenir le poste de police le plus voisin, chaque fois que leurs engagés Indiens se préparent à faire leurs processions en dehors des propriétés. » Lettre (extrait) adressée au Directeur de l'Intérieur, le 24 octobre 1859, par le maire de Saint-Benoît, Mr Patu de Rosemont (ADLR, série 7V1, n°136).

⁴⁸ La nouvelle revue Littérature, 25 Juillet 1934. Le Nouveau Journal, 11 août 1934. Le Peuple, « le danger asiatique » 1934

« Ce qui nous frappe, c'est l'évolution de la société. Pour le secteur d'activité qui nous concerne, c'est que La Réunion est ou a été, à un moment donné de par son organisation, de par son histoire, un endroit où les personnes les plus fragiles avaient leur place au sein d'un groupe familial. » (Dirigeant, VEMD)

« Mais la solidarité intrafamiliale, intergénérationnelle, etc. existait de manière beaucoup plus forte que moi de ce que j'ai pu voir en métropole. [...] qu'il existait cette solidarité familiale, parce qu'il y avait la possibilité de garder en son sein les plus anciens, de garder les personnes différentes, il y avait cette réalité-là. » (Dirigeant, Père Favron).

L'affirmation de ce dirigeant est au passé, puisqu'il constate une diminution de cette solidarité avec le temps. Cependant, cette solidarité intrafamiliale est toujours présente bien qu'elle fasse face aux changements rapides de la société réunionnaise.

Ces trois manifestations (respect de la diversité religieuse, métissage, mariage mixte, solidarité familiale), peuvent être regroupées sous un seul concept, celui de lien social. Rappelons-le que le lien social, selon Paugam (2008), n'est rien d'autre que la qualité de l'interaction entre les individus. S'intéresser au lien social c'est donc mieux comprendre la qualité du « vivre-ensemble » et donc mieux appréhender si le vivre-ensemble est quelque chose d'acquis, en construction ou bien fragile. C'est ce que nous avons demandé aux enquêtés :

- Dans quel état se trouve le « vivre-ensemble » aujourd'hui ?

Si la réponse à cette question peut paraître complexe au vu des nombreux paramètres et contextes à prendre en compte, nous relevons que la plupart des enquêtés ont une vision pour le moins pessimiste de l'état du vivre-ensemble. Cette vision plutôt sombre est en lien avec trois facteurs : les cicatrices d'un passé douloureux de la période coloniale, l'évolution de la société en lien avec la mondialisation et la désillusion des individus face aux crises conjoncturelles.

Lorsque l'on s'intéresse au passé et à l'histoire de La Réunion, nous remarquons plusieurs passages assez sombres inscrits dans les racines de la société réunionnaise. Certains événements ont laissé des cicatrices, d'autres des plaies non refermées dont les conséquences se ressentent encore aujourd'hui. Il existe encore des préjugés et des souffrances non exprimées, freinant ainsi la fluidité des relations sociales intercommunautaires et par

conséquent le développement de la cohésion sociale. En effet, étant donné que la culture réunionnaise est valorisée que depuis une quarantaine d'années⁴⁹ les différentes associations prônant cette culture bariolée sont écoutées depuis peu.

« Il faut aussi par exemple que les zarabs cessent de dire que l'animisme, ce n'est pas une religion première. Que l'évêque arrête de dire, de ne choisir qu'une religion, alors que dans cette société, nous sommes dans un syncrétisme religieux. Qu'au niveau du dialogue interreligieux, il y ait des animistes ; il y a des gens qui font le culte aux ancêtres qui sont invités. Parce qu'il y a toute une frange de la population qui fait des « servis et kabar », « servis kaf ou malgas », mais ça il faut qu'on arrête de considérer que c'est de la sorcellerie, il faut qu'on arrête de considérer que les malbars font de la sorcellerie, il faut qu'on sorte de là. Il faut que l'on voie ça comme un apport, comme une vision, une manière d'éduquer ses enfants. Il faut qu'on sorte de cet obscurantisme, puisque l'obscurantisme ne se trouve pas dans ces religions-là, c'est dans le regard qui est posé sur ces pratiques religieuses. [...] Il faut que nous même en tant que réunionnais, nous soyons solidaires et que nous trouvons une complicité par rapport à toutes ces religions. Je pense que nous ne sommes pas encore arrivés à ça, il y a encore beaucoup de travail à faire et c'est un peu précipité, même un concept institutionnel de dire « le vivre-ensemble » alors qu'il n'y a pas encore le « vécu ensemble ». [...] Comment on peut vivre-ensemble si on a toujours besoin de désigné un, inférieur à tous les autres ? ». (Dirigeant, Rasin Kaf).

Bien que son discours relève d'un certain militantisme, il reste néanmoins bien réel, notamment concernant le droit à l'éducation des enfants. Cette éducation, qu'elle soit de nature religieuse ou spirituelle, donne à l'enfant un code de conduite nécessaire à la vie en société. Lorsqu'elle fait référence au « vécu ensemble », l'enquêté parle de faire quelque chose ensemble dans un but commun. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit avant tout d'associations présentes sur le terrain qui font des « actions sociales » et qui « agissent » auprès de la population réunionnaise.

Concernant l'évolution de la société, les enquêtés se focalisent essentiellement sur le phénomène de mondialisation qui apporte certes avec elle le progrès, mais aussi certaines

⁴⁹ La culture réunionnaise fut réprimée jusque dans les années 80 au profit de la culture française. Le mouvement Parti Communiste Réunionnais, menée par Paul Vergès, utilisa le maloya, et donc la culture réunionnaise comme fer de lance. « *Au fur et à mesure que l'île devient dépendante de ses importations métropolitaines, les Réunionnais traversent de violentes crises d'identité et les opinions se départagent avec fureur entre assimilation et autonomie. Le déséquilibre de considération et de statut entre la culture créole et la culture métropolitaine entraîne à la fois une très forte valorisation de tout ce qui est européen ou métropolitain, et une dévalorisation, voire une négation, des éléments propres à la culture et à la langue créole. Lors de cette période particulièrement clivée, le maloya change de « forme » (d'un genre privé, il devient un genre du spectacle), surtout à l'initiative du Parti communiste réunionnais (PCR) créé en 1959. Il se transforme en se chargeant politiquement du symbole de la résistance. [...] En 1981, les communistes (PCR) abandonnent leur lutte pour l'autonomie de la Réunion lors de l'arrivée au pouvoir de la coalition socialiste-communiste menée par François Mitterrand. L'antagonisme qui actualise l'opposition à l'assimilation, par ceux qui voulaient voir la départementalisation comme un retour à l'époque de l'esclavage, disparaît. La reconnaissance officielle du maloya en 1983 coïncide avec sa modernisation.* » (Ravi, 2012, p. 391-392)

régressions. Il y a toujours cette comparaison entre avant « dan tan lontan » et aujourd'hui « koméla ». Lorsque l'on parle de mondialisation, nous faisons également référence aux différents problèmes mondiaux touchant directement l'île de La Réunion, notamment la crise du COVID-19. Cette crise a eu de multiples conséquences sur le lien social et la solidarité réunionnaise. Nous pouvons d'ailleurs retrouver des articles de journaux de la presse locale mentionner « La COVID-19 a eu un impact négatif sur le « vivre-ensemble » »⁵⁰ ou encore les différentes pénuries alimentaires qui ont fragilisé cette solidarité.

« Avec la crise et tout c'est vraiment difficile. Je pense que la crise du COVID-19 a chamboulé le vivre-ensemble. Pendant la crise, je me suis rendu compte que j'ai rencontré beaucoup de gens dans des situations différentes. Il y en a qui était vraiment abandonné. J'ai l'impression que cette crise a fait en sorte que tout le monde reste de son côté, que ce soient les personnes âgées, il n'y avait plus ce « vivre-ensemble » [...] Mais depuis la crise, il n'y a plus cette solidarité, parce que les mentalités ont changé. ». (Dirigeante, ASFD)

« L'évolution économique et peut être culturelle fait qu'on est dans un changement profond et qui fait qu'aujourd'hui il n'y a plus ces possibilités, et on se retrouve confronté à des phénomènes qu'on ne connaissait pas auparavant ou en tout cas pas avec la même intensité. C'est un problème nouveau et c'est quelque chose qui nous met en tension quelque part puisqu'on ne répond pas à la totalité des besoins. Que ce soit nous, les pouvoirs publics ou l'ensemble des associations, il y a des besoins qui ne sont pas couverts et ça c'est un problème. » (Dirigeant, Père Favron).

La société réunionnaise, qui est une société assez jeune (370 ans seulement !), doit composer avec la vitesse de l'évolution du monde, provoquant au passage certaines fractures dans la société comme nous le décrit ci-dessous ce bénévole d'une association. Que ce soient les crises sanitaires ou alimentaires, ou encore sociales ou religieuses (croissance des sectes et dérives sectaires), l'île de La Réunion n'est pas épargnée. Bien que ces associations soient d'utilité publique, leur vision de la société reste assez négative.

C'est aussi pour cela que nous percevons la désillusion chez certains individus, d'une part chez les dirigeants d'association qui ne sont pas d'origine réunionnaise, et d'autre part, chez les bénévoles qui découvrent une réalité tout autre sur le terrain. Lorsqu'on fait l'éloge du vivre-ensemble réunionnais, la plupart des gens ont tendance à oublier les formes de communautarisme d'hier et d'aujourd'hui. Certaines communautés ont privilégié l'endogamie à certaines périodes et il existe bel et bien des formes de ghettoisations sur l'île qui entraîne un fort entre-soi.

⁵⁰ « La fraternité en crise, c'est un enjeu majeur de l'élection présidentielle ». (Le JIR, mercredi 13 avril 2022, p.7)

« J'ai revu ma note à la baisse depuis que je suis là. Parce que je pensais que le vivre-ensemble existait vraiment à la Réunion. Enfin de compte c'est un peu utopique, en fonction des appartenances religieuses, en fonction de sa couleur de peau. Moi-même, je suis souvent maltraité, quand on m'appelle zoreil ça me gêne énormément. Je ne suis pas venu chercher ça à La Réunion. Quand les créoles « pures souches » n'aiment pas les créoles « noires » j'ai du mal à comprendre. Puisqu'il y a des petits blancs, des gros blancs, tout ça, ça fait des communautés qui se côtoient, qui vivent ensemble, mais ce n'est pas le bien vivre ensemble. Après les mariages interreligieux c'est compliqué aussi ici, les zarabs restent entre eux, les Indiens aussi. Il n'y a pas vraiment de mélange, les chrétiens, malgré toute la grandeur de leur âme, c'est ceux qu'ils disent, ils n'acceptent pas tout le monde (éclats de rires). » (Dirigeant, Aid à zot).

Les membres des associations mettent bien en avant le fait que le multiculturalisme apparaît là comme un frein au « vivre-ensemble » puisque celui-ci n'existe pas toujours. Les formes de repli ethnique, religieux, social ne mettent pas en avant la reliance interculturelle, ce qui implique le « vivre-ensemble » n'a que les traits d'une utopie. L'image du « vivre-ensemble » n'est certes pas toujours valorisée de la part de ces bénévoles, mais certains d'entre eux préfèrent le voir positivement sans pour autant être optimistes. Pour ces bénévoles, le « vivre-ensemble » n'est pas en péril, mais il exige toujours des efforts conséquents à faire pour le maintenir et le transmettre.

« Il y a encore du travail, mais on est quand même bien avancé. » (Dirigeant, Association Franco-Mauricienne)

« À un niveau normal, je ne vais pas dire qu'il est au top, mais le niveau est normal. Je veux dire qu'on est dans un contexte qui est compliqué, mais par rapport aux autres pays on est bien. On n'est pas au top, mais on vit bien. » (Dirigeant, VEMD)

« Je trouve plutôt bien, je ne connais pas dans les autres quartiers. [...] Le plus drôle c'est que je suis indienne et d'une autre religion. Et, étiqueter les gens c'est dommage, parce que si on prend la peine de poser la question, de ce qu'on ne sait pas, on aura la réponse. Et, une fois qu'on aura la réponse, on pourra peut-être vivre différemment. » (Bénévole, Aid à zot).

Si l'état du « vivre-ensemble » réunionnais reste à améliorer, en observant ces citoyens engagés, leurs comportements et attitudes auprès de leur public, une question fondamentale s'est imposée à nous :

- Où apprend-on à vivre ensemble ?

Sachant que ces associations sont au contact des humains fragilisés, il est intéressant de savoir comment leurs activités en tant que bénévoles et dirigeants influent sur leurs représentations du « vivre-ensemble ». Si l'activité associative prend part à l'apprentissage du

« vivre-ensemble ». Pour eux, l'apprentissage du « vivre-ensemble » se fait à travers des expériences que les individus réalisent dans trois instances : la famille, l'école et le milieu associatif.

La famille et l'école sont les deux instances d'apprentissage du « vivre-ensemble » qui reviennent le plus fréquemment chez les bénévoles. Pour eux, c'est la famille qui est la première sphère d'interaction et qui donne les premières bases de la vie en communauté par l'apprentissage des différents comportements, attitudes et codes sociaux. Ici, l'emphase est mise sur la transmission des valeurs morales, humaines, religieuses, spirituelles ou encore républicaines. Une fois ces codes et valeurs transmis, l'enfant l'appliquera dans sa seconde sphère d'interaction qui reste toujours dans la socialisation primaire, l'école.

« Je pense que ça commence dans la famille. C'est l'éducation que tu as en grandissant, après c'est l'école. »
(Dirigeant, Association Franco-Mauricienne)

L'école est le lieu par excellence de la socialisation. L'école de la République réunit tous les enfants, indifféremment de leurs statuts sociaux ou appartenances religieuses, pour en faire de futurs citoyens. L'enfant est confronté à la diversité ethnique et culturelle, façonnant ainsi une représentation « naturelle » et « positive » de l'altérité. De plus, l'école, par sa gratuité, son obligation et son caractère laïque, garantit l'égalité au niveau de l'éducation pour tous les enfants, indifféremment de l'appartenance ethnique ou religieuse. De surcroît, à l'île de La Réunion, la question de la cantine et des repas de substitution ne se pose pas puisqu'elle se fait assez naturellement par la proposition d'un menu varié. À la différence de la France métropolitaine où ce sujet est toujours entouré de crispation identitaire à la limite parfois de la xénophobie. Enfin, lorsqu'on parle d'école, il faut également mentionner le fait qu'une bonne partie des enfants scolarisés suivent des cours dans des écoles confessionnelles : catéchisme, médersa, ashram, etc. couplant ainsi leurs enseignements laïques avec un enseignement religieux. Il n'est pas rare à La Réunion que dans des écoles privées catholiques sous contrat, nous voyons des enfants musulmans, hindous, protestants être scolarisés.

« L'apprentissage commence avec l'échange. Ça commence vers 8 ou 9 ans quand les enfants commencent à comprendre, donc vers le primaire. [...] Voilà là, il commence à comprendre qu'à La Réunion il y a plusieurs religions, c'est à cet âge-là pour moi : le primaire. » (Dirigeante, ASFD)

« Je pense qu'il commence à l'école, déjà en maternelle. » (Dirigeante, Rasin Kaf)

« Je pense que ça commence à l'école, et le groupe interreligieux. Puisque nous à La Réunion on a un petit problème, avant les religions elles étaient ensemble. Les trucs qui viennent de métropole ont divisé les religions, avant c'était comme les politiques. » (Bénévole, Solidarité Sainte Thérèse).

« Il devrait commencer à l'école, même un peu avant peut être. À la maison, les parents ils devraient déjà enseigner, ils devraient monter à leurs enfants qu'ici il y a plusieurs religions, le respect de ces religions, les copains à l'école etc. ça devrait faire partie sans viser une religion ou une culture en particulier. D'expliquer en quoi les différentes religions consistent sans rentrer dans les détails. » (Bénévole, Aid à Zot)

La famille reste privilégiée en matière d'éducation et d'élévation de l'enfant. Mais, il est intéressant de voir que l'éducation familiale ne couvre pas l'intégralité du champ éducatif chez l'enfant. Du fait de l'histoire de La Réunion, le manque de femmes originel, les différentes vagues migratoires et les différentes formes de sociabilité, la famille a connu de grandes fragilités. Sans compter les différentes stratégies de survie mises en place au niveau économique et sociale comme « faire un maximum d'enfant et se déclarer femme seule pour maximiser les différentes prestations sociales », qui amène la place du parent aujourd'hui à être toujours en construction. D'où la présence d'un observatoire de la parentalité à La Réunion⁵¹ pour mieux les accompagner.

« Dans les cases, dans les familles, les enfants sont mal élevés ou pas élevés. Après j'ai entendu l'autre fois, ce qui est vrai, on est le département français avec le plus grand nombre de mères isolées. J'ai une conception de l'isolement qui n'est peut-être pas la même, pourtant je fais du social et j'en ai fait mon métier. Mais à un moment donné on ne peut pas avoir six enfants, avoir un bougre dans son lit tous les soirs et continuer à réclamer injustement et indûment des allocations. Et ça, ça m'est à plat un système qui fait que les gens qui sont dans la galère, avec simplement un ou deux enfants vont rester dans une galère noire. » (Bénévole, Aid à zot).

Pour les enquêtés, l'apprentissage du vivre-ensemble se fait également par la socialisation secondaire : l'instance associative et l'éducation populaire. Cette instance peut servir de « tuteur » ou de « correcteur » de la socialisation primaire. Par « tuteur », nous entendons le fait d'être guidé sur le chemin de l'altruisme, de l'empathie et de l'interaction fructueuse. Le bénévole apporte son soutien auprès du public visé en donnant de l'écoute, de l'empathie et de la bienveillance. En retour, il reçoit de l'amour, de la gratitude et apprend l'humilité. Le gain n'est pas financier, il est humain, d'où le principe même d'association, qui traduit bien le

⁵¹ L'observatoire de la parentalité de La Réunion est créé en 2015 par un partenariat entre l'Université de La Réunion et la Caf de La Réunion. Il s'agit du premier observatoire en son genre sur le plan national. Parmi ses objectifs, nous retrouvons l'intérêt d'allier la recherche scientifique sur la famille et l'éducation familiale aux politiques sociales et familiales locales. L'observatoire de la parentalité de l'océan Indien ouvrira en 2016, il regroupe les pays et territoires suivants : Comores, Madagascar, Maurice, Mayotte, Mozambique, Réunion, Seychelles, Tanzanie. <https://www.obsparentalite-oi.org/>

« faire-ensemble ». Par « correcteur » nous sous-tendons le fait que certaines personnes lors de leur socialisation primaire perdent leur empathie et finissent par voir l'autre comme « un ennemi, un parasite ».

« On peut dire ça, c'est d'ailleurs ce que j'essaie de prôner dans cette association. La tolérance, le respect, c'est ce que je voudrais faire ressortir au quotidien. » (Dirigeante, Solidarité Sainte Thérèse)

Les associations aidant les personnes sans distinction et accueillant des bénévoles de tous horizons permettent à ces personnes en manque d'empathie de retrouver cette qualité ou cette capacité et de se rendre utile à la société. L'activité associative « transforme » en quelque sorte « les travers » de l'être humain que sont l'égoïsme, l'individualisme, voire le racisme.

« Oui. Pour moi, la porte est ouverte à tout le monde. La Réunion porte bien son nom, il y a plein de culture ici, on tend la main à tout le monde. » (Dirigeante, ASFD)

« Ici on essaie d'apprendre les valeurs, même à nos enfants, mon fils par exemple qui a 17 ans aujourd'hui et qui participe activement à toutes les activités de l'association, les enfants de mes employés c'est pareil. Aux collectes alimentaires, aux dons de jouets, l'arbre de Noël, on essaie de faire en sorte que les enfants participent. Donc ils emmènent leurs camarades de classe, pour nous le cercle s'élargit un peu plus. Donc on se dit qu'on ne peut pas faire pour toute l'île de La Réunion, mais si on peut faire pour quelques personnes c'est déjà ça gagner. » (Bénévole, Aid à zot)

« C'est une école de l'histoire, de la mémoire et du vivre-ensemble. Les gens qui entrent dans l'association et qui disent « fièr léritaz nout zanset » et bien, tu as des yabs qui ont eu des parents qui leur interdisaient de fréquenter des kafes. Une personne qui a 65 ans de 9 ans à 15 ans, il n'avait pas le droit de fréquenter les kafes. C'est notre modernité qui veut ça, on n'est plus à l'époque de l'esclavage, mais dans les années 60 à 80. Donc quand on dit que « tu n'es pas responsable de la faute de tes pères », c'est ça le chemin à prendre. On apprend à vivre-ensemble, parce que ce vivre-ensemble est constitué d'apports multiples et d'apports communs. » (Dirigeante, Rasin Kaf)

Sans vouloir faire de séparation entre l'Éducation Nationale et l'éducation populaire, nous faisons le constat que toutes les associations servent d'école de la vie et à tous les moments de l'existence. Les valeurs apprises à l'école peuvent être testées, appliquées et améliorées sur le terrain que représentent les associations. L'une des politiques de l'Éducation Nationale est d'encourager la jeunesse à s'investir dans le bénévolat. Il s'agit d'une expérience prise en compte, notamment dans les démarches de parcours sup'.

Le « vivre-ensemble » pour ces bénévoles et dirigeants d'association s'apparente à une pratique populaire de tous les jours conçue à travers les interactions positives entre individus

d'origine ethnique, culturelle et culturelle diverse. Ce lien reste encore et toujours à consolider face aux différents aléas de la vie. Ce « vivre-ensemble » et ce lien social sont satisfaisants au regard des membres d'associations, mais n'empêche pas qu'il reste beaucoup d'améliorations à faire, notamment en termes d'égalité et de justice sociale. Enfin, l'apprentissage du vivre-ensemble et le renforcement du lien social passe par un environnement adéquat pour une rencontre positive avec l'altérité.

Nous allons maintenant nous intéresser à la manière dont ces associations d'utilité publiques ou culturelles participent, contribuent, fabriquent et maintiennent le « vivre-ensemble » entre les réunionnais.

12.3 La vie associative et le « vivre-ensemble »

Pour que les associations fonctionnent convenablement et surtout qu'elles soient durables dans le temps, il faut qu'elles aient des objectifs bien définis. Ces objectifs permettront de délimiter une ligne d'action réalisable dans le temps et de faire perdurer l'association. C'est ce que nous avons demandé aux dirigeants lorsque nous nous sommes renseignés sur leurs activités principales afin de comprendre en quoi leurs actions participaient au « vivre-ensemble ».

- Quelles sont les différentes actions sociales mises en place pour améliorer le quotidien des gens ?

La plupart des associations d'utilité publique se concentrent souvent sur l'aide à la personne. Ces aides peuvent être de nature diverses mais surtout elles ont toutes un but commun : faire en sorte que la personne qui en bénéficie puisse s'intégrer et faire sa place dans la société. Qu'il s'agisse d'aides administratives, de distribution de colis alimentaires ou de repas, de voyages organisés ou de découverte de l'histoire réunionnaise, toutes ces actions sont menées dans la bienveillance et dans l'écoute.

« On fait souvent des repas pour les SDF, on est basé dans le centre-ville de Saint-Denis » (Dirigeant, Association Franco-Mauricienne)

« Le but c'est d'aider les gens en difficultés, ceux qui viennent nous voir et qui sont dans le besoin, on les aide, que ce soit sur le plan alimentaire. Après, il y a parfois du linge quand les gens nous donnent, sur le plan vestimentaire parce que ça fait partie de nos statuts. On reçoit et on le distribue, on reçoit rarement des dons de

meubles. [...] Donc on s'est engagé, on est allée sur le terrain, on a livré les colis. C'était au début du mois de mars, et ensuite on a fait une opération carte Leclerc, où les gens nous disaient que s'ils ne pouvaient pas venir... on a donc eu l'idée de faire des bons alimentaires. On a passé un partenariat avec Leclerc. On a acheté des cartes d'un certain montant et on a envoyé par voie postale aux personnes et du coup, ça les avait beaucoup arrangés. » (Dirigeant, VEMD)

« Oui, faire du social, c'est quoi ? Demain on peut dire, tiens ! On a réussi telle mission, comme on donne des colis, on en donne environ 600 par mois. Pour moi, ce n'est pas un succès, si on donne 650 c'est qu'il y a un problème quelque part. Un effort doit être fait pour réduire la distribution dans les associations. S'il y a moins de gens qui fréquentent les associations c'est qu'ils ont pu s'en sortir, mais des fois ça augmente. Il n'y a aucune fierté à distribuer plus, ça veut dire que la misère ait gagné du terrain. Ce n'est pas au nombre qu'on doit être fière. » (Bénévole, Solidarité Sainte Thérèse).

Ces témoignages sur la distribution de colis alimentaire ou de repas s'accompagnent d'un intérêt pour le bien-être de la personne bénéficiant de la prestation, mais pas uniquement de manière ponctuelle. L'intérêt pour ces associations est que ces personnes puissent s'en sortir et à leur tour aider leur prochain. Si l'on devait faire une analogie entre la religion et les associations, on pourrait retrouver ce côté solidaire et communautaire. Par communautaire, nous entendons l'action d'un groupe d'appartenance envers un individu en souffrance. Lorsqu'une personne va mal, c'est l'ensemble des gens de son groupe d'appartenance qui compatit et qui essaye de faire en sorte que la personne retrouve un bien-être. Dans la plupart des religions, foi et croyances il y a toujours un moment de partage, de communion autour du besoin fondamental physiologique, selon Maslow (1943)⁵², celle de se nourrir. Une fois ce besoin assouvi, il faut également que cet individu puisse intégrer la société indifféremment de sa situation sociale. D'où l'importance des autres aides apportées à la personne telles que l'aide administrative, et l'acquisition de certaines connaissances ou compétences pour pouvoir être autonome en société.

« Le mercredi on a anglais [...] On fait aussi tous les ans des projets voyages dans des pays différents. Et à chaque fois on doit ramener de nouvelles personnes qui n'ont jamais voyagé. Permettre aux parents et aux enfants qui n'ont jamais voyagé de visiter des pays étrangers pour voir la culture différente de La Réunion. » (Dirigeante, ASFD)

« C'est l'intervention sociale, l'entraide aux plus démunis à travers divers ateliers et diverses activités. La plus grosse activité c'est l'aide alimentaire, puisqu'on donne plus d'une cinquantaine de colis par jour. Et après,

⁵² Pyramide de Maslow, besoins physiologiques fondamentaux, boire, manger, dormir, avoir des relations sexuelles.

on a des ateliers de transmission de savoir à travers l'initiation à l'informatique, la lutte contre l'illettrisme et des ateliers budgets. » (Dirigeante, Solidarité Sainte Thérèse)

« On va accueillir, prendre en charge, soigner, accompagner des personnes âgées, des personnes handicapées depuis la petite enfance jusqu'à la fin de vie. Et des personnes en difficulté sociale, depuis l'aide sociale à l'enfance jusqu'à la grande exclusion sur tous les aspects possibles, femmes victimes de violences, personnes en grande exclusion. Vraiment on couvre à peu près tout le champ du handicap ou de l'exclusion sociale [...]. » (Dirigeant, Père Fravron)

« Parmi nos nécessiteux et même parmi les gens de Saint Denis qui ont les moyens et qui ont des enfants à l'étranger ou bien ils sont tous seuls à La Réunion, on était là à l'écoute. On avait mis en place un numéro de téléphone pour les aider à faire leurs courses, acheter leurs médicaments à la pharmacie ou autre [...] Le but ce n'est pas de donner que des colis alimentaires, c'est une chose c'est vrai. Mais de pouvoir pousser vers le meilleur, vers la sortie, vers la lumière au bout du tunnel, vers l'épanouissement, c'est ça le top. Même si cette personne-là bénéficie tous les ans de nos prestations c'est bien. » (Dirigeant, VEMD)

Nous retrouvons dans ces témoignages une logique humaniste qui traverse toutes leurs actions. L'aide n'est pas uniquement ponctuelle, elle est en continu dans le but d'accompagner les personnes afin qu'elles puissent vivre « normalement ». La plus grande force de ces associations ne se trouve pas dans les moyens financiers mis à leur disposition pour faire des actions, mais bien dans le capital humain. Nous avons déjà souligné le fait que les associations aident à l'intégration. Il serait ainsi pertinent de comprendre comment exactement ces actions construisent, participent et développent le lien social, la cohésion sociale et par conséquent le « vivre-ensemble ».

- En quoi ces actions participeraient-elles au « vivre-ensemble » ?

Cette question est le point de ralliement entre la pratique et la théorie, entre le « faire-ensemble » et le vivre-ensemble. Elle interroge également les représentations sociales des bénévoles sur l'impact de leurs actions auprès de leur public, le sens qu'ils donnent à leurs actions lorsqu'ils donnent de leur temps. Bien qu'il s'agisse de bénévolat, il n'y a rien de gratuit dans l'intention. Comme nous le rappelle bien Mauss (1924), avec la théorie du don et du contre-don, l'échange peut être de plusieurs natures. Ici, il s'agit plus d'échanges de service, « du bien-être ». Nous relevons que lorsqu'un bénévole agit, il ne le fait pas uniquement dans un sens, celui de l'aidant vers l'aidé, mais bien dans une interaction où le bénévole et la personne qui a besoin d'aide deviennent tous les deux, l'aidant et l'aidé. Ces interactions se

font également entre bénévoles, elles permettent d'ouvrir les horizons culturels et de renforcer la reconnaissance de la diversité.

« À travers l'atelier couture, on peut retrouver toutes catégories de personnes et de toutes religions. Ils parlent, ils papotent, ils racontent, voilà l'amitié se créer là, c'est ça le vivre ensemble. Partager des choses sans se connaître à travers ce qu'on fait. [...] Notre association prend beaucoup de stagiaires qui viennent d'autres pays, et d'autres qui sont d'ici. [...] Par exemple, la stagiaire qui vient de Belgique, quand son école m'a contacté, j'étais contente. Pour moi, j'aime bien ce côté où les gens viennent découvrir notre manière de vivre à La Réunion et tout. Son stage dure six mois, j'ai dû trouver une famille d'accueil pour elle. » (Dirigeante, ASFD)

« Le vivre ensemble est dans toutes nos activités, après on a tous nos caractères, on est des êtres humains. Le vivre ensemble c'est comprendre l'autre, et de patienter sur les actions de la personne et lui demander des explications une fois qu'elle est plus calme. Il faut discuter avec lui et prendre le temps. [...] On se sent utile et il y a des moments où on se pose la question de savoir si on fait les choses bien ou pas, parfois on se demande si ce n'est pas égoïste ce que j'ai fait [...] » (Bénévole, Solidarité Sainte Thérèse).

« Je pense, de par la diversité de notre public. Tout à l'heure, je disais qu'il y avait des gens qui venaient apprendre le français, et ils sont russes, ce sont des ingénieurs, ils sont donc au taquet niveau formation. Ils sont là et vont côtoyer des gens qui n'ont pas de ressources, qui ne travaillent pas, mais ils sont là, ils vont vivre ensemble et apprendre ensemble le français. On côtoie les sans-domiciles-fixes, c'est de la mixité sociale à tous les niveaux et sans barrière. On dit qu'on est une chaîne entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas. Parce qu'on a aussi des gens qui regardent leurs placards et voient trop de choses, ils nous donnent et on redonne aux plus démunis. » (Dirigeante, Solidarité Sainte Thérèse)

« Il y a tout le monde, ma femme, mes sœurs, mon beau-frère puisque c'est lui qui garde les enfants. Il y a aussi toutes les cousines de ma femme qui viennent. Avant même qu'on se marie j'ai sensibilisé ma femme à la préparation de colis, c'est un truc qui lui plaît et tant mieux. Et puis ça leur permet de rencontrer des gens, d'autres filles. On leur a donc dit de venir au VEMD parce qu'on a besoin d'aide pour préparer les colis. Donc les filles vont aller rencontrer d'autres personnes, d'autres filles, d'autres villes. Et c'est ça qui est génial en fait ! C'est cette synergie de personnes de différents milieux, de différentes communautés. On a des Mahoraises, des Comoriennes, des Malgaches, des Mauriciens, des convertis et des non-musulmans. Et c'est ça qui est génial, on n'est peut-être pas la Croix-Rouge, mais on est là aussi pour que tout le monde s'entende. Quand elles ont fini, qu'elles puissent transmettre le message ailleurs, et c'est ça le vivre ensemble. [...] Je me considère comme un mini, microscopique rouage, mais j'espère en faire partie, je veux en faire partie [du vivre ensemble]. C'est ce qui fait notre épanouissement, si on travaille le positif on finit sur le positif. Si on travaille le négatif on finit en zef. » (Dirigeant VEMD)

Ces actions décrites par les enquêtés, l'échange de bénévoles de divers horizons, préparation de colis alimentaire et les aides, participent à la construction et au renforcement du lien social entre les individus indépendamment de leurs situations. Ces interactions justifient l'utilité des associations dans le maintien du « vivre-ensemble » et surtout font en

sorte que la population soit unie. Aider les gens et se sentir utile et en conclusion, la formule la plus efficace pour les bénévoles et les dirigeants.

Pourtant, lorsque nous avons interrogé les bénévoles et les dirigeants sur l'entraide entre associations et si toutes les associations étaient utiles dans le maintien du vivre-ensemble, les avis étaient assez partagés. En effet, le oui reste majoritaire, mais avec l'emploi du « si les associations s'unissaient... », ce qui n'est pas forcément le cas. Les membres des associations interrogés restent sceptiques sur le but des autres associations et de leur fédération pour développer et enrichir le « vivre-ensemble ».

« Oui, à condition que les associations soient diversifiées et ne fassent pas la même chose. La personne âgée n'a pas besoin que d'un colis alimentaire, mais a aussi besoin de transport par exemple. » (Bénévole, Solidarité Sainte Thérèse)

« Ce sont des actions de terrain, des actions fraternelles, c'est la mise en place de projet. Il y a tellement de choses, mais il faut qu'on arrive à travailler ensemble. Il faut que les associations arrivent à travailler ensemble, qu'on arrive à créer cette synergie pour que tout le monde puisse s'en sortir. Ça ne sera pas évident, ni facile pour tout le monde, c'est toujours compliqué. Il y a toujours une personne qui a une vision de son association, mais tout est possible. » (Dirigeant, VEMD)

« Oui, je pense, mais il y a association et association. Tu as beaucoup de structures qui sont formées juridiquement sous forme associative pour échapper aux impôts, et quasiment 90% des personnes qui font de la formation dans le travail, l'incendie, la sécurité, tout ce que tu peux trouver comme formation pour les employés, c'est toujours sous statut associatif. » (Dirigeant, Aid à zot).

Nous relevons dans ces témoignages une vision assez paradoxale sur la vie associative. Bien que l'idée d'association vienne des volontés individuelles qui s'unissent pour agir de concert, il se trouve que ces mêmes volontés individuelles freinent le rassemblement entre association. Nous revenons un peu à cette peur de perdre l'identité spécifique au profit d'une volonté commune plus grande. C'est exactement ce que décrit Laplantine (2015), lorsqu'il fait référence à la peur des minorités qui ne veulent pas perdre leurs spécificités et la peur de la majorité de perdre « leurs privilèges ». Ici, les associations craignent de perdre leur identité et leur reconnaissance au niveau de la collectivité et de la société.

De plus, nous constatons que la représentation qu'ils se font des associations de manière générale et de leur association en particulier, c'est qu'elles appartiennent à une organisation parallèle à la société réunionnaise. Cette organisation possède des avantages notamment le statut associatif qui est profitable d'un point de vue financier. L'autre intérêt est qu'elle peut influencer sur la société afin de la rendre plus juste et équilibrée.

« Je dirais que les associations sont des moteurs. C'est des moteurs politiques, les associations mettent en avant les politiques culturelles qui sont repris institutionnellement, mais l'association c'est le fondement même de cette politique culturelle. La société civile joue un rôle extrêmement important. » (Dirigeante Rasin Kaf)

« [...] on a modestement la prétention de participer à la construction des politiques sociales, des politiques publiques, de pouvoir influencer dans le secteur qui est le nôtre, sur l'évolution des populations que l'on peut accueillir. » (Dirigeant, Père Favron)

« Oui c'est indispensable. Parce que quand on voit les gens qui ne peuvent pas finir leur mois, si on n'était pas là, il a des gens qui souffriraient de mal nutrition, parce qu'ils n'en ont pas les moyens de manger à leur faim. Le problème à La Réunion, vous avez des fonctionnaires qui gagnent très bien sa vie avec la prime de 35% de vie chère, donc les magasins et les enseignes en profitent, ils mettent le prix au taquet et le petit avec le RSA, lui, il n'a pas les 35% de vie chère. » (Dirigeante, Solidarité Sainte Thérèse).

C'est finalement dans la question de l'engagement associatif que l'on retrouve la manière d'influencer sur les politiques locales et la société elle-même. Si les associations d'utilité publique ont pour vocation d'améliorer la société, il faut, selon les acteurs associatifs, commencer par « s'améliorer soi-même ». On en revient à la responsabilité individuelle, et l'action individuelle qui agit sur le collectif. Bien évidemment, les bénévoles ont aussi leur point de vue sur les collectivités et leur apport à la population. Ce qui est intéressant, c'est l'aspect de partenariat entre les associations et les politiques publiques qu'on retrouve dans leurs propos. Dans leurs représentations, il s'agit bien d'une « relation horizontale »⁵³ et de fait égalitaire entre les politiques et le civil. Mais dans la réalité, il y a toujours une « relation verticale », puisque bon nombre d'associations dépendent des subventions et créent un lien de « subordination », ralentissant quelque part l'efficacité des actions menées par les associations.

« Une association peut tout basculer dans un quartier, enfin peu importe où il est et ça va dépendre de l'association et des personnes qui mènent l'association et des projets que l'association met en place aussi. » (Dirigeante, ASFD)

« Essayer de donner plus de chance à tout le monde. On essaie de faire en sorte de faire progresser le vivre-ensemble à notre façon, on est plus dans l'action sociale envers les sans-abris. » (Dirigeant, Association Franco-Mauricienne)

« Si on avait tous un bon comportement, notre niveau de vivre ensemble aurait été explosif. Mais, on est égoïste, la société aujourd'hui a fait qu'on est devenu un peu plus individualiste, égoïste on se referme sur soi-

⁵³ Concept emprunté à la psychologie. La relation horizontale fait référence à une relation entre deux individus empreint de reconnaissance et de respect mutuel. Les deux individus sont sur un même pied d'égalité. (Janin, 2004)

même. Et le but c'est ça, si on réunit des personnes dans le bureau et même chez les bénévoles, mais là dans le bureau des personnes d'horizons différents et non pas [...] » (Dirigeant, VEMD)

« Le plus gros problème actuellement à la Réunion c'est le travail. Si on pouvait fournir du travail, des activités qui soient bonnes pour les gens, ça serait pas mal. J'avais réfléchi à une action, vous savez il y a la bonne énergie qui existe, donc les personnes qui n'arrivent pas à payer leurs factures, ils vont voir une CCAS ou une assistante sociale et moi, je disais que c'est bien, on va les aider, mais d'un côté, ça aurait été bien qu'ils fournissent un effort. Ok, tu as une facture de 100 euros, je vais t'aider, mais en échange, ça serait bien que tu nous aides dans le jardin, ça ne serait pas juste donner pour donner. Après il faut s'adapter à la petite personne qui a 80 ans et qui est au bout de sa vie, on ne peut pas lui demander de faire une heure de ménage, mais des gens qui sont capables de faire, de créer le sentiment d'utilité et de la dignité, ne pas seulement donner pour donner. » (Dirigeante, Solidarité Sainte Thérèse).

« Mais, ce qu'il manque aux réunionnais et je me bats pour ça et je me battrais jusqu'à mon dernier souffle, il faut que les Réunionnais se révoltent. Il faut qu'ils sortent de l'emprise, pour moi aujourd'hui, les gens sont toujours esclaves d'une façon plus pernicieuse. Aujourd'hui, ce n'est pas les coups de fouets, mais un sac de riz qu'on donne pour acheter une voix électorale. Et c'est ça qu'il faut gommer. [...] Le bénévolat il n'existe pas à la Réunion. Le bénévolat ne peut être qu'un bénévolat intéressé. Moi j'ai connu quelques bénévoles, les premiers m'ont volé, ce que je ne supporte pas, ils ont volé l'association, pas moi. Et après, c'est juste pour gagner ou pour gratter un petit contrat, ou gagner une petite monnaie. Je fais un peu de bénévolat puis au bout d'un moment, est-ce que je ne peux pas gagner une petite monnaie, je réponds que non, je n'ai pas de caisse noire, je n'ai pas de monnaie qui traîne. Je ne savais pas jusqu'à maintenant qu'on pouvait avoir une aide en espèce sans reçu à la mairie. » (Dirigeant, Aid à zot).

Dans ces passages critiques sur l'engagement associatif, nous prenons un recul critique. Le militantisme chez ces bénévoles est très présent. Cette volonté de toujours espérer et de faire en sorte que la société soit plus juste et équitable envers la population, reste une ligne directrice forte. Les différents choix politiques à travers l'histoire de La Réunion peuvent être les conséquences directes ou indirectes de l'état actuel de la société, justifiant paradoxalement l'importance de ces associations d'utilité publique. Et, comme le mentionne le dirigeant de Aid à zot qui confirme le principe de Mauss sur le don et le contre-don, le bénévolat n'est jamais gratuit tant dans l'intention et que financièrement.

En résumé, les actions menées par les différentes associations influent sur le vivre-ensemble sur deux niveaux : le niveau individuel et le niveau collectif

Au niveau individuel, les actions des associations profitent aux bénévoles comme aux personnes bénéficiaires des actions. Le premier se sent utile en contribuant à la société, le second se sent également utile puisque ces actions lui permettent de s'intégrer à la société. La relation

vécue entre les bénévoles et les bénéficiaires des actions renforce le lien et la cohésion sociale nécessaire au « vivre-ensemble ».

D'un point de vue collectif, les associations agissent comme une organisation parallèle à la société réunionnaise. Ces actions influent sur les politiques locales qui à leur tour utilisent les associations pour appliquer leurs politiques sociales. Il s'agit là d'une boucle vertueuse et d'un travail en synergie nécessaire au maintien du lien social, et par extension du « vivre-ensemble ».

Ce qui nous amène à poser une dernière question à ces bénévoles « puristes dans leurs motivations », sur les raisons qui les ont poussés à faire du bénévolat.

12.4 Le bénévole et le « vivre-ensemble »

- Qu'est-ce qui pousse une personne à faire du bénévolat, à donner de son temps pour les autres, à contribuer au renforcement du lien social, et à améliorer la vie et le « vivre-ensemble » ?

Dans les différents échanges que nous avons eus avec les bénévoles, cette question qui pourtant paraissait évidente pour nous, a été une question assez difficile pour eux. Nous pouvons synthétiser leurs réponses en trois catégories : le contexte de l'individu au moment de son engagement, le rapport à soi, et l'alchimie produite entre l'individu et l'association.

Pour certains d'entre eux, c'est le contexte familial et social qui suscitait ce besoin de faire du bénévolat. On retrouve là le principe de résilience et celui de la socialisation primaire de Ruitort (2013), où l'environnement et le contexte jouent un rôle important dans la construction de l'individu.

« C'est dans la famille. Mais, ma famille n'a pas de vie associative, mais on essaye d'aider les gens qui étaient dans le besoin, des fois on pouvait et des fois non. » (Dirigeant, Association Franco-Mauricienne)

« Ça vient peut-être de mon enfance, je suis la seule fille, j'ai grandi qu'avec des garçons autour de moi. J'ai toujours été dans une boîte de coton, la poupée en porcelaine qu'il ne fallait pas blesser. Ici, je vois autre chose, on ne me traite pas comme une poupée de porcelaine, je suis égale à tout le monde, c'est ce que je voulais. » (Bénévole, Aid à zot).

« Je pense plutôt que c'est peut-être par rapport à mon vécu. Pour moi, les jeunes, les enfants qui sont là, les ados et tous à travers l'association, ça peut changer la mentalité d'un enfant, d'un adolescent et peut être que ça peut l'aider à grandir autrement. » (Dirigeante, ASFD)

« Je suis né dans une famille où ma mère travaillait et nous élevait seule, on n'était pas malheureux, on avait tout. J'étais à 17 ans en métropole pour pouvoir travailler, j'ai vu des gens en difficulté et quand on regarde autour de soi, il y a des gens qui sont en haut et une grande majorité en bas. Je me suis dit que j'ai du mal à gagner ma vie, à gagner mon pain, j'ai quand même réussi à gagner mon pain, mais d'autres ne peuvent même pas le gagner. » (Bénévole Solidarité Sainte Thérèse).

« J'ai baigné étant plus jeune dans le scoutisme, tout ce qui était mouvement d'éducation populaire. J'ai toujours été dans le service rendu aux autres y compris en étant lycéen et étudiant etc. C'est vrai que dans le cadre de mes études je me suis dirigé dans les études d'éducateur spécialisé, après j'ai fait l'École nationale de la santé publique etc. Mais c'est vrai que c'était un parcours un peu logique que d'être dans une relation d'aide aux autres. C'est comme ça que j'ai trouvé mon épanouissement. [...] Mais, en tout cas, j'ai été élevé dans cet esprit-là. On a toujours accueilli chez nous des gens en difficulté, ça faisait partie des valeurs qui m'ont été transmises par mes parents. » (Dirigeant, Père Favron).

Leurs histoires personnelles et trajectoires de vie jouent un grand rôle dans leur volonté de venir en aide à autrui. Cela fait écho aux propos tenus par les membres des associations concernant l'apprentissage du vivre-ensemble surtout au niveau de l'environnement. L'éducation et la transmission des valeurs commenceraient à la maison puis se poursuivraient à l'école et plus tard dans la vie active.

La deuxième catégorie que nous nommons « le rapport à soi » est le besoin des individus d'être soi, de se trouver eux-mêmes, de s'épanouir en tant qu'être humain et de donner un sens à leur vie. L'association répond de manière pragmatique aux questions philosophiques insolubles par la science, et dans une certaine mesure la religion : qui je suis ? Où je vais ? Et, à quoi je sers ? Le fait d'être ensemble permet de stimuler certaines zones du cerveau et permet d'éviter la dépression selon Boris Cyrulnik (2014). Et c'est bien ce que nous affirment les bénévoles lorsqu'ils nous répondent avec une grande sincérité.

« Des fois on vient pour aider, et au final on voit le regard des gens qui repartent avec un sourire sur leur visage parce qu'on a pu les aider en leur donnant quelque chose ou en les écoutant. On se dit que finalement nos problèmes n'est rien comparé aux problèmes de cette personne. On est en train de se plaindre alors que l'autre garde le sourire, et à force d'être avec ces gens on finit par s'attacher. [...] j'ai des copains. On a l'habitude de sortir ensemble, mais quand j'ai besoin d'un coup de main pour l'association ils viennent m'aider. Ils ne sont pas forcément bénévoles ici, mais ils donnent volontiers la main quand c'est nécessaire. » (Bénévole, Solidarité Sainte Thérèse).

« J'ai toujours aimé ça, j'ai toujours aimé la préparation de colis. J'ai toujours aimé cet esprit fraternel. D'être entre camarades, entre frères et participer à quelque chose. C'est un devoir d'aider son prochain. » (Dirigeant, VEMD)

« Cette partie me plaît, parce qu'il n'y a pas de barrière entre ceux qui viennent demander de l'aide, ceux qui nous donnent et moi derrière le bureau. On est tous au même niveau et ça me plaît beaucoup de me retrouver au même niveau des gens, ceux qui me racontent leur vie, leurs difficultés, leurs enfants. J'aime bien l'écoute et partager et arriver à se mettre au même niveau de chaque personne qui vient tous les jours chez nous. [...] On se sent bien à la fin de la journée. Si je travaillais toute la journée devant un ordinateur ou dans une banque, c'est bien aussi, le salaire est sûrement bien. Mais, en ce moment, depuis que je fais ce travail, je me sens utile. C'est bien de se sentir utile à la fin de la journée. Le sentiment d'avoir aidé quelqu'un, ne serait-ce que par un sourire, par une tape sur l'épaule. » (Bénévole, Aid à Zot)

« J'ai toujours été du côté des patrons pour le boulot, pour le salaire, pour un niveau de vie, mais j'ai toujours appliqué une politique sociale dans toutes les entreprises que j'ai dirigées. Je n'ai jamais oublié d'où je venais. J'ai l'habitude de dire que je suis né dans le ruisseau. J'ai réussi à monter sur le trottoir, je sais ma place, je ne cherche pas à aller plus loin. Je sais d'où je viens, je sais où je vais. » (Dirigeant, Aid à Zot)

Se sentir utile, c'est exactement l'impression que nous laissent les bénévoles et les dirigeants. Lorsque nous avons mené nos enquêtes, nous avons également observé et participé aux activités bénévoles. Lorsque nous avons, pendant une matinée, chargé les camions pour la distribution de colis alimentaires, et distribué les colis sur le site de l'association VEMD⁵⁴, nous avons effectivement constaté cette fraternité et cette ambiance chaleureuse et humaine. Nous nous sentions vraiment utile malgré les différentes courbatures et la fatigue ressentie l'après-midi. Faire un travail associatif permet de lutter contre la dépression, à la différence des « bullshit job »⁵⁵ et l'apparition des dépressions liées aux sous-emplois chez les personnes surqualifiées.

Enfin, l'alchimie entre le soi et l'association se trouve dans la communion des valeurs personnelles des bénévoles et celles prônées par l'association. Tous les bénévoles qui adhèrent à l'association le font parce que leurs valeurs sont en accord avec leurs actions. Les valeurs récurrentes chez les bénévoles pour décrire l'association sont : l'entraide, la solidarité et le partage.

« Notre but, c'était l'entraide, la solidarité, la tolérance. Peu importe qui a besoin d'aide, on n'est pas regardant, puisque c'est l'humain avant tout. » (Dirigeant, Association Franco-Mauricienne)

« La solidarité, l'entraide, l'écoute, le partage [...] » (Dirigeante, ASFD)

« Surtout la fraternité [...] Et puis il y a aussi l'idée de transmettre l'esprit fraternel qui existe entre les communautés, entre les populations, qu'on soit dans le besoin, qu'on soit riche ou d'une famille modeste. Le but est

⁵⁴ Volontaire Entraide Musulman Dionysien

⁵⁵ Bullshit job : travail qui ne consiste à ne rien faire, à simuler un semblant de travail et être rémunéré. Travail qui n'a aucun sens et ne sert à rien. (Graeber D., (2018) « Bullshits job », éd. Les liens qui libèrent)

de regrouper tout le monde et de garder les pieds sur terre et surtout dire qu'on est là. [...] Mais surtout le mohabat⁵⁶, l'entraide et la sincérité. C'est surtout la sincérité, on vient, on est là sur le terrain, on arrive chez les gens, on rentre dans leur intimité. Et, quand on arrive chez les gens, ils nous ouvrent leur porte [...] » (Dirigeant, VEMD)

« Les valeurs fondatrices c'est l'humanisme, c'est la solidarité, c'est la proximité avec les personnes que l'on suit et que l'on accompagne. Principalement sur ces valeurs qu'on se repose et qu'on s'appuie. » (Dirigeant, Père Favron)

« Pour moi c'est un partage, c'est une idée de ce qu'on aimerait vivre par rapport à notre difficulté et ce qu'on aimerait changer, ce qu'on n'a pas aimé avant. » (Bénévole, Aid à zot)

« C'est la solidarité avant tout. C'est l'entraide envers la personne qui a besoin, peu importe qui elle est. Si elle a besoin de passer un coup de fil, même ça, je lui passe le téléphone. On est là sur le plan alimentaire, mais aussi il y a des fois des gens qui viennent vers moi et qui ont besoin de parler. Comme on dit, le cœur est gros, donc ils viennent et me racontent leurs petits malheurs. [...] On peut dire ça, c'est d'ailleurs ce que j'essaie de prôner dans cette association. La tolérance, le respect, c'est ce que je voudrais faire ressortir au quotidien. [...] J'ai toujours eu une âme charitable. [...] Ça a toujours été dans mon caractère. En fait, ça a toujours été d'aider le petit, quitte à se prendre des remontrances. Parce que quand tu aides trop le petit, il y a le grand qui arrive et qui n'est pas d'accord. Mais c'est ma vocation depuis toute petite. » (Dirigeante, Solidarité Sainte Thérèse).

Ces valeurs vécues et prônées par les bénévoles et les dirigeants de ces associations, font parties de la gamme des valeurs nécessaires pour « vivre-ensemble ». L'altérité est, finalement, vécue de manière positive et bénéfique, et nous retrouvons les principes d'altération d'Ardoino (2012) ou encore celui de l'éducation interculturelle de Porcher et Pretceille (1999).

⁵⁶ Mohabat : mot arabe signifiant amour fraternel

12.5 Conclusion de l'analyse du terrain associatif

Afin de répondre à nos hypothèses fonctionnelles, nous avons enquêtés auprès des associations d'utilité publique et culturelles pour comprendre la « relation » qu'elles entretenaient avec la notion de « vivre-ensemble ». Nous pouvons donc ainsi affirmer ou infirmer nos différentes hypothèses.

- **Les associations de type solidaire (humanitaire et sociale) participent par leurs actions sur le terrain à la construction et au maintien du tissu social, et donc au « vivre-ensemble » réunionnais.**

Cette hypothèse est validée, dans la mesure où les entretiens semi-directifs et les observations de terrains ont montré que les actions de terrain construisaient et maintenaient le tissu social. La majorité des actions se font dans des interactions constructives où l'aidant et l'aidé s'apportent mutuellement. Ces actions humanitaires et sociales favorisent une cohésion sociale grâce à l'interdépendance entre les individus, entre les individus et la société. Elles évitent l'exclusion sociale des personnes fragilisées. Ces actions sont à l'image d'un « faire-ensemble », d'actions réalisées dans un but et un projet commun, elles confirment la définition du « vivre-ensemble » d'Arendt (1983) et de White (2015). Ces deux auteurs insistent sur la nécessité de faire ensemble dans un but commun pour faire société et pour vivre ensemble.

- **Les associations à caractère culturel permettent l'apaisement, la cohésion et la bonne entente entre les différentes ethnies et communautés religieuses présentes dans un même quartier.**

Cette hypothèse n'est que partiellement validée. Les associations culturelles que nous avons interrogées aident en effet à créer une forme de lien social entre les individus d'une même appartenance culturelle, mais n'ont pas vocation à favoriser la bonne entente entre les communautés religieuses présentes dans un même quartier. Les membres des associations culturelles, où une culture est mise en avant, sont pour la plupart du temps des personnes appartenant à cette même culture, on retrouve très peu de bénévoles issus d'autres cultures. C'est notamment le cas chez les leaders de dzaoudzi composés en grande partie de bénévoles mahorais. La mixité sociale et culturelle est difficile dans ce genre d'associations. Cela pourrait laisser supposer deux choses : d'une part, il existe encore des barrières culturelles même si l'on qualifie la société réunionnaise d'interculturelle, d'autre part, il n'y a pas de curiosité à découvrir une autre

culture, ou à connaître et comprendre l'Autre. Les associations culturelles ne renforcent donc pas assez encore le « vivre-ensemble » intercommunautaire.

- **Les associations d'utilité publique, qu'elles soient culturelles, humanitaires et sociales, permettent le maintien de la solidarité réunionnaise.**

Cette hypothèse n'est que partiellement validée. Ce sont surtout les associations d'utilité publique qui maintiennent cette solidarité réunionnaise à la fois plébiscitée et décriée par les politiques et la population réunionnaise elle-même. Les associations d'utilité publique « remplacent » les sociabilités absentes, elles apparaissent bien souvent comme des « familles » de substitution pour ceux qui n'ont pas ou plus de famille et laissant place aux liens sociaux. Ces associations représentent de puissants facteurs de protection par leurs actions solidaires et humanitaires. L'exemple parfait est l'association « momon papa léla » sert de substitution familiale pour ceux qui n'en ont plus. Quant aux associations culturelles, elles favorisent la rencontre, l'amitié, parfois l'entre-soi, mais elles restent une instance de socialisation comme une autre. Elles permettent aux individus appartenant à une même communauté de se rassembler et de faire vivre leur culture. Ces associations culturelles sont par conséquent importantes dans la construction du vivre-ensemble, si l'on prend comme référence les processus de construction du lien interculturel de White (2015) pour définir le « vivre-ensemble ». Ces associations permettant la reconnaissance des cultures au niveau de la société, cette reconnaissance est un élément clé du « vivre-ensemble ».

13 Analyse des données du terrain religieux et interreligieux

13.1 Les croyants réunionnais

Hypothèses fonctionnelles pour le terrain religieux et interreligieux :

- Le « vivre-ensemble » réunionnais passe par le dialogue inter-religieux et les relations interculturelles présentes sur le territoire.
- La religion a une place importante dans la vie du Réunionnais, et donc une part importante dans son rapport à l'altérité.
- Les religions présentes à la Réunion jouent un rôle d'apaisement et de cohésion sociale sur le territoire.

Présentation du terrain : les croyants réunionnais

Ce sont treize croyants réunionnais laïcs de différentes religions présentes sur le territoire qui ont accepté d'être enquêtés chez eux pour quelques-uns et dans des espaces publics tels que : un parc, un salon de thé et jardin, pour les autres

Sexe	Appartenance religieuse	Âge
Femme	Judaïsme	50 ans
Femme	Pentecôtiste	22 ans
Femme	Salut et guérison	53 ans
Homme	Catholique	25 ans
Homme	Confucianisme	51 ans
Homme	Confucianisme	70 ans
Homme	Saints des derniers jours	35 ans
Homme	Hindouisme	40 ans
Homme	Hindouisme	44 ans
Homme	Musulman Chiite	67 ans
Homme	Musulman Sunnite	62 ans
Homme	Salut et guérison	22 ans
Homme	Témoin de Jéhovah	53 ans
Moyenne d'âge		45,7 ans
Âge médian		50 ans

13.1.1 Les représentations du « vivre-ensemble » du point de vue des croyants.

13.1.2 Les facteurs à l'origine du « vivre-ensemble »

Pour ces croyants, la notion de « vivre-ensemble » dans le contexte de la vie à La Réunion apparaît comme une évidence pour la plupart d'entre eux. Il s'agirait d'une composante « naturelle » de la société réunionnaise. Si, dans la majorité des propos recueillis, l'origine de cet « allant de soi » apparaît assez floue, nous relevons cependant deux facteurs récurrents qui semblent faire sens, il s'agit de l'histoire de l'île et de sa géographie

13.1.2.1 Le facteur historique

L'histoire de l'île de La Réunion a une place prépondérante dans l'origine du « vivre-ensemble ». La question du métissage originel au peuplement, qui s'est produit à travers différentes vagues migratoires successives, est le point qui revient le plus souvent pour expliquer le terme « vivre-ensemble ». De plus, malgré l'esclavage et l'engagisme, la nécessité de partager le territoire et de s'entraider sur une terre d'exil où tout est à construire a favorisé l'interaction entre les individus issus de cultures diverses, comme nous le rappelle cette interviewée lorsqu'elle affirme :

« Je pense qu'à un moment donné, il y a eu une entraide sur cette île, de par la souffrance et des atrocités qui existaient au temps des colonies » (Femme, juive, 50 ans)

La création du lien social s'est faite dans un contexte où les individus ont eu besoin les uns des autres. Le métissage biologique et culturel sur plusieurs générations a suscité des rapprochements dans la diversité qui sont à l'origine de l'expression d'une culture commune comme le précise cet enquêté :

« J'ai parlé de multiculturalité. Et depuis bien auparavant c'est ce qu'est La Réunion. Il y a beaucoup d'ethnies mélangées et pour moi, ça fait partie du « vivre-ensemble », on a cette culture de la cohabitation. » (Homme, Salut guérison, 22 ans).

L'histoire des religions à la Réunion est également un exemple de cohabitation. L'essor de la religion catholique sur l'île se fait surtout après l'abolition de l'esclavage (Prudhomme, 1984). Une fois bien installée, le catholicisme voit arriver l'Hindouisme et l'Islam avec les engagés tamouls et les indo-musulmans. Les religions minoritaires trouvent leur place

difficilement à la fin du XIXe siècle et doivent parfois s'entraider comme nous le rappelle cet interviewé :

« Et d'ailleurs, si l'on regarde au niveau de l'histoire des religions à La Réunion, lorsque les indo-musulmans sont arrivés et qu'ils voulaient pratiquer leur religion, mais qu'ils n'avaient pas de centre de culte, des hindouistes, des indiens on va dire leur ont offert leur centre à eux. Et depuis, dans beaucoup de temples Tamouls, on a un chandelier à sept branches⁵⁷. Donc ça pour moi, c'est l'image même du « vivre-ensemble » de l'acceptation de l'autre, quelles que soient ses valeurs et tout. » (Homme, Église des Saints des derniers jours, 35 ans)

En d'autres termes, le métissage originel et la nécessité de s'entraider, quelle que soit son appartenance religieuse, sont des facteurs historiques essentiels qui sont à l'origine du « vivre-ensemble » selon les croyants réunionnais enquêtés. De plus, ces facteurs historiques sont indissociables des facteurs géographiques. L'histoire du peuplement et la manière de faire société dépendent de l'espace géographique dans lequel évolue la société.

13.1.2.2 Le facteur géographique

L'île de La Réunion, point chaud volcanique, est située dans l'archipel des Mascareignes à plus de 700 km de Madagascar. L'isolement géographique de l'île a suscité une coexistence de survie des populations entrantes. Historiquement, l'île de La Réunion fait une terre d'escale, jusqu'en 1663, où elle deviendra une terre de peuplement. Perdue dans l'océan Indien, isolée des grands continents, La Réunion n'est pas qu'une terre de peuplement et de commerce. D'ailleurs, elle sera considérée jusqu'à la fin du XIXe siècle comme une avant base pour conquérir Madagascar, perçue comme le grenier vert de l'océan Indien. Son isolement géographique, ses reliefs montagneux et sa petite superficie (2 512 km²) ont engendré une nécessité de coopération de survie entre les communautés. Cette coopération s'est manifestée par la nécessité de partager le territoire, de s'organiser pour « vivre-ensemble ». Cette manière de faire société se reflète dans la visibilité des différents édifices religieux présents dans les bassins de peuplement comme Saint-Denis (chef-lieu), Saint-André, Saint-Paul, Saint-Louis et Saint-Pierre. C'est d'ailleurs ce que nous confirment ces deux enquêtés lorsqu'ils affirment :

« Ici, on est tous à côté, le territoire est petit, ce qui est pratique. On est tous voisins, parfois on se croise et parfois on se connaît. [...] Oui, bien sûr, comme je l'ai dit, on est tous les uns à côté des autres. L'autre, celui qui est différent, qui a une religion, une culture différente, on ne va pas le regarder comme s'il venait nous voler notre

⁵⁷ Bien qu'il ne s'agisse pas d'un chandelier à sept branches, l'enquêté fait référence au « nargoulan » un poteau sur lequel est accroché un drapeau représentant un croissant de lune, une étoile et la main de Fatima en l'honneur des musulmans venus prier par manque de lieu de culte à l'époque. Le nargoulan se retrouve essentiellement dans les temples d'usine comme le temple de Savannah.

territoire, notre place. C'est vraiment un voisin, le gars qui est musulman ou mahorais, tu le croises, tu es dans sa classe, le gars qui est malbar, tu es dans sa classe. Ils font un défilé sur la route, tu es coincé dans l'embouteillage derrière. Moi, je trouve qu'il y a la réalité du partage du territoire, d'une terre qui est bonne et qui fait partie de l'ADN du créole. » (Homme, Catholique, 25 ans)

« Comme je disais, quand on regarde Saint-Denis qui s'est construit. Et, en se construisant, elle a mis les lieux de cultes sur une même rue. Donc on voit déjà ne serait-ce que quand on est jeune et même que quand on commence à être adulte. Ça ne me gêne pas un peu surtout qu'on a été ailleurs. Le fait que la ville de Saint-Denis vit aux horaires de la prière à la mosquée. C'est voilà, c'est la religion qui est au centre même de notre ville. Le fait que si je viens en ville à 18 h 30, je ne dois pas m'attendre à pouvoir faire du shopping, ou faire quoi que ce soit, à part manger une glace ou faire un petit snack ou un truc comme ça. Il n'y a rien et si on regarde pourquoi c'est comme ça, c'est parce que les premiers marchands qui étaient arrivés étaient de confession islamique. Et leur vie tournait autour de ça. Et après, le reste, quand ils sont arrivés, ils ont dit ben ça marche comme ça ici, on va le faire. » (Homme, Église des Saints des derniers jours, 35 ans)

Bien que l'enquête insiste sur la façon dont les indo-musulmans se sont approprié leur créolité et leur place dans la société réunionnaise, il insiste aussi sur le fait que les autres communautés ethniques et religieuses historiques ont également trouvé leur place sur le territoire réunionnais. Par exemple, au niveau de l'alimentation, c'étaient les « butik sinois »⁵⁸ qui étaient le commerce de proximité, tenu par les membres de la communauté chinoise. Ces boutiques étaient des lieux de socialisation dans tous les quartiers, elles ont pratiquement toutes disparu à l'arrivée des supermarchés, hypermarchés et grands centres commerciaux. Par sa géographie physique, La Réunion est éloignée des continents et des grands berceaux des civilisations.

Cette distanciation engendre des rapprochements intercommunautaires. Aujourd'hui, la géographie humaine révèle une cohabitation et un ancrage réparti entre toutes les populations entrantes sur le territoire.

Ces deux facteurs historique et géographique seraient pour les croyants interrogés le berceau du « vivre-ensemble » réunionnais. Nous constatons qu'il s'agit d'une construction du passé. Quelle est la perception des croyants sur la réalité du « vivre-ensemble » aujourd'hui ?

13.1.3 La perception du « vivre-ensemble » chez les fidèles

Afin d'obtenir une vision synthétique et compréhensible de la perception du « vivre-ensemble » chez les enquêtés, nous leur avons demandé de l'exprimer en un mot puis

⁵⁸ Il existe une reproduction assez fidèle d'une « ti butik sinoi » au musée Stella Matutina à Saint-Leu.

d'expliquer la raison de leur choix. Trois champs lexicaux sont ressortis des enquêtes. Certains correspondent à diverses valeurs, d'autres renvoient à la symbolique du mot « Réunion » et à la citoyenneté.

13.1.3.1 Le champ lexical des valeurs

Pour l'ensemble des croyants, les valeurs associées au « vivre-ensemble » sont le respect, la tolérance, l'harmonie, l'entraide, la solidarité, la bienveillance et l'amour inconditionnel.

« C'est une belle question, je dirai le respect des autres. Pour moi, le respect... Dans la vie, j'ai toujours considéré le respect, l'individu le recherche [...] Moi, je trouve qu'il faut respecter chaque individu, et en donnant ce respect on va mériter le respect en contrepartie. Remarquez bien dans la vie, et dans la vie, il faut respecter un sans domicile fixe et non pas le juger en disant, regarde comment il vit... Non, il a quelque chose dans le cœur. » (Homme, musulman chiite, 67 ans)

« Respect, c'est-à-dire déjà quand vous respectez l'autre. Respecter l'autre dans sa croyance, dans tout ce qu'il est, croyance ou non. Il n'y a aucune raison qu'il ne respecte pas. Donc, je veux dire que, si vous êtes tamouls par exemple, vous faites votre religion etc. Mais, moi, si je respecte votre religion, quand il sonne sa cloche ou quand il fait sa déesse, la procession c'est son truc à lui. Pourquoi je vais aller l'ennuyer là-dedans ? Ce n'est pas parce que ce n'est pas la mienne que je dois interdire, que je dois montrer du doigt etc. » (Homme, musulman sunnite, 62 ans)

« Ça serait la tolérance, l'ouverture sur les autres. Puis, il y a une démarche, j'allais dire professionnelle... C'est ce qu'on enseigne à nos élèves. On étudie des passés, on étudie des sociétés, la religion grecque qui semble plus que bizarre, mais il ne s'agit pas de juger. » (Homme, témoin de Jéhovah, 53 ans)

Ces valeurs font référence pour la plupart d'entre elles à des valeurs religieuses, voire spirituelles puis humanistes et universelles. Ces valeurs servent « d'agents facilitateurs » dans la mécanique des interactions entre individus pour favoriser le consensus et éviter les conflits.

« Amour, parce qu'au final, c'est parce qu'on aime qu'on aille vers les autres. Pour moi, c'est ce qui manque à la société, aussi. Parce que beaucoup sont individualistes et ne pensent qu'à eux. Et, beaucoup ont de la haine et de la rancœur envers les autres. Parce que certains leur ont fait du mal et du coup ils en veulent aux autres. » (Homme, Salut et guérison, 22 ans)

« Harmonie, parce qu'on se reconnaît. C'est lorsqu'on s'exprime humainement. Le drame de nos sociétés et surtout dans notre société d'accueil c'est que nous communiquons beaucoup plus avec notre intelligence, enfin avec notre cerveau. On ne sait plus, on ne veut plus communiquer avec le cœur, puisque c'est une forme de

faiblesse. Or, c'est la plus grande des forces, c'est un peu comme l'amour, la religion, etc. Le vivre-ensemble c'est lorsqu'on communique humainement avec son cœur. » (Homme, Confucianisme, 70 ans).

« Aimer, parce qu'on ne peut pas vivre ensemble si on n'aime pas. Si on n'a pas d'amour dans son cœur pour partager, comprendre l'autre et vivre avec l'autre. » (Femme, Salut et guérison, 53 ans)

Ces valeurs, énumérées ci-dessus, restent toujours centrées sur la relation à l'Autre en passant d'abord par soi pour aller vers l'Autre. Lorsque les enquêtés parlent de respect et d'amour, bien qu'ils n'utilisent pas de forme verbale pronominale, ils insistent sur le principe de réciprocité. Il en va de même pour le concept de la vie. L'enquêté ci-dessous nous fait la démonstration de réciprocité et de la dépendance entre les différents organismes présents sur Terre.

« Pour moi, ce serait vivre. Ayant étudié la biologie, un organisme seul ne peut pas se développer. Donc, il a besoin de développer d'autres organismes autour de lui que ce soit dans la chaîne alimentaire ou même juste un...certains organismes sont dépendants des autres. Par exemple, nous avons certains poissons clowns qui ne peuvent pas vivre sans certaines anémones qui sont considérées vénéneuses par d'autres. » (Homme, Saints des derniers jours, 35 ans)

On peut faire une analogie, toutes proportions gardées, entre les sociétés humaines et les animaux, notamment les mammifères domestiques, ainsi que les végétaux, car ils ont des liens sociaux et une cohésion sociale (Boissy et al., 2009). Ces valeurs humaines, morales et spirituelles sont accompagnées d'une certaine fierté de vivre à l'île de La Réunion.

La Réunion, département d'outre-mer français, est attachée aux institutions et aux valeurs de la République française, celle-ci se retrouve dans les valeurs associées au « vivre-ensemble ».

« Solidarité. En fait, j'hésitais entre solidarité et fraternité. Je dirais plutôt fraternité, en fait. Puisque je suis très attaché à la devise républicaine, liberté, égalité, fraternité. On est frère, je cite toujours ça, ce que l'on a pris comme slogan pour les festivités de Guandi, « Entre les quatre mers, tous les hommes sont frères ». Ça, ça m'a bâti et ça continue à me bâtir. C'est pour ça que cette devise républicaine, elle est magnifique. Je rajouterais laïcité maintenant. Pour moi, le plus fort dans le triptyque c'est le mot « fraternité ». Derrière le vivre-ensemble, il y a pour moi la fraternité. » (Homme, confucianisme, 51 ans)

Cet enquêté fait la liaison entre les différentes valeurs de La République et ses propres valeurs. Il s'agit pour lui d'une fierté de faire partie de sa communauté et de la nation. D'ailleurs, cette

fierté fait partie de l'identité réunionnaise, au même titre que la « francité Républicaine »⁵⁹ qui constitue un socle commun à tous les Réunionnais. Cette fierté et ce sentiment d'appartenance se retrouvent dans la symbolique du mot « Réunion ».

13.1.3.2 La symbolique du mot « Réunion »

Le nom de l'île, « Réunion » est symboliquement chargé, pour l'ensemble des croyants enquêtés, il est aujourd'hui le symbole premier du « vivre-ensemble ». Cette pensée fait référence à la pluralité hétérogène, la « pensée métisse » d'Ardoino (2012). Pour l'auteur, si le métissage est très bien connu sur le plan biologique, la « pensée métisse » apparaît ici à la fois comme processus et résultat. C'est le résultat de l'altération de deux éléments, l'un par l'autre, créant un nouvel élément qui ne peut pas être réduit aux deux premiers. Ce métissage, à la fois intellectuel et biologique, est une forme de rapport à l'altérité recherchée dans nos sociétés contemporaines, puisqu'il est une valeur ajoutée sans être un manque à gagner. Au-delà de la diversité en présence, expression de la réunion des peuples, le terme de « réunionnité » apparaît à la fin du XX^e siècle.

« C'est le mot Réunion. Parce que c'est le mot qui synthétise toutes ethnies de La Réunion. C'est notre réunionnité qui s'exprime. » (Homme, hindouiste. 40 ans).

Ce terme renvoie à une notion d'unicité construite à partir de la réunion des peuples. Il s'agit là d'une capacité d'ouverture à l'autre et à prendre en compte toutes les cultures ancestrales des réunionnais⁶⁰.

« La Réunion puisque c'est une belle image. Il y a le malbar, le zarab, le kaf, le zoreil, le malgache, il y a plusieurs religions. C'est que tout le monde aujourd'hui se respecte, les gens qui regardent, voient un respect de tout ça. À La Réunion, on ne se cache pas pour pratiquer notre religion, on la vit. **Ça fait partie des couleurs de La Réunion.** » (Homme, hindouiste, 44 ans)

La notion de « réunionnité » prend son sens dans celui que la population donne au nom de l'île : La Réunion. C'est à l'époque de la Révolution française que l'île Bourbon est rebaptisée

⁵⁹ Selon (Bertile & Lorraine, 1996), « *La Réunion se serait constituée dans un double creuset universaliste : celui de la « francité Républicaine » et celui de la « catholicité ».*

⁶⁰ « *Les espaces de créolisation inscrivent une relation particulière au temps et à l'espace. Une des façons de poser et de résoudre les conflits (et non pas de les nier ou de les dissoudre) pour vivre avec les autres consiste précisément à inscrire une pluralité de temporalités dans le moment présent, l'entremêlement des espaces dans le lieu habité. Les îles créoles enseignent qu'il n'y a pas de natif, qu'il n'y a pas non plus d'origine unique, qu'il n'y a pas non plus de lieu d'origine. Il y a une historicité des sujets, faite de nombreuses histoires qui se croisent, s'affrontent, se mêlent. L'identité dans un monde créole n'est donc pas à retrouver, ni à reconquérir. Elle est un processus en reconstruction et en négociation permanentes.* » (Marimoutou, 2013, p. 12)

Réunion. Il s'agissait de la réunion des républicains venus de la province jusqu'à Paris pour empêcher le retour de la monarchie des Bourbon soutenue par les couronnes européennes. Différents lieux sont alors nommés « Réunion ». On retrouve une rue de la Réunion à Brest et à Paris, ainsi que l'île de La Réunion. Sous Napoléon, l'île prendra le nom de l'île Bonaparte pour être à nouveau île Bourbon sous La Restauration en 1815. C'est lors de la IIe République en 1848 que l'île sera à nouveau nommée Réunion. Le nom de Réunion est donc en lien avec l'esprit républicain de « liberté, égalité, fraternité » qui se concrétise par la fin de l'esclavagisme la même année.

Aujourd'hui, si une grande partie de la partie de la population a oublié l'origine historique du nom de l'île, le sens commun attribué au terme « île de La Réunion » renvoie à la réunion des différents peuples arrivés successivement sur cette île et à la nécessaire cohabitation pour « vivre-ensemble ».

« Le mot « Réunion ». Le vivre ensemble ça me fait penser à quelque chose de multiculturel. Et pour moi, c'est ça le vivre ensemble, c'est d'aller vers l'autre. On ne peut pas aller vers tout le monde, mais on peut faire un effort de s'intéresser à l'autre, qui il est, et créer du lien. » (Homme, Saints des derniers jours, 35 ans)

Ainsi, le terme « réunion » symbolise dans son essence le rapprochement de la diversité et de la cohabitation pour un destin commun, celui de la réunion des peuples en paix. Ce symbole renforce la question de l'unité qui est fondamentale à la notion de « vivre-ensemble ». Les perceptions du « vivre-ensemble » exprimées par les enquêtes sont de l'ordre du souhait et d'une perception idéale du « vivre-ensemble ». Or, lorsque les croyants confrontent leurs perceptions à leur réalité quotidienne, il s'avère que cette notion est mise à rude épreuve.

13.1.4 Le « vivre-ensemble », une notion complexe

La représentation des croyants dépend en grande partie de leur vécu personnel et de l'environnement dans lequel ils évoluent. Les avis sont mitigés, certains pensent que le « vivre-ensemble » à La Réunion est bien une réalité en lien avec leur quotidien, d'autres affirment qu'il y a un décalage entre le discours commun favorable au « vivre-ensemble » et une réalité moins édulcorée et parsemée de tensions. Le « vivre-ensemble » apparaît comme une notion complexe, tant les approches et les représentations sont plurielles.

13.1.4.1 Le « vivre-ensemble », une réalité présente dans le quotidien

« Sur le plan religieux, il n'est pas mal » (homme, catholique, 25 ans)

« Et on sent effectivement quand même que s'il y a des inquiétudes chez les gens, enfin moi, je vois surtout dans l'est, il y a quand même cette ouverture qui reste intéressante. Il y a un vivre ensemble » (homme, témoin de Jéhovah, 53 ans)

« À l'origine, je pense qu'on vivait tous ensemble. Aujourd'hui, je pense que c'est toujours le cas. » (Homme, musulman chiite, 67 ans)

« Pour moi, il y a une base de respect dans la culture réunionnaise et même de tolérance. » (Femme, Pentecôtiste, 22 ans)

« Le « vivre ensemble » à La Réunion, c'est vrai que c'est une tolérance, mais il faut beaucoup plus... de correspondance, d'attachement. Je trouve que c'est quand même assez fermé. On n'a pas beaucoup de temps pour partager son temps. C'est vrai qu'il y a des familles qui sont unies, mais je trouve qu'on ne s'extériorise pas assez. » (Femme, Salut et guérison, 53 ans)

« Oui, pour l'instant il y a du vivre-ensemble, mais c'est fragile de chez fragile camarade. Une des raisons pour lesquelles ça se maintient, on accepte la différence de l'autre [...] » (Homme, confucianisme, 70 ans)

Fragile, c'est l'adjectif qui revient le plus dans les discours des enquêtés. Le « vivre-ensemble » serait perçu comme une forme qui est toujours en construction, en évolution et qui n'est pas solidement ancrée. Il ne serait pas lisse de défaut à l'image d'une carte postale exotique, mais comporterait certaines aspérités qu'il conviendrait de travailler.

13.1.4.2 Un vivre-ensemble fragile

« Il peut être fragilisé avec les inquiétudes des gens. C'est-à-dire, toute société qui rencontre des difficultés, ça peut être le chômage, aux inquiétudes pour l'avenir, il y a une tendance au repli et ça c'est un phénomène ancien en histoire. Le repli est un phénomène important, mais dans l'ensemble en tant que témoin de Jéhovah, on a souvent l'occasion de rencontrer des gens. » (Homme, témoin de Jéhovah, 53 ans)

« Il est bien, mais fragile, et ce qui peut le déstabiliser, ce sont les événements extérieurs qui transpirent à la Réunion. » (Homme, hindouisme, 40 ans)

« Il est fragilisé par rapport à ça, parce que l'humain devient égoïste... » (Homme, musulman sunnite, 62 ans)

Ces fragilités peuvent être de différentes natures et limiteraient le développement du « vivre-ensemble » à La Réunion. Parmi elles, la présence de racisme est perceptible envers certaines

communautés, les frictions entre les « locaux » et les nouveaux arrivants, les préjugés et le repli sur soi, et enfin l'environnement social, politique et économique de l'île qui ne favorise pas toujours la rencontre avec l'Autre.

« Mais ce qui m'attriste un peu, c'est que je sens qu'il y a un racisme anti-zoreil qui existe et je trouve que c'est un gros frein au vivre ensemble. On le voit sur les réseaux sociaux, les commentaires et un peu partout. On sent qu'il y a un truc qui n'est pas ajusté et qui est mauvais, mais qui est là quand même. » (Homme, catholique, 25 ans)

« J'ai vu qu'il y a quand même une sorte de retour un peu...je ne dirais pas du racisme, mais... Nous avons une population à La Réunion, où les gens d'ailleurs déjà à mon époque, ils avaient tendance à confondre un peu les gens d'origine comorienne et les gens d'origine mahoraise. Et bien que cette confusion ait un peu disparu, il y a quand même des gens qui, de chaque côté, ont du mal à intégrer les choses. Donc il y a d'un côté, ceux qui disent que maintenant ça en est trop, ils ne veulent plus de personnes, des autres, littéralement, anciennes colonies françaises qui viennent ici. On a de l'autre côté, lorsqu'ils viennent, ils n'essayent pas justement de s'intégrer, ils essaient de vivre ici comme ils vivent chez eux. Et le problème c'est que ça crée des frictions entre les deux communautés. » (Homme, Saints des derniers jours, 35 ans)

Concernant le racisme et les frictions entre les communautés, la question de « vivre ensemble » dans la diversité interroge le rapport à l'altérité. Si ce rapport varie d'un individu à l'autre et d'un groupe à l'autre, nous relevons que pour les croyants de l'île le « vivre-ensemble » est impacté par des tensions entre les communautés. Cette fragilisation se met en acte par du racisme inter-communautaire.

« Pour ma part, déjà je prends un exemple, concernant les mahorais. J'entends tellement autour de moi des remarques, des critiques et des fois, je me dis que c'est des formes de racisme tout simplement. » (Femme, Pentecôtiste, 22 ans)

« Mais au fur et à mesure qu'il y a eu des migrations de l'extérieur, et que ce flux migratoire, je ne dis pas que c'était mauvais ou méchant, mais le comportement laissait à désirer de ce flux migratoire, je précise bien. Je ne veux pas stigmatiser telle ou telle ethnie ou le pays d'origine. Mais ces derniers temps et depuis quelques années, je remarque un flux migratoire dans lequel il y a un problème comportemental. [...] Mais, on ne voulait pas de moi à Saint-Benoît. J'étais le premier chiite à Saint-Benoît en 78. Je n'avais rien, mais beaucoup m'ont aidé c'est sûr, mais là-bas, ils (les musulmans sunnites) ne voulaient pas de moi. » (Homme, musulman chiite, 67 ans)

Certains croyants citent les effets du racisme comme la limite du « vivre-ensemble » :

« Maintenant, sans idéaliser La Réunion, qui a aussi ses limites, on le sait par rapport à certaines communautés, où il y a effectivement, je pense, des limites dans le « vivre-ensemble ». » (Homme, témoin de Jéhovah, 53 ans)

Concernant le repli sur soi et les préjugés, nous constatons qu'il s'agit des symptômes liés à une forme de communautarisme. Ce communautarisme obéit à une logique multiculturaliste que l'on retrouve notamment à l'île Maurice. Pour Asgarally (2012), le multiculturalisme enferme les communautés dans des boîtes hermétiques en réduisant une personne à une catégorie et l'individu à un collectif. Ces collectifs sont les seuls à pouvoir parler de leurs cultures, laissant libre cours aux « fanatiques » d'imposer leurs identités meurtrières (Maalouf, 2001). Sans aller à la confrontation, le communautarisme perçu à La Réunion enferme les individus dans un entre-soi, limitant ainsi les rencontres interculturelles et favorisent les préjugés comme l'affirment ces deux enquêtés :

« Après, quand on parle de vivre ensemble et que je regarde un peu ma vie, je me rends compte qu'on est assez intracommunautaire. Et quand je dis communautaire, c'est le créole avec le créole, le chinois avec le chinois, les zoreils avec les zoreils. Souvent, quand on se retrouve, il n'y a pas tant de mixité que ça. À part dans les amours, où ça se mélange un peu plus. Mais c'est vrai que, quand on se retrouve, ça reste entre nous. (Femme, juive, 50 ans)

« Pour l'instant, on ne se connaît pas, il faut être sincère et franc. Tu ne côtoies pas naturellement la communauté chinoise, malbar, mahoraise ou autre. Il y a parfois des évitements, il y en a d'autres où tu peux approcher un peu plus. [...] Mais ces préjugés restent dans la tête de certains croyants catholiques notamment dans le clergé. C'est pour ça que 15 ans après, de 2004 à 2019, il (Monseigneur Aubry) vient enfin à nos conférences. » (Homme, confucianisme, 70 ans)

Cette forme de communautarisme à long terme peut provoquer des conflits inter-ethniques si l'on suit la logique du multiculturalisme. Asgarally (2012) donne de nombreux exemples de L'île Maurice où le multiculturalisme reste fragile. Le moindre évènement social provoque des conflits inter-ethniques effaçant le concept de « nation arc-en-ciel » :

Au fond, lorsque des gens vivent dans des compartiments mentaux - et parfois physiques, car les ghettos existent - lorsqu'ils voient la société en termes de « tribus » ou de « communautés », avec des chefs dûment accrédités, les sentiments d'injustice et de frustration deviennent très vite des catalyseurs d'une explosion sociale. (Asgarally, 2012, p.40)

Pour Asgarally (2012), la seule option viable pour un « vivre-ensemble » durable c'est la logique interculturelle. Cette logique permet l'interconnaissance et la rencontre des cultures et l'évitement de l'essentialisation de l'individu.

Dans le cas de La Réunion, la situation économique est fragile avec près de 18,6 % de chômage comparé à la France métropolitaine qui est de 7,3%⁶¹. Le non-emploi fragilise le « vivre-ensemble » », dans la mesure où les jeunes réunionnais, n'ayant pas de perspective d'avenir, se replient sur eux-mêmes.

« Je pense que la situation économique est difficile. Les gens arrivent sur le marché du travail et ne trouvent pas de travail. Même quand il y a du travail, c'est compliqué de boucler les fins de mois et qui fait que les gens, ils se retournent vers eux-mêmes et c'est dommage. » (Homme, musulman sunnite, 62 ans)

Ces limites au « vivre-ensemble » internes à la société réunionnaise sont également présentes dans la plupart des sociétés « dites modernes ». Concernant les limites et les inégalités présentes à La Réunion, il faut remonter dans l'histoire pour comprendre la réalité actuelle. Les migrations successives, la volonté de faire sa place dans une société coloniale puis post-coloniale, les différentes injustices commises et jamais réparées (esclavagisme), ont freiné le creuset de la dynamique du « vivre-ensemble » dans la société réunionnaise. Ces limites internes sont exacerbées par d'autres influences provenant de l'extérieur de l'île. L'histoire de La Réunion, n'est pas dissociée de l'histoire du monde et des grandes civilisations, bien au contraire. La départementalisation renforce l'assimilation des politiques nationales sur le territoire local. De même l'intégration de La Réunion en tant que RUPE (Régions Ultras Périphériques Européennes) l'intègre au phénomène de mondialisation économique et culturelle. Ces influences extérieures contribuent à renforcer des formes d'individualisme et de repli sur soi.

« Mais, je pense aussi que c'est avec l'évolution du monde en lui-même, que peut-être, il y a un manque de respect, de tolérance, avec l'évolution et le changement. Je pense que c'est dû aussi à ça. » (Femme, pentecôtiste, 22 ans)

« De toute façon, il y a aussi une marche du monde contre laquelle tu ne peux rien. Nous, on est une génération où on est né à La Réunion, on est peut-être parti, mais on est revenu, on a fait nos études ailleurs et on est revenu. Nos enfants, donc la génération Z et alpha qui vient, ce seront des hyper-mobiles. Le monde du travail ne sera jamais le même pour eux. Donc on ne va pas pouvoir les retenir sur notre terre du vivre ensemble. [...] Aujourd'hui, le terrain de foot c'est la PlayStation. [...] Ton adversaire il se trouve là-bas au Viêt-Nam ou à Londres, c'est un truc de fou. Regarde les jeux en réseau, mon fils il joue à ça. J'entends parler en anglais, je lui demande qui c'est, et il me répond que c'est une personne au Canada, on est en train de défoncer le monstre à deux. Mais en même temps ça individualise trop. » (Homme, confucianisme, 51 ans)

⁶¹ Chiffre INSEE 1^{er} trimestre 2022.

La mondialisation et sa modernité peuvent déconstruire une manière de « vivre ensemble endémique à l'île ». La société réunionnaise est une société considérée comme « chaude »⁶², c'est-à-dire qu'elle se développe très rapidement. Ce développement rapide ne permet pas un ancrage fort de la culture et cause au passage des ruptures intergénérationnelles. En 370 ans d'histoire, elle est passée d'une société d'habitation, à une société de plantation, puis à une société moderne sans passer par l'industrialisation. La manière de faire société, et donc de « vivre-ensemble » a considérablement fluctué au cours de son histoire.

Du point de vue des croyants interrogés, le « vivre-ensemble » reste une réalité fragile, qu'il faut entretenir, améliorer et renforcer par un lien social et une cohésion sociale plus forte afin de faire face à l'individualisme de la mondialisation. Les propos des croyants de toutes les obédiences sont identiques, ils ont tous le même champ lexical sur le danger du communautarisme auquel bien souvent sous certaines formes ils peuvent eux-mêmes appartenir. Apparaît là une prise de conscience sur la volonté de maintenir une pacification dans la diversité des appartenances tout en signalant l'urgence de faire autrement ensemble.

13.1.5 L'objectif du « vivre-ensemble » pour les croyants : maintenir le lien social

Ce lien social existe pour les croyants interrogés et il se maintient dans la société réunionnaise au niveau national et local.

13.1.5.1 Au niveau national

Le lien social dans la société réunionnaise est possible grâce aux politiques nationales qui essaient de « maintenir » un certain équilibre social. Cet équilibre se construit par la reconnaissance et l'acceptation de la diversité religieuse à travers la loi sur la laïcité de 1905. Si cette loi instaure la sécularisation des biens de l'État, elle permet en contrepartie à toutes les religions présentes sur le sol français d'exister et d'être reconnues au même titre. L'équilibre économique et social entre les groupes sociaux se fait grâce à l'économie de transfert des

⁶² Concept anthropologique utilisé au début par Lévi Strauss (1966) pour qualifier la structure élémentaire d'une société. Pour l'anthropologue, « *Les sociétés froides s'efforcent de contrecarrer les effets de l'histoire sur leur équilibre et leur continuité (Lévi-Strauss, 1966) ; au contraire, pour les sociétés chaudes, l'histoire est l'énergie qui nourrit leur développement.* » (Layton R., 2004, p.193). C'est le cas de la société réunionnaise qui se nourrit de l'histoire et l'évolution du monde pour se développer. Ce concept est réutilisé par White L. (1949) pour expliquer l'évolution des systèmes sociaux. Pour l'auteure, « *La société a atteint un degré de structuration élevé à un moment où la technologie parvenait à exploiter une énergie importante* » (Layton R., 2004, p.195). Le cas de la société réunionnaise est un parfait exemple d'une société chaude, elle est passée d'une énergie corporelle essentiellement agricole à une énergie mécanique et industrielle tertiaire aboutissant à de nouvelles formes de tissu social. Enfin, le dernier facteur à prendre en compte est le temps de l'évolution de la société. Plus une société évolue « brutalement » comme c'est le cas de la société réunionnaise, plus elle est considérée comme une société chaude. À l'inverse, plus une société évolue lentement, comme l'explique Lévi Strauss (1969), plus elle est considérée comme une société froide.

différentes aides sociales (RSA, Allocations familiales, contrats aidés, etc.). L'équilibre politique se maintient dans la mesure où tous les citoyens bénéficient entre eux des mêmes droits et devoirs.

« Quelque part à La Réunion, on est un peu enfant gâté, on vit sous la coupe de la France qui maintient, malgré tout, un certain équilibre, une entente. » (Homme, confucianisme, 70 ans)

Pour les réunionnais, le cadrage institutionnel de La République française contribue largement au maintien du lien social dans la diversité.

13.1.5.2 Au niveau local

L'île dépend, en partie, de ces politiques nationales, mais le maintien du lien social se fait surtout au niveau local. L'héritage des ancêtres et l'histoire de La Réunion y sont pour beaucoup : les liens familiaux, les modes de pensées spécifiques aux îliens ou encore la culture réunionnaise partagée sont des vecteurs forts du lien social à La Réunion.

« Les valeurs. Je pense que la valeur familiale est très importante à La Réunion, qui fait que les gens ont encore le sens du relationnel. Moi, je suis émerveillé depuis 15 ans que je suis ici l'art du pique-nique à La Réunion. » (Homme, témoin de Jéhovah, 53 ans)

« L'avantage c'est que nous sommes des îliens, et la caractéristique des îliens c'est quoi ? En fait, quand tu vas en Europe, tu as tendance à être gentil, et quand les gens te regardent, ils disent que tu es fou, parce que tu es gentil, tu es humain. On s'est mis d'accord pour dire que dans le tempérament des îliens, nous avons tendance, parce que nous sommes dans une île à aller vers l'autre. À nous exporter en quelque sorte, on a besoin d'aller ailleurs, puisque la frontière c'est la mer et on a besoin de sortir. C'est ce qui explique un peu notre gentillesse, notre bienveillance, notre comportement humain. C'est bien un comportement humain que nous avons en définitif. Nous avons tendance à aller vers l'autre, alors que dans les continents c'est la tendance inverse. [...] Dans notre vie, nous avons les deux modes de pensée (oriental, occidental), très souvent, je me rends compte que souvent on utilise plus souvent le mode occidental. Il faut qu'on soit conscient de cette richesse et qu'on le partage. Sinon, il y a risque de conflit et de heurt dans la communication. » (Homme, confucianisme, 70 ans)

« Et puis, j'ai la fibre associative, deux ans après, je crée l'association réunionnaise des étudiants de Toulouse. Et c'est là que je découvre la musique réunionnaise. Et là c'est pareil, c'est les grands artistes, l'époque de Baster, les premiers Ziskakan, je fais même venir Kaloupilé, enfin bref. Pour tous les étudiants réunionnais, c'est le liant et puis je reviens à La Réunion. » (Homme, confucianisme, 51 ans)

Pour les croyants, le lien social exprimé à travers « le vivre-ensemble » a pour objectif de maintenir les liens familiaux. Le mode de pensée et la culture réunionnaise doivent être entretenus et améliorés constamment puisque le « vivre-ensemble » apparaît comme une notion dynamique

et évolutive. Pour cela, les enquêtés proposent des améliorations à la fois individuelles et collectives.

Pour que le lien social se maintienne et se renforce, la responsabilité incombe d'abord à l'individu avant de peser sur la collectivité. Cette responsabilité individuelle passe par la volonté de se remettre en question et de développer une curiosité saine envers l'Autre.

« Déjà il faut que moi-même je m'améliore. Des fois, c'est sans le vouloir qu'on ait des remarques ou des stéréotypes sur les autres. Déjà soi-même, il faut qu'on apprenne à faire un effort, à vraiment comprendre l'autre aussi et pas uniquement se regarder soi-même. Je pense qu'il faut vraiment à un moment, ne plus se focaliser sur soi-même mais regarder les autres et pour améliorer ça, pour ma part, en tant que chrétienne, je sais déjà qu'il faut de l'amour pour les autres tout simplement. » (Femme, Pentecôtiste, 22 ans).

« Moi dans mon cas, c'est déjà aimer les autres, être ouvert à toutes les discussions. Par exemple, quand je vois les gens autour de moi, j'essaie de leur parler, d'échanger, on a tous un vécu qui mérite d'être entendu et partagé. » (Homme, Salut et guérison, 22 ans)

« Je pense que la clef, c'est essayer de comprendre. Je ne vois pas comme ça, j'essaie d'aller au-delà. Quand je t'ai dit que j'ai ouvert la bagavaghita, j'ai lu des pages du Coran, c'est pour essayer de comprendre. Après c'est peut-être superficiel comme démarche, mais je sais où moins que j'ai fait cette démarche. [...] Aujourd'hui il faut qu'on soit dans cette phase de déchirer le rideau, d'aller voir derrière. Sinon, on va rester dans ce vivre ensemble où on s'entend bien, mais on ne se comprend pas. Je veux aller au-delà de l'artificiel, de ce côté festif, je veux comprendre... C'est pour ça que je continue à lire un peu sur tout, pour toujours essayer de comprendre. Je suis dans cette démarche personnelle, et je veux la partager. » (Homme, confucianisme, 51 ans)

« On est musulman, mais combien de fois a-t-on mis les pieds dans l'église ? Moi-même je me reproche ça. Moi qui suis tellement ouvert, pourquoi je n'y vais pas dans une église ? Et combien de fois, ai-je invité les catholiques ou bien les autres à la mosquée ? Ne serait-ce pour une petite exposition, pour dire regarder ça, combien c'est une beauté, vous voyez ? C'est des choses que l'on doit faire, surtout à La Réunion dans le cadre du « vivre-ensemble ». [...] j'ai même dit à ma communauté qu'on doit former des groupes de 5 à 6 personnes, et que chaque groupe doit aller dans l'église de proximité le dimanche. Ce serait une très bonne chose d'assister à la messe et d'écouter. Combien cela ferait une impression d'esprit ouvert, de vivre ensemble, l'amitié entre frères et sœurs. » (Homme, musulman chiite, 67 ans).

Les croyants interrogés sont majoritairement dans une démarche volontaire de connaître et de rencontrer l'Autre avec sincérité. En ce sens, ils veulent partager cette volonté d'ouverture aux plus jeunes d'entre eux afin qu'ils puissent transmettre ce rapport à l'Altérité nécessaire au maintien du lien social.

L'amélioration collective du lien social passe par l'éducation au « vivre-ensemble » dans le cadre familial, scolaire, universitaire, religieux et associatif et par l'intérêt que développent les réunionnais sur les inégalités structurelles de la société réunionnaise.

« Je pense que cette communauté [mahoraise] qui n'a pas compris et qui est en train de faire du mal aux locaux, on doit les éduquer. Nous, on doit les éduquer, et c'est là notre mission. Tout simplement, cette tranche de population est musulmane, on peut utiliser les causeries [bayan]. S'ils assistent aux bayans tout du moins les hommes, il faut donc insister sur le bon comportement, les bonnes manières, et c'est ce qui fait tout l'individu. Il faut créer des petites associations de quartier. Non pas seulement les apprendre à faire de la machine à coudre, ou bien peindre, ou autres. Mais prendre le temps de parler avec eux, faire l'éducation de l'âme, et cela peut se faire avec n'importe quel individu. Il n'y a pas besoin d'être musulman ou de croire en Dieu, parce que dans la nature il y a cette essence divine. » (Ibid.)

« Donc ce que je voudrais, ce que nous, on a réussi à en faire une petite force quand même, eh bien je voudrais quand même leur inculquer cette force [le vivre ensemble] pour qu'ils partent ailleurs avec. Ils ne seront pas ici, il faut se faire une raison. Donc, c'est comment on peut, quand ils sont à la Réunion, leur faire comprendre ce que nous, nous avons fait et qui a construit notre personnalité, qui nous a donné une certaine force pour qu'ils puissent partir avec, là j'aurais réussi ma mission. » (Homme, confucianisme, 51 ans)

« Ça passerait littéralement par l'éducation. Moi je me rappelle lorsque j'ai grandi à l'école, on avait quand même un petit moment, peut-être pas chaque semaine, une fois toutes les deux semaines ou tous les mois, où on nous parlait un de l'éducation civique, juridique et sociale. » (Homme, Saints des derniers jours, 35 ans)

« Pour moi, le D.U [République et Religions] ça a été vraiment une ouverture d'esprit. Il n'y a pas de préjugés, face au peuplement, aux origines de l'île, où partout ailleurs on a sa place. Seul l'avenir nous le dira... C'est la pratique de tous les jours qui fait le vivre ensemble. Après, on ne peut pas provoquer non plus, mais il faut avoir acquis cet état de partage, qui fera qu'il y aura cette ouverture. Je remercie également le D.U., puisque ça a permis de voir les choses autrement. Je peux aller partout et je peux même côtoyer et manger avec tout le monde. » (Femme, Salut et guérison, 53 ans).

« C'est changer la donne économique, c'est-à-dire que, en fait, il faut que le travailleur, il gagne suffisamment, d'argent pour pouvoir vivre correctement. S'il n'a pas ça, forcément il va se renfermer sur lui-même. Et une nouvelle répartition des richesses. Il y a des gens qui sont trop riches, et cette richesse ne reste pas à La Réunion et s'en va ailleurs. Il faut que cette richesse reste à La Réunion ou en Métropole ou dans le pays dans lequel il est. Je veux dire, je ne sais pas, aux réunionnais ou aux français etc. Mais, cette richesse-là sert à quelque chose. » (Homme, Musulman, sunnite, 67 ans)

Cette volonté d'aider autrui, de s'améliorer personnellement, ou encore de changer la société pour qu'elle soit plus juste et plus équitable est en résonance avec leurs vécus personnels et leurs personnalités. En quoi leur religion et l'environnement spirituel dans lequel ils ont évolué forgent-ils leurs représentations du « vivre-ensemble » ?

13.1.6 Religion et « vivre-ensemble » du point de vue des croyants

13.1.7 Pratiquer un culte

Avant de chercher à faire le lien entre le religieux et la notion de « vivre-ensemble », il est intéressant de mieux comprendre les raisons qui ont motivé ces personnes à pratiquer un culte. Il est évident pour eux que leurs pratiques quotidiennes de leur foi jouent un rôle dans la manière de se comporter avec autrui et dans la société en général. Leur mode de vie est conditionné par les valeurs religieuses. Leurs motivations s'enracinent entre la tradition familiale et leurs choix personnels.

13.1.7.1 Une transmission familiale

La famille est la première instance de socialisation, elle joue un rôle fondamental dans la construction identitaire de l'individu. C'est par le contact avec les membres de sa famille que l'enfant va prendre ses marques, ses repères et ses codes.

« En gros, je connais le seigneur depuis toute petite, grâce à ma maman. Parce qu'elle a donné sa vie au seigneur en 2002. Du coup, depuis toute petite, j'allais au culte, aux réunions et tout. [...] Mais après, depuis toute petite, j'allais au culte pour faire plaisir à ma maman. » (Femme, Pentecôtiste, 22 ans)

« Au début, on va à l'église le dimanche parce qu'à l'époque pour nous, c'était 3 heures d'église le dimanche matin de 9h à midi. C'était principalement parce que les parents nous forçaient. (rires). Il n'y a pas à dire, mais je pense que c'est comme ça dans toutes les religions. Ou les parents disent, « non, tu viens », tu découvres, quand tu seras assez âgé tu décideras pour toi-même. Mais après, il y a des moments où quand on se retrouve sans parents, l'endroit où on retrouve du réconfort, c'est quand même la religion quoi. » (Homme, Saints des derniers jours, 35 ans).

Pour la plupart des croyants enquêtés, c'est bien l'héritage religieux familial, la présence d'objets religieux dans les maisons et les habitudes familiales autour des rituels religieux qui en ont fait des croyants.

« Mais il y avait toujours la Bible à la maison. Et c'est depuis cet événement que j'ai entendu parler de Dieu et que j'ai vu la guérison de mon frère. » (Femme, Salut et guérison, 53 ans)

« Et à un moment, cette dame chinoise qui était venue à La Réunion, explique qu'elle avait adopté la religion chrétienne, parce qu'il valait mieux être bien avec les dieux du pays qui t'accueillent, que pas bien. Et c'est vrai que ça me rappelait ce que maman me disait, on est en France, La France nous a accueillis. La religion prédominante c'est

le christianisme, donc tu vas à l'église. Donc, je partais à l'église quand j'étais jeune, tout petit, à Grand Bois, mais aussi au catéchisme, à la messe, la communion. Et, tous les dimanches, on partait au temple chinois à Saint-Pierre. » (Homme, confucianisme, 51 ans)

« Du coup je me suis sentie rejetée, et mes parents concernant la religion, c'était la tradition. Ce qu'ils ont ramené de Tunisie, c'est le chef de la famille qui fait les fêtes, qui s'occupe de tout. Maman s'occupait de la logistique et de la nourriture, mais c'est l'homme qui fait les prières etc. Le garçon fait sa barmitsva, la fille elle peut le faire aussi, mais comme la cérémonie coûte cher, la fille ne le fait pas. Donc la fille est un peu retirée de la religion, puisqu'elle n'apprend pas l'hébreu, et elle n'a pas d'enseignement. [...] La synagogue, ils y allaient juste pour la Yon Kippour. Donc, j'ai grandi là-dedans. » (Femme, juive, 50 ans)

« Je pratique depuis tant petit, dès la naissance. Mes deux parents sont d'origine malbar et de deux générations d'engagés. Donc, je suis pratiquant depuis le plus jeune âge, on ne m'a pas forcé, c'est quelque chose que j'ai grandi avec. J'aime énormément, parce que ça m'a permis de me battre tous les jours. Puisque la vie devient de plus en plus dure et que ça m'aide psychologiquement à avancer. » (Homme, hindouisme, 44 ans)

« Depuis ma naissance, j'ai toujours baigné dans la religion hindoue, même si je suis parti en métropole pour faire mes études supérieures à Toulouse. » (Homme, hindouisme, 40 ans)

13.1.7.2 Les raisons personnelles

Ces habitudes familiales, cet environnement religieux posent les bases de la croyance et façonnent l'*habitus*⁶³ des fidèles. Bien que la plupart « baignent » dans la religion depuis tout petit, leur foi se renforce lors de leur socialisation secondaire en faisant cette fois-ci le choix conscient et rationnel de suivre leurs religions. Cela pourrait sembler paradoxal de joindre la raison et la foi, mais c'est surtout la question du libre arbitre qui se joue dans le choix rationnel. Souvent, ce choix suit la voie de la religion familiale afin d'éviter la séparation entre les identités spirituelles et les identités communautaires. Au cours de leur vie, les individus choisissent une religion différente de celle transmise par la famille pour diverses raisons personnelles. Dans tous les cas, ces individus restent croyants et pratiquants.

« Et chez les témoins de Jéhovah, on ne baptise pas les enfants. Donc, j'ai reçu moi-même ce baptême à l'âge de 18 ans quand je suis devenu majeur. Ça veut dire que c'est un choix personnel, c'est vrai que ma mère m'a transmis sa foi à laquelle j'ai adhéré. Mais, j'ai aussi réfléchi et puis évidemment c'était en métropole. » (Homme, témoin de Jéhovah, 53 ans)

⁶³ L'*habitus* désigne un système de préférences, un style de vie particulier à chacun. Il ne relève pas d'un automatisme mais d'une prédisposition à agir qui influence les pratiques des individus au quotidien : leur manière de se vêtir, de parler, de percevoir. Ces prédispositions sont intériorisées inconsciemment durant la **phase de socialisation**, pendant laquelle l'individu s'adapte et s'intègre à un environnement social. Durant cette période, l'individu est alors conditionné d'une façon invisible et se construit une manière d'être et d'agir face au monde et sur le monde. (Bourdieu, 1972) <https://partageonsleco.com/2019/11/06/lhabitus-pierre-bourdieu-fiche-concept/>

« Quand je suis revenu à La Réunion dans les années 85, je me suis replongé un peu dans cette culture chinoise et j'ai appris le fameux syncrétisme chinois, confucianisme, taoïsme, bouddhisme. » (Homme, confucianisme, 51 ans)

« C'est par conviction personnelle. À l'origine, moi, j'étais athée. J'étais catholique avant, ensuite je suis devenu athée par la force des choses. Puis, un ami m'a parlé de l'existence de Dieu, auquel je n'adhérais pas du tout, parce que ça ne faisait pas partie de mes valeurs. Mais, avec le temps, par désespoir et parce que je n'avais rien à perdre, je me suis dit que j'allais essayer. Et du coup, en essayant, je me suis vite rendu compte qu'au final, ce n'est pas Dieu qui m'avait abandonné mais que c'était moi qui l'avais abandonné, parce que je n'ai pas su le voir. Et au final, en lisant la Bible et en priant, je me suis tourné vers Dieu et j'ai décidé de me baptiser le 24 septembre 2017. » (Homme, Salut guérison, 22 ans)

La foi et la croyance, que les croyants mettent en œuvre, sont avant tout une quête de sens, une raison d'être sur Terre, acquise par la famille ou un choix personnel. Les religions et spiritualités quelles qu'elles soient ont tendance à rassembler les individus partageant les mêmes convictions.

13.1.8 Représentation de l'altérité dans la religion.

Si les comportements et actions des croyants sont en lien avec leurs principes religieux, il en va de même pour leurs relations à l'Autre. La représentation de l'altérité à travers le prisme du religieux est développée en quatre parties : le discours des croyants sur l'altérité, la pratique de l'enseignement religieux dans la vie quotidienne, la question du voisinage chez les croyants et enfin les rencontres interculturelles et interreligieuses vues et vécues par les croyants.

13.1.8.1 Le discours des croyants sur l'altérité

Nous entendons par « discours », les propos que tiennent la plupart des croyants sur les fondements de leurs religions, construit autour de l'ouverture à l'Autre. Ce cadre est parfois difficile à mettre en œuvre pour certains et ce discours reste un idéal à atteindre. Bien que les enquêtés aient essayé de rester objectif dans leurs propos sur leurs propres religions, nous constatons que nombreux restent dans le « politiquement correct » et n'émettent pas des critiques acerbes envers leur culte. Pour eux, l'Autre est sacré, ils étayent cette dimension à travers des citations religieuses :

« Le premier acte, c'est d'être de nature charitable et de se tourner vers l'autre. Enfin, c'est la base quoi. Jésus dit : qui vous accueille, m'accueille. Ton prochain est sacré. » (Homme, catholique, 25 ans)

« Au final, il n'y a que deux choses en Islam, c'est-à-dire tout ce qu'il a dit, il faut suivre, et ensuite tout ce qui est bien avec sa créature. La bonne parole, le respect, l'entraide, tout rentre dans la deuxième partie de l'Islam, qui est de faire des bonnes choses avec sa créature quelle qu'elle soit. [...] Il y a un passage qui dit que tout le monde est égal aux yeux de dieu, sauf ceux qui essaient de se rapprocher de lui. En gros, celui qui a le plus de valeur, c'est celui qui fait le plus preuve de piété. » (Homme, musulman chiite, 67ans)

« Et là, il lui disait : tous les peuples de la terre sont des enfants de dieu. Donc il disait : est-ce que tu penses que je vais créer un peuple impur ? Et c'est à partir de ce moment-là que l'apôtre Paul qui a commencé à faire des voyages vers Rome où toutes ces choses-là, ça a été vraiment ouvert à ce moment-là. » (Homme, Saints des derniers jours, 35 ans)

« Notre maître Confucius a dit : ne cessons pas d'être complètement humain, comme ça il n'y aura plus de mal sur Terre. La définition de l'humanité c'est à travers les valeurs. Chez nous il y a cinq grandes valeurs. La première c'est la bienveillance [gen], et c'est le fondement des relations humaines. Cette valeur est aussi traduite par humanité parfaite. La deuxième valeur c'est l'équité. [...] Ensuite, il y a le discernement et la confiance. Bien qu'en réalité il y ait huit vertus, c'est les cinq premières qu'on cite généralement. Après le respect et la dernière vertu des huit, c'est la piété filiale. » (Homme, confucianisme, 70 ans)

Dans leur religion, il n'existe pas d'interdictions formelles à aller voir ce qu'il se passe dans les autres cultes et leurs lieux de culte sont ouverts à tous. Ils expriment le fait que leur religion est ouverte aux autres en toute transparence. L'absence d'interdiction formelle d'aller vers d'autres cultes et l'ouverture à d'autres lieux de culte est bien présente dans les propos relevés :

« Non, elle ne m'interdit pas. Voir les autres religions, ce n'est pas forcément se convertir à la religion. » (Homme, catholique, 25 ans)

« Mon culte n'interdit pas du tout. Peut-être qu'on a gardé cela dans la conscience qu'on ne doit pas trop aller voir les autres...Mais le culte en lui-même n'interdit pas. [...] En tout cas, nos mosquées chiites ne sont pas fermées. » (Homme, musulman chiite, 67 ans)

« Oui, parce qu'elles sont ouvertes, nos réunions sont publiques. Ce n'est pas uniquement réservé aux fidèles si vous voulez, les lieux sont publics. Les lieux sont ouverts, ce sont des lieux qui sont déclarés, c'est des lieux publics, donc ça ne se fait pas dans des cadres privées. » (Homme, témoin de Jéhovah, 53 ans)

« Non, pas du tout. Elle ne va pas m'interdire de voir ce qu'il se passe ailleurs. Je remercie Dieu, puisque tu ne peux pas aimer quelqu'un si tu ne le considères pas et que tu ne regardes pas ce qu'il fait. » (Femme, Salut guérison, 53 ans)

« Bien sûr que non ! La religion hindou n'interdit en aucun cas d'aller vers les autres cultes. » (Homme, hindouisme, 40 ans)

« L'Islam que je pratique, je ne suis pas enfermé dans un dogme qui dit on est les meilleurs etc. Non, non et non, je suis un sujet de dieu tout comme lui aussi est un sujet de dieu. [...] Bon, on n'a pas des barrières, mais des choses à respect dans notre société. Mais, une fois qu'on a respecté ça, il n'y a aucune raison qu'on n'aille pas vers les autres ou dans les autres sociétés. » (Homme, musulman sunnite, 62 ans)

« Le culte en lui-même n'interdit pas d'aller vers les autres cultes. Mais les valeurs que dégage la Bible montrent bien qu'il n'y a qu'un seul dieu et qu'il n'y a qu'une seule vérité. Jésus dit dans la Bible : Je suis le chemin, la vérité, la vie. Du coup, on ne juge pas les autres religions, on ne dit pas qu'une religion est à proscrire ou quoi que ce soit. Mais, on a des valeurs, notamment la Bible qui nous montre le chemin à suivre, et aussi des chemins à ne pas suivre. » (Homme, Salut guérison, 22 ans)

En effet, il n'existe pas d'interdiction formelle selon les croyants enquêtés d'aller vers les autres cultes. Notons cependant une certaine réserve dans quelques discours. Notamment dans le dernier verbatim (Homme, Salut guérison, 22 ans) où la personne interrogée suggère qu'il y a « des voies » à ne pas suivre. Ce sous-entendu indique clairement que la rencontre de l'autre se fait uniquement dans un sens, celle de la conversion religieuse. Nous retrouvons ce sous-entendu dans un autre verbatim sur la sacralité de l'autre dans les citations religieuse (Femme, Pentecôtiste, 22 ans). Il est mentionné que l'ouverture à l'autre c'est de prêcher la bonne parole. Cette ouverture à l'Autre se fait ici à sens unique et non dans une ouverture réciproque.

13.1.8.2 La pratique des enseignements religieux dans la vie quotidienne

Au-delà du discours, la pratique de la religion se traduit au quotidien par le bon comportement envers les autres et les bonnes relations avec le voisinage. Les qualités nécessaires au bon comportement sont l'écoute et le soutien sincère envers autrui.

Pour les croyants, le bon comportement envers les autres se manifeste sous plusieurs formes : le partage, l'écoute, l'entraide, la bienveillance, l'intérêt pour autrui. Toutes ces qualités sont construites dans l'interaction avec autrui. Elles incitent les croyants à créer de la reliance entre les individus.

« L'écoute. En tant que témoin de Jéhovah, on a l'occasion de rencontrer des gens, de faire du « porte-à-porte », mais également d'être présent dans les rues. Donc c'est vrai que dans ce cadre-là, il y a une ouverture. » (Homme, témoin de Jéhovah, 53 ans)

« C'est naturel, je ne cherche pas à réfléchir. Mais, je pense que ce n'est pas hésiter à parler avec chaque personne que je rencontre de ma culture chinoise. Ce que j'ai dit avec toi, je ne le dis peut-être pas tous les jours, mais où moins

dix fois par mois. Je suis une sorte d'émissaire ou d'ambassadeur du vivre ensemble. » (Homme, confucianisme, 51 ans)

« Quel que soit le frère qui tombe devant moi, je ne regarderai ni sa kippa, ni sa croix, rien. Je m'avancerai pour le relever, c'est tout. Ce serait mon devoir de le prendre et de le relever par exemple. » (Homme, musulman chiite, 67 ans)

« Et quand je cherchais un magasin, les frères [musulmans sunnites de l'île] n'ont pas voulu me donner. [...] Un jour, ce frère, je le vois, parce qu'il était de Saint-Benoît, de l'autre côté du trottoir, et il était tombé. J'ai couru tout de suite pour l'aider à se relever. Et, aujourd'hui, à chaque fois qu'il me voit de loin, il me fait salam, très gentiment. » (Ibid.)

« Pour moi ça participe oui. Mais après le dire c'est une chose, mais le faire c'est autre chose. Après le niveau le plus bas du vivre ensemble, c'est les salutations, le bonjour. Après, c'est des trucs simples. Si quelqu'un a besoin d'aide dans la rue, qui a des sacs à porter, on va l'aider. Ou bien une personne qui a envie de parler, des fois je suis surprise, des personnes que tu ne connais pas qui se confie à toi. Dès fois, tu dis, tu l'écoutes, peut être que tu n'auras pas de chose à dire, mais voilà. » (Femme, Pentecôtiste, 22 ans)

« Mais le meilleur moyen de parler avec quelqu'un de sa religion est de montrer qu'on s'intéresse à sa religion. » (Homme, Saints des derniers jours, 35 ans)

« J'essaie de me connecter avec les gens que je rencontre. [Elle m'en a donné la preuve, en offrant le repas à une personne]⁶⁴. S'il m'avait demandé de l'argent je ne lui aurais pas donné. Mais, comme il m'a demandé à manger, je ne peux pas refuser, ça me met mal à l'aise. Mais, je pense que lui aussi, il est mal à l'aise. » (Femme, juive, 50 ans)

« [...] je vais rendre service aux gens sans attendre de l'argent en retour, je préfère donner que recevoir. » (Femme, Salut guérison, 53 ans)

« Quand j'ai un pote musulman, qu'il me dit qu'il est en ramadan, je ne vais pas lui proposer de l'eau ou à boire pendant sa période de carême, c'est un respect mutuel. [...] En allant au temple, on fait connaissance avec pas mal de gens qui nous permettent de prendre des contacts. Et, en dehors de la religion, d'avancer soit dans le domaine professionnel ou, soit dans l'amitié. » (Homme, hindouisme, 44 ans)

« Au-delà de la religion, c'est un art de vivre, et c'est surtout très spirituel, puisqu'il s'agit d'actes de tous les jours. Le plus important se retrouve dans le bon comportement et les bonnes actions de tous les jours. » (Homme, hindouisme, 40 ans)

⁶⁴ L'entretien avec cette enquêtée s'est déroulée à Saint-Gilles dans une boulangerie salon de thé. Durant l'entretien, une personne est venue lui demander à manger. Elle s'est levée instantanément pour aller lui acheter quelque chose à manger, interrompant momentanément notre interview.

« Et du coup voilà, leur parler de Dieu et bien avant tout, être un ami, être là pour les autres, ne pas être dans le jugement, aimer les personnes comme elles sont. [...] À mon échelle, oui, Quand je vois des gens dans la rue, j'essaie de leur sourire, de leur dire bonjour, d'être poli, de leur parler, d'être ouvert. » (Homme, Salut guérison, 22 ans)

À travers l'ensemble des verbatims, nous constatons que l'emphase est bien mise sur le bon comportement qui n'est que le reflet de la mise en pratique des préceptes issus des différentes religions et spiritualités. Les croyants insistent également sur les relations de bon voisinage. Nous avons voulu nous intéresser un peu plus au type de relations qu'ils entretenaient avec leurs voisins.

13.1.8.3 La place du voisinage dans les religions

À propos du voisinage, si la majorité des enquêtés répondent qu'ils vivent dans une pluralité hétérogène composée des différentes communautés présentes sur l'île. Deux enquêtés répondent qu'ils sont plutôt dans un entre-soi homogène à la limite de la ghettoïsation. C'est le cas notamment à Saint-Gilles où il y a une forte concentration de Français métropolitains et du quartier du bas de la Rivière à Saint-Denis où il y a une forte concentration de Français mahorais. Dans tous les cas, qu'il soit question d'une relation inscrite dans la diversité créole ou d'un entre-soi communautaire, le type de relation entretenu avec le voisinage fluctue sur l'échelle suivante :

Type de relation	Explications	Verbatims
Cordiale (+)	Il s'agit d'interaction limitée aux salutations et à la courtoisie, mais reste très superficielle.	« On se dit bonjour quand on se croise. Il y a le gardien qui est là et qui est très sympa, mais sinon c'est très limité. » (Homme, catholique, 25 ans)
Amicale (++)	Il s'agit d'interaction un peu plus profonde que la relation cordiale. Il y a échange de biens et parfois des prises de nouvelles.	« Je vois tout le monde, j'échange des bananes avec mon voisin, des trucs comme ça. Enfin, j'ai un voisin vraiment proche, et un autre plus distant par rapport à la rue qui nous sépare et qu'il est à l'étage. » (Homme, confucianisme, 51 ans)
Fraternelle (+++)	Il s'agit d'une interaction plus profonde que la relation amicale. Les individus se considèrent sincèrement. La relation est plutôt perçue comme familiale et intime.	« J'ai une voisine qui vit toute seule, elle a plus de 70 ans et on était en confinement. Souvent, je l'appelais parce que j'aime avoir de bonnes relations entre voisins, c'est important dans la vie. Je l'ai appelé plusieurs fois et je lui ai dit : Juliette, tu sais, pourquoi tu ne sors pas ? Elle me dit non, j'ai peur. C'est une catholique, une créole et elle ne sort pas. Je lui demande ce qu'elle a besoin. [...] Je suis parti acheter le pain et j'ai laissé les 10 euros dans le panier, et je lui ai dit, voilà ta commission. Après, elle me téléphone pour me dire que je n'ai pas touché aux 10 euros. Je lui ai dit qu'elle était comme un membre de la famille. » (Homme, musulman sunnite, 67 ans)

« Dieu a promis qu'il va nous donner, et donc ce n'est pas un souci énorme pour moi. Quand je me lève, je lui dis ça c'est ta responsabilité. Ma responsabilité c'est ce que tu veux, j'ai fait ma prière, je dois bien me comporter. [...] Même mes autres voisins, j'essaie de faire le maximum pour avoir un bon comportement, c'est peut-être ancré dans ma tête. C'est peut-être la religion qui fait ça aussi, le prophète de l'Islam nous a enseigné tout cela. [...] Si tu

étais venu cinq minutes plus tôt, j'étais descendu discuter avec mon voisin, et il m'a dit qu'il aimait bien discuter avec moi. Ça le remontait et qu'il disait qu'il passerait une belle journée. » (Ibid.)

« Dans la pratique religieuse je dirais que non, mais dans mon comportement habituel, je dirais oui. Par exemple le cas du voisin, je voyais qu'elle ne sortait pas, je l'ai appelé, je lui ai demandé si elle avait besoin d'aide, elle m'a dit qu'elle voulait quelques oranges...Ça c'est le vivre ensemble. Si je n'avais pas fait ce pas vis-à-vis d'elle, elle ne m'aurait pas dit que j'étais plus qu'un membre de la famille, que j'étais un frère pour elle. Ça m'a fait plaisir quand elle m'a dit ça. » (Ibid.)

« Oui, bien sûr, dans la façon dont je me comporte avec mes voisins. On va dire que le vivre ensemble pour moi c'est la façon de partager un espace. Je dis bonjour à mon voisin et je le reçois comme un être humain tout simplement. Une personne dans ma promo, peu importe son origine ou sa pratique, je la considère comme mon égal. Le vivre ensemble c'est accueillir l'autre comme un frère. » (Homme, catholique, 25 ans)

« Mais un rapport de bon voisinage avec là, où on est déjà ça c'est le vivre ensemble. Après, le fait d'être musulman aussi, ça implique aussi que, non seulement dans le voisinage, mais aussi partout, on a de bonnes relations avec les gens. Qu'on ne doit pas voler les gens, on doit être honnête avec les gens, avec une parole d'honneur etc. Tout ça se fait qu'on ne peut que vivre ensemble en bonne harmonie avec les gens. » (Homme, musulman sunnite, 62 ans)

Nous relevons que l'ensemble des propos concernant les relations de voisinage chez les croyants, traduisent des comportements d'ouverture et de bienveillance à l'égard de l'Autre. De plus, cet Autre que représente le voisin a une valeur particulière qui peut parfois être associée à un membre de la famille.

13.1.8.4 Les rencontres avec les autres religions

Les rencontres avec les autres religions sont présentes dans les propos des croyants. À La Réunion, la présence de la diversité du fait religieux à travers les monuments, les fêtes et les rites religieux⁶⁵ permettent aux habitants d'approcher la dimension des connaissances des autres religions. Ainsi, les croyants sont plus ou moins en contact avec les autres religions. Nous retrouvons ces interconnaissances dans les verbatims suivants où les croyants s'expriment sur la connaissance d'une autre religion.

⁶⁵ Les rites communs font référence aux rites de passages communs à toutes les sociétés, c'est-à-dire : la naissance, le mariage et la mort.

« Oui quand même. Le Dipavali à Saint-André, c'est normal. C'est un peu commercial après, c'est la fête dans la ville de Saint-André, lors de l'évènement au Colosse, il y a la fête des lanternes. Ce n'est pas forcément spirituel. » (Homme, catholique, 25 ans)

« Je n'ai jamais assisté, mais par contre j'ai vu les défilés du Dipavali. Habitant à Saint-André pendant douze ans, vous vous retrouvez dans les embouteillages derrière un char (rires). Donc même si je ne voulais pas, j'y étais, c'est Saint-André. C'est vrai qu'il y a une dimension culturelle du Dipavali qui est avant tout une dimension religieuse. » (Homme, témoin de Jéhovah, 53 ans)

« J'ai vu l'ascension, j'ai vu également chez les hindous, même si je n'aime pas trop quand ils coupent le cabri. Depuis, ma maison à Saint Leu, je peux voir sur les petites routes les défilés. » (Femme, Salut guérison, 53 ans)

« Oui, la Pâque. Je me suis fait un ami musulman une fois, et j'ai essayé pendant une semaine de faire le ramadan. » (Homme, hindouisme, 44 ans)

« Oui, j'ai déjà participé à des nouvelles fêtes comme Noël, le nouvel An chinois, ou encore la Eid. [...] J'ai assisté aux messes d'enterrement et de mariage. » (Homme, hindouisme, 40 ans)

« Je ne sais pas si c'est une messe. Je pense que c'est une messe, parce que c'était une personne qui était décédée, donc je suis parti. » (Homme, musulman sunnite, 62 ans)

Comme nous pouvons le constater, la plupart de ces manifestations publiques sont « quasi inévitables »⁶⁶, elles font partie de la culture réunionnaise. Nous pouvons nous interroger sur les raisons pour lesquelles ces croyants réunionnais s'intéressent de plus près à la diversité religieuse présente sur l'île. Parmi ces raisons, nous relevons une certaine curiosité à mieux connaître et comprendre les autres religions et une quête de la vérité pour mieux appréhender les approches spirituelles.

« Quand on était à Madagascar, on allait dans les temples hindous quand ils nous invitaient, arrivé ici (à La Réunion), je ne pense pas. Mais, quand il y a la marche sur le feu on y va pour regarder comment ils s'y prennent. Après il y avait la danse du dragon devant le magasin lors du nouvel an chinois. La curiosité était éveillée et on allait voir, c'est toujours bien de savoir ce qu'ils font. » (Homme, musulman chiite, 67 ans)

« Souvent, quand les nouvelles personnes viennent, elles sont accompagnées. Après oui, j'en ai déjà vu. Dès fois, c'est des personnes qui n'ont pas de religion. Après c'est assez vaste, c'est des catholiques, même des musulmans. Après que pour les musulmans, c'est vrai que c'est assez compliqué. Dès fois, ils sont accompagnés ou autres, c'est des gens de différentes religions, même de religion tamoule. » (Femme, Pentecôtiste, 22 ans)

⁶⁶ Les collectivités publiques (mairies, conseil régional et conseil départemental) célèbrent les fêtes religieuses dans l'espace public : Dipavali, Eid, Guandi... et tous les réunionnais y sont conviés.

« Comme nous avons des missionnaires qui sont là. Donc, assez souvent, nous avons des gens qui viennent pour regarder comment ça va. Certains restent, d'autres partent, c'est normal, tout le monde a son propre choix. » (Homme, Saints des derniers jours, 35 ans)

« Oui, une fois pour écouter. On a eu des personnes qui avaient des pratiques différentes. Comme des musulmans par exemple, même des Chinois de La Réunion. Ils sont venus pour écouter ce qui se disait à l'assemblée. [...] Pendant le D.U. on nous a emmenés à la mosquée et on nous a montré comment un musulman priait. On nous a expliqué et un étudiant qui s'est mis à prier et nous a expliqué étape par étape. Et puis chez les juifs, je n'avais jamais vu, pourtant j'étais en Israël. Je me suis penché un peu pour regarder mais je n'ai pas vu, même si j'aurais bien aimé. Mais par contre chez les hindous, quand j'étais petite, j'y allais avec mes parents pour voir la marche sur le feu, sur le couteau et tout. » (Femme, Salut guérison, 53 ans)

« Mais beaucoup de gens visitent, et un jour il y a un couple, un jeune de 25 ans malbar et costaud, avec sa femme. Il me demande timidement s'ils peuvent visiter et de fil en aiguille je lui demande s'il s'intéresse aux temples chinois, il me répond que son grand-père est chinois. Ce que je veux dire c'est qu'à La Réunion il y a un tel mélange, il y a beaucoup de métissages et souvent pas la première génération puisqu'elle a tendance à renier, à partir de la deuxième et surtout la troisième, il y a une prise de conscience de la culture d'origine. « Papa, j'ai les yeux bridés, qui je suis ? ». Maintenant, les enfants n'ont plus honte de demander aux parents. Il y a une sorte de demande à rebours et ça, c'est un élément positif dans le dialogue des cultures et du vivre ensemble, puisqu'on a un terreau qui ne demande qu'à être sensibilisé. » (Homme, confucianisme, 70 ans)

« Oui, ce jour-là c'était une consécration pour un temple. On avait invité des prêtres chinois, catholiques, musulmans. Ils sont tous venus pour voir et pour regarder et non pas juger. Et chacun a donné une petite prière dans leur religion. [...] Dans le catholicisme même. J'ai déjà été à une cérémonie malgache une fois, juste par curiosité et j'ai participé. Ça s'appelle un kabar. Parce que connaître une religion, de savoir comment ils pratiquent et pourquoi, ça fait partie de nous, c'est réunionnais de ne pas juger et de voir ce qu'ils font. [...] On échange bien souvent, c'est comme ça que ça commence. La pratique de leur religion et nos pratiques, on les raconte, ils nous racontent. C'est dans un contexte amical, c'est juste de la curiosité. » (Homme, hindouisme, 44 ans)

Ce que nous retenons de ces propos sur la curiosité des enquêtés et des individus s'intéressant à la diversité culturelle, c'est qu'il s'agit d'une curiosité saine et constructive. Souvent, cette curiosité naît d'une amitié qui s'est construite tout au long de la vie. Cette amitié prime sur la différence ethnique et la différence religieuse, tout en faisant écho au poème de Ibn' Arabi sur l'Amour⁶⁷ où l'on retrouve cette ouverture à l'Autre. Le métissage, fort dans les filiations réunionnaises, favorise aussi cette ouverture à l'Autre, et ainsi à l'autre confession.

⁶⁷ « Il fût un temps, où je me détournais de ceux qui n'avait pas ma foi, maintenant mon cœur est devenu capable d'entrer dans toutes les formes ; Pâturage pour les gazelles, et couvent pour le chrétien ; Temple pour les idoles et pèlerin de la Ka'ba ; Tables de la Thora et livre du Coran. Ma religion est de l'Amour : Quel que soit le chemin que prenne la caravane de l'Amour. Ce chemin est celui de ma foi. » (Ibn' Arabi, 1165-1240). Soufi d'Al-Andalous. L'Andalousie musulmane qui était connue pour l'esprit de Cordoue, celle de la tolérance et joyau de l'humanité.

« Après, heureusement qu'on est dans une société de droit, où il y a du vivre ensemble. Je ne vais pas dire le contraire, parce que j'ai des amis musulmans, des amis catholiques. [...] Ma meilleure amie est musulmane. » (Femme, Pentecôtiste, 22 ans)

« Oui, bien sûr. Dans l'Église catholique, il y a beaucoup de gens qui ont une double pratique. Du coup, j'en connais qui sont à la fois tamoul et chrétien. Après dans ma promo il y a des amis qui sont musulmans. » (Homme, catholique, 25 ans)

« Je joue au foot, je fais du trail, je cours donc oui, j'ai des copains, ce n'est pas forcément des amis intimes quoi. Mais, j'ai des copains qui ne sont pas du tout témoins de Jéhovah et puis mes collègues de travail aussi. » (Homme, témoin de Jéhovah, 53 ans)

« Ben il y a une jeune que je vois assez régulièrement dans le cadre de la religion. Je travaille souvent avec son père et elle est à la fac ici justement. [...] Et, sa meilleure amie est de confession musulmane. [...] Elle dit elle-même qu'elle retrouve parfois des petites valeurs musulmanes et tout. Où elle s'est sentie dès le départ attiré vers elle et tout. Ces deux jeunes filles, littéralement une chrétienne et une musulmane qui sont meilleures amies. » (Homme, Saints des derniers jours, 35 ans)

« Ma voisine est catholique, elle me parle un peu de ces rites et tout, on est assez proches. Je suis assez curieuse, quand il y a des manifestations, surtout des malbars. Par exemple, j'ai énormément de potes musulmans, mais pour leur faire cracher deux ou trois mots sur leurs pratiques c'est difficile. J'ai l'impression que ça les gêne, c'est un peu une honte, qu'il ne faut pas dévoiler. J'ai une copine qui est chinoise, je lui demande de m'inviter pour le nouvel an, et partageons nos traditions. » (Femme, juive, 50 ans)

« J'ai tellement d'amis musulmans que j'ai fait le projet de la medersa. Une fois, j'ai présenté le projet à la communauté musulmane de La Réunion pendant le ramadan. Ça c'est extraordinaire, des musulmans qui demandent à un Chinois, à l'époque, j'étais président du temple chinois le plus important. Ça c'est un message extraordinaire et ils le savent, c'est qui ? Younouss SAFLA, BADAT c'est des copains de longue date. » (Homme, confucianisme, 70 ans)

« Oui, bien évidemment, j'ai des collègues qui ne sont pas de la même confession que moi. C'est la même chose pour mes amis et surtout ma famille. On est multiconfessionnel, on retrouve dans ma famille, kaf, zarab, chinois et malbar bien évidemment. » (Homme, hindouisme, 40 ans)

Ces amitiés, ces relations fortes sont entretenues par le fait que l'appartenance religieuse des individus n'est pas un critère exclusif. Si chacun connaît l'appartenance religieuse de l'Autre, la relation se construit d'abord sur des liens d'amitié. La relation interreligieuse se construit à plus forte raison sur ce lien d'amitié. Il s'agit de personnes de confiance et intimes, ce sont les bons amis et la famille. Les conversations autour de la religion de l'Autre restent cependant rares et succinctes.

« Ça peut arriver de parler de la religion de l'Autre, franchement ce n'est pas la règle. Ça peut arriver après un match ou après une course éventuellement, ou entre deux. Mais, je dois avouer que c'est assez rare. » (Homme, témoin de Jéhovah, 53 ans)

« Rarement. Les connaissances c'est plutôt des amis qui parlent d'actualité, du contemporain, de tout ce qui touche la vie de tous les jours. Mais, la religion très peu. » (Homme, musulman chiite, 67 ans)

« C'est vrai que ça fait un moment qu'on n'a pas parlé de ça. Mais après c'est vrai que c'est rare en fait. Même moi parler de religion, elle aussi. C'est juste qu'on parle d'autres choses. » (Femme, Pentecôtiste, 22 ans)

« J'ai dû parler. Maintenant s'il y a besoin, si on peut partager, parce qu'il faut être à l'aise pour partager si on le demande. Mais, je ne veux pas provoquer, je ne veux pas étaler, je veux respecter l'autre. Je ne veux pas imposer, puisque je trouve que c'est un mal pour l'autre, c'est un peu comme l'agresser. Je veux mettre les gens à l'aise, qu'ils voient comment je vis plutôt que d'imposer ma foi. » (Femme, Salut guérison, 53 ans)

« Pas assez. Tout le monde nous dit qu'on est une société formidable, exemplaire etc. Je dis que c'est fragile et pour consolider, il faut justement ce dialogue, le vrai... » (Homme, confucianisme, 70 ans)

Concernant les publics avec qui les croyants parlent de religion, nous constatons qu'il s'agit de personnes de confiance et proches, que le contexte et la situation jouent un rôle important lorsqu'il aborde le thème de la religion. Pour ces trois enquêtés, nous relevons que c'est souvent autour d'un repas, pendant la pause déjeuner ou encore dans une réunion de famille que ce thème est abordé. C'est dans une convivialité et dans une relation apaisée que se déroulent les conversations autour de la thématique religieuse :

« Oui, ça m'arrive de temps en temps. Par exemple, à la pause de midi, ça m'avait marquée. On s'était dits : mais toi, c'est quoi ta vision de la vie après la mort ? Et, bref, il y avait un malbar et un musulman, bref c'était drôle. » (Homme, catholique, 25 ans)

« Alors tout dépend de qui amène la discussion. Si c'est par exemple des repas entre cousins qu'on se fait, quand on aime bien se retrouver au moins une fois tous les six mois. Et là, on a certain qui ont continué un peu parce qu'avec un nom comme Pavade venant d'Inde, donc certains sont des Tamouls, d'autres ils sont partis musulmans. Et on va juste dire chrétien d'un autre côté parce que ben, il y a des catholiques, des protestants, des membres de l'église de Jésus-Christ et tout. » (Homme, Saints des derniers jours, 35 ans)

« En général, avec ma famille, on échange souvent sur les faits médiatiques. Par exemple, une chose qu'on a en commun avec les musulmans c'est les sacrifices d'animaux. Quand on touche à un rituel comme celui-là, on a tendance à se rapprocher et à discuter. Pour faire court, on est assez solidaire lorsqu'il s'agit de pratiques religieuses. » (Homme, hindouisme, 40 ans)

Le contexte réunionnais incite les croyants à faire des rencontres entre les personnes de confession différente. Nous constatons que le rapport à l'altérité pour les croyants interrogés s'appuie d'abord sur des références théologiques puis se concrétise à travers le bon comportement envers autrui. Si la perception des rencontres entre les religions se fait à partir des liens familiaux, elles prennent corps par la suite à travers des liens d'amitié. Quelles sont les représentations des croyants du rôle de la religion dans le « vivre-ensemble » ?

13.1.9 Le rôle de la religion dans le « vivre-ensemble » d'après les croyants réunionnais

De manière générale, la religion est perçue positivement par les fidèles. Elle représente pour eux le pilier de leur vie, au point où ces rituels et pratiques quotidiennes deviennent un art de vivre. La religion transmet des valeurs communes comme l'amour, le respect ou le pardon que les croyants ne retrouvent pas forcément dans la société civile. Ces valeurs communes rassemblent et renforcent la cohésion sociale par l'apport d'un code moral qui permet d'interagir de manière constructive en société.

« Bien souvent, et lorsqu'on est jeune justement, ce n'est pas forcément à l'école qu'on apprend ce qui est bien et ce qui est mauvais, c'est à l'église. Parce qu'à l'église, on nous dit ça c'est bien de faire, faut respecter les autres, respecter la vie, tout ça. C'est là qu'on obtient notre code moral on va dire. » (Homme, Saints des derniers jours, 35 ans)

« Si le culte est au cœur du vivre-ensemble, oui. De par rappeler à leurs fidèles les choses simples comme le respect. C'est ce que doit amener chaque religion, l'amour, le respect, le pardon. » (Femme, juive, 50 ans)

« Pour moi c'est essentiel qu'une communauté ait foi en quelque chose. Peu importe la religion tant que la croyance a une place. Car sinon, ce serait comme un bateau sans gouvernail, surtout dans les moments de difficultés. Sans la religion, il manque quelque chose nécessaire à l'équilibre de chaque individu, mais aussi de l'équilibre du vivre ensemble. Une Réunion sans religion c'est difficilement imaginable. Par exemple, Noël est une fête populaire fêtée par toutes les communautés puisque c'est notre réunionnité qui s'exprime. Malgré nos différences, on trouve l'unité dans notre créolité. » (Homme, hindouisme, 40 ans)

Le rôle de la religion apparaît comme un puissant facteur de protection pour l'individu. C'est ce que confirme Meintel (2015) lorsqu'il mentionne le fait que les communautés religieuses sont des amortisseurs pour les migrants au Québec et qu'elles servent de facteur d'intégration dans le pays d'accueil. Il en va de même pour l'île de La Réunion où la religion est un grand facteur d'intégration puisqu'elle fait partie intégrante de l'éducation familiale réunionnaise pour une large partie de la population.

« La Réunion est une île croyante, il y a beaucoup de gens qui pratiquent une religion. Et, d'avoir des leaders religieux qui disent, l'autre c'est ton frère. Je trouve que ça a du poids. Tu peux avoir toutes les bonnes intentions du monde, mais si personne ne te dit d'accueillir l'autre comme un frère, ben tu ne le feras jamais. Du coup, il faut une voix qui te dise de vivre à fond ta croyance. » (Homme, catholique, 25 ans)

« Pour moi c'est oui, parce que je veux dire, dans chaque religion, ce sont des réunionnais. [...] Moi, je pense que toutes les religions peuvent apporter quelque chose. Après sous différentes formes. Après, pour moi, toutes les religions prônent l'amour c'est sûr. » (Femme, Pentecôtiste, 22 ans)

« J'imagine que oui, je n'ai pas vu de religion qui ne prône pas de message positif et contraire à l'humain. » (Homme, confucianisme, 70 ans)

« Tout à fait, puisque c'est la base depuis tant petit. On les a donnés cette éducation-là, cette manière de vivre, cette force qu'on nous donne. Et, enlever ça ; c'est juste impossible. Pour un réunionnais, on va dire que la religion représente 70% de sa vie. C'est énorme de dire ça, mais on a souvent les réunionnais quand ils ont un petit problème, tout de suite ils vont aller prier. Ils vont tout de suite dans des lieux de culte, faire des sacrifices ou faire des promesses, c'est un moyen de se ressourcer à chaque fois. » (Homme, hindouisme, 44 ans)

« C'est normal pour toutes les religions qu'il y ait un Dieu, et moi je me suis appuyé sur ce Dieu, même si ça me faisait mal, il me portait. » (Femme, Salut guérison, 53 ans)

« Dans ces moments, je ne sais pas, mais tout d'un coup, cet élan, je ne sais pas à quoi c'est dû. C'est le dernier arbre, la dernière marche à laquelle tu t'accroches. Et puis j'ai vécu ça, puis elle est partie. » (Homme, confucianisme, 51 ans)

Pour les croyants, les religions peuvent également être une source de tensions inter-individuelles, issues principalement des couples mixtes, notamment dans la façon dont ils vont élever leurs enfants, et surtout dans le choix de la religion à transmettre.

« Il y a quand même des verrous, bien que simple, ils existent. Par exemple, je veux me marier avec un non-musulman, quand on parle aux parents, ils sont déjà réticents au départ. Ce n'est pas la même culture pour commencer, comment il va percevoir chez nous... Après on commence à travailler, parce que chez nous il y a des couples mixtes et sincèrement il y a beaucoup plus dans l'autre sens... Il y a des femmes de chez nous qui se sont mariées avec des non-musulmans. Mais, il y a beaucoup d'hommes de chez nous qui sont mariés à des non-musulmanes. Mais le problème se pose quand il y a des enfants, ils ne savent pas sur quel pied danser. Après, ils finissent par se perdre et ne choisissent ni l'un, ni l'autre. » (Homme, musulman chiite, 67 ans)

Ce discours, qui montre une réalité de la société réunionnaise, fait aussi partie du « jeu » du « vivre-ensemble ». D'un côté, il y a cette volonté d'ouverture et de montrer au grand public cet

esprit de tolérance. De l'autre côté, il y a aussi cette volonté de préservation culturelle et culturelle au même titre que l'identité. C'est également pour cela que dans certains discours des fidèles enquêtés, ils sous-entendent quelque part que leur religion est la meilleure.

« Mais la plupart des religions disent : nous sommes la vraie religion. C'est la base, quel que soit le mouvement religieux, chrétien, hindouiste, monothéiste, polythéiste et tout c'est : nous sommes la vraie religion. » (Homme, Saints des derniers jours, 35 ans)

Ce « jeu » d'ouverture-conservation des religions produit un discours particulier de la part des croyants interrogés sur la religion pratiquée par autrui.

13.1.10 Discours sur la religion de l'Autre du point de vue des croyants

Lorsqu'il s'agit de parler de la religion de l'Autre, nous constatons que les croyants s'y connaissent peu. La plupart des discours sur la religion restent d'ordre appréciatif et peuvent se mesurer selon l'échelle suivante : Aucun avis, héritage culturel, le discours respectueux et enfin l'acceptation de la diversité.

Échelle d'appréciation	Verbatims
<p>Aucun avis</p>	<p>« Je n'en pense rien des autres religions » (Homme, catholique, 25 ans)</p>
<p>Héritage culturel (+) Les croyants mentionnent qu'il s'agit d'un allant de soi culturel et que la religion ainsi que la pratique religieuse font parties du patrimoine culturel réunionnais.</p>	<p>« Donc on peut dire que les religions présentes à la Réunion font partie pleinement de la culture réunionnaise. » (Homme, catholique, 25 ans)</p> <p>« Ben ça fait partie de l'héritage de La Réunion, il y a des origines différentes. Je ne suis pas dans le jugement, parce que c'est facile de juger. » (Homme, témoin de Jéhovah, 53 ans)</p> <p>« Je pense que les religions sont aussi un héritage d'une culture. Que ce soit pour les malbars qui viennent d'Inde, c'est un héritage de la culture qu'ils avaient là-bas, de leurs traditions. Pareil pour les Malgaches de Madagascar, un héritage des traditions et des croyances qu'ils ont là-bas. » (Homme, Salut guérison, 22 ans).</p>
<p>Discours respectueux (++) Au-delà de l'allant de soi culturel, il y a une forme de respect et de courtoisie envers la diversité religieuse</p>	<p>« Je regarde les autres religions avec bienveillance. » (Homme catholique, 25 ans)</p> <p>« [...] je respecte l'islam sunnite, je suis vraiment bien avec ça. [...] Ils sont libres, je n'ai aucune contrainte vis-à-vis d'eux. Je n'ai aucune opinion négative sur eux. » (Homme, musulman chiite, 67 ans)</p> <p>« Du coup, c'est les convictions des autres, je ne vais pas imposer ma conviction. Je vais parler de ma foi certes, comme tout le monde peut parler de sa foi, mais</p>

	après je vais les respecter. » (Femme, Pentecôtiste, 22 ans)
<p style="text-align: center;">Acceptation de la diversité (++++) Au-delà du discours respectueux, il y a une reconnaissance et une appréciation sincère de la diversité religieuse.</p>	<p>« Après j'accepte toutes les religions, je ne vais pas lui poser la question pour savoir s'il va à la messe. » (Homme, confucianisme, 51 ans)</p> <p>« Je suis content qu'ils soient là. [...] alors qu'à la Réunion, même quelqu'un d'origine tamoule ou quoi que ce soit, je peux lui dire oui Jésus-Christ...il saura, il aura une idée de qui c'est. » (Homme, Saints des derniers jours, 35 ans)</p> <p>« En fait, j'ai beaucoup d'amis musulmans. On est très proche dans la manière de vivre ou de fonctionner. Et au fond du cœur, j'ai toujours eu beaucoup d'attirances pour les musulmans... Ce que j'ai vu, ils ont toujours eu une grande sincérité... Mes meilleurs potes sont musulmans, ils ont des valeurs de vie, sincère et intègre, qui ne parlent pas pour ne rien dire, qui ont un cœur généreux... » (Femme, juive, 50 ans)</p>

La diversité religieuse n'apparaît pas comme un facteur dérangeant ou néfaste au principe de « vivre-ensemble », mais davantage comme un facteur de protection et de garantie de cohésion sociale. Le fait que toutes les religions puissent s'exprimer publiquement et sans crainte de représailles apaise les relations entre croyants. La reconnaissance de la part de la population de cette diversité religieuse donne une dynamique positive à cette mécanique interactionnelle. Cette reconnaissance est inscrite dans les principes de la laïcité en France. Les enquêtés font bien le lien entre l'apport des religions au principe du « vivre-ensemble » de l'île, cependant, ils ne font pas directement la liaison entre le « vivre-ensemble » et la laïcité.

13.1.11 La représentation de la laïcité dans le vivre-ensemble

13.1.11.1 La laïcité

Pour les croyants, le rôle de la religion est positif et constructif dans le maintien de la cohésion sociale et du « vivre-ensemble ». En revanche, le rôle de l'État dans le maintien de la cohésion sociale et dans le « vivre-ensemble » apparaît plus ambiguë. La laïcité, qui est un des piliers et garant de la liberté de conscience et la liberté d'expression des cultes, est à la fois plébiscitée et conspuée.

Elle est plébiscitée dans la mesure où les fidèles sont conscients qu'elle garantit la liberté religieuse et la liberté de conscience. La laïcité garantit la liberté de vivre tout simplement et sereinement, car elle est le résultat du triptyque républicain : liberté, égalité, fraternité. Ce sont des valeurs reconnues qui maintiennent l'équilibre du « vivre-ensemble » à La Réunion. Les croyants

reconnaissent l'utilité de la neutralité religieuse dans les institutions de l'État, évitant ainsi le prosélytisme d'une quelconque religion au détriment d'une autre.

« Donc moi la laïcité ça me convient, l'État est neutre. L'État fait appliquer la loi et l'ordre public et reconnaît la liberté de religion. Et, donc nous, c'est un cadre qui nous convient très bien. » (Homme, témoin de Jéhovah, 53 ans)

« La laïcité est une valeur fondamentale de la république et elle mérite d'exister. Car elle protège la liberté de croyance et de pratique. Ici à La Réunion on l'utilise avec une grande souplesse et une grande tolérance. Je dirais même que la laïcité à La Réunion est pleinement vécue. » (Homme, hindouisme, 40 ans)

« Mais ce que j'entends par laïcité, c'est le mixage de liberté, égalité et fraternité. Pour moi c'est la synthèse de ces trois-là, c'est pour cela que je le placerai bien en quatrième. Liberté, c'est la liberté d'expression, la liberté de culte, la liberté d'être soi. » (Homme, confucianisme, 51 ans)

« Je pense que c'est une bonne loi, dans le sens où chacun peut exprimer sa religion à l'égard de tous. Mais c'est aussi une loi je pense qui tend à protéger les gens d'une quelconque propagande. [...] Dans le sens où, par cette loi, elle permet qu'il n'y ait pas de propagande. Parce qu'il y a des religions, si elles le pouvaient en tout cas, imposeraient une propagande » (Homme, Salut guérison, 22 ans)

« Personnellement, je pense que la laïcité c'est laisser vivre chacun avec leur culte. Et, à La Réunion la laïcité est ancrée. Ce n'est pas parce que quelqu'un sort avec un bout de tissu sur sa tête, qu'un créole va dire « la pas bon ça » non pas du tout. Lui, il va comprendre, ça ne le gêne pas du tout. » (Homme, musulman chiite, 67 ans)

« Merci au gouvernement qui nous permet de pouvoir être libre dans nos convictions, dans notre foi. C'est déjà une bonne chose, il y a des personnes qui pensent que la laïcité empêche de pratiquer sa religion. Mais, on a bien vu que le gouvernement met en place des moyens pour que les gens puissent communiquer, puisse pratiquer leur culte comme ils l'entendent, sans déranger autrui. » (Femme, Salut guérison, 53 ans)

« À mon avis c'est ce qui maintient cet équilibre. C'est ça qui fait qu'il rassemble les gens dans le bon sens du terme, mais tu sais qu'il y a toujours des extrémistes. Même si lors de sa création, ça a été violent, mais c'est ce qui maintient l'équilibre chez nous. » (Homme, confucianisme, 70 ans)

Cependant, les croyants enquêtés restent plutôt sceptiques sur l'efficacité réelle du principe de laïcité. Pour eux, la laïcité est souvent mal comprise par le grand public et génère plutôt un effet inverse de celui escompté, diviser les gens au lieu de les rassembler. Souvent, cette laïcité mal comprise et mal utilisée a tendance à séparer le spirituel et le temporel plus que de raison par une application non réfléchie et non comprise de celle-ci.

« Il y aura toujours des gens qui ne comprendront pas la laïcité, d'autres qui ne veulent pas comprendre. Ils n'ont pas de connaissance de la laïcité, donc ça ne rassemble pas. [...] Il faut apprendre et pratiquer la laïcité pour pouvoir le démontrer et le vivre pleinement. » (Femme, Salut guérison, 53 ans)

« Au niveau national, en ce moment, elle a tendance à diviser les gens, pour ne pas dire les séparer, sans faire de vilains jeux de mot.⁶⁸ » (Homme, hindouisme, 40 ans)

« Moi je pense qu'elle contribue à rassembler, mais si on applique la loi sans réfléchir, elle va contribuer à dissocier, plutôt à mettre en désaccord au sein de la population et entre tous les individus, surtout pour La Réunion. » (Homme, musulman chiite, 67 ans)

Enfin, cette mauvaise compréhension et application ne serait pas compatible avec le mode de vie réunionnais qui accepte toute la diversité religieuse. Or, cette laïcité incomprise est utilisée comme une arme anti-religion, entraînant ainsi des faux débats et fausses oppositions entre laïques et laïcs⁶⁹. Il faut néanmoins relativiser sur les tensions suscitées par ce terme à La Réunion, et qui n'ont pas la même portée qu'en France métropolitaine. L'application de la laïcité à la Réunion s'est faite en 1911 de manière « pacifique » même si elle a connu quelques heurts entre le clergé catholique réunionnais et le gouvernement local. Ce n'est pas le cas de la France hexagonale, où l'application de la laïcité ne s'est pas déroulée sans heurts, pour ne citer que les biens du clergé catholique saisis par les pro-laïques. De plus, la laïcité a refait parler d'elle en 1989 pour la question du foulard dans un lycée. Enfin, la question de la laïcité à l'école s'est accentuée avec les différents événements survenus en France durant cette dernière décennie, fragilisant ainsi la cohésion sociale entre les Français métropolitains et ceux issus de l'immigration.

« Ça dépend comment on l'aborde cette laïcité. Puisque laïcité c'est un mot qui a des valeurs, des lois aussi mais dans le vécu c'est différent. Vous avez des intégristes de la laïcité aussi, c'est vrai que parfois, elle débouche sur des formes d'intolérance. » (Homme, témoin de Jéhovah, 53 ans)

« J'ai une vision du modèle national qu'on essaie de ramener ici et qui n'est pas du tout ajusté à notre propre territoire. À La Réunion, on a toujours eu des femmes musulmanes qui portent le voile et ça n'a jamais posé de problème et encore moins de questions. Et puis, il y a le modèle national qui dit ça, ce n'est pas vraiment la République. [...] Alors qu'en fait, la laïcité ce n'est pas l'absence de religion, c'est justement permettre aux gens de vivre leur religion comme ils en ont envie. Je trouve qu'on a une vision pourrie de la laïcité sur le plan national. [...] Mais, ce n'est pas le rôle de l'État de dire que vous n'avez pas le droit de porter le voile, vous n'avez pas le droit de faire ci ou

⁶⁸ L'enquête fait référence à la loi d'août 2021 sur la lutte contre les séparatismes religieux, dit loi sur le séparatisme religieux. Cette loi a beaucoup fait débat à l'Assemblée Nationale puisque ¾ de cette loi contenait des interdictions et restrictions qui vont à l'encontre même de l'article premier et second de la loi du 9 décembre 1905.

⁶⁹ Termes qui sont très souvent confondus et qui montre finalement l'ignorance de ceux qui en parlent. Laïque, fait référence à la séparation de l'État et des Églises. Laïc, fait référence aux fidèles pratiquants qui n'appartiennent pas au clergé.

ça. [...] Le problème, sur le plan national, il y a des personnes qui ont du poids et qui passent dans les médias. Et, ils disent des discours qui ne sont pas du tout bienveillants, alors qu'il n'y a pas lieu d'être. Après, il y a quelques-uns qui utilisent le voile en tant que symbole pour se sentir différent et l'utilise en tant que modèle d'opposition. Bref, c'est dans les deux sens. » (Homme, catholique, 25 ans)

« Je pense que la religion est différente, et qu'on ne peut pas appliquer la laïcité comme telle. On ne peut pas imposer ces règles parce qu'on est tous d'origine différente et qu'on le vit très bien. L'appliquer à La Réunion, c'est comme si qu'on interdisait de pratiquer la religion à La Réunion, dans notre bon vivre. Elle est appliquée à La Réunion, mais elle est légère contrairement à la métropole. On dit laïcité, parce qu'il faut le dire, on est français, il faut respecter le droit, mais il n'y a pas de laïcité à La Réunion. [...] On ne peut pas interdire à tout-va, surtout à La Réunion. On ne peut pas dire quelqu'un qui a grandi avec une manière de vivre, une culture de vivre que tout le monde respecte et lui imposer des règles. Je ne tolère pas, je ne peux pas interdire à quelqu'un à La Réunion de lui dire non, ne pratique pas cette religion parce qu'on est en France. Nous-mêmes, malbar, on marche dans les rues, on fait montrer à tout le monde. [...] Et, interdire les gens d'arriver comme un vrai malbar ou comme un vrai musulman, ce n'est pas la République pour moi. » (Homme, hindouisme, 44 ans)

« Pour moi la laïcité, c'est un peu un leurre. Dans la mesure où se dire laïque par opposition à religieux. Mais si le laïque se donnait la peine de comprendre le religieux, il verrait que le religieux n'est pas si religieux que ça. On est religieux dans sa sphère privée, on n'est pas religieux en dehors de ça. » (Homme, musulman sunnite, 62 ans)

13.1.11.2 Un des vecteurs de la laïcité : l'école

La laïcité est donc un terme qui nécessite encore des explications et clarifications auprès de la population, mais également au niveau des politiques locales et nationales. Le lieu par excellence où la laïcité se manifeste n'est autre que l'école. L'école est la chasse gardée de l'État et le premier lieu où la laïcité s'est appliquée. En 1881-1882, avec les lois Jules Ferry, l'école devient laïque, gratuite et obligatoire, le personnel enseignant est laïcisé en 1886. L'école est la première institution de l'État pour transmettre l'idéal républicain et préparer le citoyen de demain à faire nation (Renan, 1882). Concernant son rôle dans le « vivre-ensemble », là-encore, les avis sont partagés. D'un côté, l'école est un promontoire au « vivre-ensemble » et de l'autre, elle ne remplit pas ses missions et serait plutôt perçue comme un frein au « vivre-ensemble ».

L'école est un promontoire au « vivre-ensemble » selon les enquêtés parce que sa gratuité a permis l'ascension sociale par le principe méritocratique. L'égalité des chances permet à tous d'accéder à l'éducation, permet une cohésion sociale plus forte puisque chaque individu a la possibilité de se perfectionner et de se rendre utile à la société. De plus, son obligation et sa mixité ont permis la cohabitation de la diversité en rassemblant les gens d'un même quartier qui ne se fréquentent pas obligatoirement. La cour et les bancs de l'école ont donné des lieux de rencontre

à tous les élèves indépendamment de leurs appartenances religieuses et tout cela sur un même pied d'égalité. Le principe de vivre le même destin face au choix des futurs possibles s'inscrit donc dès l'entrée à l'école. L'inclusion par l'école participe ainsi à la construction de la représentation d'un « vivre-ensemble ».

« L'école de la République m'a donné des opportunités extraordinaires et quand on se déplace un peu dans le monde, en Afrique, en Asie ou autre, je sais ce que je dois à l'école laïque, gratuite et obligatoire (rires). [...] Mais, oui, je suis convaincu de ça. Ce n'est pas parfait, mais on essaie de transmettre le « vivre-ensemble », des valeurs et puis on a des élèves de toutes les origines et on travaille avec, il ne s'agit pas de privilégier telle ou telle catégorie. » (Homme, témoin de Jéhovah, 53 ans)

« Oui, puisqu'elle accepte tout un chacun, il y a une scolarisation de masse obligatoire. » (Femme, juive, 50 ans)

« Oui, puisqu'on se côtoie, il n'y a pas de ségrégation. Je remonte aux dernières décennies. Je pense qu'au début du siècle dernier, les premiers Chinois qui avaient passé le BAC c'était un Law-Thon et le premier Chinois qui a terminé l'école et fait une profession libérale, c'est le dentiste qui se trouvait à Alexis de Villeneuve. » (Homme, confucianisme, 70 ans)

« Oui c'est le lieu de rencontre privilégié. Tu habites dans le même quartier, tu te retrouves à l'école, et c'est dans la cour de l'école que tu partages la même vie, alors que tu as des origines, des sensibilités différentes... » (Homme, catholique, 25 ans)

« Mais c'est quand même à l'école de la République où on s'est tous rencontrés quelque part. Parce qu'avant, on avait les écoles franco-chinoises donc c'étaient les Chinois seulement. Je ne sais pas s'il y avait la même chose pour les musulmans ou autre. L'école de la République a quand même contribué à ce que l'on se rencontre dans une cour d'école. Quand on est marmaille, l'acceptation, elle est naturelle. Et, la cour de l'école, plus que l'école elle-même, a été un bon vecteur de diffusion du « vivre-ensemble ». » (Homme, confucianisme, 51 ans)

« Mais il faut reconnaître que l'école a une petite part de socialisation du fait que sur le banc de l'école, nous avons rencontré des Zarabs, des Chinois, des Comoriens... Mais ça, on l'avait déjà avant l'école... » (Homme, hindouisme, 40 ans)

« C'est-à-dire que quand on rentre à l'école, il y a des noirs, des blancs, des jaunes, des blanches si on veut et ça cohabite, il n'y a pas de problème. C'est depuis la tendre enfance qu'on baignait là-dedans. C'est-à-dire, notre chemin à l'époque, je m'en souviens, il y avait des créoles, des cafres, des malbars et ça ne posait pas de problème. On n'a jamais eu ce problème-là. Donc ça existe depuis la naissance, on ne va pas dire qu'on apprend. C'est comme on apprend le créole, là, on apprend le « vivre-ensemble », c'est exactement la même chose. » (Homme, musulman sunnite, 62 ans)

Lorsque l'on mentionne le « vivre-ensemble » et l'école, nous constatons que les enquêtés insistent énormément sur « la cour de l'école » et non l'école en elle-même. La cour de l'école

rassemble les diversités et les met en contact. En ce sens, l'école devient un lieu commun de rencontre, dont le but commun est d'apprendre ensemble. Or c'est ce qui est le plus décrié par les enquêtés lorsque l'on mentionne les apprentissages. Pour eux, l'école est assimilatrice et non intégratrice, car d'une part, elle n'apprend pas les gestes du vivre-ensemble, puisque ces fondements reposent sur un principe de compétition et non de coopération.

« Cela dit, d'un autre côté, l'école a tendance à stigmatiser les différences de niveaux des élèves. On n'est pas noté par rapport à nos propres capacités, on est noté par rapport à ce que la République a déclaré comme niveau moyen. Et, ensuite, on est enseigné aussi de la même façon. Si on étudie les intelligences, parce qu'il y a plus d'une façon d'apprendre [...]. » (Homme, Saints des derniers jours, 35 ans)

« Moi je pense que non. Parce que leur programme académique, ce n'est pas cela qui est le plus important, ça n'a pas vraiment joué sur la laïcité. S'ils avaient contribué autrement par les gestes, peut-être qu'il y aurait plus de laïcité et de vivre ensemble dans la République, aussi bien à La Réunion qu'en Métropole. » (Homme, musulman chiite, 67 ans)

De plus, l'école n'est pas véritablement partielle en matière de religion, puisqu'elle encourage les fêtes dites païennes comme Halloween, le Carnaval, etc. Cette impartialité s'accroît par le fait qu'il existe un certain parti pris chez des enseignants militants anti-religieux qui ne favorisent pas le vivre-ensemble par le non-respect des croyants.

« Après j'ai quelques réticences à l'école que je vois maintenant. Comment ça se passe, parce qu'il y a certaines choses qui peuvent toucher à la foi de l'autre, que ce soit chrétien, catholique ou musulman. Après nous, en tant que parents, en tant qu'enfants, nous sommes obligés de subir l'école. Je vais donner un exemple, la Noël. Moi, en tant que chrétienne, ça me convient moi, je fête Noël. Mais en tant que musulman, ça va toucher quand même à leurs croyances, à leur foi et tout. Et, surtout, que c'est dans le cadre de l'école, dans tous les cas, c'est l'école qui a autorisé cela. » (Femme, Pentecôtiste, 22 ans)

« J'ai eu l'occasion d'avoir certaines discussions à l'école. Surtout où ça commençait par : de toute façon, ma religion est vraie, la vôtre est fausse. J'ai même eu l'occasion de voir des professeurs qui pendant qu'on faisait... Bon, c'est malheureusement des professeurs d'histoire géo, parce qu'ils voient un peu ça, qui avait tendance à... Lorsqu'on étudiait sur Mahomet, à pointer ce que Mahomet faisait, enfin les erreurs qu'il avait faites. Lorsqu'on étudiait la 1^{re} guerre ou la 2^{de} guerre mondiale, à ne pointer le fait que par exemple, le pape était derrière certains dirigeants qui prônaient la guerre et tout. Et ça, je trouve que ce n'est pas juste de faire ça. » (Homme, Saints des derniers jours, 35 ans)

Le rôle de l'école n'est donc pas d'apprendre le « vivre-ensemble » à partir de la diversité religieuse pour les croyants. En revanche, elle donne tout aussi clairement une base commune à

travers les apprentissages tels que l'éducation civique et morale pour le citoyen de demain. C'est probablement cette nuance qui est difficile à saisir pour les croyants enquêtés.

13.1.12 L'interreligieux et le Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion vu par les croyants

Lorsque les enquêtés parle de « vivre-ensemble », certains mentionnent d'autres instances telles que le Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion.

« Mais c'est tous ces organismes comme le (Groupe de Dialogue Interreligieux de la Réunion), le (Diplôme Universitaire République et Religions) et toutes les choses qui se font, c'est là que le « vivre-ensemble » se met en place. Mais, je vois mieux le « vivre-ensemble » se mettre en place maintenant qu'avant. » (Femme, Salut guérison, 53 ans)

« Oui, elle se manifeste sous la forme d'une cohésion sociale, de cohabitation. D'ailleurs le GDIR est une bonne forme de vivre ensemble. » (Homme, hindouisme, 40 ans)

Nous avons déjà fait mention des rencontres interculturelles et interreligieuses qui sont pour les croyants « quasi inévitables » dans l'environnement réunionnais. Cette réalité tend à renforcer la représentation visible du « vivre-ensemble » à La Réunion.

13.1.12.1 Représentations de l'interreligieux par les croyants

Avant de s'intéresser à l'interreligieux et ses liens avec le « vivre-ensemble » à La Réunion, il est pertinent de s'intéresser à la compréhension et à la représentation qu'ont les enquêtés du terme « interreligieux ». À travers ce terme, l'ensemble des enquêtés expriment les concepts essentiels de partage et de mise en commun. Du point de vue des fidèles, l'interreligieux se définirait comme un moment de partage et d'échange et de collaboration entre les religions dans un but commun. Ce but commun peut également se trouver dans les bases communes de toutes les religions et la possibilité de pratiquer et de respecter plusieurs religions à travers le dialogue. Leurs actions et leurs comportements dépendent de cette représentation qu'ils ont de l'interreligieux :

« C'est entre les religions, c'est un moment où l'on partage sans avoir la prétention de convertir l'autre. Ensemble on peut parler plus fort sur la scène publique. » (Homme, catholique, 25 ans)

« Ça peut être pour moi, tel que je le comprends, des échanges entre les religions, de conviction, peut être de pratique. » (Homme, témoin de Jéhovah, 53 ans)

« Quand je vois ce mot, je vois la conception de collaboration. Pour moi, le mot qui définit ça, c'est la collaboration. La collaboration dans un but commun. » (Femme, Pentecôtiste, 22 ans)

« Trouver les bases communes qu'on a, et les utiliser. Il y a une image qu'on ne voit pas souvent dans ce cas-là, mais souvent c'est dans le cas des relations entre les gens et tout. » (Homme, Saints des derniers jours, 35 ans)

« Pour moi, ce serait « pour tous ». Tous ceux qui font partie du dialogue inter-religieux. Avoir la vision de rassemblement. » (Femme, Salut guérison, 53 ans)

« Pour moi l'interreligieux c'est une partie du dialogue. Je dirais avec une posture assez provocatrice que le culturel englobe le cultuel. Mais c'est faux, parce que ça dépend de quel culte on parle. Les cultes monothéistes, effectivement, mais les autres, je les connais très mal. » (Homme, confucianisme, 70 ans)

« Une pratique ou un respect de plusieurs religions. On va dire que les réunionnais sont interreligieux. Par exemple les malbars, on a été tous baptisés, on a tous une origine catholique et une origine malbar. Donc, je pense que l'interreligieux c'est bien le terme employé ici. » (Homme, hindouisme, 44 ans)

13.1.12.2 Vision de l'interreligieux sur le territoire

Leur représentation du terme « interreligieux » repose sur un idéal de rencontre harmonieuse et constructive entre les différentes religions présentes sur le territoire. Cette représentation se retrouve en grande partie sur le territoire sous différentes manifestations. Pour l'ensemble des enquêtés, l'interreligieux se manifeste par l'entente des religions et la présence du Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion. En revanche, pour quelques-uns des enquêtés, cette entente relèverait d'une mascarade et d'une façade afin de continuer à faire prospérer l'image positive du « vivre-ensemble » à La Réunion : La Réunion, la terre aux mille visages, paysages et religions.⁷⁰

- Discours positif sur l'entente entre les religions (++) :

« Oui, ça fonctionne plutôt bien. On voit qu'il y a un Groupe de Dialogue Interreligieux qui marche par mal. Pendant le confinement il était à la télé, afin de partager un moment commun qui était sympa. Souvent ils écrivent des lettres, participent à des événements. » (Homme, catholique, 25 ans)

« Je pense que oui, puisque finalement il y a un groupe de dialogue interreligieux. Finalement, comme ce groupe existe avec plusieurs sommités religieuses diverses que variées. C'est que derrière, il y a l'idée du « vivre-ensemble », s'il y a un programme, on fait ensemble. Une fois à la mosquée on avait invité le GDIR, ils étaient pas mal à venir pour assister à une causerie. C'est arrivé par exemple le jour de la naissance du prophète, là on a invité tout le monde. » (Homme, musulman chiite, 67 ans)

⁷⁰ <https://www.lesflamboyants-dumee.com/lile-intense-vivre-ensemble-unique/>
<http://www.terra-mundi.com/decouvrez-nos-sejours/itinerances/7774-la-reunion-l-ile-aux-mille-visages.html>

« Il y a un respect mutuel. Honnêtement, je n'ai jamais vu un autre avoir un préjugé ou un jugement sur l'autre. Après, c'est humain d'avoir une opinion différente de l'autre, mais c'est un respect mutuel. » (Homme, hindouisme, 44 ans)

« Oui, elles s'entendent plus ou moins bien. Il n'y a qu'à regarder dans les autres pays, ici on n'a pas de guerre de religion. » (Homme, hindouisme, 40 ans)

« Dans le cas du Dipavali, il n'y a personne pour empêcher les malbars de faire leur défilé. Quand on est à l'église, il n'y a personne pour empêcher de faire notre culte. Quand les musulmans se réunissent à la mosquée il n'y a personne pour les empêcher. A contrario, ce n'est pas le cas dans d'autres pays, et donc comparé à d'autres pays, oui. Il y a un « vivre-ensemble » au niveau des communautés religieuses. » (Homme, Salut guérison, 22 ans)

- Discours neutre sur l'entente entre les religions (+) :

« Elles se tolèrent, j'ai envie de dire. Je veux dire qu'une synagogue a le droit d'exister, les mosquées ont le droit de faire sonner le minaret, ça ne dérange personne. L'église fait sonner ses cloches, tout va bien. » (Femme, juive, 50 ans)

« Franchement, dans ce que j'en vois, oui, Mais je ne suis pas spécialiste, mais dans le vécu que j'ai, je vois quand même une forme...je ne vois pas de tension religieuse, mais après derrière je ne sais pas. Mais en tant que spectateur lambda, oui, il me semble qu'elles s'entendent bien. » (Homme, témoin de Jéhovah, 53 ans)

« Oui mais j'imagine que c'est plus intellectuel que spontané, il faut que ça devienne naturel. Ce n'est pas tant la religion qui est un mode de vie, mais c'est l'humain qui m'intéresse. La finalité de tout ça c'est de se retrouver. » (Homme, confucianisme, 70 ans)

- Discours sceptique sur l'entente entre les religions (-) :

« Bon, moi, ça m'avait fait beaucoup rire, je vais être honnête. Quand j'ai vu l'année dernière, je crois, un défilé avec tous les représentants religieux. Je crois qu'il y avait monseigneur Aubry, il y avait aussi la religion musulmane et tamoule je crois. Et du coup quand j'ai vu ça, je me suis dit que c'est bien, tant mieux ! Mais, est-ce que c'est vrai ? Est-ce qu'ils sont honnêtes ? » (Femme, Pentecôtiste, 22 ans)

« Moi je dirais c'est une entente de façade, pour les médias, etc. Mais, ce n'est pas ça pour moi, ça doit être beaucoup plus profond que ça. Je trouve que les gens, les communautés en fait, ils vont augmenter leur but, si ce n'est pas pratiquer leur religion et tant que tel, mais vraiment assumer leur religion. Mais, à vouloir augmenter leur taux d'audimat, ils sont branchés sur leur audimat plutôt que d'augmenter leur nombre de zouaves, si on peut dire aller plutôt en profondeur dans la religion. » (Homme, musulman sunnite, 62 ans)

13.1.12.3 Mise en œuvre de l'interreligieux par les croyants

Les enquêtés, bien qu'ayant une vision positive sur l'entente des religions, restent pour certains sceptiques sur l'intention de cette inter religiosité et sur la sincérité des actions menées par le Groupe de Dialogue Interreligieux. La pratique de l'interreligieux des croyants serait plutôt superficielle puisque, selon eux, l'interreligieux est encore peu visible et timide sur le territoire. Lorsque nous leur avons posé la question sur l'intérêt qu'ils portaient à s'ouvrir au dialogue interreligieux, ils ont pris conscience à ce moment-là qu'ils n'avaient pas de volonté spécifique pour mener cet exercice. Or, ils habitent tous à La Réunion, dans un territoire où la diversité culturelle et culturelle est inévitable.

« Euh... Pas vraiment en fait. Je crois que je n'ai jamais fait ça. Eh ben, c'est grave... je n'ai jamais pensé, c'est grave en effet. J'aurais dû y penser. Je n'ai jamais fait ça de ma vie. Je pense que c'est par manque de temps, mais je ne serais pas opposé à l'idée d'y aller (visiter les lieux de culte). » (Homme, catholique, 25 ans)

« Vous savez, il ne s'agit pas, vous savez... Dans les témoins de Jéhovah, on n'est pas spécialement dans une démarche œcuménique. » (Homme, témoin de Jéhovah, 53 ans)

« Après, c'est vrai de moi-même, c'est vrai que peut être je n'irai pas. Mais après, si c'est par rapport à une amie, j'irai. [...] La religion tamoule, je n'ai jamais assisté. J'ai une tatie qui est tamoule, mais je n'ai jamais eu l'occasion d'y assister, même pas par curiosité. » (Femme, Pentecôtiste, 22 ans)

« Hormis ça, je n'ai vu personne d'autres confessions assister où venir à la synagogue. » (Femme, juive, 50 ans)

Ce manque d'intérêt pour l'inter religiosité peut s'expliquer par le fait que l'ensemble des enquêtés n'ont jamais reçu d'enseignement spécifique comme l'éducation interculturelle et interreligieuse dans leurs écoles religieuses respectives. L'absence d'enseignement spécifique ne permet pas d'ancrer l'interreligieux dans les consciences. L'enseignement de l'interreligieux semble « absorbé » dans les autres enseignements théologiques concernant surtout l'Amour du prochain, sans d'autres apports spécifiques à l'interreligieux.

« Bonne question ! Le catéchisme c'est un peu, pour rien en fait. Au diocèse de La Réunion ce qui est proposé, c'est la base. C'est des principes de base. Quand je regarde le catéchisme, qu'est-ce que j'en ai gardé ? Pas grand-chose. Ça te permet de valider les paliers basiques des sacrements d'initiation chrétienne. » (Homme, catholique, 25 ans)

« Pas spécialement, franchement pas spécialement. Si ce n'est dans l'idée de si on prend les principes au niveau de la Bible, sur la tolérance, sur le fait de s'aimer etc. » (Homme, témoin de Jéhovah, 53 ans)

« Non, pas du tout. À l'époque, nos aïeux, nos grands-parents n'avaient pas encore cette culture du vivre ensemble. En tout cas, à Madagascar, je ne voyais pas encore et je l'avoue. » (Homme, musulman chiite, 67 ans)

« C'est vrai que ça fait longtemps...j'ai un doute. Je ne sais plus si c'était pendant cette période-là. Quand on parlait des histoires de la Bible, souvent on était confronté à des histoires comme Jésus et la femme samaritaine. » (Femme, Pentecôtiste, 22 ans)

« Non, il n'y a pas besoin de les avoir. Enfin, quand j'ai dit qu'il n'y a pas eu besoin, on étudiait les valeurs par exemple. Il y a un chapitre qui me vient à l'esprit où on étudie la foi, l'amour, envers les autres, l'obéissance, l'humilité, la charité justement. Là on étudie un peu ces choses-là. Et, ce qui est intéressant dans ce verset-là, où il nous dit ben, ce sont ces choses-là qui nous qualifient pour travailler pour Dieu. Et donc, juste en étudiant les choses on obtenait ces valeurs. » (Homme, Saints des derniers jours, 35 ans)

« Non. Peut-être que ça ne me captivait pas. Je n'étais pas intéressée, parce que c'est vrai que quand on a le cœur ouvert, on reçoit tout. Peut-être que j'avais le cœur fermé et que je ne voyais pas. Je n'avais pas les yeux, ni les oreilles. Je pense que c'est à partir du D.U. où il a ouvert mon esprit. » (Femme, Salut guérison, 53 ans)

« Non, à l'époque surtout, je parle des années 50-60. C'est pour ça qu'il faut connaître l'histoire de La Réunion, et notamment l'histoire des fondements des temples chinois. Ce que disent les journaux de l'époque. Je t'assure que les quotidiens de l'époque, il y avait un quotidien qui s'appelait le « cri du peuple ». Un journal facho de chez facho, ils ont balancé de ces trucs et tous les jours. À l'époque c'est vrai que la fête durait six mois, les Chinois jouaient au majong, ils faisaient du boucan, les chiens aboyaient, mais l'administration ne disait rien, par rapport aux fumeries d'opium. » (Homme, confucianisme, 70 ans)

13.1.12.4 Le Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion vu par les croyants

Les croyants des différentes religions ont une opinion mitigée du Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion, car il s'inscrit, d'une part, dans un dialogue constructif et tous les religieux peuvent parler d'une voix commune. D'autre part, les croyants restent sur leur réserve quant à la portée des actions interreligieuses de cette association sur la population réunionnaise.

Ce groupe de dialogue incarne et symbolise le vivre-ensemble en rassemblant des personnes d'origines diverses, de plus, il fait tomber les barrières des préjugés entre les différentes religions. Enfin, il apparait comme un socle solide d'une société en paix pour l'île, il est une interface entre le politique et les communautés religieuses garantissant un lien fort entre État et Religion tout en respectant la loi du 9 décembre 1905.

« Je trouve que oui, avec le dialogue interreligieux. Ça a ouvert chaque religion, chaque institution depuis l'apparition du GDIR. Peut-être qu'avant je ne voyais pas, mais depuis qu'on voit les sorties entre chaque religion, un dialogue interreligieux et tout ça, ça permet cette ouverture et cette connaissance. C'est utile à La Réunion. Ça

permettra de regarder au-delà, de partager les convictions, et de voir les besoins tout autour, d'avoir la conscience d'un changement. Et c'est normal qu'il faille ça, puisque si chacun reste de son côté, s'il n'y a pas cet organisme, je n'ai pas vu grand-chose puisque je ne suis pas membre. Mais, je sais que si on dialogue, on partage et on écoute, que chacun amène sa contribution pour une meilleure tolérance. » (Femme, Salut guérison, 53 ans)

« Oui, pourquoi pas. Je pense qu'ils sont plus liés par un message d'amour. Je pense qu'ils parlent le même langage. C'est bien de voir qu'il n'y ait pas de frontières, que les choses ne sont pas barricadées et qu'il n'y a pas de mur entre les religions. Bien évidemment, on ne parle pas de mélanger les religions, mais ça permet de se connaître et de pouvoir répondre aux questions des fidèles. » (Femme, juive, 50 ans)

« C'est une façon de faire valoir notre coutume locale. C'est une façon de faire connaître qu'aucune religion n'est meilleure que l'autre. C'est qu'il y a de l'amour, il y a quelque chose de profond en eux, qu'ils veulent donner et faire avancer les choses. [...] Honnêtement, si ça permet de faire découvrir les valeurs, ou bien d'enlever les mauvaises images. Par exemple, les malbars on avait une mauvaise image d'eux, on les prenait pour des sorciers, on avait peur d'aller au temple. Et donc s'ils montrent que tout cela n'est pas vrai, qu'ils donnent une image différente de tout ça, je trouve que oui, c'est utile. » (Homme, hindouisme, 44 ans)

« Le GDIR est nécessaire dans le sens où elle est la liaison et l'interface entre les administrations et les communautés religieuses. Elle est nécessaire pour faire avancer les petits rites. » (Homme, hindouisme, 40 ans)

« Le GDIR au départ pour moi, c'était juste du folklore et tout, mais je suis revenu sur mon point de vue. Ils ont une raison d'exister et au contraire c'est un socle solide que l'on a à La Réunion, et qu'il faut continuer à l'alimenter. Maintenant, au-delà de la religion, je peux inclure la culture, le patrimoine et tout ce qui fonde une société, eh bien je vais y aller. C'est pour ça que depuis, le GDIR viennent à nos travaux, puisque au départ on avait fait sans eux. » (Homme, confucianisme, 51 ans)

« Mais sur certains sujets, il faut parler d'une voix commune. Quand il faut parler de paix, de liberté des peuples, des libertés fondamentales et tout, il faut parler d'une voix commune. Parce que pense qu'on porte un message qui est commun. C'est un message où l'homme est libre et d'une société égalitaire. Finalement, les gens croyants sont de moins en moins présents et un Groupe de Dialogue Interreligieux, ça met la lumière sur une réalité. Quand on voit les candidats pour les élections présidentielles, ils viennent à La Réunion et ils rencontrent le GDIR. Ça a du sens, il y a une bonne partie des gens qui croient et qui existent et donc qu'il faut les entendre. » (Homme, catholique, 25 ans)

Au-delà de ces aspects positifs, les enquêtés restent cependant sur leur réserve et restent sceptiques sur le Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion. Ce scepticisme met bien en avant le fait que l'interreligieux n'est pas encore suffisamment développé à La Réunion. Le GDIR ne représenterait pas toutes les branches religieuses présentes à La Réunion, faisant de lui une association qui n'est pas tout à fait représentative des religions. Enfin, le GDIR, en plus d'être un rassemblement de personnes et non de religions, avec des membres vieillissants, n'aurait pas encore de relève pour continuer la démarche interreligieuse.

« Nécessaire pour quelles raisons ? Si c'est pour le vivre ensemble, je pense que oui... Je pense que c'est utile. Après, j'ai aussi mon opinion par rapport à l'interreligieux. Je me dis s'ils sont honnêtes, s'ils sont vrais les uns envers les autres, moi, ça me va. » (Femme, Pentecôtiste, 22 ans)

« Ce groupe existe déjà à La Réunion vu que visiblement il y a des rencontres entre les différentes religions... Est-ce que c'est vraiment utile ? Je me réserve le droit de répondre (rires). » (Homme, témoin de Jéhovah, 53 ans)

« Mais cela dit, il y a eu plusieurs fois où je voyais qu'il y avait des...réunions des différents dirigeants. Ils se voyaient, ils parlaient un peu des choses, je sais que ça il y a eu. Je me rappelle par contre à l'époque, quand j'étais jeune, je me disais : c'est un peu bête qu'ils ne nous invitent pas. » (Homme, Saints des derniers jours, 35 ans)

« C'est fragile, je t'avais expliqué avec cette histoire de génération. J'ai eu l'occasion de participer au repas avec Emmanuel Macron quand il était candidat à la présidence, justement avec le GDIR. [...] Et là, j'explique que je ne suis pas là pour participer à la discussion autour et avec le groupe de dialogue interreligieux, mais j'ai quand même un avis sur tout ce que l'on s'est dits. Là, je vois beaucoup de sourires, on se connaît tous, on s'adore mais quelle est la moyenne d'âge autour de la table ? Et pour moi, j'étais déjà sur la problématique de la transmission. » (Homme, confucianisme, 51 ans)

Les croyants interrogés sont en accord avec l'existence et l'éthique du GDIR. Cependant, ce qui est reproché à cette association interreligieuse c'est son utilité profonde et son impact dans la vie quotidienne du réunionnais. Il faut cependant relativiser les griefs à l'encontre du groupe de dialogue, puisque l'ensemble des enquêtés n'a jamais été sensibilisé ou formé à l'inter religiosité.

Dans ces conditions, ils ne sont pas forcément réceptifs aux actions et à l'initiative du Groupe de Dialogue Interreligieux. Bien plus qu'une idéologie, l'interreligieux est avant tout une pratique qui doit être conscientisée et vécue par des actions concrètes. Cette pratique de l'interreligieux est expliquée à travers les expériences racontées par ces deux croyants. De plus, au-delà de l'aspect religieux et de l'interreligieux, ils nous livrent une expérience humaine et sincère que nous qualifions de « perle de sagesse ».

Perles de sagesse de (Homme, musulman chiïte, 67 ans)

« Et ce que j'ai compris avec le temps, c'est que **la sagesse ne s'achète pas dans les supermarchés ou en pharmacie et encore moins avec l'âge, mais avec un travail intérieur constant.** »

« **Je pense qu'il faut être sincère dans la vie, il faut être honnête.** Aujourd'hui ils gardent une bonne image de moi. Dieu merci, quand je rencontre mes frères sunnites ils sont contents, ils sont heureux de me voir. On a eu ce comportement, il faut savoir donner pour pouvoir prendre et avoir dans la vie. Et, il faut toujours un sacrifice pour pouvoir obtenir quelque chose. »

« **Avoir de l'argent sans respect, cela n'a aucune valeur. Avoir une grande famille sans respect, cela n'a aucune valeur. Avoir tout le bien matériel sans respect, cela n'a aucune valeur.** Rien que le respect sans avoir tout ça, c'est qu'on a tout eu dans la vie. »

« Elle me dit que cette personne est bien habillée par exemple. Je lui dis que s'il s'habille bien c'est pour montrer aux autres, mais tu n'as pas vu son cœur. Si cette personne t'a demandé quelque chose, c'est que son honneur, il l'a mis dans ta main. Tu sais que demander à quelqu'un qu'on a besoin de tel ou telle chose, **ce n'est pas facile pour un être humain, même pour le plus petit, quand il tend sa main c'est que tout son honneur, il l'a mis devant toi.** »

Perles de sagesse de (Femme, Salut guérison, 53 ans)

« Et c'est là, que je me suis dit que **j'allais me consacrer à aller là où les gens ont besoin de moi.** Là, où le petit peu que je sais faire sera utile pour moi. »

« C'est ce que je voudrais transmettre, l'amour inconditionnel. Puisque ce qu'il a fait pour moi, tout ce que Dieu a mis dans mon cœur, c'est un changement radical. Je ne pensais pas un jour être comme ça, alors que je n'étais pas une personne qui pensait à l'autre avant. **Mais, maintenant, c'est l'autre qui passe avant, c'est autrui qui passe avant, et c'est ça qui a chamboulé ma vie.** »

C'est à travers leurs expériences que sont nées ces maximes de sagesse. Vivre leur foi pleinement en accord avec la diversité religieuse est probablement la plus grande forme d'expression du vivre-ensemble interreligieux. Nous constatons également que pour les croyants, la religion recouvre tous les aspects de leur vie, et pour le meilleur dans les deux dernières citations.

13.2 Le public officiant

Présentation du public des officiants

Dans le cadre de notre terrain sur le religieux, nous avons choisi de mener une approche auprès de treize officiants des cultes présents sur le territoire de La Réunion. Le religieux a une place forte dans l'histoire de cette île et son rôle est constitutif de la culture réunionnaise. De ce fait, approcher les officiants est l'un des moyens les plus efficaces pour comprendre le lien entre le religieux et le « vivre-ensemble ». L'ensemble de nos enquêtés nous ont reçu dans leur lieu de culte. À cette occasion, nous avons eu l'opportunité de visiter ces lieux du sacré, agrémentée d'explications sur les significations et les rites pratiqués par ces officiants. Certaines enquêtes se sont terminées dans les bureaux réservés aux officiants, dans lesquels nous avons reçu de la part de certains officiants des brochures et livres portant sur leur religion (voir Annexe A)

Sexe	Obédience	Âge
Pasteur	Église de Jésus Christ des saints des derniers jours (ESJD)	80 ans
Pasteur	Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours (ESJD)	54 ans
Pasteur	Mission Salut et guérison	38 ans
Pasteur	Mission Salut et guérison	58 ans
Prêtre	Hindouisme	32 ans
Swami	Hindouisme	66 ans
Rabbin	Judaïsme	37 ans
Imam	Musulman sunnite	33 ans
Imam	Musulman sunnite	40 ans
Imam	Musulman sunnite	43 ans
Imam	Musulman chiite	40 ans
Moine	Bouddhiste	64 ans
Prêtre	Catholique	50 ans
Moyenne d'âge		47,2 ans
Âge médian		40,5 ans

13.2.1 Le « vivre-ensemble » du point de vue des officiants : les représentations

Lorsque nous interrogeons le public des officiants sur la définition du « vivre-ensemble » et plus précisément leurs représentations de ce terme, nous constatons que la dimension religieuse dans le « vivre-ensemble » n'est pas expressément mise en avant. Les représentations des officiants portent davantage sur les différents aspects de la société. Pour les officiants, la notion

de vivre ensemble n'interfère pas en priorité avec la sphère religieuse, mais davantage avec des faits de société. Afin de saisir l'ensemble des représentations du « vivre-ensemble », nous l'avons traité en trois parties : les facteurs à l'origine du « vivre-ensemble », leurs représentations et la qualité du « vivre-ensemble » à La Réunion.

13.2.2 Les facteurs à l'origine du « vivre-ensemble » selon les officiants

Les officiants interrogés mettent en avant trois facteurs potentiels qui seraient à l'origine du « vivre-ensemble » : le tempérament des habitants des îles et sa nature au contact facile, la présence de la diversité religieuse et les liens familiaux.

13.2.2.1 Le tempérament des habitants des îles et sa nature au contact facile

Lorsque nous faisons référence au tempérament ilien, il faut comprendre qu'il s'agit pour les officiants d'une aptitude des habitants de l'île de La Réunion à s'ouvrir chaleureusement aux autres. Ce tempérament est justifié par ces deux enquêtés lorsqu'ils affirment que l'île de La Réunion est une terre d'accueil et que ses habitants sont, par extension, des personnes accueillantes :

« [...] Quand je suis arrivé la première fois à La Réunion, j'ai ressenti une terre d'accueil. Donc, je pense qu'on est des privilégiés de vivre ici, parce qu'on a vraiment cette possibilité de se sentir accueilli, on a cette capacité de développer ce « vivre-ensemble ». » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 54 ans)

« Ce qu'on a constaté à La Réunion, c'était l'accueil des gens...la chaleur [...] peut être un peu craintif au départ les gens, mais dès qu'ils vous ont adoptés, c'est le cœur qui est ouvert [...] je pense que le réunionnais est accueillant [...]. » (Pasteur, Mission Salut et Guérison, 58 ans)

C'est deux officiants ne sont pas nés à La Réunion, mais ils vivent depuis une trentaine d'années sur l'île, faisant de La Réunion leur terre d'adoption. Il est intéressant de souligner l'âge de ces deux officiants (54 et 58 ans) qui mentionnent « l'accueil des Réunionnais » à leur époque. De même, un officiant plus jeune confirme ce contact facile à son époque. Bien qu'il y ait une génération entre ces officiants, le constat de « l'accueil des Réunionnais » restent le même. Ce jeune officiant, ayant, lui aussi, vécu une partie de sa jeunesse en France hexagonale, fait la comparaison entre les deux territoires sur la qualité des relations à l'Autre, lorsqu'il dit :

« [...] j'ai été en métropole pendant 13 ans, et la relation avec les autres ethnies ne se fait pas de manière aussi fluide qu'à La Réunion. » (Pasteur, Salut et Guérison, 38 ans)

Cette capacité à s'ouvrir facilement aux autres apparaît dans l'esprit de nos enquêtés comme une nature profonde, tel un tempérament spécifique aux Réunionnais, dont les fondements seraient en lien avec le contexte géographique et naturel de l'île. L'éloignement géographique des grands continents, isolés par des frontières naturelles bordées par l'océan Indien, semble avoir pour effet chez les habitants de l'île, le développement d'aptitudes relationnelles comme ouverture à l'Autre. Qualités nécessaires aux îliens pour survivre d'une part et construire une société viable d'autre part.

13.2.2.2 La présence de la diversité religieuse

Pour les officiants, le second facteur qui serait à l'origine du vivre-ensemble est en lien avec la présence d'une forte diversité religieuse en contact. La « présence de la diversité religieuse » s'exprime d'abord par la visibilité des expressions religieuses dans l'espace public, puis par le fait que ces expressions religieuses rejoignent le patrimoine culturel de la Réunion. Ils l'affirment ainsi :

« Il faut savoir qu'à La Réunion, on a la religion malgache ou le culte des ancêtres, c'est quelque chose de très présent à La Réunion, peut-être qu'on ne le voit pas, mais dans la culture réunionnaise, c'est **bien ancré**. » (Imam, musulman sunnite, 31 ans)

« [...] quand c'est la période de la marche sur le feu, tout le monde connaît. Quand ça arrive le carême catholique, même le malbar fait le carême catholique. Quand ça arrive, la période de ramadan, c'est la même chose, **c'est ancré** à La Réunion. Tous les réunionnais connaissent, même les Chinois quand ça arrive le nouvel an tamoul. C'est tellement divulgué 365 jours par année, 365 jours en fêtes, c'est ce qui permet le « vivre-ensemble » à La Réunion. À chaque religion sa période et c'est ça le vivre ensemble. » (Officiant, Hindou, 32 ans)

« Je pense que la religion fait partie de la société et quand effectivement, elle fait partie de la société, automatiquement, elle fait partie de la culture. Il y a ce qu'on appelle la culture religieuse et à La Réunion, on est très riche dans cette culture religieuse avec les différents apports que l'on a. » (Swami, Hindou, 66 ans)

Les propos de ces enquêtés sur le fait religieux « ancré » dans la culture réunionnaise viennent appuyer le constat de Rafidinarivo et Malbert (2015) lorsqu'ils affirment que : « La relation à Dieu est forte, vivante et populaire. Avec les croyances, pratiques, édifices, cérémonies, objets de cultes, elle constitue un patrimoine matériel et immatériel territorialisé indéniable. Selon Mgr Aubry, « la religion constitue le patrimoine de La Réunion » (p.289). Les propos des officiants ainsi que le

constat de Rafidinarivo et Malbert (2015) permettent de mieux appréhender les effets positifs issus de ces faits religieux en contact « ancrés » dans la culture réunionnaise, à savoir le développement de deux valeurs chez les réunionnais : la tolérance et le respect mutuel. En effet, pour les officiants, la présence de la diversité religieuse qui cohabitent harmonieusement, permettent de générer une tolérance et un respect mutuel comme nous l'affirment ce prêtre hindou et cet imam :

« On dit souvent que La Réunion porte bien son nom par rapport à ça. L'histoire a voulu qu'on s'appelle La Réunion et nous on réunit toutes les traditions religieuses qui sont ici présentes en les respectant. [...] mais heureusement dans la mentalité réunionnaise » (Swami, Hindou, 66 ans)

« [...] j'ai côtoyé énormément de non-musulmans dans différents endroits. [...] je vois clairement que ces personnes non rien contre le musulman si celui-ci fait preuve de tolérance et d'acceptation vis-à-vis de l'autre. Si tu veux que quelqu'un s'ouvre à toi, il faut que tu sois ouverte à cette personne. » (Imam, musulman sunnite, 33 ans).

13.2.2.3 Les liens familiaux

Enfin, cette tolérance et ce respect mutuel, ainsi que le tempérament des habitants de l'île, sont intégrés dans la qualité des liens familiaux, dernier facteur qui serait à l'origine du « vivre-ensemble » pour les officiants. Lorsque les officiants parlent des liens familiaux, ils font avant tout référence au métissage à l'origine du peuplement et du brassage ethnique très présent à La Réunion :

« La première population de la Réunion, par le métissage [...] les Français qui sont arrivés avec les Malgaches, les Malgaches ont leur culture malgache et les Français leur culture française, donc il y a eu déjà ce vivre ensemble au niveau culturel [...] » (Swami, hindou, 66 ans)

Les mariages mixtes sont considérés par les officiants comme le socle solide du vivre-ensemble, réunissant à la fois par hybridation, les cultes, les cultures et les êtres humains à travers le rite commun du mariage :

« On peut voir au temple des personnes qui se marient, par exemple, la femme est pratiquante et l'homme non. Mais, ce n'est pas pour autant qu'on ferme la porte. [...] le malbar lui-même, il pratique la religion tamoule et il pratique le catholique [...] je pense que c'est ce qui fait la plus grande force à La Réunion. » (Officiant, Hindou, 32 ans)

« On vivait ensemble, parfois avec des mariages mixtes, parfois des mariages pas mixtes etc. [...] bien souvent les communautés sont imbriquées par les mariages et les vies communes. » (Swami, Hindou, 66 ans)

Les liens familiaux construits à partir des mariages interculturels et interreligieux ancrent le fondement de la société réunionnaise. Plus particulièrement entre le catholicisme et de l'hindouisme. Ces liens familiaux érigés sur ces rapports de proximité entre les religions servent de valeur refuge et de protection, comme l'affirme cet officiant :

« [...] Le « vivre-ensemble » familial reste quand même, ça existe à La Réunion. Il y a une importance qui est accordée à cela [...] nous pouvons avoir des activités ensemble, avoir une entraide, nous pouvons avoir ensemble une entente plus facilement [...] parce qu'on est plus proche, on est plus près, on vit le plus souvent avec la famille qu'avec les autres. Donc à La Réunion, je pense que c'est assez courant, les gens ont une famille plus ou moins élargie et ça compte. » (Pasteur, Église des Saints des derniers jours, 80 ans)

Le principe de la famille élargie comme mentionné ci-dessus s'applique particulièrement bien à La Réunion. Son territoire étant très limité, nous trouvons facilement des familles élargies (oncle, tante, cousin germain etc.) occupant un même quartier. Cette promiscuité renforce ainsi le facteur de protection familial.

Pour les officiants des cultes présents à La Réunion, le « tempérament des habitants des îles », la « diversité religieuse » et « liens familiaux » sont à l'origine du vivre-ensemble à La Réunion. Bien qu'exprimés sous différentes formes, nous retrouvons trois principaux facteurs majeurs à l'origine du « vivre-ensemble » :

- Le facteur historique : à travers l'histoire du peuplement et l'évolution de la société réunionnaise
- Le facteur géographique : par la promiscuité, l'insularité, et l'isolat avec les grands continents
- Le facteur biologique : par le mariage, le métissage et le brassage ethnique sur un petit territoire

Après avoir relevé les facteurs à l'origine du « vivre-ensemble » chez les officiants, il est pertinent de s'intéresser à leurs représentations.

13.2.3 La représentation du « vivre-ensemble » du point de vue des officiants

Pour les officiants, s'exprimer sur l'origine du « vivre-ensemble » a été un exercice aisé, car leurs réponses étaient spontanées. En revanche, lorsqu'il s'agit de définir le terme « vivre-ensemble », les réponses n'ont pas été aussi instantanées. De même, lorsque nous leur avons demandé de synthétiser leur définition en un mot ou une expression, le temps de réflexion a été plus important. Les réponses que nous ont données les officiants ont été réparties en trois catégories : les valeurs communes, les capacités individuelles et un mode de vie bienveillant.

13.2.3.1 Les valeurs communes

Les valeurs communes, telles que le respect et la tolérance, sont les plus souvent cités par les officiants pour définir le « vivre-ensemble ». Ces valeurs sont à la fois religieuses, humaines et universelles. Pour Schwartz (2006), les valeurs sont essentielles dans l'interaction humaine « [...] parce qu'elles trouvent leur source au moins une des trois nécessités de l'existence humaine, auxquelles elles répondent. Ces nécessités sont : satisfaire les besoins biologiques des individus, permettre l'interaction sociale, et assurer le bon fonctionnement et la survie des groupes » (Schwartz, 2006, p.932). De plus, la valeur de respect fait partie des dix groupes de valeurs de centraux que l'auteur définit comme un enjeu central pour la survie dans sa théorie des valeurs. La valeur de respect est rattachée au groupe valeur « tradition » qui a pour objectif : « [...] respect, engagement et acceptation des coutumes et des idées soutenues par la culture ou la religion auxquelles on se rattache » (Ibid., p.934). Quant à la valeur de tolérance, elle appartient au groupe de valeur « universaliste » qui a pour objectif : « [...] compréhension, estime, tolérance et protection du bien-être de tous et de la nature. [...] Les valeurs d'universalisme proviennent du besoin de survie des individus et des groupes. » (Ibid., p.935). Nous retrouvons ces deux valeurs très présentes dans les propos des officiants lorsqu'ils mentionnent le « vivre-ensemble » :

« Le « vivre-ensemble » c'est **se respecter**, c'est **s'apprécier**, c'est ne pas essayer de casser l'autre. » (Pasteur, Église des Saints des derniers jours, 80 ans)

« Je dirais **tolérance**, ça doit être dans les deux sens pour moi. Je dois être tolérant, j'essaie de me mettre à la place de l'autre qui n'a pas la même croyance que moi. » (Pasteur, Église des Saints des derniers jours, 54 ans)

« [...] la première chose qui me vient à l'esprit, c'est **le respect, le respect d'autrui** [...] » (Pasteur, Salut et Guérison, 58 ans)

Lorsque ces officiants mentionnent les valeurs, ils les déclinent sous deux formes. L'une est sous la forme d'un verbe pronominal, donc en tant que verbe d'action conjugué à la forme réciproque⁷¹. En d'autres termes, il s'agit d'une action mutuelle qui influe aussi sur celui qui agit

⁷¹ Il existe différents types de verbes pronominaux :

- Les verbes pronominaux passifs : le sujet subit l'action, mais ne l'accomplit pas. Ex : Cette leçon se comprend bien.
- Les verbes pronominaux réfléchis : le sujet subit l'action qu'il effectue. Ex : La reine se regarde dans le miroir

que sur le destinataire. La seconde est sous une forme nominale qui est complétée par un adjectif ou une explication, toutes deux exprimant le principe de réciprocité sociale⁷². Nous constatons chez les officiants que les valeurs agissent surtout dans une interaction où les individus sont considérés comme égaux, et donc dans une « relation horizontale » (Janin P., 2004) dans laquelle le lien fraternel et amical est privilégié.

13.2.3.2 Les capacités individuelles à s'ouvrir à l'Autre

Concernant les capacités individuelles à s'ouvrir à l'Autre, les officiants interrogés insistent essentiellement sur le comportement et le savoir-vivre des réunionnais. En d'autres termes, la capacité à s'ouvrir à l'Autre est en lien avec l'application des valeurs énoncées plus haut et se manifeste dans le quotidien réunionnais. C'est d'ailleurs ce que nous expliquent ces officiants en insistant sur les attitudes et les comportements d'ouverture à l'Autre chaque jour qui renforcent le lien et la cohésion sociale :

« [...] le « vivre-ensemble », c'est savoir accepter l'autre [...] » (Imam, musulman sunnite, 31 ans)

« [...] C'est la nature même d'être ensemble, notre humanité fait qu'on devrait être ensemble. » (Imam, musulman sunnite, 43 ans)

« Le « vivre-ensemble », c'est d'être capable de passer sur les petites difficultés et le fait de faire des efforts pour se comprendre » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 80 ans)

« [...] c'est aussi accepter le monde tel qu'il est, accepter que l'autre est différent, c'est accepter aussi qu'on ne peut pas tout faire. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 54 ans)

À travers les propos des officiants, nous constatons en filigrane un principe essentiel au vivre-ensemble, le principe de l'effort individuel. Pour reprendre l'expression de Laplantine (2015), cet effort individuel se matérialise à travers « la volonté et le désir de vivre ensemble » par

-
- **Les verbes pronominaux réciproques : les sujets subissent une interaction. Ex : Ces deux frères se battent souvent.**
 - Les verbes pronominaux subjectifs ou irréfléchis, Le sujet ne subit pas l'action qu'il effectue. Ex : Marc se moque de son frère.

Dans les verbatims, les officiants utilisent des verbes pronominaux réciproques, signifiant ainsi qu'ils sont dans l'interaction.

⁷² En psychologie sociale, la **réciprocité sociale** se définit au sein des interactions sociales comme la capacité de l'individu à interagir et à maintenir des échanges sociaux mutuels. Elle commence dans l'enfance et se construit au fur et à mesure de la vie, rendant possible la construction de relation et facilitant les échanges sociaux continus. [...] Le caractère réciproque d'une relation peut s'observer par la démonstration d'habiletés telles l'intérêt certain lors des échanges, l'attention conjointe, la capacité à s'ajuster, à interpréter et à répondre aux indices émotionnels et interpersonnels ainsi que par la motivation à participer aux interactions sociales. (Source Wikipédia).

l'acquisition de ces savoirs être. De plus, ce savoir être est considéré par les officiants comme un habitus (Bourdieu, 1972) par le fait que ces comportements sont conditionnés par l'environnement social. L'impact de cet environnement est suffisamment fort pour que certains officiants qualifient ces savoir-être comme innés ou « dans les gènes » :

« On va dire qu'ici, on est soudé. C'est quelque chose **qui est ancré** à La Réunion. C'est difficile de changer tout ça. **Depuis tout petit, on est comme ça et on a été éduqué comme ça.** Par exemple, rien n'empêche de rencontrer des musulmans, bien au contraire. » (Officiant, Hindou, 32 ans)

« Je dirais que c'est plus simple à La Réunion qu'ailleurs. Sur le principe, on pourrait dire que **c'est dans le gène du réunionnais.** » (Pasteur, Salut et guérison, 38 ans)

13.2.3.3 Un mode de vie bienveillant

Enfin, les officiants ont une représentation du « vivre-ensemble » comme un mode de vie bienveillant. En d'autres termes, ce mode de vie bienveillant serait une combinaison entre, d'une part, les valeurs communes partagées par les individus dans leurs interactions quotidiennes et dans les comportements et attitudes, d'autre part. C'est ce que nous confirment ces officiants lorsqu'ils affirment :

« Je pense que ça contribue au mieux « vivre-ensemble » parce que je pense que la tolérance et le respect ne sont pas juste des mots, mais qu'on doit les vivre. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 54 ans)

« La Réunion. Les gens qui marchent dans la rue sont religieux. Tu vois la religion des gens, ils marchent. Sans avoir peur de se cacher [...] tu n'as pas honte d'être religieux, au contraire [...] on vous invite, on fait ceci, on fait cela, comment ça avance, c'est le vrai intérêt, la vraie curiosité sincère, c'est avec du respect et sans se moquer, c'est ça le vivre ensemble. » (Rabbin, juif, 37 ans)

« Le « vivre-ensemble » est **un produit endémique** de La Réunion. Comme son nom l'indique, La Réunion est une terre qui regroupe **des personnes de différentes contrées de différentes origines qui ont constitué ensemble ici à l'île de La Réunion et qui ont appris à se respecter.** » (Imam, musulman sunnite, 33 ans)

Ce mode de vie, considéré comme bienveillant par les officiants, serait en outre un produit endémique de la société réunionnaise. Paul Hoareau (2019), journaliste et écrivain réunionnais, explique que cette alchimie qu'a connue la société réunionnaise, ce mélange culturel, cultuel et ethnique reflète ce qu'il nomme le « génie réunionnais ». Ce « génie réunionnais » participe aussi à ce mode de vie bienveillant et par extension au « vivre-ensemble » lui-même.

En résumé, nous relevons trois fondements constitutifs de la représentation du « vivre-ensemble » réunionnais chez les officiants :

- Les valeurs communes partagées
- Les comportements et attitudes des réunionnais à s'ouvrir aux autres dans leurs interactions
- L'expression d'un mode de vie, et par extension une manière de faire société, qualifié de « bienveillante ».

Ces représentations du « vivre-ensemble » réunionnais traduisent une réalité vue et vécue par les officiants dans leur quotidien. Étant donné que le « vivre-ensemble » est pour eux une réalité, il serait intéressant d'analyser la qualité de ce « vivre-ensemble » à travers les représentations de ces officiants.

13.2.4 La qualité du « vivre-ensemble » pour les officiants

Les officiants affirment unanimement l'existence d'un « vivre-ensemble » réunionnais. Cependant, lorsqu'ils s'expriment sur la qualité de ce « vivre-ensemble », les propos recueillis sont nuancés pour la plupart. Les propos tenus portent le même constat, celui d'un « vivre-ensemble » fragile bien que certains d'entre eux pensent qu'il va « dans une bonne direction ».

13.2.4.1 Un « vivre-ensemble » fragile

Pour certains officiants, le « vivre-ensemble » se révèle être une construction sociale « fragile » qui pourrait s'effondrer à tout moment, il n'apparaît pas comme une notion acquise :

« [...] ce « vivre-ensemble » là qu'on utilise toujours le mot « Réunion ». J'aime bien quand la goyave de France⁷³ sort de l'Hexagone et dit aux politiques locales « oui La Réunion, réunion de tous les peuples » ...**fragile, fragile, cette réunion de tous les peuples.** » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 54 ans »

« [...] fragile, **le « vivre-ensemble » et très fragile.** » (Imam, musulman sunnite, 31 ans)

« **Le « vivre-ensemble » actuellement est fragilisé,** mais toujours présent. » (Imam, musulman sunnite, 43 ans).

Ces fragilités exprimées par ces officiants trouvent leur origine dans trois freins qui limiteraient l'évolution du « vivre-ensemble » : les freins provenant de l'extérieur de l'île et de la société

⁷³ **Syndrome de la goyave de France** est le nom donné par ses critiques à la préférence aveugle qu'accorderaient presque systématiquement certains décideurs de l'île de La Réunion aux personnes, produits et idées provenant de France métropolitaine, au détriment des locaux. (Source Wikipédia)

réunionnaise, les freins provenant de la société réunionnaise et les freins concernant l'individu réunionnais.

13.2.4.1.1 Les freins extérieurs à la société réunionnaise

Concernant le frein extérieur à la société réunionnaise, certains officiants s'inquiètent surtout des transferts des problèmes sociaux issus de l'Hexagone. C'est ce que nous affirment ces deux officiants :

« Heureusement qu'on n'a pas d'attentat parce que très vite, quelques démagogues pourraient très vite monter une communauté contre une autre et à ce moment-là, ce serait catastrophique. » (Swami, hindou, 66 ans)

« Tout ce qui vient d'autre part de La Réunion. La Réunion est un endroit où le « vivre-ensemble » s'est créé de l'intérieur, puisque tout le monde est arrivé. Et c'est les éléments extérieurs internationaux qui font que cela fragilise énormément le vivre ensemble. » (Imam, musulman sunnite, 43 ans)

Soulignons que ces officiants dans leurs propos comparent souvent la société réunionnaise et la France hexagonale. Or, la majorité des sources d'informations obtenues par une grande majorité des réunionnais se trouvent dans les médias et les réseaux sociaux. Comme nous le rappelle bien cet officiant, « le « vivre-ensemble » s'est créé de l'intérieur », puisque l'île est un isolat géographique. Il n'y a pas de contact direct et physiques entre les réunionnais et les Français de l'Hexagone. C'est donc à travers ces fenêtres médiatiques que sont perçus « les problèmes sociaux » de la France hexagonale. Il est évident que ces sources d'informations ne sont pas toujours objectives et qu'elles doivent surtout être vérifiées. « La fonction des médias n'est pas de dire aux gens ce qu'ils doivent penser, mais sur quoi ils doivent focaliser leur attention. » (Henric, 2008, p.120)

Enfin, l'autre frein extérieur à la société réunionnaise est l'effet de la mondialisation sur le monde de vie réunionnais. Il est évident qu'aucune société n'échappe au phénomène de mondialisation, tant les ressources et l'économie des pays sont interconnectés. La culture mondialisée est beaucoup plus centrée sur l'individualisme qui n'est pas particulièrement compatible avec un mode de vie traditionnel comme le disent ces officiants :

« [...] cette nouvelle façon de vivre à 100 à l'heure, on est hyperconnecté. On ne prend plus le temps de raconter les histoires de famille [...] » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 54 ans)

« Cette nouvelle population, on dirait qu'on a sauté l'adolescence tout en restant adolescent. Aujourd'hui, on est un peu dans une génération d'espère-cuit⁷⁴, faut que tout tombe du ciel [...] aujourd'hui, on voit les gens dans certaines sphères comme des produits de consommation. » (Pasteur, Salut et guérison, 58 ans)

Il s'agit d'une critique à la fois acerbe et réaliste de la société réunionnaise, devenue une société de consommation, voire d'hyperconsommation. Les valeurs de la société traditionnelle, axées essentiellement sur l'effort et la survie, laissent leur place à une société moderne basée sur l'individualisme et la recherche du confort.

13.2.4.1.2 Les freins internes à la société réunionnaise

Concernant les freins inhérents de la société réunionnaise, certains officiants insistent sur les différents problèmes de société liés à l'histoire de l'île, des problèmes qui n'ont jamais été traités en profondeur et qui ont conduit à la fragilité du « vivre-ensemble » d'aujourd'hui :

« Il y a des personnes de couleur qui dans leur généalogie a plus de personnes blanches et ils pensent qu'ils sont damnés. Une famille et une génération de souffrance et il porte cette souffrance en eux en pensant être laissé pour compte. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 54 ans)

Ce passage est révélateur de la temporalité relativement courte de l'histoire réunionnaise. Certains stigmates de l'esclavage sont toujours présents chez certaines familles. Ce sentiment d'infériorité persiste malgré la départementalisation et la politique d'égalité des chances mise en place par le gouvernement. De plus, cet officiant insinue que ce sentiment de misérabilisme ressenti chez certains réunionnais est entretenu de manière indirecte et inconsciente de la part des réunionnais lorsqu'il dit :

« Il y a des personnes qui se sont battues etc. Mais, ce n'est pas de la souffrance et j'ai l'impression qu'on l'entretient. À force de rabâcher des trucs négatifs, l'esclavage tout ça... J'ai soutenu l'action du quartier qui voulait fêter le 20 décembre. On a fait des t-shirts avec en dessin des chaînes brisées. [...] dans ma tête, je me suis dit que c'est fou qu'on soit encore avec ces chaînes à les montrer. » (Ibid.)

Outre ce sentiment d'infériorité, il existe pour les officiants un autre problème lié à l'histoire de l'île : le communautarisme et ses excès. Ce concept découlant d'une logique multiculturaliste n'est pas compatible avec le vivre-ensemble selon Asgarally (2012). C'est ce que dénoncent certains officiants lorsqu'ils affirment que :

⁷⁴ Espère-cuit : expression péjorative signifiant : paresseux, opportuniste, pique-assiette.

« Pour certains, c'est très difficile de venir, notamment les témoins de Jéhovah. Ils ne veulent pas se mêler avec les autres religions. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 80 ans)

« [...] La question de la fragilité, sans parler de communautarisme, le jour où ça pourrait mal tourner, chacun pourrait retourner dans son instinct communautaire. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 54 ans)

« [...] en venant à l'Ashram, malheureusement, on a parfois des réactions des gens qui sont principalement des gens de la communauté musulmane, des jeunes qui ont peur. [...] je dirais, il y a des limites, parce que certaines traditions religieuses considèrent d'autres comme étant diaboliques etc. Pour ne pas citer les évangélistes et une certaine communauté adventiste ou témoin de Jéhovah, dialoguer avec eux, c'est impossible. » (Swami, hindou, 66 ans)

« [...] l'on retrouve encore au sein de la communauté musulmane, certains esprits qui vont même mettre en avant le fait de dire « joyeux Noël » à un non-musulman est interdit [...] c'est certaines actions sectaires de notre communauté fait ou démontre qu'il faudrait rectifier. » (Imam, musulman sunnite, 33 ans)

Le repli sur soi, les préjugés et les esprits sectaires sont des freins au vivre-ensemble liés au communautarisme présent dans l'île. Ce biais au vivre-ensemble peut s'expliquer selon Laplantine (2015) par ce qu'il appelle une double peur, celle des minorités et celle de la majorité. Les minorités religieuses ont « peur » de perdre leur identité en se faisant absorber par les autres religions « majoritaires ». D'où la « nécessité » de repli sur soi pour conserver une « identité authentique ». Concernant la peur de la majorité, il s'agit de la peur de perdre « ses privilèges » notamment celle de la notoriété publique et de la conversion religieuse. D'où « la fabrication » de préjugés envers les religions minoritaires afin de rester à l'écart de ces religions comme l'affirme cet enquêté :

« Je dirais que dans les années 50/60, il y avait une pensée missionnaire à l'arrière. C'était de convertir ceux qui n'étaient pas de religion chrétienne, principalement catholique, et pour convertir **il faut rabaisser l'autre religion** en disant que c'est la religion du mal, la religion du diable etc. » (Swami, hindou, 66 ans)

Ce que nous constatons à travers les propos des officiants, c'est qu'il s'agit surtout d'une peur provoquée par l'ignorance des individus qui engendre ce communautarisme accompagné de ses excès. Comme nous le rappelle Averroès : « L'ignorance mène à la peur, la peur mène à la haine et la haine conduit à la violence. Voilà l'équation » (Averroès Ibn Rochd de Cordoue (1126-1198)). Toutefois, la société réunionnaise n'est pas au stade de haine, elle reste une société qui a peur comme le dit Ève P. (1992) lorsqu'il fait mention des peurs récupérées ou redoutées associées aux superstitions et aux préjugés. Le fait d'entretenir ces préjugés, d'entretenir ce jeu de distanciation

entre les différentes communautés par « peur » qu'elles s'interpénètrent et perdent leur identité, engendrent un « vivre à côté », plutôt qu'un « vivre-ensemble ».

13.2.4.1.3 Les freins propres à l'individu

Enfin, concernant les freins au vivre-ensemble liés à l'individu, les officiants n'hésitent pas dans leurs propos à formuler des doléances vis-à-vis de la nature humaine, du manque de civisme et de savoir-vivre chez certains individus.

Les officiants en tant que guide spirituel sont à la recherche de la « perfection » morale chez eux et chez leurs ouailles, c'est en cela qu'ils rappellent la nature « égoïste et faible » de l'humain, lorsqu'ils affirment :

« [...] Je ne vais pas avoir le réflexe de me mettre à la place de l'autre, je vais juste prendre mon cadre à moi en disant, voilà ce que je veux pour moi [...] je pense que le souci vient de notre propre personne finalement. On prend une île, on est tous ensemble dedans, on peut se dire, faisons ensemble quelque chose de bien, on peut se dire chacun fait pour sa poire et ça, c'est notre nature. » (Pasteur, Salut et Guérison, 38 ans)

« Il y a toujours des gens qui sont là pour dire : « je vous avais dit que le vivre ensemble était impossible », alors que la personne qui a dit quelque chose et l'autre a mal compris, ou bien, il s'est mal exprimé, et donc tout s'effondre. » (Rabbin, juif, 37 ans)

Cette nature « faible et égoïste » suscite des comportements qui fragilisent la vie en communauté, créant ainsi des injustices et des frustrations qui sont des terrains propices à la haine, comme nous l'explique cet officiant :

« [...] dans l'immeuble, il y avait déjà un problème de fonctionnement au niveau de la copropriété et le manque de civisme qui nous a pesé, il y a un non-respect des parties communes [...] je l'ai mal vécu dans le dernier logement que j'ai habité. Parce qu'il y avait des gens qui faisaient la fête au 3^e ou au 4^e étage et nous on avait un rez-de-jardin et ben ils jetaient leurs mégots dans notre jardin. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 54 ans)

Le « vivre-ensemble » et le voisinage sont des sujets souvent très liés comme nous le rappelle Martouzet (2016). L'auteur met en perspective le « vivre-ensemble » avec la relation de voisinage dans un rapport de un à l'autre (de voisin à voisin). De plus, il utilise l'expression « vivre-ensemble » comme nous l'utilisons dans notre étude, sous la forme substantivée avec un trait d'union, pour mettre en relief certains aspects : normatif (il faut vivre ensemble), moral (il est bon de bien vivre ensemble), ou encore injonctif (on doit vivre ensemble) (Ibid.). Dans le cas de notre officiant, nous nous référons à l'expression décrite par l'auteur : « choisir ses voisins est plus

important que choisir sa maison ». (Ibid., p 264), décrivant ainsi l'importance des relations de voisinage dans le « vivre-ensemble ».

En résumé, la qualité du « vivre-ensemble » selon ces officiants reste fragile. Ces fragilités sont dues à des facteurs à la fois extérieurs et internes à la société réunionnaise. Malgré ce constat sceptique, les officiants restent réalistes et optimistes en soulignant les points positifs du « vivre-ensemble » réunionnais.

13.2.4.2 Un « vivre-ensemble » fragile, mais « qui avance pour le mieux »

Pour les autres officiants qui ont une représentation plus optimiste du « vivre-ensemble », « le « vivre-ensemble » est fragile, mais prend une bonne direction » selon eux. Cette expression sous-tend le fait que ce « vivre-ensemble » serait une construction à la fois dynamique et permanente. Ce sont à la fois des efforts collectifs et individuels qui sont entrepris afin de construire et renforcer le lien social dans le temps, comme le précise cet officiant :

« **Il y a de nombreux efforts qui sont effectués au sein des différentes communautés.** Ça se voit par les médias et comment les personnes de différentes confessions agissent. Mais, on pourrait plus partager nos valeurs respectives avec les personnes de différentes religions, de différents statuts et standing. Maintenant, il **faudrait trouver les grandes lignes, les chemins et sentiers qui pourraient nous ramener vers un « vivre-ensemble » meilleur.** »
(Homme, musulman sunnite, 33 ans)

Dans son propos, nous retrouvons deux temps utilisés pour parler du « vivre-ensemble ». Le premier temps est celui du présent, par la reconnaissance de cet imam des efforts des autres communautés. Le second temps est celui du conditionnel présent, marquant la construction dynamique et constante du « vivre-ensemble » ainsi que la volonté d'agir dans la projection d'une société future.

Les efforts cités par cet officiant sont de deux natures : l'une se trouve dans l'interaction quotidienne dans la diversité et l'autre dans la transmission de ce vivre-ensemble en bonne intelligence.

Lorsque l'on mentionne les interactions quotidiennes dans la diversité, nous faisons référence aux interactions nécessaires pour satisfaire les besoins de l'individu. L'insularité de l'île et la promiscuité qu'elle offre aux habitants font que certaines alliances se sont tissées alors que dans un autre pays, ces alliances seraient antinomiques comme nous l'explique cet officiant :

« Je trouve qu'à La Réunion, il y a du « vivre-ensemble », vu que dans une rue, on a une mosquée, un temple malbar, un temple chinois et chacun fait sa fête. Par exemple le malbar fait sa fête sans souci, le zarab quand il va

couper son bœuf, il achète avec qui ? **Il achète avec le malbar qui ne coupe pas de bœuf ! C'est quelque chose de rare la boucherie MINATCHY⁷⁵ quand même ! Alors qu'en Inde, tu ne verras pas un truc comme ça⁷⁶.** » (Imam, Musulman sunnite, 31 ans)

Cet officiant nous rappelle que la visibilité de la diversité religieuse joue également un rôle important dans le « vivre-ensemble ». Cela fait partie indirectement du second effort fait par les communautés, celle de la transmission d'un vivre-ensemble en bonne intelligence. Elle se fait à la fois de manière passive et active. Elle est passive dans le sens où la diversité ethnique et sociale est omniprésente dans l'environnement réunionnais et dans les communautés religieuses, comme nous l'affirme cet officiant :

« Si vous venez ici⁷⁷, vous verrez... bon, c'est un petit peu un concentré de notre société. Il y a des gens de différents milieux sociaux, il y a des gens de différentes origines, de différentes ethnies. On est vraiment très bien ensemble et les différences ont explosées. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 80 ans)

Le fait qu'il n'y ait pas de corrélation entre l'appartenance ethnique et le statut social dans les communautés religieuses renforce le lien social d'une part et donne une image positive du « vivre-ensemble » dans la diversité d'autre part.

La transmission du « vivre-ensemble » est active dans la mesure où les différentes communautés religieuses ont transmis ces valeurs de respect et de tolérance, comme l'exprime cet officiant :

« Aujourd'hui, je pense en tant que jeune, que ces valeurs ont été là bien avant moi. **Je pense que ces valeurs vont se transmettre de génération en génération.** C'est difficile de faire disparaître ça à La Réunion puisque toutes les religions, nous sommes sur une petite île, **on se fréquente et il n'y a pas vraiment de séparation.** » (Officiant, Hindou, 32 ans)

Ces deux efforts conjugués ensemble produisent deux effets bénéfiques : la curiosité saine de la population envers la diversité religieuse, et la diminution du racisme dans la société réunionnaise. C'est ce que constatent ces trois officiants dans leurs activités quotidiennes :

⁷⁵ Boucherie dont le propriétaire est un hindou et qui vend de la viande « hallal » pour la communauté musulmane.

⁷⁶ Les propos de cet officiant enquêté en 2020 sont d'autant plus vrais aujourd'hui. Les tensions religieuses entre musulmans et hindous en Inde se sont intensifiées au point que certains conservateurs hindous appellent aux meurtres des musulmans indiens. (Le Monde, 03 janvier 2022, « En Inde, les appels à la haine sont devenus monnaie courante »)

⁷⁷ L'officiant fait référence à L'église de Jésus-Christ des saints des derniers jours située à Saint-François. Il s'agit du lieu où nous l'avions interviewé.

« À La Réunion, on respecte les gens, le racisme, **les préjugés raciaux existent toujours**. Vous avez dû découvrir ça dans nos investigations, **mais de moins en moins de façon générale**. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 80 ans)

« Je le vis dans le cadre de mon travail au Port. Le Port, c'est quand même un environnement stigmatisé, que ce soit par rapport à la violence ou aux quartiers. Et pourtant, **je travaille tous les jours au Port, je suis zoreil, et je n'ai jamais subi, ni attaques personnelles, ni insultes, ni quoi que ce soit**. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 54 ans)

« [...] j'ai compris quand on m'a dit que c'était le vivre ensemble ici. Je ne m'attendais pas à ça. Et les gens le savent, puisqu'ils le vivent depuis longtemps. Ça se manifeste dès que tu sors de chez toi pour aller à la prière. **Les gens te regardent et sont curieux. Quand c'est la période des fêtes, ils posent des questions**. Les gens m'interpellent en me disant qu'ils ne savaient pas qu'il y avait une synagogue ici, c'est super, vous êtes rabbin ! Et non pas, enlevez votre kippa pour rentrer ici ! Ou des regards méchants ou de la méfiance. » (Rabbin, juif, 37 ans)

En résumé, certains officiants dépeignent un vivre-ensemble fragile qui pourrait s'effondrer à la moindre « secousse sociale », alors que les autres esquissent une représentation constructive du « vivre-ensemble » et projetée une vision jalonnée de lendemains meilleurs. Pour cela, tous les officiants interviewés proposent des initiatives afin de maintenir et consolider le lien et la cohésion sociale.

13.2.5 L'objectif du « vivre-ensemble » pour les officiants : maintenir le lien social

L'ensemble des officiants enquêtés sont unanimes sur la question de la préservation du lien social, et par extension d'un vivre-ensemble dans une société en paix. Bien qu'une partie des enquêtés soulignent la fragilité de ce mode de vie bienveillant, ils sont tous dans une optique de protection et d'amélioration de ce dernier.

Pour cela, les enquêtés, outre leurs constats, ont proposé des solutions et des outils qui pour certains sont déjà appliqués dans la culture réunionnaise. Ces solutions et outils agissent à deux niveaux : le niveau individuel et le niveau collectif.

13.2.5.1 Les solutions au niveau individuel

Les officiants, en tant que guides spirituels, préconisent avant de vouloir améliorer la société, de faire d'abord un travail sur soi. Pour reprendre l'expression de Gandhi : « Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde ! ». Ce sont d'abord les actions et les comportements individuels qui sont le départ de tout changement, comme l'affirment ces officiants :

« [...] à mon sens, **ces petits gestes viendraient polir, arrondir et renforcer les liens** qui nous unissent. [...] la façon la plus concrète de l'expression de mon ouverture, c'est mon comportement. **Si tu fais preuve de bon comportement, et que ton intérieur est bon**, que la personne se sente déjà en sécurité, à l'aise dans une bonne énergie, **il ne pourra y avoir que des échanges constructifs** [...] » (Imam, musulman sunnite, 33 ans)

« Le mieux « vivre-ensemble » se construit au quotidien avec **les personnes qu'on fréquente, avec la bienveillance qu'on a les uns envers les autres.** » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 54 ans)

« Je dirais qu'il faut plus d'échanges, c'est déjà pas mal **que chacun s'intéresse et ait une curiosité saine et respectueuse de l'autre. Mais, il faudrait plus d'interactions.** » (Rabbin, Juif, 37 ans)

À travers ces verbatims, nous constatons que l'amélioration individuelle se traduit par un effort personnel dans les relations à l'Autre. C'est le résultat issu de ces relations, c'est-à-dire la bonne entente, l'entraide et l'ouverture d'esprit qui expriment le maintien et l'amélioration du lien social pour les officiants. Ainsi, nous constatons que les officiants, l'individuel et le collectif sont indissociables dans le « vivre-ensemble ». Lorsqu'ils proposent ces améliorations individuelles, les outils utilisés pour y arriver relèvent, quant à eux, du niveau collectif.

13.2.5.2 Les outils au niveau collectif

Lorsque nous faisons référence aux « outils », il s'agit en réalité des dispositifs mis en place par les différentes communautés religieuses afin de renforcer le « vivre-ensemble ». Pour cela, certains officiants mettent en avant l'aspect social des religions, par exemple, à travers le partage de repas :

« Alors, tous les deux mois, ici, nous nous **réunissons pour faire un grand repas**. Ici tout le monde, mes amis sont invités. Au prochain, on va vous inviter pour venir, qu'on mange ensemble, hein !⁷⁸ » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 80 ans)

« C'est quand on fait le repas de partage. **Quand on fait ce repas-là, on a de tout qui vient, même les sans-abris.** Ils sont accueillis comme tout le monde, il n'y a pas de disparité entre les gens, même s'ils ne viennent pas prier. » (Officiant, Hindou, 32 ans)

Nous constatons à travers ces deux verbatims que la fonction sociale des religions est présente sur l'île, en tant que facteur de protection. Cette protection répond à des besoins fondamentaux de

⁷⁸ L'enquêté, nous a effectivement invité à partager un repas dominical dans son église, située à Saint-François. L'ambiance fut conviviale et il a mis un point d'honneur à respecter nos interdits alimentaires.

l'humain selon Maslow (1943). Il s'agit des besoins physiologiques primaires : manger, dormir et avoir des relations sexuelles. De plus, ces moments de « grand partage » pour ces religions sont des événements qui renforcent la cohésion sociale, c'est-à-dire l'interdépendance entre individus. Lors de la Eïd-ul-Adha, c'est-à-dire le sacrifice d'Abraham fêté chez les musulmans, nous avons pu constater lors de nos observations de terrain, que la distribution de viande se faisait pour les personnes non-musulmanes du quartier, ou encore pour les différentes associations d'utilité publique (religieuses et laïques) afin qu'elles puissent redistribuer à leur tour aux personnes nécessiteuses⁷⁹. Nous retrouvons cet aspect social de la religion, notamment dans l'ouvrage sur l'Islam à La Réunion de Mourrégot et al. (2010). Cette auteure mentionne la forte place et le rôle des Zarabs dans les différentes associations communautaires et philanthropiques à destination de l'ensemble de la société réunionnaise.

Ces associations communautaires, que nous retrouvons en parallèle dans la majorité des religions présentes sur l'île, sont aussi un « outil » des cultes pour maintenir et renforcer ce vivre-ensemble intra et extra communautaire. Pour un officiant, cet outil associatif peut être amélioré par une coopération plus régulière entre les différentes associations communautaires :

« Ce serait bien que des associations culturelles, donc religieuses, fassent plus de choses ensemble. Ça se fait hein ! Par exemple, les imams sont invités à la mosquée, les prêtres également. **Mais, après il faudrait plus d'organisation d'événements inter-culturels.** Je souhaiterais également que **la mosquée soit plus ouverte** [...] » (Imam, musulman sunnite, 31 ans)

« [...] lorsqu'il y a des discours dans les mosquées, **ces mosquées devraient être ouvertes à tous musulmans comme non-musulmans**, notamment dans le prêche du vendredi⁸⁰. » (Imam, musulman sunnite, 33 ans)

Ces deux officiants, tous les deux de confession musulmane, insistent sur la nécessité d'ouverture des communautés religieuses par l'organisation d'événements inter-culturels. Nous constatons qu'ils n'hésitent pas à faire une auto-critique de leur communauté en sous-entendant que leur lieu de culte n'est pas suffisamment accessible à tous les réunionnais. Ce que nous notons également à travers ces propos, c'est la redondance dans la volonté d'ouverture d'esprit au niveau individuel et collectif.

⁷⁹ Nous avons participé à ces festivités en tant que chercheur, mais aussi en tant que membre de la communauté musulmane. Le sacrifice d'Abraham étant une obligation pour ceux qui en ont les moyens, il nous paraît logique de mentionner cette fête de partage sans faire du prosélytisme. Notre rôle principal consistait à distribuer de la viande aux familles, aux voisins et aux nécessiteux, indépendamment de leur appartenance religieuse.

⁸⁰ Le vendredi est le jour du Djoumah. Assister à La prière et au prêche du vendredi est une obligation pour tous les musulmans et fait partie des cinq piliers de l'Islam.

De l'individu à la communauté, les officiants continuent à promouvoir un vivre-ensemble en bonne intelligence. De plus, en tant que guides dans les communautés religieuses, ils sont conscients de leur appartenance à la société réunionnaise. C'est pour cela qu'un officiant constate la synergie entre les politiques locales et les religions présentes sur l'île qui sont dans une dynamique de vivre-ensemble en paix et dans la diversité. Cette synergie s'exprime par la mise en place par les politiques locales de certains dispositifs encourageants à la connaissance du fait religieux :

« Sur la ville du Port, on a une expérience très originale. C'est ce qu'on appelle les classes de ville. **Les classes de ville** en général, c'est les primaires, CM1 et CM2. Ils vont aller à la mosquée, visiter la mosquée, écouter l'imam, raconter l'histoire de la mosquée etc. Ils vont aller à l'église, le prêtre va expliquer des choses et puis bon, il y a aussi l'ashram⁸¹. Comme ça ils auront un aperçu des **trois religions principales qui existent dans Le Port**. » (Swami, hindou, 66 ans)

Cet apprentissage du fait religieux par la visite des différents lieux de culte, par la rencontre des différents officiants, renforce la prise de conscience des élèves de leur environnement divers et pluriel. Ces rencontres renforcent la capacité d'ouverture à l'Autre par la connaissance de ces religions, limitant ainsi les préjugés, l'ignorance, et donc la peur. Cette découverte du fait religieux encadré par l'école est un double gage de sécurité. Le premier gage de sécurité est la reconnaissance par l'État à travers l'école des cultes présents sur le territoire. Le second gage de sécurité est la garantie de protection de l'école pour les élèves face au possible prosélytisme. Ainsi, une synergie constructive et sécurisée entre les religions et les politiques locales renforce le lien social dans un environnement pluriel avec une forte diversité en contact.

Nous avons constaté que les officiants sont dans une démarche de renforcement du lien social, à travers l'amélioration du comportement et des communautés religieuses par l'ouverture à l'Autre. Si l'objectif du vivre-ensemble pour les officiants interrogés est de maintenir ce lien et de renforcer l'interdépendance entre individu, qu'en est-il du rôle de la religion dans l'ouverture à l'Autre, et de ce fait dans la dynamique du « vivre-ensemble » ?

⁸¹ L'ashram est un monastère hindou où l'on vient apprendre les écritures hindoues et le sanscrit entre autres.

13.2.6 La perception des officiants du rôle de la religion dans le rapport à l'altérité et au « vivre-ensemble »

13.2.6.1 Le rôle des religions dans le « vivre-ensemble »

Lorsqu'il s'agit de faire le lien entre le « vivre-ensemble » et les religions présentes sur le territoire, les officiants interrogés n'hésitent pas à mettre en avant les différents bienfaits qu'ont apportés les religions à la société réunionnaise. En revanche, quelques-uns n'hésitent pas à « dénoncer » certains aspects rédhibitoires de la religion pour la société réunionnaise et sa diversité. Dans leurs propos, les enquêtés défendent deux positions sur le rôle attribué aux religions dans le « vivre-ensemble » : La religion est un élément essentiel et un pilier fondateur de la société réunionnaise, mais elle a des aspects négatifs qui ralentiraient la dynamique du vivre-ensemble.

13.2.6.2 La religion, un élément essentiel et un pilier fondateur de la société réunionnaise

Quelques officiants n'hésitent pas à affirmer que la société réunionnaise est une société très croyante et que la culture réunionnaise s'est construite avec et par la religion :

« Il y a une religion qui fait partie, enfin deux religions en tout cas, peut être trois ou quatre dans les grands groupes ethniques. Les catholiques en premier bien évidemment ! **ça, c'est la culture réunionnaise**. Il⁸² a montré et démontré que La Réunion est une terre de croyance catholique. C'est bien sûr tous ceux qui sont venus d'Inde, les Tamouls, surtout les Chinois [...] » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 80 ans)

« Je crois que c'est très important, parce que le réunionnais en général est très religieux, et donc la religion a une responsabilité importante dans le « vivre-ensemble » et je dirais même de ce faire ensemble. Parce que **ça correspond à la culture réunionnaise**. » (Officiant, Hindou, 32 ans)

Ces affirmations sont historiquement vraies. C'est d'ailleurs ce qu'explique Prudhomme (1984) sur la participation de l'Église catholique dans l'abolition de l'esclavage et dans la mise en place des mœurs dans l'île. Les autres religions arrivées avec les différentes vagues migratoires ont également participé à enrichir la culture réunionnaise. Cet enrichissement se manifeste au niveau de l'économie locale et des habitudes alimentaires⁸³. Cet ancrage des religions dans la

⁸² L'enquête fait référence à Monseigneur Gilbert Aubry, évêque réunionnais de La Réunion.

⁸³ Vaxelaire (2016) explique que c'est à partir de la période de l'engagisme que les habitudes alimentaires à La Réunion changent. Les habitants qui se nourrissaient essentiellement de racine, changent leurs habitudes alimentaires

culture réunionnaise est repris par un autre officiant lorsqu'il affirme que la société réunionnaise est rythmée par les diverses fêtes religieuses. Ces fêtes sont connues et célébrées par une grande majorité des réunionnais.

« [...] quand c'est la période de la marche sur le feu, tout le monde connaît quand ça arrive. Quand ça arrive le carême catholique, même le Malbar fait le carême catholique. Quand ça arrive la période de ramadan, c'est la même chose. C'est ancré à La Réunion, tous les réunionnais connaissent. Même les Chinois quand ça arrive le nouvel an tamoul. **C'est 365 jours par année, 365 jours en fête, c'est ce qui permet le « vivre-ensemble » à La Réunion.** À chaque religion sa période, et c'est ça le « vivre-ensemble ». **Quand ça arrive chaque fête, toutes les personnes se dirigent vers cette religion.** » (Officiant, Hindou, 32 ans)

De plus, nous avons déjà expliqué que les religions présentes à La Réunion jouaient un grand rôle social. Nous l'avons constaté avec les « grands repas de partage » qui sont des expressions physiques d'un lien social fort et par conséquent d'un « faire ensemble ». Ce rôle social ne s'arrête pas là, bien au contraire, puisque les religions sont pourvoyeurs de valeurs refuges et d'un code moral agissant comme un facteur de protection pour l'individu.

« [...] On le voit bien, à un moment donné **ce qui faisait ciment pour ces personnes-là⁸⁴, c'était la foi et la religion.** [...] Il n'y avait rien parce que, quand vous venez dans le fond de cale avec des chaînes, vous ne pouvez pas apporter des objets, mais la foi ou votre croyance, elle est au fond de vous. (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 54 ans)

« Je pense que c'est important dans la vie des gens d'avoir la religion. Au-delà d'une divinité, d'un dieu, **il y a des principes et des valeurs souvent qui sont le socle** et d'ailleurs, on les retrouve dans la plupart des religions. À partir du moment où les gens ont cet attachement, ils vont développer un comportement, une attitude plus vertueuse **qui va contribuer à l'amélioration des relations entre les gens au-delà de la religion.** » (Ibid.)

« Si la religion a le moyen d'amener une personne, une famille, des enfants vers une vie avec davantage de bien que de mal, davantage de bonheur que de misère, d'avantage d'amour que de haine, moi, je dis bravo. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 80 ans)

« Jusqu'à preuve du contraire, si on regarde toutes les religions, **normalement, elles donnent toutes la base morale.** » (Pasteur, Salut et Guérison, 38 ans)

pour la consommation de riz. Mourregot et al. (2010) explique quant à elle l'influence économique des zarabs et des sinois sur le développement des magasins de textile, de quincaillerie et alimentaire tenus par ces deux communautés. Son étude révèle que les musulmans de La Réunion ont fait en sorte de construire leurs magasins autour de la mosquée, tant la religion est importante pour eux.

⁸⁴ L'enquête fait référence à la période esclavagiste où des personnes migraient de force à La Réunion.

« Le fait que tout le monde vient prier dans un seul but, **permet de rassembler**. Sans religion, il n'y a pas d'éducation du « vivre-ensemble ». » (Officiant, Hindou, 32 ans)

Pour les officiants cités, la religion est un ciment qui permet de s'ancrer dans la société. Elle est pourvoyeuse de valeurs refuges et de codes moraux pour permettre aux individus de vivre en société. La religion répond à son rôle premier, celui de rassembler les gens autour d'un but commun, celui de relier les hommes à Dieu. Enfin, un dernier officiant inclut l'athéisme comme une communauté, au même titre que les autres groupes religieux, devant participer à l'édification du « vivre-ensemble » :

« L'athéisme est aussi une confession. Le fait de prôner et de ne pas croire en un dieu, puisque celui-ci n'existe pas, ça devient une profession de foi pour eux. Donc le fait que chaque personnalité des différentes confessions à un rôle à jouer, que ce soit l'imam, le prêtre ou autre, ou les personnes qui suivent ces personnes-là. Donc la communauté elle-même, chacun d'entre nous a sa pierre à apporter à l'édifice pour ce « vivre-ensemble ». » (Imam, musulman sunnite, 33 ans).

Le propos de cet officiant est en premier lieu rassembleur par l'utilisation d'un syllogisme entre les communautés croyantes et athéistes. Bien que cela nous semble un peu exagéré, il reste cependant vrai que tous les réunionnais, indépendamment de leurs croyances ou non-croyances, ont un rôle à jouer dans la construction et le maintien du « vivre-ensemble ». L'affirmation de cet officiant interroge également les aspects « sombres » des religions qui affaibliraient le lien social.

13.2.6.3 Les aspects négatifs de la religion dans la construction du « vivre-ensemble »

Toute organisation, quelle qu'elle soit, ne fonctionne jamais à la perfection. Si les religions proposent un code moral, et un but commun, celui de rassembler les individus pour vivre en paix, les interprétations quant à elles sont nombreuses et variées. Les conséquences de ces interprétations peuvent être néfastes pour le « vivre-ensemble ». Ici, un officiant insiste sur les interprétations rigoristes de certains membres de sa communauté :

« [...] on le dit tous les jours du haut de la chaire de la mosquée : suivez la sunnah⁸⁵ du prophète [...] qui est le meilleur des hommes et qui a le meilleur comportement et lorsque tu te retrouves devant une femme, le contexte le veut donc une femme non-musulmane, un bonjour tu ne dis pas, tu ne calcules même pas la personne [...] **il ne la regarde même pas, et ne lui dit pas bonjour, ni même un merci sous prétexte que c'est une femme non-**

⁸⁵ Habitudes, enseignements et mode de vie du prophète de l'Islam.

musulmane qui n'est pas vêtue conformément à ce que l'Islam préconise [...] ce comportement-là, c'est un poison au « vivre-ensemble » [...] » (Imam, musulman sunnite, 33 ans)

L'exemple cité ici montre une interprétation de la religion poussée à l'extrême, entraînant une rupture dans la rencontre de l'Autre. Ce comportement de repli et de fermeture à l'Autre paraît condescendant et brutal envers autrui. Cela provoque un double mécanisme de repli. L'individu, à travers son interprétation rigoriste, se replie sur « sa supériorité religieuse » et sa communauté d'une part. D'autre part, l'Autre, victime de ce comportement, se replie à son tour sur lui et construit, ou bien renforce, ses préjugés sur l'individu et sa communauté. L'anecdote de cet officiant est un bon exemple, la femme non-musulmane peut nourrir à l'égard de ce musulman, suite à cet affront, un préjugé sur la nature « extrémiste » des musulmans.

Le plus grand danger de ces interprétations « extrémistes » pour un autre officiant, ce sont les possibles dérives qui mettraient en danger une partie de la population réunionnaise. Ici, cet officiant mentionne les dangers des dérives sectaires. La Réunion est connue pour sa croyance religieuse, mais aussi pour ces sectes religieuses. L'explication de la naissance des sectes religieuses sur l'île se trouve dans l'histoire même du peuplement. Pour Ève (1985) le culte des saints et la croyance populaire à La Réunion, étaient nécessaires dans une île où il manquait de tout. La mortalité infantile très élevée, les épidémies meurtrières faisaient que toutes personnes capables de « miracles » étaient considérées comme des saints, au point de leur vouer un culte. Cette croyance populaire existe encore aujourd'hui à travers différents groupes de prière. La plupart de ces groupes sont affiliés et reconnus par le Diocèse de La Réunion ou des autres ministères des autres religions. En revanche, certains sont des groupes de prière indépendants et peuvent glisser dans des dérives sectaires.

« Dans l'Hindouisme, il y a un foisonnement de prêtres, je dirais autoproclamés qui ne suivent pas forcément, contrairement à l'Islam ou au catholicisme où la formation est vraiment importante. Et donc, c'est pour ça que sans la formation, on risque d'avoir des gens qui font n'importe quoi. Surtout sur le point de vue hindou et **qui risque parfois de dérapier un peu.** » (Swami, hindou, 66 ans)

Ces « dérapages » mentionnés par cet officiant ont défrayé la chronique pour certains d'entre eux⁸⁶. Les gourous profitent de la faiblesse humaine et de la croyance des réunionnais, pour

⁸⁶ L'affaire du petit lys d'amour, et le Gourou pédophile Juliano Verbard en 2009. L'affaire du Gourou musulman de Saint-Louis en 2015, qui faisait danser ses disciples nues. (zinfos 974, jeudi 22 octobre 2015).

s'enrichir et transformer ces groupes religieux en business juteux⁸⁷. C'est ce qu'affirme un autre officiant dans ses propos.

« [...] l'homme est détraqué parce qu'il est égoïste. Pourquoi la religion serait-elle différente ? À partir de là, la religion va viser ses propres intérêts. Les religieux à l'époque de Jésus, ils visaient leurs avantages et ils ont crucifié Jésus à cause de ça d'ailleurs. Et finalement, pour moi, la religion n'est pas une solution. » (Pasteur, Salut guérison, 38 ans)

Dans ce verbatim, l'officiant revient sur un problème historique de l'humanité en matière de religion. Pour lui, la religion n'est pas une solution dans le « vivre-ensemble », puisqu'il a existé de nombreuses guerres au nom de la religion, faisant des millions de victimes. Ces guerres religieuses subsistent encore aujourd'hui et continuent à provoquer des victimes dans certains pays. Ce que nous soulignons dans cette analyse, c'est que la religion est perçue comme un outil et que ce sont les utilisateurs qui finalement en font un bon ou mauvais usage.

En résumé, chez les officiants, le rôle des religions dans le vivre-ensemble réunionnais apparaît comme un pilier fondateur de la société réunionnaise, avec ses points positifs, mais aussi ses fragilités. La religion est avant tout un outil qui peut être efficace dans le renforcement du vivre-ensemble, comme elle peut être incompatible. Cela dépend de l'usage qu'en fait l'individu. Dans ce cas, il est pertinent de s'interroger sur la manière dont les officiants perçoivent et utilisent cet outil qu'est la religion.

13.2.7 La perception des officiants sur leur religion

En tant que guide pour leur communauté, nous leur avons demandé de s'exprimer sur la perception qu'ils ont de leur religion. Certains officiants nous ont alors expliqué leur rôle au quotidien et d'autres ont mis en avant leur religion de façon prosélyte. D'autres encore ont été plus nuancés sur la perception qu'ils en ont.

13.2.7.1 Les bienfaits de la religion

⁸⁷ L'affaire du grand monarque divin, Gourou, accusé d'emprise psychologique sur personne vulnérable en 2021 (Le quotidien, 16 juin 2021).

L'affaire de l'église évangélique extravagance, et le gourou accusé d'escroquerie et de vol en 2021. (zinfos 974, 2 juin 2021)

Certains officiants ont mis en avant le fait que leur religion est avant tout un mode de vie avant d'être un métier.

« Je suis devenu ce que je suis resté jusqu'à maintenant, c'est-à-dire un détenteur de la prêtrise. [...] nous faisons tous des efforts pour suivre les préceptes ou les paroles de sagesse comme nous le disons. Mais, **c'est surtout un mode de vie où nous essayons de nous perfectionner.** » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 80 ans)

Ce mode de vie énoncé dans le propos de cet officiant englobe différents rôles et de différentes activités « nécessaires » à la communauté d'une part et à la préparation à la vie future, celle de l'au-delà, d'autre part. Parmi les rôles, nous retrouvons celui de guide ou encore celui de « coach religieux » comme l'affirment ces officiants :

« [...] je suis le patriarche et il y a beaucoup de jeunes qui viennent vers moi pour recevoir une bénédiction patriarcale [...] je leur parle d'eux-mêmes, de leur identité, de qui ils sont, de qui ils viennent, et ce qui est attendu d'eux et de ce qu'ils peuvent réaliser dans leur vie s'ils suivent un certain chemin. » (Ibid.)

« Jésus l'a dit dans l'Évangile à ses disciples lorsqu'il allait à la croix, il dit : « Vous n'avez même pas pu veiller une heure avec moi ». (Rires) donc je les montre, je les coache un peu. Je leur enseigne simplement avec des aspects bibliques comment on peut facilement, librement et avec joie, parce qu'avant tout, la prière ce n'est pas un devoir, sinon ça devient une corvée. Mais, c'est avant tout une relation d'amour avec dieu. » (Pasteur, Salut et guérison, 58 ans)

Ces rôles sont accompagnés de diverses activités qui sont orientées vers les membres de la communauté. De manière générale, nous constatons l'importance du don de soi à travers les visites pastorales.

« [...] ce n'est pas un problème de donner du temps. Vous auriez été malade, vous m'auriez demandé du temps, je vous l'aurais accordé également. » (Pasteur, Salut guérison, 38 ans)

« Le service pastoral, qui **nous rend un peu responsables** les uns les autres. Moi, je suis responsable de visiter quatre personnes et quatre familles, et puis de voir si on peut rendre service, si nécessaire apporter de l'aide et puis transmettre s'il y a des grandes difficultés dans lequel l'église pourrait aider etc. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 80 ans)

« [...] je fais partie des pratiquants, à partir du moment où vous avez **des responsabilités** qu'on dit « appels », on participe à l'œuvre. [...] le service pastoral où deux par deux, on prend soin des personnes de la communauté, mais ça ne s'arrête pas à la communauté. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 54 ans)

Au-delà du don de soi exprimé à travers ces verbatims, nous observons également le principe de responsabilisation de l'individu en tant qu'acteur de sa foi. Cette responsabilisation s'exprime à travers le sentiment d'appartenance à une communauté ou à un groupe et à travers le sentiment d'utilité, dans le fait de trouver sa place dans la société. Selon Maslow (1943), ce sentiment d'appartenance fait partie des besoins fondamentaux de l'être humain.

Nous constatons ainsi que le rôle des officiants à travers leurs activités apparaît comme un rouage essentiel dans la mécanique du « vivre-ensemble ». Pourtant, ces officiants sont également conscients qu'il existe également certaines nuances propres à leur religion dans l'expression du « vivre-ensemble ».

13.2.7.2 Des regards plus nuancés sur leur religion

Les officiants ont mis en avant les bienfaits de leur religion dans le « vivre-ensemble » par le double mécanisme du sentiment d'appartenance et de l'utilité à un groupe. Cependant, certains officiants sont conscients des limites. Certains aspects de la religion sont considérés comme un point noir au « vivre-ensemble » comme l'affirme cet officiant :

« Je dirais, il y a quand même des points noirs dans l'hindouisme, surtout l'hindouisme réunionnais. Un des points noirs, c'est le sacrifice d'animaux et pour l'Hindouisme indien, c'est le système de caste. Pour moi, c'est la pire chose qui existe dans l'Hindouisme. » (Swami, Hindou, 66 ans)

Chaque religion, quelle qu'elle soit, trouve ses origines dans une ère et un bassin civilisationnel. Dans les propos de cet interviewé, nous observons que certaines traditions culturelles se sont intégrées au culte et ne sont pas forcément compatibles avec le « vivre-ensemble » réunionnais. Concernant l'Hindouisme, le sacrifice est perçu négativement par cet officiant parce qu'il s'agit pour lui d'une interprétation de la religion qui ne lui semble pas pertinente. C'est d'ailleurs la seconde nuance que nous retrouvons chez un autre officiant, qui observe un décalage entre le dogme prôné et sa mise en application :

« Jésus dit : « Aimez-vous comme je vous ai aimé »⁸⁸. C'est impossible ! Tout le monde acquiesce à ça, et on sait très bien que si ça, c'était mis en œuvre, 90% de nos problèmes seraient réglés dans le monde. » (Pasteur, Salut guérison, 58 ans)

⁸⁸ « C'est ici mon commandement : aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés » (Jean 15 :12)

Ce que nous constatons encore une fois, c'est le décalage entre ce qui est ordonné et ce qui est appliqué. Ce décalage perçu par les officiants reste une limite de l'impact de leur religion dans la construction du « vivre-ensemble » :

« [...] L'Islam prône dans le Coran [...] ô vous les gens, il n'a pas dit les croyants ou les musulmans, il a dit les gens [...] je vous ai créé d'hommes et de femmes et de différentes tribus afin que vous vous entreconnaissiez mutuellement.⁸⁹ [...] Il y en a dans toutes les communautés qui n'arrivent pas encore à passer cette barrière sur ce que « entreconnaître » veut dire et ça pose problème. » (Imam, musulman sunnite, 33 ans)

Ce complément dans ce verbatim ne contredit pas pour autant la place et le rôle essentiel de la religion dans le « vivre-ensemble ». Puisque ce rôle attribué à la religion est avant tout un rôle de guide montrant un idéal à atteindre pour le bien du plus grand nombre. Nous observons que lorsque nous interrogeons les enquêtés sur la perception de leur religion par rapport à la question du « vivre-ensemble », leurs propos sur la relation à l'Autre sont très présents. Il est donc pertinent de comprendre la place et le rôle de l'Autre dans leur religion.

13.2.8 La place de l'Autre dans la religion

Les officiants enquêtés sont unanimes : la religion est omniprésente dans leur vie, surtout dans leurs relations à l'Autre. Lorsqu'ils mentionnent l'Autre à travers le prisme de leur religion, nous constatons deux catégories d'arguments : l'altérité à travers le dogme (la doxa)⁹⁰, et l'altérité à travers la pratique du dogme (la praxis).

13.2.8.1 L'altérité à travers le dogme (la doxa)

Pour les religions monothéistes et essentiellement abrahamiques, l'Autre est perçu comme un égal à travers la notion de monogénisme. Le fait de descendre du même couple (Adam et Eve) place tous les individus sur un pied d'égalité, comme l'affirme cet officiant :

« [...] nous croyons vraiment que nous sommes enfants d'un même père céleste, on ne peut pas toucher à ce socle-là, c'est une évidence. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 80 ans)

⁸⁹ يَا أَيُّهَا النَّاسُ إِنَّا خَلَقْنَاكُمْ مِنْ ذَكَرٍ وَأُنْثَىٰ وَجَعَلْنَاكُمْ شُعُوبًا وَقَبَائِلَ لِتَعَارَفُوا ۗ إِنَّ أَكْرَمَكُمْ عِنْدَ اللَّهِ أَتَقْوَىٰ ۗ إِنَّ اللَّهَ عَلِيمٌ خَبِيرٌ

Traduction : « Ô gens! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entreconnaissiez. Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est celui qui a le plus de taqwa. Allah est certes Omniscient et Grand-Connaisseur. » (Coran 49 : 13)

⁹⁰ La doxa est synonyme de dogme. Point de doctrine établi ou regardé comme une vérité fondamentale, incontestable (dans une religion, une école philosophique). Les dogmes du christianisme. (Petit Robert)

Ce monogénisme est accompagné de plusieurs citations issues des textes religieux sur la manière dont il faut se comporter avec l'Autre. De manière générale, pour reprendre la définition de Ferréol & Jucquois (2003), Autrui :

Par extension, le lointain devient le prochain, à côté de l'étranger, c'est le pauvre, la veuve et l'orphelin. Dans cette perspective aussi bien religieuse qu'anthropologique, l'accent est mis sur la vulnérabilité d'autrui et tout ce qu'elle convoque : accueil, soin, protection, solidarité. (Ibid., 2003, p.5)

C'est ce qu'affirment les officiants à travers ces citations :

« Tu aimeras ton prochain comme toi-même [...] il citera un peu plus loin le passage du samaritain. Il y a ce passage : faites aux autres ce que vous voudrez que l'on vous fasse et puis **occupez-vous de vos affaires.**⁹¹ » (Pasteur, Salut guérison, 38 ans)

« [...] une parole de Jésus, tout ce que vous voulez que les autres fassent pour vous, faites pour eux [...] c'est l'apôtre Paul qui le dit, **chacun doit s'occuper de ses propres affaires**, c'est important ça et puis aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimé. (Pasteur, Salut guérison, 54 ans)

« [...] dans la pratique religieuse, on apprend depuis qu'on est petit, c'est que le savoir-vivre passe avant la religion. Il est écrit que le savoir-vivre passe avant la religion, car **le savoir-vivre est arrivé avant la Torah.** » (Rabbin, Juif, 37 ans)

« Jésus dit : enlève la poutre qui est dans ton œil, tu verras plus clair pour enlever la paille qui est dans l'œil de ton voisin [...] **donc ne pas juger, comprendre et puis apporter de la gentillesse** » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 80 ans)

« [...] Dans certaines traditions prophétiques, où il est stipulé que les responsables religieux d'autres contrées venaient rencontrer le messager de Dieu. Et, lorsque ces personnes arrivaient, le messager de Dieu déployait ses plus beaux tapis pour que ces personnes puissent s'asseoir et **était au service de ces personnes.** » (Imam, musulman sunnite, 33 ans)

Toutes les citations proposées par les officiants des religions monothéistes mettent l'emphase sur un type de relation marqué par le respect, mais surtout par une « distance » appropriée entre

⁹¹ « [...] et à mettre votre honneur à vivre tranquilles, à vous occuper de vos propres affaires, et à travailler de vos mains, comme nous vous l'avons recommandé » (Thessaloniens 4 :11)

les individus, afin qu'aucune des deux parties ne se sente lésée dans leurs droits individuels. Nous retrouvons ce jeu de distanciation dans les propos de Laplantine (2015) lorsqu'il mentionne les différents temps et les différents espaces à « respecter » pour maintenir ce lien social. Pour l'auteur, il est impossible d'être en permanence dans une communion avec Autrui. Il est également nécessaire d'avoir un temps spécifique réservé à l'expression individuelle.

Pour les autres religions ne faisant pas partie des grands monothéistes, la relation à l'Autre passe d'abord par l'expérience et la connaissance de soi. C'est à travers la recherche de soi que l'on peut se situer dans l'existence et dans la relation à l'autre. Pour reprendre la maxime du temple de Delphes : « Connais-toi, toi-même, et tu connaîtras l'univers et les dieux ». La connaissance de soi renvoie à la recherche de l'origine de l'univers, du monde et de la société. C'est ce qu'affirment les officiants des autres cultes :

« C'est la connaissance que l'on a naturellement qu'on va vers les autres [...] » (Swami, Hindou, 66 ans »

« C'est à travers l'expérience que l'on apprend à se connaître, et ainsi aller vers les autres. » (Moine, Bouddhiste, 64 ans)

À la différence des autres religions monothéistes, ces religions et spiritualités (Bouddhisme et Hindouisme) ne s'appuient pas de manière exclusive sur leurs textes et mantras⁹² pour transmettre un code de conduite à tenir envers Autrui. Les officiants privilégient l'expérience du chemin parcouru pour en tirer des leçons. En revanche, dans les religions monothéistes, ce sont plutôt les enseignements religieux qui doivent être mis en pratique.

13.2.8.2 L'altérité à travers la pratique du dogme (la praxis)

Pour les enquêtés, la doxa est nécessairement accompagnée de sa mise en pratique. Ces mises en pratique sont de deux natures pour les officiants. L'une se trouve dans l'attitude et le comportement à l'égard d'Autrui, tandis que l'autre se trouve dans les actions de don de soi. Ces mises en pratique font écho aux solutions proposées par ces officiants pour maintenir et améliorer le lien social.

⁹² Un **mantra** (sanskrit, devanāgarī : मन्त्र) est une formule sacrée ou invocation utilisée dans l'Hindouisme, le bouddhisme, le sikhisme et le jainisme. (Source Wikipédia)

« **L'ouverture aux autres.** Alors, on peut s'ouvrir en invitant les autres, ou bien, on peut s'ouvrir en écoutant les autres. Islamiquement parlant, le « vivre-ensemble » c'est être à côté des autres en écoutant s'il y a besoin ou pas d'aider et en **étant tolérant sur le choix des personnes**, le choix de leur conviction. » (Imam, musulman sunnite, 43 ans)

« **Ouverture vers autrui.** Parce que si l'occasion se présente, si je veux aider mon frère, je le ferai. Qu'est-ce que ça veut dire sourire vers autrui ? C'est un peu ça. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 80 ans)

Ces deux officiants mettent en avant leurs postures et leurs attitudes face à l'altérité. L'ouverture d'esprit et la tolérance peuvent apparaître comme le seuil minimum à avoir dans les relations à l'Autre. Trois autres officiants mentionnent un autre type d'ouverture exprimant la volonté de rencontre. Il s'agit ici, de l'ouverture des lieux de cultes, prêt à accueillir la diversité à travers le partage :

« Le portail est ouvert, il vient, il rentre et il mange. Et, ça c'est le plus grand bonheur de toute notre religion. Et, que ce soit catholique ou autres, ce qui marque le plus dans un temple c'est quand on fait un repas de partage. » (Officiant, Hindou, 32 ans)

« [...] dans toutes les synagogues, il y a des gens qui rentrent pour s'intéresser. » (Rabbin, Juif, 37 ans)

« Je ne crois pas qu'à l'époque du messager de Dieu, lorsque celui-ci s'asseyait dans sa mosquée pour faire un discours que le non-musulman n'avait pas le droit d'entrer pour écouter, non au contraire, on peut même retrouver des écrits là-dessus. » (Imam, Musulman sunnite, 33 ans)

Les officiants insistent sur le principe que des lieux de cultes ouverts sont des manifestations physiques des dogmes concernant l'Altérité.

Dans les actions du don de soi, nous retrouvons les principes de l'Aumône et de la Charité présents dans la plupart des religions. L'altérité se manifeste à travers ces deux pratiques comme l'affirment ces deux officiants :

« Ce n'est pas vraiment une pratique religieuse, mais c'est quand même religieux. Par exemple, la sadaquah, l'aumône de manière générale, quand on fait des dons de nourriture ou monétaire, cela participe au « vivre-ensemble ». » (Imam, musulman sunnite, 31 ans)

« Je pensais à la charité, parce que la charité me touche. La charité⁹³ ce n'est pas donner une pièce uniquement à un nécessiteux, c'est une posture beaucoup plus importante, beaucoup plus large que ça. La charité peut nous pousser

⁹³ La charité, telle qu'elle a été définie par les membres de l'église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours : « *Et je voudrai vous exhorte, mes frères bien-aimés, à vous souvenir que tout bon don vient du Christ. Et je voudrais vous exhorte, mes frères bien aimés, à vous souvenir qu'il est le même hier, aujourd'hui et à jamais, et que tous ces*

à demander à un nécessiteux de quoi il a besoin, ou l'amener à trouver une aide plus conséquente. La charité c'est aussi accepter le monde tel qu'il est, accepter que l'autre est différent, c'est accepter aussi qu'on ne peut pas tout faire, qu'on n'est pas grand-chose dans le système. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 54 ans).

Nous constatons à travers les différents propos des officiants que l'Altérité est un élément essentiel dans les diverses pratiques religieuses. À travers les comportements, les attitudes et les actions en direction de l'Autre, nous confirmons l'aspect social de la religion. L'Autre est considéré à égal, mais reste celui qui doit être aidé. Cela nous ramène sans le vouloir à une relation hiérarchisée, donc verticale. Il est pertinent de s'intéresser à la perception qu'ont les officiants sur les autres religions présentes sur le territoire pour deux raisons. La première afin d'observer la relation entre deux entités qui prétendent détenir « La vérité ». La seconde dans le but de vérifier jusqu'où cette ouverture à l'Autre est présente dans les religions à la Réunion. Par ouverture à l'Autre, nous entendons le fait qu'il y ait une ouverture réciproque dans le cadre d'une relation horizontale et non verticale (Janin, 2004).

13.2.9 La perception des autres religions par les officiants

Le sujet de la religion est un sujet sensible, tant la plupart des religions revendiquent détenir "La" vérité et que de facto, les autres sont dans l'erreur. S'intéresser à la perception qu'ont les officiants des autres religions présentes à La Réunion permet de mieux apprécier les limites ainsi que les barrières qu'il convient de repousser pour mieux « vivre-ensemble ». Dans les propos des officiants, nous retrouvons trois catégories d'arguments sur la présence de la diversité religieuse : les arguments positifs, les arguments neutres ou « politiquement corrects » et des arguments que nous qualifions de négatifs. Nous présentons ces arguments sous forme de tableau :

dons dont j'ai parlé, qui sont spirituels, ne seront jamais abolis, aussi longtemps que demeurera, si ce n'est selon l'incrédulité des enfants des hommes. C'est pourquoi, il faut qu'il y ait la foi ; et s'il faut qu'il y ait la foi, il faut aussi qu'il y ait espérance ; et s'il faut qu'il y ait espérance, il faut aussi qu'il y ait la charité. Et si vous n'avez pas la charité, vous ne pouvez en aucune façon être sauvés dans le royaume de Dieu ; et vous ne pouvez pas non plus être sauvés dans le royaume de Dieu vous n'avez pas la foi ; et vous ne le pouvez pas non plus si vous n'avez pas l'espérance. Et si vous n'avez l'espérance, vous devez nécessairement être dans le désespoir ; et le désespoir vient de l'iniquité. Et le Christ a dit en vérités à nos pères : si vous avez la foi, vous pouvez faire tout ce qui m'est utile. » (Moroni 10 : 18-23).

Il est à noter que la foi, l'espérance et la charité sont intimement liées. Être charitable envers son prochain est donc un acte de foi et d'espérance.

Catégories d'arguments et explications	Verbatims
<p>Arguments positifs (+) : certains officiants n'hésitent pas à travers leurs propos à faire l'éloge de la religion de l'Autre. D'autres se centrent sur la relation de respect mutuel, de reconnaissance et d'ouverture à l'Autre qui existe dans la diversité religieuse de l'île.</p>	<p>« [...] je respecte toutes les religions, parce que ce sont des gens qui font ces religions. Ce sont des hommes et des femmes, parfois des jeunes et des enfants qui ont, comme moi, cette soif du ciel [...] Les musulmans évidemment qui sont très puissants dans leur foi. C'est extraordinaire, moi, j'ai une grande admiration pour les musulmans. [...] Je crois que chaque religion porte une valeur importante qui est cette valeur de spiritualité. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 80 ans)</p> <p>« Les représentants que nous avons, ils laissent ouverts les religions, ils partagent [...] aucune religion n'est fermée à La Réunion. » (Officiant, Hindou, 32 ans)</p> <p>« Je pense que les autres religions apportent une richesse culturelle, traditionnelle et spirituelle. » (Imam, musulman sunnite, 43 ans)</p>
<p>Arguments neutres ou « politiquement corrects » (0) : Certains officiants ne préfèrent pas s'avancer sur les autres religions présentes dans l'île. Ils sont dans une posture réservée et préfèrent rester dans leur communauté religieuse. Le but étant surtout d'éviter des conflits inutiles qui peuvent démarrer par un simple quiproquo.</p>	<p>« L'Église elle-même reconnaît toutes les religions [...] » (Pasteur, Église des saints de derniers jours, 54 ans »</p> <p>« Chacun a son culte⁹⁴. Nous sommes dans un pays européen, nous sommes en France. Chacun à sa liberté de culte. » (Imam, musulman sunnite, 31 ans)</p> <p>« [...] généralement, je n'en pense strictement rien. » (Pasteur, Salut guérison, 38 ans)</p>
<p>Arguments négatifs (-) : par argument négatif, nous nous référons à la tendance prosélyte de certains officiants. Lorsque certains sujets sont abordés, notamment la</p>	<p>« [...] s'il y a besoin d'aider les gens puisqu'il y a un problème humanitaire, ça on est preneur. Maintenant après comme on le dit souvent, il n'y a pas de charité pour les idées. » (Pasteur, Salut guérison, 58 ans)</p>

⁹⁴ L'enquête fait référence à un verset du Coran : لَكُمْ دِينُكُمْ وَلِيَ دِينِ traduction : « À vous votre religion, et à moi ma religion » (Coran 109 : 6). Ce verset résume, en outre, l'esprit de Cordoue qui régnait dans l'Andalousie Musulmane.

conversion religieuse⁹⁵, très vite, les attitudes et comportements se font plus crispés.

« Je trouve **qu'il manque dans les autres religions et qu'il y a dans l'Hindouisme, c'est le yoga**. Les religions sont basées sur des cultes et principalement sur un livre et sur une personne. Le christianisme, le Bouddhisme et l'Islam principalement. » (Swami, Hindou, 66 ans)

La grande majorité des citations fournies par les officiants révèlent les limites des relations entre les différentes communautés religieuses. Il y a un respect, une certaine reconnaissance, mais pas encore une véritable volonté de connaître l'Autre religion en profondeur, c'est-à-dire de découvrir les religions au-delà de la simple connaissance de l'existence de la diversité religieuse. C'est d'ailleurs ce qu'affirment les officiants lorsque la question de l'entente entre les communautés religieuses est abordée. La plupart d'entre eux affirment qu'il n'existe pas de tension entre les communautés religieuses, mais qu'il existe toujours une certaine superficialité dans les relations intercommunautaires.

« Je ne vois pas particulièrement de tension. Il n'y a pas **de guerre de religion ici**. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 80 ans)

« **On ne se fait pas la guerre, ni directement, ni indirectement**, puisque qu'ici à l'Ashram, on a déjà reçu pour des conférences, justement pour qu'on nous explique leurs pratiques religieuses, des différentes personnes de l'Islam, du christianisme et autres. » (Swami, Hindou, 66 ans)

« Je pense qu'au niveau des pseudo-responsables, ils s'entendent bien [...] mais oui, parce qu'il faut savoir, **quand Monseigneur Aubry était malade, certains imams ont écrit des lettres**. Donc oui, ils s'entendent bien. » (Imam, musulman sunnite, 31 ans)

« **Je ne sais pas, je ne suis pas avec elles**. Donc, je ne peux pas vous dire. Est-ce que ce n'est qu'une façade ou quoi que ce soit ? » (Pasteur, Salut Guérison, 58 ans)

Certains officiants nous rappellent qu'il n'y a pas de guerre de religions à La Réunion, mais qu'il existe toujours des individus présents dans toutes les communautés religieuses de l'île qui

⁹⁵ Nous n'avons pas fait apparaître le verbatim de cet enquêté dans notre étude pour deux raisons. La première est le fait que l'entretien semi-directif commençait à devenir un dialogue entre un officiant et un individu ayant une religion différente de la sienne. La déformation professionnelle de cet officiant a transformé l'entretien en discours prosélytiste. La seconde raison est le fait que le verbatim est trop long, et aborde des sujets comme la conversion religieuse ou sur la pratique des rites qui sont en dehors de notre champ d'expertise. Ce que nous voulions mettre en évidence, c'est que lorsqu'il s'agit de s'intéresser aux spécificités des dogmes, très vite, nous constatons un changement de comportement. Le comportement d'ouverture prôné disparaît progressivement au profit d'un comportement plus prosélyte.

sont beaucoup moins enclines à cet esprit d'ouverture et par extension à ce « vivre-ensemble » dans la diversité.

« Il y a des petits canards noirs partout [...] qui font barrière à cette entente, parfois qui disent et prônent haut et fort le vivre ensemble, mais qui au fond... (rires sarcastiques) » (Imam, musulman sunnite, 33 ans)

« La difficulté c'est qu'on a dans chaque religion des personnalités qui sont très communautaires et d'autres qui sont très ouvertes. » (Imam, musulman sunnite, 43 ans)

« Oui, bien sûr ! Il y a toujours une ou deux personnes un peu aigries. On ne peut pas plaire à tout le monde. » (Officiant, Hindou, 32 ans)

Les officiants à travers leurs propos reviennent sur la responsabilité de l'individu dans le vivre-ensemble avant de faire porter la responsabilité collective à leur communauté religieuse. Ce que nous retenons dans les propos des enquêtés, c'est le fait que la religion est un outil, un moyen pour vivre ensemble dans une société plurielle et diverse. Mais, que c'est avant tout l'individu en tant qu'acteur de sa foi et de sa vie qu'il consolide ce mode de vie bienveillant à travers ses attitudes et ses comportements dans ses relations à l'Autre. C'est dans cette dernière partie que les officiants reviennent sur la réalité réunionnaise et sur le fait que le « vivre-ensemble » va au-delà de la sphère religieuse.

13.2.10 *Le « vivre-ensemble » au-delà de la sphère religieuse*

Les officiants sont conscients de l'importance de la sphère religieuse dans le « vivre-ensemble » réunionnais. Si la société réunionnaise est en grande partie croyante, une autre partie de la société n'appartient à aucune religion ni spiritualité. Ces deux parties de la société vivent pourtant ensemble sans conflit sur un même territoire. À partir de ce constat, les enquêtés sont d'accord pour affirmer que d'autres éléments sont aussi essentiels que la religion dans la constitution du « vivre-ensemble ». Les officiants relèvent deux éléments en dehors du domaine religieux : un environnement pluriel et une culture métissée.

13.2.10.1 Un environnement pluriel

La Réunion est un isolat géographique. L'étroitesse de l'île a offert une promiscuité aux habitants, faisant du voisinage les premières personnes sur lesquelles l'individu peut compter dans les petits soucis du quotidien (emprunter un peu de sel, un grain de piment etc.). Cette promiscuité

avec le voisinage crée de la solidarité, du partage et de l'entraide dans la plupart des cas. Pour Benoist (1975), cette solidarité trouve ses origines dans la société de plantation et a perduré jusqu'à aujourd'hui dans certains endroits de l'île. Ce voisinage est « majoritairement » pluriel et divers, facilitant ainsi la rencontre avec la diversité :

« **Nous avons un voisin qui est le meilleur ami de mon fils [...] il n'est pas membre de l'église, mais on se soutient dans les petites nécessités de la vie.** Il y a sa maman, [...] j'achète mon romarin chez elle, puisque je suis un amateur de tisane de romarin. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 80 ans)

« [Nos relations sont] très conviviales, après, on n'a pas les mêmes centres d'intérêts. Lui c'est un gros bricoleur en mécanique [...] **on se voit, on se salue, on se respecte [...]** » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 54 ans)

« C'est plutôt cordial, **on se salue s'il y a un souci, il faut y répondre s'il y a besoin [...]** » (Pasteur, salut guérison, 38 ans)

« [...] Jusqu'à aujourd'hui, on a de bonnes relations hein ! Je me rappelle quand l'un s'est marié, il m'a invité, je suis allé. **Dès fois, en fin d'année, on a des petites choses, on se les partage. Je leur refile une bûche, on se dit bonjour, on s'aide si on est dans le besoin, de l'autre côté c'est pareil.** » (Pasteur, salut guérison, 58 ans)

« [...] on discute, on s'échange des plats, ensuite, on ne va pas aller plus loin, ça reste des voisins avec qui on a une relation détendue [...] » (Imam, musulman sunnite, 31 ans)

L'environnement dans lequel vit l'ensemble des officiants est composé de la diversité réunionnaise, à commencer par leur voisinage. La plupart des enquêtés n'ont pas de voisin de leur propre communauté ethnique ou religieuse, mais cela n'empêche pas la création de liens d'amitié et d'entraide. La présence de courtoisie et de respect est bien présente dans les relations avec leurs voisins. C'est ce que nous avons constaté à travers ces différents verbatims.

13.2.10.2 Une culture métissée

En plus de l'environnement pluriel et divers dans lequel vivent les officiants, la culture métissée réunionnaise vient renforcer ce sentiment de vivre-ensemble. La société réunionnaise est rythmée toute l'année par un calendrier culturel et culturel festif, comme l'affirme cet officiant :

« [...] quand c'est la période de la marche sur le feu, tout le monde connaît. Quand ça arrive le carême catholique, même le Malbar fait le carême catholique. Quand ça arrive la période du ramadan c'est la même chose. C'est ancré à La Réunion, tous les réunionnais connaissent, même les Chinois quand ça arrive le nouvel an tamoul, **c'est tellement divulgué, 365 par année, 365 jours en fête.** » (Officiant, Hindou, 32 ans)

Ces fêtes religieuses revêtent ainsi une forme de patrimoine culturel commun qui fait partie symboliquement de l'identité réunionnaise. Si une grande partie de la population est croyante, les non-croyants sont aussi respectueux des religions, car par leur reconnaissance publique, elles symbolisent une part de la pluralité constitutive de l'identité de La Réunion. C'est pour cela que les officiants sont d'accord sur le fait que La Réunion est une terre où l'on pratique le respect et la valorisation des différentes croyances.

Bien qu'il existe certains freins à la connaissance de l'autre religion, nous constatons que l'ensemble des enquêtés ont assisté aux différents rites de passage universels présents dans un grand nombre de religions. En effet, la plupart des interviewés ont de la famille ou des amis ou encore des voisins qui ne sont pas de leur obédience, il ne reste pas moins vrai que la naissance, le mariage et la mort sont des rites de passages communs à chaque tradition (Van Gennep, 1909) et qu'il est plus ou moins « impératif » d'y assister, indifféremment de l'appartenance religieuse pour maintenir ce lien social. C'est ce que nous constatons à travers les verbatims suivants :

« [...] celle de l'Église catholique, j'y vais régulièrement dans des circonstances particulières, dans des enterrements, des mariages, des baptêmes [...] » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 80 ans)

« J'ai eu l'occasion de partir à l'Église catholique, quand il y a eu des décès. Si je suis invité dans la famille pour un baptême ou un mariage [...] » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 54 ans)

« [...] comme moi, ça m'arrive d'aller à un mariage musulman [...] » (Officiant, Hindou, 32 ans)

Ces deux éléments, le calendrier festif et les rites de passage, engendrent des schémas comportementaux vis-à-vis de la diversité religieuse. Elle permet de développer une curiosité saine, que l'on peut observer chez certains officiants, lorsqu'ils participent à des fêtes autres que la leur :

« La seule fête que j'ai participé, c'était Noël de l'année dernière par rapport à ma belle-famille qui n'est pas musulmane. D'ailleurs, l'invitation m'a été donnée en premier. » (Imam, musulman sunnite, 33 ans)

« Lorsqu'il y a un rassemblement, si on est invité bien sûr, ne serait-ce pour le jeûne du ramadan, lorsqu'on casse le jeûne du ramadan le soir à la mosquée de Saint-Denis ou à la mosquée du Port [...] » (Swami, Hindou, 66 ans)

« [...] j'ai déjà eu l'occasion de visiter la mosquée par curiosité [...] » (Officiant, Hindou, 32 ans)

« On ne va pas non plus transcender les règles. Ça m'est arrivé d'être invité à des ordinations de prêtres catholiques ou des messes à l'église après la mort de Jean-Paul II. On y va, on participe, mais la participation se limite à ce qui est universel. » (Swami, Hindou, 66 ans)

Cette curiosité se retrouve également chez les croyants réunionnais. Selon les officiants enquêtés, ils accueilleraient assez souvent d'autres personnes d'appartenance religieuse différente, venue pour une simple visite touristique ou pour connaître davantage ce que prône la religion en question.

« Nous avons des amis de l'église qui viennent parce qu'ils sont invités, parce qu'ils ont un parent qui est entré dans l'église etc. On a reçu quelques fois des tamouls, un ou deux musulmans sont passés [...] » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 80 ans)

« [...] oui, assez régulièrement, on a des amis de l'église qui viennent, il y en a qui restent, et d'autres qui partent [...] » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 54 ans)

« La grande majorité de nos gens qui viennent là, viennent d'ailleurs, d'autres religions, soit du catholicisme, soit de l'hindouisme. » (Pasteur, salut guérison, 58 ans)

« [...] ils découvrent par curiosité et ils aiment ça [...] » (Officiant, hindou, 32 ans)

« [...] j'ai ramené un de mes professeurs d'école et même mon moniteur d'auto-école. Il voulait voir et il a assisté à une prière. Après bien évidemment tu as des touristes qui viennent regarder. » (Imam, musulman sunnite, 31 ans)

« [...] pendant le mois de ramadan, je voyais des non-musulmans qui venaient et qui rompaient le jeûne. J'ai déjà vu des non-musulmans assister à des prières funéraires. ». (Imam, musulman sunnite, 33 ans)

Cette curiosité saine participe indirectement à une forme d'éducation interculturelle (Abdallah Pretceille, 1999) restant cependant à l'initiative personnelle de chaque individu et non d'une volonté collective. Il est à noter qu'il s'agit d'un élément du « vivre-ensemble » qui n'est pas négligeable, puisqu'il consolide le lien social, qui lui est constitué de plusieurs éléments historiques et logiques de rencontre. Concernant ces éléments historiques qui ont fait le « vivre-ensemble » de la société réunionnaise telle que nous la connaissons aujourd'hui, intéressons-nous à l'une d'entre elles : le rapport à la laïcité.

13.2.11 La perception de la laïcité par les officiants

13.2.11.1 Le rôle de la laïcité dans le « vivre-ensemble »

Ce principe politico-juridique, acté le 9 décembre 1905, sera appliqué à La Réunion qu'en 1911. L'ensemble des officiants ont cerné l'importance de cette loi dans le « vivre-ensemble » réunionnais. Pourtant, deux perceptions de la laïcité s'opposent chez les enquêtés : une laïcité au service du « vivre-ensemble » et une laïcité qui est loin d'être comprise par tous.

13.2.11.2 Une laïcité au service du « vivre-ensemble »

Étant les premiers concernés, ils sont au fait de la loi et comprennent ses principaux enjeux, notamment dans le fait qu'elle garantit la liberté de la pratique du culte, qu'elle est la garante d'une égalité de traitement pour tous les citoyens et qu'elle assure la démocratie.

« [...] c'est une belle chance. La laïcité vous autorise d'être libre dans votre religion, de la vivre librement, sans que personne vous embête, à condition que vous ne soyez pas quelqu'un [...] qui fait n'importe quoi de mal [...] » (Pasteur, salut guérison, 58 ans)

« [...] la laïcité est un procédé neutre, qui traite chaque personne de la même manière. » (Imam, musulman sunnite, 33 ans)

« [...] la laïcité c'est tout simplement le « vivre-ensemble », la tolérance et le respect. » (Imam, musulman sunnite, 31 ans)

Nous constatons que les valeurs républicaines de liberté et d'égalité sont mises en avant. Aucun des officiants interrogés ne conteste le bon fondement de cette loi. En revanche, ce que constatent les enquêtés c'est le fait que sa compréhension et sa légitimité dans la société ne fait pas l'unanimité.

13.2.11.3 Une laïcité loin d'être comprise de tous

Pour certains officiants, la compréhension de la laïcité n'est pas facile pour la société en général. Autour de ce terme, existe un flou intellectuel et une cacophonie dans les interprétations possibles de la loi. C'est ce que constatent ces officiants dans leur quotidien lorsqu'ils affirment :

« [...] la laïcité dans tout ça, je n'ai pas l'impression qu'elle est claire pour le plus grand nombre. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 54 ans)

« Alors, en général, vu qu'elle est mal comprise, elle a tendance à diviser. » (Pasteur, salut guérison, 38 ans)

Pour d'autres officiants, cette confusion est un terrain propice à la division et aux interprétations rigoristes de la laïcité. Certaines de ces interprétations peuvent prendre des proportions « extrêmes » comme l'anti-religieux primaire.

« [...] si le laïciste s'en fait sa religion pour bombarder les autres religions, je ne veux pas de cette laïcité [...] » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 80 ans)

« [...] j'avais l'impression qu'on assimilait les gens dans un grand tout, dans lequel il n'y a pas de religion, ou d'expression religieuse. C'est-à-dire qu'il y avait presque une négation de ces valeurs, une laïcité c'est nécessairement une chose qui n'est pas religieuse. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 54 ans)

« Les gens profitent de la laïcité pour se moquer de la religion et provoquer la religion, comme si la religion était contre la laïcité. Après ça dépend de la personne qui l'applique. Si elle l'applique et que c'est une personne qui n'aime pas la religion et ben il va dire que c'est la loi et que vous n'avez pas le droit. Alors que la laïcité accompagne le pays pour rassembler les religions, pour avoir les mêmes droits. » (Rabbin, juif, 37 ans)

Ces interprétations, qui ont tendance à diviser les individus, sont également accompagnées d'une application de la laïcité que certains officiants qualifient de laïcité à « deux vitesses ».

« La laïcité à deux vitesses, elle n'est pas juste. Certains ont peur parce qu'ils ne connaissent pas ce qu'est la laïcité. Donc, ils vont mettre des barrières à certaines choses et puis d'autres choses, ils vont tolérer parce que soit, une communauté est plus nombreuse, soit ça va créer des débordements [...] » (Homme, salut guérison, 38 ans)

« On est d'accord qu'il y a une culture et un certain background dans chaque pays. Mais, si on devait vraiment appliquer la laïcité comme certains le disent, ce serait aller à l'encontre de certains principes de liberté. Par exemple, Noël est une fête religieuse. Si on voulait vraiment appliquer la laïcité, est-ce qu'il y aurait Noël ? Je ne pense pas. Ou bien encore la Pentecôte, Pâques, la Eïd, ni aucune de ces fêtes si l'on voulait vraiment appliquer la laïcité et pourtant... » (Homme, musulman sunnite, 31 ans).

Ces incohérences peuvent parfois engendrer certaines frustrations dans certaines communautés religieuses présentes sur l'île. Pourtant, à l'île de La Réunion, l'application de la laïcité et de ses incohérences (réelles ou supposées) ne semble pas déranger le quotidien des réunionnais. Il existerait même une laïcité réunionnaise, comme l'explique Ève (2005), qui serait, dans les textes,

identiques aux textes appliqués en France hexagonale, mais avec un assouplissement spécifique à l'île dans son application.

D'ailleurs, lorsque les officiants mentionnent la laïcité, la première institution qui apparaît dans leurs propos est l'école de la République. En tant qu'institut privilégié de l'État pour transmettre les valeurs républicaines, il serait pertinent de comprendre la perception des officiants sur le rôle de l'école dans le « vivre-ensemble ».

13.2.12 Le rôle de l'école dans le « vivre-ensemble »

Comme pour la laïcité, les officiants interrogés ont des propos mitigés sur le rôle de l'école dans le « vivre-ensemble ». D'un côté, certains officiants soulignent des aspects positifs de l'école dans la construction d'une société harmonieuse. De l'autre, certains officiants ont tendance à relever les carences de ce système à bout de souffle.

13.2.12.1 L'école, un vecteur de diffusion d'égalité et de la laïcité

L'école de la République est un lieu de passage obligatoire pour tous les citoyens, indépendamment de leur appartenance religieuse ou ethnique. C'est ce qu'affirment certains officiants en valorisant le fait que l'école permet d'accueillir tout le monde et qu'elle est gratuite :

« Je pense qu'elle permet de contribuer au « vivre-ensemble », parce qu'elle permet d'accueillir tout le monde déjà. Donc, n'importe quel enfant a le droit à l'école laïque. En plus, cette école laïque par rapport aux écoles privées, elle est gratuite. » (Pasteur, Salut guérison, 58 ans)

La gratuité de l'école décrétée par Jules Ferry en 1881-1882 assure l'égalité entre tous les citoyens. Cette égalité est reprise depuis de nombreuses années à travers le principe d'égalité des chances d'accès à l'éducation prônée par les différents gouvernements. Cette égalité ne se limite plus à l'école et s'étend aux collèges, lycées et universités. Le dispositif parcours sup' est basé sur ce principe bien qu'il soit grandement critiqué par ces utilisateurs. Pour en revenir au principe d'égalité, certains officiants insistent sur le fait que l'école favorise la mixité ethnique et religieuse en plus de l'égalité, formant ainsi une base solide du « vivre-ensemble » :

« Dans une école, tu as des musulmans, tu as des chrétiens, des hindous et de différentes confessions, ça contribue dès le plus jeune âge à un « vivre-ensemble » [...] l'école de La république contribue au « vivre-ensemble » de base. » (Imam, musulman sunnite, 33 ans)

L'école est donc perçue par les officiants comme un lieu de rassemblement de la diversité. Ce lieu de rassemblement est régi par des règles égalitaires permettant ainsi une vie en communauté. Cependant, l'école de la République n'est pas parfaite en tant que système institutionnel.

13.2.12.2 L'école de La République, un système à bout de souffle

Le système éducatif public français est basé sur un principe d'égalité, mais surtout sur un enseignement de masse. Cet enseignement de masse assure une certaine reproductibilité des résultats (80 % de réussite au baccalauréat pour une tranche d'âge) faisant d'elle un enseignement quantitatif. La conséquence de ce choix est l'imposition d'un cadre qui ne convient pas à tout le monde, créant ainsi certaines barrières sociales et de ce fait de l'exclusion. C'est ce qu'affirme un officiant dont l'épouse fait partie de ce système :

« [...] je trouve qu'il y a un cadre qui est donné et pas tous les élèves rentrent dans le cadre. Et, à partir du moment où ils ne rentrent pas dans le cadre, ça va être très difficile pour eux de pouvoir se développer. [...] ma femme est une enseignante dans une ULIS⁹⁶ [...] il se débarrasse du gamin à problèmes, le boulet en ULIS parce qu'il [l'enseignant principal] ne veut pas le gérer. À partir de là, je ne peux pas croire que l'école va être un facteur de « vivre-ensemble ». » (Pasteur, Salut guérison, 38 ans)

Le manque d'effectif, les classes parfois surchargées et les besoins spécifiques de chaque élève font que le système éducatif français est à bout de souffle pour ne pas dire obsolète. Les carences de l'école de la République deviennent finalement des facteurs d'exclusion sociale. En plus de ce constat, certains officiants soulignent le fait que l'école ne participerait pas au « vivre-ensemble » car elle est un lieu de luttes idéologiques. L'école, supposément neutre de toute influence, se retrouve infiltrée par la politique. L'expression de cette politique infiltrée et de lutte idéologique se retrouve dans les discours de certains enseignants à la limite du militantisme engagé, comme l'affirment ces officiants :

« [...] quand M. Chirac a déclaré que le voile n'était plus accepté en France. J'ai vu la guerre entre les professeurs de l'école de La République à La Réunion. Ça a un impact pour celui qui vient de l'extérieur. Je vais être franc, j'avais des professeurs qui étaient zoreils, des chleuhs, des personnes qui vivaient entre la bordure de l'Allemagne et de l'Alsace, et donc eux, ils étaient carrément racistes. Par contre, le professeur réunionnais, il disait seulement de faire profil bas, le temps que ça se passe et ensuite bismillah. Je n'étais pas d'accord parce que c'était une guerre contre le

⁹⁶ ULIS : Unité Localisé pour l'Inclusion Scolaire. Les ULIS sont des « dispositifs ouverts » pour la scolarité des élèves en situation de handicap. Elles permettent à des élèves de poursuivre en inclusion des apprentissages adaptés à leurs potentialités et à leurs besoins et d'acquérir des compétences sociales et scolaires.

voile et par extension, l'Islam. Après l'école a créé des barrières sociales, que l'on veuille ou non. » (Imam, musulman sunnite, 31 ans)

« [...] j'ai l'impression que n'étant plus étudiant aujourd'hui, que ça fait une focalisation sur la religion alors que c'était un endroit où on était focalisé sur les études et on était ensemble pour étudier. » (Imam, musulman sunnite, 43 ans)

Les propos de ces officiants musulmans doivent être relativisés pour deux raisons. La première étant le fait que ces officiants racontent leur vécu avec certains jugements de valeurs. Ce qui est réel pour lui dans son environnement n'est pas nécessairement vrai dans d'autres environnements. La seconde raison, c'est le fait que la mission première de l'école reste l'éducation. De plus, la place de l'EMC (enseignement moral et civique) ne représente que très peu d'heures dans les enseignements et surtout que les enseignants n'ont pas suffisamment de formation sur le domaine de la laïcité. Ces deux raisons permettent de nuancer les propos tenus par ces officiants sans enlever la réalité de leur vécu.

À travers les propos des officiants, nous avons constaté leurs perceptions du rôle de la laïcité dans le « vivre-ensemble ». Au même titre que le rôle de la religion, le rôle de laïcité reste une réalité essentielle au « vivre-ensemble ». Comme la religion, elle est un outil qui, en fonction de l'usage et de sa compréhension, peut diviser ou rassembler les individus. Cette laïcité en tant que réalité historique est accompagnée d'une autre réalité vécue à La Réunion, l'interreligieux à travers le Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion. Ces deux réalités historiques vont de pair dans la mesure où la laïcité a permis l'égalité entre les différentes religions, et où le Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion a permis le dialogue entre ces religions. Reconnaissance et volonté de dialogue des religions font donc partie de la société réunionnaise. Il est alors pertinent d'observer la perception qu'ont les officiants sur l'interreligieux et sur le Groupe de dialogue interreligieux. Est-ce que la perception de l'interreligieux des officiants est la même que le Groupe de Dialogue Interreligieux ?

13.2.13 *L'interreligieux et le Groupe de Dialogue Interreligieux du point de vue des officiants*

13.2.13.1 *L'interreligieux chez les officiants*

En tant qu'officiant amené à discourir face un auditoire de fidèles, il représente, de manière générale, la bonne parole et le bon guide dans sa communauté religieuse. Il est alors logique que

ces officiants aient suivi une formation théologique allant dans ce sens. Il est intéressant de noter la présence de cours sur l'interreligieux et sur le rapport avec autrui dans leur parcours de formation. Cependant, il est nécessaire de rappeler que la plus grande partie de leur formation est consacrée à l'apprentissage de la religion.

Nous constatons que, malgré le discours des officiants sur « l'amour du prochain », sur les différents concepts bibliques, islamiques, judaïques, hindous etc. incitant à l'altérité, aucun d'entre eux n'a eu de formation particulière sur ce phénomène interreligieux. Or, il s'agit là d'un élément à prendre en compte, puisque l'île de La Réunion est une île interculturelle et multiconfessionnelle, pour reprendre l'expression de Malbert Thierry⁹⁷, et cette réalité doit être vue comme une donnée essentielle par ces guides spirituelles. Les causes de ce défaut d'apprentissage s'expliquent pour certains officiants par le fait qu'il n'y ait pas besoin de cours spécifiques de l'interreligieux :

« [...] c'est un enseignement universel, les principes d'humanisme, de paix et d'amour et de partage, on enseigne la doctrine du Christ, c'est aimer son prochain comme soi-même. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 54 ans)

« L'enseignement que l'on dispense, c'est principalement la connaissance de soi. Donc il n'y a pas vraiment de texte qui décrirait d'aller vers l'autre [...] » (Swami, hindouisme, 66 ans)

Ces arguments sous-tendent implicitement que leur dogme ou enseignement serait naturellement enclin à l'altérité. Pourtant, un autre officiant nous affirme la nécessité d'un enseignement spécifique à l'interreligieux dans les parcours théologiques :

« [...] malheureusement et ça, j'en parlais avec ma femme il y a quelques jours de cela. J'étais en train de réfléchir, pourquoi aujourd'hui, on a certains responsables religieux qui ne s'ouvrent pas ou qui ne veulent pas s'ouvrir ou évoluer et qui reste dans leur petite bulle. J'ai pris mon exemple, j'ai eu un cursus théologique identique à ces personnes-là. Et, lorsque je suis retourné à l'île de La Réunion, j'étais très fermé, tant bien au niveau vestimentaire que sur le niveau idéologique et conception. Je n'avais pas plus d'ouverture que ça, **et j'ai dû creuser, j'ai dû vouloir cette ouverture** pour que dans ma tête, ça se décante et que ça s'ouvre. **Je me suis dit que le problème est que dans le cursus théologique « indien », l'interreligieux n'a pas sa place.** » (Imam, musulman sunnite, 33 ans).

À travers son récit de vie, nous constatons une réalité plus mitigée sur l'apprentissage de l'interreligieux et du rapport à l'autre dans les cursus théologiques. Il s'agit là d'une réalité vécue

⁹⁷ Le Quotidien, *La France est multiconfessionnelle*, vendredi 17 septembre 2021

par cet enquêté qui a dû, dans son cheminement et sa volonté, rechercher cette interreligiosité présente dans le contexte réunionnais.

L'intention ici n'est pas de jeter l'opprobre sur les formations théologiques quelles qu'elles soient, mais bien de souligner le manque de formation à l'interreligieux dans ces différents cursus. Il est utile de rappeler que l'objet de notre thèse ne se limite pas seulement à comprendre la représentation sociale du « vivre-ensemble » à travers le prisme du religieux, il soulève également des questionnements, des manquements et surtout la possibilité d'améliorer ce « vivre-ensemble ».

Il est de ce fait pertinent de souligner ce qui peut être perfectionné en montrant ce qui nous semble faire défaut pour le moment. Enfin, l'officiant enquêté nous fait remarquer qu'il existe un décalage entre les différentes mentalités « indiennes » et réunionnaises. Ce décalage est également relevé par un autre officiant qui explique avec pudeur que l'interreligieux n'était pas au programme à la médersa⁹⁸ puisque la plupart des enseignants étaient des « Indiens »⁹⁹ et ne parlaient pas très bien la langue française. Ce dernier argument de la langue nous apparaît comme une excuse non justifiée et non recevable, dans la mesure où il est possible de proposer des cours interreligieux sans que la langue soit une barrière. D'autant que l'interreligieux est avant tout une idéologie et une posture à adopter avant d'être un cours théorique.

Aujourd'hui, il existe à La Réunion, un institut musulman qui forme directement les imams sur le territoire. Il s'agit de l'ITMR (Institut Théologique Musulman de la Réunion) construite en 1996, qui est la première institution de ce genre sur le territoire français. Les aspirants imams sont plus souvent en contact avec cette « réalité métissée », et conservent leur représentation de l'altérité pour les aspirants natifs de l'île et créent une ouverture à l'altérité pour ceux qui viennent généralement de la France hexagonale. De plus, l'Université de la Réunion propose depuis 2016 la formation République et Religions via le service DFTLV (Direction de la Formation Tout au Long de la Vie), pilotée par Malbert Thierry sur le thème de la laïcité, du « vivre-ensemble » et de

⁹⁸ Lieux d'enseignement religieux en Islam. « *Outre l'apprentissage de la lecture du Coran, il couvre les principes et les règles qui doivent régir la vie d'un musulman. Il comprend la pratique des rites, l'histoire et la vie du Prophète, l'exégèse du Coran et des hadîths, le tafsir, les croyances islamiques enfin, l'enseignement des règles de vie du musulman dans la cité et dans la société, telles que Dieu les a prescrites* ». (Mourrégot et al., 2010, p.386). Il existe une médersa reliée à chaque mosquée présente dans les villes. Les médersas ont été implantées à partir des années 1950 à Saint-Denis. La médersa Al-Madina située aux Lataniers a vu le jour en 1966, La médersa Qouwatoul-Islam située à Sainte-Clotilde a vu le jour en 1988, La médersa Baïtoul-Hamd située au Moufia a vu le jour en 1992 enfin, la médersa Taalimoul-Islam située dans le centre-ville de Saint-Denis a ouvert ses portes en 1947.

⁹⁹Les deux officiants insistent bien sur la mentalité « indienne » et vient renforcer les propos de Mourrégot et al. (2010) dans leur étude sur l'Islam à La Réunion. « *Les personnes qui dispensaient l'enseignement religieux furent d'abord tous des Indiens qui n'avaient pour mission que l'apprentissage de la lecture du Coran. Ils ne parlaient pas la langue, mais s'en faisaient craindre par des méthodes indiennes d'enseignement, parfois brutales. Le règlement intérieur de la médersa (article 10) stipule désormais : « il est interdit aux enseignants de frapper les enfants* ». Au début du XXI^e siècle, les professeurs sont réunionnais, parfois des Mauriciens mariés à des Réunionnaises. Il ne reste que quelques Indiens qui ont une carte de séjour de dix ans et un contrat de travail. » (Mourrégot et al., 2010, p.383)

la médiation interreligieuse. Cette dernière partie (médiation interreligieuse) est spécifique au Diplôme Universitaire République et Religions de La Réunion avec la présence du Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion¹⁰⁰. Même s'il est vrai qu'il y a encore beaucoup à faire en matière de formation à l'interreligieux, le diplôme universitaire République et Religions est en soi un bon commencement en tant que laboratoire expérimental de l'altérité.

Bien que nous constatons que ces officiants n'ont reçu aucune formation spécifique à l'interreligieux, cela ne les empêche pas d'intégrer des éléments sur l'interreligieux dans leurs discours et les enseignements qu'ils dispensent à leurs communautés :

« [...] on commence à faire un peu plus d'interreligieux. Même moi dans mon école je le fais. Par exemple quand on aborde des sujets comme les fêtes, ou encore l'homosexualité. Ce sont des choses qu'on aborde maintenant et le respect surtout. » (Imam, musulman sunnite, 31 ans)

« [...] Il y a la relation avec l'autre, c'est des enseignements qui sont simples, qui permettent aux gens de se faire une idée, et puis de voir aussi, puisque tous ces enseignements ramènent toujours à l'Évangile. » (Pasteur, salut guérison, 58 ans)

« [...] un dialogue de tous les jours [...] c'est beaucoup de situations, de mise en situation. On est à l'école, on a telle situation, comment ça se passe, comment on devrait réagir, comment on devrait faire [...] » (Imam, musulman sunnite, 43 ans)

Ces extraits montrent qu'il n'y a pas vraiment d'intention particulière à travailler l'interreligieux. Les enquêtés produisent plus ou moins le même discours sans trop entrer dans les détails, nous laissant penser qu'il s'agit juste d'un apprentissage sporadique, situationnel et « limité au dogme » du phénomène interreligieux. En d'autres termes, il n'existe aucune mise en place d'enseignement spécifique à l'interreligieux. Ces enseignements interreligieux « limité au dogme » restent très « évasifs et éthériques » et non ancrés, puisque selon Canel (2016), « l'élève apprend par corps »¹⁰¹ et passe nécessairement par la mise en pratique de l'altérité. La répétition régulière de ces enseignements et de ces pratiques permettrait d'en faire une habitude pour l'élève et surtout de conscientiser le phénomène interreligieux chez l'enfant.

¹⁰⁰ Nous avons participé à la première promotion du D.U, en tant qu'étudiant en Master 2 Recherche en Science de l'éducation, par curiosité intellectuelle. Durant cette année de formation, nous nous sommes ouverts aux différentes religions et aux différentes compréhensions d'Autrui. Nous avons évolué dans nos représentations de l'altérité et vu évoluer les autres participants du D.U comme des bourgeons qui s'ouvraient petit à petit pour devenir de magnifiques fleurs multicolores à la pensée métisse. Aujourd'hui, ce diplôme universitaire est à sa quatrième promotion, et beaucoup d'officiants, prêtres, pasteurs, imams et aumôniers ont pu compléter leur cursus théologique par cette initiation d'une année à l'altérité.

¹⁰¹ Canel, A. (2016). « Apprendre par corps » ou comment associer climat et réussite scolaire. *Administration & Éducation*, 152, 85-89. <https://doi.org/10.3917/admed.152.0085>

Bien que cette discipline soit encore à ses balbutiements sur l'île, force est de constater qu'il existe une certaine prise de conscience de l'interreligieux par ces officiants à travers leur environnement, qui lui est foncièrement interculturel et multiconfessionnel. De plus, lorsque le thème de l'interreligieux est abordé, certains mentionnent le Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion. C'est pourquoi, il nous apparaît pertinent d'interroger la perception des officiants sur cette association.

13.2.14 *La perception des officiants sur le Groupe de Dialogue Interreligieux.*

Le Groupe de Dialogue Interreligieux est une association composée d'individus appartenant à différentes communautés religieuses de La Réunion. Une grande majorité de ses membres ne sont pas des officiants, mais ils prônent tous un dialogue entre les religions pour une société en paix. La perception des officiants sur ce groupe est pertinente dans la mesure où les officiants représentent des guides pour leur communauté, ce qui n'est pas le cas pour tous les membres de l'association. Les représentations des officiants sur le Groupe de Dialogue Interreligieux sont mitigées : d'un côté, certains officiants ont une image positive de l'association, et de l'autre le trait est plus nuancé.

13.2.14.1 Une représentation positive du Groupe de Dialogue Interreligieux

Le Groupe de Dialogue Interreligieux est perçu par certains officiants comme un symbole de paix, une représentation vivante du « vivre-ensemble » réunionnais. Ce symbole agit positivement sur les communautés religieuses et au-delà en apaisant les possibles tensions entre les communautés comme l'affirme cet officiant :

« Il y a 20 ans, c'était un peu difficile. Il y avait quelques agressions verbales, quelques articles dans les journaux, mais ça a disparu aujourd'hui. Je crois que les religions se respectent entre elles, du moins au niveau des dirigeants. [...] Ils s'expriment lorsqu'il y a un ministre ou un président ou lors d'une calamité, etc. C'est bien, ça amène du baume au cœur. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 80 ans)

Lorsque l'officiant mentionne le repère temporel « il y a 20 ans », cela coïncide avec la naissance du Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion. L'association a ainsi contribué à une certaine « pacification » dans les relations intercommunautaires. C'est ce qu'explique Rafidinarivo et Malbert (2015) lorsqu'ils inscrivent le Groupe de Dialogue Interreligieux dans une dynamique de construction et de renforcement du lien social.

Le GDIR apparaît à la fois comme une instance représentative de la diversité des cultes vécus dans le cadre de la sphère intime de la cellule familiale, permettant ainsi aux Réunionnais d'avoir un modèle de rencontre entre les religions communes à leur filiation ou quartier, mais aussi comme un organe pouvant agir sur les tensions et conflits émanant de la diversité des cultes par la médiation. (Rafidinarivo & Malbert, 2015, p.291)

Ce principe de médiation est repris par un officiant lorsqu'il affirme :

« [...] dans certaines situations, si cela dépasse le cadre, il vaut mieux voir un médiateur avant de finir en bain de sang. Maintenant, je ne sais pas ce que c'est le dialogue interreligieux, mais si c'est pour rassembler certaines personnes qui avaient tendance à partir dans les extrêmes, à la limite, ça ne fera pas plus de mal. » (Pasteur, Salut guérison, 38 ans)

Pour d'autres officiants, l'association montre l'exemple de la bonne entente interreligieuse à travers ses membres. Cette « bonne entente » permet de montrer l'exemple d'un possible rassemblement pour se diriger vers un but commun, celui d'une société en paix.

Il est patent que le dialogue interreligieux renforce dans ces dynamiques la part cohésive du sacré, essentielle, nous l'avons vu, dans l'architecture de l'identité réunionnaise. Ces stratégies identitaires convergent, en trois décennies, vers la construction d'une identité réunionnaise forte et un profond sentiment de communauté de destin. (Rafidinarivo & Malbert, 2015, p.289)

C'est ce que nous affirment ces officiants :

« [...] j'ai entendu leur président lors d'une prise de parole et j'étais très touché par l'humilité qu'il avait. Et je me suis dit que ce serait intéressant qu'on se rencontre [...] » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 80 ans)

« C'est surtout la communication qu'il y a entre tous les représentants. Par exemple, dans le confinement, ça nous a permis de mettre tout le monde d'accord¹⁰². C'est ce dialogue qui permet de ne pas séparer les gens et c'est là qu'on voit vraiment que toutes les religions s'entendent. C'est ça qui fait notre « vivre-ensemble ». [...] il faut savoir regrouper tout le monde. On est sur une petite île, à un moment, il faut que tout le monde s'entende pour faire pareil. » (Officiant, Hindou, 32 ans)

¹⁰² Le Groupe de Dialogue Interreligieux avait organisé une émission rassemblant toutes les religions pour prier face à la crise de la COVID-19. (Émission du dimanche 19 avril 2020 sur Réunion la 1^{re})

« C'est finalement avancer vers un but commun, avec respect de tous et de toutes. Qu'il y ait le partage, la connaissance, s'instruire sur l'autre. C'est l'unité, l'interreligieux pour moi. Son stade final, c'est arriver à être uni et soudé. » (Imam, musulman sunnite, 31 ans)

Nous constatons que le rôle principal du Groupe de Dialogue Interreligieux est bien d'unir les religions dans une communauté de destin. Dans un avenir commun où le « vivre-ensemble » se traduit en acte de communication, d'échange et surtout de faire ensemble. Pourtant, certains officiants interrogés restent sceptiques sur l'impact véritable de cette association sur les communautés religieuses de La Réunion.

13.2.14.2 Une représentation plus nuancée du Groupe de Dialogue Interreligieux

L'ensemble des officiants ont une représentation déjà toute faite du Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion. Certains officiants nuancent la portée du Groupe de dialogue en raison d'une peur intrinsèque de certaines religions, la peur de l'amalgame. Nous revenons quelque part aux propos de Laplantine (2015) sur la peur des « minorités » de se faire absorber par la majorité et de perdre leur identité. C'est ce qu'affirment ces officiants :

« Je ne souhaite pas qu'on fasse des amalgames. On a notre doctrine, nos principes et nos valeurs. Il ne s'agit pas de nous dépouiller de nos valeurs. Il ne s'agit pas d'être pris dans un grand amalgame qu'on appelle l'œcuménisme. On n'est pas dans cette démarche. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 54 ans)

« Ça dépend de quel point de vue on se place. En fait, si jamais on vise quelque chose à l'œcuménisme qu'on connaît, la réponse est non. Si jamais elle vise à échanger avec les personnes d'autres cultes, oui. Si l'échange est personnel, dans ce cas-là pas de problème. Si l'échange est culturel c'est moins évident. [...] si c'est un truc négatif, je pense à l'œcuménisme, si jamais c'est un truc positif, je ne vois pas en quoi [...] » (Pasteur, Salut guérison, 38 ans)

« [...] pour certains c'est très difficile de venir, notamment pour les témoins de Jéhovah. Ils ne veulent pas se mêler avec les autres religions. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 80 ans)

La peur de se mélanger et de perdre son identité se manifestent clairement dans ces verbatims. Soulignons que les officiants mentionnant l'œcuménisme font partie de ce que l'on pourrait qualifier de « religions minoritaires » puisqu'elles ne sont sur le territoire que depuis les années 80. Alors que les autres religions que nous qualifions de « majoritaires ou d'historique » sont présentes depuis la fin de la période esclavagiste sur le territoire réunionnais. De plus, cette peur engendre un repli sur soi et une non-volonté de connaître l'Autre. Et pourtant, connaître l'Autre est l'un des objectifs centraux du Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion. C'est pour

cela que cette association ne peut pas prétendre réunir toutes les convictions religieuses et les représenter, tant cette peur est présente.

Enfin, le dernier « reproche » adressé au GDIR par les officiants, c'est son manque de légitimité en tant qu'instance interreligieuse. Pour les officiants, l'association n'aurait pas de savant de chaque communauté permettant une étude en profondeur des différentes religions. Les actions de ce groupe seraient juste des affiches médiatiques sans socle solide comme l'affirment ces officiants :

« [...] c'est un groupe d'expressions je dirai, je ne suis pas sûr que ça aille plus loin. » (Pasteur, Église des saints des derniers jours, 80 ans)

« [...] si tout fonctionne bien, on n'aurait pas à avoir besoin d'un Groupe de Dialogue Interreligieux [...] » (Pasteur, Salut guérison, 38 ans)

« Moi, je pense que c'est une façade. Ils s'entendent en tant qu'homme, pas de problème, le Aubry et le monsieur de la religion musulmane, l'autre là-bas. » (Pasteur, Salut guérison, 58 ans)

« Je t'ai expliqué pour les mosquées, il n'y a pas de sachant, n'en parlons même pas des savants. Par exemple, un vendeur de sous-vêtements, un commerçant débarque et dit que je suis dans le Groupe de Dialogue Interreligieux et je ne suis pas d'accord. Avec ça, moi, je suis pour le Groupe de Dialogue Interreligieux, mais entre sommités. Il peut y avoir d'autres personnes après, mais s'il n'y a pas des sommités, ça ne rime à rien. » (Imam, musulman sunnite, 31 ans)

Ces verbatims cités sont pour la plupart des jugements de valeurs à l'encontre des objectifs du Groupe de Dialogue interreligieux. Leurs représentations peuvent être considérées comme biaisées dans la mesure où ces officiants ne font pas partie de ce groupe. Ils ont une vision externe des actions du GDIR. Cependant, le dernier verbatim cité porte en lui une amélioration pertinente pour les membres de cette association. En effet, il serait opportun de renforcer les effectifs avec plus d'officiants pour accroître la légitimité et la force d'impact du groupe de dialogue interreligieux. Ce même officiant qui pointe le manque d'officiants dans le GDIR, se dédouane lui-même en expliquant qu'il est limité par ses obligations religieuses et ne peut pas participer aux activités du Groupe de dialogue interreligieux. Ce paradoxe justifie clairement que le reproche fait au GDIR doit être nuancé et relatif.

En résumé, l'objectif du GDIR de rassembler les communautés religieuses de La Réunion dans une communauté destinée dans le sens des représentations qu'ont une grande partie des officiants interrogés. Bien que certains expriment leurs craintes d'amalgame et la peur de perdre leur identité, ils ne s'opposent pas à l'existence de ce groupe de dialogue interreligieux. Enfin, le reproche de

manque de légitimité de la part des officiants est à nuancer dans la mesure où aucun d'eux ne font partie du GDIR, et que certaines de leurs représentations sur l'entente des membres de l'association se rapprochant du jugement de valeur.

13.3 Les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion

Présentation du public des membres du Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion

Cette partie est consacrée aux membres du Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion dans le cadre de notre étude sur l'interreligieux. L'ensemble des douze enquêtés a été interrogé à leur domicile. Le contact avec les membres est établi par l'entremise d'une des fondatrices de ce groupe, Mme PACHAMOOTOO Saraspedee dit Peggy Baïchoo. Les membres interrogés sont à quelques exceptions près des laïcs, c'est-à-dire des croyants qui ne sont pas des officiants.

Sexe	Obédience	Âge
Homme	Catholique	56 ans
Femme	Catholique	75 ans
Homme	Catholique	79 ans
Femme	Catholique	64 ans
Homme	Musulman sunnite	73 ans
Femme	Musulmane sunnite	51 ans
Homme	Musulman sunnite	70 ans
Homme	Musulman chiite	72 ans
Femme	Hindouisme	70 ans
Homme	Hindouisme	66 ans
Homme	Bouddhiste	64 ans
Homme	Foi bahaïe	50 ans
Moyenne d'âge		65,8 ans
Âge médian		68 ans

13.3.1 L'interreligieux et le dialogue interreligieux vus par ses membres

Dans la présentation du contexte sociohistorique qui pourrait susciter des formes de « vivre-ensemble » à La Réunion que nous avons développé dans la revue de littérature, nous avons constaté que l'une des premières organisations à parler du « vivre-ensemble » a été le Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion en 2001. Ce constat nous permet de souligner le lien étroit entre le terme « vivre-ensemble » et cette association. Cependant, avant d'analyser la relation entre le Groupe de Dialogue Interreligieux et le « vivre-ensemble », il serait utile de comprendre, à travers les propos des membres du Groupe de Dialogue Interreligieux, la représentation qu'ils ont de l'interreligieux. Afin de mieux appréhender leurs représentations, nous avons réparti leurs propos en trois thématiques : la perception de l'interreligieux, les actions du Groupe de Dialogue Interreligieux à La Réunion et enfin, les limites de l'expérience interreligieuse dans l'île.

13.3.1.1 La perception de l'interreligieux

Pour les enquêtés, l'interreligieux est avant tout un dialogue entre divers individus porteur d'une religion. En d'autres termes, le dialogue se fait entre les individus qui ont eux-mêmes une représentation et une pratique de leur religion. Il s'agit d'un échange entre les différentes perceptions religieuses comme l'affirme cet enquêté :

« Ce ne sont pas les religions qui dialoguent, ce sont les personnes qui pratiquent telle ou telle religion qui dialoguent, soit de leur vie, soit sur leurs connaissances qu'ils ont de telle ou telle religion et surtout sur une dimension spirituelle où les uns apportent aux autres. » (Homme, Catholique, 79 ans)

La dimension humaine et relationnelle reste privilégiée d'autant que les échanges interreligieux ne se font pas sur la doxa des religions. Les dogmes ne sont pas questionnés de sorte qu'aucun des membres ne soit lésé dans leurs croyances. Le but de ces échanges interreligieux est la compréhension de l'Autre dans sa pratique religieuse et non la recherche de l'authenticité des religions perçues sous un mode prosélyte. C'est ce qu'affirment ces membres du Groupe de Dialogue Interreligieux :

« D'abord, le dialogue interreligieux, la plupart du temps, on **ne fait pas de débat polémique, il n'y a pas de débat théologique**. C'est un débat où chacun dit comment les choses sont vécues dans sa tradition, les points de rencontre possibles, mais c'est encore une rencontre de personnes croyantes. » (Homme, Catholique, 56 ans)

« Chaque culte a à peu près les mêmes valeurs, le culte c'est déjà respecter l'autre, de respecter la vie. **Ne pas heurter la sensibilité ou la foi, ne pas se croire supérieur parce qu'on est dans une religion**. Alors qu'il n'y a pas de religion supérieure, même si des fois on nous l'apprend. » (Homme, musulman sunnite, 70 ans)

« Je vois quand on se réunit, toutes les religions, **il n'y a aucune dispute, aucune discussion aigre**, on participe tous ensemble quand il y a une marche à faire, une réunion, une cérémonie... » (Homme, musulman chiite, 72 ans)

Ces réunions et divers rassemblements pour faire vivre l'interreligieux sont associés à une volonté commune, celle d'agir pour une société harmonieuse et en paix. C'est ce qu'affirme Malbert (2016) :

« Le GDIR œuvre afin de créer un climat de confiance et d'ouverture entre les croyants et à leur rapprochement dans un désir d'une plus grande connaissance des traditions respectives des

uns et des autres. L'un des buts est de bâtir une communauté réunionnaise harmonieuse et fraternelle. » (p.243).

Ce constat est repris par les enquêtés lorsqu'ils affirment :

« C'était le rassemblement des religions, pour qu'il n'y ait plus de guerres, de batailles, de discussions futiles, c'est bon pour nous-mêmes et les autres aussi. [...] C'est pour vous dire que le GDIR, **il travaille pour le bien commun** [...] » (Homme, musulman chiite, 72 ans)

« C'est quand même fort, **tout le monde appelle à la paix, à avoir des bons rapports**, pas seulement pour soi ou pour la famille, mais pour les amis, La Réunion, la nation et le monde. » (Homme, musulman sunnite, 70 ans).

Enfin, l'interreligieux est perçu par les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux comme un échange et un partage d'expériences communes entre les croyants. Ces expériences communes sont accompagnées de différentes valeurs comme l'ouverture à l'Autre et le respect. C'est ce qu'affirment les enquêtés lorsqu'ils racontent leurs expériences de l'interreligieux :

« [...] il y a deux ans, on a fait un voyage au Liban dans le cadre du GDIR, Monseigneur Aubry pour des raisons de santé n'a pas pu venir au dernier moment. Il y avait le père Isaïe qui était là et qui nous a piloté. C'était un groupe de musulmans et de chrétiens... et ce groupe-là était logé dans des monastères pendant deux semaines. Je ne sais pas si on se rend compte, mais c'est vraiment extraordinaire, exceptionnel. On a rencontré toutes les communautés, chiïtes, musulmanes bien sûr, arméniennes, orthodoxes, on a découvert beaucoup de culture. Et, quand on les a expliqués ce qu'est la Réunion, notre manière de vivre, comment on fait, ils étaient en admiration devant notre « vivre-ensemble ». » (Homme, musulman sunnite, 70 ans)

« [...] nous avons passé dix jours ensemble en visitant le Liban en rencontrant des personnalités très diverses, des personnalités chrétiennes de différentes traditions, maronite, syriaque, arménienne etc. musulmane aussi à travers le grand mufti, on a rencontré l'ancien grand mufti. On a également rencontré quelqu'un qui est très actif au niveau Islamo-chrétien qui donne des cours à l'université Saint-Joseph à savoir le Dr Muhammad Nakaria. On a rencontré plusieurs associations, et ce qui a été vécu était très beau. Notre « vivre-ensemble » était bon. » (Homme, catholique, 56 ans)

Ces deux verbatims résument l'essence de l'interreligieux prônée par les membres du groupe de Dialogue Interreligieux. Il est intéressant de noter que ces membres « expérimentent » l'interreligieux. Lorsque nous avons demandé aux enquêtés s'ils avaient appris l'interreligieux dans leurs parcours d'enseignement religieux, il s'est avéré qu'aucun d'entre eux n'avait suivi de cours spécifiques. C'est pourquoi nous considérons leurs connaissances du phénomène interreligieux comme appartenant au domaine de l'expérience et du vécu. À partir de ces

connaissances et surtout de cette volonté d'agir pour le bien commun, les membres de cette association ont mis différentes actions en place afin de renforcer le lien social.

13.3.2 Les actions du Groupe de Dialogue Interreligieux à La Réunion

Rafidinarivo et Malbert (2015) rappellent que le Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion est une entité qui participe à la dynamique et à la cohésion sociale d'une île où une grande partie de la population est croyante. Pour les enquêtés, ce dynamisme se dessine à travers les différentes actions mises en place, à commencer par le dialogue régulier entre les membres de l'association, comme l'affirme cet enquêté :

« Au GDIR il y a une forme de dialogue qui est née dans la vie quotidienne des réunionnais qui ont été de gré ou de force mis ensemble. Ils ont appris à « vivre-ensemble » et il y a eu un dialogue qui s'est instauré et qui a forgé une langue. » (Homme, musulman sunnite, 73 ans)

Ce membre du Groupe de Dialogue Interreligieux revient sur une réalité historique de l'île. La communication et le dialogue sont des éléments nécessaires pour le bon fonctionnement de la société. La création d'une langue créole, compréhensible par la majorité des habitants de l'île (de l'esclave, au libre de couleur en passant par le maître), a été une étape importante dans le « vivre-ensemble » réunionnais. D'ailleurs, Jourdan (2015) affirme dans son étude sur les sociétés créoles, que la langue créole était un lieu de vivre ensemble. Cette langue permettait un court instant le dialogue entre l'esclave et le maître sur un pied d'égalité. À travers l'interreligieux, ce dialogue permet la compréhension et de se détacher de ses préjugés, comme l'affirme cet enquêté :

« Des personnes croyantes, musulmanes, hindoues, chrétiennes, bahaïs, bouddhistes, je dirais que c'est cette rencontre interpersonnelle qui permet de porter un regard renouvelé et de se détacher des préjugés que l'on peut avoir. » (Homme, Catholique, 56 ans)

Le dialogue interreligieux au sein de cette association permet de fournir une image positive du « vivre-ensemble » réunionnais. Au point que certains enquêtés affirment que le GDIR fait partie de l'imaginaire et l'inconscient collectif des réunionnais :

« [...] après 20 années d'existence, d'actions et de visibilité, beaucoup de réunionnais se reconnaissent à travers le groupe de dialogue et ça se ressent dans leur vivre ensemble, leur vie quotidienne, ils ont une meilleure image. » (Homme, musulman sunnite, 73 ans)

Lorsque cet officiant mentionne les actions et la visibilité, il se réfère, d'une part, à leur journée de la fraternité organisée dans une commune différente chaque année, des marches pour la paix ou encore des actions communes avec les municipalités. « Le GDIR est régulièrement invité à participer à l'animation sociale territoriale. Il recherche les partenariats avec les municipalités pour développer des actions laïques comme la journée de la fraternité » (Rafidinarivo & Malbert, p.296, 2015). Concernant la visibilité, le GDIR est connu et reconnu par les différentes instances officielles comme l'expliquent Rafidinarivo et Malbert (2015) et par la mise en place du diplôme universitaire République et Religions et de son volet « médiation interreligieuse »¹⁰³. De plus, cette visibilité ne se limite pas à la mise en place de ce diplôme comme l'affirme cet enquêté :

« Quand des ministres, ou hautes personnalités viennent de l'étranger ou de France, ils demandent un rendez-vous au GDIR. Le groupe est apolitique, mais on le demande quand même parce qu'il joue un rôle même si on ne le remarque pas. Il a une action lente, mais toujours présent. » (Homme, musulman chiite, 72 ans)

Cet enquêté confirme les propos de Rafidinarivo et Malbert (2015), sur la volonté apolitique du Groupe de Dialogue Interreligieux et sur la représentativité de ce dernier dans l'espace public. Cependant, comme nous le rappellent les auteurs, cette association et surtout le phénomène interreligieux ne sont pas appréciés de tous. L'expérience interreligieuse à La Réunion connaît-elle des limites ? Et si c'est le cas, comment les surmonter ?

13.3.2.1 Les limites de l'expérience interreligieuse à La Réunion

Les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux sont conscients de la nécessité de ce dialogue, mais restent réalistes quant à sa portée sur la société réunionnaise. Bien que l'association ait une visibilité dans l'espace public, bien qu'elle contribue à une médiation interreligieuse dans les familles (Rafidinarivo & Malbert, 2015), il est néanmoins vrai que les actions du Groupe de dialogue restent ponctuelles. Ce qui n'encourage pas à la conscientisation massive du phénomène interreligieux chez les réunionnais. C'est ce qu'affirme cet enquêté :

« Ce que l'on peut regretter, je le regrette également et je leur ai déjà dit plusieurs fois, il nous manque un siège social. On n'a pas pignon sur rue. Il faut absolument qu'on ait un local pour accueillir le public, pour écouter, pour échanger, dialoguer et débattre. » (Homme, musulman sunnite, 70 ans)

¹⁰³ Chaque Diplôme Universitaire République et Religions ont des volets communs comme celui de l'histoire du fait religieux et l'histoire de la laïcité et ses applications. En revanche, le volet médiation interreligieuse est spécifique à l'île de La Réunion de par l'existence du GDIR. La seconde particularité de ce D.U République et religion à La Réunion est la grande diversité du public accueilli. La diversité des stagiaires fait de ce diplôme un laboratoire expérimental de l'altérité dans un milieu académique.

Le Groupe de Dialogue Interreligieux est une association à but non lucratif. Il vit grâce aux cotisations des adhérents et aux différentes subventions demandées. Comme une grande majorité des associations présentes sur l'île, le GDIR n'a pas de local dédié. Ce problème de local limite grandement les interactions avec la population réunionnaise. Pour certains membres, cela est l'une des raisons pour laquelle l'interreligieux n'est pas compréhensible et ne plait pas à tout le monde. L'autre raison qui limite l'expérience interreligieuse est l'hermétisme religieux, comme l'affirme ces membres :

« Il ne faut pas se limiter à une seule religion. Chacune est convaincue que sa religion est la meilleure. Je ne pense pas qu'il faut raisonner comme cela. » (Homme, musulman sunnite, 70 ans)

« Finalement, quand on regarde, chacun fait ses affaires chacun de son côté, mais il n'y a pas assez de passerelles entre elles. Le dialogue interreligieux est un marqueur, mais ce n'est pas suffisant. » (Homme, Hindou, 66 ans)

« Le groupe de dialogue est ouvert à toutes les sensibilités. Si certaines ne sont pas chez nous, ce n'est pas de notre fait. Les autres sensibilités ne pensent pas que ce soit utile pour elles, c'est à chacun de se déterminer. » (Homme, musulman sunnite, 73 ans)

« Maintenant, je ne dis pas que ça suit à 100 %, il y en a qui sont toujours méfiants, qui sont fermés ou hostiles. » (Homme, Catholique, 56 ans)

Certains propos cités marquent un phénomène expliqué par Ève (1992), celle d'une société qui a peur. Ces peurs peuvent être réelles ou supposées, l'exemple des superstitions et de la sorcellerie magico-religieuse est un exemple. De plus, les « minorités » religieuses, qui ne sont pas toutes présentes dans cette association, éprouvent, d'une part, la « peur des minorités »¹⁰⁴ (Laplantine, 2015), et d'autre part, un sentiment d'authenticité de leur foi qui les pousse à cet hermétisme religieux. Enfin, la dernière limite du phénomène interreligieux n'est pas liée au groupe ou à la population réunionnaise, mais au facteur temps. Le Groupe de Dialogue Interreligieux qui a vingt ans d'existence en tant qu'association reste encore jeune dans la société réunionnaise. Il en va de même pour l'expansion du phénomène interreligieux. Le Diplôme Universitaire République et Religions est la preuve concrète de la jeunesse du mouvement interreligieux. Ce diplôme a vu le jour en 2016, soit seize ans après l'officialisation du GDIR. Ce facteur temps explique en grande partie la limite de l'expérience interreligieuse. Pour autant, les membres du groupe de dialogue continuent à prôner l'esprit de l'interreligieux, c'est-à-dire la rencontre de l'Autre dans sa pluralité et sa diversité. L'altérité ayant une grande place dans leurs idéaux, il est pertinent de comprendre

¹⁰⁴ La peur des minorités se réfère à la peur de perdre son identité et ses spécificités en se faisant absorber par la majorité. Ici, les religions minoritaires ont peur d'un œcuménisme qui « dénaturerait » leur authenticité.

leurs représentations du « vivre-ensemble » à La Réunion. L'objectif est d'observer si leurs représentations de l'interreligieux coïncident avec leurs représentations du « vivre-ensemble ».

13.3.3 Les représentations des membres du GDIR sur le « vivre-ensemble »

Les membres interrogés sur la question du « vivre-ensemble » ne mettent pas en avant l'aspect religieux de celui-ci. Comme expliqué ci-dessus, l'interreligieux comme l'expression du « vivre-ensemble » apparaissent avant tout comme une question « d'expérience et d'expérimentation ». Les différents propos tenus par les enquêtés sur le sujet ont été répartis en quatre thématiques : l'origine du « vivre-ensemble », sa perception chez les membres, sa qualité à La Réunion et enfin l'objectif du « vivre-ensemble » pour le groupe de dialogue interreligieux, celui de maintenir le lien social.

13.3.3.1 L'origine du « vivre-ensemble »

Lorsque l'on interroge l'origine du « vivre-ensemble », nous interrogeons par le passé de la société réunionnaise. Afin d'expliquer l'origine de ce phénomène, les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux ont fourni dans leurs propos trois facteurs : le facteur géographique, le facteur historique et enfin le facteur biologique.

13.3.3.2 Le facteur géographique

La Réunion est un isolat géographique. Ces frontières sont l'océan Indien et ses voisines les plus proches sont à plus de 200 km. De plus, l'île a une petite superficie, 2 512 km², et cette superficie n'est pas entièrement habitée. La grande majorité de la population réunionnaise vit sur les littoraux, alors que l'intérieur de l'île est protégé et reconnu comme parc national auprès de l'UNESCO. Ce parc recouvre 42 %¹⁰⁵ de la surface de l'île, soit 1 055 km². Ce qui signifie que près de 850 000 habitants se partagent un territoire de moins de 1 500 km². Cette promiscuité géographique semble servir de creuset pour le « vivre-ensemble » réunionnais comme l'affirme ce membre :

« Oui, c'est intrinsèque, pour deux ou trois arguments géophysiques, l'île est très petite, et humainement aussi. [...] Nous sommes obligés de vivre-ensemble puisqu'on est un petit pays de 2 500 km². Tu fais 80 km, tu retrouves les gens à Saint-Pierre, tu fais 70 km, tu es à Sainte Rose etc. Donc, toute la journée, on croise des gens. Donc, on est forcé, et automatiquement, quand on rencontre l'humain, on rencontre tout ce qui va avec, tout son bagage. » (Homme, Hindou, 66 ans)

¹⁰⁵ Source Wikipédia

Cet argument géographique est accompagné de l'argument historique du peuplement de La Réunion.

13.3.3.3 Le facteur historique

L'histoire de La Réunion ne s'est pas faite sans encombre. Comme le rappelle Vergès (2008), la société réunionnaise est : « Une histoire courte, un espace restreint sur lequel s'installent, sous la contrainte ou librement, des individus et des groupes extrêmement divers, un régime colonial esclavagiste puis post-esclavagiste jusqu'en 1946 [...] » (2008, p.24). Ce modèle de « vivre-ensemble » ou de faire société s'est construit dans la douleur comme l'explique Malbert (2016) :

La rencontre de ces civilisations qui s'est faite selon différentes logiques de rencontre, dont l'assimilation, le multiculturalisme et l'interculturalisme, s'est réalisée pour beaucoup dans la douleur ; une souffrance dont on peut percevoir encore les stigmates chez les descendants d'esclaves et d'engagés. L'humiliation du déni d'humanité de l'esclavage puis de l'engagisme, les préjugés raciaux, le mépris et l'incompréhension qui ont prévalu pendant la période coloniale ont laissé des traces dans les mentalités [...] Et pourtant l'espoir demeure. (2016, p.239)

Cet espoir, mentionné par l'auteur, est la résilience de la société réunionnaise à travers les rencontres et les lieux de rencontre, comme l'affirme ces officiants :

« Oui, dès le départ, la société réunionnaise est fondée sur l'apport des populations diverses qui ont été mises ensemble de gré ou de force et ces populations ont appris à « vivre-ensemble ». C'est dans l'ADN même de notre société réunionnaise que ce « vivre-ensemble » existe. » (Homme, musulman sunnite, 73 ans)

« La spécificité de La Réunion, je crois qu'elle existe de par son histoire humaine, concrète et à travers ces lieux qui sont des lieux de rencontre. Que ce soit l'école, le village, la boutique¹⁰⁶, le voisinage, voilà. » (Homme, Catholique, 56 ans)

¹⁰⁶ « Aussi appelée **ti-boutik chinois** ou **boutik sinwa** en créole réunionnais ou **laboutik sinois** en créole mauricien, la boutique chinois est, typiquement, tenue par un vieux commerçant descendant des immigrants chinois venus de la région de Canton jusqu'à La Réunion dans le cadre du schéma engagiste au XIX^e siècle. (...) En fait, la plupart des habitants considèrent les boutiques chinoises comme une partie intégrante du patrimoine créole résultant des mélanges de la culture réunionnaise, celles-ci constituant autant de petits creusets sociaux où se retrouve le voisinage. » (Source Wikipédia). Il existe une reproduction assez fidèle d'une « ti boutik sinoi » au musée Stella Matutina à Saint-Leu. Ayant nous-même un nom d'origine chinoise, notre grand-père paternel, LIANG-KO-YAO Henri

Cette promiscuité et ces lieux de rencontres mentionnés par ce membre ont permis de créer un environnement propice aux relations interculturelles et interreligieuses. C'est ce qu'affirment ces enquêtés :

« Il y a un « vivre-ensemble » à La Réunion dans la vie de tous les jours. En famille, dans les milieux professionnels, les milieux sportifs, administratifs, politiques et religieux, dans les interactions du quotidien. » (Homme, Catholique, 79 ans)

« Je dirais que c'est la dimension humaine, la dimension d'amitié, la dimension de rencontre et de côtoiement à travers les réalités quotidiennes, que ce soit l'école, la boutique qui ont fait des amitiés, des sympathies, une appréciation s'est faite. » (Homme, Catholique, 56 ans)

Cet environnement se manifeste donc pour les enquêtés dans chaque aspect de la vie. Ces affirmations sont logiques, puisque le facteur géographique et le facteur historique ont engendré le facteur biologique, à savoir le métissage.

13.3.3.4 Le facteur biologique

Le métissage biologique est inhérent à La Réunion. Ses autres sœurs domiennes n'ont pas connu ce métissage entre les individus présents sur leur territoire. Bien que la monarchie française ait établi des lois stipulant l'interdiction formel de mariage entre les blancs et les noirs, cette interdiction n'a guère été respectée. Le manque cruel de femmes sur l'île aura raison de cette loi qui n'est pas en adéquation avec la réalité de l'île. Ce métissage s'accélère avec la paupérisation massive des petits blancs qui sont obligés de rejoindre les autres ethnies « également pauvres » afin de survivre. Ce métissage biologique a également permis un métissage culturel, et donc une manière de vivre métissée. C'est ce qu'affirme en grande partie les membres du dialogue interreligieux :

« Je pense que le « vivre-ensemble » est dans le sang du réunionnais. » (Homme, musulman chiite, 72 ans)

« Normalement, dans l'ADN du réunionnais, il y a le « vivre-ensemble », c'est un fait. Parce que forcément, un réunionnais, quand il grandit et depuis son enfance, il est confronté à toutes les cultures et à tous les cultes. [...]Ce brassage, ce mixage, ce mélange de population de diverses origines a donné un « vivre-ensemble » qui à mon sens n'est peut-être pas unique, mais très rare dans le monde. » (Homme, musulman sunnite, 70 ans)

dit Law-Kave est arrivé à La Réunion le 31 mai 1937 en tant que marchand libre et a ouvert sa boutique aux Avirons puis au Port, avant de finir ses jours à la société chinoise du Port.

Ces enquêtés affirment que cette manière de vivre fait partie de la composition génétique du réunionnais tant le métissage est présent. De plus, ils insistent sur un élément fondateur cité un peu plus haut, l'environnement du réunionnais. Pour ces membres du groupe de dialogue interreligieux, l'expression du « vivre-ensemble » se trouve dans la manière d'être réunionnais. L'environnement et le groupe agissent sur l'individu et donnent des codes implicites (Lebreton, 2012) afin de pouvoir vivre dans une société. Un environnement apaisé et propice aux relations interculturelles et interreligieuses agit sur la manière d'être de l'individu et sur sa capacité à s'ouvrir au monde. Ainsi, l'individu apparaît à la fois singulier et pluriel dans ses pensées et comportements. Selon Lahire (2001), le singulier est nécessairement pluriel lorsque les acteurs ont vécu dans leur passé dans de multiples contextes sociaux et sont les fruits de toutes les expériences vécues dans ces contextes multiples. Lahire utilise la métaphore du pli ou du plissement social pour exprimer le fait que l'acteur est le produit de multiples opérations de ce « mille-feuille » social. Ces « plissements sociaux » font référence à l'intériorisation de la complexité des processus sociaux, des logiques sociales par l'individu. Enfin, pour comprendre la complexité singulière de l'individu (pli intérieur), il faut s'intéresser plus finement à l'environnement pluriel de l'individu (pli extérieur). C'est ce qu'affirme cet enquêté :

« On est dans la diversité, dans la pluralité de couleur de peau. La diversité se voit d'abord par la couleur de peau, puis la diversité culturelle. Chacun vient avec sa manière de s'habiller, de manger, de penser, et avec toute son histoire familiale. » (Homme, musulman sunnite, 73 ans)

En outre, Lahire (2001) importe de nouveau le concept d'habitude dans la sociologie au détriment de l'*habitus* de Bourdieu. L'*habitus* est considéré par Lahire comme un fonctionnement d'acteurs cohérents et homogènes dans des contextes sociaux homogènes. Ce fonctionnement est une exception plutôt que la norme. L'individu grandit dans des milieux pluriels et hétérogènes, mais peut mobiliser une habitude acquise par son environnement en fonction du contexte.

En résumé, le métissage biologique et l'environnement influent fortement sur le réunionnais au point de faire dire aux enquêtés que cette manière de vivre et ces habitudes font partie de l'ADN du réunionnais. Pour les membres de cette association, l'origine du vivre-ensemble se trouve dans ces trois facteurs : géographique, historique et biologique. Mais, qu'en est-il de la perception actuelle de ces membres sur ce « vivre-ensemble » contemporain ?

13.3.4 La perception du « vivre-ensemble » chez les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux

C'est à travers leurs récits de vie et leurs diverses expériences que les membres de l'association nous livrent leurs perceptions du « vivre-ensemble ». Dans leurs propos, nous avons réussi à dégager trois thématiques communes aux enquêtés sur leurs représentations du « vivre-ensemble » : Le « vivre-ensemble » en tant qu'expérience vécue, le « vivre-ensemble » comme une capacité individuelle d'ouverture à l'autre et enfin, le « vivre-ensemble » en tant qu'ensemble de valeurs.

13.3.4.1 Le « vivre-ensemble » en tant qu'expérience vécue

Une grande partie des membres du Groupe de Dialogue Interreligieux que nous avons interrogés ont connu la départementalisation ainsi que les évolutions de l'île. Le fait de mentionner ce constat permet de donner une certaine légitimité aux différentes expériences vécues par les enquêtés. Lorsqu'ils mentionnent le vivre-ensemble, ils mettent en avant les liens d'amitié qu'ils ont pu créer durant leur enfance, dans leur parcours professionnel et associatif :

« Ça se manifeste par le pluralisme, la diversité que nous connaissons ici à La Réunion et que je vis depuis ma naissance dans cette « rue Suffren » lieu où défilait tous les jours la diversité réunionnaise. » (Homme, musulman sunnite, 73 ans)

« J'ai grandi sur ce terrain de basket avec les enfants du quartier, les petits créoles, les chinois... Il y avait un peu de tout, et on a grandi là-dessus. [...] J'ai été formé là, j'ai grandi là-dessus, j'étais joueur puis je suis devenu dirigeant et j'ai créé le club de basketball dionysien qui existe encore aujourd'hui. » (Homme, musulman sunnite, 70 ans)

« Alors, je n'oublierai jamais, on avait un pied de rameaux dans la cour, nous, tamoul hindou. Et, j'avais deux ou trois camarades qui m'avaient demandé de couper deux ou trois feuilles pour eux. Et donc pas de problème, je coupe et je donne, et un instant après, dans la matinée, ils repassent et me demandent de venir avec eux à l'église. Et donc j'arrive à côté de l'église, ce n'était pas l'ambiance religieuse qui m'intéressait, mais l'ambiance avec les camarades. Je connaissais que là-bas, il y avait des sucres d'orges, des bonbons etc. » (Homme, Hindou, 66 ans)

Les amitiés construites dans leur enfance, les différents lieux de rencontre où l'on retrouve la diversité réunionnaise fait de ce « vivre-ensemble » une réalité vécue. Cette réalité est toujours présente, mais elle n'est pas conscientisée. Pour un enquêté, parler du « vivre-ensemble » n'est pas naturel pour un Réunionnais, tant cette notion paraît évidente :

« Le « vivre-ensemble » se vit de manière très naturelle, voire inconsciente. On en prend conscience bien après, mais c'est quelque chose de naturelle, il est là dans la rencontre permanente des uns avec les autres, avec nos différences et nos points communs. On s'accepte les uns les autres, c'est ça le vivre-ensemble que je connais depuis

toujours. [...] Il y a un « vivre-ensemble » inconscient et qui n'est pas pensé, mais qui est vécu. Ensuite, il y a aussi la forme voulue, pensé, accepté, réfléchi, mais le « vivre-ensemble » est là. » (Homme, musulman sunnite, 73 ans)

« C'est un vivre ensemble qui est permanent et pas forcément conceptualisé, mais qui est vécu par tout le monde. » (Homme, Catholique, 79 ans)

Ce « vivre-ensemble » inconscient mentionné par l'enquête fait écho à un des principes de l'interactionnisme symbolique, celui du « curriculum caché » (Lebreton, 2012). Ce « curriculum caché » codifie les interactions entre les individus de manière à ce que ces codes deviennent inconscients. L'exemple donné par Lebreton est celui de la file d'attente et de la personne qui la traverse. Sans que la personne qui traverse ait besoin de le formuler verbalement, les personnes dans la file d'attente savent qu'elle va juste traverser et non pas prendre une place dans la file. Il en va de même pour le « vivre-ensemble » qui possède un « curriculum caché » dans l'interaction entre individus. Ce code génère un comportement chez l'individu sans qu'il en soit conscient. C'est d'ailleurs le second aspect remarqué par les membres du groupe de dialogue interreligieux, la capacité des individus à s'ouvrir à Autrui.

13.3.4.2 Le « vivre-ensemble » comme une capacité d'ouverture à L'Autre

Pour les membres du groupe de dialogue interreligieux, le « vivre-ensemble » est perçu comme une capacité d'ouverture à l'Autre. Cette capacité serait également une capacité intrinsèque à chaque individu également lié à la condition humaine, notamment la capacité d'empathie et d'ouverture à l'autre :

« Le « vivre-ensemble » c'est être capable de rencontrer l'autre dans sa différence, être capable d'empathie, d'ouverture pour s'enrichir. [...] le « vivre-ensemble » je le lie aussi à une capacité à entrer en amitié [...] » (homme, catholique, 56 ans).

« Parce que l'être humain est un être social et qu'il est appelé à faire société. On ne peut pas construire une société, seul. » (Homme, Catholique, 79 ans)

Cette capacité serait travaillée dès l'enfance dans le cercle familial, dans les institutions publiques comme l'école et dans les différentes communautés d'appartenance religieuse. Cette capacité d'empathie peut également être réfrénée et diminuée en fonction des situations et de l'environnement dans lequel grandit l'individu, comme nous l'a démontré l'expérience de l'enfant

loup, ou encore la théorie de l'attachement de Bowlby (1978)¹⁰⁷. Cette capacité d'empathie et d'ouverture n'est pas suffisante pour un enquêté, il faut y ajouter une volonté de « vivre-ensemble ». Cette volonté et ce désir de « vivre-ensemble » est nécessaire pour Laplantine (2015). S'il n'y a pas de volonté à aller vers l'autre, il ne peut y avoir de « vivre-ensemble » comme l'affirme cet enquêté :

« Pour « vivre-ensemble », il faut qu'il y ait quelqu'un d'autre avec qui je veux vivre et dialoguer. C'est l'altérité qui suppose le « je » et « l'autre », et c'est indissociable de la notion de vivre-ensemble, puisque l'autre fait partie de l'humanité avec toutes ses différences ethniques, culturelles, religieuses ou physiques. C'est vraiment la reconnaissance de l'autre. » (Homme, musulman sunnite, 73 ans)

Comme le précise cet enquêté, ces capacités individuelles que sont l'ouverture à l'autre, l'empathie et la volonté de vivre avec l'autre sont indispensables dans le « vivre-ensemble ». Il ajoute une autre capacité individuelle, celle de la reconnaissance de l'autre. Ce concept est également développé par Honneth (2018) dans ses travaux sur l'interculturalité, où la reconnaissance et la valorisation de l'autre sont des étapes essentielles pour une société dite interculturelle. Pour Asgarally (2012) et White (2015), l'interculturelle est indissociable d'une société où il y a du vivre-ensemble. C'est d'ailleurs ce que confirment les verbatims cités ci-dessus, ils insistent tous sur une société où la pluralité hétérogène est la norme, limitant ainsi l'apparition d'identités meurtrières (Maalouf, 2001). Afin de compléter la boucle du « vivre-ensemble », les enquêtés ajoutent un autre élément important, les valeurs communes.

13.3.4.3 Le « vivre-ensemble » en tant qu'ensemble de valeurs

Les enquêtés sont tous des croyants et porteurs de valeurs religieuses, spirituelles, humaines et universelles. Pour Schwartz (2006), les valeurs jouent un rôle essentiel dans les relations entre individus et assurent la survie de ces derniers. La valeur qui revient le plus souvent dans les propos des enquêtés est la valeur du respect :

« Le shiaa¹⁰⁸ s'appuie surtout sur le bon « vivre-ensemble », le mieux vivre, parce qu'on peut « vivre-ensemble » mais pas forcément en bons termes, par exemple, le couple. **C'est surtout le respect mutuel, il faut respecter l'autre.** » (Homme, musulman chiite, 72 ans)

¹⁰⁷ Bowlby, & Kalmanovitch. (1978) ont étudié le lien d'attachement entre l'enfant et son « care giver » et la sociabilité développée par l'enfant une fois adulte. En fonction de l'attachement, qu'il soit « sécure » ou « insécure », l'enfant développera des facilités de sociabilité ou au contraire des difficultés.

¹⁰⁸ Le shiaa est un musulman chiite.

« Chaque culture a à peu près les mêmes valeurs, le culte c'est déjà de respecter l'autre, de respecter la vie. [...] Tout doit se faire **dans le respect**. » (Homme, musulman sunnite, 70 ans)

« Je dirais **le respect** [...] » (Homme, Hindou, 66 ans)

Cette valeur fait partie des valeurs de « tradition » dans la théorie des valeurs de Schwartz (2006). Il s'agit surtout du respect des traditions et du culte de l'autre, plaçant ainsi le respect dans le rang des valeurs religieuses. Cette valeur est accompagnée de l'acceptation de l'autre et surtout de la fraternité. Cette fraternité est une valeur phare dans le groupe de dialogue interreligieux, on la retrouve dans la journée de la Fraternité organisée chaque année. Ce respect et cette fraternité se manifestent à travers la prière commune (voir annexe D) conçue par les membres et récitée à chaque début de réunion. Enfin, ces valeurs sont des agents facilitant dans les relations avec Autrui.

En résumé, le « vivre-ensemble » est perçu par les membres du dialogue interreligieux à travers les interactions quotidiennes et les expériences vécues, dans les capacités individuelles des réunionnais et enfin dans les valeurs perçues à travers ces interactions. Nous constatons que le « vivre-ensemble » est un fait de la société réunionnaise dans les propos des enquêtés. Mais, qu'en est-il de sa qualité ? Est-ce que ce « vivre-ensemble » serait perçu comme solide et ancré ? Ou bien serait-il perçu comme fragile et flottant ?

13.3.5 La qualité du « vivre-ensemble » selon les membres du groupe de dialogue interreligieux

Loin des représentations utopiques du « vivre-ensemble », les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux s'expriment de manière réaliste à travers leurs propos. Pour eux, interreligieux et « vivre-ensemble » vont de pair et restent une réalité au quotidien. Cependant, ce « vivre-ensemble » n'est pas parfait et reste à consolider. Afin de mieux comprendre les propos des enquêtés, nous avons réparti leurs discours en deux thématiques : les forces du « vivre-ensemble » réunionnais et les faiblesses d'un « vivre-ensemble » en construction permanente.

13.3.5.1 Les forces du « vivre-ensemble » réunionnais

Dans les différentes représentations du « vivre-ensemble » chez les enquêtés, nous constatons la place prépondérante qu'occupe l'Autre à travers leurs perceptions. Le « vivre-ensemble » se construit de fait dans une relation d'Altérité. En plus du respect mutuel et de la reconnaissance de

l'Autre dans ces relations, un autre aspect renforce le sentiment de « vivre-ensemble », celui de la non-discrimination. Cette non-discrimination ne se limite pas aux individus, mais fait partie de l'environnement social, comme l'affirme cet enquêté :

« [...] ici, on ne regarde même pas la femme voilée, elle se promène dans la rue, monte dans le bus, elle va à l'école et partout, et personne ne la regarde d'un mauvais regard. Elle n'est pas désignée du doigt. Même les autres, ils sont dans leurs habits de musulman avec leur bonnet, les enfants vont à la médersa, **personne ne les arrête dans la rue et les critique.** [...] **Il n'y a pas de stigmatisation**, je vois que tout se passe bien, on est côte à côte dans le bus, il y a le malbar, ou le juif et on ne sait pas, on est là tous assis. Par exemple, on vit dans le quartier, on n'a jamais entendu de tension [...] » (Homme, musulman chiite, 72 ans)

L'enquêté insiste sur le fait qu'il n'existe pas de conflits interreligieux ou interethniques à l'île de La Réunion. Le métissage biologique et culturel agit comme un garde-fou contre ce type de conflits. Cette absence de conflits entre les communautés religieuses à La Réunion est également due au dialogue interreligieux, selon un enquêté :

« On est arrivé à un stade où l'on s'entend bien, on s'accepte les uns envers les autres. On est dans **un moment de grâce dans la société réunionnaise.** Ce phénomène est récent et je pense que c'est le Groupe de Dialogue Interreligieux qui a permis de surmonter les malentendus, les préjugés hérités de l'histoire coloniale. Il n'y a pas eu que le groupe de dialogue, **mais une forme de dialogue avant l'existence même de l'association.** » (Homme, musulman sunnite, 73 ans)

Ce membre du Groupe de Dialogue Interreligieux fait référence à deux réalités historiques de la société réunionnaise. La première pour Rafidinarivo et Malbert (2015) ; Malbert (2016) et Vergès F. (2008), est la cohabitation de la diversité culturelle et religieuse qui s'est faite dans la douleur, dans la violence et l'humiliation, en passant par le déni d'humanité, le mépris et l'incompréhension de la part de la société coloniale et des habitants. La seconde, que confirment Rafidinarivo et Malbert (2015), est la contribution du Groupe de Dialogue Interreligieux dans l'apaisement des tensions issues de l'époque coloniale, et l'investissement des associations et des politiques locales pour maintenir cette paix sociale, cet état « de grâce ». C'est ce qu'affirment certains membres du Groupe de Dialogue Interreligieux :

« [...] dans l'ensemble, il y a encore des gens qui sont à la tête des associations dans les cultes qui sont animés de cette volonté de préservation de ce « vivre-ensemble ». » (Homme, musulman sunnite, 70 ans)

« Il y a des gens de valeurs ici, il y a certains dirigeants de valeurs que nous connaissons bien à La Réunion, que ce soit dans le domaine associatif ou politique. » (Homme, Hindou, 66 ans)

« Ce « vivre-ensemble » est arrivé à son apogée, son paroxysme dans la société réunionnaise actuelle. Ça a permis de générer le groupe de dialogue interreligieux, de générer pas mal d'associations qui œuvrent pour le « vivre-ensemble ». » (Homme, musulman sunnite, 73 ans)

Le dernier verbatim cité fait référence au « vivre-ensemble » qui a généré le groupe de dialogue interreligieux. Cette association serait le fruit du « vivre-ensemble » présent dans la société réunionnaise ainsi que les autres associations¹⁰⁹ travaillant pour le « vivre-ensemble ». Enfin, lorsque l'enquêté affirme que le « vivre-ensemble » est arrivé à son apogée, il faudrait relativiser cette affirmation. Il s'agit ici d'une projection d'un idéal à atteindre comme une prophétie autoréalisatrice, plutôt qu'un constat objectif du « vivre-ensemble ». Les autres enquêtés émettent certaines réserves quant à l'apogée de cette manière de vivre.

13.3.5.2 Les faiblesses d'un « vivre-ensemble » en construction permanente

La notion de « vivre-ensemble » est de plus en plus utilisée par les associations et les politiques locales, et pourtant, elle n'est pas exempte de faiblesses. C'est ce que nous affirme cet enquêté à travers ces propos :

« Il y a encore du travail à faire, c'est pour ça que le mot « vivre ensemble » en lui-même, bon, ça m'arrive de l'utiliser aussi, mais je n'accroche plus trop. Je suis plus avec le concept de « vivre avec » (Homme, Hindou, 66 ans)

Ce concept de « vivre avec » apparaît comme une obligation, voire une fatalité. Cela met en évidence la fragilité de ce « vivre-ensemble ». Pour les membres du groupe de dialogue interreligieux, ces faiblesses du « vivre-ensemble » réunionnais seraient provoquées par des phénomènes provenant de l'extérieur de l'île et à l'intérieur de la société réunionnaise.

13.3.5.2.1 Les phénomènes extérieurs qui appauvriraient le « vivre-ensemble »

Parmi les phénomènes extérieurs qui amoindriraient le « vivre-ensemble », celui qui est le plus souvent cité est l'apport des problèmes de la France hexagonale à La Réunion. Ce que craint le plus les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux c'est l'apparition de tensions intercommunautaires dues à la transposition des problèmes de la France hexagonale en matière de

¹⁰⁹ Parmi les associations qui ont pour objectif le vivre-ensemble, nous pouvons citer le (COSE) Comité d'Organisation pour Servir Ensemble, présidée par VABOIS Claudette. Le (CRI) Conseil Réunionnais de l'Interculturalité, présidé par AYAN Jerry. Et, Trait d'Union, Promouvoir la laïcité pour mieux faire et vivre ensemble, présidée par PACHAMOOTOO Saraspedee dit Peggy Baichoo.

conflit sociaux. C'est ce qu'affirment la plupart des membres du Groupe de Dialogue Interreligieux :

« Les tensions ne règnent pas, mais il faut être quand même vigilant, **il ne faut pas que des gens de l'extérieur arrivent et sèment le trouble** ». (Homme, musulman chiite, 72 ans)

« Là où aujourd'hui, avec tous **les discours politiques qui prêchent un peu la violence, qui prêche la haine, le rejet de l'autre, le problème lié à l'immigration**, notamment au niveau national. » (Homme, musulman sunnite, 70 ans)

« À La Réunion, **tout ce qui transpire en France commence à arriver ici**. Là-bas, ils ont un problème avec l'Islam, ils se renferment sur eux-mêmes et considèrent tous les musulmans comme terroristes. » (Homme, Hindou, 66 ans)

« Et je dirais que même en tant qu'île, **il peut y avoir des influences extrêmement diverses et parfois négatives et mortifères au niveau idéologique**. Et, ce n'est pas une hypothèse, c'est quelque chose qui existe. » (Homme, Catholique, 56 ans)

Dans les propos de ces enquêtés, nous constatons deux phénomènes. Le premier est celui du phénomène médiatique perçu par certains enquêtés. L'image qu'ont ces membres et les Réunionnais en grande partie de la France se fait à travers les médias et les sources d'informations alternatives qui sont tous les deux orientés politiquement. Cette image de la société française peut être perçue comme négative ou positive en fonction des sujets. Les différentes tensions qui existent entre les différentes communautés et religions dans certaines régions de France sont complètement absentes dans d'autres contrées. En d'autres termes, les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux ont une vision parcellaire de la société française. Le second phénomène est celui de la peur de l'extérieur. Lorsque les enquêtés parlent des différentes menaces et d'idéologies mortifères, ils font référence à toutes les idées qui nuiraient au « vivre-ensemble ». Par exemple les extrémistes religieux¹¹⁰ ou les extrémistes laïques¹¹¹. Dans les deux cas de figure, le Groupe de Dialogue Interreligieux intervient auprès des institutions publiques pour former les fonctionnaires au « vivre-ensemble interreligieux et aux spécificités de la société réunionnaise », et les rappeler le mode de vie réunionnais.

¹¹⁰ La Réunion a connu des affaires d'extrémisme religieux en rapport avec DAESH. L'affaire des frères CLAIN, djihadiste d'origine réunionnais qui a participé aux attentats du Bataclan le 13 novembre 2015.

¹¹¹ Il existe des groupuscules de laïcistes à La Réunion qui prônent une vision de la laïcité radicale et qui n'est pas compatible avec le mode de vie et la culture réunionnaise.

Enfin, le second phénomène extérieur qui affaiblirait le « vivre-ensemble » est en partie lié au premier facteur. Ce phénomène, c'est la mondialisation qui fragilise le mode de vie réunionnais. À la peur des problèmes de la France hexagonale, vient s'ajouter la peur de la culture mondialisée et uniformisante. C'est ce qu'affirme ce membre à travers la métaphore de l'eau. Si une eau stagne, elle finit par devenir croupie et nauséabonde. Il faut qu'elle se renouvelle, il en va de même pour la culture et la religion :

« Comment cette eau-là se renouvelle ? Est-ce que cette eau-là n'est pas en train de s'appauvrir au niveau culturel et religieux ? C'est-à-dire les générations à venir, ce n'est pas tout de faire du business, c'est bien, ça fait partie de la vie. Mais maintenant, au niveau culturel et religieux, quel apport nous avons en plus ? » (Homme, hindou, 66 ans)

La critique faite par cet enquêté sur le phénomène de mondialisation porte surtout sur la culture capitaliste qui pousse les individus à faire du profit au détriment des valeurs culturelles et religieuses. Cette culture de l'individualisme n'est pas en adéquation avec le mode de vie réunionnais selon cet enquêté. De plus, ces deux phénomènes extérieurs (transposition des problèmes de la France hexagonale à La Réunion et la mondialisation) viennent accentuer les phénomènes intérieurs qui amenuisent le « vivre-ensemble ».

13.3.5.2.2 Les phénomènes intérieurs qui fragilisent le vivre-ensemble

Le phénomène intérieur mentionné par la grande partie des enquêtés, c'est la méfiance vis-à-vis de l'autre de manière générale. Au point d'affirmer que le « vivre-ensemble » serait plutôt un idéal à atteindre et que la société réunionnaise serait plutôt dans un « vivre-avec ». Ce « vivre-avec » se rapproche d'une logique multiculturelle, où les communautés sont les uns à côté des autres et que leurs relations restent superficielles. De plus, ce « vivre-avec » sous-entend une certaine fatalité, voire une obligation de vivre et de supporter la présence de l'Autre. Cette expression « vivre-avec » fait écho au concept d'altération d'Ardoino (2012), où ce qui dérange n'est pas l'altérité de l'Autre, mais sa présence et sa différence physique : « celle qui ronfle et qui dérange ». C'est ce qu'affirment ces membres du Groupe de Dialogue Interreligieux dans leurs propos :

« Il était en train de parler de « vivre avec » et c'est vrai ce qu'il disait, pourquoi ? Parce que mine de rien, sous une étiquette galvaudée de vivre ensemble, on se conforte dans la vision extérieure que l'on a de nous, je dis bien extérieur « France métropolitaine ou autres ». [...] **Ce n'est pas profond, c'est superficiel.** [...] Mais c'est vrai que finalement, nous sommes saucissonnés et **vivons les uns à côté des autres.** [...] Il y a toujours ce petit côté réfractaire [...] à un moment donné, **on se méfie sans le vouloir, on regarde les autres de loin.** On fait notre pratique, on est là

dans une sorte de mini-ghetto hindou, musulman, catholique et tout ce qu'on veut... On a tous un idéal, parlons franchement et crûment, il n'y a aucune maman ou aucun papa chinois qui veut que son enfant se marie avec un zoreil, un kaf ou un malbar. L'inverse est aussi vrai, que ce soient les musulmans ou nous, c'est comme ça, il ne faut pas se leurrer¹¹². » (Homme, Hindou, 66 ans)

« Pour ce que j'en vois dans le monde catholique, c'est **qu'il y a encore beaucoup de préjugés, il y a encore beaucoup de peur**, et je pense particulièrement au monde hindou, le monde malbar qui est la résultante... Il y a quand même une grande ouverture à la dimension religieuse dans l'âme réunionnaise, mais il y a aussi beaucoup de peur. **Ce qui a fait écrire à Prosper Eve, l'île a peur. Donc il y a encore beaucoup de crainte** par rapport au prêtre malbar, aux tambours, c'est encore assez souvent. » (Homme, Catholique, 56 ans)

Cette peur évoquée par ces deux enquêtés souligne qu'il n'y a pas encore de rencontre interreligieuse en profondeur chez les Réunionnais. Bien que cette superficialité soit constatée, il faut également souligner le fait qu'il existe des rencontres interreligieuses, mais surtout une culture commune partagée chez les Réunionnais de différentes confessions et appartenance religieuse :

« La première chose qu'on nous revendiquait en tant que Réunionnais, c'était la cuisine, le rougail saucisse, le zembrocal etc. C'est des images un peu édulcorées pour moi maintenant. Après, on parle de la musique, le séga, le maloya etc. Mais, on n'a jamais parlé de religion. [...] **sur le moment, qu'est-ce qu'on partage vraiment ?** Ce n'est pas seulement deux samoussas, deux bonbons piments, deux birianis ou deux sarcives... C'est bien, c'est l'aspect confraternel, mais au fond... Est-ce que je sais ce que tu fais dans la mosquée exactement, ou bien la profondeur de vos sourates ? Je ne sais pas, c'est seulement quand il y a une émission dessus qui fait une traduction sur une sourate et là, j'apprécie. Parce que je ne suis jamais allé au fond des choses. » (Homme, Hindou, 66 ans)

Quelque part, cet enquêté ramène la faiblesse du vivre-ensemble à la faiblesse humaine, qui nous amène à l'aspect religieux et philosophique de la nature humaine et de ses penchants pour l'égoïsme et l'individualisme. Cependant, comme l'affirme Laplantine (2015), il n'est pas possible pour l'humain d'être en permanence dans un état de communion avec les autres. Les temps d'intimité et de communion doivent être respectés, il en va de même pour le jeu de distanciation entre rencontre de l'Altérité et repli sur soi. Afin d'éviter une trop grande distanciation entre ces temps propices aux conflits, le Groupe de Dialogue Interreligieux donne des conseils pour maintenir le lien social et l'équilibre entre les temps en communauté et les temps pour soi.

¹¹²« Tous les possédants, de quelque religion et de quelque origine qu'ils soient, n'ont longtemps vu dans le mariage qu'une alliance économique. L'important était de fonder une famille, indispensable à la transmission du patrimoine. On ne se mariait pas par amour ; l'amour venait plus tard ou par d'autres chemins. Pour les musulmans réunionnais d'aujourd'hui, l'obligation de la transmission de l'appartenance religieuse s'ajoute à la norme sociale. Il faut marier ses filles avec quelqu'un de « bien ». Bien, c'est-à-dire : musulman, de bonne famille et qui travaille. La priorité des parents est qu'elles épousent un musulman, enfin, un Indo-musulman car, on se méfie d'un Maghrébin... C'est l'honneur de la famille qui est en jeu. » (Mourrégot et al., 2010, p.77)

13.3.6 L'objectif du « vivre-ensemble » pour les membres du Groupe de Dialogue

Interreligieux : maintenir le lien social

Afin de maintenir ce lien social, la grande majorité des enquêtés font des recommandations de l'ordre moral et du sens commun. Ces différents conseils sont adressés à l'individu d'abord puis à la société de manière générale.

Concernant les recommandations adressées à l'individu, les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux insistent sur le travail personnel à travers l'examen de conscience d'une part, et l'ouverture d'esprit dans les rencontres d'autre part :

« Il ne faut pas qu'un domine l'autre. Il faut arriver au contraire le matin, quand on se lève, on prie, on réfléchit, on met de l'ordre dans ses priorités, mais on sait qu'il y a une force naturelle qui existe, appelle-le comme tu veux, qu'on ne pourra maîtriser. Et, c'est pour ça que nous devons nous rendre un peu plus humbles. [...] Je sais qu'il y a le facteur temps qui est très important dans le changement. Mais, on construit ça au fil des expériences, et puis l'ouverture d'esprit. Il ne faut pas tout le temps être fermé d'esprit. » (Homme, Hindou, 66 ans)

« C'est ces quelques occasions de rencontres qui ont permis une meilleure compréhension et une meilleure acceptation des uns et des autres. » (Homme, musulman sunnite, 73 ans)

« Quand il y a des métropolitains qui viennent, par exemple, je les emmène à la mosquée ou je les fais visiter un temple chinois pour les ouvrir, en général, ils sont assez ouverts à ça. » (Homme, Catholique, 56 ans)

Dans ces verbatims, nous retrouvons, les qualités à acquérir comme l'humilité et l'ouverture d'esprit, tous deux nécessaires pour une rencontre harmonieuse et en paix avec l'Autre. L'autre élément souligné par un enquêté est la notion de temps. Pour qu'il y ait du changement, il faut que l'individu, et la société à plus forte raison, donne le temps nécessaire à cette évolution. Il est nécessaire de rappeler que la société réunionnaise n'a que 370 ans d'histoire, ce qui représente une temporalité très courte comparée aux autres sociétés contemporaines.

Au-delà de l'individu, les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux conçoivent le « vivre-ensemble » comme une notion globalisante, ne se limitant pas à l'individu ou aux communautés. C'est pour cela que la principale recommandation des enquêtés pour améliorer le « vivre-ensemble » au niveau de la société, c'est l'éducation et la transmission du « vivre-ensemble » à tous les niveaux.

« La question du « vivre-ensemble » n'est pas une notion parcellaire, c'est une notion globalisante forcément. [...] Mais, si on fait ça, ça sera pareil que l'environnement, c'est le même air qu'on respire, le vivre ensemble touche

tous les individus, **il faudrait qu'on fasse un programme éducatif qui touche tous les individus**. Et, surtout, que tout le monde soit solidaire du projet, qu'il soit appliqué dans toutes les écoles à tous les niveaux. » (Homme, Bahá'í, 50 ans)

« On essaye chacun à son niveau **de former des jeunes qui restent sur la même ligne de conduite**. Par exemple, moi dans mon conseil d'administration, on a 75% de jeunes, justement pour leur apprendre à préserver cela (le vivre ensemble) » (Homme, musulman sunnite, 73 ans)

« Quand quelqu'un arrive et dit qu'il est métis et qu'il ne correspond pas aux traditions. Mais tout se construit, l'identité se construit, elle n'est pas génétique. Donc, je fais bien la nuance, et ce que je donne comme conviction, **ce n'est que dans l'échange et l'éducation que l'on va progresser**. » (Homme, Hindou, 66 ans)

« **Je crois que l'éducation est extrêmement importante pour eux**. Cette éducation à l'ouverture, il y a des années de cela, peut être six ou sept ans avant que ne soit restauré le temple de Kaarli à Saint Pierre, les petits étaient là avec leurs parents. » (Homme, Catholique, 56 ans)

Cette prescription pédagogique de la part des membres du groupe du dialogue se situe dans la ligne de conduite de l'association qui a pour vocation « d'éduquer » la société au phénomène interreligieux. Dans les grandes lignes de cette éducation, nous retrouvons le fait de ne pas cloisonner les communautés, les valeurs humaines et morales, et surtout la transmission intergénérationnelle de cette manière de vivre.

Nous avons constaté que les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux servaient de trait d'union entre les différentes religions, et que cette entente entre les religions était synonyme de paix et de stabilité dans la société réunionnaise. Cependant, est-ce que pour eux, la religion joue un rôle essentiel dans le vivre-ensemble ? Est-ce que toutes les religions sont nécessaires pour maintenir le lien social ?

13.3.7 Les religions et le « vivre-ensemble » selon les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux

Les religions présentes à l'île de La Réunion font partie de l'environnement social, mais aussi du patrimoine culturel réunionnais. Les différents édifices religieux « plantés dans le décor » des villes révèlent une île à la diversité chatoyante. Pour les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux, les religions ont un rôle à jouer dans le « vivre-ensemble ». Afin de mieux comprendre leurs perceptions des religions, nous avons répertorié leurs propos en deux thématiques : le rôle de la religion dans l'altérité et le « vivre-ensemble », et le discours des membres sur la religion de l'autre.

13.3.8 Le rôle de la religion dans l'altérité et le « vivre-ensemble »

13.3.8.1 La religion et l'altérité

La question de l'altérité est un des éléments centraux dans la grande majorité des religions. Si le terme de religion signifie : « *religare* », relier l'homme à Dieu, elle relie avant tout les Hommes entre eux. Parmi les enquêtés appartenant aux grands courants monothéistes, la première justification de l'altérité dans leur religion est l'exemplarité de leur prophète et messie en matière de valeurs incarnées comme « la bienveillance, la tolérance, le respect mutuel, etc. ». Pour l'Islam, qu'il soit shiite ou sunnite, l'exemple vient du prophète Mohammad, et de son parcours pour répandre la religion dans toute l'Arabie, comme l'affirment ces enquêtés :

« Le meilleur exemple est notre prophète bien aimé, qui toute sa vie a fait du bien en retraçant sa bibliographie. Vous verrez l'ouverture aux autres et le respect de la vie [...] » (Homme, musulman sunnite, 70 ans),

« [...] quand les mecquois sont arrivés à Médine, ils étaient des étrangers, le prophète était de la Mecque, les médinois ont reçu les mecquois avec bienveillance, ils mangeaient peu et donnaient la plus grande partie aux mecquois, ils ont donné leur domicile et ils les prenaient comme associés dans leurs affaires, puisque le prophète a enseigné l'amitié et la fraternité. » (Homme, musulman chiite, 72 ans).

Cet exemple et ce guide se retrouvent également dans la foi chrétienne en la personne de Jésus qui, dans sa vie et son œuvre, a démontré ce que représentait l'altérité, puisqu'il est une personne de relation par définition, comme l'affirme ce membre du Groupe de Dialogue Interreligieux :

« [...] Jésus est en contact avec les plus pauvres, les exclus, les scribes et les pharisiens, c'est-à-dire les hommes de la religion juive de son époque. ». (Homme, catholique, 65 ans).

L'exemple donné par notre enquêté pour appuyer son explication sur la relation à l'autre de Jésus, est l'exemple du samaritain qui va porter secours à un inconnu et mettre les moyens nécessaires pour son rétablissement. Dans les deux cas, qu'il s'agisse du messie de l'Islam ou de la Chrétienté, les enquêtés mettent en avant ces modèles à suivre en matière de relation à L'Autre.

La seconde justification de l'altérité dans les religions présentes à La Réunion est la structure sociologique même de ces dites religions. Toutes les religions ont ce côté foncièrement social qui va chercher à aider les individus dans leur vie quotidienne. D'ailleurs, la religion est perçue comme

un facteur de protection chez les individus sur lequel ils peuvent s'appuyer en cas de situation d'adversité. C'est bien ce que décrit Ève et al. (1985) dans leur livre décrivant la religion populaire, lorsqu'il dit que si les gens de l'île n'avaient pas cette religion populaire, ils l'auraient quand même inventé tant la situation de l'île nécessitait une « intervention divine ». Dans les grands courants monothéistes, le monogénisme¹¹³ aide à la construction de l'altérité,

« Nous sommes tous descendants d'Adam et Eve, c'est ça la cohabitation » (Homme, musulman chiite, 72 ans)

Même si ce monogénisme n'est pas partagé par les autres courants religieux, il reste un élément unificateur. La constitution sociologique des religions présentes à la Réunion est complexe en raison de ses multitudes branches dans une seule religion donnée. Le cas de la foi chrétienne est intéressant, puisqu'elle regroupe presque toutes les sensibilités ethnoculturelles de l'île. Le syncrétisme ou la double pratique est un élément assez spécifique à l'île en raison de son histoire. L'hindouisme et la religion catholique étaient deux religions pratiquées par les Indiens issus de l'engagisme, cette pratique a perduré chez leurs descendants (Aubourg et al., 2011). Le cas de l'Islam est également pertinent, puisqu'il y a autant de branches et d'écoles de pensée que dans la foi chrétienne. Le soufisme, école de la mystique islamique, pratiqué par un de nos enquêtés, en est l'exemple même d'une altérité ouverte :

« Le soufisme me dicte l'ouverture, l'humilité et l'acceptation de l'autre. Donc, je n'ai pas de jugement à apporter sur l'autre, quelle que soit sa croyance ou sa non-croyance, à partir du moment où Dieu dit que sa miséricorde embrasse toute la création. Donc à travers le Coran, Dieu nous enseigne l'altérité, la compassion, le vivre en paix. » (Homme, musulman sunnite, 73 ans).

« Or, quand on découvre ce qu'est vraiment le christianisme, il y a des notes et des aspects extrêmement différents entre les coptes, les Syriaques, les Arméniens, les latins, avec des manières de prier, d'exprimer la foi chrétienne qui sont extrêmement riches et variés, diverses et extraordinaires. » (Homme, Catholique, 56 ans)

En d'autres termes, la diversité religieuse et la pluralité des branches dans une même religion, est une expression de l'altérité en soi. De plus, la pratique de plusieurs religions par un même individu représente une forme de reliance entre les différents mondes spirituels. Qu'en est-il du rôle de la religion dans le « vivre-ensemble » ?

¹¹³ Monogénisme signifie que l'humanité est issue du même couple, celui d'Adam et Ève.

13.3.8.2 La religion et le « vivre-ensemble »

Les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux représentent la religion avant tout comme un outil au service du « vivre-ensemble ». Cet outil possède un aspect social indéniable, qui est encore plus exacerbé dans le contexte réunionnais. C'est ce qu'affirment ces enquêtés à travers le prisme de leur propre religion :

« Les religions, peu importe lesquelles, et dans n'importe quelle société du monde, ont un rôle à jouer. Le premier rôle que les religions doivent jouer, c'est déjà de s'entendre. **La religion c'est un outil.** Il y a une écriture bahaïe qui dit : la religion sert à élever l'humain de sa nature basique vers sa nature spirituelle. Et, sa nature spirituelle, ce n'est pas de s'asseoir sous un arbre et prier, **c'est avant tout « vivre-ensemble », c'est établir une relation d'amour entre les individus.** » (Homme, Bahai, 50 ans)

« **Chaque religion développe la socialisation.** Cette socialisation se fait à travers la réception de l'idéal de fraternité et les efforts déployés pour vivre cet idéal à l'intérieur de chaque sillon religieux et entre les divers sillons religieux. » (Homme, Catholique, 79 ans)

En plus d'apporter du lien entre les individus, les religions apportent les valeurs et les règles morales permettant une cohésion sociale. Ces valeurs et ces règles morales sont transmises dans les différents lieux de cultes qui sont eux-mêmes des lieux de rencontre et de socialisation comme l'affirment ces enquêtés :

« La mosquée est un lien pour le bon vivre-ensemble. C'est d'abord la bonne entente entre les musulmans shiia, puis entre les musulmans et enfin les autres communautés. [...] **Ce qui est bon dans la religion c'est la morale.** [...] quelle que soit la religion, on se différencie dans la divinité, mais la morale est la même. Aucune religion ne vous invite à voler, à commettre l'adultère, à mentir, à ne pas respecter les parents. Dans toutes les religions, la morale est unique. » (Homme, musulman chiite, 72 ans)

« Dans la mesure où la religion prône **le respect, l'amour du prochain, la solidarité au-delà de sa tradition** religieuse ou de son cercle de croyant, automatiquement **c'est une forme de « vivre-ensemble » que prône chacune de nos traditions religieuses.** Toutes les religions forment un collier de perle relié par un fil divin. Chacune d'elle enseigne une voie, un chemin qui mène vers l'absolu, vers dieu, et chacune est porteuse d'une part de vérité. » (Homme, musulman sunnite, 73 ans)

Ensuite, cette socialisation par les rencontres et les règles morales données par les religions se manifestent en tant que facteur de protection pour les Réunionnais. Les règles morales fournissent

aux individus des valeurs refuges permettant une construction de l'identité favorisant le phénomène de résilience.

« **La religion est pour moi un pilier essentiel**, je considère que, comme on marche sur deux pieds, c'est ma conviction personnelle, le deuxième pied c'est la religion, c'est la foi qui nous aide dans la vie, mais tout doit se faire dans le respect de la loi. » (Homme, musulman sunnite, 70 ans)

Enfin, la présence de la diversité religieuse ainsi que ses différentes expressions visibles (fêtes religieuses dans l'espace public) sont des facteurs puissants de cohésion sociale et d'acceptation de la diversité. C'est ce qu'affirment ces membres du dialogue interreligieux, appellent « la réalité métissée réunionnaise ».

« Oui, parce que **nous sommes dans un ensemble métissé**. Il y a une interférence permanente des imaginaires qui engendre une anthropologie créole. La vie est beaucoup plus que ce qu'elle apparaît [...] » (Homme, Catholique, 79 ans)

« La Réunion de par les origines **c'est une réalité humaine et métissée**. Même si c'est vrai que chaque religion est arrivée à son époque, mais je veux dire que c'est un creuset de rencontre. » (Homme, Catholique, 56 ans)

« Maintenant tout le monde est content quand on fait une grande cérémonie du Cavadi ou bien la marche sur le feu. Ou bien vous [les musulmans] remplissez le stade de l'est le jour de la Eïd, l'autre [les Chinois] fait Guandi pendant trois jours de festivités. Nous sommes contents, nous occupons la ville de Saint-Denis, nous nous imposons, on a une lisibilité. » (Homme, Hindou, 66 ans)

Ces différentes célébrations religieuses rythment l'année à l'île de La Réunion. En plus de cette réalité métissée mentionnée par les enquêtés, ces célébrations sont des rites de passage communs à l'ensemble de la société (Van Gennep, 1909). Qu'il s'agisse d'une naissance, d'un mariage ou d'un enterrement, la grande majorité des réunionnais n'hésitent pas à se déplacer sans faire cas de l'appartenance religieuse. Il en va de même pour les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux qui n'hésitent pas à participer aux différents rites de passage, mais aussi aux différentes fêtes annuelles. Cette cohabitation religieuse entre les réunionnais nous interroge sur la représentation qu'ont les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux sur les autres religions présentes sur le territoire.

13.3.9 Le discours des membres sur la religion de l'Autre

Lorsque les enquêtés mentionnent d'autres croyances que la leur, nous constatons qu'il y a toujours une forme de respect, de bienveillance et surtout une forme de tolérance religieuse. Cette

tolérance religieuse se manifeste à travers l'acceptation et la reconnaissance des autres religions présentes sur le territoire comme l'affirment ces enquêtés :

« Tous les cultes ont le droit de faire ce qu'ils veulent, tant qu'ils respectent la loi. » (Homme, musulman chiite, 72 ans)

« Chaque culte à sa place, si on veut être respecté dans sa foi, il faut commencer par respecter l'autre dans sa foi aussi, c'est aussi simple que ça. » (Homme, musulman sunnite, 70 ans)

« La réponse pratique et que moi, je suis pour les religions, c'est la libre expression de tous les apports civilisationnels, à condition que l'on ne se renferme pas dans un ghetto. [...] Bien sûr, ils ont chacun leur place. Je pense que c'est une question qui ne doit plus être posée en 2020 entre nous dans la société. » (Homme, Hindou, 66 ans)

En plus de cette tolérance religieuse, nous constatons un discours « lissé » de la part de certains enquêtés, allant du « politiquement correct » à « la langue de bois ». Cette affirmation de notre part peut apparaître comme un jugement valeur, mais ce n'est pas le cas pour une raison principale. Certains de leurs arguments apparaissent comme vides de sens et donnent l'impression qu'ils répondent à côté, une impression de superficialité.

« La diversité des cultes à La Réunion exprime une diversité d'expérience de la relation à La Transcendance » (Homme, Catholique, 79 ans)

« Quand on voit l'Islam, par exemple, on voit que la période mecquoise, elle est différente de la période Médinoise. Il y a un Islam qui est naissant et que se forme dans la période médinoise, il y a un Islam qui a son identité de plus en plus marquée par rapport à la période précédente. » (Homme, Catholique, 56 ans)

« Pour moi, toutes les religions ont leurs raisons d'être à partir du moment où il y a une diversité qui a été voulue par Dieu qui nous a créés différents et a donné à chaque peuple une voie. Toutes ces traditions religieuses ont leurs raisons d'exister et je les considère à égale dignité. **Il n'y a pas, pour moi, une au-dessus de l'autre, je les accepte toutes.** » (Homme, musulman sunnite, 73 ans)

Ce que nous retenons à travers les différents propos tenus par ces interviewés, c'est l'absence d'animosité ou de crainte envers les autres religions. Le Groupe de Dialogue Interreligieux se veut exemplaire dans ses discours en matière d'ouverture à l'altérité et à la diversité religieuse. Qu'en est-il de leurs représentations de la laïcité qui est un des facteurs qui a permis ce dialogue interreligieux ?

13.4 Les représentations des membres du Groupe de Dialogue Interreligieux sur la laïcité

La laïcité, qui est un principe politico-juridique séparant le pouvoir temporel du pouvoir spirituel, a été appliquée à La Réunion en 1911. Ce principe a permis de mettre toutes les religions à égalité en matière de traitement et de reconnaissance. Pour l'ensemble des enquêtés, cette loi est bien comprise et même défendue dans cette association. Pourtant, les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux restent prudents lorsqu'il s'agit de sa mise en application. Nous constatons à travers leurs propos deux représentations majeures : une laïcité comprise et encouragée, et un principe républicain souvent malmené.

13.4.1 Une laïcité comprise et encouragée

En tant que croyants de différentes traditions religieuses, membres du Groupe de Dialogue Interreligieux et citoyens de La République, les enquêtés ont cerné les contours de cette loi et des divers avantages qu'elle octroie à tous les citoyens. La liberté religieuse ainsi que les libertés individuelles sont les premiers avantages mis en avant, comme l'affirment ces enquêtés :

« **Chacun est libre de croire, il faut respecter**, c'est ça la laïcité, qu'il soit croyant ou non. » (Homme, musulman chiite, 72 ans)

« Et Dieu merci, on a un pays qui s'appelle La France, qui n'est pas opposé aux religions et **qui facilite la pratique de la religion**. On pourra dire ce que l'on veut, mais pour moi **c'est un pays qui donne à chacun sa place, croyant ou non**, tout le monde peut très bien « vivre-ensemble ». » (Homme musulman, 70 ans)

« Il faut revenir à la constitution française qui dès le point de départ souligne **l'importance de la liberté de conscience, de la libre pratique du culte**, à l'attachement aux idéaux de la République, Liberté, Égalité, Fraternité pour la construction du bien commun. » (Homme, Catholique, 79 ans)

Cette laïcité encouragée par les enquêtés se manifeste pour eux à travers l'école et ses bienfaits. L'école de la République est pour les enquêtés un des outils qui ont permis à une grande majorité de réunionnais d'évoluer et de vivre ensemble dans la diversité en contact :

« C'est parce que **depuis petit, on les a mis sur le banc de l'école et tous les enfants, on n'a pas fait de distinguer entre les enfants, entre les origines, ni la religion, ni le culte, ni la race et on leur donne la même chance d'étudier**. C'est pour ça que tous les migrants venus au départ qui étaient souvent illettrés, aujourd'hui les descendants de ces personnes sont devenus médecins, ingénieurs, avocats ou fonctionnaires, c'est l'école de La République qui a permis cela. **Si on avait cloisonné chacun dans sa communauté, on n'aurait jamais eu ce brassage qu'on a aujourd'hui** » (Homme, musulman sunnite, 70 ans)

« Il n'y a qu'à voir dans les cours de récréation, devant la sortie des écoles, la composition des classes avec des origines différentes. » (Homme, Catholique, 79 ans)

« **Donc l'école c'est le premier creuset du « vivre-ensemble ».** L'apprentissage commence là et peut continuer dans la vie de tous les jours à travers autrefois le service militaire qui était important. Il y avait un brassage important, ça se passe aussi dans le domaine sportif et puis dans la vie professionnelle. » (Homme, musulman sunnite, 73 ans)

L'école apparaît pour les enquêtés comme un ascenseur social et un lieu par excellence du brassage ethnique, de la mixité et de l'apprentissage de la laïcité. Si cette loi et les buts de l'école apparaissent clairement pour les membres du groupe de dialogue interreligieux, son application dans la société et les discours entendus sur cette loi le sont beaucoup moins.

13.4.2 Un principe républicain souvent mal mené

À l'instar des religions qui ont un dogme, la République a des lois. Ce que les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux remettent en cause ne sont pas les lois, mais la manière de les appliquer. La laïcité est une très bonne loi comme l'ont affirmé les enquêtés, mais l'application de cette loi transforme son but initial. Finalement, au lieu de rassembler les individus sur un pied d'égalité, elle a tendance à diviser. Ces divisions passent par des interdits pour certaines communautés, et des difficultés administratives pour d'autres, comme le soulignent ces enquêtés :

« Quand on parle du respect de l'autre, la laïcité nous apprend à respecter les différences. Cependant, il ne respecte pas les musulmans. La fille qui porte le voile, par exemple, aujourd'hui on nous autorise encore à porter la barbe, mais **peut-être que demain ils vont nous l'interdire, on ne sait jamais.** » (Homme, musulman chiite, 72 ans)

« Quelqu'un qui est né dans cette génération, pour lui c'est classique d'aller en Inde et faire l'aller-retour, hormis la crise COVID. Pour lui, c'est classique d'avoir un repas de substitution à l'école ou à l'armée. **Mais, avant, c'étaient des luttes, tout ça, c'étaient des combats. Il fallait écrire des articles pour avoir quelque chose et avoir une manifestation culturelle.** Tout ça, c'était des combats, ce qui veut dire que chaque jour ces combats-là arrivent. [...] Pour faire venir un professeur d'Inde, il faut les visas, l'autorisation des instances, dix-sept papiers qui trainent en longueur en attendant la réponse du consulat, de l'ambassade etc. C'est ça l'hypocrisie du système administratif. » (Homme, Hindou, 66 ans)

« Mais là, il y a un phénomène qui est en train de se passer, où sous couvert de combattre certains extrémistes, on est **en train de faire évoluer cette laïcité vers plus de rigorisme et ça ne va pas dans le sens du rassemblement** et ça peut même provoquer des cassures dans la société française. » (Homme, musulman sunnite, 73 ans)

« Ce qui divise les gens et ce qui unit les gens, c'est les gens. Les gens vont avoir une idéologie ou soit être influencé par le contexte. Depuis une vingtaine d'années, on est dans un contexte mondial et national très tendu. » (Homme, Bahaï, 50 ans)

Cette représentation de la laïcité qui apparaît comme restrictive à l'encontre de certaines communautés religieuses, ne facilite pas la cohésion sociale et le « vivre-ensemble » puisque l'égalité de traitement n'est pas appliquée. À cela s'ajoute une mauvaise compréhension de ce principe politico-juridique de la part de la société réunionnaise qui finit par jeter l'opprobre sur les religions comme l'affirme cet enquêté :

« Seulement, ils ont tellement **connoté le mot religion par obscurantisme, croisade**...ça remonte, ce n'est pas nous qui avons inventé et maintenant avec le djihadisme et tout le commérage, les gens ont une vision très négative des religions, ou bien ce sont des gens babas cool qui attendent que les choses tombent du ciel. **C'est pour ça que je combats cette histoire de laïcité-religion, tout le temps mettre en opposition.** Toi, tu es laïque et toi tu es religieux, mais c'est quoi être laïque et religieux ? Nous vivons bien dans cette société ! Le laïque, il passe dans la rue, je ne sais pas s'il est laïque, ce n'est pas écrit sur son front ? Est-ce que les gens connaissent si je suis religieux moi ? » (Homme, Hindou, 66 ans)

Bien que les enquêtés constatent cette mauvaise application de la laïcité dans la société, et que certains discours vantent les mérites d'une laïcité radicale, voire antireligieuse, les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux restent confiants. Cette confiance se manifeste à travers la volonté de dialogue entre les institutions officielles et les communautés religieuses.

13.4.3 En résumé

Les représentations du « vivre-ensemble » chez les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux peuvent être appréhendées à plusieurs niveaux.

D'abord, l'origine du « vivre-ensemble » serait liée à trois facteurs : géographique, historique et biologique. Ce « vivre-ensemble » se manifesterait dans la vie quotidienne des Réunionnais sous la forme de capacité d'ouverture à l'Autre et surtout comme un ensemble de valeurs nécessaire à la survie d'une société (Schwartz, 2006). C'est également dans les relations amicales que naît la curiosité interreligieuse qui est d'ailleurs l'origine de la création du Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion.

Le « vivre-ensemble » est considéré comme un fait de société pour l'ensemble des membres du Groupe de Dialogue Interreligieux. Ce « vivre-ensemble » n'est pas parfait, mais plutôt perfectible. Il possède des forces comme la tolérance religieuse et l'acceptation de l'autre. Le « vivre-ensemble » réunionnais a aussi ses faiblesses comme le « vivre-avec », les Réunionnais vivent les uns à côté des autres sans vraiment se connaître et subissent les mauvais comportements de l'autre.

Pour les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux, la religion tient une place importante dans le quotidien réunionnais. Concernant l'interreligieux en lui-même, il reste encore très jeune dans la société réunionnaise. Bien que cette association essaie de promouvoir le dialogue interreligieux, il est néanmoins vrai qu'il reste encore beaucoup d'efforts à faire pour qu'il rentre dans les consciences réunionnaises.

13.5 Synthèse du terrain religieux (croyants, officiants et membres du GDIR)

Les analyses des 3 terrains portant sur le thème du religieux (Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion, officiants et croyants réunionnais) nous permettent de dégager des représentations communes du « vivre-ensemble ». Quelles sont-elles ?

13.6 Points communs aux trois publics sur les représentations du « vivre-ensemble » réunionnais

13.6.1 L'origine du « vivre-ensemble » à La Réunion

Pour l'ensemble des interviewés, l'origine du vivre-ensemble à La Réunion dépend de trois facteurs essentiels : le facteur géographique, le facteur historique, et le facteur biologique.

Concernant le facteur géographique, l'insularité et la petite superficie de l'île facilitent la promiscuité et les contacts d'une population diversifiée, culturellement et culturellement. Ce facteur géographique a une incidence sur la représentation de l'Autre, par la gestion du territoire en matière d'aménagement. De plus, étant éloignés des continents, les habitants de l'île sont contraints et forcés de développer certaines complémentarités ou formes de solidarité. L'ouverture à l'Autre est donc plus commune, incitant le contact facile avec autrui.

Pour l'aménagement du territoire, c'est essentiellement la présence des monuments culturels dans les grandes villes qui permet une visibilité de la diversité religieuse. Cette visibilité religieuse s'ancre alors dans un environnement pluriel et diversifié. D'ailleurs, selon les interviewés, cette diversité visible apporterait un climat de quiétude dans l'île, elle est perçue comme un gage de paix. L'environnement culturel étant imprégné par les diverses croyances religieuses, ainsi les trois publics interrogés sont d'accord pour dire que l'île est une « terre de croyance et de religions ». Ève (1985) vient d'ailleurs confirmer cette affirmation lorsqu'il mentionne que la religion populaire à La Réunion a été et est toujours un besoin pour les réunionnais. Nous pouvons comparer La Réunion à L'Andalousie musulmane où régnait au XIV^e siècle l'esprit de Cordoue, l'esprit de tolérance, et où la diversité religieuse était un gage de paix et de prospérité.

Le facteur historique vient en seconde position puisqu'il dépend également du facteur géographique. L'île de La Réunion, qui est géographiquement isolée dans l'océan Indien, était une île non peuplée, jusqu'au début de son peuplement il y a 370 ans à peine. L'histoire des migrations

successives de peuplement est peut-être l'une des bases du « vivre-ensemble » réunionnais. La société d'habitation était déjà composée de cultures différentes. La société de plantation esclavagiste a fait migrer de force différentes ethnies « africaines, malgaches, comoriennes, indiennes » jusqu'à la libération des esclaves en 1848. Après cela, d'autres ethnies ont migré vers La Réunion : « tamoul, indo-musulmans, chinois » engagés ou travailleurs libres, ils espéraient tous trouver une vie meilleure. Enfin, pendant la période de la Départementalisation à partir de 1946, mais surtout dans les années 60 connues sous l'appellation « les années Debré », La Réunion a connu une vague migratoire de personnes de la France hexagonale pour mettre en place le département. L'histoire de la Réunion est parsemée de migrations qui font d'elle une terre d'accueil, mais également une terre d'exil pour certaines personnalités en lien avec la colonisation française telles que le Marocain Abdelkrim El Khattabi (Malbert, 2016), le prince Vinh-San du Vietnam, le prince Saïd Ali des Comores ou encore de la reine Malgache Ranaivalona III. L'histoire de La Réunion s'est construite avec tous ces habitants porteurs de toutes ces cultures et croyances. Ce sont ces différentes histoires et l'environnement économique et social difficile qui ont fait le « vivre-ensemble » à La Réunion. La solidarité réunionnaise, les rassemblements amicaux et familiaux sont un héritage de la société de plantation. Ils perdurent encore aujourd'hui.

Enfin, le facteur biologique est le résultat du facteur géographique et du facteur historique. Par la diversité des peuples en présence et au vu de l'étroitesse du territoire, des formes d'hybridation et de métissage biologique et culturel vont progressivement apparaître.

Ce métissage biologique et culturel se manifeste par des mariages mixtes dans lesquels les différentes ethnies et religions se retrouvent à « vivre-ensemble ». Ce métissage fortement présent dans la société créole permet d'instaurer un destin commun puisque la majorité des réunionnais sont pour la plupart métissés et que tous leurs ancêtres sont issus de l'immigration. Les liens familiaux se retrouvent également renforcés par la présence des rites communs (naissance, mariage, enterrement) présents dans la plupart des religions. Les différents rassemblements comme le pique-nique, qui est une institution sur l'île, est le résultat de ces trois facteurs et également le vecteur du « vivre-ensemble ».

13.6.2 La représentation du « vivre-ensemble »

La représentation du « vivre-ensemble » pour l'ensemble des trois publics enquêtés repose sur des valeurs communes, un mode de vie bienveillant et une responsabilité individuelle à maintenir une cohésion sociale.

Quelles sont les valeurs communes à l'ensemble des religions, spiritualités et courants philosophiques ? Ces valeurs sont considérées comme des éléments essentiels agissant en tant que facilitateurs dans la mécanique interactionnelle. Elles permettent aux individus d'avoir des interactions rapides, faciles et bénéfiques puisqu'elles sont une base commune aux Réunionnais.

Si l'on étudie la fréquence des mots utilisés par les interviewés pour définir le « vivre-ensemble », nous remarquons que certaines valeurs sont plus importantes que d'autres, notamment le respect et la tolérance. Au total, la valeur « respect » et ses affiliations apparaissent 207 fois et la valeur « tolérance » 68 fois. De plus, elles sont présentes systématiquement auprès des trois publics enquêtés, à la différence des autres valeurs (ouverture, partage, amour et solidarité) que nous retrouvons dans trois pairs de public : (GDIR-officiants) (officiants-fidèles) ou (GDIR-fidèles).

Tableau 1 : récapitulatif des valeurs utilisées par les trois publics

Valeurs	Fréquence d'apparition
Respect*	207
Ouverture	72
Humanité	19
Partage	45
Amour	34
Fraternité	19
Solidarité*	15
Accueillir	15
Tolérance *	68
Harmonie*	10
Bienveillance	18
Charité	15
Empathie	4
Gentillesse	3
Humilité	4
Acceptation	14
Cohabitation	4
Collaboration	5
Confiance	6
Entraide	7

Ces valeurs proposées par les enquêtés lorsqu'ils définissent le « vivre-ensemble » sont toutes en lien avec la théorie des valeurs de Schwartz (2006) dans laquelle ce chercheur précise que les valeurs ont une place conséquente dans les relations à l'Autre, et donc dans les reliances susceptibles de favoriser des formes de « vivre-ensemble ». D'ailleurs c'est ce que confirme le dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles de Ferréol & Jucquois (2003), où nous retrouvons les valeurs de respect, de tolérance et d'amour dans la définition de l'altérité et, par extension, du « vivre-ensemble ».

La représentation du « vivre-ensemble » repose également sur un mode de vie bienveillant. Le « vivre-ensemble » serait pour l'ensemble des interviewés un état fonctionnel de la société réunionnaise et il apparaît comme une réalité vécue à travers les interactions quotidiennes. Le fait qu'il y ait une diversité religieuse et que les interactions se font dans une forme de respect, de tolérance et de bienveillance envers l'autre implique un climat et une atmosphère plus apaisée. D'ailleurs, ce climat apaisé est souvent comparé à la France hexagonale où le climat est tendu et agressif, notamment en milieu urbain. Il est important de souligner la boucle vertueuse mise en place entre l'environnement et l'individu. D'un côté, l'environnement est apaisé et incite l'individu à la bienveillance, et de l'autre la bienveillance de l'individu renforce cet environnement apaisé.

Pour l'ensemble des enquêtés, la représentation du « vivre-ensemble » prend en compte la capacité de chaque de l'individu à être responsable du maintien de la cohésion sociale, ceci apparaît comme une intention collective à transmettre et préserver. C'est souvent l'individu qui doit se réformer en premier avant de vouloir réformer la société. Ce discours est d'ailleurs logique chez ces publics puisque la religion, la foi et la spiritualité ont d'abord pour objectif de nourrir l'individu et d'en faire la meilleure version de lui-même pour ensuite participer au développement d'une société plus vertueuse.

13.6.3 État du « vivre-ensemble »

Loin d'une vision idyllique du « vivre-ensemble » à La Réunion, l'ensemble des enquêtés s'accordent à dire qu'il existe effectivement une base de tolérance et de respect mutuel. Le « vivre-ensemble » est bien présent dans cette société, mais il apparaît toujours comme étant en construction permanente. Lorsque l'on fait le bilan des limites et des fragilités du « vivre-

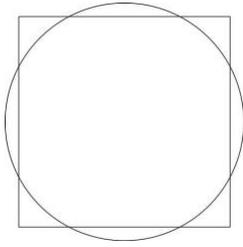
ensemble », nous constatons deux facteurs communs : celles qui proviennent de l'extérieur de La Réunion et celles qui sont inhérentes à la société réunionnaise.

Concernant les limites extérieures, nous pouvons en citer deux qui reviennent dans les propos et qui sont liées à l'histoire de l'île. Tout d'abord, le transfert des problèmes sociaux de la France hexagonale vers La Réunion. À travers les différents médias, les tensions culturelles et ethniques qui règnent en France hexagonale ont tendance à transparaître à La Réunion. L'exemple qui montre le décalage entre les deux sociétés est l'application de la laïcité. Si ce sujet peut être entouré de crispation en France hexagonale, ce n'est pas le cas à La Réunion. En 2018, lorsque le recteur de l'académie de La Réunion décide de « renforcer » l'application de la laïcité à l'école¹¹⁴, il se heurte aux différentes associations culturelles et cultuelles dont le GDIR¹¹⁵ qui sont pour une laïcité apaisée. Au final, la circulaire est validée et approuvée par le rectorat, les Réunionnais ont appliqué ce « renforcement » mais toujours en bonne intelligence. Le fait que les politiques nationales s'appliquent, sans s'adapter à la spécificité de l'île, engendre souvent des crispations entre l'État et la société réunionnaise. C'est toujours le cas actuellement pour Mayotte, par exemple, qui est devenu département français en 2011. L'application brutale d'une Éducation Nationale et de ses standards sur une population aux coutumes différentes a fatalement engendré des crispations et des conflits assez violents (Malbert & M'Trengoueni, 2016).

La seconde limite extérieure freinant le vivre-ensemble à La Réunion est le phénomène de mondialisation. L'ensemble des enquêtés du terrain du religieux considèrent que le « vivre-ensemble » fait partie intégrante de la culture réunionnaise. Cette culture vivante et authentique doit être préservée de la mondialisation qui a tendance à uniformiser les cultures et à les standardiser (Malouf, 2001). Étant donné que les enquêtés considèrent également le « vivre-ensemble » comme un mode de vie « spécifique à l'île », il est logique que la mondialisation et ses formes assimilationnistes représentent un danger. Ce qui fait la force de la culture réunionnaise, c'est son métissage de différentes cultures, mais surtout son mode de pensée. Pour reprendre l'expression de Paul Hoarau (2019), c'est le « génie réunionnais » qui a permis ce « vivre-ensemble », c'est la capacité de vivre dans une société occidentale en préservant son mode de pensée local. Ce « génie réunionnais » a pu résoudre la « quadrature du cercle ».

¹¹⁴ Circulaire du 19 février 2018 adressée aux chefs d'établissement

¹¹⁵ Lettre ouverte du GDIR adressée au recteur de l'Académie de La Réunion le 14 mars 2018



L'expression quadrature du cercle est utilisée pour dire qu'un problème est tout simplement insoluble. Il est impossible de mettre un cercle dans un carré de même aire. Si l'on reprend l'expression dans le cadre du génie réunionnais, le carré représenterait la société formelle occidentale et le cercle le mode de pensée local.

Les enquêtés sont donc plutôt sceptiques sur cette mondialisation qui est déjà en marche depuis longtemps et qui est visible aujourd'hui dans les différentes villes de La Réunion. Par visibilité, nous entendons les idéologies occidentales et capitalistes, qui se manifestent par les grandes marques de fast-food et les grands centres commerciaux pour ne citer qu'eux. La tradition culinaire est un pilier « sacré » de la culture réunionnaise, elle réunit toutes les traditions culinaires issues des différentes vagues d'immigration et est également vectrice d'identité selon Tibère (2009). Enfin, cette tradition est un facteur du rassemblement par l'institution du pique-nique, qui rassemble les familles et les amis le dimanche autour d'un cari réchauffé au feu de bois. Ce vecteur d'identité qui permet de rassembler et de créer du commun nécessaire à la vie ensemble est menacé par une culture mondialisée.

Concernant les limites internes de la société réunionnaise, les enquêtés sont beaucoup plus critiques. Bien qu'ils soient tous d'accord pour dire que La France hexagonale a un rôle dans les limites du « vivre-ensemble », c'est avant tout dans la société réunionnaise que nous retrouvons les freins les plus importants.

Le reproche commun qui est fait par l'ensemble des enquêtés, c'est la présence d'un racisme envers certaines communautés. Les crispations intercommunautaires et intracommunautaires engendrent finalement un repli sur soi de l'individu. Ces formes de communautarismes construisent des préjugés et des frictions qui se traduisent trop souvent par des conflits et violences urbaines¹¹⁶. Dans l'histoire de La Réunion, ce sont souvent les derniers arrivés qui sont considérés comme ceux qui apportent tous les maux. Cela a été le cas pour les Indiens, pour les indomusulmans et pour les Chinois au XIXe et au XXe siècle. Cette tendance à incriminer et discriminer les derniers venus n'est pas spécifique à l'île et l'on retrouve ce phénomène dans d'autres sociétés (Bolouvi, 2014). Concernant la communauté mahoraise qui est arrivée en dernier, elle se fait difficilement accepter par la société d'accueil pour des raisons économiques et sociales.

¹¹⁶ Émeutes de cinq jours à partir du 22 janvier 2022 dans le quartier de Bras-Fusil entre des bandes rivales mahoraises. Violence dans la nuit du 9 mai 2022

La raison économique est que dans l'inconscient collectif réunionnais : « le Mahorais vient prendre les aides sociales, laissant ainsi les Réunionnais dans leurs misères ». Ils seraient donc perçus comme des profiteurs, au même titre que les indo-musulmans et les Chinois dans les années 1920, qui « venaient prendre le travail du bon créole ». En effet, la situation économique de l'île est telle que 39% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté¹¹⁷ et près de 271 000 foyers bénéficient des aides sociales¹¹⁸ en 2018, selon L'INSEE. La peur du manque est historiquement plus forte dans l'inconscient collectif du réunionnais que l'abondance, d'où la méfiance, le repli et les préjugés, de surcroît en temps de crise.

La raison sociale est que cette communauté apporte avec elle ses coutumes qui ne sont pas forcément en adéquation avec le mode de vie de la société d'accueil. Bien qu'il y ait des politiques sociales pour faciliter l'intégration des populations en provenance d'autres pays de l'océan Indien, nous observons plutôt une ghettoïsation géographique de la communauté mahoraise. De plus, comme nous l'avons mentionné, 39% des réunionnais sont en situation précaire, et ont besoin de logements sociaux qu'ils doivent également partager avec les derniers arrivés. Cette cohabitation peut être harmonieuse dans certains cas, mais dans les autres cas, elle est marquée par de la frustration. La mixité sociale ne se fait pas encore avec cette communauté qui, se sentant exclue, elle vit en communauté et par la même occasion s'exclut elle-même de la société réunionnaise. Il s'agit là d'un cercle vicieux qui ne pourra s'arrêter que lorsqu'il y aura dialogue et libération de toutes les doléances de la part de la société réunionnaise et de la communauté mahoraise.

Ainsi, les conditions économiques et sociales précaires de l'île ne facilitent pas l'épanouissement du « vivre-ensemble ». Lorsque l'économie n'est plus stable et que les pénuries se font de plus en plus fréquentes, le simple citoyen pense d'abord à sa survie avant de vouloir travailler et vivre avec autrui. Cette affirmation se vérifie très bien lors des périodes cycloniques ou encore récemment avec certaines « pénuries » de denrées alimentaires lors de la période de la COVID-19.

Les deux dernières limites sont plutôt spécifiques aux cadres religieux dans le sens où c'est directement la visibilité de la diversité religieuse qui est critiquée. Bien qu'il y ait une visibilité de la diversité religieuse dans l'espace public, il y a toujours certaines religions qui seraient sur-représentées dans les médias. C'est le cas des trois grandes religions historiques de l'île, le Catholicisme, l'Islam Sunnite et l'Hindouisme. La plupart des manifestations religieuses de ces religions sont souvent couvertes par la presse papier ou par le journal télévisé, l'année s'écoule au

¹¹⁷ Chiffre INSEE, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5016838>

¹¹⁸ Chiffre INSEE, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4263245#tableau-figure2>

rythme des fêtes religieuses à La Réunion. Le rythme de vie est également cadencé par les différents rites religieux, l'activité commerciale s'arrête dans les centres-villes de l'île au son de l'appel de la prière du couchant, entre autres. C'est pourquoi les religions dernièrement arrivées ont beaucoup plus de mal à exister médiatiquement et sont pour certaines considérées comme des sectes aux yeux des autres.

La deuxième critique spécifique au cadre religieux est la folklorisation de ce « vivre-ensemble ». Ce que redoutent les enquêtés, c'est la banalisation de ces festivités, en considérant que cette forme d'harmonie entre les religions, de respect des diverses pratiques religieuses est acquise. Or, il s'agit d'une somme d'efforts des premiers arrivés et de leurs descendants pour qu'il y ait une visibilité et une reconnaissance de leur culte.

13.6.4 Maintenir le lien social

Afin de pallier toutes ces limites et maintenir le lien social, l'ensemble des enquêtés énumère d'abord les efforts déjà effectués dans la structuration du lien social et, ensuite, propose des améliorations pour maintenir le lien social et voir des lendemains meilleurs pour la société réunionnaise.

Le « vivre-ensemble » se maintient grâce à l'État de droit dans lequel se trouve la société réunionnaise. Pour les croyants et les membres du groupe de dialogue interreligieux, il ne fait pas de doute que la laïcité a permis le développement et la visibilité des expressions religieuses. De plus, grâce aux différentes politiques sociales et aides financières, la société réunionnaise maintient son économie et essaie de ne laisser aucun réunionnais exclu de la société. Pour éviter cette exclusion, l'État agit par son institution privilégiée : l'école.

Pour l'ensemble des publics enquêtés, l'école est un bon moyen pour transmettre les valeurs de la République, mais aussi les valeurs du « vivre-ensemble ». Les enquêtés insistent sur la transmission de ces valeurs dès le plus jeune âge, et dans toutes les institutions possibles. En effet, l'éducation qui commence dans la famille et se poursuit dans le cadre scolaire et associatif, permet ainsi un renforcement du lien social. La transmission de ces valeurs peut aussi se faire à travers les savoirs populaires et la connaissance de l'histoire des réunionnais. Ceci permet de préserver la culture réunionnaise et ce mode de vie que les interviewés nomment : le « vivre-ensemble ».

Hormis le fait qu'il faut d'abord se réformer soi-même et faire un travail constant pour vouloir rencontrer l'Autre et ses coutumes, les enquêtés insistent sur la coopération renforcée entre les différentes communautés religieuses. Cependant, il conviendrait de ne pas forcer les relations, puisqu'elles se construisent avec le temps et nécessitent de la patience. Si l'on prend comme repère

temporel le peuplement de La Réunion, en 370 ans d'histoire, la société réunionnaise a pu construire une forme de société pluriverselle¹¹⁹(Césaire, 1994), où les diversités peuvent s'exprimer sans contrainte. Ainsi, nous devons relativiser certains éléments négatifs sur le « vivre-ensemble », comme la présence de racisme, car la temporalité de l'île montre que la société réunionnaise est jeune et son développement demande du temps.

13.6.5 Divergences de point de vue sur les représentations du « vivre-ensemble »

Si l'ensemble des représentations du « vivre-ensemble » des trois publics interrogés vont dans le même sens, ce qui se différencie dans leurs discours, c'est la posture qu'ils prennent lorsqu'on les interroge sur l'état du « vivre-ensemble ». Là où les officiants et les croyants sont majoritairement sceptiques, les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion (GDIR) sont plutôt optimistes. Ces points de vue divergents peuvent s'expliquer de la manière suivante :

- Les membres du GDIR sont dans la construction du « vivre-ensemble » et dans la démarche interreligieuse, ce qui fait qu'ils projettent leurs idéaux du « vivre-ensemble » sur leur réalité et agissent dans cette direction, afin qu'elle devienne réelle. C'est le principe de la prophétie auto-réalisatrice de William Isaac Thomas (1938).¹²⁰
- Les officiants et les croyants, qui ne sont pas dans une perspective et démarche interreligieuse, n'ont pas ces parangons. Ils sont confrontés à la réalité telle qu'ils la perçoivent. Pour eux, le « vivre-ensemble » est fragile, puisqu'ils se rendent compte des incivilités, des manques de respect à répétition et du racisme.

Enfin, le dernier point de divergence entre ces publics se trouve dans la manière de renforcer la cohésion sociale. Le Groupe de Dialogue Interreligieux préfère agir avant tout sur les personnes et les différentes communautés, alors que les croyants et les officiants préfèrent travailler sur les inégalités structurelles de la société réunionnaise. L'explication que nous avons trouvée pour comprendre ces différentes postures vient probablement du fait que le Groupe de Dialogue Interreligieux est en relation étroite avec les autorités de l'État et que les croyants et les officiants enquêtés ne le sont pas. Le Groupe de Dialogue Interreligieux étant la passerelle entre les communautés religieuses et les institutions politiques officielles, il serait contre-productif de

¹¹⁹ Césaire A., critique le principe de l'universalisme comme étant trop abstrait et surtout issu d'une logique coloniale. Il est l'un des précurseurs de la notion de pluriversalisme, qui insiste sur le fait de créer l'unité à partir de la diversité. Alors que l'universalisme crée de l'unité à partir du commun.

¹²⁰ "Si les hommes définissent des situations comme réelles, alors elles sont réelles dans leurs conséquences". (The child in America, 1938).

critiquer le système. Ce qui n'est pas le cas pour les officiants où les croyants qui eux n'ont pas de lien direct avec ces dites institutions de droit commun.

13.7 Points communs aux trois publics sur la religion et le « vivre-ensemble »

13.7.1 Rôle de la religion dans le « vivre-ensemble »

La religion joue un rôle dans le « vivre-ensemble » de manière générale. Si l'on reprend l'étude de Meintel (2015), on constate que cette instance a une fonction socialisatrice et intégratrice. L'ensemble des personnes interrogées pensent que la religion possède un aspect moralisateur et donne un code moral de conduite à tous afin de pouvoir s'inclure dans une société. La morale pour Hobbes (1651)¹²¹ est l'outil qui sert à calmer l'appétit des plus forts et permettre aux faibles d'exister et d'avoir une forme de pouvoir sur la société. La morale est donc nécessaire pour vivre en société, ce qui confirme le rôle de la religion dans l'expression d'un « vivre-ensemble ».

Deuxièmement, la religion est considérée comme un puissant facteur de protection et de résilience individuelle. La société réunionnaise est particulièrement attachée aux religions, puisque son histoire est parsemée de nombreuses épidémies meurtrières, des mortalités infantiles très élevées et le manque cruel des dispensaires, d'hôpitaux et de médicaments. Tous ces manques et toutes ces catastrophes naturelles ont permis à la religion et ses miracles d'être la solution la plus « évidente ». C'est d'ailleurs ce que dit Ève (1985) lorsqu'il parle de religion populaire à La Réunion. Si elle n'existait pas, les Réunionnais en auraient inventé une autre par nécessité. C'est également pour cela que les enquêtés insistent tout particulièrement sur le fait que la religion fait partie de la culture, des habitudes, du mode de vie, de l'identité de La Réunion. C'est dans ce cadre que les enquêtés considèrent enfin la religion comme un « couteau suisse » ou « un outil multifonctions » servant à ajuster la mécanique du « vivre-ensemble » et de le maintenir. La religion est une base commune et un socle solide sur lequel repose le « vivre-ensemble » réunionnais.

Néanmoins, il participe également à une certaine hiérarchisation dans les relations humaines. La religion joue le rôle de marqueur identitaire et d'appartenance à une communauté. Cette logique identitaire entraîne selon les enquêtés des attitudes condescendantes et des comportements parfois brutaux envers autrui, souvent dus à une interprétation rigoriste, aboutissant à des expressions du style : « Ma religion est la meilleure ! ». C'est ce que nous avons pu ressentir lors de certaines de nos observations participantes dans certains lieux de culte. L'esprit n'était pas particulièrement à

¹²¹ « L'homme est un loup pour l'homme » (Thomas Hobbes, 1651)

l'ouverture, mais plutôt dans le sermon visant à la conversion religieuse. Il est à propos d'observer parfois que le discours de tolérance prôné par certains individus n'est pas du tout en accord avec les comportements et les agissements de ces derniers.

13.7.2 Représentation de l'altérité dans les religions

Concernant les propos tenus par les enquêtés sur le rapport à l'altérité dans leur religion, nous constatons qu'il se structure en deux parties : l'une sur le discours théologique et l'autre sur son application.

Pour justifier le « vivre-ensemble », l'argument du monogénisme est mis en avant par la plupart des enquêtés appartenant aux grandes religions monothéistes. Étant descendants de la même mère et du même père (Eve et Adam), cela justifie que nous soyons tous égaux et que nous devons nous respecter mutuellement. Concernant les autres religions et spiritualités, c'est la connaissance de soi qui amène à ce que nous respectons l'autre.

Enfin, lorsque les interviewés essaient de justifier que l'on retrouve le principe d'altérité dans leur religion, ils ont souvent recours à des passages de leurs livres sacrés, et surtout l'exemplarité de leurs prophètes ou messagers.

Le second argument avancé par l'ensemble des enquêtés, indifféremment de leur appartenance religieuse respective, est la célébration des rites communs à l'ensemble des religions. Par rites communs, nous entendons la naissance, le mariage et les enterrements qui réunissent souvent des personnes d'ethnies et de religions différentes. La cause de cette mixité religieuse et ethnique est due au métissage culturel et biologique originel de l'île. Il est tout à fait courant de retrouver dans la plupart des familles réunionnaises un mélange de plusieurs religions et spiritualités. Ces rites font partie de la culture, de l'économie et de l'identité réunionnaise. Les baptêmes, les communions, les naissances, les mariages et les enterrements nécessitent des préparations en termes de nourriture, de salle et de logistique. Toutes ces dépenses permettent à l'économie locale de fonctionner et surtout de rassembler les familles autour d'un évènement commun. De plus, les différentes fêtes religieuses occasionnent d'autres rassemblements générant une économie locale spécifique. Pour ne citer que les fêtes religieuses qui demandent pour certaines des sacrifices d'animaux, elles permettent aux éleveurs de bétails d'avoir une source de revenu supplémentaire. Ces sacrifices seront partagés entre les membres de la communauté, mais aussi avec le voisinage et l'entourage amical. C'est à travers ces différentes expériences et fêtes que se renforce le lien social entre les réunionnais. Pour les enquêtés, c'est également la relation avec le voisinage qui est

une grande expérience de l'altérité, que la mixité sociale est perçue comme la norme dans les villes de l'île.

Enfin, le dernier argument est l'appartenance religieuse qui passe au second plan dans la relation à l'Autre. En effet, c'est l'amitié nouée depuis l'enfance à l'école ou sur les terrains de jeux qui prévaut plutôt que la nécessaire distinction de l'appartenance religieuse. D'ailleurs, la diversité est un phénomène social construit et visible uniquement quand elle est perçue (Augé, 1994). L'environnement social de l'enfant à La Réunion est généralement métissé au niveau des couleurs, des bruits et des saveurs¹²², ainsi cette différence et cette diversité n'ont pas besoin d'être citées et deviennent une seconde nature pour le Réunionnais. Cette amitié au-delà de l'aspect religieux entraîne une certaine curiosité à l'égard de la culture de l'Autre. Il s'agit là d'une curiosité saine et d'une volonté personnelle d'aller vers l'Autre pour comprendre sa foi et mieux connaître sa culture. Si l'on prend en compte le rapport spécifique de la société réunionnaise à la religion, le fait de vouloir connaître la religion de l'autre est la manière la plus simple pour se rapprocher d'une personne et éviter de créer des malaises dans certaines situations de la vie quotidienne¹²³. L'exemple le plus simple est le repas collectif. La plupart des Réunionnais connaissent les interdits alimentaires des religions présentes à La Réunion, et ils agissent en conséquence lorsqu'ils invitent des personnes qui ne sont pas de leur confession.

Tous ces éléments font que le discours tenu par les enquêtés sur la religion de l'Autre est plutôt respectueux. Bien qu'ils soient tous d'accord pour dire que la vérité se trouve dans leur propre religion, ils sont également d'accord pour dire que la diversité religieuse est importante. Le fait qu'il n'y ait pas eu de guerre de religions à La Réunion et que les propos ne sont pas diffamatoires à l'encontre de ces religions de manière générale (même s'il existe toujours des peurs comme le rappelle Eve (1992)) font qu'il existe un « vivre-ensemble » religieux.

Afin d'éviter toutes apparitions de discorde entre les communautés religieuses, les enquêtés qui ne font pas l'éloge de la religion de l'Autre, préfèrent rester dans une attitude neutre en gardant le silence. Cette attitude apparaît comme une forme de tolérance et de sagesse, c'est de vivre en bonne intelligence pour participer au lien social et à la cohésion sociale. Sur une île où « tout le monde connaît tout le monde », il est préférable de s'entendre avec tout le monde, même si les individus ne sont pas de la même culture ou ethnique, puisque sur l'île la relation d'interdépendance est exacerbée par l'isolement géographique et le métissage biologique.

¹²² Les couleurs font référence aux différentes institutions publiques et religieuses. Pour les bruits, nous faisons référence aux percussions des tambours « malbar, chinois etc » au clocher de l'église ou encore à l'appel du muezzin. Enfin, pour les saveurs, il s'agit de la cuisine réunionnaise composée de plats créole /chinois/indien etc.

¹²³ Exemple de précautions alimentaires : ne pas faire de plats à base de bœuf pour un hindou, ne pas faire de plats à base de porc pour un musulman, pas de café ou d'alcool pour certaines branches protestantes, etc.

13.7.3 Dissonances sur la représentation de l'altérité dans la religion

Il ne s'agit pas de parler réellement de divergence dans cette partie, mais plutôt des points spécifiques qui ont été abordés par les croyants et les officiants, et qui n'apparaissent pas dans le discours des membres du Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion.

Lorsque l'on aborde le thème de la religion avec les officiants et les croyants, nous avons senti une légère crainte et appréhension de leur part. Ce qui est tout à fait compréhensible dans la mesure où il s'agit pour eux de livrer une part de leur intimité, mais aussi de l'un des fondements de leur vie. Certains entretiens ont très vite glissé sur la limite de l'entente entre les religions. Bien que La Réunion soit connue pour sa grande tolérance, lorsqu'il s'agit de conversion religieuse, le tabou est encore bien présent. Ces conversions religieuses se font généralement pour deux raisons : par amour de l'Autre et/ou pour l'amour de Dieu.

La conversion religieuse par amour pour son ou sa partenaire n'est pas un phénomène rare, surtout si le couple veut se marier religieusement. Et, comme la religion a encore une importance pour les familles réunionnaises, il se peut que le ou la conjoint (e) rejoigne la religion de l'Autre. Aujourd'hui cela se fait de moins en moins, et les mariages interreligieux sont de plus en plus acceptés par les familles.

La conversion qui « pose le plus d'incompréhensions » pour les familles et celui qui se convertit par conviction personnelle. Lorsque cela arrive, c'est souvent l'univers proche du converti qui change et est parfois accompagné de transformations brutales. Bien que les mentalités commencent à changer avec le renforcement de la visibilité interreligieuse, il reste encore beaucoup d'efforts à faire en matière d'acceptation de l'apostasie.

Enfin, le dernier point de crispation au niveau des religions et de l'interreligieux est la présence de dérives sectaires. Comme nous l'avons expliqué, la religion est un pilier à La Réunion, elle est un facteur de protection puissant et les Réunionnais n'hésitent pas à se tourner vers elle lorsqu'ils sont dans le besoin. Sachant que le Réunionnais est religieux et très croyant, la religion devient de fait un « business juteux » pour ces sectes qui n'ont aucun scrupule à abuser de la « naïveté religieuse », mais surtout du désespoir des gens pour faire leurs profits. Ces sectes, qui étaient vues comme une solution et un salut pour ces Réunionnais croyants désabusés, sont perçues comme un fléau pour les religions de la part des officiants et un danger pour les croyants enquêtés.

13.8 Points communs aux trois publics sur le rôle de l'État dans le « vivre-ensemble »

Parler du « vivre-ensemble » et de religion nécessite aussi de parler du rôle de l'État. L'État français est un état de droit qui permet aux citoyens de vivre en sécurité et en liberté. C'est pour

cette raison que nous avons abordé avec les enquêtés le sujet de la laïcité. La pratique du culte est directement liée à la loi du 9 décembre 1905 sur le respect du principe de laïcité, cette loi est également liée dans son application à l'école.

13.8.1 Rôle de la laïcité dans le « vivre-ensemble »

Cette loi a fait couler beaucoup d'encre et a fait parler d'elle à chaque attentat commis en France. Pourtant, aussi médiatisée et commentée qu'elle soit, elle ne fait pas pour autant l'unanimité. Chez l'ensemble des enquêtés, nous rassemblons deux types d'arguments pour le « vivre-ensemble » : ceux qui sont favorables et ceux qui sont favorables mais...

Il est confirmé que l'ensemble des enquêtés ont compris à quoi servait la loi du 9 décembre 1905. Elle assure la liberté religieuse et la pratique du culte. Pourtant, la majorité des enquêtés ne font pas le lien entre la laïcité et l'expression de la diversité religieuse qu'elle rend possible. Pour eux, la laïcité et le « vivre-ensemble » à La Réunion ont toujours existé. Pourtant, l'utilisation de l'expression « vivre-ensemble » n'apparaît que depuis 2001, soit après les attentats du 11 septembre. D'ailleurs, nous n'avons pas retrouvé d'utilisation par les médias papier du terme « vivre-ensemble » dans les archives départementales de La Réunion avant les années 2000.

Cette laïcité assure également pour l'ensemble des interviewés une égalité de traitement entre tous les citoyens. En effet, l'État ne reconnaît, ni ne finance aucun culte. Elle est neutre devant tous les citoyens, et ne reconnaît que le statut de citoyen. Cependant, l'État n'empêche pas l'expression religieuse dans l'espace public tant qu'elle ne trouble pas l'ordre public. La loi du 9 décembre 1905 est garante de la démocratie pour les interviewés. Elle est le garde-fou contre les différentes formes de propagandes religieuses et serait un des facteurs qui maintiendrait l'équilibre entre les parties en présence, et donc une façon plus harmonieuse de « vivre-ensemble ».

C'est de cette manière que la laïcité est comprise du point de vue des enquêtés. Cependant, ce que l'ensemble des enquêtés critique, c'est la mauvaise compréhension de la laïcité par les autres, et son application complexe.

La mauvaise compréhension de la laïcité de la part du citoyen viendrait du brouillard intellectuel et de la cacophonie dans les tentatives d'interprétation de la loi. Cette cacophonie est vue comme un facteur de division de la population pour les enquêtés. L'origine de cette confusion est la surreprésentation médiatique qui crée un fossé entre la mise en place de la loi et la réalité de la société réunionnaise. La laïcité est perçue comme une somme d'interdictions contre les religions. Or, ce n'est pas cette interprétation radicale de la laïcité qui a été retenue par les

interviewés, mais une laïcité apaisée, respectueuse des religions et de la diversité culturelle. Pour eux, cette interprétation radicale oppose injustement le laïque au religieux, conduisant à l'obscurantisme des religions et empêchant de contribuer pleinement à la construction de la société.

Nous retrouvons d'ailleurs, dans les propos des enquêtés, les conséquences de cette interprétation radicale, par l'application non réfléchie de la laïcité, et en tant que chercheur, nous l'appelons : « laïcité à deux vitesses et à géométrie variable. »

Par « laïcité à deux vitesses », nous entendons l'importance de la religion historique française. Le christianisme occupe plus d'espace public et rythme la société. Les jours fériés qui ne sont pas laïques sont tous empreints de cette religion. Ce qui est moins évident à comprendre, c'est qu'il faille toujours des autorisations d'absences spécifiques pour que les individus non-catholiques puissent célébrer leurs fêtes, ou le fait qu'il n'existe pas des jours fériés accordés aux autres religions présentes sur le territoire.

Par géométrie variable, nous comprenons que de nombreuses personnes interrogées, dans le cadre de notre terrain, utilisent la laïcité pour stigmatiser certaines communautés. Il ressort une application radicale de la laïcité : un sentiment de méfiance, de frustration et d'injustice.

13.8.2 L'école

Lieu de passage obligatoire pour tous les citoyens, l'école de la République est la première institution française où la laïcité a été mise en application. Comme pour le thème de la laïcité, les enquêtés ont des avis mitigés sur le rôle de l'école dans la construction du « vivre-ensemble ». D'un côté, les avis sont élogieux, de l'autre c'est une critique acerbe de ce système à bout de souffle.

Les enquêtés reconnaissent deux points positifs à l'école. Le premier point est l'école comme le lieu où l'on pouvait espérer une ascension sociale. La loi Jules Ferry¹²⁴ qui a rendu l'école obligatoire, laïque et gratuite, a permis à tous les citoyens français, d'avoir une chance égale à l'accès à l'éducation. L'ascenseur social a bien fonctionné pour nos enquêtés puisque la majorité ont fait des études et ont obtenu un statut social plus élevé que leurs parents. Le fait que l'école soit neutre¹²⁵ et ne reconnaisse aucune religion a également contribué à plus d'égalité entre les enfants.

¹²⁴ Loi du 28 mars 1882, dite loi Jules Ferry, rendant l'école laïque, gratuite et obligatoire.

¹²⁵ Avant l'arrivée de l'école publique à La Réunion, la majorité des écoles était privée, catholique et surtout payante. Il n'était donc pas évident pour tous les parents d'envoyer leurs enfants à l'école.

Le second point positif, c'est qu'elle a contribué au brassage ethnique et à la mixité sociale. C'est le lieu par excellence de côtoiement de la diversité de manière générale à La Réunion.

Les points négatifs sont également au nombre de deux. Le système scolaire et sa philosophie seraient, pour certains enquêtés, générateurs de barrière et d'exclusion sociale. En outre, la « culture scolaire » n'est pas à encore à la portée de tous les parents. Certains savent dans quelle école placer leurs enfants pour qu'ils soient « sûrs » de réussir. Cette culture et cette philosophie scolaire, bien que basées sur le principe méritocratique, ne participent pas forcément à l'éducation au « vivre-ensemble », les élèves étant en compétition. Or c'est la coopération qui amène les gestes du « vivre-ensemble ». Dernier point, l'école n'est pas totalement neutrale en matière religieuse, certaines fêtes religieuses et païennes sont célébrées et encouragées par les enseignants sous prétexte qu'il s'agisse de la culture générale et ne sont pas nécessairement en adéquation avec les différents cultes des élèves (ex : Noël, Mardi Gras, Halloween).

Enfin, le dernier point reproché par certains enquêtés est que l'école reste un bastion du laïcisme pour certains enseignants. Si la neutralité des fonctionnaires s'applique dans l'expression de leur propre culte, en revanche lorsqu'il s'agit d'idées politiques, la limite devient floue, certains professeurs ont un parti pris contre l'enseignement du fait religieux à l'école. Ce dernier point est assez sensible, en effet, à La Réunion, certains professeurs issus de la France hexagonale viennent enseigner à La Réunion sans connaître l'histoire spécifique des cultes à La Réunion.

13.8.3 Divergences et points communs sur le rôle de l'État dans la construction et le maintien du « vivre-ensemble »

Les discours s'accordent sur le principe de laïcité. Le seul point de divergence que nous retrouvons, c'est au niveau de l'école. Là où les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux ne tarissent pas d'éloge sur l'Éducation Nationale dans la promotion du « vivre-ensemble », les officiants et les croyants restent plutôt sceptiques dans cette promotion.

En revanche, le point commun qui ressort sur la promotion du « vivre-ensemble » à l'école, c'est que le « vivre-ensemble » ne s'apprend pas dans la classe, mais dans la cour de l'école. La scolarité est en somme un lieu commun pour la rencontre de la diversité, mais c'est dans la cour de récréation que l'on apprend réellement à « vivre-ensemble », l'objectif commun poursuivi par les enfants, c'est de s'amuser et de vivre tout simplement.

Le « vivre-ensemble » se met en place et s'apprend en ayant les conditions suivantes réunies :

- Un lieu commun qui rassemble : la cour de l'école et l'école
- Un objectif commun : s'amuser, jouer et apprendre (interactions inévitables)

- Des règles communes partagées : le règlement formel de l'école et les relations informelles de la cour de récréation

13.9 Le Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion

13.9.1 Définition de l'interreligieux

Avant de parler du Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion, il est important de comprendre ce que pensent les officiants et les croyants de la présence de cette association et de s'intéresser à la définition qu'ont les publics de l'interreligieux. Pour une meilleure compréhension, nous avons regroupé les réponses des publics : GDIR /Croyants, GDIR/Officiants.

Pour le GDIR et les croyants, la définition de l'interreligieux repose sur le principe de l'échange et du partage entre les religions. Le partage reposerait sur une base commune à toutes les religions et spiritualités : le respect de l'Autre. Il ne s'agit en aucun cas d'une démarche œcuménique, mais bien une démarche commune visant à la compréhension des différents cultes. Ces échanges ont pour objectif de renforcer les liens qui existent déjà entre les communautés et leurs dirigeants, et de faire bénéficier de l'entraide à un maximum d'individus. Un exemple d'action interreligieuse est la distribution de colis alimentaires conjointement organisée par une association musulmane (UNIR OI) et une association catholique (Secours Catholique) auprès des Réunionnais en situation précaire, indifféremment de leurs appartenances religieuses.

Concernant le GDIR et les Officiants, la définition de l'interreligieux repose également sur le principe d'échange et de compréhension, de dialogue. Ces deux publics affirment que la mouvance interreligieuse est encore jeune à La Réunion. Bien que la diversité religieuse soit un « allant de soi » dans la société réunionnaise, les relations interreligieuses ne sont pas encore solidement installées. La raison de cette apparente fragilité interreligieuse viendrait du défaut d'enseignement spécifique à l'interreligieux dans leur cursus théologique. Ce n'est que depuis une dizaine d'années seulement que l'on commence à « évoquer », à « parler » de l'interreligieux dans les différentes écoles religieuses. Il y a bien une volonté de la part des officiants enquêtés de mettre en place des ateliers interreligieux, mais cela reste timide pour le moment, ce qui traduit une certaine « superficialité » dans leur projet à visée interreligieuse.

13.9.2 Le Groupe de Dialogue Interreligieux

Cette association, réunissant des personnes porteuses de différentes religions, est connue pour son idéologie interreligieuse et ses différentes actions telles que « la journée de la fraternité » dont le but est de rassembler toutes les confessions. Pourtant, cette association, qui voudrait que La Réunion devienne une île de paix reconnue dans le monde, ne semble pas convaincre une partie des officiants ou des croyants qui restent sceptiques sur leurs activités.

Néanmoins, cette association est reconnue par l'ensemble des publics enquêtés comme un symbole du « vivre-ensemble » réunionnais. La preuve en est qu'elle est souvent convoquée lors des manifestations institutionnelles (préfecture/mairie) pour représenter ce « vivre-ensemble ». Le Groupe de Dialogue Interreligieux est d'ailleurs l'interface reconnue entre l'État et les communautés religieuses. Ce pouvoir représentatif permet en outre de contribuer à la bonne entente entre les communautés, mais aussi entre les différents dirigeants. Le groupe est l'exemple même de la synergie entre l'État et les Églises fonctionnant en bonne intelligence.

Cependant, cette association n'est pas exempte de défauts et reste soumise à la critique. Le plus grand reproche reste que toutes les religions ne sont pas représentées dans le groupe de dialogue interreligieux. Les religions historiques du peuplement sont bien présentes, mais les autres sont plus rares ou pour certaines absentes. Il faut cependant savoir que certains groupes religieux n'ont aucune envie de rejoindre le Groupe de Dialogue Interreligieux. Les branches protestantes comme la Mission Salut Guérison ou encore les témoins de Jéhovah ne ressentent pas le besoin de rejoindre le GDIR. La raison avancée est qu'ils ne souhaitent pas de démarche œcuménique ou interreligieuse et que leur foi seule suffit. Si l'on veut un dialogue, il faut que les deux parties veuillent bien dialoguer, ce qui n'est pas toujours le cas. La seconde critique faite au GDIR, c'est son manque d'actions visibles dans l'espace public. Les enquêtés pensent que leurs actions sont ponctuelles, elles ont peu d'impact sur les gens. Ces actions à priori disjointes laissent une impression de rassemblement « forcé » qui « n'est pas naturel », laissant d'un point de vue extérieur une impression de fausseté et de superficialité des liens entre les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux.

Enfin, le dernier reproche fait à ce groupe, et qui rejoint les deux premières critiques sur le fond, c'est que ces membres sont vieillissants. Ce paramètre est pertinent à prendre en compte puisqu'il soulève la problématique de la transmission intergénérationnelle des valeurs du groupe. Ces membres ont travaillé l'esprit interreligieux à un âge avancé (en moyenne 60 ans), leurs actions sont donc limitées dans le temps, d'autant qu'il n'y a pas d'attraction chez les jeunes.

L'esprit du dialogue interreligieux et de l'interreligieux en lui-même est encore jeune et a du mal à faire sa place dans la conscience collective de la société réunionnaise. Le chantier est ambitieux, notamment l'éducation spécifique à l'interreligieux dans les écoles religieuses (médersa, catéchisme etc.) et l'éducation à l'interculturalité dans les écoles publiques (Malbert, 2010). Il faut d'abord former ces enseignants religieux à l'interreligieux et à la médiation pour ensuite former les enfants à l'interreligieux. Le Diplôme Universitaire République et Religions mis en place par l'université de La Réunion est une solution de formation, mais elle n'existe que depuis 2016. Bien qu'il y ait une base solide en matière de « vivre-ensemble », il faut maintenant construire la base interreligieuse et mettre en place des activités, des ateliers interreligieux dès le plus jeune âge et dans différentes structures.

L'instance fédérative de l'interreligieux (donc le GDIR) n'est pas naturellement reconnue en tant que telle, mais les liens entre les Réunionnais porteurs de différentes religions existaient bien depuis le début du peuplement. Nous pouvons affirmer que l'instance interreligieuse prend naissance dans un « vivre-ensemble » déjà présent à la fin du XXe siècle à La Réunion. L'instance interreligieuse ne serait pas à l'origine du « vivre-ensemble », mais il serait plutôt le produit du « vivre-ensemble » à travers les interactions quotidiennes. Le GDIR et l'interreligieux et les liens entre les religions qu'ils mettent en œuvre dans leurs convictions et actions contribuent au maintien de ce « vivre-ensemble ».

13.10 Conclusion

Afin de répondre à nos hypothèses fonctionnelles, nous avons fait une synthèse des trois publics enquêtés pour comprendre la relation qui existe entre les religions et le « vivre-ensemble » à La Réunion.

Hypothèses fonctionnelles

- Le « vivre-ensemble » réunionnais passe par le dialogue inter-religieux et les relations interculturelles présentes sur le territoire.
- La religion a une place importante dans la vie du Réunionnais, et donc une part importante dans son rapport à l'altérité.
- Les religions présentes à La Réunion jouent un rôle d'apaisement et de cohésion sociale sur le territoire.

Les religions présentes à La Réunion jouent un rôle d'apaisement et de cohésion sociale sur le territoire.

Cette hypothèse est partiellement validée. Les religions sont des facteurs de protection et de résilience pour la plupart des Réunionnais. De ce fait, elle renforce le lien social et permet de créer de la cohésion sociale. En revanche, c'est la présence et la visibilité de la diversité religieuse sur le territoire qui participent à l'apaisement de la société en tant que symbole de paix.

Cependant, les religions présentes sur le territoire participent également à une certaine division de la population. Étant donné que la religion peut être utilisée comme un marqueur identitaire, elle participe à maintenir encore certaines des barrières communautaires. Si l'on reprend l'exemple des conversions religieuses indépendamment du motif, on constate qu'il y a toujours un tabou et une non-acceptation de l'apostasie. Bien qu'elle soit légale dans la République française au nom de la loi du 9 décembre 1905, elle reste mal vue dans la société et dans les familles réunionnaises. Les religions participent donc à la fois à un certain apaisement, mais également à des tensions dans le rapport à l'altérité.

Le « vivre-ensemble » réunionnais passe par le dialogue interreligieux et les relations interculturelles présentes sur le territoire.

Cette hypothèse est partiellement validée. Comme nous l'avons vu dans la synthèse, le dialogue interreligieux est encore très jeune à La Réunion. Cette démarche n'est pas encore devenue « naturelle » puisqu'il n'existe pas encore d'enseignement spécifique à l'interreligieux dans les écoles religieuses. Le Groupe de Dialogue Interreligieux est l'initiateur de cette démarche, mais il n'a pas encore suffisamment d'impact auprès des Réunionnais. Le dialogue interreligieux est perçu comme un produit du « vivre-ensemble » qui existait déjà à La Réunion. Le GDIR n'est donc pas la cause première du « vivre-ensemble », en revanche il « soutient » ce mode de vie bienveillant qu'il nomme « vivre-ensemble ». Ce que l'on peut affirmer, c'est le fait que les amitiés vont au-delà de l'appartenance religieuse et que ce sont ces amitiés qui amènent à la curiosité et à l'ouverture interreligieuse. Le dialogue interreligieux « s'installe » à travers les relations d'amitié qui ont déjà mis en place les prérequis des valeurs de tolérance et de respect mutuel nécessaire à la cohésion sociale.

La religion a une place importante dans la vie du Réunionnais, et par conséquent une part importante dans son rapport à l'altérité.

Cette hypothèse est validée. La religion à La Réunion a une place historiquement importante dans l'inconscient collectif de la société réunionnaise. La religion, de quelque nature qu'elle soit, apporte un code moral aux fidèles. Ce code moral permet de faire la distinction entre ce qui est permis de faire en société et ce qui ne l'est pas. Il s'agit en quelque sorte de règles communes et partagées implicitement par l'ensemble des individus. D'ailleurs, le calendrier réunionnais est rythmé par les différentes célébrations religieuses qui sont fortement ancrées dans la culture réunionnaise. Si l'on s'intéresse au rapport à l'altérité dans la religion, elle se situe en premier lieu dans les différents dogmes, mais ce sont surtout dans les communautés religieuses composées d'ethnies différentes. De plus, le syncrétisme et la religion populaire sont également présents dans la culture réunionnaise garantissant un socle commun pour tous les réunionnais. Cela renforce la nature du lien social qui repose sur un métissage biologique et culturel.

Bien que la sécularisation de la République française ait pu entraîner une perte de l'influence des religions dans la vie des citoyens, les propos des enquêtés réunionnais sont très explicites sur le fait que La Réunion est une terre de croyance.

14 Le terrain de la jeunesse

Hypothèses fonctionnelles :

- La jeunesse universitaire réunionnaise considère dans sa représentation du vivre-ensemble que la diversité religieuse a une place importante dans la société.
- La jeunesse universitaire réunionnaise considère dans sa représentation du vivre ensemble que les associations ont un rôle important dans le maintien du lien social.

14.1 Introduction

Le « vivre-ensemble » concerne l'ensemble de la société réunionnaise. Chaque génération a un rôle à jouer, les anciens transmettent leurs savoirs aux plus jeunes, et les plus jeunes construisent la société de demain.

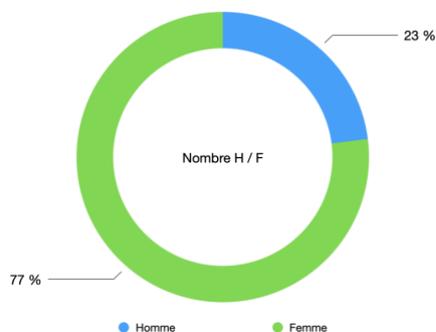
L'avis de la jeunesse réunionnaise nous permet de mettre en lumière les représentations sociales du « vivre ensemble » et les confronter à celles des générations que nous avons interrogées lors de nos enquêtes de terrain. Cette analyse nous permet également de compléter les réponses à certaines questions prospectives toujours sur le thème du « vivre-ensemble » et sur l'évolution de la société de demain. De plus, le thème de la transmission et de l'éducation revient de manière récurrente dans le discours des enquêtés, qu'ils s'agissent des membres du Groupe de Dialogue Interreligieux La Réunion, des officiants, des fidèles ou encore des bénévoles des différentes associations. La majorité des interviewés sont d'accord pour dire que l'éducation est la clé du « vivre-ensemble » de demain, confirmant ainsi la nécessité d'interroger la jeunesse réunionnaise.

C'est dans le cadre de nos enseignements à l'université de La Réunion que nous avons soumis un questionnaire aux étudiants de première année inscrits en licence des Sciences Sociales. Nous leur avons bien précisé qu'il s'agissait d'une participation anonyme et volontaire. Le questionnaire se présente sous forme de sept questions ouvertes axées essentiellement sur le « vivre ensemble » et orientées sur la religion et les associations.

14.2 Présentation du public questionné

Tableau 1 : répartition par sexe

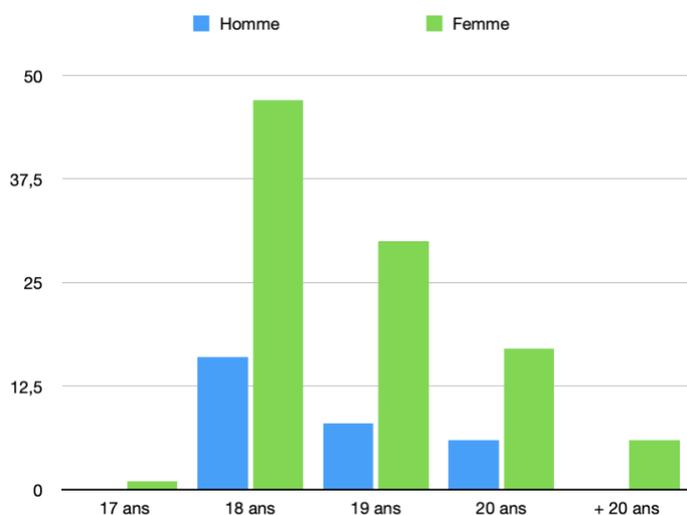
Homme	30	23 %
Femme	101	77 %
Total	131	100 %



Le public est composé d'étudiants inscrits en première année de licence des Sciences Sociales à l'université de La Réunion. Sur un total de 131 personnes ayant répondu, près de 77% sont des étudiantes. Nous nous sommes également limités au sexe pour l'état civil, éliminant ainsi les questions sur le genre, et l'orientation sexuelle.

Tableau 2 : âge

	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	+ 20 ans	Total
Homme	0	16	8	6	0	30
Femme	1	47	30	17	6	101
TOTAL	1	63	38	23	6	131



Age moyen	
Homme	18,6 ans
Femme	18,87 ans

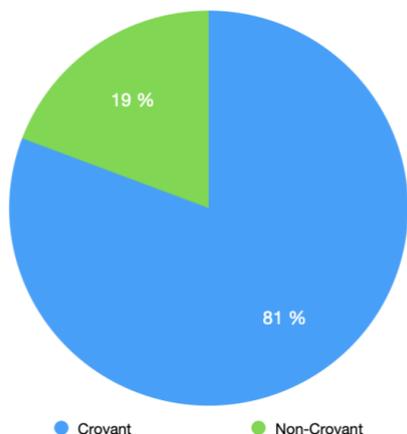
La grande majorité du public questionné ont entre 18 et 19 ans, avec une moyenne d'âge pour les hommes de 18,6 ans et pour les femmes 18,9 ans. Tous les étudiants sont majeurs à une exception près. Ce public préparant des études supérieures est donc un choix pertinent pour répondre aux questions de société, notamment celle du « vivre-ensemble ».

Ce public, composé en grande partie par des femmes (77%) et d'une minorité d'hommes (23%), s'affirme croyants à près de 81%. Nous pouvons dire que chez ces étudiants

majoritairement réunionnais, la croyance a une place non négligeable dans leur vie. Ces chiffres vont dans le sens des propos tenus par Mgr Aubry et de M. Idriss Issop Baniar, membres du Groupe de dialogue Inter-religieux, lorsqu'ils affirmaient tous les deux que : « l'île de La Réunion est une terre de croyance ». Cette affirmation confirme également la tendance observée par les autres enquêtés lorsqu'ils indiquent que : « *La croyance comme la religion fait partie de la culture réunionnaise* ». Ces deux affirmations sont reprises par Ève (1953) lorsqu'il explique que la croyance populaire à La Réunion est à la fois culturelle et nécessaire à l'île du fait de son histoire particulière.

Tableau 3 : Ratio entre étudiants croyants et non-croyants

Croyance et non croyance chez les étudiants

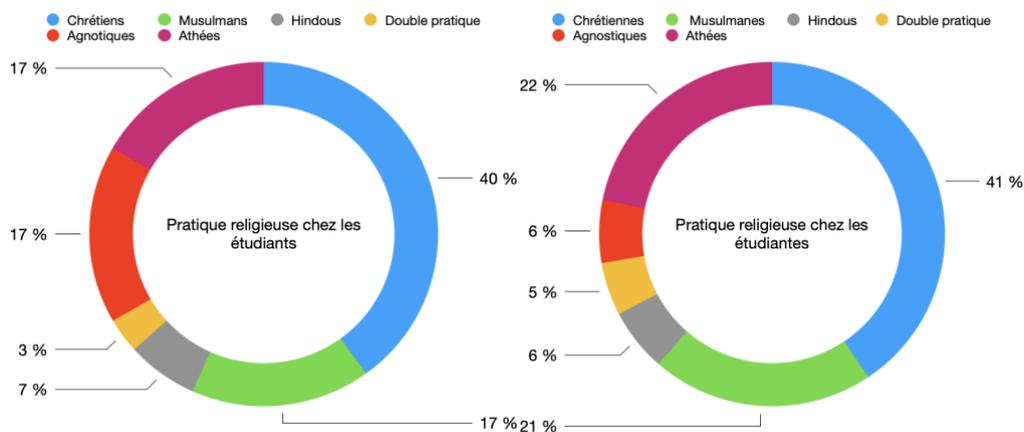


	Croyant	Non-Croyant	Total
Homme	83,3 %	16,7 %	100 %
Femme	78,2 %	21,8 %	100 %
Total	80,75 %	19,25 %	100 %

Le fort pourcentage d'étudiants se déclarant croyants (81%) témoigne, malgré la sécularisation et la modernité apportées par la mondialisation, d'une religion qui continue à se transmettre entre les générations à La Réunion. Parmi ce système de croyance, nous retrouvons les religions historiques qui ont accompagné le peuplement de l'île : Christianisme, Hindouisme, Islam.

Tableau 3 : Pratiques religieuses chez les étudiants interrogés

	Chrétiens	Musulmans	Hindous	Autres	Double pratique	Agnostiques	Athées	Total
Homme	12	5	2	0	1	5	5	30
Femme	41	21	6	0	5	6	22	101
Total	53	26	8	0	6	11	27	131
Homme %	40 %	16,7 %	6,6 %	0%	3,3 %	16,7 %	16,7 %	100 %
Femme %	40,6 %	20,8 %	5,9 %	0%	5 %	5,9 %	21,8 %	100 %
Total %	40,3 %	18,75 %	6,25 %	0%	4,15 %	11,3 %	19,25 %	100 %



Lorsque l'on compare les deux camemberts de la répartition de la pratique religieuse chez les étudiants et chez les étudiantes, on peut constater que la religion chrétienne est la plus pratiquée (40,3%). Cette réalité confirme le fait que la religion catholique est le dogme le plus pratiqué et le plus ancien sur l'île. Cette religion jouait un rôle historique dans la moralisation du peuplement et de la transition « pacifique » entre la période esclavagiste et la période engagiste (Prudhomme, 1984). Cependant, il convient de préciser que nous nommons « religion chrétienne » la catégorie qui rassemble les différentes branches protestantes et catholiques.

En seconde place, nous retrouvons l'Islam : 18,75%, avec une proportion égale entre les hommes et les femmes. Là non plus, nous n'avons pas fait de distinction entre les différentes branches de l'Islam. Parmi le public questionné se trouvait des musulmans sunnites, hanafites et chaféites, et des musulmans chiites. En d'autres termes, ce pourcentage de 18,75% rassemble les communautés indo-musulmanes, les Mahorais, les Comoriens, les Karanes¹²⁶ et les musulmans convertis. Le fait de préciser cette distinction est pertinente puisque l'importation de l'Islam et son expansion dans l'île est attribuée en grande partie à la communauté indo-musulmane dites « zarabs » (Mourrégot et al., 2010), or, elle n'est pas pratiquée exclusivement par celle-ci.

Enfin, en dernière position, nous retrouvons la religion hindoue qui représente environ (10%) des pratiquants dans les deux camemberts. Nous avons additionné la double pratique au pourcentage de la religion hindoue et du catholicisme, puisque le syncrétisme concerne essentiellement ces deux religions (Dumas-Champion et al., 2008). La pratique des religions qui ont accompagné le peuplement de l'île est toujours présente chez les jeunes Réunionnais questionnés et que les proportions des pratiques religieuses sont représentatives de la société réunionnaise. Sur une population de 861 210 habitants¹²⁷, près de 744 600 sont chrétiens, soit 87,6%, 35 700 sont musulmans, soit 4,2%, 38 250 sont hindous, soit 4,5%¹²⁸. Ces chiffres annoncés doivent être pris avec un certain recul puisqu'il n'existe pas de recensement précis en matière d'appartenance religieuse en France et à La Réunion, contrairement à Singapour, par exemple, où l'appartenance religieuse apparaît sur les titres d'identification, permettant un meilleur recensement et une gestion politique de la diversité.

L'agnosticisme (11,23%) et l'athéisme (19,25 %), additionnés ensemble représentent près d'un tiers des étudiants et étudiantes (30,48%), ce fort pourcentage peut d'une part s'expliquer par le phénomène de sécularisation de la société réunionnaise avec un rapport à la laïcité garantissant à tous la liberté de conscience ainsi que celle de croire ou de ne pas croire. Et d'autre part, le phénomène de mondialisation qui a permis une ouverture au monde et aux autres paradigmes. Ce

¹²⁶ Musulmans indo-malgaches qui appartient majoritairement à la branche chiite.

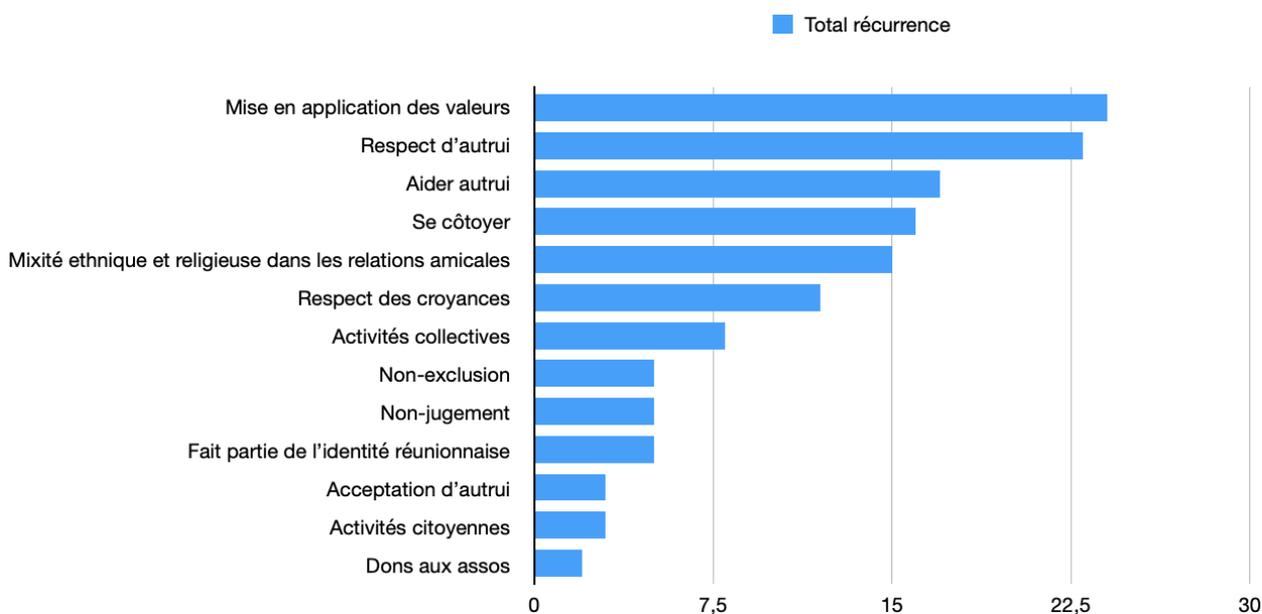
¹²⁷ Au 1^{er} Janvier 2019, La Réunion compte 861 210 habitants. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4482473>

¹²⁸ <https://www.religion-facts.com/fr/12>, chiffres basés sur la population réunionnaise de 2015.

qui est pertinent de souligner, indépendamment du public questionné, c'est leur considération à participer au « vivre-ensemble » chacun à leur manière.

Tableau 5 : Répartition des indicateurs de la participation au « vivre-ensemble » chez les jeunes

	Étudiants croyants	Étudiants non-croyants	Étudiantes croyantes	Étudiantes non-croyantes	Total récurrence
Respect d'autrui	2	5	15	1	23
Mixité ethnique et religieuse dans les relations amicales	1	4	9	1	15
Respect des croyances	0	2	7	3	12
Activités collectives	1	2	3	2	8
Application des Valeurs	7	3	0	14	24
Aider autrui	1	6	8	2	17
Se côtoyer	0	1	14	1	16
Non-exclusion	2	0	3	0	5
Acceptation d'autrui	0	0	3	0	3
Non-jugement	0	0	4	1	5
Fait partie de l'identité réunionnaise	0	0	4	1	5
Dons aux assos	0	0	1	1	2
Activités citoyennes	0	0	2	1	3



Nous constatons que dans la participation au « vivre-ensemble » à La Réunion, chez les jeunes, la mise en application des valeurs arrive en tête avec une forte récurrence (24 fois). Par valeurs, nous entendons l'ensemble de valeurs communes que nous retrouvons déjà auprès des différents

publics enquêtés (GDIR/officiants/fidèles/associations) à savoir : le respect, la tolérance, la solidarité, l'entraide, le partage. Attendu que la question posée aux étudiants était une question ouverte, nous avons décidé de rassembler sous l'expression « mise en application des valeurs » celles qui ont été exprimées. Il n'est pas étonnant que ces valeurs arrivent en premier, puisqu'elles sont à la fois religieuses, spirituelles, humaines et surtout universelles. C'est ce qu'affirme Schwartz (2006) lorsqu'il dit que toutes ces valeurs universelles trouvent leurs sources dans trois nécessités de l'existence humaine, à savoir satisfaire les besoins biologiques, permettre l'interaction sociale et assurer la survie du groupe. Ceci vient également confirmer que ces valeurs assurent le bon fonctionnement de la mécanique interactionnelle afin que les relations sociales puissent fonctionner dans une vision pacifique du « vivre-ensemble ».

Après les valeurs, les quatre autres indicateurs qui suivent : le respect d'autrui (23 fois), aider autrui (17 fois), se côtoyer (16 fois) et la mixité ethnique et religieuse dans les relations amicales (15 fois), sont également des actions dirigées vers autrui. Ces actions suggèrent une réciprocité mutuelle bénéficiant à celui qui produit l'action comme à celui qui en est le destinataire.

Ce qui diffère de la mise en application des valeurs, c'est le principe de réciprocité sociale. Lorsque l'on applique les valeurs comme le respect, par exemple, son application reste individuelle. « Je respecte » reste une intention individuelle. Alors que le respect d'autrui implique la réciprocité sociale dans les interactions par la reconnaissance d'une égalité entre individus. Nous retrouvons ainsi le principe premier de l'altérité, celui de la différence et de la memété (Ricoeur, 1990) dans la notion de « vivre-ensemble » et dans les interactions quotidiennes. Ces indicateurs nous permettent de déduire que le « vivre-ensemble » peut difficilement se passer d'interaction, puisqu'il se construit dans la relation à l'Autre. Ce qui reviendrait à dire que partout où il y a société, il y a « vivre-ensemble », et pour reprendre l'expression de Simmel (1999), il y a société, partout où il y a interaction entre individus.

Les valeurs relevées auprès des étudiants, ainsi que les valeurs ayant un sens de réciprocité sociale, se retrouvent dans l'échelle des valeurs de Schwartz (2006). Parmi les dix groupes de valeurs décrits par l'auteur, l'ensemble des valeurs citées par les étudiants se retrouve dans le groupe « bienveillance et tradition ». Pour Schwartz, ces deux groupes de valeurs assurent la sécurité de la société pour la bienveillance et la stabilité pour la tradition. Nous retrouvons ces deux principes (stabilité et sécurité) dans les religions à travers le dogme et la morale à destination des croyants et la mise en pratique dans la vie quotidienne. Cette analogie entre les principes des religions et les réponses des étudiants nous permettent de dire que la représentation du vivre-ensemble chez les jeunes est en lien avec les valeurs religieuses.

Le dernier des quatre indicateurs, c'est-à-dire la mixité ethnique et religieuse dans les relations amicales, mérite une attention particulière. Les étudiants qui ont répondu à cette question, ont insisté sur le fait qu'ils participaient au « vivre-ensemble » parce que leurs amis et meilleurs amis étaient de culture et de religion différente de la leur. Ces affirmations font écho aux propos tenus par les croyants réunionnais enquêtés ainsi que les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux lorsqu'ils affirment que l'appartenance religieuse passe au second plan, laissant primer l'amitié entre individus. C'est dans les liens d'amitié entre les individus, et quelle que soit leur religion, que naît la curiosité vers un dialogue interreligieux, et donc un rapport à l'altérité pacifique.

De plus, le fait que l'indicateur « le respect des croyances » ne revient que douze fois arrivant, le plaçant en 6^e position, permet de renforcer l'idée que le respect de l'amitié entre humains est, à La Réunion, bien plus importante que le respect du statut de la religion. Les étudiants interrogés, bien que croyants pour la grande majorité, insistent sur le respect de l'individu dans sa globalité plutôt que dans sa singularité, sans pour autant nier ses différences ethniques, culturelles et culturelles.

Enfin, les êtres humains sont porteurs de religion et de culture et cela a été démontré par bon nombre d'anthropologues que la culture et la religion sont les fondements de la construction sociale et identitaire entre les individus.

- Comparaison entre étudiantes croyantes et non-croyantes

À travers les différentes réponses obtenues, nous avons constaté que, dans certaines de nos catégories, une différence de récurrence apparaît tantôt chez les étudiantes croyantes, tantôt chez les étudiantes non-croyantes.

Tout d'abord, pour l'indicateur « mise en application des valeurs », citée vingt-quatre fois, nous constatons que les étudiantes non-croyantes l'ont citée quatorze fois et zéro fois pour les étudiantes croyantes. Les étudiantes non-croyantes se réfèrent, donc beaucoup plus, à des valeurs universelles et humanistes plutôt qu'à des valeurs issues de dogme religieux. L'utilisation des valeurs humanistes apparaît comme une solution pour éviter le côté moralisateur et culpabilisateur de la morale et du dogme.

Le deuxième indicateur « respect d'autrui » est citée vingt-trois fois. Ici, c'est l'inverse, les étudiantes croyantes l'ont citée quinze fois, alors que les étudiantes non-croyantes que (1 fois). Le terme, « autrui » retrouve son sens religieux : celui qu'il faut protéger et guider (Ferréol & Jucquois, 2003). Nous retrouvons dans le respect d'Autrui une injonction moralisatrice enseignée dans les différentes écoles religieuses de l'île. Ce que nous relevons dans cette analyse, c'est la cohabitation de ces valeurs dans un même espace. Il n'y a pas d'opposition entre les valeurs

humanistes et les valeurs religieuses, bien au contraire. Nous observons une compatibilité et une complémentarité entre ces différentes valeurs.

Enfin, l'indicateur « se côtoyer » citée seize fois est le dernier où nous relevons un écart de récurrence, pour les étudiantes croyantes quatorze fois et zéro fois pour les étudiantes non-croyantes. Nous pouvons expliquer cet écart en émettant deux hypothèses. La première serait que les étudiantes non-croyantes n'accordent pas d'importance au fait de côtoyer la diversité, puisqu'elles ne font pas de différence au niveau de l'appartenance religieuse, elles sont dans une société sécularisée et laïque. En d'autres termes, pour elles : « Tous les citoyens sont égaux en droit et en devoir, indépendamment de leurs appartenances religieuses et ethniques ». La seconde hypothèse serait que les étudiantes croyantes portent une attention particulière à la diversité. Cette attention particulière serait due à la mise en avant de la différence d'appartenance religieuse. Côtoyer la diversité est par conséquent perçu comme une ouverture d'esprit d'un point de vue religieux.

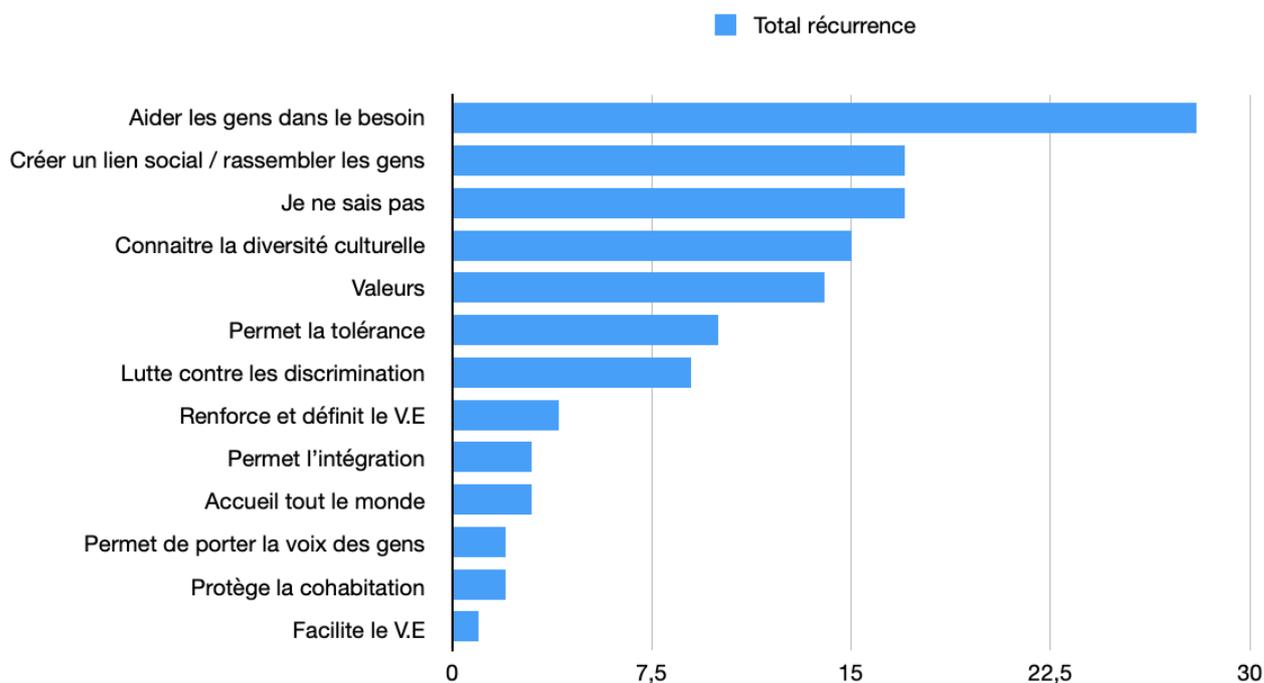
Dans le cadre de la vérification de nos hypothèses à propos du terrain associatif, nous avons demandé aux étudiants le rôle que jouaient les associations réunionnaises dans la construction du vivre-ensemble. Nous ne leur avons pas précisé le type d'associations, afin de ne pas les orienter.

14.3 Point de vue des étudiants sur le rôle des associations dans la construction du « vivre-ensemble »

Tableau 5 : Rôle des associations dans la représentation de la construction du vivre-ensemble

	Étudiants non-croyants	Étudiants croyants	Étudiantes non-croyantes	Étudiantes croyantes	Total récurrence
Aider les gens dans le besoin	0	5	7	16	28
Créer un lien social / rassembler les gens	1	1	2	13	17
Permet l'intégration	0	1	1	1	3
Renforce et définit le V.E	0	1	0	3	4
Permet de porter la voix des gens	0	1	0	1	2
Protège la cohabitation	0	2	0	0	2
Lutte contre les discriminations	0	2	1	6	9
Accueille tout le monde	0	2	0	1	3

Permet la tolérance	0	0	0	10	10
Connaitre la diversité culturelle	0	0	0	15	15
Transmission des Valeurs	0	0	3	11	14
Facilite le V.E	0	0	0	1	1
Je ne sais pas	0	1	3	13	17



Pour les étudiants, le rôle premier des associations est d'exister pour venir en aide aux gens (28 fois). Aider les gens dans le besoin fait partie des objectifs et des actions des associations d'utilité publique. Parmi les associations d'utilité publique citées, nous retrouvons les différentes associations étudiantes présentes sur le campus de l'université de La Réunion qui effectuent un travail de terrain sur la lutte contre la précarité étudiante. Il s'agit surtout d'un service qui se fait dans un seul sens, celui des bénévoles vers les bénéficiaires de l'action. Ce que nous pouvons dire, c'est qu'il n'y a pas de notions de réciprocité et de mutualité telles que l'entraide ou l'échange de services par exemple.

Le rôle second des associations pour les étudiants est de fédérer la diversité culturelle (15 fois) et de rassembler les individus (17 fois). Ces deux indicateurs sont les objectifs centraux des associations à but sportif et culturel qui ont généralement pour objet des prérogatives de rassemblement et de transmission culturelle. Ces associations sont toutes porteuses de valeurs, même si cette « transmission des valeurs » n'apparaît que quatorze fois et arrive en 4^e position chez les étudiants. Si l'on reprend l'analyse faite pour le terrain associatif, nous remarquons que les valeurs telles que l'humanisme, la solidarité ou encore le partage sont au cœur de la philosophie

des associations et se reflètent dans leurs actions sur le terrain. Or, ce n'est que la facette visible qui est retenue par le public bénéficiaire des actions, c'est-à-dire que les associations sont là pour aider, uniquement. Ces actions d'aide sont utiles et nécessaires au maintien du « vivre-ensemble ». Sachant que 39% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, et que le nombre de boursiers à l'université de La Réunion était de 65%¹²⁹ en 2019-2020, la précarité fait des associations d'utilité publique une bouée de sauvetage pour les bénéficiaires. C'est ce que nous avons constaté lorsque nous avons participé à une distribution de colis alimentaires avec l'association VEMD¹³⁰. Indépendamment de la religion ou de l'appartenance ethnique, toute personne ayant fait la demande d'aide a pu bénéficier tous les mois d'un colis alimentaire.

Enfin, le dernier rôle accordé aux associations est l'aspect militant, et populaire dans le sens premier du terme. Les luttes contre les discriminations apparaissent neuf fois. Les associations permettent l'intégration (3 fois) et favorisent la tolérance (10 fois). Le militantisme des associations présentes sur le territoire réunionnais est mis en valeur. L'aspect « revendication des droits », notamment celui de la dignité humaine, fait fortement écho à la situation sociale et économique vécue par une grande partie de la population réunionnaise. Ces associations sont classées dans la catégorie « utilité publique » puisqu'elle ne recouvre pas uniquement les besoins primaires (nourriture et abris) mais aussi le besoin de protection et de faire partie de la société. L'exemple idéal, qui rassemble ces trois indicateurs, luttes contre les discriminations, intégration et tolérance, est l'association du Père Favron que nous avons visité après l'interview d'un des directeurs. Cette association à caractère religieuse (catholique) dans un premier temps est devenue au fil de son histoire laïque et elle s'occupe de l'insertion des personnes en situation de handicap, luttant ainsi contre les discriminations, en intégrant l'individu en situation de handicap dans la société.

Ainsi, d'après les étudiants, les associations qui jouent un rôle dans le « vivre-ensemble » à La Réunion, appartiennent à trois catégories :

- Les associations d'utilité publique. Les actions humanitaires sur le terrain contribuent à renforcer les solidarités et à lutter contre la pauvreté, par exemple, par la distribution de colis alimentaire.
- Les associations culturelles et sportives. Elles permettent de rassembler les individus d'horizons différents et de transmettre des valeurs.

¹²⁹ Données issues du SIES, le service des études statistiques du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Publié le 7 octobre 2020, note flash du SIES « les boursiers sur critères sociaux en 2019-2020 »

¹³⁰ VEMD : Volontaire d'Entraide Musulmane Dionysienne. Il s'agit d'une association de type loi 1901 à but non lucratif, ayant pour but la distribution de colis alimentaires aux personnes nécessiteuses, indépendamment de l'appartenance ethnique et religieuse.

- Les associations militantes. Elles revendiquent des droits et plus de justice sociale.

• Point de comparaison entre les étudiantes croyantes et non-croyantes

L'écart de réponse significatif entre les étudiantes croyantes et non-croyantes se retrouve au niveau de quatre indicateurs : « créer du lien social », « permet la tolérance », « connaître la diversité » et « aider les gens dans le besoin ».

Concernant les trois premiers indicateurs cités : « créer du lien social » (17 fois), « permet la tolérance » (10 fois), et « connaître la diversité » (15 fois), nous constatons que la majorité des récurrences provient des étudiantes croyantes. En effet, les étudiantes croyantes ont cité ces indicateurs treize fois pour « créer du lien social », dix fois pour « permet la tolérance » et quinze fois pour « connaître la diversité ». Les étudiantes non-croyantes n'ont cité que deux fois pour « créer du lien social » et zéro fois pour les deux autres indicateurs. Ce que nous pouvons déduire de ce constat est la relation qui existe entre religions et associations. Toutes les deux ont cette vocation à faire du social, à créer du lien dans la diversité et la tolérance. De plus, certaines associations culturelles et d'utilité publique ont des couleurs religieuses, par exemple le V.E.M.D, qui est une association de loi 1901, mais qui a des origines musulmanes. En d'autres termes, certaines associations sont l'extension sociale des religions présentes à La Réunion.

Enfin, le dernier indicateur « aider les gens dans le besoin » cité vingt-huit fois est plus souvent repris par les étudiantes non-croyantes (7 fois) soit 32% des étudiantes non-croyantes contre (16 fois) soit 20% des étudiantes croyantes. Ce constat nous permet de comprendre que les étudiantes non-croyantes mettent en avant le principe humaniste des associations. On peut également présumer, pour les deux publics comparés, que l'aspect fonctionnel de l'association est mis en avant. En revanche, sur l'indicateur « transmission de valeur », nous retrouvons les deux publics sur une quasi-égalité, trois fois, soit 13,6% pour les étudiantes non-croyantes contre onze fois, soit 14,1 % pour les étudiantes croyantes. En termes de proportion, nous pouvons déduire que chez les deux publics, que la transmission des valeurs dans les associations a une place non négligeable, indépendamment de la nature de l'association.

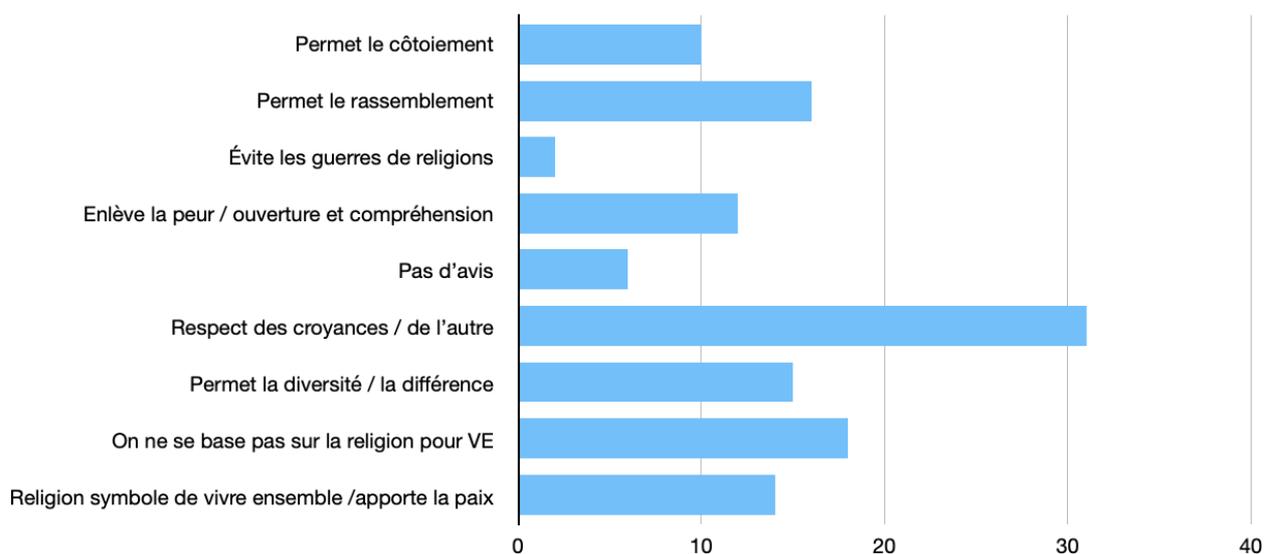
Nous avons ensuite demandé aux étudiants leur point de vue sur le rôle des religions dans le « vivre-ensemble ». Afin de mieux appréhender la relation entre la religion et les actions de rapprochement quotidien dans la diversité : vivre et faire ensemble.

14.4 Point de vue des étudiants sur le rôle des religions dans le « vivre-ensemble »

Tableau 6 : Rôle des religions dans le « vivre-ensemble »

	Homme non-croyants	Homme croyants	Femme non croyantes	Femme croyantes	Total des récurrences
Permet le côtoieiment	1	0	3	6	10
Permet le rassemblement	1	3	4	8	16
Évite les guerres de religions	1	1	0	0	2
Enlève la peur / ouverture et compréhension	1	0	1	10	12
Pas d'avis	1	0	0	5	6
Respect des croyances / de l'autre	0	5	3	23	31
Permet la diversité / la différence	0	5	0	10	15
On ne se base pas sur la religion pour VE	0	8	2	8	18
Religion symbole de vivre ensemble /apporte la paix	0	2	2	10	14

■ Rôle des religions dans le vivre-ensemble



Le premier indicateur qui revient le plus souvent est « le respect des croyances / de l'autre » soit trente et une fois. Pour les étudiants questionnés, la présence des diverses religions sur le territoire réunionnais engendre un respect mutuel de la part des pratiquants desdites religions. Les étudiants considèrent que de pouvoir exprimer sa religion publiquement et sans inquiétude permet

d'éviter les discriminations. Le fait que chacun puisse exprimer sa religion publiquement, facilite l'égalité entre les religions et, par la même occasion, d'éviter la discrimination, que ce soit du côté des pratiquants ou de ceux qui observent extérieurement les pratiques religieuses. Selon Prudhomme (1984) l'influence de la religion chrétienne reste majoritaire sur l'île, cependant la Chrétienté partage pacifiquement le territoire réunionnais avec les autres religions. De plus, la loi du 9 décembre 1905 assure une égalité entre toutes les religions, renforçant ainsi le principe de non-discrimination observé par les étudiants dans leur quotidien.

Le second indicateur, après « le respect des croyances / de l'autre » est l'indicateur « On ne se base pas sur la religion pour vivre-ensemble » avec une récurrence de vingt-trois fois. Cet indicateur confirme l'importance des rencontres et des amitiés qui rend le « vivre-ensemble » possible. La religion en tant que dogme est en arrière-plan.

Être capable de tisser des liens avec l'Autre, celui qui est différent de soi en prenant en compte ses différences sans pour autant les mettre en avant, voilà ce que signifie « l'amitié au-delà des religions ». Lorsque les étudiants déclarent qu'ils n'ont pas besoin de religion, il faut bien comprendre que ce n'est pas uniquement la religion dans laquelle ils affirment leur foi, qui vont les inciter à aller vers l'autre, mais bien une volonté humaine et personnelle¹³¹ de considérer l'Autre en tant qu'humain (Sayad, 2014). Pour reprendre l'expression créole « lo san i akord¹³² » il n'est plus question de religion ou d'appartenance ethnique, mais bien d'un sentiment d'appartenance et de reconnaissance de l'Autre en tant qu'être humain. Les êtres humains communiquent avant tout de cœur à cœur : « *Si les mots sortent du cœur, ils entreront dans le cœur* » (Djalal Al-din Rumi, 1207 – 1273).

Le troisième indicateur : « permet la diversité / la différence » qui apparaît quinze fois et l'indicateur : « permet le rassemblement » qui apparaît seize fois. Ils permettent conjointement de mettre en évidence qu'un des rôles essentiels accordés aux religions est qu'elles favorisent le rassemblement de la diversité et des différences. Cela vient également confirmer le fait que les religions sont des gardes fous à l'exclusion et au racisme. Bien que les étudiants aient mis en priorité l'indicateur « on ne se base pas sur la religion pour vivre ensemble », force est de constater qu'ils considèrent que les religions présentes à La Réunion ont toujours ce rôle de rassemblement, permettant de consolider le lien et la cohésion sociale de la société réunionnaise

Enfin, le dernier indicateur mentionné par les étudiants : « Les religions en tant que symbole de vivre-ensemble / apporte la paix » apparaît quatorze fois. Nous retrouvons les religions dans un

¹³¹ Les valeurs ne sont pas uniquement d'ordre religieux. Pour Schwartz (2006), ces valeurs sont utiles dans les relations humaines. Elles peuvent provenir d'une contagion émotionnelle, à travers l'empathie humaine, l'instinct grégaire de l'humain etc.

¹³² « lo san i akord » : expression créole qui signifie que les personnes peuvent s'entendre puisqu'ils ont des atomes crochus...

rôle représentatif du symbole de la paix et du « vivre-ensemble ». La visibilité des bâtiments culturels, des rites et de ses pratiquants permet d'affirmer la présence des religions dans l'espace public réunionnais, c'est d'ailleurs ce qu'affirme un fidèle interviewé lorsqu'il dit :

« Comme je disais, quand on regarde Saint-Denis qui s'est construit. Et, en se construisant, elle a mis des lieux de cultes sur une même rue. Donc, on voit déjà ne serait-ce que quand on est jeune et même quand on commence à être adulte. [...] Le fait que la ville de Saint-Denis vive aux horaires de la prière à la mosquée. C'est voilà, c'est la religion qui est au centre même de notre ville. » (Homme, Église des Saints des derniers jours, 35 ans).

Le fait religieux peut-il être un support à l'ouverture et la compréhension des différentes croyances ? Le fait de voir ces religions se manifester dans l'espace public permet parfois de faire tomber certaines peurs et certains préjugés. La religion hindoue, par exemple, fut très longtemps considérée pour certains réunionnais comme une religion au pouvoir surnaturel, alliée de la sorcellerie :

Dans l'ensemble, au sein de la population réunionnaise, le Malabar reste l'objet d'un discret mépris, tempéré – au contraire de l'indulgence amusée réservée au « cafre », au descendant d'Africaine – d'une certaine méfiance. [...] Mais surtout, on le croit souvent détenteur de pouvoirs surnaturels. Outre qu'il marche sur le feu, sur le tranchant des lames de sabres à canne, n'est-il pas sorcier, guérisseur et devin à l'occasion ? Plus d'un Réunionnais, riche et instruit croit aux pouvoirs du sorcier malabar et a eu recours, le cas échéant, à ses services. (Dupont, 1967, p.63)

La présence médiatique de personnalités hindoues et le travail pédagogique des moines sur la transmission de la connaissance de cette religion viennent aujourd'hui atténuer ces représentations. De plus, lorsqu'on parle de symbole de paix et de « vivre-ensemble », quelques étudiants font explicitement référence au Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion, très présent dans les relations entre les religions et entre les religions et l'État.

De manière générale, les réponses apportées par les étudiants ont mis en avant l'importance de la pluralité religieuse dans le « vivre-ensemble » réunionnais. Les deux derniers indicateurs « Enlève la peur / ouverture et compréhension » qui apparaît douze fois et « Évite la guerre de religions » qui apparaît deux fois vont également dans le sens d'une représentation d'égalité de traitement entre toutes les religions présentes sur l'île.

Les trois principaux indicateurs proposés par les étudiants concernant le rôle des religions dans le « vivre-ensemble », « le respect des croyances / de l'autre » (31 fois) ; « permet la diversité / la différence » (15 fois) « permet le rassemblement » (16 fois) ; et « les religions en tant que symbole de paix et de vivre-ensemble » (14 fois), montrent que la pluralité religieuse permet la tolérance et le respect, qu'elle ouvre à la diversité et de ce fait facilite l'ouverture d'esprit et l'ouverture sur le monde. Enfin, cette diversité a une réalité historique puisqu'elle fait partie de la culture réunionnaise. Ces derniers indicateurs mentionnés par les étudiants sur le rôle de la diversité religieuse montrent que la religion n'est plus uniquement un élément culturel, mais qu'elle englobe une dimension plus large se rapprochant du fait culturel. Les religions historiques du peuplement de l'île font partie de la culture réunionnaise. Guandi, Le Dipavali, La Eïd, Noël, Pâques sont des fêtes religieuses intégrées au calendrier culturel réunionnais, confirmant les propos de Malbert (2016) lorsqu'il dit :

Le vivre-ensemble à l'île de la Réunion est imprégné par la conscience intime de ce qui fait les convictions spirituelles profondes de l'autre. Les relations entre les communautés religieuses sont empreintes d'une grande tolérance, de respect et d'estime réciproque. Les célébrations des grandes fêtes religieuses sont devenues de grands moments de partage par l'ensemble de la population. [...] Les municipalités vont participer aux fêtes des différentes religions. Le fait religieux ne s'arrête pas au portail des écoles. Les enfants parlent du baptême, de la Eïd... dans les écoles. Une des spécificités de La Réunion est l'interreligiosité. (p.240-241).

- *Point de comparaison entre les étudiantes croyantes et non-croyantes*

Nous constatons un grand écart de récurrence entre les étudiantes croyantes et non-croyantes pour la majorité des indicateurs liés au rôle des religions dans le « vivre-ensemble ». Il nous apparaît logique que la majorité des arguments positifs provient des étudiants croyants puisqu'ils représentent plus de 80 % du public enquêté.

En revanche, si l'on s'intéresse aux deux premiers indicateurs « permet le côtoiement » et « permet le rassemblement », nous remarquons que les étudiantes non-croyantes ont plus de récurrences en termes de proportion de population : « permet le côtoiement » (13,6%) pour les étudiantes non-croyantes contre (7,7%) et pour « permet le rassemblement » (18,1%) pour les étudiantes non-croyantes contre (10,3%) pour les étudiantes croyantes. Ainsi, les étudiantes non-

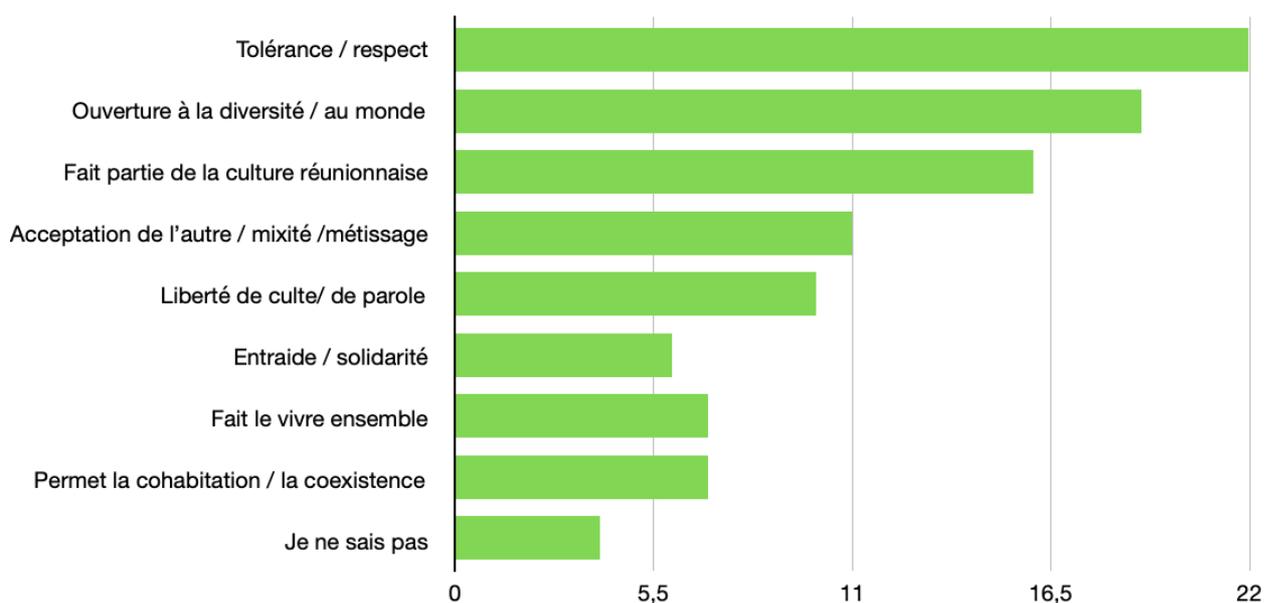
croystantes reconnaissent que les religions sont vectrices de rassemblement et de cōtoisement et par extension vectrices de lien social.

Quel est le rōle de la diversitē religieuse dans la construction du « vivre-ensemble » à La Réunion ?

Tableau 7 : Rōle de la diversitē religieuse dans la construction du « vivre-ensemble »

	Étudiants non-croyants	Étudiants croyants	Étudiantes non-croyantes	Étudiantes croyantes	Total des récurrences
Je ne sais pas	0	0	1	3	4
Ouverture d'esprit à la diversitē / au monde	1	2	4	13	19
Tolérance / respect	1	2	1	18	22
Fait partie de la culture réunionnaise	1	5	2	8	16
Libertē de culte/ de parole	0	1	1	8	10
Entraide / solidaritē	0	4	0	2	6
Acceptation de l'autre / mixitē / mētissage	1	3	0	7	11
Fait le vivre ensemble	0	0	0	7	7
Permet la cohabitation / la coexistence	1	2	0	4	7

■ Récurrence des mots clefs dans le rōle de la diversitē religieuse



Les deux premiers indicateurs arrivant en tête du classement sont « la tolérance / le respect » (22 fois) et « Ouverture d'esprit à la diversité / au monde » (19 fois). Ces indicateurs viennent renforcer les propos de certains fidèles interviewés sur l'environnement « naturellement » pluriel et propice à la tolérance, le respect et l'ouverture d'esprit, lorsqu'ils disent : « Le vivre ensemble fait partie intégrante de l'identité réunionnaise. Depuis tant petit, on est baigné dans la diversité de manière inconsciente. Je ne dirais pas que c'est inné, mais oui, c'est dans l'inconscient collectif. » (Homme, Hindou, 40 ans).

Le troisième indicateur « Fait partie de la culture réunionnaise » apparaît seize fois et confirme un point important sur la question de la diversité des religions à l'île de La Réunion. La majorité des interviewés des terrains religieux et associatifs affirment également que les religions font partie du patrimoine culturel de l'île. Les étudiants à leur tour considèrent cela comme une évidence, faisant des religions une composante essentielle au « vivre-ensemble ». C'est ce que nous rappelle Malbert (2016) :

La relation à Dieu est forte, vivante et populaire. Les croyances, pratiques, édifices, cérémonies, objets de cultes constituent un patrimoine que l'on ne peut ignorer. [...] La Réunion, au contraire, jouit d'une relative et sereine harmonie sociale. Il n'y a pas de dualité religieuse. La richesse de La Réunion ce sont les cultures venant des différentes civilisations. Les religions constituent l'un des patrimoines de La Réunion. (p.239-240)

De plus, le quatrième indicateur « Acceptation de l'autre / mixité / métissage » (11 fois) et le cinquième indicateur « Liberté de culte / de parole » (10 fois) sont des marqueurs qui font implicitement référence à l'histoire du peuplement de La Réunion par la mention du métissage et de la mixité. Quant à la référence de la liberté de culte et de parole, nous retrouvons la loi du 9 décembre 1905 mentionnée de manière implicite. Cette diversité religieuse et la laïcité font partie du patrimoine. D'ailleurs Malbert (2016) l'explique clairement :

La laïcité à La Réunion n'exclut personne. La Laïcité porte le religieux. La société réunionnaise ne peut reproduire à l'identique le système français. Il existe une laïcité spécifique à La Réunion, faite de tolérance envers le religieux et ses expressions. (p.240)

Nous rajoutons à cela, le fait que le religieux et l'État ont toujours travaillé dans un objectif de consensus plutôt que de conflits, et cela, depuis la période coloniale (Prudhomme, 1984). Enfin,

la récurrence de ces indicateurs confirme le fait que la présence de la diversité religieuse ainsi que les expressions publiques sur ces religions renforcent le sentiment de non-discrimination et d'une égalité réelle ou supposée entre les croyants et les non-croyants dans les représentations de ces étudiants.

Les trois derniers indicateurs, « Entraide/Solidarité » (6 fois), « Fait le vivre-ensemble » (7 fois), « Permet la cohabitation / la coexistence » (7 fois), font partie des fonctions premières des religions quelles qu'elles soient. Dans le cadre de la société réunionnaise, la fonction sociale de la religion est exacerbée. Concernant l'entraide et la solidarité, nous avons déjà cité le partage de nourriture lors des différentes fêtes et cérémonies religieuses, en accord avec les associations d'utilité publique¹³³ à « caractère religieux » qui distribuent des colis alimentaires indépendamment de l'appartenance religieuse. Ensuite, la visibilité de la diversité religieuse encourage à la cohabitation et à la coexistence pacifique, si bien que cette diversité religieuse donne la sensation de « faire ensemble » comme le rappelle Malbert (2016) :

Un climat de confiance et d'ouverture amène les croyants à se rapprocher dans un désir d'une plus grande connaissance des traditions respectives des uns et des autres. La dimension spirituelle semble être une valeur sûre et un facteur d'unité de la société. (p.240-241)

- *Point de comparaison entre les étudiantes croyantes et non-croyantes*

Nous constatons, comme l'indique le tableau précédent, que la majorité des récurrences se retrouve chez les étudiants croyants. Le rôle de la diversité religieuse permet la tolérance, la liberté de culte, l'acceptation de l'Autre et par extension participe au « vivre-ensemble ». Ce que reconnaissent les étudiantes non-croyantes est le fait que cette visibilité de la diversité religieuse permet une ouverture d'esprit, soit quatre fois, donc 18,1% pour les étudiantes non-croyantes contre treize fois, soit 16,7% pour les étudiantes croyantes. Ici, il ne s'agit pas d'aspect religieux, mais bien d'un aspect culturel pluriel propre à la société réunionnaise.

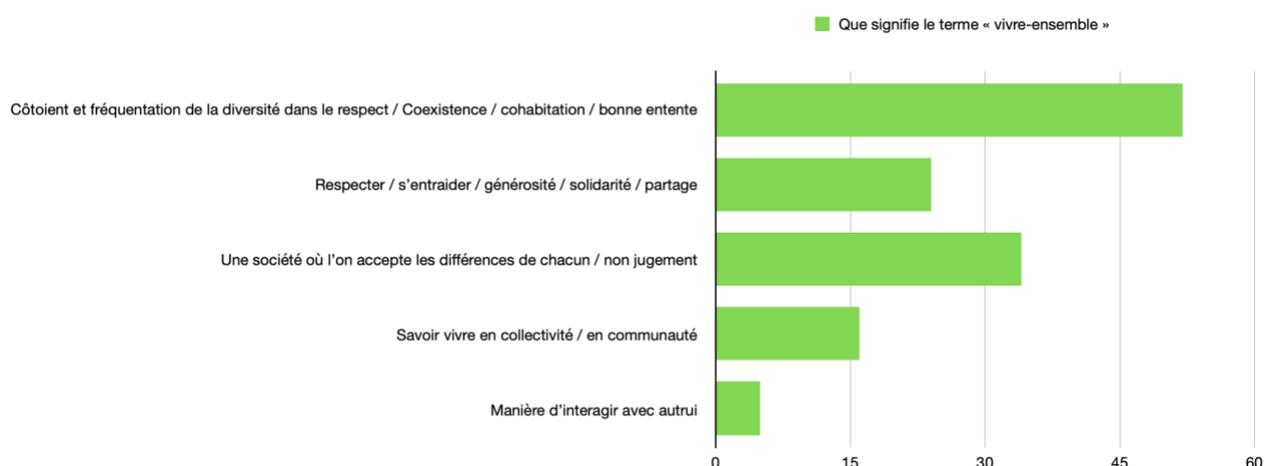
14.5 Le point de vue des étudiants sur le « vivre-ensemble »

Afin d'aborder les représentations des étudiants sur le « vivre-ensemble », nous leur avons demandé de définir le « « vivre-ensemble » en une phrase. À la suite de leurs réponses, nous avons réuni leurs phrases et les avons classés en cinq indicateurs.

¹³³ Pour ne citer que les associations d'utilités publiques que nous avons observées dans nos enquêtes de terrains : le Volontaire Entraide Musulman Dionysien (VEMD), UNIR OI, L'association Solidarité Sainte-Thérèse.

Tableau 8 : Représentation du « vivre-ensemble »

	Homme non croyants	Homme croyants	Femme non-croyantes	Femme croyantes	Total
Côtoisement et fréquentation de la diversité dans le respect / Coexistence / cohabitation / bonne entente	1	13	9	29	52
Respecter / s'entraider / générosité / solidarité / partage	1	6	3	14	24
Une société où l'on accepte les différences de chacun / non jugement	1	5	3	25	34
Savoir vivre en collectivité / en communauté	1	2	1	12	16
Manière d'interagir avec autrui	0	0	1	4	5



Le terme « vivre-ensemble » désigne avant tout, pour les étudiants, le fait que plusieurs ethnies et communautés religieuses se côtoient dans un même espace et dans une même société. L'accent est mis sur la multiculturalité, l'interculturalité et la pluriculturalité. On retrouve également la notion de cohabitation et de coexistence indiquant bien une vie commune. Cela fait également référence à la notion de pluralité hétérogène d'Ardoino (2012) qu'il considère être l'origine de la « pensée métisse ». Le « vivre-ensemble » serait perçu par ces étudiants réunionnais par le prisme de la diversité et la pluralité, et dans l'interculturalité au sens de White (2015), c'est-à-dire l'interculturel comme scénario du « vivre-ensemble ».

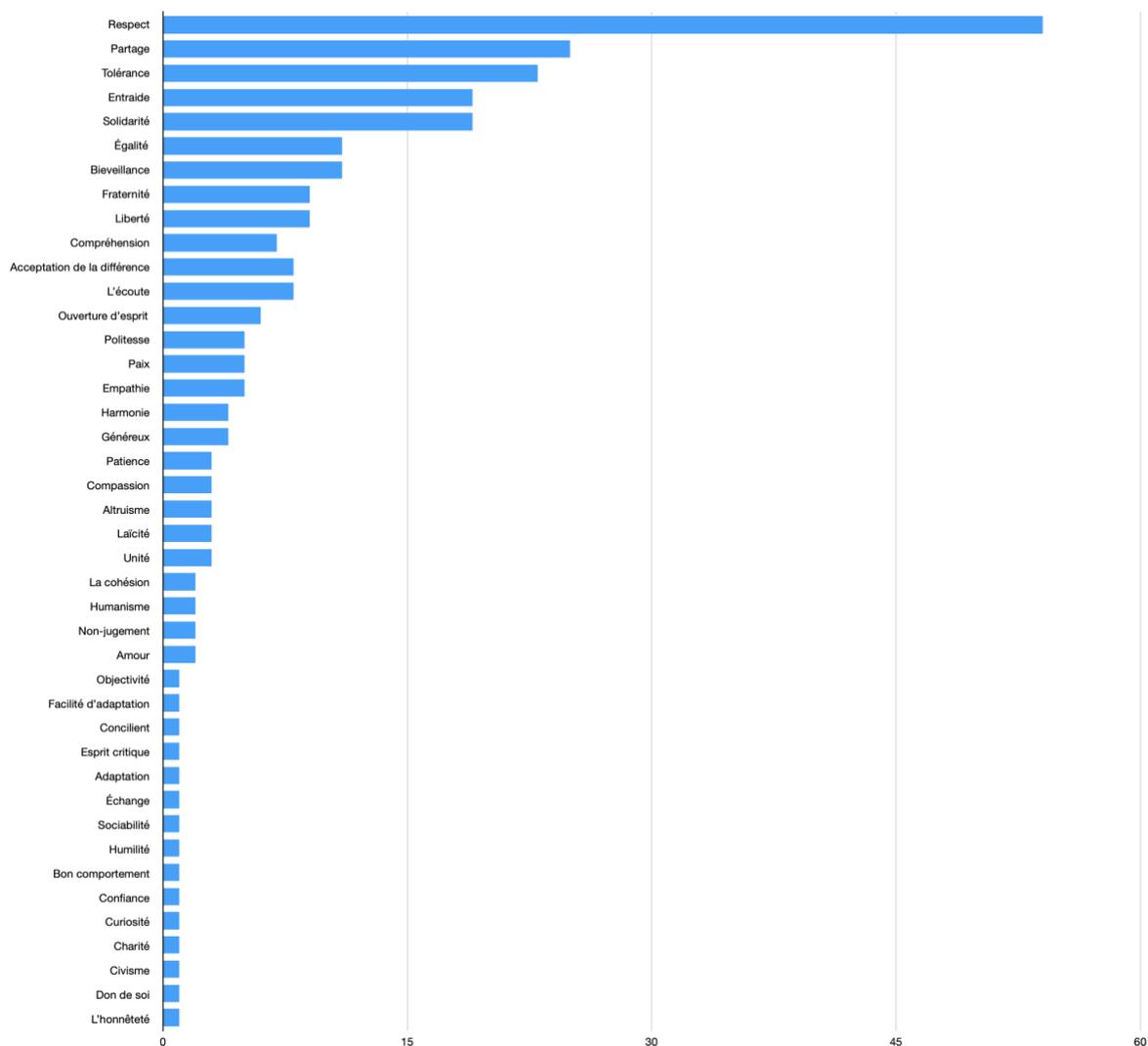
Le second indicateur relié au terme « vivre-ensemble » pour les étudiants est l'acceptation des différences et le non-jugement qui apparaît trente-quatre fois. Ces deux notions vont de pair puisqu'elles font référence à la non-discrimination et répond aux deux derniers étages de la pyramide de Maslow (1984), ceux du besoin d'estime et le besoin d'accomplissement de soi. Ce qui intéressant de souligner ici, c'est ce télescopage entre le respect des religions, et un désir de respect des différences individuelles. On peut voir le lien qui existe entre une société historique avec une culture traditionnelle où la communauté et la collectivité sont primordiales et une société moderne avec une culture mondialisée où les comportements et les revendications individuelles

sont encouragés. Ce qui semble logique puisque cette société moderne « demande » à l'individu de trouver sa place et non plus sa classe pour reprendre l'expression de Latchoumanin (2019). L'individualisme prôné par la culture mondialisée encourage l'affirmation des différences, et nous le constatons avec l'affirmation de la communauté LGBTQQI2SAA+¹³⁴ par exemple. Le non-jugement et la non-discrimination ne sont plus réservés aux religions, mais s'étendent à toutes les personnes qui font fi de la « norme traditionnelle collective ».

Le troisième indicateur proposé par les étudiants porte sur les différentes valeurs attribuées au « vivre-ensemble ». « Respecter / s'entraider / générosité / solidarité / partage » qui apparaît vingt-quatre fois font échos à l'ensemble des valeurs décrit dans nos terrains auprès des membres du groupe de dialogue interreligieux, des officiants et des fidèles. Jusqu'ici, les étudiants ont décrit le « vivre-ensemble » comme une manière de vivre et de faire société. Ils ont donné une réalité sur le côtoiement et sur la fréquentation d'une pluralité hétérogène. Ce mode de vie s'apparente à un code de conduite composé de valeurs dans les interactions quotidiennes et nous rappelle le « curriculum caché » mentionné par Lebreton (2008). Lorsque cet auteur parle de l'interactionnisme symbolique, il s'agit des interactions quotidiennes qui produisent des symboles communs à tous mais qui restent implicites. Comme nous l'avons expliqué, les valeurs sont comme un agent facilitant le fonctionnement des mécaniques interactionnelles sur le long terme. Ces valeurs en tant que code de conduite sont au centre des interactions. Afin de comprendre quelles valeurs précises sont essentielles au « vivre-ensemble », nous avons demandé aux étudiants de nous donner une valeur spécifique, en plus de leurs définitions, qui représenterait le « vivre-ensemble ».

¹³⁴ LGBTQQI2SAA+ : Lesbiennes Gays Bisexuels Transgenres Queers Questioning Intersexes (2S) Bispirituels Androgynes Asexuels (+) autres.

Tableau 9 : Valeurs associées au vivre-ensemble



Nous avons recueilli toutes les valeurs écrites par les étudiants, et nous constatons qu'indéniablement la valeur qui revient de manière récurrente chez les étudiants, comme chez tous les autres enquêtés des différents terrains, est celle du respect (54 fois). Le respect serait à l'origine du « vivre-ensemble », le respect mutuel entre deux individus ou groupes permettrait d'établir une interaction afin de construire une relation. D'ailleurs, l'étude du CRÉDOC¹³⁵ (2011) étaye nos résultats sur le lien qui existe entre cohésion sociale et respect. Près de 41 % des personnes interrogées dans cette dernière étude considèrent que le respect est une condition indispensable pour la cohésion sociale. Cette étude date de 2011 et pourtant, en la comparant à notre étude de 2021, nous constatons que le respect tient toujours une place prépondérante dans les relations individuelles et à plus forte raison dans la construction et le maintien du « vivre-ensemble ».

¹³⁵ CRÉDOC : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

Dans notre étude, nous constatons que les étudiants font référence à un respect que nous pourrions qualifier d'horizontal et non vertical. Nous empruntons ces termes à la psychologie et plus précisément à la psychothérapie qui utilise le concept de relation verticale et horizontale. La relation verticale relève d'une relation de subordination et que l'on retrouve dans la relation directeur-salarié, maître-élève (Janin, 2004). Le respect vertical agit de la même manière, et nous le retrouvons dans la hiérarchie des entreprises, ou dans les familles très respectueuses des traditions. C'est le plus ancien ou le plus haut placé dans la hiérarchie à qui l'on doit le plus de respect. Alors que la relation horizontale relève plutôt d'une relation basée sur une égalité et une reconnaissance mutuelle des deux parties (Ibid.). Il en va de même pour le respect horizontal, les deux individus sont à égalité et se reconnaissent mutuellement. Ces deux formes de respect sont nécessaires au vivre-ensemble de manière générale, mais dans des contextes bien précis. Dans le cadre de la cohabitation de la diversité religieuse et ethnique, c'est plutôt un respect horizontal qui est privilégié par les étudiants dans l'affirmation du « vivre-ensemble » à La Réunion.

Le partage (25 fois), la tolérance (23 fois), l'entraide (19 fois), la solidarité (19 fois) sont les quatre autres valeurs qui arrivent respectivement en 2^e, 3^e, 4^e et 5^e place. Ces quatre valeurs viennent compléter la première valeur qu'est le respect. Hormis la valeur de tolérance, les trois autres valeurs mentionnées sont des mises en actes du respect horizontal. Pour revenir au principe de la religion, nous faisons l'analogie entre le dogme et la praxis, les valeurs et leurs mises en acte. Concernant le dogme, nous avons, par exemple, des valeurs inscrites dans le principe biblique « Aime ton prochain comme toi-même »¹³⁶. Dans son application concrète, nous retrouvons les différentes œuvres catholiques de charité et de solidarité, comme la Congrégation des Filles de Marie à La Réunion (Prudhomme, 1984), célèbre pour leur piété, leur abnégation et leurs âmes charitables. Concernant le respect horizontal, nous le considérons comme étant avant tout un comportement qui engendre de l'empathie. Cette empathie accentue l'instinct grégaire de l'être humain et le prédispose à aider son prochain envers qui il a de la reconnaissance. Ce phénomène s'apparente à la contagion sociale¹³⁷ que l'on retrouve en psychologie sociale (Fischer G-N, 2020). Enfin, concernant la tolérance (23 fois), cette valeur est en lien direct avec le principe de la laïcité. Nous nous basons toujours sur le principe de respect horizontal pour avancer nos propos. La tolérance mentionnée par les étudiants à vingt-trois reprises fait référence à la tolérance énoncée par Voltaire dans son dictionnaire philosophique lorsqu'il dit :

¹³⁶ « *Je vous donne un commandement nouveau : c'est de vous aimer les uns les autres. Comme je vous ai aimés, vous aussi aimez-vous les uns les autres.* » (Jean 13 :34)

¹³⁷ La contagion sociale recouvre l'idée que les émotions et les opinions communiquent entre elles et de là, elles se multiplient et se renforcent. Elle se définit par la tendance à imiter le modèle dominant de comportement qui se propage d'une personne à une autre. » (Fischer, 2020, p.120)

Qu'est-ce que la tolérance ? C'est l'apanage de l'humanité. Nous sommes tous pétris de faiblesses et d'erreurs ; pardonnons-nous réciproquement nos sottises, c'est la première loi de la nature. [...] La discorde est le plus grand mal du genre humain, et la tolérance en est le seul remède.
(2010, p.503)

Cette tolérance renforce le principe de respect horizontal, puisque l'égalité, la réciprocité et le droit à l'erreur permettent de considérer tous les individus égaux, indépendamment de son appartenance religieuse ou ethnique.

14.6 Synthèse du terrain de la jeunesse

La connaissance et la compréhension du « vivre-ensemble » du point de vue de la jeunesse, notamment relevé à travers le corpus des étudiants de première année inscrits en Sciences Sociales à l'université de La Réunion, avait pour objectif de confirmer ou d'infirmer la pertinence de nos deux premiers terrains d'étude, celui du religieux et celui de l'associatif.

Pour ce qui est de la représentation du « vivre-ensemble », nous avons constaté que chez les étudiants, celle-ci se construit sous trois rapports.

Premièrement, le côtoiement et la fréquentation de la diversité ethnique et culturelle dans le respect mutuel et horizontal est la première facette visible de ce « vivre-ensemble ». Il s'agit bien d'un « vivre-ensemble » où prime la pluralité hétérogène, élément indispensable dans l'interaction quotidienne. Ces interactions sont vitales pour la société, car il y a société partout où il y a interaction entre individus (Simmel, 1999).

Deuxièmement, le non-jugement est liée aux deux sociétés « traditionnelle et moderne » présentes à La Réunion. À travers le principe de non-jugement et de non-discrimination, nous retrouvons la cohabitation entre les valeurs progressistes et les valeurs traditionnelles. D'un côté, la société traditionnelle réunionnaise basée sur les différents apports religieux met en avant « le respect d'autrui et l'amour du prochain » indépendamment de l'appartenance religieuse. De l'autre, une société moderne basée sur les revendications individuelles et la reconnaissance et l'acceptation des différents modes et courants de pensée.

Enfin, ces deux facteurs (côtoiement de la diversité et non-jugement) sont renforcés par le dernier facteur que nous qualifions de « liant ». Celui-ci fait référence aux valeurs que l'on retrouve dans les deux autres terrains (religieux et associatifs). Ces valeurs apparaissent comme des agents facilitateurs dans la mécanique interactionnelle, comme un socle commun liant les réunionnais entre eux, dans un contexte de transition entre une société traditionnelle et une société plus moderne puisque ces valeurs sont à la fois religieuses, morales, spirituelles, humaines et surtout universelles (Schwartz, 2006).

Concernant le point de vue de ces étudiants sur la religion, ces derniers confirment l'intérêt de ce terrain pour étudier le « vivre-ensemble ». En effet, la diversité religieuse présente à La Réunion est perçue comme une raison d'être pour construire un « vivre-ensemble » réunionnais. Bien que la religion « ne soit pas nécessaire pour vivre-ensemble » cité (23 fois, voir Tableau 6), nous comprenons que ce n'est pas la religion qui permet le « vivre-ensemble », mais l'amitié qui naît entre deux individus porteurs de deux religions distinctes. C'est dans ce rapport de respect dans la

diversité que naît à son tour l'interreligieux et de fait la curiosité de s'ouvrir à la pratique de l'autre. C'est surtout la diversité religieuse et non la religion qui est symbole de « vivre-ensemble » pour eux, car le respect de cette diversité amène de la tolérance, du respect et surtout l'ouverture d'esprit.

L'indicateur « permet le rassemblement / la diversité », cité quinze fois et seize fois, voir (Tableau 6), va dans le sens des travaux de Meintel (2015) sur l'utilité des religions dans le « vivre-ensemble ». Cet auteur montre que, pour les migrants du Québec, la religion est avant tout une communauté d'accueil qui réunit plusieurs ethnies sous une unité culturelle. Il en va de même à la Réunion, puisque la plupart des religions pratiquées sur l'île regroupent différentes ethnies et leurs descendances métissées. Si les religions présentes à La Réunion peuvent parfois apparaître comme une communauté d'accueil pour les nouveaux arrivants, elles restent un liant à la fois culturel et culturel pour les réunionnais présents depuis des générations sur l'île. Enfin, les religions présentes sur l'île participent à la construction et au maintien de la cohésion sociale étant donné leur nature première à rassembler les gens autour d'un culte.

Enfin, le point de vue des étudiants sur le rôle des associations dans le « vivre-ensemble », tend également à confirmer la pertinence de l'étude du terrain associatif pour notre objet d'étude. Si l'on reprend la deuxième valeur la plus associée au « vivre-ensemble » par les étudiants, c'est-à-dire le partage cité vingt-cinq fois (voir tableau 9), les actions des associations d'utilité publique en sont le reflet. C'est d'ailleurs le premier rôle attribué aux associations par les étudiants, celui d'aider l'autre en difficulté. Ces associations d'utilité publique sont la manifestation physique de la solidarité réunionnaise, et c'est en ce sens que l'on peut affirmer que la société réunionnaise œuvre pour la solidarité dans un contexte de forte diversité. Le second rôle perçu par les étudiants pour les associations est de rassembler les gens et d'apporter des valeurs de respect et d'ouverture, il est ici fait référence aux associations culturelles. S'associer c'est rassembler, et le besoin de se rassembler est primordial chez l'être humain et encore plus lorsqu'il vit sur une île isolée. Enfin, les associations militantes ne sont pas à négliger dans l'étude du « vivre-ensemble ». Cette catégorie d'association permet de faire avancer les droits des citoyens et prendre la défense du plus démuné. D'ailleurs, nous retrouvons des traces de ce militantisme dans toutes les associations qui ont pour but d'aider le plus faible. En cela, nous pouvons dire que la recherche sur le « vivre-ensemble » a encore beaucoup de chemin à parcourir tant les possibilités de terrain sont nombreuses.

15 Conclusion

Question de recherche :

Quelles sont les représentations de l'altérité à La Réunion : sont-elles perceptibles à travers la notion de « vivre-ensemble » ?

Hypothèses générales :

- Les représentations sociales du « vivre-ensemble » à La Réunion se construisent à partir des valeurs d'appartenance aux milieux religieux, interreligieux et associatifs.
- Le milieu religieux, interreligieux et associatifs contribuent à l'élaboration et à la construction de la représentation sociale du « vivre-ensemble » chez les Réunionnais.

15.1 Réponse à la question de recherche

Les différentes enquêtes et observations réalisées auprès des trois terrains de ce doctorat nous permettent de mieux appréhender la représentation de l'altérité perçue par les Réunionnais et Réunionnaises à travers la notion de « vivre-ensemble ».

Pour les enquêtés de nos terrains, la représentation de l'Autre varie selon les contextes et les situations dans lesquelles se déroulent les interactions.

L'Autre peut être parfois perçu comme un étranger ou un inconnu dont il faut se méfier. Cette attitude peut engendrer des préjugés, parfois de l'exclusion sociale, voire du racisme. On constate souvent une forme de rejet exercée auprès des populations dernièrement entrantes. Depuis vingt ans, par exemple, la communauté mahoraise est souvent victime d'une double exclusion : si certains réunionnais les excluent, cette communauté s'exclut également dans un entre-soi engendrant parfois plus de frustration. Le contexte économique de l'île ne facilite d'ailleurs pas leur intégration. Dans une société où il y a près de 40% de pauvreté, ajouter « du pauvre au pauvre » rend la gestion socio-économique de l'île encore plus délicate. C'est en grande partie à cause de cette situation économique qu'il existe une forme de racisme envers les Mahorais dans la société réunionnaise. Cela a été le cas pour d'autres groupes entrants par le passé. Cette forme de rejet ou de mépris est un facteur qui nuit à l'ouverture à l'Autre et conditionne à « vivre à côté » sans réellement « vivre et faire ensemble ». Si cette représentation de l'altérité est plutôt négative, elle n'apparaît pas comme majoritaire.

Par ailleurs, l'Autre peut être perçu comme un ami, un voisin, un collègue. Cette représentation de l'Autre est la plus communément admise par l'ensemble des enquêtés. C'est d'ailleurs ce qui est mis en avant lorsque les enquêtés parlent de l'accueil chaleureux des Réunionnais et cette solidarité qui, si pour certains serait un mythe, est bien présente dans la culture réunionnaise. C'est l'amitié et l'entraide qui permettent de créer du lien social, et amènent le respect, la tolérance et le partage. De plus, l'environnement aide énormément à la création du lien social. L'étroitesse de l'île renforce les connaissances et les interconnaissances. Les villes composées de multiples bâtiments culturels, culturels et institutionnels, visibles de toutes les diversités en contact, créent un environnement coloré dans lequel les réunionnais évoluent depuis leur naissance. Les quartiers sont pour la plupart composés de diversité ethnique et culturelle, où les enfants, les adultes se retrouvent pour jouer ou discuter sur les terrains de jeux ou dans les boutiques de proximité. Les établissements scolaires et les lieux de travail sont les points de rencontre de la diversité, c'est là que naissent généralement les amitiés profondes. Enfin, les lieux de culte sont également des lieux de rassemblement plus intimes où se retrouvent coreligionnaires, proches, amis et familles.

L'île est un lieu de rencontre par excellence, où l'Autre est présent au quotidien. Cet Autre est également une partie de la société réunionnaise, puisque la majorité des réunionnais a dans sa généalogie et dans son histoire familiale un métissage biologique et culturel. L'Autre n'est pas vraiment un étranger, puisqu'il a en lui une partie commune en lien avec l'histoire de cette île métissée. Si on devait qualifier la société réunionnaise, on pourrait dire qu'il s'agit d'une société composée essentiellement d'Autres venus d'ailleurs formant une société plurielle à l'image du « tapi mandian¹³⁸ ».

Lorsque nous cherchons le rapport à l'altérité dans la notion du « vivre-ensemble », nous la trouvons essentiellement dans les interstices des différentes mécaniques interactionnelles qui se jouent au quotidien dans la société réunionnaise. Le rapport à l'altérité apparaît dans les liens que construisent les individus entre eux. Cette altérité réunionnaise est le fruit des rencontres et des amitiés qui vont au-delà des différences ethniques et culturelles sans pour autant les ignorer. Nous pouvons ainsi qualifier cette altérité d'interculturelle au sens d'Abdallah-Preteceille (1999), c'est-à-dire que le Réunionnais n'est pas dans une pédagogie de la différence, mais bien dans un apprentissage interculturel, puisque la différence et la pluralité est à la fois en lui, chez l'Autre et autour d'eux-mêmes.

¹³⁸ Tapi mendian qui signifie le tapis du mendiant en créole. Le tapis du mendiant était confectionné avec plusieurs morceaux de tissus de récupération ou de chute puis cousu entre eux pour former un tapis ou autre lingerie de maison ex (les taies d'oreillers, les couvre-lits, etc). À l'image du tapi mendian, la société réunionnaise est composée de plusieurs ethnies cousues entre elles par le métissage et la culture réunionnaise.

Pour résumer, le rapport à l'altérité et le « vivre-ensemble » à La Réunion sont les faces d'une même pièce existant seulement dans l'interaction entre individus. Nous pouvons donc affirmer qu'il y a du « vivre-ensemble » partout où il y a société, et il y a société partout où il y a interaction entre individus.

15.2 Réponses aux hypothèses générales

Les représentations sociales du « vivre-ensemble » à La Réunion se construisent à partir des valeurs d'appartenance aux milieux religieux, interreligieux et associatifs.

Cette hypothèse est validée, car les valeurs que nous retrouvons autant dans les religions que dans les associations abordent la représentation de l'autre de façon positive.

Pour les religieux, la représentation de L'Autre est perçue comme une nécessité, car en tant que croyant, on se doit d'aider, d'accueillir et de porter secours à son prochain. Autrui se manifeste sous les traits du pauvre, de la veuve et de l'orphelin. Les religions sont de nature sociale et leurs actes sont également sociaux et éducatifs, plus particulièrement l'aumône faite aux pauvres et aux nécessiteux. Lors de nos observations participantes, nous avons constaté, à plusieurs reprises, l'importance sociale de la religion, notamment à travers les dons financiers et les dons alimentaires distribués tous les mois, mais c'est surtout le don de soi et le soutien psychologique qui prévalent. La notion de partage et d'entraide est bien ancrée chez la plupart des Réunionnais croyants. Étant donné que la grande majorité des Réunionnais sont croyants, il est important de prendre en compte les principes et valeurs des religions comme une variable influant sur le rapport à l'altérité et par conséquent sur la représentation du « vivre-ensemble » à la Réunion.

Concernant les associations, à travers leur large aspect humaniste, social et culturel, nous retrouvons également des valeurs d'entraide, de partage et de solidarité dans leurs actions. Ce que nous avons constaté lors de nos observations participantes auprès des associations, c'est le fait que l'Autre est traité avec respect et bienveillance, indépendamment de son appartenance ethnique ou religieuse.

Ces associations remplacent dans une certaine mesure les solidarités qui existaient auparavant dans les kartiés (Wolf et al., 1991) et qui symbolisaient les liens sociaux et une cohésion sociale forte. Les quartiers ont remplacé les kartiés, modifiant également les sociabilités et les solidarités. C'est à partir de là que les associations de quartiers ainsi que les conditions économiques et sociales ont donné naissance à d'autres associations d'utilité publique et culturelles.

Qu'il s'agisse des associations ou des religions, ces entités permettent à la fois le rassemblement des individus et des interactions souvent empreintes de respect mutuel et d'entraide. Nous considérons que l'altérité et le « vivre-ensemble » sont les faces d'une même

pièce, nous pouvons dire que les représentations sociales du « vivre-ensemble » à La Réunion trouvent une partie de leurs origines dans les milieux religieux et associatifs.

Lorsqu'on questionne le terrain de l'interreligieux, ce n'est pas l'interreligieux qui construit directement les représentations sociales du « vivre-ensemble », mais bien la présence physique et humaine de la diversité religieuse, antérieure au dialogue entre les religions. Nous observons une coexistence pacifique entre les communautés par la présence d'édifices religieux, les rites et les processions religieuses sont pratiqués en public et médiatisés pour les porter à la connaissance du plus grand nombre et que les individus peuvent porter leurs vêtements traditionnels dans l'espace public sans jugement de valeurs. Tous ces facteurs participent à la construction de la représentation sociale du « vivre-ensemble » réunionnais. Ainsi, le dialogue interreligieux est construit sur un « vivre-ensemble » préexistant reposant sur les valeurs d'amitié, de respect et de tolérance qui se renforcent progressivement au cours du XXe siècle à La Réunion. Sur ces bases, le dialogue interreligieux contribue à entretenir le lien social dans le contexte de la diversité et à être une force vive de cette visibilité du « vivre-ensemble » en paix.

Les milieux religieux, interreligieux et associatif contribuent à l'élaboration et à la construction de la représentation sociale du « vivre-ensemble » chez les Réunionnais.

Cette hypothèse est validée par la majorité des enquêtés. Qu'il s'agisse du milieu religieux ou associatif, toutes ces instances rassemblent et transmettent certaines valeurs et certaines règles de conduite pour « vivre-ensemble » en société.

Dans les milieux religieux, les écoles d'enseignement religieux¹³⁹ inculquent les bases de la théologie aux enfants, ainsi qu'un code moral et des valeurs spirituelles permettant la maîtrise de soi et le respect d'autrui.

Les milieux institutionnels publics, comme l'école, le collège, le lycée et l'université, apportent un socle de connaissance et des valeurs républicaines communes propres à favoriser une cohésion sociale pour un meilleur vivre ensemble. Dans ce cadre, les élèves ont tout pour devenir des citoyens responsables et actifs pour la société de demain.

Dans les milieux associatifs, qu'ils soient d'utilité publique, culturel ou sportif, les valeurs transmises passent essentiellement par l'ouverture d'esprit et le don de soi, notamment à travers le bénévolat.

Ces trois milieux, chacun à leur niveau, permettent un renforcement du lien social et de la cohésion sociale entre leurs membres et au-delà. De plus, ces trois milieux sociaux sont fréquentés dès le plus jeune âge pour un bon nombre de réunionnais. Ainsi, l'altruisme nécessaire à la

¹³⁹ Catéchèse, médersa, ashram...

construction du lien social et à la perception du « vivre-ensemble » et nécessairement auto-influencée par ces milieux eux-mêmes. Les modes de socialisation commencent dès le plus jeune âge, l'élaboration et la construction des représentations sociales du « vivre-ensemble » se font indéniablement dans ces environnements pluriels.

Concernant le milieu interreligieux, nous avons démontré dans cette recherche que c'était le respect et la reconnaissance des diversités religieuses en contact qui donnaient naissance au dialogue interreligieux. Le dialogue interreligieux entretient cette image du « vivre-ensemble » et continue à le construire et à l'amplifier de façon pacifique. Le « vivre-ensemble » réunionnais est par conséquent un processus dynamique en construction permanente, dans lequel le milieu religieux et le dialogue interreligieux participent à la construction et à l'élaboration du « vivre-ensemble » réunionnais. Notre hypothèse est ainsi validée dans son entièreté.

15.3 Une définition du « vivre-ensemble » réunionnais ?

Avant toute chose, précisons qu'il s'agit d'une définition spécifique à un territoire singulier, celui de l'île de La Réunion, cette définition peut donc s'avérer moins appropriée dans d'autres contextes. Comme nous le rappelle Saillant (2015), il n'y a pas un vivre ensemble, mais bien des « vivres ensembles ».

La définition que nous proposons n'est pas une définition figée et nous supposons qu'elle évoluera avec le temps au fil des différentes recherches qui seront menées dans le futur. Sachant que cette thèse est la première pierre posée sur ce thème et domaine de recherche à La Réunion, la définition que nous donnons reste donc en construction et en lien **avec notre contemporanéité**.

Avant de proposer une définition représentative de l'ensemble des publics interrogés lors de notre étude, rappelons le contexte sociétal de l'approche de nos terrains.

Les terrains du religieux et de l'interreligieux sont particuliers à La Réunion. Le religieux à une place forte dans l'histoire de cette île et son rôle est constitutif de la culture réunionnaise. Il est important de rappeler le fait que la religion historique du peuplement, c'est-à-dire la religion catholique, a contribué à la moralisation de l'île et a permis une transition pacifique de l'esclave vers l'affranchissement en 1848. De plus, c'est également par la présence des différentes congrégations religieuses que les écoles se sont installées dans l'île et que les différents ouvriers¹⁴⁰ et associations de solidarité, comme l'association de Saint-François Xavier, les Sœurs de Marie ou Saint-François d'Assise, ont permis de diffuser et de transmettre des valeurs et des

¹⁴⁰ Ouvrier : Sorte d'asile ou d'atelier de charité où des jeunes filles se réunissent pour travailler sous la direction de religieuses. (Source Wikipédia).

comportements exprimant une grande solidarité. Enfin, Ève (1985) confirme l'importance de la religion populaire et de la ferveur populaire marquée dans l'île, elle est considérée comme une nécessité par les réunionnais. C'est donc sur cette base historique et sur le résultat de nos enquêtes préalables à l'étude que nous avons choisi ce terrain pour comprendre la réalité du « vivre-ensemble » à La Réunion.

Le terrain associatif quant à lui est à la fois une extension de l'activité religieuse, et il apparaît comme un système d'entraide très présent à La Réunion. Historiquement, La Réunion est une société de plantation où se manifestaient des solidarités fortes entre les habitants. Cette solidarité, qualifiée de mécanique au sens durkheimien, est présente dans la plupart des villes et villages de l'île. C'est l'interconnaissance qui primait dans ces « kartiés », en d'autres termes, tout le monde connaissait tout le monde et les formes d'entraide, liées aux nécessités de la vie, étaient fortes. Après la départementalisation de 1946 et les années Debré de 1960, les modes de socialisation changent avec l'arrivée des logements sociaux et les tours des immeubles. Avec la modernité importée, la société d'interconnaissance évolue progressivement vers une société de l'anonymat. Les solidarités mécaniques disparaissent sur les quarante dernières années. Les associations de quartiers et autres associations d'utilité publique viennent peu à peu remplacer les solidarités mécaniques et cette entraide est nécessaire à beaucoup de réunionnais. La situation économique de l'île composée essentiellement d'économie de transferts sociaux, le chômage beaucoup plus élevé qu'en France hexagonale, les denrées alimentaires et produits de premières nécessités 35 % plus chers qu'en France hexagonale, n'ont fait que renforcer l'utilité des associations dans le maintien du lien et de la cohésion sociale. C'est sur ces faits et sur la base de nos enquêtes exploratoires que nous avons choisi le terrain associatif pour mieux comprendre la représentation du « vivre-ensemble » sur l'île.

Lorsque nous voulons définir le « vivre-ensemble » à La Réunion, nous constatons qu'il n'est pas aisé d'obtenir un consensus chez les personnes interviewés qui ont chacune leur propre définition, représentation et perception de ce terme. Si ce terme apparaît polysémique et relevant un pluriel de sens, nous avons recueilli trois expressions associées au terme « vivre-ensemble » : « vivre à côté », « vivre avec » et « faire-ensemble »

- *Le vivre à côté et le vivre avec*

Ces deux expressions « vivre à côté » et « vivre avec » sont utilisées par les enquêtés qui sont plutôt critiques sur l'expression : « vivre-ensemble ».

L'expression « vivre à côté » se réfère tout d'abord au concept de cohabitation des individus, les uns à côté des autres, sans pour autant avoir des liens avec eux. Nous retrouvons une partie de

la logique de rencontre qu'est le multiculturalisme. Les communautés restent dans un entre-soi, les interactions sont limitées et il n'y a pas de volonté de connaître l'autre en profondeur. C'est ce que reproche un membre du Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion, lorsqu'il mentionne le fait que les réunionnais assistent aux différentes fêtes religieuses, partagent de la nourriture, mais que ces contacts s'arrêtent là. Il en va de même pour un enquêté, parmi les croyants réunionnais, qui cite, par exemple, des visiteurs venant voir la fête de Guandi sans participer à la construction de l'évènement. Or, ce qui est sous-entendu, c'est que pour « vivre-ensemble », il convient de passer d'une logique multiculturelle à une logique interculturelle. Cette logique interculturelle est indissociable du « vivre-ensemble » comme nous le rappelle White (2015). Dans cette logique, nous retrouvons la participation et l'intéressement des individus aux différentes cultures sur le territoire. Il s'agit de partage de culture qui a pour effet de renforcer la cohésion sociale et de solidifier le lien social.

L'expression « vivre avec », quant à elle, revêt une vision plus pessimiste du « vivre-ensemble ». Nous retrouvons en premier lieu une forme d'injonction, voire d'obligation de « vivre-ensemble ». L'étroitesse de l'île, la promiscuité des villes font que l'interaction est quasi inévitable. En second lieu, nous retrouvons une forme de résignation dans la mesure où l'on doit « supporter » les incivilités quotidiennes des personnes qui, pour la plupart, ne sont pas soucieuses du bien-être d'autrui. Enfin, cette forme d'obligation et de résignation sont souvent le prix « à payer » pour obtenir une paix sociale relative afin d'éviter les conflits et les représailles sur une île de petite taille et limitée géographiquement par la mer.

Il est impossible d'être constamment en communion, le « vivre-ensemble » reste ponctuel et sporadique, et apparaît plutôt comme un « vivre avec » et un « vivre à côté ». C'est ce qu'affirme Laplantine (2012), lorsqu'il met en avant la relation à travers « les petits liens ». Ces petits liens doivent respecter l'équilibre entre les espaces et les temps. Par espace, l'auteur le définit comme les espaces publics, privés et intimes. Concernant les temps, il s'agit du temps que l'on accorde à soi et à la collectivité. Le « vivre-ensemble » pour Laplantine serait donc l'équilibre des tensions entre les espaces et les temps.

- *Le faire ensemble, c'est l'idéal du « vivre-ensemble »*

Pour les interviewés, l'idéal du vivre-ensemble se trouve dans l'action commune se traduisant par un « faire ensemble ». Cette expression traduit une volonté commune de l'ensemble de la population d'agir dans une même direction, faisant ainsi de la société réunionnaise une communauté de même destin. Ce « faire ensemble » reste un idéal à atteindre tant que les volontés individuelles et collectives de la société réunionnaise ne seront pas en phase. Le « vivre à côté »

et le « vivre avec » sont aujourd'hui très présents dans la société en raison de facteurs historiques, économiques, sociaux et politiques :

- Historique : Certaines blessures et humiliations, notamment celle de l'esclavage, de l'engagisme ou encore de la dévalorisation de la culture créole sont encore vives, dans une société jeune de 370 ans.
- Social : La présence de nombreuses inégalités engendre beaucoup de frustration chez les Réunionnais, celles-ci se manifestent sous différentes formes de violence (familiale, conjugale, voisinage, alcoolisme, etc.)
- Économique : La Réunion détient un des plus hauts taux de chômage au niveau national, et l'économie locale est en partie basée sur des transferts sociaux. Ces minimas sociaux assurent la survie de bon nombre de Réunionnais, mais ne permettent en aucun cas de vivre dignement.
- Politique : Certains besoins locaux ne sont pas suffisamment compris par les politiques locales, bien qu'il y ait des initiatives allant dans cette direction.

L'expression « faire ensemble » prend tout son sens si l'on comprend le fonctionnement du « vivre-ensemble » autant comme une responsabilité individuelle, que collective et systémique.

Cet idéal n'est pas qu'utopie, bien au contraire, il se manifeste souvent dans des cadres privés, lors d'amitiés profondes et d'actions communes.

La représentation du « vivre-ensemble » à La Réunion se concentre sur la qualité de l'interaction et notre analyse nous permettent de la définir ainsi :

Le « vivre-ensemble » réunionnais se manifeste dans la qualité des interactions quotidiennes. Une interaction de qualité est composée essentiellement de respect mutuel et de reconnaissance de l'Autre dans ses différences, amenant ainsi à une relation horizontale et fraternelle.

Le « vivre-ensemble » réunionnais est avant tout perçu comme l'aboutissement d'une relation sociale plutôt apaisée, construite sur une conception d'un commun partagé. L'histoire du peuplement et de la société réunionnaise et le contexte géographique îlien sont les facteurs qui deviennent favorables à la fin du XXe siècle au développement d'une forme de « vivre-ensemble ».

15.4 Représentation du « vivre-ensemble » à La Réunion du point de vue du chercheur

Lors de nos différentes recherches bibliographiques sur le vivre-ensemble, nous avons eu l'occasion de rassembler les définitions proposées par différents chercheurs en sept catégories (voir cadre théorique, p.105-106) :

- Les définitions se rapprochant d'un « vivre-ensemble » territorial
- Les définitions se rapprochant d'un « vivre-ensemble » politique
- Les définitions se rapprochant d'un « vivre-ensemble » économique
- Les définitions se rapprochant d'un « vivre-ensemble » social
- Les définitions se rapprochant d'un « vivre-ensemble » culturel
- Les définitions se rapprochant d'un « vivre-ensemble » cultuel
- Les définitions se rapprochant d'un « vivre-ensemble » philosophique

L'analyse de ces sept catégories nous a également permis de réaliser un schéma représentatif du « vivre-ensemble » à La Réunion. Ce qui est souvent compliqué lorsque nous parlons d'éléments théoriques c'est que nous avons beaucoup de mal à visualiser ces éléments et à les saisir « mentalement ». Le schéma que nous avons choisi de donner à la notion de « vivre-ensemble » est la forme d'un arbre.

En quoi un arbre symboliserait-il le « vivre-ensemble » ?

Si l'on reprend notre affirmation qui est la suivante : « Il y a société partout où il y a interaction entre individus et où il y a interaction entre individus, il y a « vivre-ensemble » aussi minime soit-il. » Nous constatons que :

- L'individu, la société et le « vivre-ensemble » sont des éléments indissociables.
- Ces trois éléments indissociables sont des processus dynamiques toujours en évolution et, par conséquent, vivants.

À l'image de tout organisme qui se dit vivant, l'homme, la société et le « vivre-ensemble » ont cet aspect cyclique de la vie : naissance, croissance, maturité, transmission, vieillissement, mort. L'arbre qui est également un organisme vivant, suit également ce cycle de vie, mais chacun de ces éléments ont des temporalités distinctes. L'homme ne vit que quelques décennies, une société quelques siècles, un arbre peut vivre quelques années comme des millénaires, et il en va de même pour les différentes formes de « vivre-ensemble ».

15.5 Nomenclature de l'arbre du « vivre-ensemble »

Afin de comprendre les analogies entre l'homme / le « vivre-ensemble » / la société et l'arbre, nous allons aborder point par point les composants de l'arbre du « vivre-ensemble » et son cycle de vie : Naissance, croissance, maturité, transmission, vieillissement, maladies et mort.

- La Naissance

Commençons par la graine qui se trouve dans la terre. Pour l'homme, cela symboliserait l'enfant dans l'utérus qui n'est pas encore arrivé au monde. Pour le « vivre-ensemble », la graine symbolise le point de départ où il n'existe pas encore d'interaction dans l'altérité. La naissance d'une société pourrait être symbolisée par un territoire quelque peu habité, mais qui ne s'est pas encore organisée en société.

- La Croissance

La graine a germé et elle commence à pousser dans le sol pour produire des racines. Pour l'homme, ces racines symbolisent l'éducation qu'il va recevoir au sein de sa famille dès son plus jeune âge. Par éducation, nous entendons l'apprentissage des codes de conduite, et l'éducation familiale et affective. Pour le « vivre-ensemble », les racines symbolisent le « vivre-ensemble » territorial, c'est-à-dire que les individus sont rassemblés sur un même territoire, et dans son environnement. Ce « vivre-ensemble » environnemental fait référence à la relation qui existe entre l'homme et son environnement : relation de prédation ou de bon échange. Les racines symbolisent aussi un « vivre-ensemble » politique et économique. Par « vivre-ensemble » politique, nous partons du principe que l'être humain est un animal politique et que pour bien « vivre-ensemble » selon Socrate, il est indispensable d'établir de règles justes et un mode de vie bienveillant pour faire société. Le « vivre-ensemble » économique, quant à lui, est le résultat des politiques menées, mais également des interactions entre individus et de leurs besoins et nécessités. Enfin, la gestion du territoire, la mise en place des politiques et l'établissement d'une économie n'est rien d'autre que le fondement de n'importe quelle société.

Ce que l'on peut dire avec certitude sur les racines à la fois de l'homme, de la société, et du « vivre-ensemble » c'est que si elles ne sont pas fortes, en bonne santé et solidement ancrées dans le sol, l'arbre aura des difficultés à pousser, il vivra difficilement, et tombera plus facilement lors de fortes intempéries. Un enfant ayant des racines affectives fragiles rencontrera des difficultés à se socialiser plus tard si l'on reprend l'étude de Bowlby (1978) sur la théorie de l'attachement. Une société qui a des politiques bancales et une économie défaillante rencontrera toujours des difficultés sociales et des tensions. Un « vivre-ensemble » où l'être humain ne respecte pas son

territoire, où les individus vont à l'encontre du bien commun et où l'économie n'est pas solidaire, entrainera indéniablement une cassure dans l'altérité et une fin programmée doucement, mais sûrement de la société.

Le tronc de l'arbre et le cœur de l'arbre sont les éléments essentiels qui vont soutenir les branches, les feuilles puis les fleurs et les fruits. Pour l'être humain, le tronc représenterait la seconde partie de son éducation. La première partie étant son éducation familiale, la seconde se réfère à l'éducation scolaire et à toutes les rencontres que l'individu aura dans sa socialisation secondaire et qui ne font pas partie de sa famille. Pour le « vivre-ensemble », le tronc et le cœur de l'arbre représentent le concept d'altérité. C'est l'altérité ou plutôt l'altération, c'est-à-dire la rencontre avec l'Autre qui est le moteur du « vivre-ensemble ». Qu'il s'agisse d'un Autre moi ou d'un Autre non-moi, l'altérité est l'une des conditions fondamentales des sociétés humaines. Enfin, pour la société, le tronc et le cœur représenteraient les différentes interactions qui existent entre les individus. Le résultat de ces différentes interactions pourrait être vu comme la sève de l'arbre. La sève nécessite une explication plus approfondie que nous développons plus bas.

S'il n'y avait pas de racines solides, l'arbre ne tiendrait pas longtemps. Il en va du même pour le cœur de l'arbre. Si l'on tue le cœur de l'arbre, il finit par se dessécher et mourir. Si l'on tue l'altérité et les rencontres, on tue le « vivre-ensemble » et la société par la même occasion. Il n'y a plus de lien social et surtout plus de cohésion sociale, c'est-à-dire plus d'interdépendance entre individus. Or, l'interdépendance est vitale dans la mesure où aucun être humain ne possède toutes les compétences pour survivre seul. Et, s'il les possédait toutes, certaines compétences nécessitent l'aide d'autrui. Pour cela, nous nous appuyons sur notre propre vécu dans les différentes entreprises de bâtiments. Il est très difficile de construire une maison tout seul, tant les compétences demandées sont aussi diverses que variées et les maîtriser toutes prendrait une vie entière. Pour devenir maître artisan dans un domaine, il convient d'exercer pendant de longues années en formant à son tour des apprentis. Il en va de même dans les autres corps de métier. En ce sens, l'altérité et les rencontres sont bien le cœur de l'arbre, du « vivre-ensemble » et de la société.

- *La maturité*

L'arbuste devient un arbre et étend ses branches, ses feuilles et ses fleurs. Pour l'être humain, cela symboliserait l'âge de la majorité et des responsabilités, et ce qu'il apportera à la société en tant que citoyen. Après avoir reçu une éducation primaire et une éducation secondaire, il atteint un stade de maturité où il apporte ses qualités à la société. Pour le « vivre-ensemble », ces branches sont issues du cœur de l'arbre, de l'altérité. Celle-ci se trouve se retrouve dans les autres catégories

du « vivre-ensemble » à savoir : le « vivre-ensemble » social, cultuel, culturel et philosophique. Ces branches donnent des feuilles et des fleurs qui sont en accord avec leur domaine. Nous retrouvons l'interculturalité, la multiculturalité, le pluriculturalité ou encore la transculturalité dans le domaine du « vivre-ensemble » culturel. Le dialogue interreligieux dans le domaine du « vivre-ensemble » cultuel, etc. Pour la société, il s'agit également du stade de maturité, puisque les branches, les feuilles et les fleurs représentent la vivacité de la société. Si nous reprenons l'exemple de la société réunionnaise, on constate que de l'extérieur, le ramage de l'arbre du « vivre-ensemble » est en pleine floraison et nous voyons surtout la diversité culturelle et ethnique du « vivre-ensemble » à travers son profond métissage.

- *Transmission et vieillissement*

Les fruits et la sève de l'arbre sont les éléments qui vont permettre la transmission, la régénération et la naissance d'un nouvel arbre. Avant de parler des fruits, il faudrait insister sur la sève. Nous avons dit plus tôt que le cœur de l'arbre représentait l'altérité et que la sève était le résultat de ces interactions. Il est important de rappeler qu'un arbre produit deux types de sève : la sève brute produite par les racines et qui monte vers les feuilles et la sève raffinée qui est produite par les feuilles à partir de la sève brute et qui redescend vers les racines.

Ce phénomène cyclique est s'applique à la société et au « vivre-ensemble ». Il ne nous semble pas nécessaire d'expliquer le fonctionnement du système sanguin du corps humain tant il est similaire à celui de l'arbre. Ce « vivre-ensemble » tire son énergie des racines, de la sève brute qui nourrit le « vivre-ensemble ». Cette sève brute représente les décisions et les outils mis en place par les collectivités afin que la société puisse fonctionner.

Elle continue son chemin jusqu'au cœur de l'arbre, c'est-à-dire le lieu de l'Altérité et des rencontres. À partir de là, cette sève commence à se raffiner et à se transformer avec les individus en interaction. Cette sève semi-raffinée va arriver dans les différentes feuilles (interculturelle, interreligieux, valeurs etc.) et prendre les nutriments pour se raffiner. Elle va enfin retourner aux racines pour les nourrir. À travers ce cycle naturel, nous déduisons qu'il fonctionne aussi dans une société en bonne santé. Les politiques, les collectivités et les organes décisionnaires prennent des initiatives pour améliorer la société. Ces actions sont à destination de la population qui va en bénéficier et les utiliser, puis fait un retour d'expérience auprès des collectivités. Ces collectivités vont alors revoir leurs politiques et ajuster leurs actions en fonction du retour de la population, entraînant ainsi un cycle sain et productif.

Enfin, les fruits de l'arbre représentent la transmission et la régénération. À l'intérieur des fruits se trouvent les graines contenant l'histoire et la génétique de l'arbre. Lorsque le fruit tombe,

la graine se libère de la chair du fruit et rencontre le sol. Si elle ne germe pas, la chair du fruit sert à l'alimentation de la faune et de la flore, régénérant ainsi l'environnement. Pour l'humain, il s'agit bien évidemment de la transmission du savoir-faire et du savoir être à la future génération à venir. Pour le « vivre-ensemble », il s'agit également de la transmission de ce mode de vie aux générations futures. Et pour la société, nous pensons essentiellement à la comparaison avec la chair du fruit, qui va nourrir les racines de la société comme le cycle de la sève et alimenter d'autres sociétés, notamment par son exemplarité.

Ce qu'il faut retenir lorsqu'on est dans la comparaison de l'arbre et de la société, c'est que tous les éléments qui composent l'arbre ne sont pas dissociés. De la racine à la pointe des feuilles, l'arbre ne forme qu'un. Il en va de même pour la société. Bien qu'il existe des collectivités avec d'un côté des responsabilités collectives et de l'autre la population avec des responsabilités individuelles, la société ne forme qu'une seule entité, un seul corps. Ainsi, toutes les parties de la société, à l'image de l'arbre, ont un rôle indispensable à jouer dans le « vivre-ensemble ».

- *Maladies et mort*

Rien n'est éternel lorsqu'il s'agit du vivant. Tout est amené à disparaître avec le temps, l'histoire des civilisations nous le prouve. Aussi prospères qu'ont été certaines civilisations et sociétés, elles ont fini par disparaître ou se transformer.

Cependant, certaines maladies et leurs symptômes peuvent mettre en garde et alerter sur l'état de santé de la société et du « vivre-ensemble ». Si l'on reste toujours dans le domaine de la botanique, il existe certains signes qui montrent que l'arbre est malade et a besoin de soins. Souvent, ce sont des éléments extérieurs qui viennent fragiliser l'arbre, comme les champignons phagocytes ou les nuisibles comme les vers blancs qui attaquent les racines et affaiblissent l'arbre. Si l'on compare ces maladies végétales aux maladies sociétales, cela reviendrait à parler de toutes les formes de violence et de tous les types d'inégalités présents dans la société. Et comme l'être humain, la société et le « vivre-ensemble » sont indissociables, si l'un est malade, c'est également les autres qui le sont. D'où l'insistance sur l'idée que le « vivre-ensemble » est à la fois une responsabilité collective et une responsabilité individuelle.

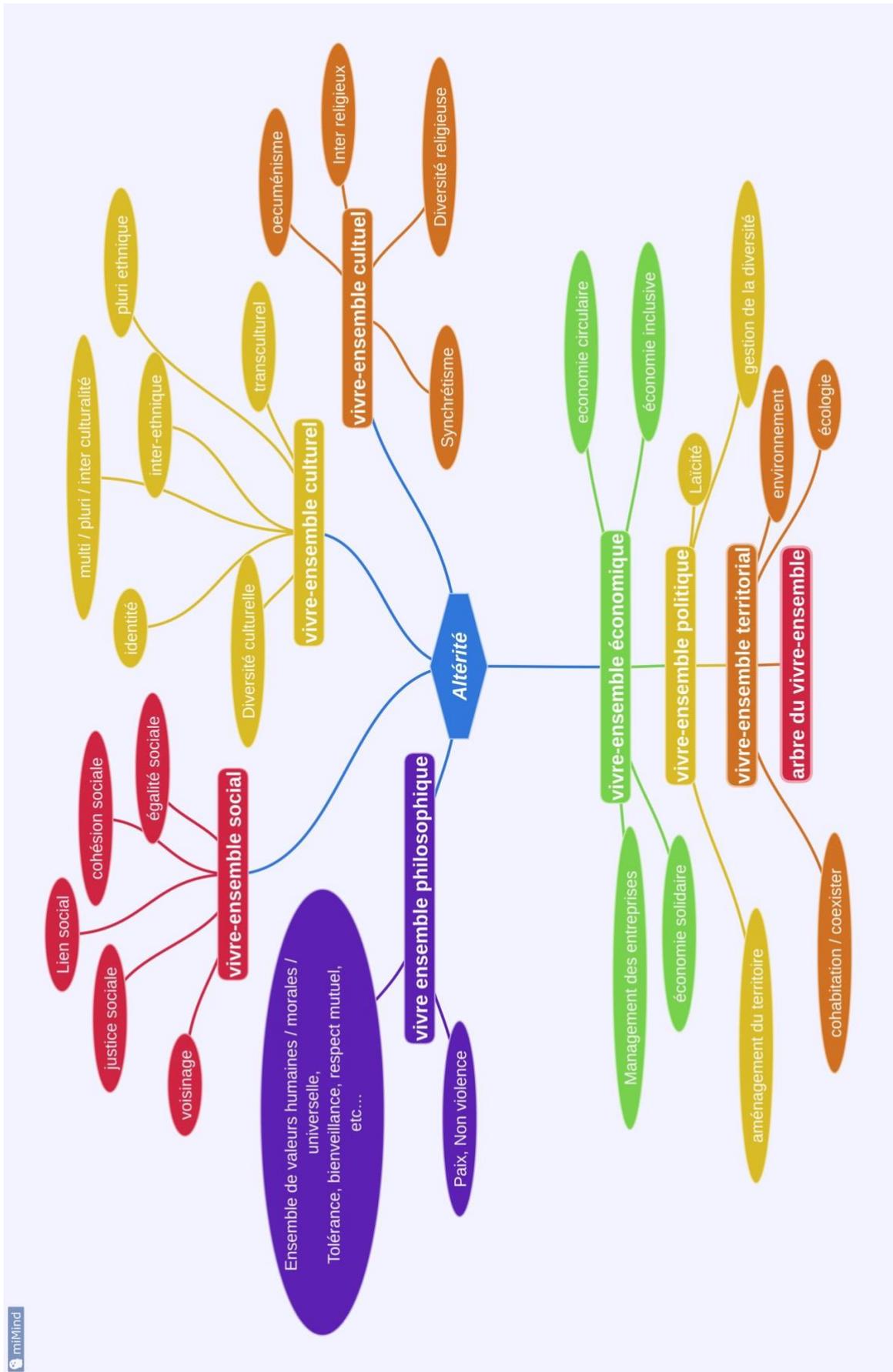
D'abord nous commençons par la responsabilité individuelle. Si l'on reprend une des citations de Gandhi : « Commencez par changer en vous ce que vous voulez changer autour de vous »¹⁴¹. C'est le travail sur soi, l'amélioration de ses comportements envers autrui et la société qui sont le point de départ du changement. Un individu vertueux engendrera une famille vertueuse, un quartier vertueux, une ville vertueuse, etc. Les premières maladies du « vivre-ensemble » seraient

¹⁴¹ <http://eveve.lefigaro.fr/citation/commencez-changer-voulez-changer-autour-75328.php>

en premier lieu les maladies de l'âme de l'être humain. C'est pour cela que les religions, les spiritualités ont inventé des remèdes et des traitements pour chaque maladie de l'âme par l'apport de la morale et des règles de conduite individuelles.

Enfin, nous terminons par la responsabilité collective. Étant donné qu'en France, nous sommes dans une démocratie, l'État est composé d'individus élus par la population. En ce sens, le gouvernement représente la volonté collective du peuple. Si ce gouvernement n'est pas dans un dialogue apaisé et constructif avec le peuple et qu'il agit comme il l'entend, c'est le « vivre-ensemble » qui en subit les conséquences. Ici, il s'agit bien de la relation entre le peuple et le gouvernement qui est en jeu. D'ailleurs, l'un des symptômes de rupture de ce lien sont les grèves générales et souvent les violences qui s'ensuivent. Un autre symptôme de rupture entre le gouvernement et le peuple serait le taux d'abstention lors des votes démocratiques pour ceux qui doivent « représenter » La France. La maladie qui se cache derrière ces symptômes est la méfiance et le repli sur soi. Méfiance du peuple envers le gouvernement, repli sur soi des deux côtés. À la différence du travail individuel demandé par les religions et spiritualités afin de guérir l'âme, le seul remède possible pour réparer le lien et rétablir une confiance, sont le dialogue et l'écoute sincère, suivis d'actions fortes, justes et équitables.

Schéma arbre du vivre-ensemble



15.6 Limites et perspectives

Le sujet de cette thèse et le terrain dans lequel il est étudié est novateur dans le domaine des sciences humaines. Jusqu'à présent, aucune étude sur les représentations sociales du « vivre-ensemble » à La Réunion n'a été menée. Le vivre-ensemble est cité dans des travaux de recherche, mais aucune étude ne s'est portée sur la définition de cette notion dans le contexte réunionnais.

Cette thèse est donc le point de départ de recherche sur la thématique du « vivre-ensemble » à La Réunion. Bien que nous ayons tenté de définir le « vivre-ensemble » réunionnais, nous nous sommes limités à trois terrains, celui du religieux, de l'associatif et de la jeunesse. De plus, cette thèse a été réalisée dans des circonstances très particulières, à savoir la crise COVID-19, et ses conséquences (confinement, barrières sociales et sanitaires, pénuries, etc.). Ces circonstances ont également limité les rencontres, les interviews et certaines observations participantes. C'est également pour cela que nous avons limité notre nombre d'entretiens.

Enfin, nous nous sommes essentiellement appuyés sur les travaux effectués par les chercheurs canadiens et québécois, pionniers dans le domaine des études sur le « vivre-ensemble » et de l'interculturel. Ce que nous avons remarqué, c'est qu'il existe certains points communs avec le « vivre-ensemble » réunionnais, mais que la spécificité de l'île et de l'histoire de son peuplement rend particulièrement spécifique le « vivre-ensemble » réunionnais. Il serait donc difficile d'établir des comparaisons entre ces « vivre-ensembles ». Le temps accordé à la thèse étant limité, nous n'avons pas eu le temps d'aborder le « vivre-ensemble » dans d'autres sociétés créoles. Ce que nous pouvons dire en revanche, c'est qu'une fois encore, l'histoire du peuplement de l'île est unique comparée à ses sœurs domiennes, avec notamment un métissage originel. Des études comparées entre les sociétés créoles seraient à envisager dans des travaux ultérieurs. Avant de faire une étude comparée, il serait également pertinent d'étudier chaque représentation du « vivre-ensemble » dans ces sociétés créoles. Le champ d'étude sur le vivre-ensemble dans l'Indianocéanie reste donc un vaste domaine encore inexploré et sur lequel d'autres recherches peuvent voir le jour.

16 Bibliographie

Abdallah-Preteceille, M. (1999). *L'éducation interculturelle*, Éd QSJ, puf, Paris.

Abdallah-Preteceille, M. (2017). *L'éducation interculturelle* (5e éd., Que sais-je ?). Presses Universitaires de France.

Abercrombie, N., Hill, S. & Turner, B.S. (2000). *Participant Observation*. Dans *Dictionary of Sociology* (4th ed.) (p.256). New York : Penguin Books.

Abrams, D., & Hogg, M. A. (Eds.). (1990). *Social identity theory: Constructive and critical advances*. Springer-Verlag Publishing.

Adler, P. & Adler, P. (1987). *Membership roles in field research*. Newbury Park : Sage

Alaoui, D., & Lenoir, A. (2020). Chapitre 7. *Sens et pratique de l'interculturalité dans le travail social et éducatif en milieu populaire pluriculturel*. Editions des archives contemporaines, Paris, pp. 131-158. ISBN: 9782813002167 doi : 10.17184/eac.9782813002167 Paru le : 06/03/2020

Anadón, M. (2019). Les méthodes mixtes : implications pour la recherche « dite » qualitative. *Recherches qualitatives*, 38(1), 105-123.

Amir, S. (1989). *El eurocentrismo. Critica de una ideologia*, Mexico, Siglo XXI, p.109

Armony, V. (2012). « *Sur les dilemmes du vivre-ensemble au Québec* », tolérance.ca, Montréal, janvier, <http://www.tolerance.ca/Article.aspx?ID=129595&L=fr>, consulté le 14 septembre 2015.

Appiah, A. K. (2006). *Cosmopolitanism: Ethics in a World of Strangers*, New York, W.W. Norton.

- Ardoino, J. (2012). In *Multiculturalisme, métissage, et démocratie*, Vaugrand H., (dir), L'harmattan, Paris
- Ardoino, J. (1998). Education et politique aux regards de la pensée complexe. In *AFIRSE international conference (Lisbon, Portugal, Faculty of Psychology and Educational Sciences, University of Lisbon)*.
- Ardoino, J. & Peretti. (2003). *Penser l'hétérogène*. Paris : Desclée De Brouwer.
- Arendt, H. (1983). *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy coll. Pocket Agora.
- Arendt, H. (1972). *La Crise de la culture*, Paris, Gallimard, coll. Folio / 113.
- Asgarally, I. (2012). *L'interculturel ou la guerre*. Alizés : Revue angliciste de La Réunion, Faculté des Lettres et Sciences humaines (Université de La Réunion), 2012, Intégration/exclusion des minorités à la lumière de l'interculturalité, pp.37-51. hal-02340746
- Aubourg, V., & Centre de recherches littéraires et historiques de l'océan Indien Saint-Denis, Réunion. (2011). *Religions populaires et nouveaux syncrétismes actes du colloque international organisé à Saint-Denis de La Réunion les 14 et 15 mai 2009*. Sainte-Clotilde (La Réunion) : Surya éditions.
- Augé, M., Colleyn, J-P. (2018). *L'anthropologie*, Paris, QSJ 3e éd, PUF
- Augé, M. (1994). *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Éditions Aubier, coll.Critiques
- Bachelard, G. (1938). *La formation de l'esprit scientifique*, éd Vrin, Paris
- Badawi, A. Muhammad. (2006). *Œuvre d'Ibn IshaqAbû `Abd Allah Muhammad ben Ishâq ben Yasâr ben Khyâr (704-767)*, traduit de l'arabe en français, Al-Bouraq, Paris, 2 tomes.

Barat, C. (2014). « Relations et solidarités entre les cités grecques de la côte sud de la mer Noire (VII^e-III^e s. av. J.-C.) », *Pallas* [En ligne], 89 | 2012, mis en ligne le 10 mars 2014, consulté le 28 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/pallas/867> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pallas.867>

Bardin, L. (2013). Chapitre premier. L'analyse catégorielle. Dans : L. Bardin, *L'analyse de contenu* (pp. 207-207). Paris cedex 14, France : Presses Universitaires de France.

Bardin, L. (1977). *L'analyse de contenu*. Paris : PUF

Barthes, R. (2002). Comment vivre ensemble. Cours et séminaires au Collège de France (1976 – 1977), Paris, Seuil coll. Traces écrites.

Barth, Isabelle et Falcoz, Christophe (eds.) (2007). Le management de la diversité – enjeux, fondements et pratiques, Paris, L'Harmattan, pp. 215-233

Benoist, J. (1975). Structure et changement de la société rurale réunionnaise départementalisation et développement dans une "île à sucre" (Mémoires et documents du Centre de recherches caraïbes).

Benoist, J. (1985). Héritages, naissance et structure d'une société. S.l. : [CHEAM].

Bernabé, J., Chamoiseau, P., et Confiant, R. (1993). Éloge de la créolité, In *Praise of Creoleness*, Paris, Galimard, p.54

Bernatchez, S. (2007). Les enjeux juridiques du débat québécois sur les accommodements raisonnables. *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke*, 38(1), 234-285.

Bertile, W., Lorraine, A. (1996). *Une communauté invisible : 175000 Réunionnais en France (métropolitaine)*, Collectif Dourdan, Éd. Karthala

- Blanchet, A., Gotman, A. (1992). *L'enquête et des méthodes : L'entretien*, série 128 sociologie, édition Nathan, Paris.
- Blumer, H. (1969). *Symbolic Interaction: perspective, and method*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs
- Boissy, A., Lévy, F., Nowak, R. & Boivin, X. (2009). Chapitre 4 - Diversité des comportements sociaux chez les mammifères domestiques. Dans : Alain Boissy éd., *Éthologie appliquée : Comportements animaux et humains, questions de société* (pp. 67-78). Versailles : Éditions Quæ. <https://doi.org/10.3917/quae.boiss.2009.01.0067>
- Bolouvi, A. (2014). Les visages oubliés de la modernité. *VST - Vie sociale et traitements*, 123, 67-73. <https://doi.org/10.3917/vst.123.0067>
- Bosset, P. (2007). *Les fondements juridiques et l'évolution de l'obligation d'accommodement raisonnable*. Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse Québec [Direction des communications].
- Boutter, B. (2001). Le pentecôtisme à l'île de la Réunion : « Protestantisme émotionnel » ou nouvelle « religion populaire » ? In : *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 81e année n°1, Janvier-mars 2001. pp.45-61 ; doi : <https://doi.org/10.3406/rhpr.2001.5646>
https://www.persee.fr/doc/rhpr_0035-2403_2001_num_81_1_5646
- Bouchard, G. (2011). Qu'est-ce que l'interculturalisme ? *McGill law journal*, 56(2), 395-468.
- Bouchard, G. (2012), *L'interculturalisme : un point de vue québécois*, Montréal, Boréal.
- Bouchard, G., et Taylor C. (2008). *Fonder l'avenir : le temps de la conciliation*. Québec, Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles.

- Bouchard, N. (2017). Éthique et culture religieuse à l'école québécoise. Une approche éthique et culturelle de l'éducation au vivre-ensemble, Armand Colin, « Carrefours de l'éducation » 2017/2 n°44, 117-130
- Boukhari, D. (2020). « L'école publique au Québec, la laïcité et l'intégration », *Revue du droit des religions* (En ligne), 10 / 2020, mis en ligne le 16 novembre 2020, consulté le 23 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rdr/1244> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rdr/1244>.
- Bourdieu, P. (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique [Outline of a theory of practice]*. Paris : Éditions Droz.
- Boutin, R. (2009). *Vivre ensemble en Guadeloupe – 1848-1946 : un siècle de construction*, Guadeloupe, Ibis Rouge Éditions, coll. Espaces outre-mer.
- Bouzelmate, A. (2017). *Al-Andalus Histoire essentielle de l'Espagne musulmane*, éd Al bouraq, Paris.
- Bowlby & Kalmanovitch. (1978). *Attachement et perte Volume 1 L'attachement (Le Fil rouge Section 2 Psychanalyse et psychiatrie de l'enfant [14])*.
- Boyer, C. (2015). « Le vivre-ensemble au menu des cantines », *Le Figaro*, 18 mars, <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2015/03/18/01016-20150318ARTFIG00461-le-vivre-ensemble-au-menu-des-cantines.php>, consulté le 14septembre 2015.
- Brahy, R. et Dumont, E. (dir.) (2015). *Dialogues sur la diversité*, Presses Universitaires de Liège
- Bugeja-Bloch, F. & Couto, M. (2021). Chapitre V. Panorama des techniques quantitatives. Dans : Fanny Bugeja-Bloch éd., *Les méthodes quantitatives* (pp. 78-104). Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France.

- Cadge, W. & E. Howard Ecklund (2007). « Immigration and Religion », *Annual Review of Sociology*, vol. 33, p.359-379.
- Canvel, A. (2016). « Apprendre par corps » ou comment associer climat et réussite scolaire. *Administration & Éducation*, 152, 85-89. <https://doi.org/10.3917/admed.152.0085>
- Caune, J. (2015). Tisser le Trait d'Union du vivre-ensemble. L'enjeu de la médiation culturelle, dans Saillant F., (dir.), *Pluralité et vivre ensemble*, (p.210- 226) PUL, Laval, Québec.
- Cefaï, D. (2013), Erving Goffman, et l'ordre de l'interaction. L. Perreau (Ed.). CURAPP-ESS.
- Césaire, A. (1994). Lettre à Maurice Thorez (1956), dans G. Ngal, Lire Le discours sur Le discours sur le Colonialisme d'Aimé Césaire, Paris, Présence Africaine, p.141.
- Chanson, P. (2006). Identité et altérité chez Edouard Glissant et Patrick Chamoiseau, scripteurs visionnaires de la parole créole, L'harmattan, Paris.
- Charlot, B. (2020). Éducation ou barbarie pour une anthropo-pédagogie contemporaine (Éducation).
- Cherubini, B. (1994). L'anthropologie appliquée, l'écomuséologie : un couple d'avenir à La Réunion. *Travaux & documents*, (05), 35-48.
- Cohen-Émérique, M. (2011). *Pour une approche interculturelle en travail social. Théories et pratiques*, Presses de l'EHESP.
- Collin, F. (2000). « De l'universalisme au pluriversalisme. Pour un universel dialogué, texte français non publié à la base d'une publication japonaise.
- Conseil de l'Europe (2008). *Livre blanc sur le dialogue interculturel « Vivre ensemble dans l'égalité »*, Strasbourg, Publications du Conseil de l'Europe.

- Cyrulnik, B. (2014). « Les âmes blessées », éd Odile Jacob
- Dacheux, É. (dir.), (2010). *Vivre ensemble aujourd'hui : le lien social dans les démocraties pluriculturelles*, Paris, L'Harmattan, coll. Logiques sociales.
- Darbeau, B. (2007). Les Lumières, éd. Étonnants, classiques, Flammarion, Paris.
- Defeyt, G., Bazier, G., et Mercier, M. (2010), *Vivre ensemble. A la rencontre de la différence*, Namur/Beyrouth, Presses universitaires de Namur/ Presses de l'université de Beyrouth, coll. Psychologie.
- Delors (1996). Éducation à la diversité religieuse et culturelle
- Dibwe et Mutombo (2005), Boutin (2009) À travers la réconciliation dans des situations post-confliktuelles
- Dibwe, D., D. Mwembu et M. N. Mutombo (2005), *Vivre ensemble au Katanga*, Paris, L'Harmattan, coll. Mémoires lieux de savoirs/ Archives congolaises.
- Dobelli, R. (2012). « Arrêtez de vous tromper : 52 erreurs de jugement qu'il vaut mieux laisser aux autres... », Eyrolles, 260 p., Paris.
- Doise, W. (1992). « L'ancrage dans les études sur les représentations sociales », *Bulletin de Psychologie*, vol.45, n°405, p.189-195.
- Duhamel, A. (2010). « Le “ vivre-ensemble ”. La citoyenneté et le politique entre conflit et confiance », dans F. Jutras (dir.), *L'éducation à la citoyenneté. Enjeux socioéducatifs et pédagogiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 111-129.
- Duhamel, A., et M. Estivalèzes (2013). « Vivre-ensemble et dialogue : Du programme québécois d'éthique et culture religieuse à la délibération démocratique », *Revue des sciences de l'éducation de McGill*, vol. 48, no 1, p.79-98.

Dumas, B., Beauchemin, J., Gagnon, A.-G., Nielsen, G. M., Bourque, G., Simard, J.-J., Paquet, G. & Dumont, F. (1995). Genèse de la société québécoise. *Recherches sociographiques*, 36 (1), 77-120. <https://doi.org/10.7202/056917ar>

Dumas Champion, F. (2008). *Le mariage des cultures à la Réunion*, Kartala, Paris.

Dupont, J-F. (1967). « Les immigrants indiens de la Réunion. Évolution et assimilation d'une population » In : *Cahiers d'outre-mer*. N°77 – 20^e année, Janvier-mars 1967. pp.49-88. <https://doi.org/10.3406/caoum.1967.2432>

Dussel, E. (2009). Pour un dialogue mondial entre traditions philosophiques. *Cahiers des Amériques latines*, (62), 111-127.

Durocher, René. *l'Encyclopédie Canadienne*, s.v. "Révolution tranquille", Dernière modification mars 04, 2015, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/revolution-tranquille>

Durkheim, É. (1893 [2007]). *De la division du travail social*, Paris, Les Presses universitaires de France, coll. Bibliothèque de philosophie contemporaine.

Edgar, M. (2000). *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, Seuil.

Elias, N. (2004). *La société des individus*, Paris, Pocket, coll. Agora.

Eva Debray, « Erving Goffman et l'ordre social », *La Vie des idées*, 8 septembre 2014. ISSN : 2105-3030. URL : <https://laviedesidees.fr/Erving-Goffman-et-l-ordre-social.html>

Ève, P. (1992). La peur redoutée ou récupérée à la Réunion des origines à nos jours (Collection Société).

Ève, P. (2005). La laïcité en terre réunionnaise origine et originalité (Collection Histoire).

- Ève, Vovelle, Rémy, Vovelle Michel, & Rémy Bernard ... (1985), *La religion populaire à la Réunion*.
- Fall, K. (2013). *Les mots de la diversité : distance et familiarité*, CERII, coll.
- Fall, K. (2015). De quoi l'expression « le vivre-ensemble » est-t-il le nom ? Cartographie d'une notion, in Saillant F., (dir.), *Pluralité et vivre ensemble*, p.(21- 36), PUL, Laval.
- Fall, K. et Vignaux, G. (2008). *Images de l'Autre et de Soi. Les accommodements raisonnables entre préjugés et réalité*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- Ferrere, D. (2012). Dix ans de dialogue interreligieux à La Réunion. Mémoire de master, université de la Réunion.
- Ferréol, G., Jucquois, G. (dir) (2003), *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*, Armand Collin, Paris.
- Filloux, J. C. (1977). *Durkheim et le socialisme*. Librairie Droz.
- Fischer, G. N. (2020). *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale-6e éd.* Dunod.
- Foucault, M. (1997). *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France (1975- 1976)*, Paris, Seuil, coll. Hautes Études.
- Frank, J.D. (1957). Some determinants, manifestations, and effects of cohesiveness in therapy groups. *International Journal of Group Psychotherapy*, 7, 53-63.
- Freire, P. (1974). *Pédagogie des opprimés*. Paris : Librairie François Maspero
- Gauchon, P., Huissoud, J-M. (dir.) (2010). « Vivre ensemble en France », *Vive la France quand même ! Les atouts de la France dans la mondialisation*, Paris, PUF, pp.77 – 95.

Gélinas, C. et M. Vatz Laaroussi (2012). « Les lieux de culte comme espaces d'intégration pour les nouveaux arrivants : l'exemple de Sherbrooke », *Diversité urbaine*, vol. 12, no 2, p.35-51

Germain, A., et F. Dejean (2013). « La diversité religieuse comme expérience urbaine : controverses et dynamiques d'échange dans la métropole montréalaise », *Alterstice*, vol. 3, no 1, p.35-46.

Ghasarian, C. (1999). « Patrimoine culturel et ethnicité à la Réunion : dynamiques et dialogismes », *Ethnologie française, nouvelle serie*, T.29, N°.3, Musée, nation : Après les colonies (Juillet-Septembre 1999), pp.365-374, PUF

Gilroy, P. (2006). « Multiculture in times of war: an inaugural lecture given at the London School of Economics », *Critical Quarterly*, vol. 8, no 4, p.27-45.

Graeber, D. (2018). « Bullshits job », éd. Les liens qui libèrent.

Graëtz, H. (1893). *Histoire des Juifs*, tome 4, Librairie A. Durlacher, Paris, 1893, p.42, in Abderrahim Bouzelmate, 2017, *Al-Andalus Histoire essentielle de l'Espagne musulmane*, éd Al bouraq, Paris.

Gratton, D. (2009). *L'interculturel pour tous : une initiation à la communication pour le troisième millénaire*, Anjou, Éditions Saint-Martin.

Groux, D., Porcher, L. (2003). *L'altérité*, L'harmattan, Paris

Gruzinski, S. (Ed.). (2008). *Planète métisse*. Actes Sud.

Guibet Lafaye, C. (2009). *Modèles de la cohésion sociale*, *European Journal of Sociology*, vol.50, n°3, pp.389-427, Cambridge University Press.

- Guilluy, C. (2014). « Pourquoi le vivre-ensemble, c'est fini », *L'Obs*, 10 mai, <http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20140505.OBS6135/pourquoi-le-vivre-ensemble-c-est-fini.html>, consulté le 14 septembre 2015.
- Habermas, J. (1981). *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, coll. L'espace du poétique.
- Habermas, J. (1991). *The structural transformation of the public sphere: An inquiry into a category of bourgeois society*. MIT press.
- Hajjat, A. (2011). Généalogie du concept d'assimilation. Une comparaison franco-britannique. *Astéris. Philosophie, histoire des idées, pensée politique*, (8).
- Hall, S. (2013). *Identités et cultures, Politiques des différences*, Paris, Amsterdam.
- Henric, L. (2018). Les *fake news*, entre outils de propagande et entraves à la liberté de la presse. *Hermès, La Revue*, 82, 120-125. <https://doi.org/10.3917/herm.082.0120>
- Hervé, D. (2011). Qu'est-ce qu'un concept ? *Le Libellio d'AEGIS*, *Libellio d'AEGIS*, 7 (1, Printemps-Supplément), pp.67-79. hal-00574166
- Hitzel, F. (2001). *L'empire ottoman XVe – XVIIIe siècles*, société d'édition les belles lettres, 2^{ème} tirage revu et corrigé.
- Hoareau, P. (2019). Le vivre ensemble réunionnais : Le rêve, l'idéal, l'exemple. L'exemple réunionnais présenté partout. Qu'en est-il ? *Journal de Paul Hoareau* n°112 - Lundi 24 Juin 2019.
- Hoibian, S. (2011) Pour l'opinion, un Etat protecteur et le respect mutuel sont les conditions indispensables à la cohésion sociale For the French, welfare state and mutual respect guarantee social cohesion.

Honneth, A. (2013). *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Folio, coll. Folio/ Essais.

Huntington, Fidel, Joublain, Jorland, & Pédussaud. (2000). *Le choc des civilisations* (Poches Odile Jacob 19).

Hutado Lopez, F. (2017). Universalisme ou pluriversalisme ? Les apports de la philosophie latino-américaine, Éditions Kimé « Tumultes », 2017 /1 n°48 p.39 – 50.

Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, 102, 23-34.
<https://doi.org/10.3917/rsi.102.0023>

Ionescu, S., Rutembesa, E. & Boucon, V. (2010). La résilience : perspective culturelle. *Bulletin de psychologie*, 510, 463-468. <https://doi.org/10.3917/bupsy.510.0463>

Jalley, É. & Tapia, C. (2007). Comprendre l'individuel et le social: Le retour de Wallon et Piaget. *Le Journal des psychologues*, 244, 58-63. <https://doi.org/10.3917/jdp.244.0058>

Janin, P. (2004). Relation verticale, relation horizontale. Le pari gestaltiste du « nous ». *Gestalt*, n°<sup>26), 163-185. <https://doi.org/10.3917/gest.026.0163>

Jodelet, D. (2005). Formes et figures de l'altérité, in *L'autre : regards psychosociaux*, Sanchez-Mazas, Licata L. (dir), pp.23-47, Les presses de l'université de Grenoble, collection : vies sociales, Grenobles

Jodelet, D. (dir) (1993). *Les représentations sociales*, PUF, Paris.

Jourdan, C. (2008). «The Cultural in Pidgin Genesis», dans J. Singler et S. Kouwenberg (dir.), *The Handbook of Pidgins and Creoles*, Londres, Blackwell Publishers, p. 243-268.

Jourdan, C. (2015). La langue créole ou l'obligation du vivre-ensemble, in Saillant F. (dir). *Pluralité et vivre ensemble*, PUL, Laval.

Jourdan, D. (2012). Apprendre à mieux vivre ensemble : des écoles en santé pour la réussite de tous, Lyon, Chronique sociale.

Klein, M., & Bosset, P. (2010). Chronique de Jurisprudence Canadienne et Quebécoise sur la Droit International Public 2010. *Rev. quebécoise de droit int'l*, 23, 225.

Kymlicka, W. (2015). « Defending Diversity in an Era of Populism : Multi-culturalism and Interculturalism Compared », academia.edu, https://www.academia.edu/11038453/Defending_Diversity_in_an_Era_of_Populism_Multiculturalism_and_Interculturalism_Compared_2015, consulté le 10 octobre 2015.

Labache, L. (2002). L'ethnicité chez les Réunionnais en migration. *Hermès*, (32-33), 457-469.

Labelle, M. (2008). « De la culture publique commune à la citoyenneté » dans S. Gervais, D. Karmis et D. Lamoureux (dir.), *Du tricoté serré au métissé serré ?* Québec, Presses de l'Université Laval.

Lacpatia, F. (1990). Les Indiens de la Réunion Vol. 3 La Vie religieuse histoire (Les Indiens de La Réunion).

Lahire, B. (2001). L'homme pluriel les ressorts de l'action (Collection Essais & Recherches). Paris : Nathan.

Lamoureux, D. (2015). Penser le vivre ensemble à partir du non commun, dans Saillant F., (dir.), *Pluralité et vivre ensemble*, (p.63-80). PUL, Laval.

Laplantine, F. (2003). *De tout petits liens*, Paris, Les Mille et une nuits.

Laplantine, F. (2005). *Le social et le sensible. Introduction à une anthropologie modale*, Paris, Téraèdre.

- Laplantine, F. (2015). Nous tous et nous autres, dans Saillant F., (dir.), *Pluralité et vivre ensemble*, (p.101- 119). PUL
- Laviolette, S. (2012). La spiritualité comme ressort de développement de leaders en innovation sociale, Communication présentée au Colloque pour les étudiants et jeunes diplômés du Centre d'études ethniques des universités montréalaises (CEETUM), 16 mars.
- Lavrakas, P. J. (1993). *Telephone survey methods: Sampling, selection, and supervision* (2nd ed.). Sage Publications, Inc.
- Layton, R. (2004). Lévi-Strauss et la quête des structures élémentaires de la société: Généalogie intellectuelle. *Les Temps Modernes*, 628, 178-200. <https://doi.org/10.3917/lm.628.0178>
- Lebot, J-M. (2002). Aux fondements du lien sociale : Introduction à une psychologie de la personne, Logique Sociales, L'harmattan, Paris.
- Le Breton, D. (2012). *L'interactionnisme symbolique*. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.lebre.2012.03>
- Le Coadic, R. (2005). Le multiculturalisme. In *Débats sur l'identité et le multiculturalisme : Actes du 11e colloque annuel du Réseau de suivi ethnologique et de prévention des conflits, 2-8 octobre 2004, Rennes*. (pp.25-51). Institut d'ethnologie et d'anthropologie, Académie des sciences de Russie.
- Le Gall, Didier, & Roinsard, Nicolas. (2010). *Chroniques d'une autre France, La Réunion (Sociologies et environnement)*. L'Harmattan.
- Leroux G. (2010). Le dialogue et l'éducation au pluralisme. Dans Bouchard N. et Daniel M-F (dir.) *Penser le dialogue en éducation éthique*. (p.175-199). Sainte-Foy (Québec) : Presses de l'Université du Québec

- Leroux, G. (2007). *Éthique, culture religieuse, dialogue : arguments pour un programme*, Fides, Montréal, 2007.
- Letourneau, A. (2009). « Le “Vivre ensemble”, une finalité à recréer », dans C. Perraton et M. Bonenfant (dir.), *Vivre ensemble dans l'espace public*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, p.81-100.
- Lévi-Strauss, C. (1966). *The savage mind*. University of Chicago Press.
- Liang-Ko-Yao, Z. (2017). L'effet maître : L'influence de l'implication professionnelle de l'enseignant sur la mobilisation scolaire de l'élève. *Education*. [{dumas-02469102}](#)
- Lintau, P-A., (2014). *Histoire du Canada*, QSJ 5^e éd, Paris, PUF
- Lufungula, W-M. (2012). *Comment vivre ensemble ? Le vécu de l'immigration congolaise en Belgique*, Paris, L'Harmattan, coll. Questions contemporaines, questions de communication.
- Maalouf, A. (2001). *Les identités meurtrières* (Le Livre de poche 15005).
- Machelon, J-P. (2012), *La laïcité de demain Exclure ou rassembler ?* CNRS Éditions, Paris
- Malbert, T. (2006), *Les représentations de l'hérédité en situation interculturelle à l'Île de La Réunion*. Anthropologie sociale et ethnologie. Université de la Réunion
- Malbert, T. (2010). Le rôle et la place de l'éducation interculturelle dans le développement durable des îles de l'océan Indien. Dans Cheikh Alâwi (dir.), *Graines de lumière ; héritages du Cheikh Alâwi : centenaire de la voie Soufi Alawiyya, 1909-2009* (p. 97-108). Beyrouth : Dar Albouraq.
- Malbert, T. (2016), *Le dialogue inter religieux, au cœur d'une logique interculturelle reconnue : le vivre ensemble réunionnais*. Nabil Hajji ; Odette Lescarret. Les mouvements sociaux à

l'épreuve de l'interculturel, L'Harmattan, pp.235-245, 2016, Collection Espace interculturels, 9782343071701. Hal-01463354

Malbert, T. et M'Trengoueni, M. (2016). *Famille et écoles à Mayotte : entre tradition musulmane et rapport à la laïcité*. Actes du XVI^{ème} congrès international de l'AIFREF (Bilbao), Symposium *L'éducation à la citoyenneté et à la laïcité en famille et à l'école : enjeux et difficultés* sous la direction de G. Pithon.

Manco, U. (2012), *Affaires d'identité ? Identités à faire ! Travail social et « vivre ensemble », Expériences bruxelloises*, Paris, L'Harmattan, coll. Compétences interculturelles.

Marimoutou, C. (2013). Migrants, diasporiques et conflits interculturels dans les littératures mauricienne et réunionnaise. *Études Océan Indien*, (49-50).

Marsolais & Brossard (2000). À travers la non-violence et la citoyenneté

Martin, P. (2011). Le modèle réunionnais: diversité exemplaire ou spécificité non exportable?. *Après-demain*, (2), 20-23.

Martiniello, M. (2011). *La démocratie multiculturelle*, Presses de Sciences Po, Bibliothèque du citoyen.

Martouzet, D. (2016). Voisinage et injonction au vivre-ensemble : analyse relationnelle. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 11(2), 261–285.
<https://doi.org/10.7202/1037109ar>

Maslow, A. H. (1943). A theory of human motivation. *Psychological review*, 50(4), 370.

Mauss, M. (1994). Le fait social total. *Paris : Presses universitaires de France, PUF*.

- Mauss, M. (1923). 1924. « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés Archaïques ». *L'Année sociologique*, 1, 30-186.
- Médéa, L. (2003). La construction identitaire dans la société réunionnaise, *Journal des anthropologues* [En ligne], 92-93 | 2003, mis en ligne le 01 juin 2004, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/2013> ; DOI : 10.4000/jda.2013
- Meintel, D. (2011). « Nouvelles formes de convivialité religieuse au Québec », dans S. Fath, S. Mathieu et L. Endelstein (dir.), *Dieu Change en Ville*. Paris, Harmattan.
- Meintel, D. (2014). « Religious Collectivities in the era of individualization », *Social Compass*, vol. 61, no 2, p.195-206.
- Meintel, D. & C. Gélinas (2012). « Religion et Intégration », *Diversité urbaine*, vol. 12, no 2, p. 5-11.
- Meintel, D. (2015). La religion et le vivre-ensemble au-delà de la laïcité, dans Saillant F. (dir.), *Pluralité et vivre ensemble*, (p.175- 191). PUL
- Michon, B. (2014). « L'école, la culture religieuse et le vivre-ensemble : une perspective comparative », *Revue française de pédagogie*, vol. 186, n° 1, p.85-97.
- Modood, T. (2005). *Multicultural Politics: Racism, Ethnicity, and Muslims in Britain*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Moldoveanu, M. et A. Paré (2010). « De la diversité ethnoculturelle au vivre ensemble : représentations de futurs enseignants de l'approche multiculturelle en éducation », *McGill Journal of Education*, vol. 45, n° 1, p.27-43.
- Moscovici, S. (1993). Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire. In *Les représentations sociales*, Jodelet D. (dir), PUF, Paris, p.62-86.

Mourrégot, Chodkiewicz, & Chodkiewicz Michel. (2010). L'Islam à l'île de la Réunion.

Musette, M. S. (2001). Exclusion sociale : une nouvelle « théorie » du social?». *Les cahiers du CREAD*, (55), 43-50.

Naoufal, N. (2009). « Éducation relative à l'environnement, dialogue intercommunautaire et apprentissage du vivre-ensemble », *Éducation et francophonie*, vol. 37, n° 2, p. 186-203.

Negura, L. (2006). « L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales », *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches, mis en ligne le 22 octobre 2006, consulté le 05 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/993> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sociologies.993>

Noble, G. (2013). « Cosmopolitan habits : The capacities and habits of intercultural conviviality », *Body and Society*, vol. 19, p.162-185.

Noiriel, G. (2015). Qu'est-ce que la nation ? édition Bayard, Paris

Nouss, A. (2005), *Plaidoyer pour un monde métis*, Paris, Textuel.

Not, L. (1987). Hommage à Henri Wallon, Presses universitaires du Mirail, Toulouse, p.135-136

Osgood, C.E. (1959). « The representational model and relevant research method », dans Pool I. DE S. (dir), *Trends in Content Analysis*, Urbana, University of Illinois

Ottino, P. (1974). L'ocean indien comme domaine de recherche. *Homme*, 14(3), 143-151.

Ouattara, K. I. G. (2013). « Les notions du vivre-ensemble dans les manuels scolaires de l'enseignement de base en Côte d'Ivoire et leurs perceptions par les acteurs », *McGill Journal of Education*, vol. 48, n° 1, p.115-129.

Paillé, P. & Mucchielli, A. (2016), Chapitre 11. L'analyse thématique. Dans : P. Paillé & A. Mucchielli (Dir), *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (pp.235-312). Paris : Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.paill.2016.01.0235>"

Paugram, S. (2008). *Le lien social*, QSJ, PUF, Paris.

Perraton, C. et M. Bonenfant (dir.) (2009). *Vivre ensemble dans l'espace public*, Québec, Presses de l'Université du Québec, coll. Cahiers du gerse.

Poupart, J. (1997). « L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques », in Poupart J., Deslaurier JP., Groulx LH., Laperrière A., Mayer R, & Pires AP., *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal : Gaëtan Morin, 173–209, 405p. in Imbert, G. (2010). L'entretien semi-directif : à la frontière de la santé publique et de l'anthropologie. *Recherche en soins infirmiers*, 102, 23-34. <https://doi.org/10.3917/rsi.102.0023>

Pourchez, L. (2005). Métissages à la Réunion : entre souillure et complexité culturelle. *Africultures*, 62, 46-55. <https://doi.org/10.3917/afcul.062.0046>

Pothin, V. (2018). *La mixité religieuse dans le couple à l'île de La Réunion – Des expériences de vécu conjugal à travers les religions*. Thèse soutenue en 2018 à l'université de la Réunion.

Pothin, Duret, Wallian, Garnier, & Singly. (2018). *La Mixité Religieuse Dans Le Couple à L'île De La Réunion - Des Expériences Du Vécu Conjugal à Travers Les Religions*.

Prudhomme, C. (1984). *Histoire religieuse de la Réunion* (Vol. 10). KARTHALA Editions.

Rafidinarivo, C. & Malbert, T. (2015). *Dialogue interreligieux et cohésion sociale à La Réunion*. Florence Faberon. *Liberté religieuse et cohésion sociale : la diversité française*, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, pp.285-299, 2015, 978-2-7314-0975-8. [hal-02279116](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02279116)

- Ravi, S. (2012). Musique populaire, métissage et identités culturelles : vers les recherches comparées. *International Journal of Canadian Studies / Revue internationale d'études canadiennes*, (45-46), 381–399. <https://doi.org/10.7202/1009911ar>
- Reeber, M. (2009). *Les grandes religions dans le monde*, ed. Milan.
- Renan, E. (1882). « Qu'est-ce qu'une nation ? », Conférence du 11 mars 1882 publiée, dans Philippe Forest (dir) (1991), *Qu'est-ce qu'une nation ? Littérature et identité nationale de 1871 à 1914*, Paris, Pierre Bordas et fils.
- Ricœur, P. (1997). *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- Ricœur, P. (2004). *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Folio Essais.
- Rioufreyt, T. (2016). La transcription d'entretien en sciences sociales Enjeux, conseils et manière de faire. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01339474/document>
- Rioux, C. (2007). « Vivre ensemble », *Le Devoir*, 7 décembre.
- Riutort, P. (2013). La socialisation : Apprendre à vivre en société. Dans : P. Riutort, *Premières leçons de sociologie* (pp.63-74). Paris cedex 14 : Presses Universitaires de France.
- Robitaille, A. (2009). « Le vivre-ensemble », *Le Devoir*, 7 octobre, <http://www.ledevoir.com/opinion/blogues/mots-et-maux-de-la-politique/306702/le-vivre-ensemble>, consulté le 14 septembre 2015.
- Rocher F., White, B. (2014). L'interculturalisme québécois dans le contexte du multiculturalisme canadien. 9780886453213. Montreal : Institut de recherche en politiques publiques. Canadian Electronic Library/ deslibris.
- Romero, C.G. (2003). « Pluralismo, multiculturalismo e interculturalidad : propuesta de clarificación y apuntes educativos », *Educación y Futuro : revista de investigación aplicada y experiencias educativas*, no 8, p.1-24.

- Rossinot, A. (2006). La laïcité dans les services publics, p.16 : [https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/statut_et_rémunération/laïcité/2006_rapport_Rossinot_laïcité.pdf](https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/statut_et_r%C3%A9mun%C3%A9ration/la%C3%ACit%C3%A9/2006_rapport_Rossinot_la%C3%ACit%C3%A9.pdf)
(consulté le 29 juin 2020)
- Roy, O. (1991). Ethnicité, bandes et communautarisme. *Esprit (1940-)*, 169 (2), 37–47.
<http://www.jstor.org/stable/24275021>
- Saada, E. (2005). *Entre « assimilation » et « décivilisation » : l'imitation et le projet colonial républicain* (No. 44, pp.19-38). Association Terrain.
- Safi, M. (2006). Le processus d'intégration des immigrés en France : inégalités et segmentation. *Revue française de sociologie*, 47(1), 3-48.
- Saillant, F. (2015). Pluralité et vivre ensemble, PUL, Laval, Québec.
- Sauvé, L. (2008). « Vivre ici, ensemble », *Éducation Canada*, vol. 48, n° 3, p.12-15.
- Sauvé, L. (2009). « Vivre ensemble, sur Terre : enjeux contemporains d'une éducation relative à l'environnement », *Éducation et francophonie*, vol. 37, n° 2, p.1-10.
- Sayad, A. (2014). *L'immigration ou Les paradoxes de l'altérité. Tome 3, La fabrication des identités culturelles*. Raisons d'agir.
- Schiller, N. G., Darieva, T., & Gruner-Domic, S. (2011). Defining cosmopolitan sociability in a transnational age. An introduction. *Ethnic and racial studies*, 34(3), 399-418.
- Schnapper, D. (2007). Qu'est-ce que l'intégration ? *Commentaire*, (3), 862-865.
- Schumacher M. (2016). *Traité sur la tolérance Voltaire*, édition Flammarion, Paris

- Schwartz, S. (2006). Les valeurs de base de la personne : théorie, mesures et applications. *Revue française de sociologie*, 47, 929-968. <https://doi.org/10.3917/rfs.474.0929>
- Serviable, M. (2009). *La Réunion au temps du cheval : voyage de Louis Simonin en 1861*, Éd. ARS Terres Créoles.
- Simmel, G. (1999) (1908), *Sociologie. Études sur les formes de la socialisation*, PUF, Paris
- Simmel, G., Muller, S., & Freund, J. (1995). *Le conflit*. Dijon-Quetigny : Circé.
- Stenger, G. (2010). *Dictionnaire philosophique*. Flammarion.
- Sudel, F. (1979). *Esclaves et citoyens, le destin de 62000 Réunionnais, Histoire de l'insertion des affranchis dans la société réunionnaise*, Fondation pour la recherche et le Développement dans l'océan Indien.
- Thiesse, A.-M. (1999). *La création des identités nationales, Europe, XVIIIe – XIXe siècles*, Paris, Seuil.
- Thomas W. I. & Thomas D. S. (1928). *The Child in America*, Knopf, New York, p.584
- Tibère, L. (2009). *L'alimentation dans le « vivre ensemble » multiculturel. L'exemple de La Réunion*, Paris, L'Harmattan.
- Tibère, L. (2013). Alimentation et vivre-ensemble : Le cas de la créolisation. *Anthropologie et Sociétés*, 37(2), 27–43. <https://doi.org/10.7202/1017904ar>
- Touraine, A. (1997). *Pourrons-nous vivre ensemble ? Égaux et différents*, Fayard, Paris.
- Tremblay, S. (2013). « Religion, “communauté” et citoyenneté : le cas des écoles Steiner, musulmane et juive en contact montréalais », *Diversité urbaine*, vol. 12, no 2, p.53-68.

Trizzulla, C., Garcia-Bardidia, R., & Rémy, E. (2016). De Bourdieu à Lahire. Recherche Et Applications En Marketing, 31(1), 87-105.

Turkle, S. (2011). Alone Together, NY : Basic Books

UNESCO (1955). Une rencontre dédiée au thème : « Comment apprendre à vivre ensemble sans haine ? », et qui a permis de réaffirmer l'inaliénabilité de la dignité humaine, dans la mouvance anticolonialiste et de lutte contre l'Apartheid de l'époque.

Van Gennep, A. (1909). Les rites de passage, Paris, Dunod

Vaugrand, H., (dir) (2012). Multiculturalisme, métissage et démocratie, L'Harmattan, Paris

Vaxelaire, Maestri, Vauthier, Maestri Edmond, & Vauthier Alain Marcel. (2003). Le Grand livre de l'histoire de La Réunion Volume 1 Des origines à 1848 (Collection Le grand livre). Sainte-Clotilde de La Réunion : Orphie.

Vaxelaire, D. (2016). Le grand Livre de L'histoire de La Réunion, des origines à 1848, Éd Orphie

Vergès, F. (2008). La Réunion : un modèle de vivre ensemble. In : Hommes et Migrations, hors-série novembre 2008. L'interculturalité en débat. pp.20-29

Véron, J. (2007). La moitié de la population mondiale vit en ville. Population & Sociétés, 435, 1-4. <https://doi.org/10.3917/popsoc.435.0001>

Vertovec, S. (2007), « Super-diversity and Its Implications », *Ethnic and Racial Studies*, vol. 30, no 6, p. 1024-1054.

- Vulbeau, A. (2006). Alternation, Altération et métissage. Les jeux de l'altérité et de l'identité. *Le Télémaque*, 1 (1), 57-68, <https://doi.org/10.39171tele.029.0057>
- Watin, Michel. (2002). *Changement social et communications à La Réunion*. Hermès (Paris, France : 1988), 32-33(1), 277-285.
- White, B. W. (2011). « Le pouvoir de la collaboration » dans L. Lachapelle et D. Neumark (dir.), *Célébrer la collaboration : Art communautaire et art activiste humaniste au Québec et ailleurs*, Levier/Engrenage noir, p.329-338.
- White, B. W. (2013). « Contre la diversité », *Tic Art Toc*, novembre, p.44-47.
- White, B. W. (2014). « Quel métier pour l'interculturalisme ? » dans L. Emongo et B. W. White (dir.), *L'interculturel au Québec : rencontres historiques et enjeux politiques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- White B., (2015). Le « Vivre- Ensemble » comme scénario de l'interculturel au Québec in *Pluralité et vivre ensemble* dans Saillant F. (dir), *Pluralité et vivre ensemble*, (pp.39-62) PUL, Laval.
- White, L.A., (1949). *The science of culture : a study of man and civilization*. New York : Farrar, Straus and Giroux.
- Wiliwoli Sibiloni, A. (2018). *A. Honneth, lutter pour la reconnaissance (Philosophie)*. Toulouse : Domuni-Press.
- Wolff, Watin, Wolff Éliane ..., & Watin Michel. (2010). *Univers créoles 7 La Réunion, une société en mutation (Exploration interculturelle et science sociale)*. Paris : Économica Anthropolos.
- Wong, Wanquet, & Wanquet Claude. (1996). *La Diaspora Chinoise Aux Mascareignes Le Cas De La Réunion*.
- Wulf, C. (1999). *Anthropologie de l'éducation (Collection Savoir et formation)*.

17 Annexes

Annexe A : (livres et brochures reçus lors des observations de terrain)

Annexe B : (Lettre de demande d'entretien et RGPD)

Annexe C : (Formulaire de consentement)

Annexe D : (prière du GDIR)

Annexe E : (manifeste du GDIR)

Annexe F : (Poème vivre-ensemble Zahir Liang-Ko-Yao)

Annexe G : (photo de la boutique Remex)

Annexe H : (Journaux de l'époque)

Annexe I : (Article du JIR)

Annexe J : Protocole de recherche simplifié

Annexe K : Schéma de l'arbre du « vivre-ensemble »

Annexe L : Entretien croyant réunionnais (Homme, Hindou, 44 ans)

Annexe M : Entretien croyant réunionnais (Femme, Juive, 50 ans)

Annexe N : Entretien officiant (Imam, sunnite, 33 ans)

Annexe O : Entretien officiant (Pasteur, Salut et guérison, 58 ans)

Annexe P : Entretien membres du Groupe de Dialogue Interreligieux (Homme, chrétien, 56 ans)

Annexe Q : Entretien membres du Groupe de Dialogue Interreligieux (Homme, musulman, 70 ans)

Annexe R : Entretien bénévole association (Solidarité Sainte Thèrese)

Annexe S : Entretien bénévole association (Volontaire Entraide Musulman Dionysien)

Annexe T : Questionnaire étudiant

Photo 3 : Magazine « La tour de garde » (Témoins de Jéhovah)



Photo 4 : « Magazine Mission » (Mission Salut et Guérison)



Photo 5 : Livre retraçant l'histoire de l'association Père Favron

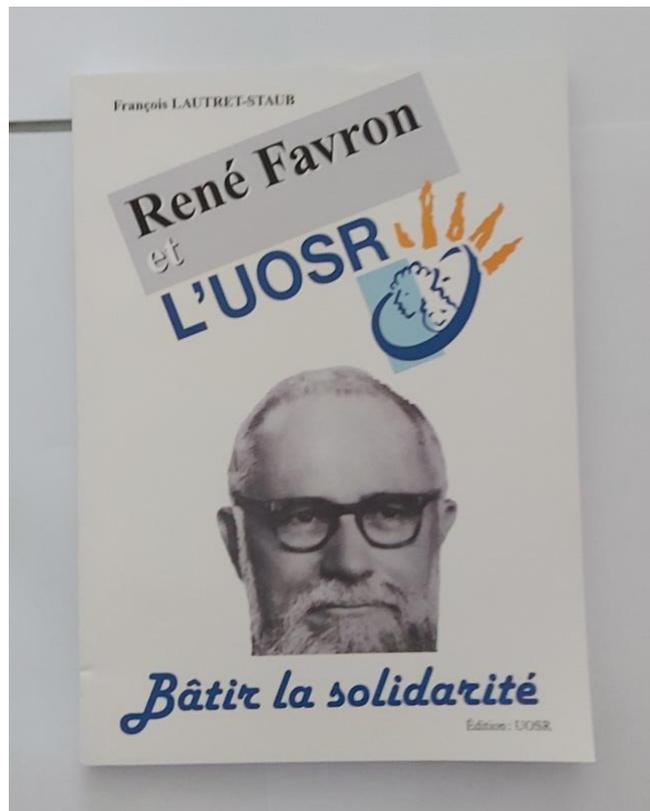


Photo 6 : Pamphlet de l'association Solidarité Sainte Thérèse



Annexe B

Lettre de demande d'entretien et RGPD



STE Clotilde, le 14 février 2020

LIANG KO YAO ZAHIR

zahir.liang-ko-yao@univ-reunion.fr

Objet: **Enquête sur le rôle des religions dans le Vivre-Ensemble Réunionnais.**

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je prépare actuellement un Doctorat en Anthropologie à l'Université de la Réunion, dont le thème porte sur le Vivre Ensemble Réunionnais. L'objectif de cette enquête est d'identifier les rôles des religions dans l'élaboration du vivre ensemble et dans son maintien.

Ce Doctorat est sous la direction de M. MALBERT Thierry, HDR en sciences de l'éducation. L'enquête est organisée dans le respect des règles académiques de recueil de données: **anonymat** des personnes et des établissements, **confidentialité des entretiens**, **respect du volontariat**. Ce n'est pas une évaluation dans le but de critiquer la religion.

Je recherche des officiants et non-officiants volontaires pour réaliser **un entretien anonyme**. Ce temps de rencontre dure en moyenne une heure. Nous pouvons réaliser l'interview selon la disponibilité de l'interviewer et à l'endroit qui lui convient, tant que c'est dans un endroit calme.

Vous pouvez me contacter par courriel, téléphone ou sms, pour avoir plus de précision sur l'enquête ou pour établir une prise de rendez-vous.

En vous remerciant par avance pour l'intérêt manifesté à la recherche sur la société Réunionnaise et votre contribution possible à la production de connaissances, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Zahir LIANG-KO-YAO
Doctorant en Anthropologie LCF
Téléphone: 0692 63 54 99

Annexe C

Formulaire de consentement

Présentation du cadre de l'entretien : Cet entretien est réalisé dans le cadre d'une recherche effectuée par LIANG-KO-YAO Zahir, étudiant en Doctorant en anthropologie à l'université de la Réunion. Avant d'accepter de participer à cet entretien, veuillez prendre le temps de lire les renseignements qui suivent. Ce formulaire de consentement vous explique les buts de cet entretien et ses procédures. Il indique les coordonnées de la personne avec qui communiquer au besoin. Nous vous invitons à poser toutes les questions que vous jugerez utiles à l'étudiant.

Nature de l'étude : Cet entretien s'insère dans le cadre d'une recherche de Doctorat en anthropologie dont la thématique principale est le vivre-ensemble à la Réunion.

Déroulement de la participation : L'entretien, de type individuel, se déroulera à la convenance de l'interviewé, en fonction de ses disponibilités. L'entretien sera enregistré sur audio et vos réponses aux questionnaires et outils seront conservées, avec votre consentement.

Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à votre participation : Votre collaboration est très précieuse pour cette recherche. En participant à cette recherche, vous pourrez contribuer à l'avancement des connaissances sur le vivre-ensemble à la Réunion. Il est possible que le fait de parler de votre perception ou de votre expérience vous amène à ressentir des émotions désagréables : si cela se produit, n'hésitez pas à en parler avec l'étudiant. Si besoin, vous pouvez mettre fin à cet entretien.

Participation volontaire et droit de retrait : Vous êtes libre de participer à ce projet. Vous pouvez refuser cet entretien ou encore demander le retrait de votre participation à cette recherche à tout moment, sans avoir à fournir de raisons et sans aucun préjudice. Si vous décidez de mettre fin à votre participation, il est important d'en prévenir l'étudiant dont les coordonnées sont incluses dans ce document. Tous les renseignements personnels vous concernant, incluant les enregistrements, seront alors détruits.

Confidentialité et gestion des données : Dans les travaux produits à partir de cette recherche, vous serez identifié par un nom fictif pour assurer votre confidentialité. L'enregistrement audio et le texte de la transcription de l'entretien accordé seront détruits au terme de la recherche.

Renseignements supplémentaires : Si vous avez des questions sur la recherche ou sur les implications de votre participation, ou encore si vous voulez communiquer avec le chercheur ou lui transmettre des documents, veuillez communiquer avec LIANG-KO-YAO Zahir au numéro de téléphone suivant : 0692 63 54 99, ou à l'adresse courriel suivante : zahir.liang-ko-yao@univ-reunion.fr

Remerciements : Votre collaboration est très précieuse pour cette recherche et je vous remercie vivement d'y participer. Les résultats de la recherche seront disponibles à partir de Juin 2022. Si vous souhaitez recevoir un court résumé des résultats, vous êtes invité à préciser ci-après l'adresse postale ou courriel à laquelle vous le faire parvenir.

Signatures et consentements spécifiques

Je soussigné(e) _____ consent librement à participer à la recherche intitulée : «

Analyse de la construction du vivre ensemble dans l'espace réunionnais : entre mythes et réalités, entre esprit de tradition et esprit de modernité, quel devenir? ». J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients (le cas échéant), du projet de recherche. Je suis satisfait(e) des explications, précisions et réponses que le chercheur m'a fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

_____ Date : _____

Signature du participant

Souhaitez-vous que votre identité demeure confidentielle dans le cadre du projet ?

- Oui
- Non

Acceptez-vous que l'entrevue soit enregistrée sur audio ?

- Oui
- Non

J'ai expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients (le cas échéant) du projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et j'ai vérifié la compréhension du participant.

_____ Date : _____
Signature du chercheur

Plainte ou critique

Toute plainte ou critique sur ce projet de recherche pourra être adressée, en toute confidentialité, à l'adresse suivante :
Université de la Réunion, Département des Sciences Sociales, thierry.malbert@univ-reunion.fr

Annexe D

Prière Réunionnaise pour la Paix

Seigneur Dieu,
Créateur et Maître de tous les univers,
Origine et fin de toute vie,
Tu es la source de nos vies.
Grâce à toi, nous ne formons
Qu'une seule famille humaine.
Arrache de nos cœurs toute pensée fratricide
Et fais de nous des artisans de paix.
Libère nous des passions mauvaises
Et tiens-nous dans la lumière.
Donne-nous le courage de faire la vérité dans nos
Relations afin que la justice soit le fruit de
Ton Amour en nous,
Entre nous et autour de nous.
Nous Te prions pour toutes les victimes des
Conflits et des guerres dans le monde.
Nous te prions aussi pour les Chefs d'Etat,
Pour les diplomates et les militaires.
Anime-les de l'Esprit de paix.
Qu'en étant au service de leurs peuples,
Ils assurent en même temps
Le bien commun de toutes les nations.
Nous te demandons cela pour La Réunion
Et pour le monde entier.
Maintenant et pour les siècles sans fin. Amen.

La Réunion, notre île de Fraternité

Groupe de Dialogue Inter-religieux de La Réunion - 31, rue Sainte-Anne - 97400 Saint-Denis - e-mail : gdir.reunion@yahoo.fr

Nous sommes noirs, blancs, jaunes et métissés
Nous sommes de toutes couleurs.
Croyants ou pas, nous croyons en la Vie
Et nous voulons tous, ici, vivre en frères
Car est venu maintenant le temps de la fraternité !

La Réunion, c'est notre île et nous l'aimons
Nous voulons la protéger et l'embellir aussi
Allons relever le défi de vivre vraiment ensemble
Exigeons le respect pour nous-mêmes et pour tous
Respect pour l'amour, les couples et les familles
Respect pour les femmes et pour les hommes
Respect pour les enfants, les jeunes et les personnes âgées
Respect pour nos voisins et notre prochain quel qu'il soit
Respect pour notre environnement et notre cadre de vie
Soyons respectueux les uns des autres dans notre société
Rejetant le mal qui blesse l'âme et tue le corps.

Tous, nous sommes capables de vivre ensemble
Ne restons pas dans les ténèbres, allons à la lumière !
Brisons la peur et libérons nos esprits
Pour rejeter la haine ainsi que la violence
Pour faire taire nos égoïsmes ainsi que toute vengeance.

Nous sommes capables de bien vivre ensemble en frères
Luttons pour la justice et la solidarité
Apprenons à nous entraider pour réussir notre destin
Et porter ensemble notre terre vers son horizon d'avenir.

Nous sommes capables de mieux vivre ensemble
Et nous voulons la paix, toujours et partout
Ici dans notre île, dans notre pays et pour la terre entière
La paix enfin comme une fleur au fond de chaque cœur.



Fraternité et Responsabilité se donnent la main
Oui, voilà le socle de notre unité !
Bonjour, pardon, merci, bonsoir
Saluons-nous, moi, toi, lui et elle, venus de n'importe où
Et puis, allons dire, ici et partout
Que nous vivons déjà en peuple arc-en-ciel
Porteurs d'espérance comme un grand soleil.

Annexe F

Poème Liang-ko-yao Zahir

Pourquoi vivre-ensemble ?
La nature de l'être humain...

Elle est toute aussi complexe
Mais il n'y a pas de quoi être perplexe
Parce qu'il ne faut pas oublier son essence
L'être humain est un être social dès la naissance

L'homme se fait toujours la guerre
Et qu'il répand sans cesse cette misère
En réalité l'humain n'a qu'un vœu
Celui de vivre dans un monde heureux

Pas besoin d'apprendre à vivre ensemble
Depuis la naissance on sait ce qui rassemble
On a juste oublié cet enfant
Qui sommeille dans ce cœur dérivant.

Comment a-t-on pu oublier ces moments
Où on parlait avec tous ces enfants
Sans haine, sans rage, sans violence et sans tourments

Pourtant tous aussi différents

Et pourtant... Et pourtant
Oh toi adulte ! dans ce monde fracassant
Si tu veux vivre avec ces « personnes différentes »
Ne cherche pas des solutions aberrantes

Apprends seulement à redevenir un enfant...

LIANG-KO-YAO Zahir 2015
Vainqueur de la Catégorie Poème
Concours organisé par L'Université de La Réunion.

Annexe G

Magasin Remex située dans la rue Laferrière à Saint Denis

Photo 1 :



Sur la première étagère en partant de la gauche, nous pouvons voir tout en haut des Corans trônant sur les trois étagères du haut.

Photo 2 :



Juste en face de l'étagère contenant les Corans nous retrouvons des ustensiles et des consommables destinés aux cérémonies hindoues.

**LES COMMUNAUTÉS :
ASSIMILATION PROGRESSIVE
ET XÉNOPHOBIE**

Évalués au nombre global de 30 000 personnes environ en 1910, les Chinois, Musulmans et Tamouls réunis sont peut-être 35 ou 40 000 avant la Seconde Guerre Mondiale. Les statistiques de l'époque ne portant que sur le chiffre global de la population, il est difficile d'être plus précis. De ces trois communautés, celle des Tamouls est, de très loin, la plus importante numériquement. Sur 40 000 en 1939, ils sont bien à eux seuls 35 000, les 5 000 restants se répartissant à peu près également entre les deux autres communautés.

Près du cinquième de la population de l'île, voilà qui ne laisse pas de troubler le sommeil des pouvoirs publics. Pourtant, si la communauté tamoule est de loin la plus nombreuse des trois, la vindicte des journaux est dirigée uniquement contre les Chinois et les Musulmans.

«*Le Peuple*», qui titre sur «*Le danger asiatique*», écrit ceci :

«Nous accordons volontiers qu'il y a, à la Réunion, un certain nombre d'Asiatiques qui se font estimer par leur probité commerciale et leurs vertus privées. Néanmoins, les Asiatiques forment bien deux petites colonies dans la grande. L'une arabe, l'autre chinoise (on ne parle pas des «Malabars», plus nombreux pourtant). Grâce à leur entente, à leur solidarité, à leurs qualités, ils ont réussi à dominer presque complètement le commerce en détail, les uns pour les tissus, mode, articles de ménage ; les autres, pour

« Les coutumes, nous n'en avons pas gardé... Partout où vont les Chinois, ils essaient de passer inaperçus, de se fondre dans la population. C'est ce qui s'est passé ici où ils se sont très vite retrouvés assimilés : aucune barrière religieuse ne l'interdit. Les seules habitudes ramenées de Chine sont la survivance de la nourriture traditionnelle et la fête du Nouvel An chinois.

« Les jeunes, entre les deux guerres, ont gardé l'habitude de se marier entre Chinois, et rares sont ceux qui poursuivent des études au lycée. J'ai été le premier à donner l'exemple en envoyant mon frère et un neveu au lycée et un autre neveu à l'École centrale. Mon frère a poursuivi des études en France après la seconde guerre, et est devenu dentiste ».

Une communauté qui n'a aucun mal à s'adapter...

LE «Z'ARABE» : TISSUS ET BIMBELOTERIE...

Faussement appelés « Arabes » en raison de leur religion, les Indiens musulmans ont commencé leur pénétration à la Réunion à partir de 1875. Dès cette date, de grosses firmes commerciales indiennes ont des succursales à Maurice



LA RÉUNION. - Ste-ROSE. - Boutique d'un Commerçant arabe

(Archives départementales).

« commis » de Maurice et aussi de l'Inde. La plus grosse immigration se situe entre 1920 et 1935, jusqu'à ce qu'un décret du gouverneur Choteau ne vienne mettre un frein à l'entrée des étrangers dans la colonie. C'est l'arrêt de toute arrivée étrangère, qui ne reprendra qu'après la seconde guerre mondiale.

Depuis la grande guerre, les Musulmans ont mauvaise réputation : ne dit-on pas qu'ils souhaitaient une victoire de l'Allemagne, à laquelle était alliée la très islamique Turquie ?

« Il y a du vrai et du faux, nous dit M. Ismaël Zadvat. Du point de

« arabes » contactent l'Inde et peuvent ainsi ravitailler le pays...

M. Cassim Affejee nous parle de la vie des Musulmans de la Réunion entre les deux guerres :

« Au début de la guerre, la communauté est déjà bien installée. Ainsi, dès 1911, mon père et M. Ghanty ont demandé aux autorités l'autorisation de créer un cimetière musulman. L'autorisation a été accordée, mais pour diverses raisons, le cimetière n'a pu être achevé qu'en 1915. La mosquée existait déjà depuis 1905, ce qui prouve bien que la majorité des Musulmans étaient déjà installés, avec leurs coutumes, leur religion. A ce moment existe dans l'île une seule communauté religieuse musulmane ».



les comestibles. Leur position est même très forte dans le négoce et une grande partie des importations passe par leurs mains. Mais il faut dire qu'ils ont supplanté un grand nombre de Créoles dans des situations qui auraient pu leur revenir et que, faisant tache d'huile, ils tendent, en fait, à pousser hors de la colonie d'excellents sujets créoles sans emplois. Est-ce contestable ? Non. Pas plus que ce fait patent que les Asiatiques, bien que se mariant plutôt dans la colonie, conservent leurs caractères ethniques et ne se fondent pas réellement dans la population locale. Ils gardent leurs religions, leurs langues, et leurs Mœurs. En marge de la loi, avec prudence et sans éclat, ils continuent de vivre, autant que possible, comme ils le feraient dans leur pays d'origine. Oui, c'est indéniable, c'est certain, il y a un danger asiatique».

*Survivance d'une religion
dont le sens profond
a parfois été oublié par les
descendants des anciens
engagés, les processions tamoules
et la spectaculaire
«marche sur le feu».
(Photo A. Albany).*

Le «Nouveau Journal», le 11 août 1934, est un petit peu plus virulent encore :

«Que l'on ne se méprenne pas sur l'attitude que nous gardons à l'égard des étrangers qui se trouvent dans la colonie : il s'en trouve de toutes sortes. Personne n'a demandé l'expulsion des Arabes et des Chinois qui ont fait souche dans la colonie, qui se sont créolisés au point de mériter l'estime de tous. Mais les Chinois nomades et mercantis, viennent à la Réunion en surnombre depuis quelque temps, pour absorber le pays. Avant vingt

ans, les Réunionnais auront disparu du commerce, l'épargne aura disparu, la population sera une minorité française dans la plus ancienne de nos colonies. Il convient que les représentants de tous ordres, en France et à la Réunion, fassent limiter par une loi la venue dans la colonie de tels étrangers».

Et «*La nouvelle Revue Littéraire*», le 25 juillet 1934, propose des mesures contre cet état de fait :

«*Nous avons toujours protesté contre l'introduction dans la colonie d'éléments étrangers qui prennent la place de nos travailleurs qui, eux, restent sans travail. L'Antandroy ou le «Bibi» ne devrait, ici, que suppléer notre main-d'œuvre, si elle était défailante, si elle était insuffisante. Il n'en est pas ainsi puisque nous voyons chaque jour de beaux garçons robustes et forts, errer à la recherche d'un emploi. Nous devons cependant reconnaître à notre honte, que beaucoup d'employeurs ont à se plaindre de notre main-d'œuvre... Mais il appartient aux dirigeants et à tous ceux qui font travailler de prendre des mesures pour que la main-d'œuvre locale devienne souple et obéissante, disciplinée, courageuse à la peine.*

«*Il faudrait une sorte de syndicat des employeurs. Pourquoi, ici, chaque journalier n'aurait-il pas un livret sur lequel les patrons inscriraient leurs observations ? Ce serait une sorte de «dossier individuel», qui révélerait la valeur intrinsèque de l'homme, des références que l'on présenterait à la première réquisition. Plus de certificats délivrés bénévolement... Ainsi la société des travailleurs serait épurée de ces non-valeurs, de fainéants qui portent atteinte à la renommée des autres, discréditent à l'extérieur notre colonie. Alors, et alors seulement, nous verrions si notre main-d'œuvre est insuffisante. Tant que nous ver-*

rons des gens nous demander du travail, nous ne l'admettrons pas».

Mais ce que le chroniqueur de la «*Revue Littéraire*» semble ne pas avoir remarqué, c'est que si l'on voit effectivement beaucoup de gens errer à la recherche d'un emploi, ils ne veulent pas de n'importe lequel ! Le métier de journalier, d'ouvrier agricole, en raison des faibles salaires proposés, n'attire plus la population créole. Il faut bien, dans ce cas, que ces postes soient occupés par ceux qui les acceptent : les membres des communautés étrangères...

Deux de ces groupes, Chinois et Musulmans, ont la puissance financière ; les Tamouls ont (mais ils ne le savent pas encore) la force du nombre.

«COMPÈRE CHINOIS»... TRAVAILLEUR ET ÉCONOME

«*On acceptait assez bien le Chinois, raconte Paul Guézé. On l'appelait «compère». J'étais très ami avec Raymond Lawson qui venait parfois me voir à la maison. Quand il arrivait, la bonne m'appelait en disant : Compère y rode à ou !... Le Chinois était la banque des classes pauvres. Il y avait le carnet de crédit ; il était à la fois le fournisseur et le banquier. Il y avait dans ces relations comme un mélange de sympathie et de ran-cœur...»*

Michel Ha-Sam nous a parlé de cette communauté chinoise...

«*Je suis moi-même arrivé dans l'île en 1922...*

«*A cette époque, quand un Chinois arrivait à la Réunion, c'était grâce à l'aide d'un parent ou d'un ami déjà bien installé. Ce parent avançait le prix du voyage et s'engageait à employer le nouveau venu dans son commerce. Et tout naturellement, lorsque plus tard l'arri-*

vant voulait s'installer à son compte, il le faisait comme commerçant à son tour. Alors qu'en Chine le peuple est paysan dans sa grande majorité...

«*A cette époque, la plupart des Chinois viennent de Canton ou de la province de Huischien, ils parlent le cantonnais ou le Ha-Ka. Voyageant économiquement à fond de cale sur les cargos, parfois même s'employant le temps d'une traversée afin de dépenser le moins possible, le Chinois arrive ici sans rien ou presque. Tout de suite au travail, il subit les horaires contraignants de toute la communauté : de 6 à 11 heures, et de 13 à 19 ou 20 heures. La seule détente est celle du dimanche après-midi ! Le nouveau venu reste employé pendant une ou deux années en moyenne, puis s'installe à son compte. Il a eu le temps, en vivant de trois fois rien, d'économiser l'argent nécessaire à cette installation. Le reste est prêté par les amis et les parents : la solidarité joue à fond !*

«*En règle générale, on s'installe dans le commerce, parce qu'on sait de quoi il s'agit pour y avoir été employé, et aussi parce qu'il y a une place importante à prendre dans cette branche : une petite boutique sans grand aspect, mais dans laquelle le Réunionnais est sûr de trouver tout ce qui répond à ses besoins journaliers, même si ce n'est pas du luxe. Nourriture, parfois du tissu, produits d'entretien, petite quincaillerie, le Chinois vend de tout. Souvent aussi, il sert de banquier au paysan ou, dans les villes, au petit peuple désargenté : un tel, par exemple, a besoin de marier sa fille et n'a pas encore touché l'argent de la récolte. Le «compère chinois» fait l'avance. Et grâce au crédit, il permet à bien des familles d'atteindre la fin du mois et de ne pas mourir de faim...*

Article 1 : Valeurs nobles

vos fideles de naine. L'autre impose son "Halall" à tout le monde. Si, après la cruauté du 11 septembre une communauté est montrée du doigt dans le monde, c'est son problème, el-

toutas de la tête de leur fiées et soeurs en rentrant chez eux. Les plus grands "la-dit, la-fait" se font toujours dans les maisons de dieux.

Les athées de la Réunion

Valeurs nobles

En participant massivement le dimanche 7 octobre au Rassemblement initié par le collectif "Donne la main pour un monde de paix", les Réunionnais ont d'abord démontré que le socle sur lequel repose la société réunionnaise est empreint des valeurs nobles de tolérance, de respect des différences et de fraternité. Ils ont aussi voulu affirmer fortement leur attachement à la paix. Chaque Réunionnais doit en ressentir une légitime fierté. Aujourd'hui, en premier lieu, nous ne pouvons pas ne pas penser à l'Afghanistan, aux populations civiles, aux victimes innocentes et à leurs familles qui méritent toute notre sympathie tout comme nous continuons à penser aux victimes du 11 septembre à New York et à Washington. Il est impératif de lutter contre le terrorisme et nous ne pouvons pas accepter les fanatismes quels qu'ils soient.

C'est une œuvre de tous les jours et de longue haleine qui doit mobiliser tous les pays du monde sans exception. La dignité humaine est la même pour tous. Nous voulons malgré tout affirmer notre espoir en la sagesse de tous les dirigeants pour que ne se déclenche pas le terrible engrenage qui risque de mener le monde vers un horrible conflit de civilisations. Il nous faut désormais, entrer en résistance, avec toute la force de nos convictions, contre le déchirement des peuples. Chacun à notre place et tous nous devons travailler au rapprochement des peuples et des cultures et non pas à leurs affrontements. Il n'y a pas de temps à perdre. C'est ce à quoi s'est engagé le collectif.

*Le collectif
Donne la main
pour un monde
de paix*

De
qu
Votr
di
deux de
ville du
teur des
avec M.
ces deux
laissé a
d'infor
votre c
l'inexa
Carrère
re du P
une cou
il écrit
gement
tobre 2
septem
me par
lonté d
ayant l
que les

CI
Gra
ra
convoy
par bu
prières,
d'amou

Cet article encense la réussite de l'évènement qui a réuni près de 15000 réunionnais.

DIALOGUE

Foutez-nous la paix

La manifestation hypocrite de dimanche n'est qu'une mise en scène trompeuse pour détourner l'attention des pauvres couillons réunionnais suite à l'événement tragique du 11 septembre aux États-Unis. A la tête de cette soi-disant marche pour la paix se trouvaient les représentants du christianisme et de l'islam, deux religions faisant du prosélytisme ; cela veut-il dire que les autres religions sont moins bonnes que les leurs ? Déjà, la paix est exclue si on tient compte des arguments archirépétés dans les lieux concernés, du style, "le Seigneur est la lumière du monde" ou notre "Maître est plus grand et plus performant" ? Une fois de plus, vous manipulez la conscience des gens, et comment osez-vous utiliser le terme Paix quand on sait pertinemment que vous vous attaquez avec virulence à la religion d'autrui lors de vos prêches en bourrant le cœur de vos fidèles de haine. L'autre impose son "Halall" à tout le monde. Si, après la cruauté du 11 septembre une communauté est montrée du doigt dans le monde, c'est son problème, el-

le assurera son karma et les milliers d'innocents qui ont été massacrés la hanteront. Il ne faut pas oublier que la religion a joué un rôle important dans cet attentat ? Quand on voit, ces pauvres minables brandir leur livre sacré à côté d'un fusil ou bien se servir de la main de leur maître pour massacrer ceux qui les dérangent ... Le plus impressionnant c'est de commettre plus de crime pour être à sa droite après sa mort. Ces religions ne prônent ni paix, ni tolérance. Il est préférable de vivre sans aucune croyance religieuse et être en paix ? Jamais, dans ce monde on n'a entendu des athées commettre de telles actes. Ce sont toujours ceux qui prient à maintes reprises qui passent leurs temps à détruire.

Les Réunionnais étant tellement hypocrites se sont déplacés en masse parce qu'ils n'avaient rien à faire et qu'ils voulaient faire un peu de publicité, mais combien se sont foutus de la tête de leur frères et soeurs en rentrant chez eux. Les plus grands "la-dit, la-fait" se font toujours dans les maisons de dieux.

Les athées de la Réunion

Le
po
M
toire,
matio
pays.
Profo
tient
mille
cond
conq
meur
de l'
consi
Saint
Orga
nale,
des l
appe
ses l
temp
de m
nir e
Les
- Ap
shin

De
qu

Il s'agit là d'une réponse véhémement suite à la manifestation du dimanche 7 octobre, mais également à l'encontre des religions. Ce qui donne une image contrastée du « vivre-ensemble » réunionnais. Mais cela est tout à fait normal puisque toutes les sociétés sont construites sur des contradictions. La nature humaine étant elle-même contradictoire, il n'est pas étonnant de retrouver ce genre de propos à l'île de La Réunion.

DIALOGUE

Réponse à un athée débil(e)itant

Le titre de votre courrier du mercredi 10 octobre pourrait vous être retourné aussi sec:

“Foutez-nous la paix !”

Il est inimaginable qu'en début de XXI^e siècle, on puisse encore tenir de tels discours anticléricaux imprégnés d'intolérance, de courte vue, de manque de discernement et, pire, de culture historique. Bref, difficile d'être plus c...!

D'abord, vous signez “Les athées de La Réunion”. Bigre ! Vous avez donc effectué un sondage d'opinion chez les milliers de vos semblables qui se disent athées ? Bravo, votre note de téléphone va pas être piquée des hannetons.

Sans rire, la prochaine fois, signez “un athée” et foutez la paix aux autres qui ne vous ont pas mandaté pour parler en leur nom. Vous me faites penser aux Cocos qui parlent au nom d'un peuple auquel ils n'ont pas un seul instant songé à demander son avis. Quant à votre culture générale, elle ne dépasse pas la cheville, mon vieux.

Vous affirmez sans rire que les plus grands crimes ont été com-

mis au nom de la religion, voire de Dieu. Il est vrai que l'inquisition et autres guerres saintes ont existé. Mais ce n'est pas parce que les ancêtres ont commis des crimes que leurs descendants doivent en être tenus pour coupables. Le péché originel n'est qu'une vaste fable, on le sait aujourd'hui. Vous retardez, là. Vous affirmez comme parole d'Évangile, ensuite, que jamais un athée n'a trempé ses mains dans le sang des innocents. N'ayons pas peur des mots ! Allez dire ça aux cadavres des millions d'habitants des Balkans déplacés de force et massacrés par Staline; Allez le raconter également aux millions de Juifs assassinés par Hitler. Et tant qu'à faire, allez le dire aux mânes des millions de Cambodgiens massacrés par Pol Pot et ses sbires. Parce que tout le monde le sait, ces trois salauds agissaient au nom de Dieu, non ? Du moins si on vous en croit. Raconte ça à un cheval de bois et il te fout une ruade. Allez, quand t'as rien à dire, il est pas c... de la fermer.

Jules Bénard
Non-pratiquant

Protocole de recherche simplifié

Protocole de recherche

Analyse des représentations sociales de la notion du vivre-ensemble dans le contexte réunionnais: terrain interreligieux, religieux, associatifs et de la jeunesse

Terrains	Interreligieux / religieux	Associations	Jeunesse
Publics	Entretiens semi-directifs avec des croyants / des officiants / membres du Groupe de Dialogue interreligieux Nb croyants: 13 Nb Officiants: 13 Nb membres du GDIR : 12 Total: 38 entretiens semi-directifs	Entretiens semi-directifs avec des bénévoles d'associations Nb bénévoles associations d'utilités publiques: 11 Nb bénévoles associations culturelles: 5 Total: 16 entretiens semi-directifs	Passation de questionnaire auprès d'étudiants de l'Université de La Réunion Nb questionnaire: 150
Méthodes	Prise de note et enregistrement audio Analyse de contenu Bardin L., (2013) Negura L., (2006) . Logiciel NVIVO	Prise de note et enregistrement audio Analyse de contenu Bardin L., (2013), Negura L., (2006) . Logiciel NVIVO	Analyse univariée et bivariée. Tri à plat, et tri croisé (Bujega-Bloch F., Couto M-P, 2021) Logiciel Numbers
Hypothèses	<ul style="list-style-type: none"> - Les religions présentes à la Réunion jouent un rôle d'apaisement et de cohésion sociale sur le territoire. - La religion a une place importante dans la vie du Réunionnais, et donc une part importante dans son rapport à l'altérité - Le « vivre-ensemble » réunionnais passe par le dialogue interreligieux présent sur le territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les associations de type solidaire (humanitaire et sociale) participent à la construction et au maintien du tissu social et donc au « vivre-ensemble » réunionnais. - Les associations à caractère culturel, permettent l'apaisement, la cohésion et la bonne entente des cultures à La Réunion. - Les associations d'utilité publique: culturelles, humanitaires ou sociales, permettent le maintien de la solidarité réunionnaise. 	<ul style="list-style-type: none"> - La jeunesse universitaire réunionnaise considère dans sa représentation du vivre-ensemble que la diversité religieuse a une place importante dans la société. - La jeunesse universitaire réunionnaise considère dans sa représentation du vivre ensemble que les associations ont un rôle important dans le maintien du lien social.

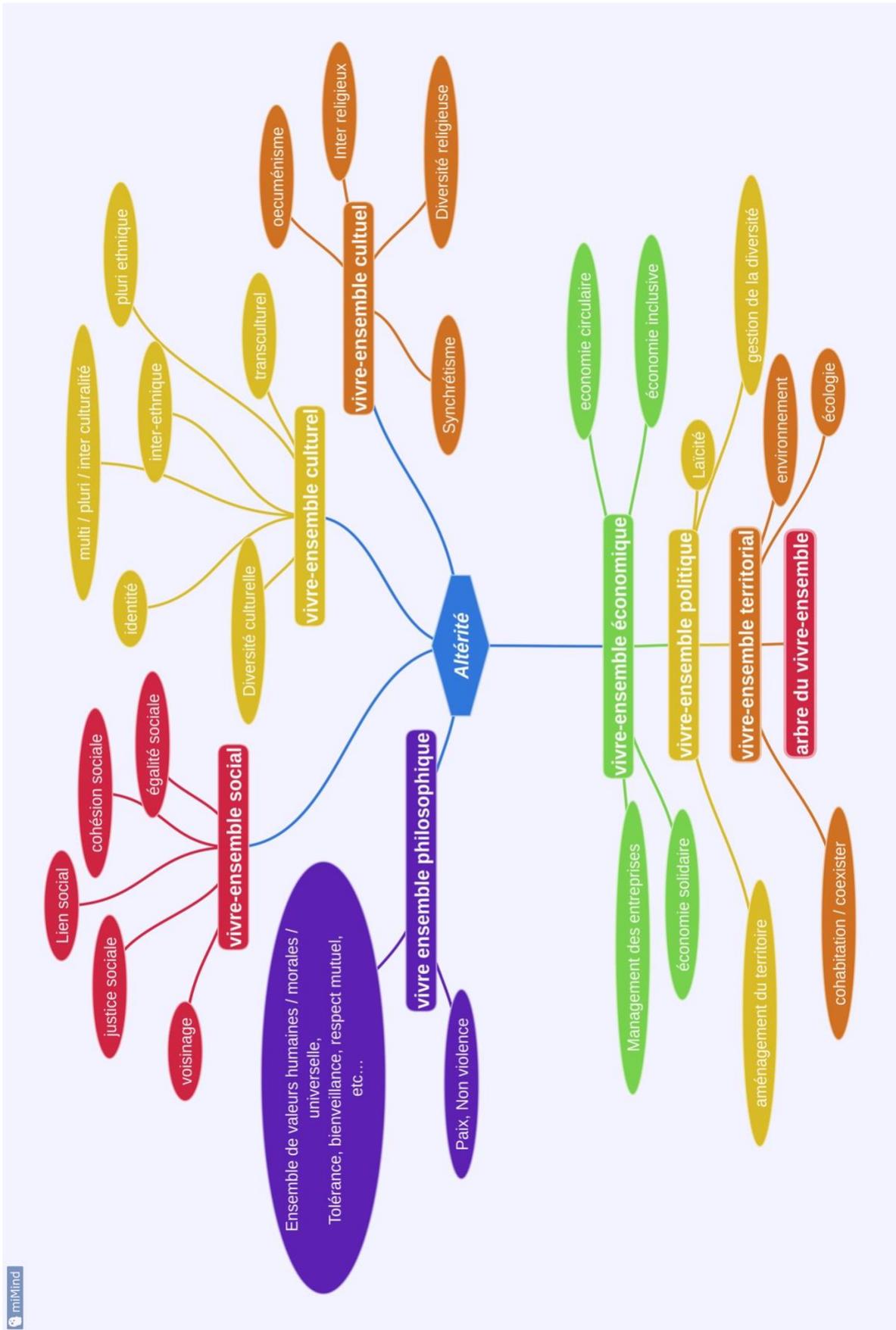


Schéma arbre du vivre-ensemble

Annexe L

Croyant (Homme, hindou, 44 ans)

Si la notion du « vivre-ensemble » devait être résumée en un mot, ce serait lequel ?

La Réunion, puisque c'est une belle image. Il y a le Malbar, le zarab, le kaf, le zoreil, le malgache, il y a aussi plusieurs religions. C'est que tout le monde aujourd'hui se respecte, les gens qui regardent, voient un respect de tout ça. À La Réunion, on ne se cache pas pour pratiquer notre religion, on la vit. Ça fait partie des couleurs de La Réunion.

Si tu devais rajouter une valeur au « vivre-ensemble » ça serait laquelle ?

La valeur du respect. Je vais prendre mon cas, quand je dis à une personne que je suis en carême, il va me respecter. Quand j'ai un pote musulman qu'il me dit qu'il est en ramadan, je ne vais pas lui proposer de l'eau ou à boire pendant sa période de carême, c'est un respect mutuel. Puis le côté festif, l'harmonie des couleurs, pendant une période de fête, que ce soit le Malbar, le musulman ou quand on fait une pratique ou une fête, il y a les couleurs qui reviennent beaucoup, des couleurs joyeuses.

Existe-t-il une forme, une manière de « vivre-ensemble » à la Réunion ?

Non, on la vit comme ça. On a toujours grandi dans cette ambiance, donc je ne vois pas de forme.

Dans quel état se trouve le « vivre-ensemble » actuellement ?

Si je prends du côté réunionnais, on la vit tout simplement. Mais si je prends du côté des occidentaux on va dire qu'ils le prennent mal. Parce que le réunionnais, quand il a besoin de faire une fête religieuse, le réunionnais il va comprendre, le patron il va comprendre. Mais un autre patron (non-réunionnais) il ne va pas comprendre. Il va appliquer la loi sans prendre la mesure des choses. Donc, il y a un côté où il faut toujours se battre et dire que ma religion est importante pour moi. Je suis obligé de faire ce carême, donc il faut respecter ça.

Comment pourrais-tu faire pour améliorer le « vivre-ensemble » ?

Le respect. Aujourd'hui ce qu'on perd c'est la façon de donner à ses enfants. Montrer à sa progéniture comme suivre une religion. L'éducation, il y a beaucoup de ça qu'on oublie. (Éducation aux valeurs, éducation à la religion)

Est-ce que le « vivre-ensemble » fait partie de la culture et de l'identité Réunionnaise ?

Oui, c'est une grosse partie de l'identité réunionnaise, c'est culturel, c'est cultuel.

Depuis quand est-ce que tu pratiques ton culte ?

Je pratique depuis tant petit, dès la naissance. Mes deux parents sont d'origine Malbar et de deux générations d'engagés. Donc je suis pratiquant depuis le plus jeune âge, on ne m'a pas forcé, c'est quelque chose que j'ai grandi « avec ». J'aime énormément, parce que ça m'a permis de me battre tous les jours. Puisque la vie devient de plus en plus dure et que ça m'aide psychologiquement à avancer.

Sur une échelle de 0 à 10 quelle importance accordes-tu à ta religion ?

Je vais dire 10. C'est un art de vivre.

Quelles opinions as-tu des autres religions à La Réunion ?

C'est un respect. Mon défunt grand-père m'avait toujours dit que le soleil, on le disait différemment pour chaque personne, chaque pays, mais que c'était toujours le même soleil. La religion c'est la même chose, il y a des façons de la pratiquer différemment.

Penses-tu que les religions présentes font partie de la culture réunionnaise ?

Tout à fait. Parce qu'à la base, nous sommes tous importés d'Inde ou de Madagascar. Cette coutume-là, ils l'ont ramené dans un bout de sac ou un bout de chiffon. Et tout ça, ils l'ont fait en cachette, parce qu'on les défendait de pratiquer leur religion. Et nous aujourd'hui, on a cette chance d'aller en Inde, de connaître nos descendances et nos pratiques aussi. Le fait de grandir et d'apprendre tous les jours, et de faire vivre ce qu'ils avaient emmené avec eux. C'est le petit souvenir qu'ils ont amené qu'aujourd'hui on le fasse vivre, et que nos progénitures puissent avancer avec ça.

Quelles sont les valeurs transmises dans ton culte ?

Le respect, la pratique. Expliquer que les dieux ne lui ont jamais parlé pour dire de venir au temple, ça doit venir du cœur et de son propre gré, donc le libre arbitre.

Est-ce que ton culte interdit d'aller voir ce qu'il se passe dans les autres cultes ?

Non pas du tout.

Est-ce que ta pratique religieuse prône l'ouverture à autrui ?

Tout à fait. En allant au temple on fait connaissance avec pas mal de gens qui nous permet de prendre des contacts. Et en dehors de la religion, d'avancer soit dans le domaine professionnel ou soit dans l'amitié.

Est-ce que ta pratique quotidienne participe au « vivre-ensemble » ?

Tout à fait. Je vais prendre un exemple de cérémonie qui s'appelle le Bali poodja. La personne qui pratique une cérémonie de sacrifice doit acheter des animaux. Donc les habitants qui connaissent déjà qu'on va pratiquer cette cérémonie. Ils ont des animaux et les soignent pour justement que demain matin on puisse acheter avec eux. Donc, c'est une partie de notre religion qui permet de faire avancer ces gens-là qui sont des éleveurs, des agriculteurs, comme des fleurs qu'on achète beaucoup. Tout ça, participe à la vie économique de l'île.

Est-ce que tu es allé dans une école d'enseignement religieux ?

Oui, tout à fait. Toute mon enfance j'ai été dans une école catholique, j'ai été baptisé, communiqué et c'était par rapport à mes parents qui disaient : « je t'inscris là-dedans, ou tu pratiques la religion Malbar, on ne te l'impose pas ».

Dans ces enseignements religieux, est-ce qu'il y avait des enseignements spécifiques à l'interreligieux ?

Non, je n'ai jamais vu un texte ou une prière qui disait cela.

Est-ce que tu as déjà vu d'autres croyants de religions différentes participer à l'office de ton culte ?

Oui, ce jour-là c'était une consécration pour un temple. On avait invité des prêtres chinois, catholiques, musulmans. Ils sont tous venus pour voir et pour regarder et non pas juger. Et chacun a donné une petite prière dans leur religion.

As-tu déjà participé à une office religieuse différente de la tienne ?

Dans le catholicisme même. J'ai déjà été à une cérémonie malgache une fois, juste par curiosité et j'ai participé. Ça s'appelle un kabar. Parce que connaître une religion, de savoir comment ils pratiquent et pourquoi, ça fait partie de nous, c'est réunionnais, de ne pas juger et de voir ce qu'ils font.

Est-ce que tu as déjà participé à une fête religieuse différente de la tienne ?

Oui, la Pâques. Je me suis fait un ami musulman une fois, et j'ai essayé pendant une semaine de faire le ramadan.

As-tu des connaissances qui ne sont pas de ton obédience ?

Oui, beaucoup. J'ai des amis musulmans, et de toutes les confessions religieuses.

Ça t'arrive de discuter religion avec eux ?

On échange bien souvent, c'est comme ça que ça commence. La pratique de leur religion et nos pratiques, on les raconte et ils nous rencontrent. C'est dans un contexte amical, c'est juste de la curiosité.

Penses-tu que les communautés religieuses à La Réunion s'entendent bien ?

Il y a un respect mutuel. Honnêtement, je n'ai jamais vu un autre avoir eu un préjugé ou un jugement sur l'autre. Après, c'est humain d'avoir une opinion différente de l'autre, mais c'est un respect mutuel.

Penses-tu que les religions présentes à La Réunion sont indispensables dans le vivre ensemble réunionnais ?

Tout à fait, puisque c'est la base depuis tant petit. On les a donné cette éducation-là, cette manière de vivre, cette force qu'on nous donne. Et enlever ça, c'est juste impossible. Pour un réunionnais, on va dire que la religion représente 70% de sa vie. C'est énorme de dire ça, mais on a souvent les réunionnais quand ils ont un petit problème, tout de suite ils vont aller prier. Ils vont tout de suite dans des lieux de culte, faire des sacrifices ou faire des promesses, c'est un moyen de se ressourcer à chaque fois.

Quelle définition donnes-tu à l'interreligieux?

Une pratique ou un respect de plusieurs religions. On va dire que les réunionnais sont interreligieux. Par exemple les Malbars, on a été tous baptisé, on a tous une origine catholique et une origine malbar. Donc je pense que l'interreligieux c'est bien le terme employé ici.

Qu'est-ce que tu penses du GDIR?

C'est une façon de faire valoir notre coutume locale. C'est une façon de faire connaître qu'aucune religion n'est meilleure que l'autre. C'est qu'il y a de l'amour, il y a quelque chose de profond en eux, qu'ils veulent donner et faire avancer les choses.

Penses-tu qu'il est nécessaire à la Réunion ?

Honnêtement, si ça permet de faire découvrir les valeurs, ou bien d'enlever les mauvaises images. Par exemple, les malbars on avait une mauvaise image d'eux, on les prenait pour des sorciers, on

avait peur d'aller au temple. Et donc, s'ils montrent que tout cela n'est pas vrai, qu'ils donnent une image différente de tout ça, je trouve que oui, c'est utile.

Qu'as-tu entendu de la laïcité et qu'en penses-tu?

La laïcité c'est pour moi comme un livre de droit. C'est un règlement qu'il faut absolument que ce soit comme ça. Je pense que la religion est différente, et qu'on ne peut pas appliquer la laïcité comme telle. On ne peut pas imposer ces règles parce qu'on est tous d'origines différentes et qu'on le vit très bien. L'appliquer à La Réunion, c'est comme si qu'on interdisait de pratiquer la religion à La Réunion, dans notre bon vivre. Elle est appliquée à La Réunion, mais elle est légère contrairement à la métropole. On dit laïcité, parce qu'il faut le dire, on est français, il faut respecter le droit, mais il n'y a pas de laïcité à la Réunion.

Penses-tu que la laïcité rassemble ou divise ?

Elle divise les gens, clairement. On ne peut pas interdire à tout va, surtout à La Réunion. On ne peut pas dire à quelqu'un qui a grandi avec une manière de vivre, une culture de vivre que tout le monde respecte et lui imposer des règles. Je ne tolère pas, je ne peux pas interdire à quelqu'un à La Réunion de lui dire non, ne pratique pas cette religion parce qu'on est en France. Nous-mêmes, Malbar, on marche dans les rues, on fait montrer à tout le monde.

Penses-tu que l'école de la République a contribué au « vivre-ensemble » ?

Honnêtement, non. Même si on est en France, je trouve qu'il y a des choses qu'on devrait laisser faire. Je pense que le gouvernement doit avoir des règlements pour chaque culte. La Réunion on a une coutume, une façon de vivre, on doit faire un règlement en fonction de nos coutumes de vie. On ne peut pas appliquer celui de la Métropole, c'est trop différent. Et interdire les gens d'arriver comme un vrai Malbar ou comme un vrai musulman, ce n'est pas la république pour moi.

Croyante (Femme, juive, 50 ans)

Si le « vivre-ensemble » devait se résumer en un mot ça serait lequel ? Pourquoi ?

La Réunion. Le « vivre-ensemble » ça me fait penser à quelque chose de multiculturel.

Si tu devais ajouter une valeur au « vivre-ensemble » ça serait laquelle ?

La tolérance. Parce qu'on est tous différents. Et le fait que les personnes venant de parcours différents, pour pouvoir « vivre-ensemble », il faut un minimum de tolérance, d'acceptation de l'autre, de ce que représente l'autre.

Comment se manifeste le « vivre-ensemble » à La Réunion ?

J'ai envie de dire qu'il y a un climat de paix, après c'est l'impression que j'ai. C'est une île où chaque être humain, chaque culte peut s'exprimer et vivre. Le fait que La Réunion a été peuplée par beaucoup de minorités et qu'il n'y a pas eu de majorité qui sort de nulle part. Ça a vraiment été des mouvements de plusieurs populations, d'indiens, de chinois, d'esclaves, de malgaches etc. Ils devraient avoir de la haine pour nous (zoreils) mais non, pas du tout. Finalement, ils nous aiment bien. Mais on a vraiment l'impression d'être en paix ici. Quand on voit les processions, surtout les tamouls qui sortent beaucoup, ils sont expressifs dans leur culte. C'est quelque chose que je ne verrai pas en métropole par exemple. Là-bas, il y a la peur de l'autre, la méconnaissance de l'autre, les jugements...

Dans quel état se trouve le « vivre-ensemble » à la Réunion ?

Je suis dans mon cosmos, j'ai envie de te dire que tout va bien. Après, quand on parle de « vivre-ensemble » et que je regarde un peu ma vie, je me rends compte qu'on est assez intra-communautaire. Et quand je dis communautaire, c'est le créole avec le créole, le chinois avec le chinois, les zoreils avec les zoreils. Souvent, quand on se retrouve, il n'y a pas tant de mixité que ça. À part dans les amours, où ça se mélange un peu plus. Mais c'est vrai que, quand on se retrouve, ça reste entre nous.

Si tu devais améliorer ce « vivre-ensemble », qu'est-ce que tu ferais ?

Je trouve qu'il est déjà pas mal comme il est. C'est chacun de nous qui allons vers l'autre. C'est notre responsabilité, c'est ma responsabilité. Je suis dans une résidence à Saint-Gilles, on est entouré de logements sociaux de par la mixité sociale, c'est une bonne chose je trouve. Je suis un peu dans une résidence de « bobo » blanc. Il n'y a que des zoreils dans la résidence et des créoles

blancs. Et la seule personne créole de couleur dans la résidence, c'est l'agent d'entretien. Ce n'est pas du racisme, mais un constat. Quand tu vois ça de l'extérieur, ça peut interroger, ou bien, les seules femmes de couleur dans la résidence c'est les femmes de ménage. Du coup, c'est à nous d'aller vers l'autre. Par exemple, à la fin de l'année, je donne des étrennes à l'agent d'entretien. C'est quelqu'un de sympa, j'ai fait une purée de mangue et je lui propose, puis il me dit : « merci, tu es gentille, tout le monde n'est pas comme toi ! » Je lui dis ah bon ! Ils sont comment les autres avec toi ? Pourtant, je n'ai rien fait de spécial. Juste donner les étrennes, le saluer et le proposer quelque chose à boire parce qu'il fait chaud, c'est quelque chose de naturelle. Et pour moi, c'est ça le « vivre-ensemble », c'est d'aller vers l'autre. On ne peut pas aller vers tout le monde, mais on peut faire un effort de s'intéresser à l'autre, qui il est, et créer du lien.

Est-ce que ce « vivre-ensemble » fait partie de l'identité et de la culture réunionnaise ?

Oui, je pense. Je pense qu'à un moment donné, il y a eu une entraide sur cette île, de par la souffrance et des atrocités qui existaient au temps des colonies.

Depuis combien de temps pratiques tu ton culte ?

Depuis la naissance.

Est-ce que ça a de l'importance dans ta vie ?

Il y a toujours eu des questionnements dans ma vie. Enfin, on m'a dit que ce n'était pas vrai. Mais j'exprime mon ressenti encore une fois, ce n'est pas des généralités mais comment j'ai vécu la chose. Je suis née dans le 94, région parisienne, dans une famille juive. Papa et maman sont des tunisiens, ils ont été chassés de la Tunisie vers l'âge de 17 ans après les attentats de 67. Les gens avaient fait un amalgame entre ce qu'il se passait au Moyen-Orient. Et du coup, les juifs et musulmans avaient l'habitude de cohabiter ensemble et du jour au lendemain, les musulmans ont chassé les juifs en disant que vous êtes des assassins. Ma grand-mère avait pris peur à l'époque, et elle avait envoyé ma mère en France. Et mon père, je pense qu'il a subi le même sort, ainsi que tous les étudiants de l'époque. De là, mes parents se sont installés en France et finis leurs études. Et puis est née la fratrie, on est 4. Mes parents ne m'ont jamais parlé de la Tunisie. Ils n'y sont jamais retournés, on ne la connaît pas. Je suis arrivée en 3ème position après un garçon, donc ma grande sœur, mon grand frère et moi. Le garçon était attendu pendant 4 ans. Le garçon dans une famille juive, c'est un peu comme dans les familles musulmanes j'imagine, c'est important. La fille c'est un peu plus Cosette. J'ai un peu vécu mon enfance comme étant Cosette. Mon frère il avait la réussite, l'amour de mes parents. Il faisait ce qu'il voulait et moi j'étais la fille avec les tâches ménagères, avec une facilité un peu moindre que mon grand frère à l'école, il fallait que je

travaille plus. Du coup, je me suis sentie rejetée, et mes parents concernant la religion, c'était la tradition. Ce qu'ils ont ramené de Tunisie, c'est le chef de la famille qui fait les fêtes, qui s'occupe de tout. Maman s'occupait de la logistique et de la nourriture, mais c'est l'homme qui fait les prières etc. Le garçon fait sa bar-mitsva, la fille elle peut le faire aussi, mais comme la cérémonie coûte chère, la fille ne le fait pas. Donc la fille est un peu retirée de la religion, puisqu'elle n'apprend pas l'hébreu, et elle n'a pas d'enseignement. Et puis, mes parents n'étaient pas forcément dans la transmission. Maman était toujours triste et en pleurs, mon père à l'époque, il était très dur. On posait deux ou trois questions, mais il n'y avait pas trop de réponse. La synagogue, ils y allaient juste pour la Yon Kippour. Donc j'ai grandi là-dedans. On me faisait comprendre que j'étais juive à l'école. Ensuite j'ai appris la Shoah, je ne me suis jamais sentie différente des autres. Mais j'ai vu que les juifs ont été maltraités pendant des années et à chaque fois on me disait que j'étais juive, et à la longue, c'est fatigant. Et puis, on attendait de moi que je sorte plein de chose, j'étais juive et... c'est tout. Mes parents n'ont pas connu la déportation, les chambres à gaz. Ils ont vécu en France, ils sont plus français que tunisiens. La Tunisie je ne la connais pas, donc ça ne voulait rien dire. Si ce n'est que quelqu'un a mis dans ma tête qu'il fallait que je parte en Israël, je ne sais pas qui, je ne sais pas quand. Je suis partie en Israël à l'âge de 26 ans, et j'étais dans un kibboutz à chercher une réponse. Qu'est-ce que le judaïsme, qu'est-ce que mon identité juive ? Au final, je n'ai pas eu de réponse, après 6 mois passés. On a fait plein de visites religieuses, on m'a beaucoup parlé de la diaspora. On m'a beaucoup dit qu'on était le peuple élu, peuple élitiste et ça me déplaisait, je ne me sentais pas différente des autres. Le fait qu'on essayait de me mettre ça dans la tête, je n'étais pas à l'aise avec ça. Des origines et des racines je n'en ai pas trouvé, le peuple juif n'existe pas. Les israéliens c'est des israéliens, moi je suis née en France. Il n'y a rien qui me relie à eux. Et encore, l'hébreu qui est écrit dans les livres, ce n'est pas l'hébreu parlé au quotidien. Le truc qui m'a questionné le plus, c'était la signification de mon prénom. Mes parents ne le savaient pas, mais ça voulait dire l'alliance. L'alliance que dieu a fait avec le monde, avec les humains. Je quitte Israël avec encore plus de questionnement, je me voyais avec un destin hors-norme. J'ai été choisie, enfin dans mes spéculations. Une fois de retour en France, je mets tout de côté et à l'arrivée de mon fils, j'avais 30 ans, donc il y a eu la circoncision, j'ai laissé faire mes parents. Il était hors de question que je m'oppose à la circoncision. Donc, mon fils a été circoncis par un pédiatre, il n'y a pas eu de grande fête, en 2 mois c'était réglé. Et après, j'ai toujours senti en moi ce besoin de transmission qui était d'une importance capitale. Je ne voulais pas que mon fils se pose comme moi, un millier de question. Et pourtant, j'ai grandi un peu dans la religion, je voulais lui transmettre le maximum que je pouvais et répondre à ses questions. Et donner du sens à des pratiques et le faire aimer la religion, et qu'elle est festive. Pour moi, le Sabbat c'était triste, la table était belle, ma mère gérait 4 mioches, sa mère, son travail. Il

y avait de super truc à manger, mais elle était épuisée et au bout du bout, du coup, Sabbat ce n'était pas la fête. Alors que Sabbat, tous les vendredis soir, c'est un repas de fête, où c'est la gaieté à table, où c'est la joie. Et ça, je l'ai connu ici à La Réunion, je l'ai connu quand j'étais invité à une table de Sabbat, où ça picolait à outrance, où ça chantait. Et moi, je n'ai pas connu Sabbat comme ça. Et du coup, j'ai envie de lui transmettre que la religion c'est aussi la fête. C'est des moments où on se réunit et où l'on est heureux. Concrètement j'ai toujours été en recherche de sens.

Que penses-tu des autres cultes présents à la Réunion ?

C'est bien, c'est intéressant. Ma voisine est catholique, elle me parle un peu de ces rites et tout, on est assez proches. Je suis assez curieuse, quand il y a des manifestations, surtout des malbars. Par exemple, j'ai énormément de potes musulmans, mais pour leur faire cracher deux ou trois mots sur leurs pratiques c'est difficile. J'ai l'impression que ça les gêne, c'est un peu une honte, qu'il ne faut pas dévoiler. J'ai une copine qui est chinoise, je lui demande de m'inviter pour le nouvel an, nous partageons les traditions.

Penses-tu que les religions font parties de la culture réunionnaise ?

J'ai envie de dire oui, que c'est une partie intégrante.

Quelles valeurs y a-t-il dans ton culte ?

Des valeurs... L'amour de l'autre, la tolérance, le respect de l'autre. Le « vivre-ensemble ».

Est-ce que le judaïsme interdit d'aller voir ce qu'il se passe dans les autres cultes ?

Je suis sortie avec un juif « religieux », si on peut dire. Il disait surtout beaucoup de conneries en plus d'être menteur, qui me disait... en fait, j'ai beaucoup d'amis musulmans. On est très proche dans la manière de vivre ou de fonctionner. Et au fond du cœur, j'ai toujours eu beaucoup d'attirance pour les musulmans... Ce que j'ai vu ils ont toujours eu une grande sincérité... mes meilleurs potes sont musulmans, ils ont des valeurs de vie, sincères et intègres, qui ne parlent pas pour rien dire, qui ont un cœur généreux... Donc pour en revenir au gars, il m'a dit un jour : « tu sais quoi ? tu vas arrêter, le musulman, tu lui dis bonjour et tu ne vas pas plus loin. Tu ne sais pas, mais ils donnent tous de l'argent pour Al-Qaïda. ». En gros, il me dit d'arrêter de parler avec les musulmans parce que je suis juive, alors que nos cœurs ont envie de se parler. Après, on n'est pas resté longtemps ensemble. Après, je ne fréquente pas beaucoup les gens de ma communauté qui ont probablement des idées assez arrêtées, sauf le Rabbin.

(Interrompue par un monsieur qui demande qu'on lui paie un café. Elle se lève pour aller lui acheter un café et une viennoiserie.)

Que fais-tu pour participer au « vivre-ensemble » quotidien ?

J'essaie de me connecter avec les gens que je rencontre. (Elle donne la preuve directement en offrant le repas à une personne). S'il m'avait demandé de l'argent je ne lui aurais pas donné. Mais comme il m'a demandé à manger, je ne peux pas refuser, ça me met mal à l'aise. Mais je pense que lui aussi il est mal à l'aise. Par exemple, le dimanche je vais sur le marché des producteurs, je consomme local, pour moi c'est du « vivre-ensemble ». J'essaie de m'intéresser à ce qu'il se passe dans l'île, je me sens concerné.

As-tu fait une école d'enseignement religieuse ?

Non pas du tout, je suis passé à côté. Il y avait aussi le côté financier, on était quatre et l'école était payante. Les écoles juives sont payantes et la bar-mitsva il faut un peu d'argent quand même.

As-tu déjà vu des personnes dans des synagogues qui ne sont pas juives ?

Alors ce qui est très drôle, c'est que lors des réunions il n'y a que des non-juifs qui se font passer pour des juifs. Déjà, il y a plein de juifs qui se sont mariés avec des non-juifs. Et comme c'est que du côté de la mère qu'on devient juif, et non pas du côté du papa, à part pour repeupler Israël où on repartait parfois sur deux générations de descendant. Il fallait juste qu'il y avait un juif dans l'arbre généalogique, et c'était juste une grosse mascarade. Normalement, c'est la maman qui transmet la religion, et oui, il y a plein de gens qui sont juifs par leur père et qui se considère comme juif. Mais il n'y a que ça à La Réunion, c'est assez drôle. Bien sûr à moi, ils ne vont pas me le dire qu'ils ne sont pas juifs, mais tu ne peux pas mentir au rabbin. Et de toute façon, ça ne fait que deux ans qu'on a un rabbin à la Réunion. Avant, on avait des gens qui venaient pour les fêtes et qui repartaient. Par chance on a le rabbin, sa femme et ses enfants qui sont venus s'installer à La Réunion. Et qui lui fait partie du mouvement des Loubavitchz. C'est un mouvement religieux et à la tête de ce mouvement il y avait un monsieur qui est décédé et on ne l'a pas remplacé. Ce monsieur recevait des gens du monde entier, et après son décès, ces gens ont recueilli toutes les réponses qu'il avait donné aux gens de la planète. Leur rôle c'est de ramener les juifs vers la religion autant que faire se peut. Hormis ça, je n'ai vu personne d'autres confessions assister où venir à la synagogue. En revanche, les malbars ils ouvrent leurs temples facilement. J'ai déjà assisté à des cérémonies, mais je ne suis jamais rentrée dans une mosquée. Après, chez nous à la synagogue il n'y a pas grand-chose non plus. J'ai assisté au nouvel an tamoul, puisque l'office du tourisme avait organisé une journée porte ouverte au portail.

Est-ce que ça t'arrive de discuter de religion avec tes amis ?

Mon pote justement, je lui disais qu'on était tous descendants d'Abraham et qu'on était pareil. Et il me répond que non, qu'avec Mahomet c'est une religion très jeune qui a débuté en 600. Mais je lui ai dit que ce personnage n'est pas sorti de nulle part. Après on en est resté là. Mais il dit que la religion c'est juste un alibi pour mettre des peuples en guerre, les uns contre les autres alors que derrière il n'y a que de la politique et de l'économie qui n'a rien à voir avec le religieux. Après je ne me suis pas penchée sur ses rites, je ne sais pas du tout la religion musulmane.

Penses-tu que les communautés religieuses à La Réunion s'entendent ?

Elles se tolèrent j'ai envie de dire. Je veux dire qu'une synagogue à le droit d'exister, les mosquées ont le droit de faire sonner le minaret ça ne dérange personne. L'église fait sonner ses cloches, tout va bien.

Penses-tu que les religions présentes à la Réunion ont un rôle indispensable à jouer dans le « vivre-ensemble » ?

Si le culte est au cœur du « vivre-ensemble », oui. De par, rappeler à leurs fidèles les choses simples comme le respect. C'est ce que doit amener chaque religion, l'amour, le respect, le pardon.

Quelle définition donnes-tu au mot interreligieux ?

Ça voudrait dire qu'il y aurait des imams qui parlent avec des rabbins et des prêtres et tout ça ?

Est-ce que ça serait bien d'avoir ce genre de dialogue interreligieux ?

Oui, pourquoi pas. Je pense qu'ils sont plus liés par un message d'amour. Je pense qu'ils parlent le même langage. C'est bien de voir qu'il n'y a pas des frontières, que les choses ne sont pas barricadées et qu'il n'y a pas de mur entre les religions. Bien évidemment, on ne parle pas de mélanger les religions, mais ça permet de se connaître et de pouvoir répondre à des questions des fidèles.

Qu'as-tu entendu de la laïcité et qu'est-ce que tu en penses ?

Mon fils m'a donné tout un paquet de feuille sur laïcité à l'école, suite à la mort du prof. Un état laïque c'est un état où il n'y a pas de religion, c'est ça ? Où il n'y a pas de cours de religions à l'école... La laïcité, c'est le fait de ne pas inclure la religion par exemple dans un lieu comme l'école. Il n'y a pas de signes ostentatoires.

Penses-tu que la laïcité contribue à rassembler ou à diviser les gens ?

Ça évite de catégoriser les gens et de les diviser, donc on a envie de croire que ça les rassemble. Mais est-ce que ça les rassemble vraiment ? Après ce n'est pas le rôle d'un professeur, quoique si, ça ferait partie de l'éducation morale et civique, d'éduquer la jeune génération aux différences religieuses, pour ouvrir les esprits. Si chacun pouvait s'exprimer religieusement, est-ce que ça serait un mal ? Je ne sais pas. Oui et non, puisque les enfants sont un peu cruels entre eux. Si mon fils, il va avec une kippa par exemple, il va se faire un peu chambrer. Si les jeunes filles arrivent avec le visage caché ou les hommes mettent leurs habits religieux, je ne sais pas ce qui peut se produire...

Penses-tu que l'école de la république a contribué au « vivre-ensemble » ?

Oui, puisqu'elle accepte tout un chacun, il y a une scolarisation de masse obligatoire. Après, est-ce que ça contribue au « vivre-ensemble », oui et non. D'un côté la religion est occultée dans l'enseignement et après par rapport au reportage que j'ai regardé sur la décolonisation, l'enseignement scolaire c'était pro-français. On enseignait aux enfants de La Réunion, des choses qui n'avaient rien à voir avec leur quotidien réunionnais. Donc, est-ce que ça contribue au « vivre-ensemble » ou bien est-ce de l'endoctrinement ? Je ne sais pas. Pour moi, l'enseignement est assez bizarre, c'est une forme de manipulation de masse.

Officiant (imam, musulman sunnite, 33 ans)

Si la notion du « vivre-ensemble » devait être résumée en un mot ça serait lequel ?

Endémique. Parce que pour moi le « vivre-ensemble » est un produit endémique de la Réunion. Comme son nom l'indique, La Réunion est une terre qui regroupe des personnes de différentes contrées, de différentes origines qui ont constitué ensemble ici à l'île de la Réunion et qui ont appris à se respecter. Pour moi ce « vivre-ensemble » qu'on a ici, c'est un produit endémique.

Si tu devais ajouter une valeur au « vivre-ensemble », ça serait laquelle ?

J'hésite entre « tolérance » et « acceptation ». Lorsque tu tolères quelque chose, lorsque que tu tolères par exemple quelqu'un d'une autre confession avec d'autres habitudes c'est que tu le tolères, tu n'acceptes pas forcément sa personnalité. Tandis que lorsque tu acceptes la personne c'est comme si que tu acceptais que cette personne fasse partie intégrante de ton environnement, peu importe ce que cette personne fait, peu importe ce que cette personne a comme idéologie, tu l'acceptes en tant que frère ou sœur de ta propre nation, de ton propre environnement. Pour moi, la perfection dans le « vivre-ensemble » c'est savoir accepter l'autre, mais comme ce n'est pas évident pour tout le monde on va rester sur la base de la tolérance. C'est-à-dire apprendre à tolérer les personnes avec qui nous vivons.

Selon toi, existe-t-il une forme de « vivre-ensemble » à La Réunion ?

Elle existe, oui mais, ce « vivre-ensemble » n'est pas exploité à 100 %. Je te donne un exemple personnel, lorsque arrive les fêtes de fin d'année, le « vivre-ensemble » implique quoi ? Il impliquerait que les personnes de différentes confessions se souhaitent mutuellement une bonne fête de fin d'année. Moi j'ai des amis qui sont non-musulmans et que lorsque c'est la fête de la Eid, ils me souhaitent joyeuses fêtes. J'ai une belle-famille qui n'est pas musulmane, lorsque arrive les fêtes religieuses musulmanes ma belle-famille est attablée ici et on partage un repas. Mais dans le sens contraire, lorsque c'est les fêtes de Noël et de fin d'année, force est de constater que l'on retrouve encore au sein de la communauté musulmane certains esprits qui vont même mettre en avant le fait de dire « joyeux Noël » à un non-musulman est interdit. Pourquoi ce « vivre-ensemble » n'impliquerait pas par exemple le fait que la grande mosquée de Saint Denis souhaite à toutes les communautés de l'île un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année ? C'est quoi le

problème ? À mon sens, ces petits gestes viendraient polir, arrondir et renforcer les liens qui nous unissent. Le « vivre-ensemble », il est bien développé parce qu'aujourd'hui on retrouve des couples mixtes de différentes confessions. Je prends mon propre exemple, je suis musulman et ma femme elle, est chrétienne. Je ne lui impose pas ma religion, elle ne m'impose pas la sienne. On vit ensemble et on se respecte. Elle respecte ce que je mange, je respecte ce qu'elle mange. Elle respecte ce que je bois et ne bois pas, je respecte ce qu'elle boit ou ne boit pas. Je ne lui impose pas une tenue vestimentaire pour sortir, elle ne m'impose pas une tenue vestimentaire à la maison. Il m'arrive que je sorte avec elle en Jubba¹⁴² parce que je vais prier alors qu'elle est toute coquette dans ses vêtements.

Dans quel état se trouve le « vivre-ensemble » actuellement ?

Il prend une bonne direction, mais il y a encore beaucoup à approfondir et surtout beaucoup à étayer. En ce qui concerne ce « vivre-ensemble », il y a de nombreux efforts qui sont effectués au sein des différentes communautés. Ça se voit par les médias et comment les personnes de différentes confessions agissent. Mais on pourrait plus partager nos valeurs respectives avec les personnes de différentes religions, de différents statuts et standing. Maintenant il faudrait trouver les grandes lignes, les chemins et sentiers qui pourraient nous ramener vers un « vivre-ensemble » meilleur. Pour moi l'accomplissement du « vivre-ensemble » c'est l'unité. Que je sois musulman, malbar, chrétien, juif, bouddhiste et j'en passe mais qu'on soit uni, qu'on arrive à traverser ces barrières de religion pour se dire avant tout que nous sommes des êtres humains, nous sommes des frères et sœurs en humanité.

À ton niveau tu ferais quoi pour améliorer ce « vivre-ensemble » ?

Déjà moi étant musulman, j'essaierais de m'ouvrir un peu plus, de rechercher un peu plus, de m'investir un peu plus concernant les différentes cultures des personnes qui vivent dans mon entourage. J'essaierais de faire preuve de plus de non pas de tolérance mais d'acceptation de la personne. J'essaierais de faire preuve de plus de lucidité pour comprendre et partager avec ces personnes-là mes valeurs. Parce que l'Islam prône dans le coran par la plume de dieu le « vivre-ensemble ». Si tu regardes un verset dans le coran, je le cite parce que c'est le texte que je maîtrise le mieux, il dit : « Ô vous les gens », il n'a pas dit les croyants ou les musulmans il a dit les gens. Les gens c'est quoi ? C'est le chinois, le albar, le zoreil, c'est l'humanité. « Je vous ai créé

¹⁴² Habits traditionnels utilisés par les musulmans pour aller à la mosquée.

d'hommes et de femmes et de différentes tribus » pourquoi ? « Afin que vous vous entreconnaissiez mutuellement ». S'entreconnaître ce n'est pas le fait de savoir que tu t'appelles Zahir et c'est cool et elle Alexandra, non ! Ce n'est pas connaître ça, on se dit de connaître une personne quand ? Lorsqu'on sait ce que cette personne aime, ses aspirations dans la vie, ses hobbies etc. Donc là c'est à une échelle plus générale, c'est-à-dire que vous hommes et femmes appartenant à une communauté que vous connaissez la communauté de l'autre. Donc là, il y a le partage, un partage de savoir, de connaître afin que vous sachiez que vous vous connaissiez, que vous soyez au courant de ce qui se passe dans les autres communautés. Pourquoi être au courant ? Parce que dans un autre verset Dieu dit que nous vous avons fait devenir cette communauté du juste milieu. Lorsqu'on a la connaissance de ce qui nous entoure, après avoir partagé, après avoir discuté, que nous en tant que musulman, nous trouvons le juste milieu. Le juste milieu dans notre mode de vie, dans notre spiritualité, dans nos pratiques et dans nos idéologies. Pour moi c'est ce qui est important et ce sur quoi on devrait faire beaucoup d'efforts. Mais malheureusement, aujourd'hui on se retrouve encore face à certaines idéologies conservatrices. Il y en a dans toutes les communautés qui n'arrivent pas encore à passer cette barrière et qui n'arrive pas encore à enjamber sur ce que « entreconnaître » veut dire et ça, ça pose problème !

Dirais-tu que le « vivre-ensemble » fait partie de l'identité réunionnaise ou de la culture réunionnaise ?

Je dirais oui, le « vivre-ensemble » fait partie de la culture réunionnaise et de l'identité du réunionnais.

J'ai côtoyé énormément de non-musulmans dans différents endroits et ces personnes-là lorsque tu discutes avec elles, je vois clairement que ces personnes non rien contre le musulman si celui-ci fait preuve de tolérance et d'acceptation vis-à-vis de l'autre. Si tu veux que quelqu'un s'ouvre à toi, il faut que tu sois ouvert à cette personne. Mais ouvert ne veut pas dire accepter la confession religieuse que la personne partage. Là je reviens sur certains écrits qui dit que le fait de souhaiter « joyeux Noël » veut dire que tu partages et que tu cautionnes cela. Je ne suis pas d'accord, souhaiter « joyeux Noël » ne veut pas dire que je cautionne ta foi. Souhaiter « joyeux Noël », partager un cadeau et faire un repas familial avec des personnes qui t'ont invité à y venir ne signifie pas que tu acceptes la foi de la personne d'en face et que tu la cautionnes. Mais qu'est-ce qu'il y a à cautionner de toute manière ? C'est leur fête, c'est une fête qui n'est pas une fête religieuse mais un folklore. Donc de là à marteler les esprits à dire que le fait de dire « joyeux Noël » c'est partager la foi de l'autre, c'est un peu débile. Lorsque tu te présentes à une personne et que ton état d'esprit est avenant, ouvert et dans l'acceptation de l'autre et bien les personnes d'en face n'ont rien à te

dire et ils ne vont pas te dire que tu es musulman. C'est certaines actions sectaires de notre communauté qui font ou démontre qu'il faudrait essayer de rectifier.

Est-ce que ça t'arrive de parler de religion avec tes connaissances non-musulmanes ?

Oui, bien sûr ! Dans le sport ou simplement faire connaissance autour d'un verre ou quand on nous invite à prendre des repas ou à partager des moments ensemble. Il m'arrive de faire une petite démonstration de ce qu'est la religion musulmane et ça touche plus d'une personne puisqu'elles ne voient pas. Il y en a une qui m'a dit une fois : « Désolé, ce que me dit là je ne vois pas cela. Je ne le ressens pas donc il y a peut-être un souci ». Si je lui dis que le musulman et comme ci et comme ça et il faudrait évidemment qu'elle ressente la même chose en abordant un autre musulman que moi. Et donc elle me demande pourquoi est-ce qu'elle ne le ressent pas ? Qu'est-ce que tu veux que je lui réponde ?

Sur une échelle de 0 à 10, quelle importance accordes-tu à la religion ?

Je dirais 10 ! Mais je compose avec et je fais de sorte que ma religion... Parce qu'il faut dire ce qu'il est. Une religion lorsqu'on en parle, il y a quand même des barrières qui se fixent. Toi, tu appartiens à la religion du christianisme et toi tu appartiens à la religion musulmane. Donc là, déjà il y a une barrière, il faut réussir à comprendre le mot religion mais sans barrière. Ce n'est pas parce que je suis musulman que je n'aurais pas de camarade non-musulman avec qui je partagerais des choses, loin de là ! Dans le coran, certains versets stipulent de faire attention à des personnes d'autres confessions qui pourraient t'amener sur un autre chemin qui n'est pas droit. Mais il faut comprendre le contexte de la révélation de ce verset. Tu ne peux pas appliquer ce verset là à tout bout de champs et partout. Aujourd'hui je côtoie des non-musulmans et je peux te dire haut et fort que ces personnes ont beaucoup plus de bonnes manières et de bons comportements et sont beaucoup plus polis que les musulmans eux-mêmes. Donc je suis désolé de constater cela alors qu'on est supposé être musulman est avoir reçu le message du meilleur des hommes et on le dit tous les jours. On le dit tous les jours du haut de la chaire de la mosquée : suivez la sunnah¹⁴³ du prophète, mettez un bazou¹⁴⁴ et un bonnet. Mais où est-ce qu'on va ? Suivez la sunnah du prophète qui est le meilleur des hommes et qui a le meilleur des comportements et lorsque tu te retrouves devant une femme, le contexte le veut, donc une femme non-musulmane, un bonjour tu ne dis pas ? Tu ne calcules même pas la personne ? Moi j'en ai fait les frais. J'étais avec ma femme et

¹⁴³ Habitudes et comportements du prophète de l'Islam.

¹⁴⁴ Habits traditionnels Islamiques.

une fois on est sorti avec un ami un lettré donc un savant et imam qui m'avait demandé de demander à ma femme de faire une commission pour lui parce qu'elle revenait de France et de prendre un produit en duty-free pour lui et qu'il rendrait la monnaie. Elle l'a fait même si elle n'avait pas de monnaie sur elle. Elle s'est débrouillée et elle a réussi à prendre son truc. On se donne rendez-vous, je lui donne sa commission il me rend la monnaie avec 2 euros en moins et en plus de ça, lorsqu'on se présente à lui, elle et moi, il ne la regarde même pas et ne lui dit pas un bonjour ni même un merci sous prétexte que c'est une femme non-musulmane qui n'est pas vêtue conformément à ce que l'Islam préconise. Mais même pas un bonjour, ni un merci ! Je suis désolé, mais où l'on va déjà avec ce comportement-là. C'est un poison pour le « vivre-ensemble ». Déjà si on veut emmener un « vivre-ensemble » correct, il faudrait déjà de nous-même, changer de comportement et avoir un comportement qui attire et ne repousse pas le « vivre-ensemble ».

Quelle opinion as-tu des autres religions présentes à La Réunion ?

Je pense que les autres religions apportent une richesse culturelle, traditionnelle et spirituelle. Il faut dire ce qu'il en est. Il n'y a pas longtemps, je suis parti dans une église lors des obsèques d'un voisin à moi. J'étais présent aux funérailles, c'était la première fois que je m'étais les pieds dans une église. En 30 ans de vie, c'est vraiment ma première fois tout ça parce qu'on m'avait fait comprendre avant qu'il fût interdit et illicite de mettre les pieds dans une église. C'est pour ça que je n'y suis jamais allé. Or, ce n'est nullement ça ! J'ai vu leur richesse, je ne partage certes pas leur foi, ni leur confession, ni leur tradition, mais pour moi c'est un enrichissement. Je sais que dans une église, lors des funérailles, il y a des rites et des traditions particulières. Ils honorent leurs morts jusqu'à la fin. Tu comprends ce que je veux dire et pour moi c'est quelque chose de beau.

Quelles sont les valeurs primordiales transmises dans l'Islam ?

Fraternité, tolérance et compassion

Est-ce que l'Islam interdit d'aller vers les autres religions ?

Non, pas du tout ! On retrouve des écrits là-dessus. Dans certaines traditions prophétiques où il est stipulé que les responsables religieux d'autres contrées venaient rencontrer le messager de Dieu. Et lorsque ces personnes arrivaient, le messager de Dieu déployaient ses plus beaux tapis pour que ces personnes puissent s'asseoir et était au service de ces personnes. Et elles venaient avec des

cadeaux pour le messager. Quel autre merveilleux exemple du « vivre-ensemble » que ça ! Aujourd'hui est-ce que tu vois un imam qui va apporter un cadeau à un prêtre dans une église ?

Est-ce que toi dans ta pratique, tu prônes l'ouverture vers autrui ?

Ah oui, totalement ! Je prône l'ouverture vers autrui déjà par la parole. Le fait d'échanger avec des personnes, si ces personnes sont désireuses d'échanger bien entendu sur la religion. Ce n'est pas le dada de tout le monde, désolé. Aujourd'hui on appartient à une religion mais on ne sait même pas pourquoi. Ce n'est pas un sujet qui s'aborde naturellement. La façon la plus concrète de l'expression de mon ouverture c'est mon comportement. Si tu fais preuve de bon comportement et que ton intérieur est bon que la personne se sente déjà en sécurité à l'aise dans une bonne énergie il ne pourra y avoir que des échanges constructifs que ce soit sur la spiritualité, sur les choses du quotidien etc. Le bon comportement comme l'a émis maintes et maintes fois notre messager. Il y a un exemple pour tous dans le modèle du messager mais malheureusement force est de constater qu'on a pris l'exemple uniquement au niveau vestimentaire et très peu à l'intérieur.

Combien de temps es-tu parti à la mederssa ?

Jusqu'à mes 16 ans. Avant ça j'avais appris en privé avec un mufti depuis l'âge de mes 3 ans. Je restais souvent en sa compagnie, j'ai beaucoup appris d'ailleurs par la suite. Je suis parti faire des études théologiques en Afrique du sud et en Angleterre où j'ai eu mon diplôme au bout de 6 ans d'études.

Est-ce qu'il y avait des enseignements spécifiques à l'interreligieux ?

Malheureusement et ça j'en parlais avec ma femme il y a quelques jours de cela. J'étais en train de réfléchir à pourquoi aujourd'hui on a certains responsables religieux qui ne s'ouvrent pas ou qui ne veulent pas s'ouvrir ou évoluer et qui restent dans leur petite bulle. J'ai pris mon exemple, j'ai eu un cursus théologique identique à ces personnes-là et lorsque je suis retourné à l'île de La Réunion j'étais très fermé tant bien sur le niveau vestimentaire que sur le niveau idéologique et conception. Je n'avais pas plus d'ouverture que ça et j'ai dû creuser, j'ai dû vouloir cette ouverture pour que dans ma tête ça se décante et que ça s'ouvre. Je me suis dit que le problème est que dans le cursus théologique « indien » l'interreligieux n'a pas sa place. On t'apprend uniquement que du texte, on te fait analyser les textes, on te fait comprendre que des choses autour de ta propre religion mais on ne t'enseigne pas que demain tu vas retourner dans ton pays, tu seras confronté à des non-

musulmans. Tu seras confronté à faire des choses ensemble mais on ne nous apprend pas à moins que je ne fusse pas en classe ce jour-là dans le cursus « indien ». Non dans le cursus « arabe » je ne sais pas puisque je n'ai pas fréquenté des écoles en Arabie et Moyen-Orient.

As-tu vu des non-musulmans assister à la prière dans la mosquée ?

Oui ça se faisait à l'époque à la grande mosquée de Saint Denis quand j'y mettais encore les pieds. Pendant le mois de ramadan, je voyais des non-musulmans qui venaient et qui rompaient le jeûne. J'ai déjà vu des non-musulmans assister à des prières funéraires, mais il faudrait généraliser tout ça. Assister à la prière à la mosquée oui et plus encore. Lorsque l'imam récite les paroles du coran dans la prière que ces non-musulmans puissent voir la traduction et comprendre. Lorsqu'il y a des discours dans les mosquées, ces mosquées devraient être ouvertes à tous musulmans comme non-musulmans. Le discours du vendredi je ne crois pas qu'à l'époque du messager de Dieu lorsque celui-ci s'asseyait dans sa mosquée pour faire un discours que le non-musulman n'avait pas le droit d'entrer pour écouter. Non au contraire ! On peut même retrouver des écrits là-dessus.

As-tu déjà participé à une fête religieuse différente de la tienne ?

La seule fête que j'ai participé c'était la Noël de l'année dernière par rapport à ma belle-famille qui n'est pas musulmane. D'ailleurs l'invitation m'a été donné en premier. Ils tenaient à partager un repas ensemble parce que j'étais nouveau dans la famille. Elle m'a dit qu'elle savait que j'étais musulman et m'a dit qu'elle ne pense pas que c'est interdit. Dans mon cœur je me suis dit : « si elle savait ce que certains pensent ! » Mais je n'en avais rien à faire, je suis venu, j'ai apporté des cadeaux et on a partagé un super moment ensemble.

Penses-tu que les religions s'entendent bien à La Réunion ?

Il y a des petits canards noirs partout. Les communautés religieuses à La Réunion sont faites pour s'entendre parce qu'on ne trouve pas partout dans une même rue une église, une chapelle et une mosquée. Comment même ces structures-là ont été bâties laisse comprendre que la base dans la différence de culte, c'est l'entente. Mais encore une fois on se retrouve face à certaines personnes qui font barrière à cette entente parfois qui disent et prônent haut et fort le « vivre-ensemble » mais qui au fond... (Rires sarcastiques). Au fond les communautés s'entendent oui mais, on peut mieux

faire. Sur une échelle de 1 à 10 je trouve qu'on est qu'à 5 on a encore beaucoup de progrès à faire et encore 5 je suis gentil.

Penses-tu que les religions présentes à La Réunion ont un rôle indispensable à jouer dans le « vivre-ensemble » réunionnais ?

Ah oui totalement ! Toutes les religions à La Réunion, si les personnes des différentes confessions mettent du sien, notre « vivre-ensemble » pourrait arriver à l'unité. Chacun d'entre nous, chaque personnalité dans notre propre confession. Pourquoi je dis ça ? Parce que l'athéisme aussi est une confession. Le fait de prôner et de ne pas croire en un dieu puisque celui-ci n'existe pas ça devient une profession de foi pour eux. Donc le fait que chaque personnalité de différentes confessions à un rôle à jouer. Que ce soit l'imam, le prêtre ou autres ou les personnes qui suivent ces personnes-là. Donc la communauté elle-même chacun d'entre nous a sa pierre à apporter à l'édifice pour ce « vivre-ensemble ».

Qu'est-ce que l'interreligieux pour toi ?

Ce qui se passe entre les communautés. Donc c'est les échanges qu'il y a entre les communautés. L'interreligieux c'est le fait de se mélanger. Quand je parle de mélange, c'est un mélange de différentes confessions et d'avancer vers un même but. Ne pas être uni uniquement lorsqu'il y a des attentats quelque part, mais être uni constamment. Par exemple demain il y a une pénurie alimentaire sur l'île il ne faudrait pas qu'on privilégie les personnes de notre communauté en premier par rapport aux autres personnes. Mais privilégier celui qui a le moins indifféremment de son appartenance religieuse et ensuite voir pour soi. C'est finalement avancer vers un but commun avec un respect de tous et de toutes. Qu'il y ait le partage, la connaissance, s'instruire sur l'autre, c'est l'unité l'interreligieux. Pour moi son stade final c'est arriver à être uni et soudé.

Qu'est-ce que tu penses du dialogue interreligieux ?

Honnêtement, je n'ai jamais assisté à un dialogue interreligieux. Je n'ai jamais vu de quoi ils parlent à l'intérieur. J'ai juste vu vite fait, mais le dialogue est important puisque du dialogue jaillit la lumière comme mon défunt grand-père avait l'habitude dire. Donc le dialogue implique qu'il y ait un échange et un partage avec les autres religions. Maintenant que ce dialogue et ce partage commence à toucher la foi et essaie de faire comprendre que la foi de l'autre n'est pas bonne et que la tienne est meilleure, non ! On n'est pas dans ce registre-là. Nous on sait pertinemment, eux

savent pertinemment, il faut dire les choses comme elles sont. Lorsqu'un prêtre chrétien va venir parler avec un imam les deux savent les points faibles de l'autre religion. Le chrétien lui il va savoir contrer le musulman lorsque le musulman va dire que la trinité n'existe pas. Le musulman va réussir à contrer le prêtre lorsque celui-ci va entrer dans le débat. Lorsqu'il va dire que Jésus c'est le fils de dieu le musulman va dire que Jésus c'est un prophète ce n'est pas Dieu. Là on ne rentre pas forcément dans un débat qui n'est pas constructif. Parce qu'il va mettre en avant les différences et les divergences et quand il y a ça, combiné à des personnes qui n'arrivent pas à cadrer cela, au lieu de rester sur la langue sa rentre dans le cœur. Donc lui je ne l'aime pas parce que c'est un raciste et là tu casses l'interreligieux. Le dialogue interreligieux devrait être centré sur ce que nous pouvons faire ensemble pour avancer dans la même direction en dépit de nos différences.

Penses-tu que le GDIR est nécessaire à La Réunion ?

Oui, bien sûr ! Pour pouvoir faire rappeler aux différentes communautés religieuses que le « vivre-ensemble » est quelque chose d'indispensable à La Réunion. Comme on dit, le rappel est bénéfique dans le coran. On te dit que le rappel est bénéfique, on aime bien faire des rappels nous, hein ! Quand on ne voit pas quelqu'un pendant trois jours à la mosquée, on va se permettre avec un petit groupe d'aller frapper à sa porte et lui demander de venir faire la prière à la mosquée. Le problème aujourd'hui c'est qu'on se le rappelle mais uniquement entre nous. Pourquoi on ne se rappelle pas mutuellement et généralement ? Et on est d'une même communauté, on est des êtres humains, tu es comme moi, tu es peut-être d'une autre religion mais on est ensemble, on vit sur le même territoire. Petit rappel, la générosité et le partage c'est pour tout le monde. Le dialogue est très important pour rafraîchir et arrondir les angles.

Qu'as-tu entendu de la laïcité et qu'en penses-tu ?

On en parle dans les médias depuis quelque temps avec les attaques terroristes etc. C'est le fait de ne pas mêler le religieux à la République. L'idée c'est que le musulman comme le chrétien ou le juif chaque personne de chaque confession sur le territoire français soit traité à la même enseigne et que ce n'est pas parce qu'une personne appartient à une confession religieuse différente qu'il y aura certains droits et privilèges pour cette personne. Ce n'est pas parce que je suis juif que je vais bénéficier de plus de droit que celui qui est musulman ou hindou. La laïcité est un procédé neutre qui traite chaque personne de la même manière.

La laïcité a-t-elle contribué à rassembler ou diviser les gens actuellement ?

Tout dépend de comment elle est comprise. Certains y voient à l'intérieur une ablation de la religion. La laïcité c'est tout sauf du religieux, je suis d'accord avec ça. Mais toi en tant que personne appartenant à une certaine confession, comme tu peux être laïque en appartenant à une confession religieuse. Ceux qui n'ont pas compris les tenants de la laïcité eux pensent que ça divise. Mais pour ceux qui ont compris les principes et les bases de la laïcité moi je dirais plutôt qu'elle rapproche dans un souci de regroupement de traiter tout le monde à la même enseigne, afin d'avancer vers un même but.

Penses-tu que l'école de la République a contribué au « vivre-ensemble » ?

Oui, totalement ! Dans une école tu as des musulmans, tu as des chrétiens, des hindous et de différentes confessions. Ça contribue dès le plus jeune âge à un « vivre-ensemble » pour plus tard. Maintenant après, ça dépend de comment l'enfant lui perçoit les choses et comment les parents procèdent. Ils sont responsables des filtres qu'ils vont véhiculer à leurs enfants pour plus tard. Donc si le parent dit non, c'est un zarab, ne joue pas avec lui ! Ou bien c'est un créole, c'est une personne qui n'est pas comme nous ! Donc automatiquement ce filtre va se créer et que demain en grandissant si l'enfant n'arrive pas à faire la part des choses, étant ado puis adulte, il va rester avec ce filtre-là. Mais sinon ça, l'école de la République contribue au « vivre-ensemble » de base.

Annexe O

Officiant (Pasteur, Salut et Guérison, 58 ans)

Pourriez-vous me décrire votre vie quotidienne, celle de tous les jours ?

Alors ma vie quotidienne, d'abord j'ai une famille, je suis marié, j'ai 3 enfants qui sont grands maintenant. Il y en a un qui exerce déjà sa profession, il est ergothérapeute et les deux autres sont en études supérieures. Le second fait un master en « gestion de crises et catastrophes naturelles » et la dernière est en licence espagnol. Ma femme travaille à l'hôpital des enfants de Saint-Denis. Ma vie quotidienne elle est simple, le matin je me lève à 5h et la première chose je m'occupe de moi. Je prends mon petit déjeuner et puis j'ai 2 à 3 h où je médite ma bible, je médite, je prie. Ça c'est ma vocation en tant que pasteur. Donc chez moi c'est mon bureau, c'est là que j'ai ma petite pièce à moi. J'ouvre ma bible, je fais mes études, j'étudie pour moi personnellement et puis ensuite pour les chrétiens dont je m'occupe. Puisqu'il faut bien « nourrir » les gens spirituellement comme on le dit dans notre petit langage à nous. Nous nous tenons devant Dieu voilà et cela chaque jour. Ensuite je viens ici (Centre mission Salut et Guérison de Ste Clotilde) deux fois par semaine, le mardi et le jeudi. On se rencontre avec les pasteurs collègues de notre région ici du nord de Saint-Denis. Et puis il y a un peu de paperasses administratives comme dans toutes associations et puis ensuite c'est réservé au travail de visite des gens. On visite des chrétiens systématiquement ou alors des visites un peu plus précises des malades ou des gens qui nous demandent ou des rendez-vous comme vous par exemple. Donc on les a bloqués dans notre emploi du temps et ensuite nous avons des réunions publiques le soir. Dès fois nous sommes emmenés à travailler à l'extérieur de la ville de Saint-Denis par exemple là, tous les soirs à Saint-Leu je fais une série de réunion sur comment prier une heure avec Jésus.

Une heure, tous les jours ?

Oui, une heure tous les jours. Comme Jésus l'a dit dans l'Évangile à ses disciples lorsqu'il allait à la croix il a dit : « vous n'avez même pas pu veillez une heure avec moi » (Rires). Donc je les montre, je les coache un peu, je leur enseigne simplement avec des aspects bibliques comment on peut facilement librement et avec joie prier. Parce qu'avant tout la prière ce n'est pas un devoir sinon ça devient une corvée mais c'est avant tout une relation d'amour avec Dieu. Et je pense que l'effort est facile quand on aime. Quand on n'aime pas cela devient compliqué et je pense qu'avant tout que Dieu est une personne et pas une religion. Lorsqu'on veut rencontrer Dieu et en plus on sait que lui il nous aime et que nous l'aimons cela devient facile. Et l'exemple de Jésus est là pour

nous montrer que... et je le prends cet exemple car il est motivant. Le matin très tôt il se levait et il allait dans un lieu désert et se mettait à prier. Déjà se lever le matin il faut le faire, aller dans un lieu désert qu'est-ce qu'il allait faire pour prier ? C'est peut-être une corvée, mais au-delà de la prière il allait rencontrer la personne qu'il aimait le plus, c'est son père. Et dans ce moment d'intimité tout peut changer. Voilà c'est notre vie qui est formée dans l'intimité et la prière avant tout ce n'est pas un débit de mot, ce n'est pas un chapelet. Ça c'est des inventions pour combler le temps, mais la prière c'est avant tout rencontrer quelqu'un. Voilà si vous avez besoin de pain vous allez d'abord rencontrer le boulanger non ? (Rires). Et après vous demandez et vous recevrez. C'est un peu ça, juste pour vous dire que pendant cette semaine je suis à Saint-Leu le soir. Après bien sûr le dimanche nous bossons avec nos cultes etc. Et puis nous avons d'autres activités en dehors de l'aspect spirituel. On est quand même nombreux dans cette assemblée et on a des projets de construction qu'on est obligé de s'y pencher avec tous ceux dans l'église qui ont des compétences. Voilà, donc on travaille en communion et en collaboration avec toutes les forces vives. Par exemple si je prends la construction qu'on doit bientôt faire sur Sainte-Marie et bien on a interpellé tous ceux qui sont membres et qui ont des compétences. Et on leur confie le travail pour que le travail soit bien mené puisque nous on est compétent mais pas en grand-chose. Compétent dans la bible oui mais, après le reste euh (Rires).

Dans ce cas-là décrivez moi un peu votre parcours.

Alors, je suis pasteur depuis plus de 40 ans maintenant. C'est une vocation avant tout, c'est un appel, un désir de servir Dieu. Dans notre cœur d'abord il faut se convertir. Se convertir c'est avant tout rencontrer Jésus. Entendre l'évangile, entendre la parole de dieu. La bible, parce que pour nous la bible c'est la parole de Dieu. Et dans cette parole nous découvrons un sauveur, un seigneur, qui par amour est venu pour nous. C'est tout le sens de ce qu'on a célébré à la Noël. Ce n'est pas simplement un gâteau, un repas c'est avant tout Dieu qui nous aime et qui par amour pour nous vient sauver les êtres humains. C'est pour cela que Jésus enfin de compte, c'est au travers de Jésus c'est Dieu qui vient puisqu'il est appelé "Emmanuel" c'est-à-dire « Dieu avec nous » et il entre par la naissance dans l'humanité. Et il vient sauver les êtres humains que nous sommes pécheurs perdus et vous le savez mieux que moi. C'est que si vous voulez sauver quelqu'un de la mort ou du feu lorsque sa maison est en feu ou de la noyade il faut aller là où il est. Ce n'est pas le perdu qui va vers les sauveteurs c'est les sauveteurs qui vont vers celui qui est en difficulté. Et bien là c'est le sauveur qui vient vers nous donc où c'est que nous sommes ? Nous sommes morts dans nos péchés. C'est pareil pour Dieu, il faut bien venir là c'est pour cela qu'il va jusqu'à la mort puisque nous sommes dans cette mort séparée de Dieu. Et pas simplement la mort physique mais quand la bible

parle du mot "mort" il y a une autre mort que la mort physique. C'est aussi la séparation, la coupure à cause du péché. On est coupé de Dieu et Jésus vient vers nous pour nous sauver et il offre sa vie donc la croix. C'est la manifestation de l'amour de Dieu parce que Dieu nous aime il prend notre place. Mais c'est aussi la manifestation de la justice de Dieu, puisque Dieu ne pardonne pas gratuitement. Pour nous c'est gratuit, il suffit de recevoir c'est la foi mais pour Dieu ça lui coûte. Parce que si Dieu est bon, Dieu est sain aussi donc il faut que l'amour et la sainteté de Dieu se rejoignent. C'est pour cela que l'œuvre de la croix est la manifestation de la justice où Jésus prend ma place. Il meurt à ma place et Dieu est satisfait puisque cette offrande elle est parfaite. La preuve c'est la résurrection de Jésus, ça c'est la preuve cantique pour tous chrétiens que Dieu a agréé. Dieu a dit oui c'est OK ! Il y avait dans l'ancien testament des sacrifices tous les jours, il y avait des sacrifices matin, midi et soir en grand nombre. Quand on ouvre l'ancien testament on voit du sang partout. En fait c'est même choquant matin et soir il y a du sang. On tuait des animaux, des bœufs, des moutons, des oiseaux etc. Mais aucun de ces animaux ne pouvaient sous le couvert de la conscience nous purifier. Parce que sinon on les répèterait sans cesse et ça c'est l'ordre des choses à venir. Jésus est la réalité c'est pour cela qu'il se présente comme la lumière il dit : "je viens comme la lumière du monde". Et lorsqu'il vient, il offre le sacrifice parfait. Si l'ancien testament les sacrifices couvraient ne faisaient que couvrir, la bible montre que lorsque Jésus vient il ôte le péché, il enlève. Et il dit que je ne me souviendrai plus de leurs péchés. Et il est celui qui pardonne donc c'est cette expérience que j'ai vécu avec le seigneur, le pardon. Je sais que Jésus a pardonné tous mes péchés, je sais qu'il est mort pour moi, je sais qu'il est ressuscité pour moi. Et il ouvrira son évangile c'est ce que nous avons dans la bible. Et puis la vocation est venue, l'appel de Dieu est venu dans mon cœur de pouvoir lui donner ma vie pour le servir. Donc à l'âge de 19 ans, je suis entré dans le service de Dieu. J'étais à la Réunion et à la Réunion il n'y avait pas d'école biblique. Il n'y avait pas de formation bien précise. Donc il a fallu que je me forme auprès des missionnaires, d'anciens. Et puis j'ai fait des cours par correspondance ça a duré 6 ans. Après j'avais été comme on dit chez nous "reconnu" donc pasteur officiel si l'on peut dire. Et puis on m'a confié une assemblée et puis ça a continué comme ça jusqu'à aujourd'hui. Donc ça fait plus de 40 ans.

Et avant votre parcours religieux, vous avez fait quoi comme études ?

Je suis allé jusqu'au bac. Après j'ai fait des études supérieures à Nîmes (Rives) qui n'avait rien à voir avec ce que je suis aujourd'hui. C'est les études en électrotechnique, j'étais quand même bon parce que sur les 125 de la promotion j'étais arrivé 5ème donc c'était pas mal (rires). Mais après j'ai tout quitté, j'ai tout lâché et puis je suis entré dans le service de Dieu. Parce qu'il y a un feu qui

me brûlait, aujourd'hui je ne dis plus ça aux étudiants. S'ils reçoivent un appel de Dieu, je leur dis de continuer leurs études jusqu'au bout. Acquerrez un métier (Rires) on ne sait jamais ce qu'il peut se passer dans la vie. Pour moi je suis à quelques encablures de la retraite donc ce n'est pas un problème. Mais aux jeunes d'aujourd'hui on ne sait pas ce qu'il peut se passer. Donc il vaut mieux avoir un métier dans ses mains au cas où et lorsqu'on lit l'évangile, on voit que Jésus n'a jamais pris des gens au chômage il a toujours pris des gens qui bossaient.

Dans quel quartier habitez-vous ?

J'habite Saint-François. C'est au 5ème kilomètres c'est un petit quartier tranquille.

Pouvez-vous me décrire vos voisins ?

Les voisins, alors le terrain sur lequel je suis, j'ai acheté il y a 30 ans c'était un terrain qui appartenait à un certain Monsieur S. Et puis ces gens qui sont là ce n'est pas péjoratif ce que je vais dire on les appelait les colons. Ils s'occupaient de la petite terre que le monsieur les avait donnée. Donc ce monsieur est parti en Australie est donc il a vendu son terrain et donc nous par le biais d'une agence on a acheté un bout. Et par derrière la mairie a racheté et a laissé les gens là jusqu'à aujourd'hui. On a de bonne relation hein ! Je me rappelle quand l'un s'est marié il m'a invité, j'y suis allé. Dès fois en fin d'année on a des petites choses on se les partage. Je leur refile une bûche, on se dit bonjour, on s'aide si on est dans le besoin, de l'autre côté c'est pareil.

Quand vous entendez colon c'est dans quel sens ?

C'était des gens qui s'occupaient de la terre où ils étaient. Je ne sais pas, ils faisaient de l'agriculture où je ne sais pas quoi. Je sais que lorsqu'on est arrivé le monsieur est décédé. Il restait les enfants qui élevaient le cochon avec la petite cour et la case en tôle c'est pour ça que je dis colon.

Quand vous entendez « vivre-ensemble », quelle est la première chose qui vous vient à l'esprit ?

« vivre-ensemble »... Je pense que la première chose qui me vient à l'esprit c'est le respect, le respect d'autrui quel qu'il soit, quelle que soit sa couleur de peau, sa religion quel que soit son niveau de vie. Voilà le respect.

Selon vous existe-t-il une forme de « vivre-ensemble » à la Réunion ?

Je pense que moi je suis zoreil si on peut dire zoréol parce que ça fait 50 ans que je suis là. Il y a eu Saint Pierre – Épinal (match de foot) il était évident que j'étais pour Saint Pierre (Rires). Il n'y avait pas photo, voilà c'est comme ça, le cœur il est créole quoi ! Même si j'ai encore de la famille en métropole, ça fait 50 ans qu'on est là ! Lorsque nous sommes arrivés à La Réunion j'avais 8 ans, j'étais arrivé avec mes parents parce que c'est mon père qui a été envoyé par les assemblées de Dieu de France pour ouvrir les assemblées ici. Ce qu'on a constaté à la Réunion c'était l'accueil des gens, la chaleur. Juste une petite chose, peut être craintif au départ les gens, mais dès qu'ils vous ont adoptés c'est le cœur qui est ouvert. Et je pense que beaucoup le remarque. D'abord les gens de l'extérieur qui débarquent vous disent "vous êtes accueillant à La Réunion vous savez accueillir" et nous on reçoit beaucoup " d'étrangers" de ce qui ne sont pas natif de la Réunion, Métropolitains Américains etc. Mais quand ils viennent et qu'ils côtoient nos assemblées qu'ils côtoient nos frères et sœurs ce qu'ils disent c'est qu'à La Réunion, les gens ils savent accueillir. Donc ça c'est très marquant, c'est très frappant et je pense que le réunionnais est accueillant. Qu'il y a une forme de solidarité, dès qu'ils vous accueillent au début. C'est peut-être l'approche qui est un peu lente mais dès qu'ils vous ont accueillis, voilà quoi ! Le cœur lé ouvert comme on dit.

Selon vous dans quel état se trouve le « vivre-ensemble » aujourd'hui ?

Alors il y a quand même une évolution entre ce que j'ai vécu il y a 50 ans et aujourd'hui. Moi je m'en rappelle à l'époque dans les années 60-66, ça n'avait rien avoir avec aujourd'hui. La sécurité sociale n'existait pas le Chaudron ça n'existait pas je crois que c'est Michel Debré qui a été l'initiateur de tout ça. Qu'est-ce qui n'existait pas encore ? Bref ! Il y avait beaucoup de bidonvilles dans la ville de Saint-Denis, le Camp Jacquot le Chaudron tout ça, c'était des bidonvilles. Et puis, on voyait les messieurs avec souvent leurs chapeaux et ce qui était particulier c'était quand les messieurs croisaient une dame ils enlevaient leurs chapeaux. Il y avait ce respect vous pouviez parler avec quelqu'un "bonjour, bonsoir..." ce n'est pas que ça a changé mais je pense que la nouvelle génération a tendance à oublier ça. Et si des fois vous causez avec un jeune bon, nous on est un peu plus âgé donc il y aura un peu plus de respect. Plus de respect que dans d'autres secteurs de l'île mais je pense qu'il dira "affair ou coz ek moin ». Il y a un peu de tout ça, un peu cette mentalité qui a un peu changé, il n'y a plus cette mentalité d'antan. Alors pourquoi ?

Justement qu'est ce qui pourrait perturber ce « vivre-ensemble » ?

Je ne sais pas. Alors il y a quand même je pense, c'est mon analyse personnelle je ne sais pas si elle est juste mais, c'est ce que je perçois comme ça. Peut-être une différence de ce qu'on vécut "nos anciens" et ce que vive la nouvelle génération. Nous on a encore beaucoup de personnes âgées dans nos églises. Quand ils vous parlent de leur vie passée, ils n'avaient pas tous les avantages qu'on a aujourd'hui. Pour certaines personnes qui vivaient dans des milieux très modestes il fallait chercher tous les jours l'eau à la fontaine et puis se lever très tôt. Les familles étaient nombreuses, nous on a eu une dame malheureusement elle est décédée. Elle a vécu longtemps dans notre assemblée, c'est un exemple rare. Lorsque j'étais allé la voir, elle me disait qu'elle avait eu 21 gamins. Donc les familles nombreuses existaient à l'époque et souvent dans ces familles nombreuses des enfants en pagaille 10-12. Elle, Dans les 21 enfants il y avait eu 8 fois des jumeaux vous imaginez un petit peu ? Donc c'est l'usine (Rires). Souvent ce qu'il se passait c'était la fille aînée qui quittait l'école pour pouvoir aider toute la ribambelle qui était derrière. Donc lever tôt, coucher tard, avec les tâches ici là-bas et puis le respect des parents. Tout le monde connaissait quand c'était papa qui se mettait dans les punitions. C'était le fouet assis dans le coin sur une branche de filaos dans certaines conditions. Enfin, certains nous racontent comment le papa était sévère aujourd'hui on a interdit la correction. On a sauté du coq à l'âne il n'y a peut-être plus transmission de certaines valeurs. Qu'est-ce que c'est le respect ? De dire bonjour au monsieur ? Moi je sais quand j'étais gamin et que j'avais offensé quelqu'un ou si j'avais manqué de respect à une personne, mon père m'aurait réprimandé durement. À l'école, si j'avais mal travaillé, si j'avais offensé un instit, mon père ne serait pas descendu à l'école pour tabasser l'instit. C'est moi qui prenait quoi ! Parce qu'il y avait un certain respect de l'autorité. Peut-être aujourd'hui avec beaucoup plus de familles dispersées, démantibulées etc. Ça peut causer ce genre de soucis et puis on est dans une génération aussi. Moi j'ai vu La Réunion a transité de bas à très haut quand on voit l'évolution de La Réunion en 50 ans, c'est énorme ! Moi j'ai connu les maisons en feuilles de tôles. À l'intérieur c'était tapissé catalogue la Redoute et puis par terre j'ai connu beaucoup de gens qui habitaient avec du béton ciré rouge brut pour une pièce. Dès fois et puis d'autres fois carrément c'était de la terre battue et puis à côté dans la petite cour c'était le cochon où le bœuf. Aujourd'hui la DASS est passée par là, l'hygiène est passé par là. Bon on ne mourrait pas autant du cochon avant qu'aujourd'hui (rire). Il n'était pas plus mauvais que ça le cochon à l'époque et je pense qu'on a transité sans que cette nouvelle population on dirait qu'on a sauté l'adolescence tout en restant

adolescent. Aujourd'hui on est un peu dans une génération « espère-cuit ». Faut que tout tombe du ciel peut être ce genre d'évolution a favorisé ce décalage de relation. Mais il y a toujours et puis la génération mobile ce n'est pas bon pour les relations. Vous allez au lycée vous avez 20 jeunes et ils sont tous devant leur écran. Avant on prenait le temps, il n'y avait pas les télévisions. Moi j'ai connu à La Réunion ORTF noir et blanc.

Donc on pourrait dire qu'avant c'était le "bon" temps ?

Oui on prenait le temps de faire les choses et on se satisfaisait de pas mal de choses. Le matin, beaucoup de réunionnais prenaient le « riz chauffé » à l'époque. Bon c'est vieux mais voilà.

Diriez-vous que le « vivre-ensemble » fait partie de l'identité réunionnaise ?

Je pense qu'il y a une culture qui permet ça. Parce qu'il y a un mixage, un brassage depuis le blanc-blanc jusqu'au noir-noir si on peut s'exprimer ainsi. Il y a toutes les ethnies, il y a toutes les couleurs de peau, bon le gars qui est raciste il ne faut pas qu'il vienne à La Réunion parce que là il est verni. Et je pense que tout ça il y a des mélanges au niveau des mariages. On voit le blanc si on peut dire comme ça c'est pas péjoratif le blanc se marie avec le noir, le malbar avec le chinois etc. Vous voyez, il y a un mixage pas possible et ça c'est beau et ce « vivre-ensemble » il existe en fin de compte. Il y a une identité réunionnaise qui fait que quel que soit l'ethnie, quelle que soit la couleur, on est réunionnais. Et peut-être que c'est cet aspect réunionnais qui réunit les gens. Moi, mes enfants ils sont nés à La Réunion et ils disent je suis réunionnais et pourtant je suis marié avec une créole blanche. Et puis moi, quand je suis arrivé à l'école dans ma classe j'avais des créoles, j'avais des cafres, des créoles blancs, des Chinois, des malbars, j'avais tout ça. Donc on a vécu avec tout ça et c'est très bien d'être élevé au milieu de toutes ces couleurs-là, cette panoplie de gens, c'est très éducatif et très intéressant.

Dans ce cas que pensez-vous des autres religions à la Réunion ? Quelles opinions en avez-vous ?

Bon ben écoute ! Nous, nous on ne... Comment dirais-je... On prêche l'évangile d'accord ! Maintenant après, les autres religions ils font leur chemin certainement. Mais on n'a pas de relation avec eux, on peut avoir des relations avec des gens. Maintenant avec la religion par exemple, avec la religion musulmane, hindou tout ça ce n'est pas chrétien. Donc je ne vois pas ce qu'on pourrait...

Maintenant s'il y a besoin d'aider les gens, puisqu'il y a un problème humanitaire, ça on est preneur ! Maintenant après comme on le dit souvent : il n'y a pas de charité pour les idées quoi !

Dans ce cas pensez-vous que les religions font partie de la culture Réunionnaise ?

Je pense que oui, toutes les religions sont là maintenant. Quand vous parlez des religions qu'est-ce qu'il y a comme religion ? Il y a le catholicisme, l'hindouisme, l'Islam, le judaïsme un peu il y a quand même quelques juifs et puis qu'est-ce qu'il reste ? Le protestantisme mais même dans le protestantisme, c'est que nous on se dit protestant et on n'y est pas dedans.

Ah bon ?

Non !

Et pour quelles raisons ?

Je ne sais pas il faut leur demander (Rires).

Il ne vous considère pas comme un culte ?

Ah ? Je ne sais pas, mais nous ça ne nous dérange pas qu'on ne soit pas dans cette association GDIR. Ça ne nous dérange pas, mais le protestantisme à La Réunion si on prend la frange qui est dans ce groupe-là, il ne représente rien du tout

Parce que dans le protestantisme il n'y a pas que Mission salut guérison, il y a d'autres mouvements aussi ?

Ah ben bien sûr ! Vous avez les protestants réformés, puis vous avez toute la mouvance église évangélique, l'église réformée à La Réunion elle est très minime.

Selon vous, quelles sont les valeurs principales, les valeurs essentielles transmises dans votre culte ?

Alors d'abord ce qu'il faut changer, ce qu'il faut dire, c'est que l'évangile ne vous donne pas un code moral. Ce n'est pas de la morale que fait un évangile. D'abord Dieu change notre cœur à partir du moment où le cœur est changé tout va changer. Les relations sociales vont changer, la relation de couple va changer, la relation des parents avec les enfants va changer, la relation avec le voisinage va changer. Vous allez être un meilleur père, une meilleure épouse, vous allez être une meilleure mère, vous allez être un meilleur enfant, un meilleur citoyen, un meilleur voisin parce que Dieu va changer votre cœur. Si le cœur n'est pas changé, vous pouvez donner de l'éducation, de l'argent vous pouvez tout donner, cela ne changera pas. Il faut changer le cœur parce que c'est du cœur que vient toutes les choses. Excusez-moi de donner une petite image, prenez l'animal qui s'appelle le cochon. Vous le nettoyez, vous le faites beau, vous lui versez 3 litres de Chanel dessus, vous lui faites les ongles, la queue en tire-bouchon, nettoyez les dents, ok il est propre. Vous le lâchez, il va où ? Donc vous comprenez, il faudrait le changer en chat. Donc il faut un miracle, le cœur de l'homme c'est ça. C'est ce que Jésus a dit, c'est du cœur que vient l'orgueil, que viennent les crimes. Donc il faut changer le cœur et le pouvoir de l'évangile est un pouvoir de relèvement morale. Dieu change les cœurs et une fois que le cœur est changé, tout est changé. Venez interroger les gens à l'assemblée, beaucoup ont vécu cela. Je vous parle de mon beau père beau-père qui habitait au Brulé qui habitait à Saint François. Il s'appelle XXX ce gars-là on le connaît de Jésus et ce gars-là c'était un alcoolique pas possible. Quand il rentrait à la maison il cassait tout. Que ce soit sa femme où ses enfants ils étaient obligés de fuir parce qu'il cassait tout. Il vivait dans une misère pas possible et puis tout d'un coup, cet homme il a entendu parler de Jésus. Il a entendu parler de l'évangile, il est venu au seigneur et puis il a supplié Dieu de le changer complètement. De changer son âme, il faisait des efforts et le matin quand il se levait il disait que je vais arrêter parce que je sens que ce n'est pas bon pour moi, pour ma famille. Je suis en train de tout détruire, mais la bonne volonté n'est pas suffisante dans ces cas-là. Puisque l'alcoolisme et tout le reste sont des chaînes, des chaînes invisibles qu'il faut briser. Et bien Dieu a fait son œuvre dans sa vie. Aujourd'hui si vous le voyez, bon il a 70 ans maintenant, il a travaillé à la commune, il est à la retraite et toute sa vie a changé. Vous lui mettez toutes les bouteilles d'alcool sur la table il n'en prendra plus aucune. Ça ne lui fera plus aucun effet, rien du tout. Les chaînes ont été brisées et ça, ce n'est pas le seul. Vous en avez des tas comme ça qui sont venus au seigneur et Dieu a changé leur vie. Mais quand Dieu change la vie, tout change. La relation avec l'autre change on voit différemment, on voit comme Jésus voit, quand on voit Jésus, il ne s'inquiétait pas des enfants

des religieux. Il allait vers tout le monde vous voyez, il accueillait l'étranger, il accueillait le malade, l'enfant, le vieillard, le haut placé.

Pourriez-vous me donner une définition du « vivre-ensemble » selon l'Évangile ?

La plus belle définition c'est ce que Jésus a donné dans l'Évangile, tout le monde acquiesce à ça, tout le monde dit c'est super, tout le monde connaît ça, mais c'est la chose la plus difficile à mettre en œuvre.

Aime ton prochain comme toi-même ?

Voilà c'est la chose la plus difficile à faire au monde. Tout le monde acquiesce à ça, aimez Dieu, tu aimeras l'éternel ton Dieu et ton prochain comme toi-même. Et même Jésus est allé plus loin, parce que ça c'est un commandement de l'ancien testament. Mais Jésus a dit je vous donne un nouveau commandement "aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimé ». Donc le modèle parfait d'amour c'est Jésus mais pour vivre le « comme je vous ai aimé » ça veut dire qu'il faut que je fasse comme Jésus a fait. Mais pour faire ce que Jésus a fait c'est impossible par nos efforts, donc il faut recevoir sa vie. Je vous donne un simple exemple, c'est juste pour comprendre. Savez-vous pourquoi un bananier porte des bananes ? C'est bête la question, parce qu'il a la vie d'un bananier, il ne peut pas porter des oranges. Si l'oranger pouvait porter des bananes vous auriez dit c'est super mais je ne pourrais jamais parce que je n'ai pas la vie du bananier. Et ben, mettez ça au niveau de la vie humaine, Jésus dit aimez-vous comme je vous ai aimé, c'est impossible. Tout le monde acquiesce à ça et on sait très bien que si ça c'était mis en œuvre, 90% de nos problèmes seraient changés dans le monde, mais c'est impossible ! À moins de recevoir le même amour que Jésus et ça c'est possible quand nous venons à Jésus. Parce que Dieu change notre cœur et met en nous des sentiments nouveaux et ça c'est le miracle de Dieu. Et les prophètes l'ont annoncé, je vous donnerai un cœur nouveau, j'inscrirai dans votre cœur mes paroles. Après ce n'est plus un commandement, après la religion c'est quoi ? Fait ici, fait là-bas, à un moment donné ça devient une corvée et vous balancez tout ça quoi ! Mais si c'est quelque chose qui est en vous, si c'est une vie le bananier, il ne fait pas d'effort pour porter des bananes, c'est naturel ! Il ferait des efforts pour porter des noix de coco on est bien d'accord ? Si la vie de Jésus est dans chacun, cela sera naturel. Regardez l'histoire de Paul de Tarse, allez voir avant et après ce gars quand on lit son histoire il combattait les chrétiens. Lui, le « vivre-ensemble » il ne savait pas ce que cela voulait dire. Et quand on lit l'histoire, il ravageait l'Église, son atmosphère était le meurtre. Pourtant c'était un religieux et quand la bible dit qu'il ravageait les églises ce mot est fort. C'est l'image d'un

sanglier qui rentre dans une vigne et qui fout tout par terre. Il allait avec des lettres d'extradition chercher les chrétiens dans d'autres villes, il les ramenait à Jérusalem et il les forçait à blasphémer. Donc je ne sais pas si on peut s'imaginer ce qui c'était passé dans la synagogue pendant que Paul les demandait de blasphémer. Et il ne demandait pas s'il te plaît est ce que tu peux blasphémer ? Allez savoir comment cela pouvait se passer, la bible est très pudique. Et puis un jour cet homme rencontre Jésus, sa vie toute entière a été changée. Quand on lit après sa vie avec les chrétiens comment la douceur est dans son cœur, le caractère de Jésus est en lui. C'est le jour et la nuit parce que seul Dieu change les cœurs.

Diriez-vous que votre pratique participe au « vivre-ensemble » réunionnais ?

Bien sûr ! Parce que l'Évangile c'est un relèvement. Regardez, parfois je cite ces trois versets. Une parole de Jésus tout ce que vous voulez que les autres fassent pour vous faites pour eux. Vous voulez que les gens soient gentils avec vous, soyez gentil avec eux. Vous voulez que les gens vous disent bonjour, dites leur bonjour. Vous voulez qu'ils vous tapent sur la figure, tapez-leur sur la figure. Ensuite c'est l'apôtre Paul qui le dit, chacun doit s'occuper de ses propres affaires c'est important ça (rires). Et puis aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimé. Vous imaginez si les gens vivaient ça ? 90% des problèmes seraient résolus. Le problème de la grève en France il serait vite résolu si chacun voyait l'autre dans son intérêt propre. Aujourd'hui on voit les gens dans certaines sphères comme des produits de consommation ou des rentabilités. Il me rapporte tant, il n'est plus bon, c'est comme le cheval on l'envoie à l'abattoir et on le remplace par un autre. Mais on ne se dit pas qu'est-ce que je pourrais faire pour cet homme, cette femme ou ce foyer pour qu'il soit heureux et tranquille.

Est-ce qu'il y a dans la mission Salut et Guérison un équivalent de catéchisme ou de mederssa ?

Oui ça s'appelle les disciples de Jésus-Christ. On a plusieurs façons, de toute façon l'éducation chrétienne c'est une question permanente. On se forme tous les jours, alors l'église y participe et puis on enseigne aussi. On motive les gens à se former tout seul chez eux. Alors bien sûr on les aide déjà quand quelqu'un vient à l'assemblée on lui prêche l'Évangile pour qu'il puisse connaître quelque chose de Jésus. Et après à lui de répondre librement. C'est un choix, chacun est libre et puis les gens s'engage avec Jésus par le baptême. Celui qui croira sera baptisé puis sera sauvé. Donc c'est personnel, mais avant de se faire baptiser il faut rencontrer Jésus. C'est un peu comme le mariage, quand quelqu'un va devant le maire il dit oui c'est qu'il y a quelque temps avant il a

rencontré quelqu'un. Ça c'est l'Évangile, c'est plein de rencontre qui change la vie. Donc on leur montre l'ABC de la vie chrétienne, ce que Dieu a fait pour nous, pourquoi le baptême, quelles sont les conséquences dans la vie pratique de tous les jours. Puisque la vie chrétienne influe dans nos relations personnelles, dans nos relations sociales, dans nos décisions. Ça va avoir des répercussions à tous les niveaux en tant que chrétien. On n'est pas déconnecté de la réalité, on ne vit pas dans une bulle, on vit dans le monde réel. Je paye mes impôts, je vais au boulot, je vais acheter, j'ai mes voisins, je suis aussi sujet aux conflits, aux luttes, aux difficultés qui peuvent arriver, à la maladie, au chômage tout ça. On a les deux pieds sur terre quand même.

Dans vos enseignements, il y a-t-il un part spécifique à l'enseignement à interreligieux ?

Bien sûr ! Il y a la relation avec l'autre, c'est des enseignements qui sont simples, qui permettent aux gens de se faire une idée. Et puis de voir aussi puisque tous ces enseignements ramènent toujours à l'Évangile. C'est-à-dire qu'on leur donne toujours les versets pour qu'ils aillent les revoir. Et puis après on les enseigne à étudier eux-mêmes la bible. Parce qu'à un moment donné, on donne des cours jusqu'à quand ? Après on dit voilà comment il faut faire, chez vous prenez votre bible, lisez votre bible, posez-vous quelques questions simples de manière à connaître l'Évangile, à connaître Jésus et grandir et progresser, à avancer. Cette parole, c'est une parole à vivre. Attendez ! (Ouvre sa bible pour chercher les versets). Les relations sociales, souvent dans les épîtres l'apôtre Paul mentionne, il donne une partie doctrinale et puis une partie "pratique" hein ! Regardez ce qu'il dit quand je prends Colossiens par exemple, il parle de la relation dans le foyer après, il parle de la relation les uns avec les autres. Attendez... je vais vous lire ça : « Par-dessus tout, revêtez-vous de l'amour qui est le lien de la perfection et que la paix de Christ à laquelle vous avez été appelés pour former un seul corps règne dans vos cœurs ». Et puis il demande aussi de faire des choses. Il dit : Faites mourir ce qui est terrestre, la débauche, l'impureté, les passions et puis maintenant renoncez à ces choses la colère, l'animosité, la méchanceté, la calomnie aux paroles équivoques qui pourrait sortir de votre bouche. Ne mentez pas les uns aux autres, comme des élus de Dieu saint et bien aimé. Revêtez-vous de sentiment de compassion, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience. Supportez-vous les uns les autres. Si quelqu'un a sujet de se plaindre, pardonnez-vous. Bien sûr, il y a des efforts pour « vivre-ensemble ». Vous voyez, un foyer qui s'aime, une dame et un monsieur qui se marie et après il y a des efforts à faire. C'est comme un jardin si vous le laissez faire, demain il y a les épines, il y a les ronces. Demain il y a les voleurs et les rats qui s'installent. Donc il y a un effort à faire, mais cet effort il peut être joyeux s'il y a l'amour. Si j'aime l'autre, si j'aime mon frère, si j'aime ma sœur, si j'aime mon prochain ce sera facile.

Dans ce cas-là je me permets de rebondir par une question, selon vous est-ce que les communautés religieuses s'entendent bien entre elles à la Réunion ?

Je ne sais pas ! Je ne suis pas avec elles, donc je ne peux pas vous dire. Est-ce que ce n'est qu'une façade ou quoi que ce soit.

Avez-vous déjà vu des croyants d'une autre religion assister à votre office ?

Bien sûr !

En proportion cela représente quoi ?

La grande majorité de nos gens qui viennent là, viennent d'ailleurs d'autres religions soit du catholicisme soit de l'hindouisme.

C'est un peu comme une arche de Noé ?

Oui c'est une bonne image, puisque l'arche de Noé c'est une bonne image du « vivre-ensemble » (Rires).

Avez-vous des connaissances qui ne sont pas de la même obédience que vous ?

Bien sûr ! Moi je croise parfois des gens qui étaient à mon école, qui étaient musulmans ou autres. On garde de bonnes relations moi ça ne me dérange pas.

Et vous parlez souvent de religion ?

Ben je peux oui ! Bien au contraire, j'ouvre le débat même. Maintenant je vais parler de ce que je connais. Imagine que je sois obligé de débattre sur la religion musulmane. Allez, j'en connais peut-être un petit peu, mais si je me tais dans ce domaine-là je passerai pour un intelligent (rires). Parce que je ne sais pas tout. Maintenant oui, si je prends ce que je connais, la bible, là oui. On peut débattre maintenant, après je parlerai d'expérience. Qu'est-ce que Dieu a fait pour vous ? Est-ce que votre Dieu est vivant ? Est-ce que vous avez le pardon de vos pêchés si vous mourrez ? Vous

allez où ? C'est ça la grande question. Parce que cette vie elle est courte, 80 ans, 90 ans et après ?
Quelle espérance on a donc ? Il faut que personne ne nous trompe au sujet de notre Salut.

Avez-vous participé à des offices d'autres cultes, juste par curiosité ?

Non, non.

Et pour quelles raisons ?

D'abord parce que je suis pris tous les dimanches et puis non ! J'ai ma confession religieuse et puis je suis respectueux de cela.

Et avez-vous participez à des fêtes religieuses autre que la vôtre ?

Non parce que ce n'est pas chrétien pour moi.

Même pas par curiosité ?

Si je regarde à la télé, voilà quoi.

Et pensez-vous que toutes les religions présentes à la Réunion ont un rôle à jouer dans le « vivre-ensemble » ?

Jusqu'à preuve du contraire... Si on regarde toutes les religions, normalement elles donnent toutes la base morale. Elles ne disent pas qu'il faut tuer, voler, voilà il faut bien se conduire. Donc après, il y a autre chose pour nous, ce n'est pas simplement de la morale ou une base religieuse, ne fait pas cela, ne mange pas ceci, des règles sur règles qui à la force pense être utile mais qui ne satisfont pas quoi. L'Évangile c'est différent de tout cela. L'Évangile ce n'est pas une religion, c'est une personne qui vient vers nous, c'est Jésus. Quand vous êtes mariés, vous n'êtes pas mariés à un système. Vous avez une personne en face de vous. Moi, l'Évangile c'est une personne, c'est Jésus. Moi je vis avec une personne, c'est le Christ. Ce n'est pas un système. Attend ! Le matin il faut que tu lises ta bible, le soir il faut que tu fasses ceci, attention si tu ne viens pas à l'assemblée ! Si tu ne donnes pas ton aumône, ton offrande ! Ça c'est une corvée. Vous imaginez, si vous êtes mariés, il faut que tu sortes les poubelles, attention ! Il faut que tu fasses la bise à ta femme et si tu ne l'achètes

pas une robe, si tu rates un anniversaire, attend ! C'est une corvée ça. D'abord c'est une relation avec une personne. Vous vous aimez, après le reste vous allez le faire parce que ça vient de soi. L'Évangile c'est une relation avec une personne. Jésus a dit : suivez-moi ! Il n'a pas dit suivez un système, il a dit suivez-moi lui (RIRE), c'est ça l'Évangile. Ce n'est pas se convertir à une religion, je ne me suis pas converti au protestantisme moi ! Quand j'entends, je me suis converti à l'Islam ça veut dire quoi ? Moi je me suis converti à Christ à une personne et je suis heureux de marcher avec une personne. Pour moi ici, ce n'est pas une église, c'est un bâtiment. L'Église, c'est l'ensemble des chrétiens.

Quelle idée avez-vous de la laïcité ?

La laïcité pour tous ceux qui se disent religieux c'est une belle chance ! La laïcité vous autorise d'être libre dans votre religion. De la vivre librement sans que personne ne vous embête à condition que vous ne soyez pas quelqu'un comment dirais-je qui soulève la population, qui fait n'importe quoi de mal. Moi je dis aux chrétiens au contraire, la laïcité c'est une chance pour vous. Vous avez des pays où ils ne connaissent pas ça, parce que soit la religion c'est l'État et l'État c'est la religion. Si vous n'êtes pas comme eux, vous êtes en dehors du système et vous risquez votre vie. Tandis qu'en France vous avez le droit de penser, le droit de parler, le droit de dire ce que vous êtes et le droit de le partager. Ça c'est la laïcité ! Vous êtes libres de le dire, c'est une grâce, c'est une bénédiction et moi je trouve en ce sens que la laïcité, la séparation de l'État et de l'Église, c'est très bien ! C'est une bonne chose ! D'abord c'est biblique, très biblique la laïcité. Parce que dans la bible vous ne trouverez jamais un prêtre qui est roi, c'est impossible ! Vous trouverez un prêtre qui est prophète. On va dire, je suis religieux, je suis pasteur, je ne suis pas dans le gouvernement. Et chaque fois en France quand il y a eu l'amalgame entre la religion et le gouvernement ça a tout foutu en l'air. Il n'y a qu'à voir les histoires passées quand il y avait les Richelieu les Mazarin au pouvoir. On voyait ce qu'il se passait et puis en 1905 il y a eu la séparation de l'église et de l'État. Ça c'est une bonne chose, parce que dans la bible, le pouvoir religieux et le pouvoir politique étaient totalement séparés. Il ne fallait pas qu'il y ait de conflit ensemble et ça c'est une bonne chose. Et le gouvernement français garanti notre liberté en ce sens. Et moi je dis aux chrétiens au contraire vous avez la possibilité de vivre tranquille et de pouvoir vivre votre foi sans soulèvement de la population. Parce que là vous en subirait les conséquences. Ce qui n'est pas le but et de vivre votre foi de parler à quiconque de ce que vous êtes, de prendre votre guitare dans la rue, de vous asseoir et de chanter un cantique. Il n'y a personne qui peut vous embêter ! Bon bien sûr, après il y a le respect. Je ne vais pas parler de ma foi dans l'école, si je suis un prof par exemple. Imagine que je suis un prof de la mission salut guérison, si je dois enseigner la géographie je ne vais pas

tout d'un coup dire : « je vais vous parler de ma religion » ça ce serait une aberration parce qu'il faut respecter.

Selon vous, la laïcité elle rassemble ou sépare les gens ?

Je ne sais pas si elle rassemble, mais en tout cas elle devrait laisser les gens libres. Elle laisse les gens libres et ça c'est une force.

Pensez-vous que l'école de la république participe au « vivre-ensemble » ?

Je pense qu'elle permet de contribuer, parce qu'elle permet d'accueillir tout le monde. Donc, n'importe quel enfant a le droit à l'école laïque en plus cette école laïque par rapport aux écoles privées elle est gratuite. C'est une bonne chose parce que ça coûte cher quand même. Et puis elle vous permet d'enseigner les bases, apprendre à compter jusqu'au master etc. Jusqu'à la thèse et doctorat etc. Après je pense que chaque famille française vous allez comprendre, chaque famille qui s'est mariée en France reçoit le livret de famille. Dans ce livret de famille, il y a quand même quelque chose qui est intéressant. C'est que les parents doivent l'éducation à leurs enfants. Donc je pense que la famille elle, a le droit et le devoir de pouvoir éduquer son enfant selon qu'il pense être juste. Moi j'ai élevé mes enfants dans ma foi, je ne leur ai pas dit écoutez quand vous aurez 20 ans vous choisirez ça. Je trouve aberrant parce que si le jeune arbre vous le laissez pousser, il pousse tort. Mais au départ vous mettez un tuteur et je pense que les parents mari et femme, papa maman sont des tuteurs pour l'enfant. Et la bible nous donne un conseil, instruit l'enfant dans les voies qu'il doit suivre, plus tard il ne s'en détournera pas. Et je pense que le devoir et nous, nous le disons aux frères et sœurs, éduquez vos enfants dans la voie du seigneur. Dites leurs pourquoi vous venez à l'assemblée, dites leurs pourquoi vous venez prier, dites leurs qu'est-ce qu'il s'est passé, qu'ils sachent votre histoire qu'ils puissent dire que maintenant je comprends pourquoi maman papa ils viennent écouter l'Évangile. Pourquoi ils ont la bible, pourquoi ils l'ouvrent, pourquoi ils disent oui à certaines choses et non à d'autres, pourquoi ils disent non à l'alcool, non à la cigarette, non à tout ça. Et ils disent oui à ça. Je crois que l'école doit avoir ce sens d'éduquer de donner de l'instruction. Mais l'éducation spirituelle et morale ce n'est pas l'école qui donne ça, parce que quand vous écoutez l'école dans ce sens-là ce n'est pas terrible.

Quand je vous ai parlé du « vivre-ensemble », la première chose que vous m'aviez dites à ce moment-là, était que vous ne faisiez pas partie du GDIR...

Oui en effet et de toute façon ça ne nous dérange pas. On serait obligé de refuser de toute façon.

Que pensez-vous du GDIR ?

Vous êtes musulman monsieur et moi je suis chrétien évangélique. Dès qu'on prend le même dénominateur, Dieu tout le monde est d'accord. Soyons honnête, je ne veux pas faire l'hypocrite maintenant. Vous vous allez me parler d'Allah de Mahomet je respecte hein ! Jamais je ne dirai du mal de quoi que ce soit. Là il y a une espèce de fou sur France inter qui a traité Jésus de je ne sais pas quoi. J'ai même zappé quand j'ai lu le mot c'était abominable. Moi je ne peux pas tolérer ça ! Mais ma foi m'emmène à dire que mon Dieu à moi s'appelle Jésus et là entre nous ça crée la difficulté.

Où ?

Parce que pour vous Jésus n'est pas Dieu au niveau musulman

Et donc ?

Oui mais... Il va y avoir une difficulté au niveau de l'aspect spirituel. Maintenant après au niveau du « vivre-ensemble » imaginez que demain il y a un tremblement de terre, tout le monde se met ensemble et je serai le premier à dire on y va ! Je serai le premier à ouvrir l'église. Il y a des gens en difficultés, je pousse nos chaises, on ne fait plus nos réunions. Mettez des lits picots, invitez les gens quoi vous comprenez. Mais après l'aspect spirituel ça c'est difficile.

Moi je parlais dans le sens où chacun peut exprimer ce qu'il ressent au fond de lui pour comprendre l'autre. Moi je ne suis pas là pour juger l'autre. Là ce que je suis en train de faire c'est un travail de dialogue interreligieux, ce que je fais là par rapport à ma thèse, je vais à la recherche de l'autre, je veux savoir et connaître l'autre dans sa foi et comment il ressent sa foi par rapport au « vivre-ensemble », mais pas forcément adhérer.

Oui mais alors prenons l'exemple. Un exemple et qui cause parfois des soucis dans ce sens et vous le savez mieux que moi imaginez que vous aillez un pote copain de chez vous qui soit musulman et tout d'un coup il rencontre le Christ il dit que moi je veux marcher avec Jésus.

C'est son problème !

Ça c'est ce que vous dites (Rires)

Qu'est-ce que je peux dire d'autres ?

Mais vous savez qu'il y a des endroits où ce n'est pas possible. Vous avez des endroits en Afrique donc pays musulman c'est dans la constitution, interdiction de changer de religion.

Mais là on est dans la République française dans un état de droit ?

D'où la laïcité.

Oui la liberté de croire ou de ne pas croire.

C'est évident que nous aussi à un moment donné il y a des gens qui nous quittent. L'entrée et libre et la sortie aussi maintenant c'est notre devoir à nous aussi d'aller les voir et de les demander pourquoi ils sont partis.

Vous pensez quoi réellement du GDIR ?

Moi je pense que c'est une façade. Ils s'entendent en tant qu'homme pas de problème. Le Aubry et le monsieur de la religion musulmane, l'autre là-bas.

GDIR (Homme, catholique, 56 ans)

Si tu pouvais me définir le « vivre-ensemble » en un mot, ça serait lequel ?

« vivre-ensemble » c'est être capable de rencontrer l'autre dans sa différence, être capable d'empathie, d'ouverture pour s'enrichir. Peut-être, être également remis en cause, non pas au niveau des fondamentaux mais au niveau de l'autre tel qu'il vit également. Je dirais sa spécificité religieuse qui peut te booster. Le « vivre-ensemble » je le lie aussi à une capacité à entrer en amitié, ça serait le top. Ça ne l'est pas tout le temps, mais c'est entrer véritablement en amitié. Je vois depuis 10 ans, je ne dis pas avec tous les membres du GDIR, mais avec plusieurs personnes, il y a quelque chose de profond qui s'est tissée, une proximité au niveau du cœur profond, de la manière de se relationner, de s'accueillir, de s'accepter. J'ai encore cet exemple, ce n'est pas seulement une affaire de rencontre une fois tous les deux mis ou tous les trois mois. Parce que je crois que ça a été très fort pour ceux qui l'ont vécu, fin août et début septembre 2018, nous avons fait une visite qui était plus qu'une visite au Liban. Nous étions de différentes traditions religieuses, il y avait 5 musulmans, il y avait un swami, une bahaïe et deux catholiques. Monseigneur devait être avec nous, mais au dernier moment il n'a pas pu venir. Et nous avons passé 10 jours ensemble en visitant le Liban en rencontrant des personnalités très diverses, des personnalités chrétiennes de différentes traditions : maronite, syriaque, arménienne etc. musulmane aussi à travers le grand mufti, on a rencontré l'ancien grand mufti. On a également rencontré quelqu'un qui est très actif au niveau Islamo-chrétien qui donne des cours à l'université Saint-Joseph à savoir le Dr Muhammad Nakaria. On a rencontré plusieurs associations, et ce qui a été vécu était très beau. Notre « vivre-ensemble » était bon. Est-ce-qu'on peut dire qu'au niveau de la prière on l'a touché ? Disons qu'on mangeait ensemble, on logeait dans les mêmes lieux. Je me souviens que le président Iqbal Ingar lorsqu'il a reçu la légion d'honneur a fait référence à ça, en disant que nous musulmans nous dormions dans un monastère, c'est quelque chose. Et paraît-t-il que lorsqu'il est allé à Paris et a rencontré les présidents de mosquée, et que ce vécu était encore à chaud, et qu'il l'a raconté, tout le monde lui disait comment c'était possible, comment il avait fait ? Alors c'est une amitié profonde, une attention l'un à l'autre, par exemple pour le repas, généralement c'était l'une ou l'autre de chaque tradition, à chaque jour et à chaque repas, on bénissait un repas et on rendait grâce à dieu, à Allah au Suprême. Donc il y avait quelque chose, il ne faut pas dire qu'on ait été prier ensemble, les deux grands vendredis nos amis musulmans sont allés à la grande mosquée puis une petite mosquée dans le centre de Beyrouth pour vivre la prière du vendredi. Moi

et mon compagnon Christian qui était catholique on célébrait la messe tôt le matin. On a rencontré des personnalités comme le cardinal et patriarche Charles Araï, le patriarche maronite tous ensemble avec les questions que chacun leur posait. Ça a été un temps très fort, 6 hommes, 3 femmes, dont 2 qui étaient avec leur épouse et ça été une expérience qui a marquée chacun. Comme le disait le président Idriss Banian, il disait : « J'ai toujours entendu parler de Beyrouth. On en parle malheureusement encore aujourd'hui, du temps où papa allait faire encore le pèlerinage à la Mecque, ben généralement il prenait deux mois parce qu'il faisait le tour de toutes les capitales du monde arabe. À cette époque, le monde n'était pas encore en effervescence comme il l'est actuellement. Et il nous ramenait des souvenirs et nous parlait de Beyrouth etc., et j'ai toujours rêvé d'aller à Beyrouth. Et il disait qu'aujourd'hui j'ai pu le faire ». Donc ça a été une expérience de « vivre-ensemble » et ça a été de vivre les choses tout simplement avec beaucoup d'empathie, je dirais qu'il n'y a pas eu de fausses notes, ou la seule fausse aurait pu être qu'ils m'ont laissé organiser le voyage au Liban puisque j'avais déjà voyagé. Mais il y a eu un ou deux ratés, puisque j'avais pris rendez-vous et au dernier moment ça ne s'est pas fait, mais le seigneur s'est occupé de tout. Et en dernier, j'étais avec le swami, on devait prendre l'avion et on l'a manqué. Mais tout ça nous a rapproché vraiment. Je ne théorise pas, dans le « vivre-ensemble » j'ai cette expérience qui a été très marquante, non seulement pour moi, mais pour chacun.

Existe-t-il une forme de « vivre-ensemble » à La Réunion ?

Oui, je dirais le bel exemple c'est celui de Monseigneur quand il parle du collègue, quand il était avec des amis musulmans. Je pense à Idriss qui était professeur des écoles ou bien à Abdoul qui a travaillé pendant des années dans une association catholique Saint François d'Assise etc. Je dirais que le « vivre-ensemble » c'est ces contacts quotidiens qui ne sont pas forcément un partage au sens où nous l'entendons aujourd'hui sur les fondamentaux ou sur les choses proprement religieuses. Mais d'abord un « vivre-ensemble » qui est une rencontre de commune humanité qui est d'abord au premier plan, il est catholique, il est zarab, il est malbar, je dirais que ce n'est pas la chose première. Je dirais que c'est la dimension humaine, la dimension d'amitié, la dimension de rencontre et de côtoiement à travers les réalités quotidiennes que ce soit l'école, la boutique qui ont fait des amitiés, des sympathies une empathie, une appréciation s'est faite. C'est vrai qu'à la Réunion, la réalité humaine a favorisé les choses. On parlait tout à l'heure de la réalité métropolitaine qui est autre pourquoi ? Parce que la réalité métropolitaine est essentiellement d'une culture ou d'une religion ou de plusieurs religions. Mais accepter plus ou moins bien, on sait ce que ça a fait au XVIe et au XVIIe siècle à travers les guerres de religions entre catholique et protestant où l'idée de rencontre et de « vivre-ensemble » on a manqué le coche. Quant à la

communauté juive qui est assez ancienne en métropole, puisque depuis le Moyen-Âge il y avait des lieux et des régions très fortement marquées, notamment Troyes en Champagne, Avec le célèbre Rabbi Ben Shlomo, qui est une sommité dans le monde juif et qui était français de Troyes en Champagne, et qui marque encore le judaïsme aujourd'hui. Puisque les petits enfants qui vont à la Shema, ils déchiffrent la Torah et les commentaires à travers les commentaires de Rabbi, commentaire du XIIe siècle. Quant au monde musulman, en métropole c'est très tardif, c'est presque contemporain, environ 70 ou 80 ans. Du temps de la colonie et de la conquête d'Algérie, il y avait des hommes qui étaient ouverts plus que d'autres, mais il n'y avait pas de rencontre, ou c'était au niveau individuel. La spécificité de la Réunion je crois qu'elle existe étant donné son histoire humaine, concrète et à travers ces lieux qui sont des lieux de rencontre. Que ce soit l'école, le village, la boutique, le voisinage, voilà.

Dans quel état se trouve le « vivre-ensemble » à la Réunion ?

Pour ce que j'en vois dans le monde catholique, c'est qu'il y a encore beaucoup de préjugés. Il y a encore beaucoup de peur et je pense particulièrement au monde hindou, le monde malbar qui est la résultante. J'ai lu une note de Prosper Eve qui dit que, une des manières dans le monde de réagir vis-à-vis des propriétaires terriens a été de dire que nous aussi nos divinités sont puissantes, alors attention. Je me trompe peut-être en disant cela, mais il y a quand même une grande ouverture à la dimension religieuse dans l'âme réunionnaise, mais il y a aussi beaucoup de peur. Ce qui a fait écrire à Prosper Eve, l'île a peur. Donc il y a encore beaucoup de craintes par rapport aux prêtres malbars, aux tambours, c'est encore assez souvent. Je dois dire qu'ils sont quand même très respectueux, car quand ils passent le samedi soir au moment de l'office et de la messe, quand ils longent le mur, ils arrêtent les tambours, et une fois qu'ils ont dépassé l'église ils reprennent. Il y a donc une dimension de peur surtout par rapport au monde hindou. Le monde musulman il y a moins de peur à ce niveau-là. Je me souviens il y a quelques années, suite à la lecture de l'identité meurtrière de Amin Maalouf, j'avais dit que c'était extraordinaire, je devais faire découvrir ça à mes frères et sœurs réunionnais parce que je trouve que la Réunion c'est le top par rapport aux appartenances multiples, cette richesse qui fait une spécificité, une unicité très particulière. La première fois que je suis venu en 2004, j'avais fait le tour des religions, c'était un métropolitain qui était marié à une femme réunionnaise d'origine malbar et il faisait une visite des différents lieux des traditions religieuses différentes de l'île. Ainsi on faisait une visite du temple Kaarli à Saint-Pierre, on a fait la visite de la mosquée de Saint-Pierre, on a visité l'ashram du Port, le temple chinois etc. Dans ce courant là je voulais faire visiter à mes frères et sœurs réunionnais à l'époque on était au Tampon et personne n'a voulu. C'est comme s'il y avait des craintes de rentrer dans un

temple, surtout dans les temples malbars. Il n'y avait pas la peur, qui était peut-être secrète et plus forte que le désire de découvrir de s'ouvrir, de découvrir des choses qu'ils ne connaissaient pas, même en tant que réunionnais. Et qui n'avait pas forcément un intérêt pour le découvrir.

Que ferais-tu pour améliorer ce « vivre-ensemble » ?

Quand il y a des métropolitains qui viennent par exemple je les emmène à la mosquée ou je les fais visiter un temple chinois pour les ouvrir, en général ils sont assez ouverts à ça. Il y a quelques années, mon supérieur est venu et je lui ai fait découvrir. Je pense qu'il faut parler et expliquer les choses, puisqu'il y a encore beaucoup de préjugés qui ont la vie longue. Même dans l'ambiance du monde catholique mais d'une manière différente, de célébrer avec des éléments d'une autre culture particulièrement de la culture indienne. Je connais quelqu'un qui est pondichérienne et qui est pleinement catholique et qui ne fait pas de mélange contrairement à la Réunion où l'on peut retrouver la double pratique. Ses parents étaient de Pondichéry, sa maman qui a eu 9 enfants a toujours accouché à Pondichéry. C'est à dire que lorsqu'elle allait accoucher, elle allait toujours en Inde et elle accouchait à Pondichéry. Au moment où il a eu la rétrocession des comptoirs français à l'Union Indienne, ils ont eu à choisir soit entre devenir indien, soit ils étaient français. Et beaucoup sont donc venus à la Réunion. Et donc elle, certains dimanches elle s'habillait en sari, les yabs qui la voyaient se disaient, « quoi ?! qu'est-ce-qu'elle vient faire cette femme malbar là ? » Parce qu'elle portait un sari, élément culturel, mais identification religieuse. Quelqu'un qui porte le sari, c'est une femme malbar. Et c'est dommage, mais là il y a beaucoup à travailler, parce qu'elle avait beau expliquer mais rien à faire. La cérémonie était différente de la nôtre avec des danses à la fin. Il faut dire que même dans l'église catholique c'est quelque chose qui est assez récent toute cette dimension que l'on appelle acculturation. C'est à dire permettre à chacun d'être lui-même, sans brader l'essentiel et les fondamentaux de la foi. Mais également garder ce qui nous constitue, je comprends très bien. Quand je reçois des personnes catholiques d'origine indienne, là on retrouve toutes sortes de dégradés, des personnes par le fait que la grand-mère est encore hindou etc. Et qui dans les noms de baptême donne un nom comme Shantiji ou autres. Je leur dis que je comprends très bien, avec les origines et racines indiennes, la grand-mère a sûrement choisi le prénom, mais moi je leur dis que je baptiserai par son prénom chrétien. Parce qu'il n'est pas baptisé au nom de Shiva, Ganesh, Vishnu ou Krishna, mais au nom de Jésus-Christ. Alors en famille vous pouvez l'appeler comme vous le voulez, c'est votre liberté. Je n'ai pas à enfreindre les libertés des parents concernant le nom de leur enfant. L'inculturation c'est aussi quelque chose, ça demande du temps et même dans une petite minorité ce que l'on appelle les traditionnalistes, cette idée, cette dimension, elle est absente et rejetée. Parce que le christianisme de toujours c'est

le christianisme latin du Concile de Trente au XVI^e siècle. Or, quand on découvre ce qu'est vraiment le christianisme, il a des notes et des aspects extrêmement différents entre les coptes, les syriaques, les arméniens, les latins, avec des manières de prier, d'exprimer la foi chrétienne qui est extrêmement riches et variés, diverses et extraordinaires.

Est-ce que le « vivre-ensemble » fait partie de l'identité et de la culture réunionnaise ?

Oui, mais il est toujours à cultiver à approfondir et à travailler. Je me souviens d'une journaliste qui m'avait interviewé. On avait fait un petit rassemblement après les attentats du Bataclan, et il y a eu ici à Saint-Pierre une rencontre. Donc à la mairie et on était de diverses traditions religieuses, il y avait même quelqu'un qui venait du Pakistan, il ne parlait pas français. Il y avait plusieurs imams bien sûr, il y avait un Pousari de la Ravine des Cabris, on était deux prêtres etc. Et donc il y a une journaliste qui m'a dit : « est-ce que vous ne croyez pas que La Réunion, disons que ça ne peut pas arriver (les attentats), puisqu'on a une tradition de « vivre-ensemble » ? ». Je lui ai dit, qu'il ne faut pas trop dormir sur nos lauriers, puisque le « vivre-ensemble » n'est pas quelque chose de bétonner, c'est quelque chose d'extrêmement fragile. Et je dirais que même en tant qu'île, il peut y avoir des influences extrêmement diverses et parfois négatives et mortifères au niveau idéologique. Et ce n'est pas une hypothèse, c'est quelque chose qui existe.

Depuis quand pratiques-tu ta foi ?

Je ne suis pas franciscain, mais c'est vrai que c'est compliqué pour les personnes qui ne sont pas tombées dedans quand ils étaient petits. Même pour nos frères orthodoxes, par exemple pour eux tu es religieux, donc moines, moniales ou tu es prêtre. Tandis que dans l'église catholique tu comptes un nombre de famille religieuse extrêmement divers. C'est ce qu'on appelle les charismes, il y en a qui ont un charisme pour l'enseignement, ça a été le cas des Frères des écoles chrétiennes ici, ça été les Sœurs de saint-joseph de Cluny. Les Jésuites avaient entre autres, puisqu'ils avaient beaucoup de cordes à leur arc, une dimension à partir du XVI^e siècle, d'ouvrir des grands collèges où ils formaient une élite etc. Il y en a c'est les pauvres, les Lazaristes également qui ont également laissé leurs marques à La Réunion, puisque les premiers qui ont fait un travail effectif et qui sont restés à La Réunion, notamment à Saint-Paul où ils sont arrivés à 5 et ils se sont répartis à Saint-Denis, Saint-Paul et Sainte-Suzanne, où ils ont fait un très beau travail, et c'était pendant la période esclavagiste. Où ils donnaient la foi aux « noirs » et aux « blancs », même vis-à-vis des gros blancs ils étaient plutôt mal considérés, puisqu'ils s'occupaient des noirs. Et donc, il y a une grande variété, ici à La Réunion, il y a non seulement ce que l'on appelle le

clergé diocésain, c'est-à-dire que la plupart sont réunionnais et donc nés à La Réunion et donc ils constituent l'église de La Réunion. Mais il y a aussi beaucoup qui viennent de l'extérieur et beaucoup de religieux. La plupart des religieux sont prêtres mais pas tous, il y a les Spiritains qui sont arrivés ici il y a deux siècles, il y a les Jésuites également, il y a les Dominicains qui sont arrivés il y a moins de 50 ans, il y a les Assomptionnistes, les Immaculés de Marie, différentes congrégations et familles avec leurs spécificités propres, mais qui ont quelque chose de commun, la plupart ils sont en charge d'une paroisse. C'est vrai que les Jésuites et les Dominicains ont une spécificité plus tranchée. On trouve un peu de tout chez les Jésuites, tu as l'artiste à travers Karl qui est sculpteur, tu as Nicaise qui est anthropologue et qui enseigne, voilà. Alors moi je suis d'une communauté nouvelle, aujourd'hui encore au sein de l'église catholique, en communion avec le pape et l'évêque du lieu, il y a de nouvelles communautés qui font que à chaque époque il y a des besoins. Par exemple au XVIIe siècle, les prêtres se formaient un peu sur le tas, mais à partir de la fin du XVIIe siècle, donc récemment, il y a eu un besoin de former d'avantage les prêtres, et il a des congrégations qui se sont données pour but de former les prêtres et être responsables des séminaires, où l'on formait les prêtres pendant 6 à 7 ans. Avant, ça n'existait pas, donc c'est un charisme qui est né au XVIIe siècle et ça a fait une famille nouvelle dans l'église. Donc moi je suis d'une communauté nouvelle, la communauté des Béatitudes qui est née voilà 45 ans, juste après un grand moment de l'église catholique qui est le Concile Vatican II, qui marque une étape très importante dans la vie de l'église. Un concile, c'est un rassemblement que provoque le Pape de tous les évêques du monde, de toutes les églises des cinq continents, pour débattre et réfléchir sur un certain nombre de questions. Et le dernier Concile avant Vatican II c'était au XVIe siècle. Donc il n'y a pas eu de concile pendant cinq siècles. Donc il est nécessaire de faire régulièrement le point parce que le monde change. Je suis prêtre depuis maintenant 33 ans et je fais mes vœux il y a 39 ans. J'ai reçu l'appel à être prêtre, j'avais 13 ans et demi. Il y avait des hauts et des bas, je n'étais pas un enfant particulièrement sage, j'étais plutôt un peu rebelle, frondeur, et donc ce n'était pas facile pour mes professeurs. À l'âge de 15 ans et demi je suis parti au petit séminaire, ce que l'on appelait petit séminaire, c'était pour les jeunes qui pensaient à la vocation, on n'était pas embrigadé. Je revis ces années pour moi comme une ouverture. Par exemple, pendant ces années à l'âge de 16 ans, j'avais fait un pari avec mon père. Mon père m'avait dit : « écoute, parce que je repassais mon BEPC, si tu as ton brevet, tu peux me demander ce que tu désires, mais ai d'abord ton brevet ». Et donc j'avais rencontré à travers la lecture Lanza del Vasto, qui est un disciple du Mahatma Gandhi en 1936, il est allé en Inde à l'ashram de Varda, il a passé plusieurs mois avec Gandhi. Il était catholique d'origine sicilienne par son grand-père, un artiste philosophe penseur, beaucoup de chose à la fois. Il a écrit un livre qui est paru après la guerre en 1948, qui s'intitule « pèlerinage aux sources ». Où il raconte tout son pèlerinage, en rentrant en Europe, en France, il

a fondé une communauté qui s'appelle la communauté de l'Arche. Il y a plusieurs Arches, L'Arche c'est un journal de la communauté juive, L'Arche c'est pour les personnes handicapées, L'Arche de Lanza del Vasto était une communauté qui avait plusieurs dimensions. Une dimension d'abord communautaire où vivaient des hommes, des femmes, des familles avec un retour à la terre, à la méthode gandhienne. C'est à dire qu'on revenait au travail des mains, c'est en faisant qu'on se constituait soit même. Une dimension interreligieuse, on est dans les années 50, 60, c'est à dire tout homme ou femme, peu importe sa tradition religieuse, peut venir vivre à l'Arche. Et puis une dimension non-violente, à cette époque c'était contre la bombe atomique. Et donc à 16 ans j'ai été mis en contact avec cette dimension interreligieuse qui m'a beaucoup frappé. C'est vrai que c'était assez limité, puisque la plupart était catholique, l'un d'entre nous était protestant et puis quand j'y suis allé il y avait un juif. Il était là puisqu'il voulait échapper au service militaire, mais qui vivait profondément là. Je me souviens le vendredi soir, même si ce n'était pas le shabbat, il y avait quand même un office pour marquer l'entrée dans le Sabbat. Et puis ils avaient une desserte au Maroc et là ils avaient de très bons liens dans une oasis avec les musulmans. Celui qui était responsable de la communauté là-bas était médecin. Donc ça m'a ouvert également à la dimension interreligieuse, ça a semé des graines qui ont pu pousser par la suite.

Sur une échelle de 0 à 10, quelle importance accordes-tu à la religion ?

C'est fondamental pour moi, c'est le socle de ma vie. Si j'ai répondu à l'appel, même si à un certain moment, comme pour toute personne, il y a des moments de recherche et tout, pendant un moment donné je me posais la question si je devais devenir moine dans un monastère ou bien d'être prêtre et d'annoncer l'évangile à l'extérieur, d'aller au bout du monde. Ça a été un débat intérieur pour moi, même un débat douloureux à un moment donné, mais le seigneur a mis sur mon chemin également le moine qui m'a donné une parole claire qui m'a ouvert le chemin, donc j'ai pu faire mon choix. Donc la dimension religieuse est fondamentale, mon rapport à Dieu pour Jésus-Christ c'est fondamental.

Quelles opinions as-tu des autres religions à la Réunion ?

Je dirais que si tu ne connaissais pas les personnes tu pourrais avoir des idées qui pourraient être extrêmement différentes. À partir du moment où tu connais des personnes qui appartiennent à ces différentes traditions religieuses ton regard change du tout au tout. Je donne un exemple, je m'en souviens quand j'avais une vingtaine d'années, j'avais rejoint un petit groupe Islamo-judéo-chrétien dans le nord de la France. Il y avait même un bahá'í qui était Belge, un homme d'un certain

âge. À cette époque-là, dans les années 70, les bahais ils passaient encore pour une secte. Et c'est vrai que lui, il se sentait un peu agressé, c'était quelqu'un qui était devenu bahai, il défendait son morceau et tout ça. Mon jugement n'avait pas vraiment été extrêmement positif. J'ai retrouvé les bahais ici à La Réunion notamment au travers de Elijah et au fur et à mesure, on se connaît depuis 10 ans, et donc au fur et à mesure de nos rencontres et de nos partages ça a totalement changé. Pour ce qui est du monde musulman, j'ai fait ma coopération Islamique en Mauritanie. Et donc j'ai été 2 ans là-bas, les chrétiens et les catholiques étaient une toute petite minorité. On était immergé dans un monde musulman, comme ici à Saint-Pierre, avec l'appel à la prière 5 fois par jour et ça m'a ouvert. Dans le sens où j'ai été interpellé. Je voyageais dans le nord en taxi et on disait « bismillah » et on démarrait. Quand on arrivait à 5 heures, le taxi s'arrêtait en plein désert et tout le monde se mettait sur la ligne « Allah Akbar » et voilà. Moi j'étais à côté et plusieurs fois ils m'ont demandé si je ne priais pas. Je leur répondais que je suis chrétien, je prie différemment. Je me souviens aussi à la fin de mon séjour je suis allé dans la septième ville sainte de l'Islam « Shingeti ». C'est sur la route de Tombouctou, ça faisait partie des villes saintes. Et il y a encore aujourd'hui des petites mosquées qui datent du XIVe siècle, il y a encore des documents qu'ils protègent comme ils peuvent, c'est le désert, ça se conserve assez bien, il n'y a pas beaucoup d'humidité. Donc en allant dans cette ville, on s'était arrêté, on circulait avec un grand camion de commerce, parce que c'est la piste. On a fait une pause, il y avait un petit groupe de gens qui prenait le thé, et puis j'étais le seul européen jeune, j'avais 20 ans. Et la première question que m'a posé le vieux qui était assis était « Est-ce que tu pries ? ». Je lui ai dit que oui je prie et il m'a répondu que j'étais un homme de bien. Ça m'a marqué. Donc je dirais que ça m'a préparé également, ça m'a également marqué profondément de voir à travers la Mauritanie. À cette époque-là, dans le nord de la Mauritanie c'était un peu agité, parce que l'armée mauritanienne était en guerre avec le Polisario qui revendiquait l'indépendance. Mais je dirais que le climat était paisible, il n'y avait pas d'agressivité, mais c'était avant la révolution de l'ayatollah. À partir de 79, tout le monde musulman a subi une lame de fond, un choc de fond même si c'était à travers le chiisme iranien, mais il y a eu du changement du tout au tout. Donc je travaillais à la PMI, un centre de protection maternel infantile pour rendre service plusieurs fois par semaine, hormis la directrice qui était chrétienne, tout le personnel était musulman de différentes ethnies, ou bien il y avait des blancs, des arabo-berbères, des soninkés etc. J'ai donné des cours d'alphabétisation, donc à une heure il y avait un marabout très sympathique qui ramenait le repas et après s'être lavé la main, on disait bismillah et on mangeait. Donc il y avait quelque chose qui était très empathique, très sympathique. Par la suite je suis allé à Jérusalem, mais ce n'était pas la même ambiance, c'était la période des attentats dans les bus etc. Autant ici l'appel à la prière est harmonieux et je veux

dire qu'à Saint-Pierre il chante très bien, autant à Jérusalem c'est très agressif, c'est vraiment la guerre des ondes et c'est le forcing des micros.

Penses-tu que les religions présentes à la Réunion font parties de la culture Réunionnaise ?

Oui bien sûr. La Réunion de par les origines c'est une réalité humaine et métissée. Même si c'est vrai que chaque religion est arrivée à son époque, mais je veux dire que c'est un creuset de rencontre.

Quelles sont les valeurs transmises dans la religion chrétienne ?

L'entraide, la charité, le sens de l'autre, la prière, le lien à Jésus-Christ, même si elle ne s'aligne pas sur la conception d'autres traditions c'est vrai. La dimension du pardon.

Est-ce que la religion chrétienne interdit d'aller voir ce qu'il se passe ailleurs ?

Pas du tout. Je dois dire si l'on prend l'Évangile et que l'on regarde la personne de Jésus, Dieu fait homme pour nous chrétiens, et c'est une personne de relation par définition. L'Évangile est plein de relation de Jésus qui est en contact avec les plus pauvres, les exclus, les scribes et les pharisiens, c'est à dire les hommes de la religion juive de son époque. Avec une belle ouverture, même si dans la vie du seigneur il y a plusieurs étapes, mais une ouverture qu'on retrouve dans le chapitre Saint-Luc, où il y a cette très belle parabole du samaritain. Les samaritains c'est un groupe religieux qui existe encore actuellement, basé essentiellement en Israël en Samarie. Qui à l'époque du Christ étaient des gens honnis, c'était vraiment les mécréants, les gens impurs à ne pas fréquenter, c'était une position très forte entre les juifs et samaritains. Et Jésus prend l'exemple justement du bon samaritain qui passe à une personne qui a été rouée de coups par des voleurs et laissée pour mort, il y a un Lévit du temple, donc un prêtre qui passe à côté et qui s'en écarte parce que c'est un étranger et le sang c'est impur. Après il y avait également un prêtre qui passe et qui le laisse et il y a un samaritain qui passe et qui s'arrête qui est saisi de compassion pour cet homme qui le soigne, qui le met à l'auberge, qui verse l'argent à l'aubergiste pour qu'on le soigne et il repasse deux jours après. Ça a été révolutionnaire par rapport à cette ouverture par rapport au Christ. Maintenant dans le concret, je dirais que dans cette ouverture il y a beaucoup de peur.

Est-ce que ta pratique religieuse prône l'ouverture à autrui ?

Ah oui ! je dirais les rencontres que je fais avec d'autres frères et sœurs dont certains sont devenus des amis, comme je te le disais me booste. J'en parle parfois également à l'Église, pour essayer d'ouvrir ou montrer quelque chose de beau dans l'attitude de l'un ou de l'autre etc. Ou mentionner au moment des fêtes des uns et des autres de prier pour eux. Tout le monde ne le fait pas, ici mes paroissiens savent que je suis ouvert par rapport à cette dimension et je pense que certains s'ouvrent petit à petit. Et puis je crois qu'il faut expliquer beaucoup pour ouvrir les cœurs, pour pacifier et dire que ce n'est pas un reniement de sa propre foi, mais que ça fait partie de notre dimension chrétienne, la dimension de l'autre.

Y-a-t-il des enseignements spécifiques à l'interreligieux dans les enseignements chrétiens ?

Oui bien sûr, spécialement depuis Vatican II. Ce Concile qui s'est déroulé entre 1962 et 1965 et où est apparu pour la première fois et officiellement dans l'Église, la question des autres religions. Avant on n'en parlait pas, ou bien on les taxait d'hérétiques, d'idolâtres, de schismatique etc. Et donc le Concile Vatican II a été l'occasion d'une rencontre profonde. Je veux dire que le seigneur se sert de tout, Dieu se sert de tout, puisque à l'origine celui qui a lancé l'idée de faire un concile après 500 ans de statut quo, il y avait véritablement besoin de vivre ce que l'on appelait un « ajournamento » c'est de l'italien qui veut dire renouvellement. Comme disait le Pape Jean, il faut ouvrir les fenêtres pour que la poussière qui s'est accumulée sur le trône de Constantin depuis le IV^e siècle, puisse être époussetée. Et il y avait cette volonté à s'ouvrir au monde moderne, puisque le monde avait changé et s'ouvrir aussi aux autres religions. Ce qui était visé d'abord c'était le judaïsme. Parce que c'est vrai que l'histoire entre le judaïsme et le christianisme c'est une histoire douloureuse. Il est normal que dans un premier temps dans une période de croissance ou de naissance que chacun s'affirme dans son identité. Quand on voit dans l'Islam par exemple, on voit que la période mecquoise, elle est différente de la période médinoise. Il y a un Islam qui est naissant et qui se forme et dans la période médinoise, il y a un Islam qui a son identité de plus en plus marquée par rapport à la période précédente. Pour le christianisme il y a eu ça également par rapport au judaïsme, même si dans un premier temps, le christianisme a été considéré comme un courant du judaïsme jusqu'à la fin du I^{er} siècle. Et à partir du moment où l'empire est devenu chrétien, officiellement le christianisme est devenu la religion officielle de l'empire avec Théodose. Et bien les chrétiens qui étaient persécutés sont devenus persécuteurs par rapport aux religions païennes. Et par rapport au judaïsme, il y a eu un durcissement surtout au Moyen-Âge à travers les persécutions, les pogroms etc. Et des exécutions gratuites et des insinuations, des

responsabilités qu'on a fait porter au peuple juif, peuple déicide etc. Heureusement que grâce à Dieu, tout a véritablement changé au niveau de cet enseignement du mépris comme l'appelait un historien juif. Et Vatican II a été un basculement, donc il y avait quelque chose à faire vis-à-vis du judaïsme et en toile de fond il y avait la shoah aussi. Donc le christianisme devait se positionner par rapport à ça. Il y a eu une protestation de tous les patriarches orientaux en disant que si vous le faites pour le judaïsme, il faut le faire pour les autres religions aussi, pour l'Islam et les autres. Et donc ça a occasionné une déclaration également, c'est un petit document sur l'église et les religions non-chrétiennes. Et donc ça a été un changement radical à partir de là, ce sont constitués dans l'Église, un secrétariat pour les religions non-chrétiennes, des liens se sont faits jusqu'à aujourd'hui dans le beau ministère du pape François, notamment à travers la rencontre de l'imam de Al-Azzar et puis dans les Émirats arabes unies, au Maroc etc. En 1985 le pape Jean-Paul II avait fait également suite à l'invitation de sa majesté Hassan II, une visite au Maroc, dans un pays où les chrétiens sont très peu nombreux, ce sont des expatriés et tout cela implique. Il avait pris la parole devant 50 000 jeunes dans le stade à Casablanca, c'est nouveau. Ça ouvre des pistes par rapport au désir de l'Église d'être ouvert et pas fermée en restant dans sa tour d'ivoire. Les visites que le Pape a faites, non seulement dans des pays chrétiens, mais dans des pays bouddhistes comme en Thaïlande, soit musulman comme en Indonésie ou ailleurs. Maintenant, je ne dis pas que ça suit à 100%, il y en a qui sont toujours méfiants, qui sont fermés ou hostiles.

As-tu déjà vu des croyants d'autres cultes assister à ton office religieux ?

Oui, dernièrement, il y a eu un mariage nispar, c'est un mariage entre un baptisé et une non-baptisée, en l'occurrence la non-baptisée était d'origine musulmane, une karane. Même s'ils sont mariés civilement depuis 25 ans, donc ils ont des grands enfants aussi, mais bon ils ont fait un cheminement. Dans l'assemblée il y avait l'un ou l'autre musulman et bon j'ai chanté un chant arabe libanais et elle est venue me voir à la fin et m'a dit : « mon père j'ai été extrêmement touché » car elle était libanaise. Bon je dois dire qu'effectivement dans l'église non, je n'en ai pas vu beaucoup. Il faut des événements malheureusement comme le Bataclan pour qu'on réunisse des croyants de toutes les confessions comme à l'église de la Ravine des Cabris où il y avait eu beaucoup de musulmans. C'était la première fois qu'ils entraient dans une église et qu'ils n'étaient pas terrorisés comme certains qui disent que c'est haram. Je ne crois pas qu'ils se marieront cette année, j'ai un couple qui venait également faire un mariage nispar, elle est réunionnaise, ses parents sont très catholiques. Et dans ses études à Paris, elle a rencontré un jeune nigérien musulman, une grande famille proche de la présidence. Alors les parents à La Réunion sont allés au mariage coutumier, parce qu'en Afrique subsaharienne le mariage coutumier est très important,

et il pensait faire le mariage religieux n'importe même si ça posait beaucoup de problème à la famille d'Issa, parce qu'entrer dans une église, écouter des textes ce n'était pas envisageable pour eux qui étaient musulmans. Et donc on a parlé, on s'est rencontré avec Issa et je les ai même envoyé un imam de la mosquée de Saint-Pierre, qui disait qu'il ne savait pas trop puisqu'il n'a jamais fait ça. Et donc en rentrant à Paris elle m'a envoyé douze pages de questions qu'elle se posait, j'ai essayé d'y répondre, j'ai renvoyé huit pages. Depuis ce moment-là, c'est le statut quo, silence radio, RAS. À mon avis au niveau de sa foi chrétienne, elle aussi se pose des questions, elle n'a pas envie de devenir musulmane ça c'est sûr, lui est très ouvert, il l'aime et la respecte dans sa foi, sa nature.

As-tu déjà participé à des offices religieux différentes de la tienne ?

Bien sûr, dans différents pays d'ailleurs, que ce soit à la synagogue, que ce soit à la mosquée, même quand il y a deux ans Monseigneur Georges Basille Casmoussa est venu à La Réunion, on a eu une rencontre à la mosquée de Saint-Pierre, c'était juste avant la prière de Magreb et donc on nous a invité, on nous a donné des chaises pour chacun, et Monseigneur Casmoussa est irakien. Tout le monde à la mosquée était étonné qu'il connaissait l'arabe, il a eu la côte à ce moment-là. C'est un homme extrêmement simple, c'est l'ancien archevêque de Mossoul et qui a été kidnappé par des djihadistes pendant plusieurs jours avec le couteau sous la gorge et le pied sur la tête, mais qui a réussi à s'échapper. Parce que le Pape a fait un appel, il a été libéré avec une caution bien sûr. Et donc il m'a dit « C'est la première fois que je participe à une prière, et que je sois dans une mosquée pendant la prière ». Et puis bien sûr dans les temples hindous aussi, il y a plusieurs années j'avais assisté à un mariage hindou, c'était en Malaisie occidentale.

Est-ce que ça t'arrive de discuter religion avec des connaissances qui ne sont pas de la même obédience que toi ?

Oui bien sûr, dans le contexte de notre groupe du GDIR sud. Et parfois même si, bon... Ça ne va pas bien loin, je connaissais quelqu'un qui avait un petit restaurant à Saint-Pierre et qui était brave comme tout, parent du recteur Zakaria Gangate. Il tenait un petit restaurant, on parlait de temps en temps religion, mais on surfait.

Penses-tu que les communautés religieuses s'entendent bien à La Réunion ?

Oui, quand elles se rencontrent, mais je ne sais pas si on peut dire les religions... On cultive un respect, ça c'est sûr, on y veille, c'est sûr qu'il y a beaucoup plus d'agressivité parfois à l'intérieur

des communautés elles-mêmes. Entre un président de temple et ses fidèles que de religion à religion, mais je crois surtout que c'est une question de personne. Dire que les religions s'entendent bien, c'est vague. J'avais un professeur qui disait que les « on » c'est des « cons ». Les croyants qui se rencontrent dans le dialogue interreligieux ce n'est pas un dialogue de religion à religion, c'est un dialogue de personne à personne. De personnes croyantes, musulmanes, hindous, chrétiennes, bahais, bouddhistes, je dirais que c'est cette rencontre interpersonnelle qui permet de porter un regard renouvelé et de se détacher des préjugés que l'on peut avoir. Je dois dire avec un certain frère de ma communauté qui n'est plus à La Réunion, mais on avait des débats très houleux, puisque lui était très tranché en disant qu'ils étaient tous des...etc. Moi je n'étais pas d'accord.

Penses-tu que les religions présentes à La Réunion ont un rôle indispensable à jouer dans le « vivre-ensemble » ?

Je pense qu'on a tous à mettre quelque chose à des titres divers, il est sûr que la communauté bahaïe n'est pas une communauté importante, mais Peggy est très présente, même si elle est mamie de deux enfants, elle est très active. Maintenant c'est vrai que Monseigneur Aubry et peut être son successeur ont une importance également par le fait qu'une bonne partie des réunionnais sont de tradition catholique.

Penses-tu qu'un Groupe de Dialogue Interreligieux est nécessaire à la réunion ?

Je crois, pas seulement à La Réunion mais de manière générale. Pour apprendre à se rencontrer à se comprendre et à pouvoir être des ponts, des passeurs. D'avoir cette possibilité de pouvoir être ambassadeur du point de vue de l'autre.

En quoi le GDIR participe-t-il au « vivre-ensemble » ?

D'abord le dialogue interreligieux la plupart du temps on ne fait pas de débat polémique, il n'y a pas de débat théologique. C'est un débat où chacun dit comment les choses sont vécues dans sa tradition, les points de rencontre possible, mais c'est encore une rencontre de personnes croyantes. À partir du moment que ce sont des personnes ça implique automatiquement le « vivre-ensemble ». Parce que de toute façon, personne n'est une île, celui qui a sa famille il imprègne un peu de son sceau sa famille à travers un couple par exemple. Le vois Elijah et Frédérique, je vois depuis un certain âge et maintenant encore les enfants venaient avec. Je crois que l'éducation est extrêmement importante pour eux. Cette éducation à l'ouverture, il y a des années de cela, peut

être 6 ou 7 ans avant que soit restauré le temple de Kaarli à Saint-Pierre, les petits étaient là avec leurs parents. Donc le dialogue interreligieux qui est un dialogue de personne, de rencontre de croyant nécessaire, ça alimente, ça purifie, ça nourrit le « vivre-ensemble ». Je disais tout à l'heure par rapport à la paroisse, certains éléments, je ne peux pas rester dans mon univers catholique. On est à La Réunion, on est obligé de voilà...

Est-ce que toutes les sensibilités sont représentées au GDIR ?

Tout le monde n'est jamais là ensemble, maintenant il y en a qui font partie du GDIR sur le papier. Mais il y a une volonté de se rassembler de la part de tous, mais on ne peut pas être tous ensemble. Les sensibilités oui, il y en a qui disent qu'il faudrait ouvrir d'avantage aux athées, aux humanistes comme les maçons... je ne sais pas. Toujours est-t-il qu'il y a une bonne représentativité à la fois au niveau des différentes traditions essentielles à La Réunion.

Est-ce que le GDIR à une influence sur les Réunionnais ?

Je pense oui quand même. Quand il y a une question ou un événement il est toujours sollicité.

Qu'en penses-tu de la laïcité ?

C'est le climat de notre société et de la république française, comme je le disais, c'est vrai que spécialement en métropole il y a eu un affrontement assez fort entre la laïcité qui à certain moment avait pris des visages hostiles et non pas ce qui est défini aujourd'hui comme ce qui est de la possibilité de croire ou de ne pas croire et respecter toutes les religions. Il faut dire que l'Église avait également certaines configurations qu'elle a changé, elle avait besoin de changer aussi, je crois que c'est un bien, à partir du moment où elle est vécue dans le cadre où elle se définit, c'est à dire non pas une instance oppressive, répressive et limitante, mais qu'elle permet à tous de vivre librement dans les limites de la liberté de chacun.

Mais telle quelle est perçue actuellement est-ce-que'elle rassemble ou divise ?

Ça dépend des hommes qui en sont les représentants. Par exemple on a eu il y a quelques années, un ministre de l'éducation qui était franchement hostile et qui n'était pas un bon représentant de cette laïcité en reprenant les propos qui était quasiment voltairien « abattons l'infâme » sous-entendu l'église catholique, les choses iront mieux quand elle aura disparu. Je dirais avec une attaque frontale comme celle-là, ce n'est pas pourvoyeurs de sérénité, ni de pacification des rapports.

GDIR (Homme, musulman, 70 ans)

Pourriez-vous me décrire votre vie quotidienne ?

Dans le cadre de mes fonctions, c'est la gestion de l'association qui est composée d'un conseil d'administration élu tous les 3 ans au travers d'une assemblée générale composée que de civils, pas de religieux. Ce que je peux dire sur le rôle de président, c'est qu'il y a un gros rôle de représentation à l'extérieur, au niveau des autorités, avec les élus, s'assurer que tous les lieux de cultes sont aux normes, concernant l'accueil du public, le suivi des dossiers, et la gestion du patrimoine. Parce que l'Islam à la Réunion est indépendant en matière de finance, il ne reçoit rien de l'extérieur, tout est financé localement, au travers des dons des fidèles, et des revenus locatifs. Tout cela nécessite une gestion et un suivi au quotidien de tous les dossiers. Le président de mosquée n'est plus aujourd'hui celui qui vient à la mosquée et voir s'assurer que tout va bien, non ! C'est tout un ensemble de chose qu'il faut. Heureusement que nous avons professionnalisé du personnel, il y a trois personnes de permanence au siège. Et puis, il y a aussi un gros travail de gestion des ressources humaines, puisque l'association emploie quand même 48 personnes qui sont réparties sur les différents sites, dont trente-deux ministres de culte qu'on appelle les imams, hommes et femmes. Enfin il y a les personnels d'entretien des divers lieux. Donc on va dire que c'est un travail à temps plein. Heureusement que je suis retraité, et puis il faut dire également que tous les membres du conseil d'administration sont des bénévoles, personne n'est rémunérée, c'est donc un vrai travail de bénévole qu'on fait.

Pourriez-vous me décrire votre parcours, comment vous en êtes arrivé là ?

C'est une longue histoire (rires)... Disons que j'ai grandi dans la rue Maréchal Leclerc, je suis un dionysien du centre-ville et là où il y a la poste du centre-ville aujourd'hui, il y avait un terrain de basket. Et j'ai grandi sur ce terrain avec les enfants du quartier, les petits créoles, les chinois... il y avait un peu de tout, et on a grandi sur ce terrain. Ce qui veut dire que je suis tombé dans le basket-ball depuis petit. J'ai été formé là, j'ai grandi là-dessus, j'étais joueur puis je suis devenu dirigeant et j'ai créé le club de basket-ball dionysien qui existe encore aujourd'hui. Donc ce qui fait que cela m'a directement orienté vers la vie associative. Donc je me suis investi dans la vie associative sportive au début, ensuite je suis devenu président de l'ORES. Il s'agit d'un organisme qui finance tous les déplacements des sportifs de haut niveau. Ensuite je suis devenu vice-président de la ligue pendant de nombreuses années et puis à partir de là je suis tombé grâce aux relations et au réseau

avec d'autres personnes qui m'ont entraîné dans l'humanitaire. Et puis, pendant 40 ans j'ai été baigné dans le monde associatif et ensuite la communauté musulmane a fait appel à moi. On m'a mis sur une liste, c'était en 1989, j'avais 39 ans quand je suis rentré pour la première fois dans un conseil d'administration, je suis resté pendant 9 ans, et puis pour des raisons professionnelles je suis parti. Et là, en 2010 on m'a rappelé, donc je suis revenu en tant que vice-président et après on m'a proposé la présidence en 2013. C'est un parcours assez bizarre, voire atypique, commencer sur un terrain de sport par le basket et finir dans le culte.

Dans quel quartier vivez-vous actuellement ?

J'ai toujours vécu au centre-ville. J'ai habité pendant longtemps en face de la poste, après pendant 20 ans on avait une maison et on habitait rue Monseigneur de Beaumont. Comme les enfants ont grandi et ont quitté la maison, nous l'avons vendu et nous sommes retournés dans la maison familiale qui est devenue un immeuble et dont j'ai pris un appartement dedans et j'y vis toujours avec mon épouse.

Décrivez-moi, un peu vos voisins...

Les voisins... Dans l'immeuble on a de tout. Cette rue Maréchal Leclerc... À l'époque il y avait beaucoup de musulmans qui habitaient là. Puis au fil du temps, avec les nouvelles constructions on trouve de tout dans l'immeuble. Il y a des personnes de diverses origines, de diverses confessions. Les relations que nous entretenons sont très cordiales. Normalement dans l'ADN du réunionnais il y a le « vivre-ensemble » c'est un fait. Parce que forcément un réunionnais quand il grandit et depuis son enfance il est confronté à toutes les cultures et à tous les cultes. La Réunion étant par définition une île très croyante, pour toutes les religions, donc ce qui fait que dans le réunionnais de base on retrouve ce « vivre-ensemble ». C'est l'acceptation de l'autre, dans la plupart des familles aujourd'hui, musulmanes ou autres, il y aura toujours quelqu'un qui ne vient pas de la même culture, ni du même culte et c'est le cas dans la majorité des familles. Ce brassage, ce mixage, ce mélange de population de diverses origines a donné un « vivre-ensemble » qui à mon sens n'est peut-être pas unique, mais très rare dans le monde.

Si la notion du « vivre-ensemble » devait se réduire à un mot, se serait lequel pour vous ?

Réunion. C'est la Réunion, je n'aime pas employer ce mot là, mais je le dis c'est un modèle, un exemple, même si le mot peut paraître fort. Bien sûr il y a toujours des problèmes à régler, mais

globalement quand on parcourt le monde et que l'on regarde... Vraiment on a de la chance, et on a tellement de la chance, que même la religion qui est largement majoritaire à la Réunion, on a la chance d'avoir quelqu'un comme l'évêque monseigneur AUBRY. C'est un homme très ouvert, cultivé, mais surtout très ouvert sur les autres cultes. Et il a facilité, même en étant représentant de la religion majoritaire, il a facilité cette notion d'échange, d'écoute et d'acceptation de l'autre. Il a beaucoup aidé à cela. Par exemple il y a deux ans on a fait un voyage au Liban avec le GDIR, Monseigneur Aubry pour des raisons de santé n'a pas pu venir au dernier moment. Il y avait le père Isaïe qui était là et qui nous a piloté, c'était un groupe de musulmans de chrétiens... et ce groupe-là était logé dans des monastères pendant deux semaines. Je ne sais pas si on se rend compte mais c'est vraiment extraordinaire, exceptionnel. On a rencontré toutes les communautés chiites musulmanes bien sûr, arméniennes, orthodoxes, on a découvert beaucoup de culture. Et quand on les a expliqués ce qu'est la Réunion, notre manière de vivre, comment on fait, ils étaient en admiration devant notre « vivre-ensemble ». Et pour cela il faut se battre pour le préserver.

Dans quel état se trouve le « vivre-ensemble » à la Réunion ?

Actuellement, même s'il peut être un peu mal mené, même s'il peut être un peu décrié, critiqué... mais dans l'ensemble il y a encore des gens qui sont à la tête des associations dans les cultes qui sont animés de cette volonté de préservation de ce « vivre-ensemble ». On essaye chacun à son niveau de former des jeunes qui restent sur la même ligne de conduite. Par exemple, moi dans mon conseil d'administration on a 75% de jeunes, justement pour leur apprendre à préserver cela. Là où aujourd'hui, avec tous les discours politiques qui prêchent un peu la violence, qui prêchent la haine, le rejet de l'autre, le problème lié à l'immigration notamment au niveau national. Il faut quand même qu'on arrive à garder notre « vivre-ensemble ». Le jour où l'on perd cela, ce sera une grande catastrophe pour la société Réunionnaise.

Depuis combien de temps êtes-vous pratiquant ?

On va dire que je suis pratiquant depuis l'enfance, j'ai toujours pratiqué. Maintenant ça dépend de ce que l'on met à côté, c'est quoi la définition de pratiquer ? Est-ce que c'est croire ? Est-ce que c'est aller à la mosquée tous les jours ? Pour moi bien sûr la pratique il y a les 5 piliers de l'Islam ça c'est une chose mais qui reste personnelle. Chez nous dans l'Islam il n'y a pas de clergé, on a de compte à rendre à personne à part son créateur, la relation est directe, Créateur-créature. Maintenant être croyant c'est plus une démarche qu'une tenue vestimentaire, c'est dans la démarche que l'on reconnaît un croyant. Quelqu'un qui essaie d'être droit et honnête et qui par conviction,

respecte sa parole, parce qu'il sait qu'il aura des comptes à rendre un jour. C'est dans le comportement, c'est dans la démarche que l'on reconnaît un croyant.

Votre pratique est-elle un héritage de vos parents, ou bien est-ce par conviction personnelle ?

Au départ c'est sûr que c'est par héritage. Depuis petit on nous envoyait à l'école, à la mederssa, on a appris... mais quand on commence à grandir et qu'on vit l'adolescence et qu'on trace sa vie, comme tout le monde on a des interrogations, des doutes, bien sûr que ça traverse l'esprit. Moi je me suis rendu compte que, la façon dont je vis aujourd'hui et que je pratique, c'est une conviction personnelle. Ce n'est pas parce qu'on m'a dit de faire ça, je pense que la plupart des croyants sont dans la même démarche. Et puis, il ne faut pas se limiter à une seule religion, chacune est convaincu que sa religion est la meilleure, je ne pense pas qu'il faut résonner comme cela. On dit toujours que Dieu reconnaîtra les siens, quelle que soit la religion, on va tous vers le même dieu, peu importe le nom. Certains prient assis, d'autres à genoux, d'autres se prosternent, d'autres debout. Quelle que soit la manière de prier on se tourne toujours vers son créateur.

Quelle importance accordez-vous à votre pratique, sur une échelle de 0 à 10 ?

Au niveau de la pratique, on ne peut pas noter comme ça, je ne mettrai pas de note. On ne note pas une pratique, on pense qu'on est bon pratiquant, mais on peut faire ce que l'on veut, seul Dieu jugera. La croyance c'est aussi une façon de vivre globalement, on ne catégorise pas la priorité, c'est tout un ensemble. Et pour moi l'ensemble (famille, travail, amis etc.) fait partie de la croyance. Par exemple quand je travaille, j'essaie de le faire avec ma foi, pour respecter certaines règles, respecter la loi bien sûr, mais aussi respecter les règles que ma croyance me dicte. Quand j'ai un rapport avec l'être humain dans les affaires, dans un échange, dans l'association ou dans un comportement, j'essaie de faire avec la même conviction et les mêmes règles. Donc il n'y a pas de priorité par rapport à un autre, c'est un ensemble.

Que pensez-vous des autres cultes présents à la Réunion ?

Chaque culte à sa place, si on veut être respecté dans sa foi, il faut commencer par respecter l'autre dans sa foi aussi, c'est aussi simple que ça. Donc dans le rapport qu'on a, par exemple dans le GDIR, on a réussi à mettre une prière en commune. On commence toujours nos réunions avec cette prière. Cette prière a été définie mot par mot sans heurter les convictions de chacun. C'est

quand même fort, tout le monde appelle à la paix, à avoir des bons rapports, pas seulement pour soi ou pour sa famille, mais pour les amis, la Réunion, la nation et pour le monde. Cette prière elle est tournée en ce sens, ce qui est quelque chose de très fort. Chaque culte, chaque croyance à sa place, et je pense qu'il faut respecter quelle que soit la croyance et même respecter ceux qui ne croient pas. C'est le libre choix de chacun, que l'on croit où que l'on ne croit pas, c'est le principe même de laïcité.

Pensez-vous que tous les cultes présents à la Réunion font parties de la culture réunionnaise ?

Absolument, c'est sans équivoque.

Quelles sont les valeurs transmises dans votre culte ?

Chaque culte a à peu près les mêmes valeurs, le culte c'est déjà de respecter l'autre, de respecter la vie. Ne pas heurter la sensibilité ou la foi, ne pas se croire supérieur parce qu'on est dans une religion alors qu'il n'y a pas de religion supérieure, même si des fois on nous l'apprend. Tout doit se faire dans le respect, et après si on a une croyance en Dieu, on fait ce que notre conviction nous dit de faire. Au final si on est convaincu qu'il y a une vie après la mort, c'est ce en quoi l'on croit. Pour nous, cette vie est temporaire, ensuite il y a la mort et ensuite on a des comptes à rendre. C'est dieu qui à la fin décide et voit l'intention de chacun, avec quelles intentions il a mené sa vie.

Est-ce que votre culte prône l'ouverture vers les autres religions ?

Oui, le meilleur exemple est notre prophète bien aimé, qui toute sa vie en retraçant sa biographie était un exemple d'ouverture. Vous verrez l'ouverture aux autres et le respect de la vie, contrairement à ce que certains historiens peuvent dire, partout dans la vie du prophète on a retrouvé cela. Cette patience hors du commun et surtout l'ouverture à autrui. J'en veux comme preuve aussi, quand il avait reçu une délégation de chrétiens dans la ville de Médina, et c'était la période de la fête des rameaux, il a partagé sa mosquée en donnant un espace aux chrétiens pour qu'ils puissent prier, c'est quand même fort. C'était il y a quatorze siècles de cela donc c'est vraiment un modèle. L'ouverture de l'autre bien sûr, on ne peut pas vivre tout seul dans son coin avec son culte de manière fermée.

Dans le coran y a-t-il une définition du « vivre-ensemble » ?

Bien sûr, il y a plusieurs passages qui mentionnent ça. Dans plusieurs passages, Dieu appelle les croyants même quand ils sont en guerre à respecter toujours la vie de l'autre, le respect de l'autre, dans toutes circonstances. Ce n'est pas à nous de décider si untel est croyant ou pas. Selon nos convictions encore une fois, on agit, on mène nos actions et pareillement pour les autres cultes. Chaque culte a sa façon de fonctionner.

Diriez-vous que en tant que pratiquant vous participez au « vivre-ensemble » à la Réunion ?

Oui bien sûr ! autant que l'autre contribue, nous aussi on contribue. Je prends un exemple simple, l'aspect social, vous remarquerez que beaucoup d'associations s'impliquent dans la vie sociale, ils viennent en aide au plus démunis. Je ne vais pas donner des noms, mais il y a beaucoup d'association qui travaillent et qui contribuent donc à soulager la misère, là où il y a de la pauvreté, venir en aide à son prochain... C'est un devoir pour chaque croyant. Je pense que dans chaque religion il y a cet aspect social, si quelqu'un n'a pas les moyens et si l'on a en plus il faut partager. Et cela est un rappel constant dans la religion.

Est-ce que vous avez fréquenté la mederssa étant jeune ?

Oui, je l'ai fréquenté depuis petit jusqu'à mes 14 ans, c'est en général l'âge où l'on termine le cursus.

Est-ce qu'il y avait des enseignements spécifiques à l'interreligieux ?

Dans mon époque non, parce que dans mon époque on avait un souci, on n'avait pas d'enseignant qui parlait français, on avait déjà la barrière de la langue. Donc on a appris le coran, on a appris des règles, on a appris comment pratiquer, mais on n'est pas parti très loin, en profondeur à cause de la barrière. Heureusement dieu merci, tout ça c'est derrière nous, tous nos enseignants aujourd'hui sont des français, des réunionnais qui eux-mêmes ont fréquenté la mederssa, et donc à notre époque c'était un peu plus complexe que ça.

Pensez-vous que les communautés religieuses à la Réunion s'entendent bien ?

Oui, bien sûr, encore une fois c'est le GDIR qui fonctionne donc toutes les associations sont représentées, tous les cultes sont représentés. Maintenant est-ce que ? Je pense dans la manière de

vivre à la Réunion, on ne doit pas ramener forcément de communauté à communauté, c'est plus de réunionnais à réunionnais. L'origine doit venir après, mais on doit quand on pose le regard sur l'autre, on doit se dire que c'est un réunionnais comme moi, c'est un français. On est parti à l'école ensemble, on fait du sport ensemble, on est des amis, l'origine, le culte vient après, ce n'est pas forcément ce qu'on doit mettre en avant.

Avez-vous déjà vu d'autres croyants d'autres religions assister à votre culte ?

Oui, par exemple pendant le mois de Ramadan on invite des responsables, des élus, le préfet, et les responsables de diverses communautés qui viennent faire la rupture du jeûne avec nous, et qui assistent à la prière. Et inversement moi j'y vais mais c'est malheureusement dans des occasions dramatiques, quand il y a des obsèques, des amis dans d'autres cultes. Il y a cet échange, il y a cette fréquentation d'un culte à l'autre sur les lieux de culte.

Avez-vous des connaissances qui ne sont pas de la même obédience que vous ?

Ah oui beaucoup, j'ai des amis musulmans mais la plupart de mes amis ne sont pas du même culte que moi. Mais encore une fois on ne fait pas cette différence-là. Cette différence peut se retrouver quand on va au restaurant, l'un va dire je suis musulman donc je ne bois pas, l'autre va dire que je suis tamoul et je ne mange pas de viande, c'est là qu'on peut retrouver les différences. Mais dans la fréquentation, dans les relations et les échanges....

Ça vous arrive de discuter religion avec eux ?

Oui, on échange et on se rend compte que chaque communauté a les mêmes problèmes. C'est toujours aujourd'hui les pertes de repères des jeunes, la drogue, l'alcool qui touche toutes les communautés, et donc toutes les familles. Mais moi j'insiste sur un point, il ne faut pas qu'on cloisonne les communautés, bien sûr on a des origines et il faut en être fier, mais je pense qu'on devrait être d'abord un citoyen français de confession musulmane ou autre. Mais c'est le citoyen qui doit être mis en avant, le réunionnais est également citoyen français, plutôt que de dire musulman, tamoul ou chinois avant et après citoyen. Alors qu'au départ on est avant tout un citoyen de notre pays avec lequel on est attaché.

Pensez-vous que les religions présentes ont un rôle indispensable à jouer dans le « vivre-ensemble » ?

La religion est pour moi un pilier essentiel, je considère que comme on marche sur deux pieds, c'est ma conviction personnelle, le deuxième pied c'est la religion, c'est la foi, qui nous aide dans la vie. Mais tout doit se faire dans le respect de la loi, quand on vit dans un pays on respecte avant tout ses lois. Et Dieu merci on a un pays qui s'appelle la France, qui n'est pas opposé aux religions et qui facilite la pratique de la religion. On pourra dire ce que l'on veut, mais pour moi c'est un pays qui donne à chacun sa place, croyant ou non, tout le monde peut très bien « vivre-ensemble ».

Pensez-vous que l'école de la république à contribuer au « vivre-ensemble » ?

Oui, par exemple quand je prends l'histoire des réunionnais, si on prend tous les réunionnais... Qu'est-ce qui a fait qu'aujourd'hui, qu'on arrive à se parler, à se fréquenter, se marier, c'est la laïcité. C'est parce que depuis petit on les a mis sur le banc de l'école et tous les enfants, on n'a pas fait de distinguo entre les enfants, entre les origines, ni la religion, ni le culte, ni la race et on leur donne la même chance d'étudier. Après cette chance, l'enfant la saisie ou pas c'est autre chose. C'est pour ça que tous les migrants venus au départ qui étaient souvent illettrés, aujourd'hui les descendants de ces personnes sont devenus médecins ou ingénieurs, avocats ou fonctionnaires, c'est l'école de la République qui a permis cela. Si on avait cloisonné chacun dans sa communauté on n'aurait jamais eu ce brassage qu'on a aujourd'hui.

Pour quelles raisons êtes-vous devenus membre du GDIR ?

C'était une suite logique. Je suis président de la grande mosquée, on a insisté pour que je vienne participer. Je suis allé à une réunion, puis j'ai pris un peu goût, c'est une suite logique, à force de se parler, se rencontrer, on a sympathisé et ça fonctionne bien.

Est-ce que le GDIR a une influence sur les réunionnais ?

Oui, tous les ans il y a la grande fête de la fraternité, il y a un grand pique-nique. L'année dernière il y a eu une caravane qui a fait le tour de l'île qui s'est arrêtée un peu partout. Le GDIR va bientôt fêter ses 20 ans, et il y aura une grande manifestation. Ce que l'on peut regretter, je le regrette également et je leur ai déjà dit plusieurs fois, il nous manque un siège social. On n'a pas pignon

sur rue, il faut absolument qu'on ait un local pour accueillir le public, pour écouter, pour échanger, dialoguer et débattre. Mais ça viendra petit à petit.

Pourquoi un dialogue interreligieux ?

Pourquoi pas un dialogue interreligieux, on pourrait répondre par ça aussi. Si chacun reste cantonné dans sa religion sans échange, sans écoute de l'autre, sans interpénétration c'est comme si on vivait en parallèle, tout le monde sait que deux parallèles ne se rencontrent jamais. Le groupe de dialogue accueille tous les cultes, et on rencontre des personnes très intéressantes avec un très bon état d'esprit qui peuvent même aider le pouvoir public dans des réflexions à mener sur certains grands événements, et qui sert de relai à travers toutes les filiales respectives de chaque culte.

Est-ce que toutes les sensibilités religieuses sont représentés dans le GDIR ?

Elles y sont toutes. On a la foi bahaïe, les juifs, les chrétiens, les musulmans, les tamouls, les bouddhistes, les protestants, j'en oublie peut-être, mais tous les cultes sont représentés et le dialogue se passe très bien.

Peut-on considérer que le GDIR parle au nom de toutes les religions ?

Oui, pour moi, il parle au nom de tous les cultes représentés en son sein. Parce qu'il y a un échange avant tout entre les cultes. Il faut bien comprendre que dans le GDIR personne n'est dans une démarche de prosélytisme, de dire que ma religion est meilleure ou bien d'appeler les gens à la foi. C'est chacun à sa place, mais à travers un dialogue interreligieux, où tout le monde se parle, confronte ses idées, quelle action mener et puis comment améliorer la vie à la Réunion et sur tous les plans. Comment aider les gens à s'en sortir ? Qu'est-ce qu'on peut faire pour apaiser les situations quand il y a des tensions ? C'est plus ce genre de réflexion qui animent les dirigeants.

Bénévole (Association Solidarité Sainte Thérèse)

Quel est la catégorie de votre association ?

Association de loi 1901, malgré le fait que nous sommes dans une ancienne église, et c'est parfois trompeur. Et cette église elle appartient à la commune de Saint-Pierre et il nous l'a prêtée pour créer notre association, solidarité Sainte-Thérèse.

Quel est l'objectif principal de votre association ?

C'est l'intervention sociale, l'entraide aux plus démunis à travers divers ateliers et diverses activités. La plus grosse activité c'est l'aide alimentaire, puisque qu'on donne plus d'une cinquantaine de colis par jour. Et après on a des ateliers de transmission de savoir à travers l'initiation à l'informatique, la lutte contre l'illettrisme et des ateliers budgets.

Combien de personnes sont employées ?

5 personnes sont employées actuellement. Moi je suis la seule à temps plein, les autres sont à 21h par semaine en contrat aidé, et contrat PEC.

Quelles sont les valeurs transmises dans les activités menées auprès de votre public ?

C'est la solidarité avant tout. C'est l'entraide envers la personne qui a besoin, peu importe qui elle est. Si elle a besoin de passer un coup de fil, même ça je lui passe le téléphone. On est là sur le plan alimentaire, mais aussi il y a des fois des gens qui viennent vers moi et qui ont besoin de parler. Comme on dit « le cœur est gros », donc ils viennent et me racontent leurs petits malheurs. Il y a des fois où je ne peux rien faire à part donner un petit conseil qui est en dehors de la situation. Et dés fois, le fait de se livrer à une personne qu'ils ne connaissent pas, ça les soulagent et je peux leur apporter une clé de compréhension pour sortir de leurs soucis.

Penses-tu que ton association participe au « vivre-ensemble » ?

Je pense, de par la diversité de notre public. Tout à l'heure je disais qu'il y avait des gens qui venaient apprendre le français, et ils sont Russes, ce sont des ingénieurs, ils sont donc au taquet niveau formation. Ils sont là et vont côtoyer des gens qui n'ont pas de ressource, qui ne travaillent pas, mais ils sont là. Ils vont « vivre-ensemble » et apprendre ensemble le français. On côtoie les sans domiciles fixes, c'est de la mixité sociale à tous les niveaux et sans barrière. On dit qu'on est une chaîne entre ceux qui ont et ceux qui n'ont pas. Parce qu'on a aussi des gens qui regardent leurs placards et voient trop de choses, ils nous donnent et on redonne aux plus démunis.

Penses-tu que cette association à une influence sur les réunionnais, ou moins sur la ville de Saint-Pierre ?

En 2020, on a eu 10% des Saint Pierrois qui sont venus à l'association. Ça peut être à travers les dons, les personnes qui viennent donner, mais aussi les personnes qui viennent prendre les colis, qui viennent apprendre à lire. On fait aussi des ateliers séniors le vendredi après-midi, on a appelé « seniors » mais c'est surtout pour les personnes qui sont isolées chez eux et ils n'ont plus rien à perdre. Ils ne côtoient même pas leurs voisins par peur des commérages. Donc ils viennent ici, on passe un bon moment, on fait du loto quine, du karaoké, on fait une sortie s'il y a possibilité, on fait des pique-niques, et mange ensemble. C'est un espace pour changer, et pour que les gens sortent de chez eux.

Est-ce qu'on peut dire que l'association est une école du « vivre-ensemble » ?

On peut dire ça ! C'est d'ailleurs ce que j'essaie de prôner dans cette association. La tolérance, le respect, c'est ce que je voudrais faire ressortir au quotidien.

En quoi, l'engagement associatif permet le « vivre-ensemble » ?

Ça apporte la tolérance. Moi j'ai mes soucis, et tu vois que ceux qui viennent ils ont aussi leurs soucis et que si je l'aide on va plus se respecter puisque c'est de l'entraide.

Est-ce que tu dirais que le « vivre-ensemble » fait partie de la culture réunionnaise ?

Oui je pense quand même.

Selon toi, où commence l'apprentissage du « vivre-ensemble » ?

Normalement, il commence petit, à la maison, dans les écoles. Mais bon, il y a quand même des familles qui se déchirent donc je ne suis pas sûr à 100% de ma réponse.

Qu'est-ce qui t'a poussé à devenir dirigeante de l'association ?

J'ai toujours eu une âme de bénévole. Quand je suis arrivée en 2006, c'était l'inauguration de ces lieux comme antenne du secours catholique. Et moi j'ai toujours voulu donner de mon temps, donc je vois ça et je me dis que c'est chouette je vais pouvoir donner mon temps. Donc je suis rentrée et je les ai demandé si je pouvais les aider, ils m'ont répondu oui. Au bout de quelques mois, le secours catholique demandait beaucoup d'administratif quand on est une grosse association. Pour chaque action on doit demander l'autorisation à Paris. Si tu veux faire une grosse action il faut demander à Paris et Saint-Denis. Un jour on a eu marre et on s'est dit qu'on allait faire une petite association locale, comme ça on prend nos décisions nous-mêmes, et comme ça le bénéficiaire est gagnant. Puisqu'il a besoin de l'aide tout de suite, il ne peut pas attendre dans un mois ou dans 15 jours. L'atout de notre association c'est notre réactivité.

D'où as-tu hérité cette âme de bénévole ?

Ça a toujours été dans mon caractère. En fait, ça a toujours été d'aider le petit, quitte à se prendre des remontrances. Parce que quand tu aides trop le petit, il y a le grand qui arrive et qui n'est pas d'accord. Mais c'était ma vocation depuis toute petite.

Est-ce qu'il y a d'autres membres dans ta famille qui sont bénévoles ?

Non, je suis un peu la seule à faire ça.

Pour toi quelle valeur compte le plus à tes yeux ?

L'entraide, la solidarité.

Est-ce que l'association reflète bien tes valeurs ?

Oui quand même. Après comme dans toute maison, il y a des hauts et des bas puisque tout le monde a son caractère aussi. Mais le but d'aider l'autre est dans mes valeurs.

Est-ce que l'association contribue à l'économie de l'île ?

D'un côté ça aide les personnes qui viennent prendre les colis, ça les permet de payer leurs factures d'eau et d'électricité. Donc je pense que ça aide au moins au niveau des factures. Ceux qu'ils gagnent ici, ils ne l'ont pas à payer dans des magasins. Surtout quand on a un RSA à 480 euros, et on doit payer le loyer, l'eau, l'électricité ça va vachement vite l'argent.

Est-ce qu'il y a des étudiants qui prennent des colis alimentaires ?

Oui ça arrive. Parfois il y a des étudiants de l'école de la seconde chance qui ont des stages et ils n'ont pas de quoi se vêtir. Ils vont faire un stage dans la restauration et ils doivent être habillés en noir et blanc. Donc ils m'appellent pour me demander si j'ai des chemises et des pantalons. Il y avait une maman qui m'a appelé pour savoir si j'avais une boîte de lait pour finir la semaine etc.

Est-ce qu'il y a de l'entraide entre les associations ?

Oui, quand même ! Dernièrement EDF m'a contacté, parce qu'il avait du matériel de bureau à donner, des armoires, et il me demande si je connais des associations qui en ont besoin. Je lui réponds que j'en connais plein. Et vous savez qu'un bureau ça coûte pratiquement dans les 1000 euros. Nous, on n'a pas d'argent pour mettre dans du super matériel, on préfère aider les plus démunis que d'avoir du bon matériel. J'ai donc contacté les autres associations et ils ont passé leur petite commande et on est parti chercher notre bureau à Saint Denis chez EDF. Il y a quand même une entente, on fait parfois des projets ensemble.

Penses-tu que les associations sont indispensables à la Réunion dans le maintien du « vivre-ensemble » ?

Oui, je pense que c'est indispensable. Parce que quand on voit les gens qui ne peuvent pas finir leur mois, si on n'était pas là, il y a des gens qui souffriraient de mal nutrition, parce qu'ils n'en ont pas les moyens. Le problème à La Réunion, vous avez le fonctionnaire qui gagne très bien sa

vie avec la prime de 35% de vie chère, donc les magasins et les enseignes en profitent ils mettent les prix au taquet et le petit avec le RSA lui, il n'a pas les 35% de vie chère.

Qu'est-ce que les associations peuvent apporter de plus dans le quotidien des réunionnais ?

Le plus gros problème actuellement à La Réunion c'est le travail. Si on pouvait fournir du travail, des activités qui soient bons pour les gens ça serait pas mal. J'avais réfléchi à une action, vous savez il y a le « bon énergie » qui existe. Donc les personnes qui n'arrivent pas à payer leurs factures, ils vont voir une CCAS ou une assistante sociale. Et moi je me disais que c'est bien on va les aider, mais d'un côté ça aurait été bien qu'ils fournissent un effort. Ok tu as une facture de 100 euros, je vais t'aider mais en échange ça serait bien que tu nous aide dans le jardin, ça ne serait pas juste donner pour donner. Après il faut s'adapter à la petite personne qui a 80 ans et qui est au bout de sa vie, on ne peut pas lui demander de faire une heure de ménage. Mais des gens qui sont capables de faire, de créer le sentiment d'utilité et de la dignité ne pas seulement donner pour donner.

Bénévole (Association Volontaire d'entraide musulman dionysien)

Alors le VEMD c'est quoi ? Quand on parle du VEMD on entend souvent, distribution de colis alimentaires pour les nécessiteux et la gestion du cimetière musulman. Quand on parle d'aide, on parle des personnes nécessiteuses bien entendu, musulmanes et non-musulmanes. C'est vrai que dans l'acronyme du VEMD il y a le volontaire d'entraide musulman, mais on est ouvert à toutes les religions et à toutes les populations.

C'est quoi l'objectif de l'association ?

Son objectif c'est d'aider les personnes en difficultés, ceux qui viennent nous voir et qui sont dans le besoin, on les aide que ce soit sur le plan aide alimentaire. Après il y a parfois du linge quand les gens nous donnent, sur le plan vestimentaire parce que ça fait partie de nos statuts. On reçoit et on distribue, on reçoit rarement des dons de meubles. On ne fait pas de stock pour les meubles, les gens nous appellent et on les livre directement. C'est une association de type social. Purement social.

Est-ce que l'association emploie des salariés ?

Non, zéro. Il n'y a que des bénévoles.

Quelles sont les valeurs transmises dans les actions du VEMD ?

Surtout la fraternité. En fait depuis 2012 quand j'ai intégré le VEMD, auparavant j'étais dans une autre association avec un de nos frères. En fait, je voulais vraiment sensibiliser les plus jeunes à sortir de leur quotidien. On sait qu'à La Réunion, les marmailles sont un peu perdues, surtout ceux des grandes familles qui ont les moyens. Dés fois, ils se perdent un peu donc je me suis dit pourquoi ne pas les ramener et faire des actions fraternelles, de transmettre aussi le dinn¹⁴⁵, notre but premier c'est aussi un peu ça. En tant que musulman on est là pour transmettre le dinn, transmettre la bonne parole. Demander des invocations auprès des personnes dans le besoin, parce que ces invocations

¹⁴⁵ Il s'agit de la religion musulmane et de la foi.

sont hypers importants, car elles sont plus prises en compte que les nôtres. Et puis il y a aussi l'idée de transmettre l'esprit fraternel qui existe entre les communautés, entre les populations, qu'on soit dans le besoin, qu'on soit riche ou d'une famille modeste. Le but est de regrouper tout le monde et de garder les pieds sur terre et surtout dire qu'on est là. Si on a les moyens financiers de pouvoir acheter ces aides alimentaires et leur distribuer on le fera. Si on a plus d'aide, ben on a plus d'aide, on n'est pas sans fond malheureusement.

Penses-tu que l'association VEMD contribue au « vivre-ensemble » à La Réunion ?

Totalement, par l'action sociale. Par exemple, pendant le confinement on a été bien présent. On a mené une action où on s'est rendu compte pendant le confinement, que les bénéficiaires de nos actions pensaient qu'on n'allait rien leur livrer. Sauf qu'on a pris le risque d'acheter, de préparer et de livrer les colis, parce que c'est une période très difficile pour tout le monde, c'est une période de crise, les gens ont peur. On s'est dit qu'on le fait pour Allah. Donc on s'est engagé, on est allé sur le terrain, on a livré les colis. C'était au début du mois de mars, et ensuite on a fait une opération carte Leclerc, où les gens nous disaient que s'ils ne pouvaient pas venir... On a donc eu l'idée de faire des bons alimentaires. On a passé un partenariat avec Leclerc. On a acheté des cartes d'un certain montant et on a envoyé par voie postale aux personnes et du coup, ça les avait beaucoup arrangées. C'est une carte comme une carte de crédit d'un certain montant et il avait un an pour le dépenser. En général les gens le dépense en une semaine au vu de l'urgence. On avait mis en place une action d'aide envers les personnes âgées, handicapées et malades. Parmi nos nécessiteux et même parmi les gens de Saint-Denis qui ont les moyens et qui ont des enfants à l'étranger ou bien ils sont tous seuls à La Réunion, nous avons été là à l'écoute. On avait mis en place un numéro de téléphone pour les aider à faire leurs courses, acheter leurs médicaments à la pharmacie ou autre. Mais c'est vraiment du « bouche à oreille », quelle que soit la communauté ou d'autres personnes, il n'y a pas de souci, on est ouvert à tout le monde.

Penses-tu que Le VEMD a un impact sur la vie des Réunionnais de manière générale ?

Sur Saint-Denis beaucoup, mais également sur toute l'île. Puisqu'on est présent également dans le Sud et on distribue beaucoup. Mais en fait de plus en plus sur toute l'île, à la base on était plus concentré sur le nord et puis il y a eu un bénévole du sud qui vient pour récupérer les colis et les

distribuer dans le sud. Après il y a l'association Insaniyat qui a des fonds de dotations et qui achète les colis et qui ensuite eux-mêmes distribuent un peu sur toute l'île. Du coup en fait, on est un peu inter-association et intra-association. Moi je veux surtout l'entente entre toutes les associations. D'ailleurs ce sera le prochain gros travail qu'on va mener très prochainement. Je veux regrouper un peu toutes les associations pour que chacun puisse se spécialiser. Que chacun ne se marche pas sur les pieds, mais que chacun se spécialise. Le but par exemple est que le VEMD est spécialisé dans la distribution de colis alimentaire, officiellement depuis 40 ans. Si jamais tu veux venir le 2 juillet au soir après la salat de mahgreb pour voir comment ça se passe la préparation de colis, c'est toute une organisation. On est capable de préparer entre 600 à 650 colis en une heure et demie à deux heures. Ce qui ne se fait quasiment pas sur l'île, à part les grosses sociétés spécialisées dans la logistique. Nous on a que des bénévoles, du coup le jeudi soir c'est beaucoup de femme, environ 90% et quelques hommes pour les aider à déplacer les colis et à les mettre en montagne et à ouvrir les palettes. Mais ce sont les femmes qui s'en occupent généralement pour la préparation, et le samedi et dimanche une fois par mois, ce sont les hommes qui livrent les colis sur le terrain. Mais le but est de se spécialiser, le VEMD s'occupe de la distribution de colis, un autre s'occupe par exemple dans les vêtements pour les personnes dans le besoin, ça peut être des appareils médicalisés pour les personnes handicapées etc. Chacun se spécialise dans un domaine, les visites à l'hôpital pour les enfants, les visites dans les maisons de retraite. Si chacun se spécialise, on peut faire un énorme boulot, et pas seulement pour les musulmans, mais pour tout le monde. Parce que le but c'est également de parler de religion aussi, c'est de transmettre le bon comportement qu'on a. C'est ça aussi le but finalement, c'est vrai qu'entre « zarabs » on se tape dessus, mais on est aussi là pour montrer le bon comportement. On est là pour essayer de redorer un petit peu l'image de l'Islam à La Réunion. Et effectivement ça a un bel impact sur l'ensemble des personnes. On a eu pas mal de convertis aussi, dont des personnes âgées qu'on voyait tous les mois, et on leur demandait de leurs nouvelles du genre « comment ça va madame, est-ce que vous avez besoin de quelque chose ? vous pouvez appeler tonton, il nous transmettra la demande et on fera le nécessaire ». Mais déjà le colis même qui est composé de plus de 35 kilos de denrées alimentaires, selon nos moyens. En général, il y a environ 30 produits et c'est relativement costaud, et en grosse quantité. Un couple de deux personnes tient sans problème le mois. On est à peu près sur 70 euros par colis, bon on va dire que c'est 70 euros remisé. Si le couple achète cela en grande surface on est à peu près à 100 euros. Mais déjà ce colis-là, il aide pas mal de personne.

Depuis combien de temps es-tu bénévole ?

Depuis 2012, donc ça fait 8 ans et ça fait depuis 5 ans que je suis dans le bureau.

Qu'est-ce qui t a poussé à devenir bénévole ?

J'ai toujours aimé ça, j'ai toujours aimé la préparation de colis. J'ai toujours aimé cet esprit fraternel. D'être entre camarades, entre frères et participer à quelque chose. C'est un devoir d'aider son prochain. Je me suis dit ben, la logistique c'est quelque chose que je connais, c'est mon métier... C'était mon métier pour être exact, donc c'était faire des dossiers tout le temps. Et puis c'est faire partie du développement de l'île et de notre communauté. C'est de participer à tous pleins de petites missions qui font que l'Islam sera bien perçu inshallah dans le temps, surtout ça quoi.

Et dans ta famille il y a des gens qui sont bénévoles ?

Il y a tout le monde, ma femme, mes sœurs, mon beau-frère non puisque c'est lui qui garde les enfants. Il y a aussi toutes les cousines de ma femme qui viennent. Avant même qu'on se marie j'ai sensibilisé ma femme à la préparation de colis, c'est un truc qui lui plaît et tant mieux. Et puis ça leur permet de rencontrer des gens, d'autres filles. Le but aussi dans tout ça... Quand Tonton¹⁴⁶ me disait au début de l'association on n'était pas nombreux, environ 15 personnes. Et au fur et à mesure, le temps avançait et on remarquait qu'il y avait des gens qui voulaient donner leur temps. On leur a donc dit de venir au VEMD parce qu'on avait besoin d'aide pour préparer les colis. Donc les filles vous allez rencontrer d'autres personnes, d'autres filles, d'autres villes. Et c'est ça qui est génial en fait, c'est cette synergie de personnes de différents milieux, de différentes communautés. On a des mahoraises, des comoriennes, des malgaches, des mauriciens, des convertis et des non-musulmans. Et c'est ça qui est génial ! On n'est peut-être pas la Croix-Rouge, mais on est là aussi pour que tout le monde s'entende. Quand elles ont fini, qu'elles puissent transmettre le message ailleurs, et c'est ça le « vivre-ensemble ».

¹⁴⁶ « Tonton », terme affectueux et respectueux pour désigner le président de l'association.

Quelles sont les valeurs qui comptent le plus à tes yeux ?

L'entraide, la fraternité, le mohabat¹⁴⁷, parce qu'il y a des gens qui se sont fortement liés d'amitié. Je prends l'exemple de notre président, Reshad et moi. On se connaissait de loin avant, on n'est pas de la même génération avec à peu près 6 ans d'écart. Et pourtant, aujourd'hui on est très proche. C'est comme Tonton (celui qui est assis à côté de nous), je ne le connaissais pas. C'est mon père qui le connaissait bien, moi je ne le connaissais pas du tout, mais plus son garçon. Et aujourd'hui on se voit quasiment tous les jours et je le considère comme ma famille. On se voit tout le temps, on participe au même projet. Après, je ne suis pas tout le temps disponible non plus, mais après j'essaye comme tout le monde. Mais surtout le mohabat, la fraternité, l'entraide et la sincérité. C'est surtout la sincérité. On vient, on est là sur le terrain, on arrive chez les gens, on rentre dans leur intimité. Et quand on arrive chez les gens, ils nous ouvrent leur porte... Un politicien est venu nous voir récemment, quelqu'un qui est très pro-associatif et qui nous a demandé de l'aider, sans avoir l'intention de remplacer le CCAS ou quoi que ce soit. Mais il s'est rendu compte que comme le CCAS fait un boulot rémunéré... J'ai remarqué ça depuis un moment, on m'avait déjà demandé si je ne voulais pas travailler pour le VEMD ? J'ai dit non, je ne veux pas être rémunéré pour ce que je fais au VEMD. C'est du temps que je donne, et ce temps je le donne pour Allah en tant que musulman. Si je le fais rémunérer, il n'y aura plus la même saveur, il n'y aura plus le même dévouement. Et ça, c'est ce que je dis à tout le monde. Je dis, les gars on est tous de familles différentes, on n'est pas lié par le sang, mais on est lié par une cause, une religion, par une volonté. On a tous des diplômes différents, moi j'en ai un dans le commerce, Reshad pareil, on a quelqu'un qui est juriste, un autre expert-comptable, on a des créateurs d'entreprises... Tout ça c'est pour demain, aider. Le VEMD c'est une chose, mais demain on aimerait, c'est un projet futur que j'aimerais mettre en place, c'est de pouvoir être des business angels¹⁴⁸ en fait. J'aurais rêvé d'avoir ce truc là avant. Quelqu'un vient et dit qu'il est fraîchement diplômé et qu'il a envie de monter un business, et qu'il veut qu'on l'aide. Tu te rends compte qu'on est en 2020 et on n'a toujours pas ça. On est en 2020 et il y a des communautés qui sont expertes là-dedans. Par exemple les chinois, les chiites qui sont très forts là-dedans, les malbars un peu moins maintenant. Mais les chinois et les chiites sont très forts là-dedans. C'est-à-dire dans leur communauté ils ont des caisses communes et ils sont capables d'aider un jeune à monter sa société et donc de participer à

¹⁴⁷ Signifie esprit fraternel

¹⁴⁸ Facilitateurs dans les créations de start-up.

l'économie locale de montrer qu'ils sont capables. Et nous, parmi les sunnites on n'en a pas, en tout cas je n'en connais pas. Et j'aimerais pouvoir aider, demain si un jeune vient nous voir et dit qu'il voudrait créer une société de nettoyage, ou bien une société dans le service. Il y a une dame qui vient faire appel à nous, et qui nous dit qu'elle n'a rien à manger, elle a faim... Et souvent on nous demande, est-ce qu'on connaît des gens qui recherchent à employer quelqu'un dans tel ou tel domaine ? Ben voilà, on vient de pousser une personne à créer une société, appelez cette personne. Le but ce n'était pas de donner que des colis alimentaires, c'est une chose c'est vrai. Mais de pouvoir les pousser vers le meilleur, vers la sortie, vers la lumière au bout du tunnel, vers l'épanouissement, c'est ça le top. Même si cette personne-là bénéficie tous les ans de nos prestations c'est bien. Mais il y a des personnes qui connaissent des situations difficiles chaque mois, ben j'aimerais bien la sortir de cette galère et faire remonter la liste d'attente. Parce que nos fonds ne sont pas sans limites malheureusement.

Les valeurs de l'association sont en adéquation avec les tiennes ?

Totalement ! C'est pour ça que j'ai signé le bénévolat les yeux fermés et j'ai renouvelé à chaque fois. Même si des fois il y avait des années où c'était difficile, avec les naissances, la perte d'emploi. À un moment donné on se pose la question, pourquoi ne pas changer de pays, pourquoi ne pas chercher d'autres opportunités ailleurs... Mais après... Mais au final, Allah a fait en sorte que je reste ici, et j'aime ce que je fais, j'adore ça.

Penses-tu que ta participation dans cette association, participe au « vivre-ensemble » ?

Exact... Je me considère comme un mini, microscopique rouage, mais j'espère en faire partie, je veux en faire partie. C'est ce qui fait notre épanouissement, si on travaille le positif on finit sur le positif. Si on travaille le négatif on finit en « zef »¹⁴⁹. L'équation est comme ça, je le vois tous les jours. Il y a quelqu'un qui va dans le négatif, et fait que toute la journée et il finit comme ça le soir et sa figure est décomposée. Quelqu'un qui est dans le positif et qui va tout le temps dans le positif, les portes s'ouvrent au fur et à mesure. Allahamdoullilah je parle par expérience, j'ai toujours vu des portes s'ouvrir à chaque fois. On ne fait pas pour que les portes s'ouvrent, mais on fait pour que la plus grande porte s'ouvre (les portes du paradis).

¹⁴⁹ On finit mal

Penses-tu que les associations de manière générale sont indispensables dans le maintien du « vivre-ensemble » à La Réunion ?

Oui, totalement ! Ce sont des actions de terrain, des actions fraternelles, c'est la mise en place de projet. Il y a tellement de choses, mais il faut qu'on arrive à travailler ensemble. Il faut que les associations arrivent à travailler ensemble, qu'on arrive à créer cette synergie pour que tout le monde puisse s'en sortir. Ça ne sera pas évident, ni facile pour tout le monde, c'est toujours compliqué. Il y a toujours une qui a une vision de son association, mais tout est possible.

Supposons qu'il n'existe aucune association à La Réunion, penses-tu que La Réunion se porterait mieux ou pire ?

C'est difficile de répondre à cette question, parce que déjà on n'est pas dans ce cas-là. Je ne dirais pas que c'est pire, mais cela aurait été compliqué. Mais même sans association on l'aurait fait. C'est une action spontanée, avant que j'intègre le VEMD, c'est ce que nous avons fait auparavant. J'avais fait avec d'autres camarades, mais à un moment donné il y a un relâchement. Mais quand il y a un cadre juridique qui est posé, notamment une association, donc on a des missions à remplir, on a des devoirs à respecter et des contrôles aussi. Et les petits bâtons que nous avons, nous incitent à aller de l'avant, à accentuer sur telle ou telle mission. Mais des fois le budget il ne suit pas. Par exemple on te donne 1000 euros pour aider les gens, bénévolement comme ça, mais moi par exemple je voudrais un reçu fiscalement. Donc on ne peut pas donner comme ça puisqu'on est que de simples bénévoles. Et donc au fur et à mesure l'association a vu le jour, parce qu'il y avait des petits groupes qui faisaient du bénévolat spontanément. Mais là, maintenant c'est officiel, ça passe mieux, les gens voient que c'est du sérieux. Et puis fiscalement, c'est mieux pour les autres. Par exemple, si tu as de la famille en Inde ou ailleurs, tu as des associations qui font le sacrifice d'Abraham, par exemple à Madagascar. Chacun va donner ce qu'il peut, mais on est arrivé dans un contexte économique où les impôts sont devenus de plus en plus importants qu'à un moment donné les gens disent, j'aimerais bien faire un don et j'aimerais bien avoir un petit reçu. L'état nous donne pourquoi on refuse ? Parfois les gens donnent et ne veulent pas de reçu, je leur dis que ce n'est pas de problème c'est leur choix. Mais il faut savoir que quand l'état nous a donné ce cadeau, c'est difficile tous les jours. Je ne sais pas si on s'en rend compte, mais je pars du principe où je donne de l'argent à une association qui va redistribuer équitablement sur le terrain. Mais cette

association me donne la possibilité de déduire cela sur mes impôts, je ne le prends pas ? Alors que derrière ça je paye X montant d'impôt. Bien sûr que je vais prendre, et je le prends parce que l'année prochaine j'aurais peut-être plus de moyens et je pourrais peut-être économiser de l'argent. Puisque c'est un cadeau qu'on m'a fait, et je vais pouvoir donner plus d'argent à cette association pour faire encore plus de travail sur le terrain, CQFD. Pour moi la question est répondue. Mais il y a des gens qui le voient différemment et je respecte ce choix. Ils nous donnent, ils ne veulent pas de reçu car ils disent qu'ils le font pour Allah. Je leur réponds que moi aussi je le fais pour Allah, mais c'est pour ça qu'on a posé un cadre juridique, on est une association, on vit en France et le contexte il est comme ça, et on nous donne ce cadeau, autant le prendre. Même s'il n'y avait pas ce cadeau-là, on l'aurait fait quand même. L'association a permis de cadrer les volontés. Comme il y a des budgets à respecter, des dépenses à respecter, il faut aller vite. C'est pourquoi on a beaucoup de chefs d'entreprise parmi nous, le but c'est d'aller vite et de ne pas trainer.

Si la notion de « vivre-ensemble » devait se résumer en un mot, ce serait lequel pour toi ?

(Rires) Tu m'as pris au dépourvu, je ne m'attendais pas à cette question. (Rires) C'est tellement utilisé à tout va que c'est devenu flou. Par exemple quand on dit VEMD, tous les musulmans pensent aux funérailles et rites mortuaires. Mais pour en revenir au sujet je dirais que c'est la cohabitation. Pour moi c'est le mot synonyme qui me vient à l'esprit.

Cohabiter ? C'est à dire, habiter ensemble ? Habiter à côté ?

Habiter avec je dirai.

Et si tu devais rajouter une valeur ?

C'est la fraternité. C'est obligé, c'est au-dessus de tout. As-tu vécu en métropole ?

J'ai vécu que deux semaines en métropole, j'ai pleuré la première semaine et j'ai tout fait pour me barrer la deuxième semaine.

Tu as compris pourquoi ? C'est pour ça que nous sommes tous revenus après avoir fait nos études en métropole. Il y a un ami à moi qui a eu une énorme opportunité en métropole, personne n'aurait

pu refuser une telle offre. Mais tu vois ce qu'on a ici à La Réunion, on ne le retrouvera jamais ailleurs. Et puis on peut dire ce que l'on veut, on est soi-disant en métropole, c'est cosmopolite. C'est faux de chez faux, c'est un gros mensonge. Les gens sont hyper racistes là-bas. Moi quand j'étais dans le métro, je me faisais dévisager tous les jours. Le nombre de contrôle que j'ai eu et tout le reste, j'en passe. Ici à La Réunion, zéro. Le vrai « vivre-ensemble » pour moi, c'est la religion, toutes religions confondues. Et c'est ce qu'on a ici, tu vois par exemple, seulement dans le quartier du latanier, c'est ça qui nous sauve à La Réunion. Même si dès fois on se tape un peu dessus, on s'insulte un peu, mais ça fait partie du jeu. On ne critique pas les autres, mais on adore se taquiner entre nous. Mais des fois on critique, c'est normal, c'est humain il ne faut pas se voiler la face. Mais d'abord on critique la personne après on déborde sur la religion (rires). Mais on cohabite toujours, par exemple mes plus proches amis, sur une vingtaine de camarades, on est que deux zarabs. Dans le fond, ça fait 20 ans qu'on traîne ensemble, toutes les fêtes on fait ensemble. Moi-même je suis issu d'une mère qui s'est convertit à l'Islam, donc du côté de ma maman pas tous sont musulmans. Et mon papa, il est né musulman. Mais du côté de ma grand-mère, enfin l'histoire est particulière si tu veux...

C est une histoire réunionnaise ?

Exactement, je n'aurais pas dit mieux, c'est une histoire réunionnaise. Mais c'est aussi ça qui nous sauve à La Réunion, c'est le mariage mixte, qui a fait qu'on s'aime aujourd'hui encore. Et du coup, il est maintenant difficile de critiquer, l'un et l'autre. Parce qu'avant, il y a près de 40 ans de cela, on critiquait violemment, par exemple : zarab la peur cochon. Quand les zarabs jouaient au football, certains lâchaient des cochons sur le terrain. Mais ça n'existe plus aujourd'hui.

Et concernant la forme du « vivre-ensemble » ?

C'est la coexistence, la cohabitation, toutes les religions sont là, toutes les ethnies sont mélangées.

Dans quel état se trouve actuellement le « vivre-ensemble » ?

A un niveau normal, je ne vais pas dire qu'il est au top, mais le niveau est normal. Je veux dire qu'on est dans un contexte qui est compliqué, mais par rapport aux autres pays on est bien. On n'est pas au top, mais on vit bien.

Dans ce cas-là que ferais tu pour l'améliorer ?

C'est une question difficile à répondre, parce que la réponse est trop compliquée. Mais je dirais qu'il faut travailler plus dans le social. Tu sais le prophète de l'Islam, il n'a fait que ça, mais il a surtout dit une chose. Ayez un bon comportement ! Et c'est ça le plus compliqué, et c'est ça notre plus gros problème. Que ce soit chez les zarabs ou les créoles en règle générale. Le problème qui se pose même au monde entier, c'est le bon comportement. Si on avait tous un bon comportement, notre niveau de « vivre-ensemble » aurait été explosif. Mais on est égoïste, la société d'aujourd'hui a fait qu'on est devenu un peu plus individualiste, égoïste on se referme un peu plus sur soi-même. Et le but c'est ça, si on a réuni des personnes dans le bureau et même chez les bénévoles, mais là dans le bureau des personnes d'horizons différents et non pas... À la base, le VEMD était plus familiale et puis des amis proches et des cousins éloignés. Aujourd'hui on est ouvert, il n'y a pas vraiment de lien familial dans le bureau. Le but était de créer cette synergie, ok dans le passé, nos parents ont peut-être eu des accrochages entre eux, mais nous on est là pour réparer tout ça. Pour se dire qu'il faut qu'on arrive à « vivre-ensemble », qu'on arrive à faire du business honnête ensemble, et qu'on soit sincère entre nous. Parce qu'on le sait, il ne faut pas se voiler la face, ni être hypocrite. Parfois je vois une personne et je n'ai pas envie de la voir, alors que je suis très bien avec son garçon. Mais je ne peux pas supporter son papa c'est comme ça. Mais on reste en bons termes en espérant que demain ça ira mieux. Le but est de créer cette synergie en permanence et de ramener des personnes pour nous aider sur la partie administrative, sur la préparation de colis, pour nous aider à faire des achats avec telle ou telle société. Et ces gens-là finissent par intégrer le VEMD et savoir ce que nous faisons. Pour te parler des cimetières, il y a des non-musulmans qui font appel à nous, et je parle du cas de mon grand-père. Mon grand-père était un chinois, ma grand-mère c'est une créole, et avant de mourir, il avait dit qu'il voulait être enterré rapidement, comme nous les musulmans. Il a dit qu'il ne veut pas que le deuil de sa femme soit long, donc pour cela il veut être enterré rapidement, dans les heures qui suivent son décès. Et ça, c'est quelque chose qui ne se fait pas à La Réunion. À la Réunion, tout le monde va dans un centre funéraire comme à Prima et tu connais le long processus. Alors que mon grand-père n'est resté que trois heures à Prima puis on l'a enterré dans la foulée. Et donc mon papy a demandé de l'aide au VEMD pour que cela se fasse. Mon père s'en est occupé, on a fait les papiers etc. Le corps est sorti, puis on est allé à Prima, et enterré dans la foulée dans son cimetière. Ma grand-mère a eu du mal, mais le fait

de dire que, vous nous avez aidé, vous avez aidé dans la communauté chinoise ou autre, c'est ça le « vivre-ensemble ».

Dirais-tu que le « vivre-ensemble » fait-partie de l'identité réunionnaise ?

Je ne vais pas dire totalement oui, mais oui. Totalement, c'est qu'on n'est pas encore arrivé à ce niveau-là, donc juste, oui. Tout est une question de bon comportement, déjà si on pouvait tous commencer par se faire « salam¹⁵⁰ » ce serait déjà pas mal. Et pourtant le prophète a dit de reprendre le « salam » parmi vous. C'est juste simple, mais des fois on se regarde et on n'a pas envie de se faire « salam », c'est grave. On est arrivé à une époque où ça devient difficile. C'est pour ça qu'on essaye... En fait, comment on arrive à casser les barrières ? C'est pour ça qu'on a préféré créer cette synergie-là entre nous. C'est que demain on est en conflit avec des personnes, et que ces personnes doivent donner leur zakaate¹⁵¹, tu penses qu'ils vont nous donner ? Alors que sur Saint-Denis, la plupart des gens donnent au VEMD. Et quand ils me voient, ils me disent que je suis le garçon de untel, je leur réponds que oui c'est vrai, mais je m'appelle avant tout par mon prénom, « salam mon frère ». C'est comme ça que je casse les barrières.

¹⁵⁰ Salutations Islamique « paix sur toi ».

¹⁵¹ Aumône obligatoire en Islam.

Annexe T

Questionnaire étudiant

Enquête sur la thématique du vivre-ensemble à la Réunion

Dans le cadre de la thèse : *Analyse de la construction du vivre-ensemble dans l'espace réunionnais : entre mythes et réalités, entre tradition et modernité, quel devenir ?*, nous sollicitons votre participation afin de répondre à un questionnaire. Cette enquête est anonyme et les données récoltées seront utilisées dans une partie de la thèse et / ou dans un article. Pour toutes éventuelles questions, veuillez prendre contact à l'adresse mail suivante : zahir.liang-ko-yao@univ-reunion.fr. "Votre participation n'est pas obligatoire : vous pouvez décliner et ne pas répondre à ce questionnaire sans que cela n'ait de conséquences".

Je consens volontairement à répondre au questionnaire :

<input checked="" type="radio"/> OUI	<input type="radio"/> NON
--------------------------------------	---------------------------

Le vivre ensemble à la Réunion d'un point de vue étudiant

1) Que signifie « vivre-ensemble » pour vous ?

✓ Selon moi le vivre-ensemble est le fait de vivre avec tout le monde ~~ensemble~~ en acceptant la religion, l'orientation sexuelle des autres.

2) Quelles valeurs humaines, morales ou spirituelles associez-vous au « vivre-ensemble » et pourquoi ?

en jee ✗ Les valeurs humaines que j'associerais ~~au~~ ^{sont} la liberté car chacun est libre de son corps, de ses pensées et le respect car si on grandit avec ses valeurs il n'aurait pas de "conflit".

3) Y-a-t-il du « vivre-ensemble » à la Réunion ? Si oui, comment ? Sinon Pourquoi ?

✗ Oui il y a du vivre ensemble à la Réunion ~~avec~~ les ~~autres~~ plusieurs religions différentes.

4) Est-ce-que les religions présentes à la Réunion ont un rôle à jouer dans le « vivre-ensemble » ? Si oui, comment ? Sinon Pourquoi ?

Oui la religion joue un grand rôle dans le vivre ensemble à la Réunion car il n'y a pas de "guerre" de religion chacun respecte la religion des autres.

5) Est-ce-que la diversité religieuse présente à la Réunion joue un rôle dans le « vivre-ensemble » ? Si oui, comment ? Sinon, pourquoi ?

Oui pour moi la diversité ^{religieuse} à la Réunion joue un rôle dans le vivre ensemble car selon moi c'est cette diversité qui fait l'île de la Réunion.

18 Table des matières

1	CADRE THEORIQUE, DEFINITION DES CONCEPTS RELATIFS A L'ETUDE DU « VIVRE-ENSEMBLE »	16
1.1	NOTION OU CONCEPT ?.....	16
1.2	LE CONCEPT D'ALTERITE : ALTERITE, ALTERNATION, ALIENATION, ALTERATION	18
1.3	LE CONCEPT DE PLURALITE ET DE DIVERSITE.....	21
1.4	LE CONCEPT DE LIEN SOCIAL	23
1.5	LE CONCEPT DE COHESION SOCIALE.....	24
1.6	LE CONCEPT DE PLURIVERSALISME	26
1.7	LE CONCEPT DES VALEURS, HUMAINES, MORALES ET SPIRITUELLES.....	28
1.8	LES LOGIQUES DE RENCONTRE.....	31
1.8.1	<i>Assimilation / Intégration</i>	32
1.8.2	<i>Multiculturalisme / Interculturalisme</i>	34
2	LE VIVRE ENSEMBLE A DIFFERENTES PERIODES HISTORIQUES ET DIVERSES ERES CULTURELLES	36
3	CONTEXTUALISATION DE LA RECHERCHE SUR LE VIVRE-ENSEMBLE DANS LA SOCIETE QUEBECOISE.	43
3.1	APERÇU HISTORIQUE DU CANADA	43
3.2	BREF HISTORIQUE DE LA GENESE DE LA SOCIETE QUEBECOISE.....	45
3.3	« NOTION » ET « CONCEPT » DE « VIVRE-ENSEMBLE » AU QUEBEC.	47
3.3.1	<i>L'interculturel Québécois dans le multiculturalisme Canadien</i>	47
3.3.2	<i>Interculturalité, Interculturel, Interculturalisme et « vivre-ensemble »</i>	52
3.3.3	<i>Religions et vivre-ensemble dans la société québécoise.</i>	55
3.3.4	<i>L'éducation au vivre-ensemble au Québec.</i>	59
3.3.5	<i>Synthèse</i>	62
4	GENESE DES CONCEPTS ET NOTIONS SUR LE VIVRE-ENSEMBLE EN FRANCE HEXAGONALE.	64
4.1	BREF HISTORIQUE DE LA SOCIETE FRANÇAISE.....	64
4.2	« NOTION » ET « CONCEPT » DE « VIVRE-ENSEMBLE » EN FRANCE	67
4.2.1	<i>Le concept de nation</i>	67
4.2.2	<i>La laïcité</i>	69
4.2.3	<i>Les logiques de rencontre en France Métropolitaine « entre assimilation et intégration »</i>	71
4.2.4	<i>Le concept de vivre ensemble en France</i>	73
4.3	SYNTHESE.....	78
5	CONTEXTUALISATION DE L'OBJET D'ETUDE : LE VIVRE-ENSEMBLE A L'ILE DE LA REUNION.	79
5.1	GENESE DE LA SOCIETE CREOLE.....	79
5.1.1	<i>D'une île vierge à une société d'habitation</i>	79
5.1.2	<i>Société d'habitation à une société de plantation</i>	80
5.1.3	<i>D'une société coloniale à une société post-coloniale.</i>	82
5.2	MIGRATIONS, CULTES, CULTURE ET IDENTITE	84
5.2.1	<i>Les grandes vagues migratoires</i>	84
5.2.2	<i>Cultes et vivre-ensemble</i>	85
5.2.3	<i>La place du catholicisme à la Réunion</i>	87
5.2.3.1	<i>La période esclavagiste</i>	87
5.2.3.2	<i>La période post-esclavagiste et le rôle social de l'Église</i>	89
5.2.4	<i>La place de l'hindouisme à La Réunion</i>	91
5.2.4.1	<i>Période engagiste</i>	91
5.2.4.2	<i>Fêtes religieuses</i>	92
5.2.5	<i>La place de l'islam à La Réunion</i>	93
5.2.5.1	<i>Origines</i>	93
5.2.5.2	<i>Une intégration originale</i>	94
5.3	LE DIALOGUE INTERRELIGIEUX A LA REUNION	96
5.4	LE « VIVRE-ENSEMBLE » DANS LA CULTURE REUNIONNAISE.....	99
5.5	SYNTHESE.....	103

6	DU PROBLEME DE RECHERCHE A LA QUESTION DE RECHERCHE	104
7	APPROCHES ET CONCEPTS RETENUS	105
7.1	REVUE DE LITTERATURE DE LA DEFINITION DU « VIVRE-ENSEMBLE »	105
7.2	LES CONCEPTS RETENUS : L'ALTERITE ET LA PLURALITE	109
7.2.1	<i>Le concept d'altérité</i>	109
7.2.2	<i>Le concept de pluralité</i>	110
7.2.3	<i>Les représentations sociales et l'approche interactionniste</i>	111
7.2.3.1	Les représentations sociales	111
7.2.3.2	L'approche interactionniste symbolique	113
8	HYPOTHESES	114
9	ÉTHIQUE DU CHERCHEUR	116
9.1	POSITION DU CHERCHEUR	116
9.2	FINANCEMENTS	118
10	CADRE METHODOLOGIQUE	119
10.1	LE RECUEIL DES DONNEES	119
10.1.1	<i>L'enquête qualitative</i>	119
10.1.1.1	L'observation participante	119
10.1.1.2	L'entretien semi-directif	120
10.1.1.3	Avantages et limites de l'entretien semi-directif	121
10.1.2	<i>L'enquête quantitative</i>	122
10.1.2.1	Le questionnaire	122
10.2	LE TRAITEMENT DU CORPUS	123
10.2.1	<i>La retranscription des entretiens semi-directifs</i>	123
10.2.2	<i>Le classement des données du questionnaire</i>	123
10.2.3	<i>L'analyse des données</i>	124
10.2.3.1	L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales	124
10.2.3.2	Le protocole d'analyse des données qualitatives	125
10.2.3.3	L'analyse quantitative	127
10.3	DU QUALITATIF AU QUANTITATIF	128
11	PRESENTATION DES TERRAINS CONCERNANT L'ENQUETE QUALITATIVE	130
11.1	LE TERRAIN DU RELIGIEUX ET DE L'INTERRELIGIEUX	130
11.1.1	<i>Population</i>	130
11.1.2	<i>La prise de contact</i>	131
11.1.3	<i>Condition des entretiens</i>	132
11.1.4	<i>Les difficultés rencontrées</i>	132
11.1.5	<i>La grille d'entretien</i>	134
11.2	LE TERRAIN ASSOCIATIF	138
11.2.1	<i>La population</i>	138
11.2.2	<i>La prise de contact</i>	139
11.2.3	<i>Conditions d'entretien</i>	139
11.2.4	<i>Les difficultés rencontrées</i>	140
11.2.5	<i>La grille d'entretien</i>	140
11.3	LE TERRAIN UNIVERSITAIRE	143
11.3.1	<i>La population</i>	143
11.3.2	<i>Conditions de passation du questionnaire</i>	143
11.3.3	<i>Le questionnaire</i>	144
12	ANALYSE DES DONNEES DU TERRAIN ASSOCIATIF	147
12.1	PRESENTATION DU TERRAIN DES ASSOCIATIONS	148
12.2	REPRESENTATIONS DU « VIVRE-ENSEMBLE » PAR LES MEMBRES DES ASSOCIATIONS	149
12.3	LA VIE ASSOCIATIVE ET LE « VIVRE-ENSEMBLE »	162
12.4	LE BENEVOLE ET LE « VIVRE-ENSEMBLE »	169
12.5	CONCLUSION DE L'ANALYSE DU TERRAIN ASSOCIATIF	173
13	ANALYSE DES DONNEES DU TERRAIN RELIGIEUX ET INTERRELIGIEUX	175
13.1	LES CROYANTS REUNIONNAIS	175

13.1.1	<i>Les représentations du « vivre-ensemble » du point de vue des croyants</i>	176
13.1.2	<i>Les facteurs à l'origine du « vivre-ensemble »</i>	176
13.1.2.1	Le facteur historique.....	176
13.1.2.2	Le facteur géographique.....	177
13.1.3	<i>La perception du « vivre-ensemble » chez les fidèles</i>	178
13.1.3.1	Le champ lexical des valeurs.....	179
13.1.3.2	La symbolique du mot « Réunion »	181
13.1.4	<i>Le « vivre-ensemble », une notion complexe</i>	182
13.1.4.1	Le « vivre-ensemble », une réalité présente dans le quotidien.....	183
13.1.4.2	Un vivre-ensemble fragile	183
13.1.5	<i>L'objectif du « vivre-ensemble » pour les croyants : maintenir le lien social</i>	187
13.1.5.1	Au niveau national.....	187
13.1.5.2	Au niveau local.....	188
13.1.6	<i>Religion et « vivre-ensemble » du point de vue des croyants</i>	191
13.1.7	<i>Pratiquer un culte</i>	191
13.1.7.1	Une transmission familiale.....	191
13.1.7.2	Les raisons personnelles.....	192
13.1.8	<i>Représentation de l'altérité dans la religion</i>	193
13.1.8.1	Le discours des croyants sur l'altérité	193
13.1.8.2	La pratique des enseignements religieux dans la vie quotidienne.....	195
13.1.8.3	La place du voisinage dans les religions	197
13.1.8.4	Les rencontres avec les autres religions	198
13.1.9	<i>Le rôle de la religion dans le « vivre-ensemble » d'après les croyants réunionnais</i>	203
13.1.10	<i>Discours sur la religion de l'Autre du point de vue des croyants</i>	205
13.1.11	<i>La représentation de la laïcité dans le vivre-ensemble</i>	206
13.1.11.1	La laïcité.....	206
13.1.11.2	Un des vecteurs de la laïcité : l'école.....	209
13.1.12	<i>L'interreligieux et le Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion vu par les croyants</i>	212
13.1.12.1	Représentations de l'interreligieux par les croyants	212
13.1.12.2	Vision de l'interreligieux sur le territoire	213
13.1.12.3	Mise en œuvre de l'interreligieux par les croyants	215
13.1.12.4	Le Groupe de Dialogue Interreligieux de La Réunion vu par les croyants.....	216
13.2	LE PUBLIC OFFICIAIRE.....	220
13.2.1	<i>Le « vivre-ensemble » du point de vue des officiants : les représentations</i>	220
13.2.2	<i>Les facteurs à l'origine du « vivre-ensemble » selon les officiants</i>	221
13.2.2.1	Le tempérament des habitants des îles et sa nature au contact facile	221
13.2.2.2	La présence de la diversité religieuse	222
13.2.2.3	Les liens familiaux.....	223
13.2.3	<i>La représentation du « vivre-ensemble » du point de vue des officiants</i>	224
13.2.3.1	Les valeurs communes	225
13.2.3.2	Les capacités individuelles à s'ouvrir à l'Autre.....	226
13.2.3.3	Un mode de vie bienveillant	227
13.2.4	<i>La qualité du « vivre-ensemble » pour les officiants</i>	228
13.2.4.1	Un « vivre-ensemble » fragile	228
13.2.4.1.1	Les freins extérieurs à la société réunionnaise.....	229
13.2.4.1.2	Les freins internes à la société réunionnaise	230
13.2.4.1.3	Les freins propres à l'individu	232
13.2.4.2	Un « vivre-ensemble » fragile, mais « qui avance pour le mieux »	233
13.2.5	<i>L'objectif du « vivre-ensemble » pour les officiants : maintenir le lien social</i>	235
13.2.5.1	Les solutions au niveau individuel.....	235
13.2.5.2	Les outils au niveau collectif.....	236
13.2.6	<i>La perception des officiants du rôle de la religion dans le rapport à l'altérité et au « vivre-ensemble »</i> 239	
13.2.6.1	Le rôle des religions dans le « vivre-ensemble ».....	239
13.2.6.2	La religion, un élément essentiel et un pilier fondateur de la société réunionnaise	239
13.2.6.3	Les aspects négatifs de la religion dans la construction du « vivre-ensemble »	241
13.2.7	<i>La perception des officiants sur leur religion</i>	243
13.2.7.1	Les bienfaits de la religion	243
13.2.7.2	Des regards plus nuancés sur leur religion	245
13.2.8	<i>La place de l'Autre dans la religion</i>	246
13.2.8.1	L'altérité à travers le dogme (la doxa)	246
13.2.8.2	L'altérité à travers la pratique du dogme (la praxis)	248
13.2.9	<i>La perception des autres religions par les officiants</i>	250

13.2.10	<i>Le « vivre-ensemble » au-delà de la sphère religieuse</i>	253
13.2.10.1	Un environnement pluriel.....	253
13.2.10.2	Une culture métissée	254
13.2.11	<i>La perception de la laïcité par les officiants</i>	257
13.2.11.1	Le rôle de la laïcité dans le « vivre-ensemble »	257
13.2.11.2	Une laïcité au service du « vivre-ensemble »	257
13.2.11.3	Une laïcité loin d'être comprise de tous	257
13.2.12	<i>Le rôle de l'école dans le « vivre-ensemble »</i>	259
13.2.12.1	L'école, un vecteur de diffusion d'égalité et de la laïcité	259
13.2.12.2	L'école de La République, un système à bout de souffle.....	260
13.2.13	<i>L'interreligieux et le Groupe de Dialogue Interreligieux du point de vue des officiants</i>	261
13.2.13.1	L'interreligieux chez les officiants	261
13.2.14	<i>La perception des officiants sur le Groupe de Dialogue Interreligieux</i>	265
13.2.14.1	Une représentation positive du Groupe de Dialogue Interreligieux	265
13.2.14.2	Une représentation plus nuancée du Groupe de Dialogue Interreligieux	267
13.3	LES MEMBRES DU GROUPE DE DIALOGUE INTERRELIGIEUX DE LA REUNION	270
13.3.1	<i>L'interreligieux et le dialogue interreligieux vus par ses membres</i>	270
13.3.1.1	La perception de l'interreligieux	271
13.3.2	<i>Les actions du Groupe de Dialogue Interreligieux à La Réunion</i>	273
13.3.2.1	Les limites de l'expérience interreligieuse à La Réunion	274
13.3.3	<i>Les représentations des membres du GDIR sur le « vivre-ensemble »</i>	276
13.3.3.1	L'origine du « vivre-ensemble »	276
13.3.3.2	Le facteur géographique	276
13.3.3.3	Le facteur historique	277
13.3.3.4	Le facteur biologique	278
13.3.4	<i>La perception du « vivre-ensemble » chez les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux</i>	279
13.3.4.1	Le « vivre-ensemble » en tant qu'expérience vécue	280
13.3.4.2	Le « vivre-ensemble » comme une capacité d'ouverture à L'Autre	281
13.3.4.3	Le « vivre-ensemble » en tant qu'ensemble de valeurs	282
13.3.5	<i>La qualité du « vivre-ensemble » selon les membres du groupe de dialogue interreligieux</i>	283
13.3.5.1	Les forces du « vivre-ensemble » réunionnais	283
13.3.5.2	Les faiblesses d'un « vivre-ensemble » en construction permanente.....	285
13.3.5.2.1	Les phénomènes extérieurs qui appauvriraient le « vivre-ensemble »	285
13.3.5.2.2	Les phénomènes intérieurs qui fragilisent le vivre-ensemble.....	287
13.3.6	<i>L'objectif du « vivre-ensemble » pour les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux : maintenir le lien social</i>	289
13.3.7	<i>Les religions et le « vivre-ensemble » selon les membres du Groupe de Dialogue Interreligieux</i>	290
13.3.8	<i>Le rôle de la religion dans l'altérité et le « vivre-ensemble »</i>	291
13.3.8.1	La religion et l'altérité	291
13.3.8.2	La religion et le « vivre-ensemble »	293
13.3.9	<i>Le discours des membres sur la religion de l'Autre</i>	294
13.4	LES REPRESENTATIONS DES MEMBRES DU GROUPE DE DIALOGUE INTERRELIGIEUX SUR LA LAÏCITE	295
13.4.1	<i>Une laïcité comprise et encouragée</i>	296
13.4.2	<i>Un principe républicain souvent mal mené</i>	297
13.4.3	<i>En résumé</i>	299
13.5	SYNTHESE DU TERRAIN RELIGIEUX (CROYANTS, OFFICIANTS ET MEMBRES DU GDIR)	300
13.6	POINTS COMMUNS AUX TROIS PUBLICS SUR LES REPRESENTATIONS DU « VIVRE-ENSEMBLE » REUNIONNAIS.....	300
13.6.1	<i>L'origine du « vivre-ensemble » à La Réunion</i>	300
13.6.2	<i>La représentation du « vivre-ensemble »</i>	302
13.6.3	<i>État du « vivre-ensemble »</i>	303
13.6.4	<i>Maintenir le lien social</i>	307
13.6.5	<i>Divergences de point de vue sur les représentations du « vivre-ensemble »</i>	308
13.7	POINTS COMMUNS AUX TROIS PUBLICS SUR LA RELIGION ET LE « VIVRE-ENSEMBLE »	309
13.7.1	<i>Rôle de la religion dans le « vivre-ensemble »</i>	309
13.7.2	<i>Représentation de l'altérité dans les religions</i>	310
13.7.3	<i>Dissonances sur la représentation de l'altérité dans la religion</i>	312
13.8	POINTS COMMUNS AUX TROIS PUBLICS SUR LE ROLE DE L'ÉTAT DANS LE « VIVRE-ENSEMBLE »	312
13.8.1	<i>Rôle de la laïcité dans le « vivre-ensemble »</i>	313
13.8.2	<i>L'école</i>	314
13.8.3	<i>Divergences et points communs sur le rôle de l'État dans la construction et le maintien du « vivre-ensemble »</i>	315
13.9	LE GROUPE DE DIALOGUE INTERRELIGIEUX DE LA REUNION.....	316

13.9.1	<i>Définition de l'interreligieux</i>	316
13.9.2	<i>Le Groupe de Dialogue Interreligieux</i>	317
13.10	CONCLUSION.....	318
14	LE TERRAIN DE LA JEUNESSE	321
14.1	INTRODUCTION.....	321
14.2	PRESENTATION DU PUBLIC QUESTIONNE.....	322
14.3	POINT DE VUE DES ETUDIANTS SUR LE ROLE DES ASSOCIATIONS DANS LA CONSTRUCTION DU « VIVRE-ENSEMBLE ».....	329
14.4	POINT DE VUE DES ETUDIANTS SUR LE ROLE DES RELIGIONS DANS LE « VIVRE-ENSEMBLE ».....	333
14.5	LE POINT DE VUE DES ETUDIANTS SUR LE « VIVRE-ENSEMBLE ».....	339
14.6	SYNTHESE DU TERRAIN DE LA JEUNESSE.....	345
15	CONCLUSION	347
15.1	REPONSE A LA QUESTION DE RECHERCHE.....	347
15.2	REPONSES AUX HYPOTHESES GENERALES.....	349
15.3	UNE DEFINITION DU « VIVRE-ENSEMBLE » REUNIONNAIS ?.....	351
15.4	REPRESENTATION DU « VIVRE-ENSEMBLE » A LA REUNION DU POINT DE VUE DU CHERCHEUR.....	355
15.5	NOMENCLATURE DE L'ARBRE DU « VIVRE-ENSEMBLE ».....	356
15.6	LIMITES ET PERSPECTIVES.....	362
16	BIBLIOGRAPHIE	363
17	ANNEXES	387
	Annexe J : Protocole de recherche simplifié.....	387
18	TABLE DES MATIERES	488

**Analyse des représentations sociales de la notion de « vivre-ensemble » à La Réunion
dans les milieux religieux, interreligieux et associatifs**

Résumé

Cette thèse en anthropologie a pour objet d'étude l'analyse de la notion de « vivre-ensemble » à l'île de La Réunion dans les milieux religieux, interreligieux et associatifs. Elle propose, à travers l'analyse de contenu des entretiens retranscrits, de mettre en lumière les représentations sociales de la notion de « vivre-ensemble » dans les discours, les avis, les opinions et les préjugés. Notre démarche anthropologique compréhensive nous a permis de proposer un modèle de représentation à travers les concepts de l'altérité et de l'interactionnisme symbolique appliqués dans les milieux religieux, interreligieux et associatifs à La Réunion.

La notion de « vivre-ensemble » est aujourd'hui banalisée sans que sa définition soit vraiment posée. Terme souvent employé par les sphères politiques et médiatiques pour mettre en avant une « nécessité » de cohésion sociale. Ce terme apparaît polysémique tant les définitions et les contextes sont nombreux. Dans le contexte réunionnais, le « vivre-ensemble » est habituellement mis en avant comme « modèle » harmonieux de la diversité ethnique, culturelle et religieuse, mais est-ce réellement le cas ? Que représente le « vivre-ensemble » pour les réunionnais ? Est-ce une réalité vécue ou bien une utopie à atteindre ? Quelle représentation porte cette notion aussi polysémique que populaire ?

Mots-clés : vivre-ensemble, lien social, cohésion sociale, interreligieux, altérité

Laboratoire de recherche des espaces créoles et francophones (LCF) UR-7390

CS 92003, 15 Av. René Cassin, Saint-Denis Cedex 9 97400, La Réunion

An Analysis of the social representations of the Reunionese notion of “togetherness” in religious, interreligious and associative circles.

Abstract

This thesis aims at studying the concept of “togetherness” in Reunion Island in religious, interreligious and associative circles. It offers, through the analysis of the content of transcribed interviews, to highlight the social representations of the concept of “togetherness” in discourses, opinions, points of views and prejudices. Our anthropologic comprehensive approach allowed us to suggest a model of representation through the concept of alterity as proposed by Symbolic Interactionism in religious, interreligious and associative circles in Reunion Island.

The concept of “togetherness” is commonly used by everyone, without questioning its purpose or meaning. A concept which is often used by politics and medias to push forward the “need” of social cohesion. Its purpose appears to be layered as the meanings and contexts are numerous. In the context of Reunion Island, “togetherness” is often presented as a harmonious “model” of ethnic, cultural and religious diversity, but is it really the case? What does “togetherness” mean for Réunionese people? Is it reality or a longed utopia? How do we represent a concept as layered as it is popular?

Keywords: *togetherness, social link, social cohesion, interreligious, alterity*

Laboratoire de recherche des espaces créoles et francophones (LCF) UR-7390

CS 92003, 15 Av. René Cassin, Saint-Denis Cedex 9 97400, La Réunion